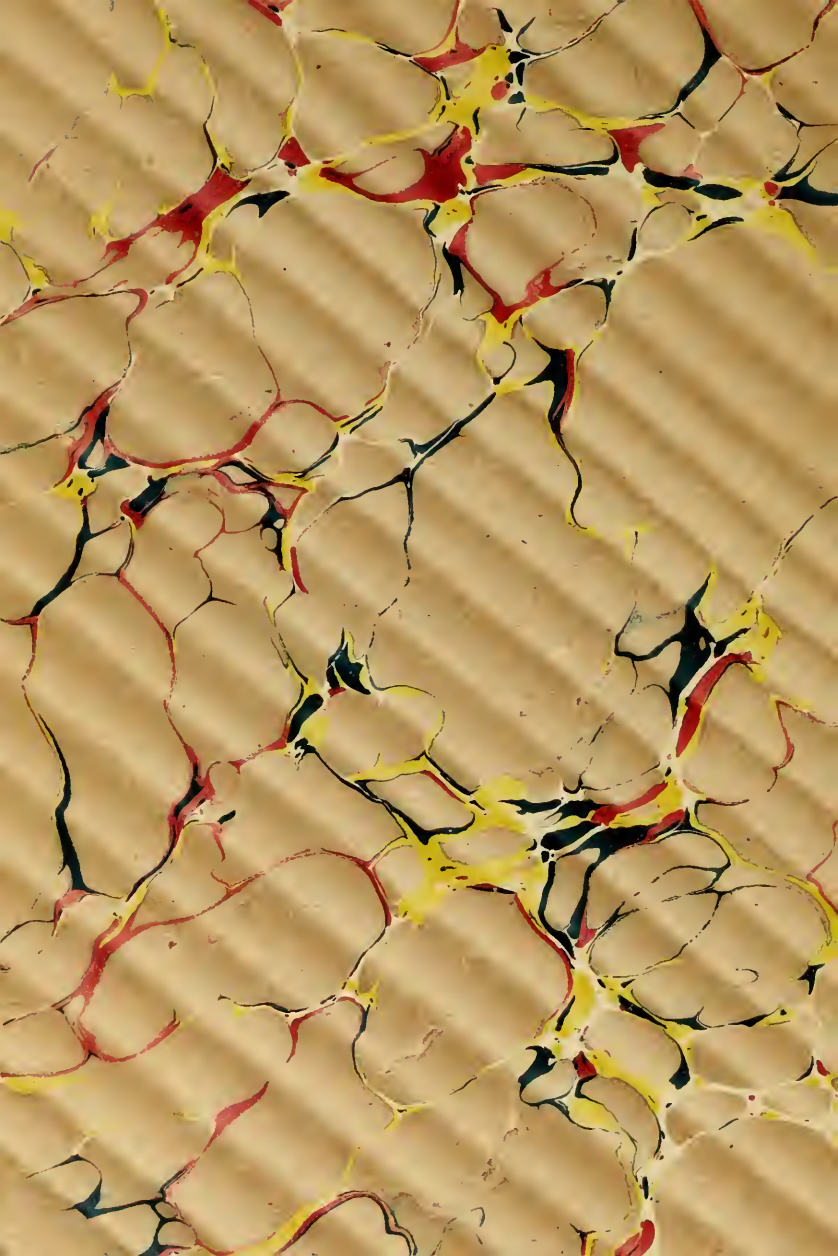
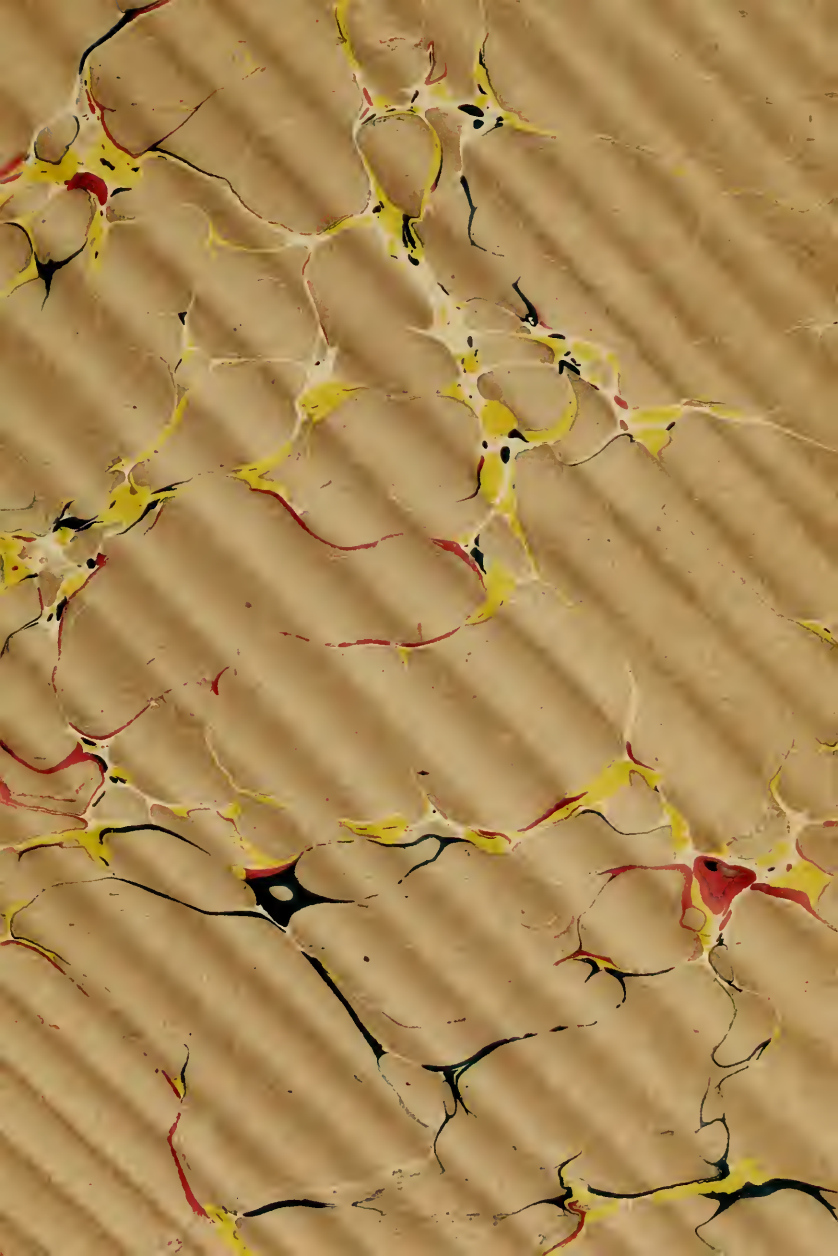




3 1761 05237863 5





HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE
DES FRANCS,

PAR GEORGES FLORENT GRÉGOIRE,

ÉVÊQUE DE TOURS,

EN DIX LIVRES.

TOME I.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

M DCCC XXXVI.

662-237
Gregory, Saint-Bris, Tours

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS,

PAR

GEORGES FLORENT GRÉGOIRE,

ÉVÊQUE DE TOURS,

EN DIX LIVRES;

Revue et collationnée sur de nouveaux Manuscrits,

ET TRADUITE

PAR MM. J. GUADET ET TARANNE.

TOME PREMIER.



A PARIS,

CHEZ JULES RENOUARD,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,
RUE DE TOURNON, N° 6.

1836.

29899
1/11/93.

des 530
87.

DC

64

G714

1836

t.1

00000
00000

Je soussigné, Commissaire responsable nommé par le Conseil de la Société de l'Histoire de France, pour l'édition de l'HISTOIRE DE GRÉGOIRE DE TOURS, déclare que le présent travail de M. Guadet, qui comprend la traduction des trois premiers Livres de Grégoire de Tours, me paraît mériter d'être publié.

Paris, le 20 Mars 1836.

Signé GUÉRARD.

Certifié,

Le Secrétaire de la Société de l'Histoire de France,
J. DESNOYERS.



AVANT-PROPOS.

LES ancêtres de Grégoire de Tours prennent rang parmi les familles les plus illustres des Gaules au temps des derniers empereurs romains ; le premier que nous connaissions est saint Grégoire, évêque de Langres, né d'une famille de sénateurs de la ville d'Autun (1). Cet évêque, qui eut pour frères saint Nicier, évêque de Lyon, et Gandulf, honoré du titre de duc (2), laissa trois enfans d'un mariage antérieur à son épiscopat, savoir : Tétrice, qui fut son successeur à l'évêché de Langres ; Georges, sénateur d'Auvergne (3) ; et une fille dont le nom est resté inconnu.

Georges épousa Léocadie, petite-fille de Léocadius, sénateur de la cité de Bourges, et parent de Vettius Epagathus, l'un des premiers et des plus illustres martyrs des Gaules (4). De ce mariage naquirent deux fils : Gallus, qui devint évêque de Clermont, et que nous connaissons

(1) Greg. Turon., *Vit. Patr.*, cap. 7. J'emprunterai, pour la première partie de cet Avant-Propos, beaucoup de détails à Lévesque de La Ravalière, *Nouvelle Vie de saint Grégoire, évêque de Tours*, Mém. de l'Acad. des Inscr., tom. xxvi, p. 598.

(2) Greg. Turon., *Vit. Patr.*, cap. 8. — *Hist. Franc.*, lib. v, cap. 5. — *Ibid.*, lib. vi, cap. 11.

(3) Greg. Turon., *Mirac. S. Julian.*, cap. 25. — *Vit. Patr.*, cap. 6.

(4) Greg. Turon., *Hist. Franc.*, lib. 1, cap. 27, 29.

sous le nom de saint Gal ; et Florent , qui appartient aux familles sénatoriales d'Auvergne (1). La fille de saint Grégoire eut une fille nommée Armentaria (2).

Florent et Armentaria , petit-fils et petite-fille de saint Grégoire , s'unirent en mariage. Ils eurent trois enfans (3), dont le plus jeune vint au monde le dernier jour de novembre de l'an 539 (4) : ce fut notre historien. Il reçut les noms de Georges-Florent , qui étaient ceux de son aïeul et de son père ; et il y ajouta plus tard celui de son bisaïeul, Grégoire (5), sous lequel il est aujourd'hui plus connu.

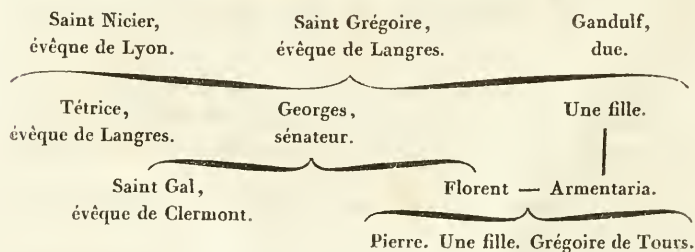
Grégoire passa sa jeunesse en Auvergne ; il vécut là près de son oncle, l'évêque saint Gal ,

(1) *Vit. Patr.*, cap. 14, n° 3. — *Glor. Martyr.*, lib. 1, cap. 84.

(2) *Vit. Patr.*, cap. 7.

(3) *Mirac. S. Julian.*, cap. 24. — *Mirac. S. Martin.*, lib. 11, cap. 2 ; lib. iv, cap. 36. — *Glor. Martyr.*, lib. 1, cap. 71.

(4) Lévesque de La Ravalière, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, tom. xxvi, p. 604. Le tableau qui suit représente la généalogie de Grégoire de Tours :



(5) *Ibid.*, p. 605.

qui était plus à portée que ses autres parens de se livrer au soin de son éducation : car, dans ces temps de barbarie, le souvenir et les débris de la civilisation romaine ne se retrouvaient plus guère que parmi le clergé, c'est-à-dire autour des sièges épiscopaux. Son instruction fut confiée à l'archidiaque Avit, qui fut depuis successeur de saint Gal. Il fit une légère étude de la grammaire et des auteurs de la belle latinité ; mais, voulant suivre les grands exemples qu'il trouvait au sein de sa famille, il se voua de bonne heure au service de l'autel, et partagea bientôt la prévention de quelques saints des premiers siècles de l'Église, qui proscrivaient les plus belles productions du génie, parce que leurs auteurs étaient païens. Dès lors Grégoire s'adonna sans partage à l'étude de l'Écriture-Sainte et des auteurs ecclésiastiques. Il reçut les ordres l'an 564, à l'âge de 25 ans. Neuf ans plus tard, il était déjà devenu célèbre dans les Gaules par sa piété et par ses vertus, lorsqu'il fut, l'an 573, appelé à l'évêché de Tours : il avait alors trente-quatre ans. La manière dont il a parlé de cet honneur montre sa modestie. « Quelque
« indigne, dit-il, que je fusse de l'épiscopat, Dieu
« voulut que, dans la douzième année du règne de
« Sigebert, je fusse chargé de ce fardeau (1). »

(1) Greg. Turon., *Mirac. S. Martin.*, lib. 11, cap. 1. J'adopte ici les

On était au temps des petits-fils de Clovis ; c'est-à-dire que plus d'un siècle s'était écoulé depuis qu'à l'ancienne population gallo-romaine étaient venus se mêler les peuples germains, les Francs, les Visigoths, les Bourguignons. Cependant tous ces élémens sociaux étaient encore en fermentation, et s'agitaient de mille manières : chacun cherchait à se faire une place aux dépens de ce qui l'entourait : les peuples se froissaient ; les rois s'égorgeaient pour se dépouiller ; la confusion et la violence formaient le fond de la société, où, comme on l'a dit (1), il n'y aurait pas eu un seul élément d'ordre, de police et d'administration sans l'épiscopat. Les évêques étaient en effet les représentans et les protecteurs de leurs cités, et y exerçaient l'influence qu'avaient perdue les magistrats municipaux ; ils avaient leur place marquée dans les conseils du souverain, et leur parole fière et mesurée y posait souvent la règle du droit et du devoir ; ils étaient honorés dans le monde, où, d'ordinaire, leurs lumières et leurs vertus leur attiraient le respect des peuples.

La vie de Grégoire de Tours, comme on l'a dit

dates fixées par Lèvesque de La Ravalière ; il est bon cependant de lire ce qu'ont écrit, sur l'époque du pontificat de Grégoire et sur l'année correspondante du règne de Sigebert, le P. Pagi, *ad ann.* 574, *num.* 17, et D. Ruinart, dans une note sur le passage que nous traduisons.

(1) M. de Barante.

encore, offre un bel exemple de cette influence salutaire exercée par les évêques au milieu d'un temps de barbarie; Grégoire fut l'un de ceux qui comprirent le mieux l'importance et la sainteté de leur mission. « Soit, dit M. Guizot, qu'il s'agît « de défendre ou le clergé en général, ou lui-même, ou les privilèges de son église, ou les « proscrits qui s'y étaient réfugiés; soit qu'il fût « appelé à maintenir ou à rétablir la paix dans « sa ville; soit qu'il intervînt comme négociateur « tour à tour employé par les divers rois francs, « il ne manqua ni de prudence ni de courage (1). »

Grégoire de Tours se montre lui-même, dans ses ouvrages, placé au milieu des événemens accomplis au temps de son épiscopat.

La ville de Tours, lorsqu'il en fut fait évêque, dépendait du royaume d'Austrasie. Le roi d'Austrasie, Sigebert, fut assassiné, et la ville de Tours fut enlevée à son successeur par Chilpéric, roi de Neustrie. Chilpéric alla plus loin encore : par les suggestions de sa femme Frédégonde, il fit enlever Brunehaut, régente d'Austrasie, et l'envoya en exil à Rouen. Cependant son propre fils Mérovée accourut près de Brunehaut, et s'unit en mariage avec elle. Prétextat, évêque de Rouen, entra dans

(1) *Notice sur Grégoire de Tours*, dans la traduction publiée par M. Guizot.

les vus de Mérovée et de Brunehaut, et bénit leur union : c'était trahir l'autorité royale, et, près de Frédégonde, une trahison ne pouvait rester impunie. Les évêques du royaume furent donc convoqués à Paris, l'an 578, pour juger le crime de Prétextat.

Quarante-cinq évêques assistèrent à cette assemblée, où se trouvèrent ceux de Rouen et de Tours. Ils se réunirent dans la basilique de Saint-Pierre, qui fut depuis Sainte-Geneviève (1). Chilpéric vint au milieu d'eux exposer les crimes de Prétextat. Il accusait cet évêque : 1°. d'avoir marié Mérovée sans le consentement du roi, contre les lois canoniques et civiles; 2°. d'avoir distribué de l'argent à des meurtriers pour attenter à la vie du roi; 3°. d'avoir intrigué près du peuple pour détrôner le roi et mettre Mérovée à sa place. A ces accusations, les Francs frémirent de colère, et voulurent briser les portes de l'église pour en arracher Prétextat et le lapider. Mais le roi les retint; puis il se retira. Les évêques, laissés à eux-mêmes, gardaient le silence et demeuraient pensifs, le doigt appuyé sur les lèvres, parce qu'ils craignaient la fureur de la reine, qui dirigeait toute l'affaire; Grégoire de

(1) Voyez, sur toute cette affaire, *Histoire ecclésiastique des Francs*, liv. v, chap. 19.

Tours, seul entre tous, osa prendre la parole en faveur de Prétextat. Il commença par engager ceux d'entre ses collègues qui approchaient le plus familièrement du roi à lui porter des conseils de paix et de concorde, dignes de saints ministres de Dieu. Et comme nul ne répondait à ses vœux, il prononça un discours, par lequel il cherchait à disculper l'évêque de Rouen des crimes dont on l'accusait. Ce discours fut dénoncé au roi; on fit entendre à Chilpéric que toutes les paroles de Grégoire avaient été inspirées par la haine. Chilpéric fit venir l'évêque de Tours, et lui reprocha vivement sa conduite. Grégoire répondit avec fermeté, et bientôt le roi ne chercha plus qu'à l'apaiser par des prévenances et à le séduire par l'appât de l'or : Frédégonde lui fit offrir 200 livres d'argent pour l'engager à se déclarer contre Prétextat. Grégoire répondit : *Quand vous me donneriez 1,000 livres d'or et d'argent, je ne puis faire autre chose que ce que Dieu ordonne. Je vous promets seulement de juger selon les canons.*

Cependant le procès s'instruisit; Prétextat se laissa arracher des aveux par surprise, et se trouva ainsi condamné par ses propres paroles. Il fut donc, conformément aux canons, dépouillé du sacerdoce. Le roi aurait voulu un jugement plus sévère : il demandait qu'on déchirât la robe de l'évêque; qu'on prononçât des malédictions sur sa

tête, et qu'on souscrivît un jugement qui le privât à jamais de la communion; mais Grégoire de Tours se refusa encore à ce redoublement de rigueur qui n'était point écrit dans les canons, et sa voix l'emporta sur les poursuites de Chilpéric.

Le roi de Neustrie restitua la ville de Tours à Childebert II, roi d'Austrasie. On doit penser que Grégoire vit avec plaisir cette restitution, qui le rendait sujet de Childebert, car il avait toujours montré de l'intérêt pour ce prince. Il alla quelquefois le voir à Metz. Dans un de ces voyages, Childebert le chargea, si l'on en croit Lévesque de la Ravalière, de conclure avec Chilpéric un traité d'union contre Gontran, roi de Bourgogne. Grégoire, dit-il, s'acquitta avec zèle de sa mission, et ses rapports avec le roi de Neustrie ne se ressentirent en rien des différends qui les avaient divisés autrefois. Quel qu'ait été le caractère de notre auteur dans cette circonstance, Chilpéric ne voulut pas le laisser partir sans avoir reçu sa bénédiction. « Nous nous lavâmes les
« mains, dit Grégoire, je bénis le pain; nous en
« mangeâmes, le roi et moi, chacun la moitié;
« nous bûmes du vin, après quoi je me retirai (1). »
Nous voyons dans une autre occasion notre historien chargé par Childebert d'une mission

(1) *Hist. Franc.*, lib. vi, cap. 5.

importante auprès de Gontran; et c'est à lui qu'on doit ce traité, fameux dans notre histoire sous le nom de traité d'Andelot. Il nous en a lui-même conservé le texte (1). Il reçut encore quelques autres missions.

Il était naturel que l'évêque de Tours, l'un des successeurs de saint Martin, l'un des conseillers des rois francs, jouît d'une grande influence dans la Gaule; et il est facile de comprendre que cette influence dut plus d'une fois tourner à l'avantage de l'Église, et de la ville de Tours. Nous voyons en effet Grégoire, l'an 589, défendre avec fermeté les privilèges de ses concitoyens, et les faire triompher contre les entreprises du prince (2). Le roi Childebert avait ordonné qu'il serait fait un nouveau recensement dans son royaume, afin que les charges fussent réparties d'une manière plus égale et plus juste. Les officiers chargés de procéder à cette opération venaient de dresser le cadastre de la cité de Poitiers, lorsqu'ils se présentèrent dans la ville de Tours, pour y dresser également le rôle des contributions. Grégoire leur opposa alors l'immunité accordée à sa ville par les rois précédens. « Il est vrai, leur dit-il, que du « temps du roi Clotaire, il fut fait un recensement

(1) *Hist. Franc.*, lib. ix, cap. 20.

(2) *Ibid.*, lib. ix, cap. 30.

« de la ville de Tours, et que les registres furent
« portés au roi ; mais le roi les fit brûler par res-
« pect pour saint Martin. Le roi Caribert main-
« tint le peuple de Tours dans l'exemption dont il
« avait joui sous Clotaire. Après la mort de Ca-
« ribert, Sigebert posséda cette ville, et ne la
« chargea d'aucun impôt ; de même, depuis qua-
« torze ans que règne Childebert, il n'a rien exigé,
« et la ville n'a gémi sous le poids d'aucune impo-
« sition. Vous pouvez maintenant la soumettre au
« tribut ou ne le pas faire, mais prenez garde aux
« suites fâcheuses de votre entreprise. » Les offi-
ciers persistèrent néanmoins dans leur projet.
Grégoire, voyant qu'il ne pouvait vaincre leur ré-
solution, envoya des messagers au roi ; et à peine
ces messagers furent-ils arrivés près de Childebert,
qu'ils en obtinrent des lettres royales, portant
que, par respect pour saint Martin, le peuple de
Tours ne serait pas soumis au recensement.

Tous les détails dans lesquels je viens d'entrer
nous montrent, dans Grégoire de Tours, un
homme pieux et un homme public. Ce double ca-
ractère présida à la rédaction des ouvrages qu'il
nous a laissés. Son zèle à répandre la foi de Jésus-
Christ le porta naturellement à offrir en exem-
ple aux peuples la vie et les miracles des Pères,
des Martyrs, des Confesseurs ; et la part qu'il prit
aux affaires de son temps l'engagea sans doute

à nous transmettre les faits dont il avait eu connaissance, et auxquels même il avait souvent participé.

Les premiers ouvrages de Grégoire de Tours roulent tout entiers sur des sujets appartenant à la religion.

Il composa ensuite son *Histoire ecclésiastique des Francs*, qu'on regarde comme le dernier de ses écrits, parce que tous les autres sont cités dans celui-ci. Cette histoire peut être divisée en deux parties : dans la première, l'auteur écrit d'après le témoignage d'écrivains plus anciens, d'après des traditions, d'après des ouï-dire. Cette partie remonte au commencement du monde, et finit vers l'an 547 de J. - C. ; elle comprend les trois premiers livres de l'Histoire des Francs (1). La seconde, écrite d'après ce que l'auteur avait vu lui-même, commence à l'an 547, et finit à l'an 591 ; elle embrasse environ quarante-quatre ans, et remplit les sept derniers livres de la même Histoire.

Les critiques ont fait une autre distinction. Ils

(1) Il n'est pas tout-à-fait exact de dire que l'auteur ne fut pas contemporain d'une partie des événemens rapportés dans le III^e livre de son histoire ; car étant né en 559, il avait déjà huit ans en 547. Mais lorsqu'on écrit dans un âge mûr, on ne connaît guère que par les récits ou les écrits d'autrui, ou même par des ouï-dire, les événemens auxquels on a assisté dans son enfance.

ont considéré séparément : 1°. La partie qui précède l'établissement des Francs en Thuringe. Cette première partie , résumé confus et quelquefois entièrement erroné de l'histoire ancienne, serait pour nous sans intérêt si elle ne contenait quelques détails sur l'établissement du christianisme dans les Gaules. 2°. La partie qui date de l'établissement des Francs en Thuringe, et qui, descendant jusqu'à l'an 591, embrasse un intervalle de cent soixante-quatorze ans. Cette seconde partie fut composée, pour ses premiers temps, sur les écrits de Sulpice-Alexandre, de Renatus Profuturus Frigeridus, de Sidoine Apollinaire, de saint Remi, évêque de Reims, et d'après les Vies de quelques saints de ces temps-là; pour les temps intermédiaires, elle repose sur la tradition qui remontait, pour notre auteur, jusqu'au temps de son aïeul saint Grégoire. Enfin, pour les quarante ou cinquante dernières années, l'auteur racontait ce qu'il avait vu, ce qu'il avait fait, ou ce qu'il avait appris de ses contemporains. Il est bien peu de nations dont le berceau soit éclairé par autant de lumière.

Tout le monde est d'accord sur l'importance de l'Histoire de Grégoire de Tours. Elle se recommande surtout, à notre avis, par un double mérite : elle est le principal monument original qui nous fasse connaître les premiers actes de la nation française; et la vérité n'y est point, comme

il arrive si souvent dans les ouvrages du même genre, étouffée sous un amas de fables.

Que si l'on veut considérer l'ouvrage de Grégoire de Tours comme monument littéraire, il faudra reconnaître qu'une distance incalculable le sépare des beaux modèles que nous légua l'antiquité, soit pour le fond des pensées, soit pour la forme du langage. On trouvera le style lourd, monotone, incorrect, souvent barbare; mais quelquefois aussi empreint d'une simplicité qui n'est pas sans charme. On peut dire même que, si notre auteur retrace quelques unes des effroyables calamités de son temps, ce style lourd et monotone semble s'animer, et qu'il rappelle, en quelque sorte, celui des premiers auteurs chrétiens.

Il a été publié depuis long-temps plusieurs traductions de l'Histoire des Francs. Un écrivain dont le jugement est d'un grand poids, a dit des deux premières : « Deux traductions françaises de
« l'ouvrage de Grégoire de Tours ont été publiées,
« l'une en 1610, par Claude Bonnet, avocat au par-
« lement de Grenoble; l'autre en 1688, par l'abbé
« de Marolles. Elles sont l'une et l'autre extrême-
« ment fautives, et la première est souvent plus inin-
« telligible que l'original (1). » Savigny a traduit

(1) Voyez la *Notice sur Grégoire de Tours*, placée par M. Guizot à la tête du premier volume de son édition.

aussi, dans ses *Essais historiques sur les mœurs des Français*, les parties principales de l'Histoire des Francs, mais cette traduction, qui d'ailleurs n'est ni complète ni exacte, est pour ainsi dire ensevelie dans un recueil qui contient beaucoup d'autres ouvrages.

Enfin, M. Guizot publia une traduction de l'*Histoire ecclésiastique des Francs*, qu'il admit dans sa collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*; il lui donna le titre de *Mémoires de Grégoire de Tours*; et pour mettre, sans doute, la forme du livre en harmonie avec ce titre, il fit disparaître la division par chapitres, et ne conserva que rarement les notes par lesquelles D. Ruinart et D. Bouquet avaient cru devoir éclaircir de nombreux passages de son auteur; jugeant sans doute que ces notes pourraient sembler déplacées dans une collection de Mémoires. Quant à la traduction en elle-même, l'éloge le plus sincère que nous en puissions faire, c'est de dire qu'elle nous a été fort utile, et que nous nous sommes quelquefois permis d'en reproduire des phrases entières. Nous ajouterons que le style naturel et pur dans lequel elle est écrite, et qui décèle une plume exercée et facile, la fera toujours estimer, et lui méritera toujours des lecteurs. Elle ne se recommande pas moins, en général, sous le rapport de l'exactitude, et si nous

avons approché davantage du vrai sens de l'auteur, nous aimons à le dire, c'est à nos devanciers, et surtout à l'auteur de la traduction publiée par M. Guizot, que nous en sommes redevables; le principal mérite est ici pour nous d'être venus les derniers, *novissimi primi*.

Toutefois nous avons dû, très souvent, nous écarter du sens adopté par les divers interprètes de Grégoire de Tours, et notre traduction diffère essentiellement de toutes les autres dans une foule de passages. Pour ne parler ici que de celle qu'a publiée M. Guizot, la seule dont on doive aujourd'hui tenir compte, nous montrerons les différences principales que nous ont fournies une vingtaine de pages prises au hasard, par exemple, celles qui commencent le second livre de l'Histoire des Francs. On lit dans la traduction publiée par M. Guizot, p. 39 et 40 : *Eusèbe, Sévère, Jérôme et Orose, dans leurs chroniques, etc.... Passant donc sur ce qu'ont raconté ces auteurs, etc.* Nous avons pensé qu'il fallait dire comme le latin : Eusèbe, Sévère, Jérôme, dans leurs chroniques, et Orose, etc.; car Orose écrit une *Histoire* et non une *Chronique*; qu'il fallait dire encore : Après avoir jusqu'ici suivi les Histoires de ces auteurs, etc. (1).

(1) « Sic et Eusebius, Severus, Hieronymusque in Chronicis, atque Orosius, etc.... Venientes ergo per ante dictorum auctorum Historias, etc. » (11, *Prol.*)

La même traduction porte, p. 41 : *Long-temps tu as caché ta luxure sous les dehors de la piété d'un saint*. Selon nous, Grégoire de Tours a voulu dire : Long-temps saint Martin, par esprit de piété, a caché ta luxure (1). On trouve, p. 52 : *En 484, Hildéric lui succéda*; la date n'est point et ne pouvait être, au moins sous cette forme, dans le texte de Grégoire de Tours (2). P. 55 : *Il fut enterré près du rempart public*; nous avons dit près de la grande voie publique (3). *Les Huns étant sortis de Pannonie, vinrent à la ville de Metz, où ils arrivèrent, ainsi que quelques uns le rapportent, la veille du saint jour de Pâque*. Nous avons cru que la phrase devait être construite ainsi : Les Huns étant sortis de Pannonie, comme quelques uns le rapportent, vinrent à la ville de Metz, etc. (4). On lit dans l'édition de M. Guizot, p. 57, que les Orléanais, délivrés par Aétius, dont l'armée avait mis en fuite Attila, apprenant que ce roi des Huns se disposait à combattre dans les plaines de Méry, se préparèrent, de leur côté, à lui résister avec courage; tandis que, selon nous, il s'agit, non pas des Orléanais, mais de l'armée combinée des Romains,

(1) « *Diu pietas Sancti tuam celavit luxuriam.* » (II, 1.)

(2) Il y a tout simplement : « *Huic Childericus successit.* » (II, 5.)

(3) « *Juxta ipsum aggerem publicum est sepultus.* » (II, 5.)

(4) « *Igitur Chuni a Pannoniis egressi, ut quidam ferunt, in ipsa sancti Paschæ vigilia, ad Mettensem urbem..., perveniunt.* » (II, 6.)

des Visigoths et des Francs, qui se disposent, non pas seulement à résister avec courage au roi des Huns, mais bien à l'attaquer vigoureusement (1). Dans la même traduction, page 58, on fait dire à un saint, *qu'en faveur de la singulière piété de la femme d'Aétius, il a obtenu la vie de son mari*; le saint dit seulement qu'il a obtenu une *grâce immense pour la vie d'Aétius* (2). On lit, page 59 : *Le tyran Jean s'éleva à l'empire de Rome*. Notre auteur a dit, il nous semble, que, dans la ville de Rome, le tyran Jean s'éleva à l'empire (3). On lit, p. 60 : *qu'Aétius étant devenu gendre de Carpilion, commença, en qualité de comte des domestiques, à être chargé de l'administration du palais de Jean*. Il semble qu'il aurait fallu dire qu'Aétius, devenu gendre de Carpilion, ancien comte des domestiques, fut chargé de l'administration du palais de Jean (4). Il est dit, même page, qu'Aétius *ne s'écartait pas de son devoir par*

(1) « Ecce Aetius venit, et Theodorus Gotthorum rex, ac Thoris-modus filius ejus, cum exercitibus suis ad civitatem (scil. Aurelianum) adcurrunt, adversumque hostem ejiciunt repelluntque. Itaque liberata... civitate, Attilanem fugant, qui Mauriacum campum adiens, se præcingit ad bellum. Quod hi audientes, se contra eum viriliter præparant. » (II, 7.)

(2) « Sed tamen obtinui immensam pietatem pro vita illius. » (II, 7.)

(3) « Et apud urbem Romam tyrannum Johannem in imperium surrexisse. » (II, 8.)

(4) « Post hæc, Carpilionis gener, ex comite domesticorum, et Johannis curam palatii gerere cœpit. » (II, 8.)

de mauvais penchans ; il fallait dire, à notre avis, que les mauvaises instigations même ne pouvaient le faire dévier de son devoir (1). Il est dit, p. 61, que Valentinien, *siégeant sur son tribunal, fut surpris par-derrière et percé d'une épée par Occylla, trompette d'Aétius* ; nous croyons qu'il fallait dire, au contraire, qu'Occylla vint à lui en face, et le perça de son épée (2). On lit, même page, que Maxime, ayant perdu tout espoir de conserver l'empire, *restait dans Aquilée, presque privé de tout* ; le latin dit qu'il restait dans Aquilée, comme un homme qui a perdu l'esprit (3). Enfin, on trouve, p. 62 : *Les Francs, feignant d'être épouvantés, s'étaient retirés dans des bois très enfoncés, et avaient fait des abattis sur la lisière des forêts, après avoir incendié toutes les maisons, croyant, dans leur lâche sottise, que déployer contre ces murs leur fureur, c'était consommer leur victoire. Les soldats, chargés de leurs armes, passèrent la nuit dans l'inquiétude*. Nous croyons avoir mieux interprété l'original, en disant : « Les Francs, feignant d'avoir peur, s'étaient « reculés dans leurs forêts, dont ils avaient défendu

(1) « Nec impulsoribus quidem pravis ab instituto suo devians. » (11, 8.)

(2) « Occylla buccellarius Aetii ex adverso veniens, eum gladio perfodit. » (11, 8.)

(3) « Intra Aquileiam, amissa omni spe imperii, quasi amentem residere. » (11, 9.)

« l'approche par des abattis. Cependant les soldats romains, ayant livré toutes les maisons aux flammes, car ils croyaient sottement, par cet acte de lâcheté, consommer leur victoire, passent toute la nuit sur le qui-vive, chargés du poids de leurs armes (1). » Nous bornerons là nos observations.

Qu'il nous soit permis, en finissant, de remercier publiquement M. Guérard, que le conseil de la Société de l'Histoire de France a nommé son commissaire pour l'édition de Grégoire de Tours, du soin et de l'intérêt avec lequel il a bien voulu suivre et revoir notre travail.

(1) « *Franci enim simulato metu, se in remotiores saltus receperant, concidibus per extrema silvarum procuratis. Itaque universis domibus exustis, in quas sævire stoliditas ignava victoriæ consummationem reponebat, noctem sollicitam milites sub armorum onere duxerant.* » (II, 9.)



PRÉFACE.

LA culture des lettres s'éteignant, ou plutôt périssant dans les villes des Gaules, pendant que le bien et le mal s'y commettaient également, que s'y déchaînait la férocité des barbares, ou la fureur des rois, que les églises étaient attaquées par les hérétiques, et défendues par les catholiques; pendant que la foi chrétienne, fervente encore dans le plus grand nombre, se refroidissait chez quelques uns, que les églises étaient enrichies par des hommes pieux, et dépouillées par des impies, et qu'il ne pouvait se trouver un seul grammairien savant dans la dialectique pour retracer toutes ces choses, soit en prose, soit en vers; la plupart en gémissaient souvent, disant : « Malheur à notre temps, car l'étude des lettres a péri parmi nous, et l'on ne rencontre plus personne qui puisse mettre par écrit les événemens présens. » Ces plaintes et d'autres semblables, répétées chaque jour, m'ont décidé à transmettre aux temps à venir la mémoire du passé; et, bien que parlant un langage inculte, je n'ai pu taire cependant ni les entreprises des méchans, ni la vie des hommes de bien. Ce qui m'a surtout excité, c'est que j'ai souvent ouï dire parmi nous que peu d'hommes comprennent un rhéteur qui parle en philosophe; presque tous, au contraire, un narrateur parlant comme le vul-

gaire. J'ai cru convenable aussi, pour la supputation des années, de commencer à la création du monde mon premier livre, dont j'ai indiqué ci-dessous les chapitres. (1)

(1) Dans les manuscrits de Grégoire de Tours, les sommaires des chapitres de chaque livre sont placés en avant du titre de ce livre; ceux des chapitres du premier livre suivent en effet la préface, qui, du reste, manque dans plusieurs des manuscrits; mais elle est rapportée en entier à la tête de *l'Histoire abrégée des Francs* attribuée à Frédégaire.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS,

PAR

GEORGES FLORENT GRÉGOIRE,

ÉVÊQUE DE TOURS,

EN DIX LIVRES.

LIVRE PREMIER.

SOMMAIRES DES CHAPITRES DU LIVRE PREMIER.

1. De la création d'Adam et d'Ève, et des traits d'Adam. —
2. Caïn tue son frère Abel. — 3. Énoch le juste ; comment il est enlevé par Dieu. — 4. Du déluge, de Noé, de l'arche, de la colère de Dieu et de la supputation des générations. — 5. De la postérité de Noé et de ses fils , particulièrement de Chus , fils de Cham , inventeur de la magie et de l'idolâtrie. — 6. De la tour de Babel , et de la confusion des langues. — 7. De l'origine , de la naissance et de la vie d'Abraham ; de Ninus. — 8. D'Isaac , d'Ésaü et de ses fils ; de Job. — 9. De Jacob et de ses fils , et de Joseph en Égypte. — 10. De la nature du Nil , et du passage de la mer Rouge. — 11. Des fils d'Israël dans le désert , et de leur entrée dans la terre promise ; de Josué. — 12. Des rois des Juifs. — 13. De Salomon , et de l'édification du temple. — 14. Comment le royaume d'Israël fut divisé , à cause de la dureté de Roboam ; de la captivité de Babylone , et des prophètes de ces temps-là. — 15. Du retour des Juifs de Babylone , jusqu'à la naissance du Christ. — 16. Des rois des autres nations. — 17. Des empereurs romains , et du temps où fut fondée la ville de Lyon. — 18. De la nati-

vité de notre Sauveur ; des présens des mages , et du massacre des enfans. — 19. De la prédication du Christ , de ses miracles et de sa passion. — 20. De Joseph d'Arimathie , qui l'ensevelit. — 21. Du vœu de l'apôtre Jacques. — 22. Du jour de la résurrection du Seigneur. — 23. De l'ascension du Seigneur , et de la mort de Pilate et d'Hérode. — 24. Pierre vient à Rome , et souffre le martyre pour le Christ ; de Néron , de Jacques , de Marc et de Jean l'évangéliste. — 25. De la persécution sous Trajan. — 26. De l'origine des hérésies et des schismes. — 27. Des martyrs Photin (1) et Irénée. — 28. De la persécution sous Dèce ; des sept personnes envoyées dans les Gaules pour y prêcher la foi. — 29. De la conversion des Biturigiens. — 30. De la persécution sous Valérien et Gallien ; de Chrocus et du temple d'Auvergne. — 31. De quelques autres martyrs. — 32. Du martyr Privat et du tyran Chrocus. — 33. De la persécution sous Dioclétien. — 34. De Constantin-le-Grand , du bienheureux saint Martin , et de la découverte de la croix du Seigneur. — 35. Du règne de Constance. — 36. De l'arrivée de saint Martin ; de Mélanie. — 37. De la mort de l'empereur Valens. — 38. De Théodose et de son empire ; mort du tyran Maxime. — 39. D'Urbicus , évêque d'Auvergne. — 40. De saint Hillide , et de son successeur à l'épiscopat. — 41. De saint Népotion , également évêque d'Auvergne. — 42. De la chasteté et de la sépulture des *Deux-Amans*. — 43. De la mort de saint Martin.

PROLOGUE.

DEVANT écrire les guerres des rois avec les nations ennemies , des martyrs avec les païens , des églises avec les hérétiques , je veux d'abord exposer ma croyance , afin que ceux qui me liront ne doutent point que je sois catholi-

(1) Lisez *Pothin*. Voyez au chap. 27 de ce premier livre , la note relative à ce martyr.

que. J'ai voulu aussi, à cause de ceux qui s'effraient de la fin prochaine du monde, montrer clairement, par un relevé extrait des chroniques et des histoires, combien il s'est écoulé de temps depuis la création. Mais avant tout, je demande grâce à mes lecteurs pour les fautes que j'aurai pu faire, dans les lettres ou dans les syllabes, contre la grammaire, dont les règles ne me sont pas très bien connues, m'étant appliqué seulement à retenir, sans déguisement, sans hésitation, ce dont l'Église prêche la croyance; car je sais que l'homme coupable de péchés peut, par une foi pure, obtenir grâce auprès de notre Seigneur.

Je crois donc en Dieu, le Père tout puissant; je crois en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur Dieu, né du Père, non créé; je crois qu'il a toujours été avec le Père, non depuis un temps, mais antérieurement à tous les temps; car celui-ci ne pouvait être appelé Père s'il n'avait un Fils, et il ne pouvait y avoir un Fils s'il n'y avait un Père. Ceux qui disent : *Il était quand il n'était pas* (1), je les repousse avec horreur, et j'affirme qu'ils sont rejetés du sein de l'Église. Je crois que le Christ est le Verbe du Père, par qui toutes choses ont été faites. Je crois qu'il est le Verbe fait chair, et que, par sa mort, le monde a été racheté; je crois qu'en lui c'est l'Homme, et non le Dieu, qui a été soumis à la passion. Je crois qu'il est ressuscité le troisième jour, qu'il a délivré l'homme perdu, qu'il est monté au ciel, où il est assis à la droite du Père, et d'où il viendra juger les vivans et

(1) Les Pères réunis à Nicée ajoutèrent, contre les ariens, ces mots à leur symbole. En conséquence, il faut, si je ne me trompe, après *il était quand il n'était pas* (*erat quando non erat*), ajouter *etc.* (Ruinart.)

les morts. Je crois que le Saint-Esprit a procédé du Père et du Fils, qu'il n'est ni inférieur ni postérieur à eux, mais leur égal; qu'il est Dieu de toute éternité avec le Père et le Fils, qu'il est consubstantiel à eux en nature, égal en toute-puissance, co-éternel en essence, en sorte qu'il n'a jamais existé sans le Père et le Fils, et qu'il n'est inférieur ni au Père ni au Fils. Je crois que cette sainte Trinité subsiste dans la distinction des personnes; et qu'autre est la personne du Père, autre celle du Fils, autre celle du Saint-Esprit. Je confesse dans cette Trinité une seule Divinité, une seule puissance, une seule essence. Je crois que la bienheureuse Marie, vierge avant l'enfantement, est vierge encore après. Je crois que l'âme est immortelle, mais cependant qu'elle ne participe point de la divinité. Enfin, je crois fidèlement tout ce qui a été établi par les trois cent dix-huit évêques assemblés en concile à Nicée. Touchant la fin du monde, je crois ce que j'ai appris de nos pères, c'est-à-dire que l'Antechrist introduira d'abord la circoncision, se donnant pour le Christ; ensuite il placera sa statue dans le temple de Jérusalem pour la faire adorer, comme nous lisons que l'a dit le Seigneur : *Vous verrez l'abomination de la désolation dans le lieu saint* (1). Mais le Seigneur lui-même fait voir que ce jour est inconnu à tous les hommes, lorsqu'il dit : *Quant à ce jour ou à cette heure-là, nul ne les sait, ni les anges qui sont dans le*

(1) Évang. de S. Matth., chap. 24, vers. 15. Toutes les fois que Grégoire de Tours a cité la Bible conformément à la version de la Vulgate, j'ai suivi la traduction de Lemaistre de Sacy. Mais il arrive souvent, ou qu'il cite une version différente, ou même qu'il ne donne que l'esprit de la Bible : alors je traduis son texte, parce que je pense qu'il faut, avant tout, conserver la fidélité à l'original.

ciel, ni le fils, mais le Père seul (1). Et ici nous répondons aux hérétiques qui nous attaquent, et soutiennent que le Fils est inférieur au Père, puisqu'il ignore ce jour. Qu'ils sachent donc que ce fils est le peuple chrétien, duquel Dieu a dit : *Je serai leur père, et ils seront mes fils* (2). S'il eût voulu parler de son Fils unique, il n'eût jamais, en effet, placé les anges avant lui, et il dit : *Ni les anges qui sont dans le ciel, ni le fils*; ce qui montre qu'il s'agit ici, non de son Fils unique, mais de son peuple adoptif. Notre fin, c'est le Christ lui-même, qui, dans son inépuisable bonté, nous accordera la vie éternelle, si nous nous convertissons à lui.

La supputation des années du monde et leur enchaînement sont clairement exposés dans les chroniques d'Eusèbe, évêque de Césarée, et du prêtre Jérôme; Orose, apportant le plus grand soin au même sujet, a donné aussi l'ensemble des années écoulées depuis le commencement du monde jusqu'à son temps; Victorius a fait la même chose dans ses recherches pour déterminer la fête solennelle de Pâques (3). Nous aussi, à l'exemple de ces écrivains, nous tâcherons, si Dieu nous prête son appui, de calculer la suite des années écoulées depuis la création du premier homme jusqu'au temps présent; ce que nous pourrons plus facilement faire, si nous commençons par Adam.

I. Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre dans son Christ, qui est le principe de toutes choses, c'est-à-dire dans son Fils; et après avoir créé les élémens

(1) Evang. de S. Marc, chap. 13, vers. 32.

(2) Deuxième Épît. de S. Paul aux Corinth., chap. 6, vers. 18.

(3) Voyez, à la fin du volume, *Éclairciss. et observ.* (Note a.)

du monde, il prit une motte d'un fragile limon, et en forma l'homme à son image et à sa ressemblance, et souffla sur sa face le souffle de la vie, et l'homme fut fait en âme vivante. Pendant qu'il dormait, Dieu lui ôta une côte, et en forma une femme, qui fut nommée Ève. Il n'est point douteux que ce premier homme, Adam, n'eût avant son péché les traits du Seigneur notre Rédempteur; car tandis que Jésus-Christ, s'endormant dans le sommeil de la passion, faisait sortir de son côté de l'eau et du sang, il se représenta l'Église vierge et immaculée, rachetée par ce sang, purifiée par cette eau, n'ayant ni tache ni ride; c'est-à-dire lavée par l'eau à cause de ses taches, étendue sur la croix à cause de ses rides. Ces premières créatures humaines vivaient heureuses au milieu des délices du paradis, lorsque, séduites par la ruse du serpent, elles transgressèrent les préceptes divins. Rejetées dès lors de cette demeure céleste, elles furent abandonnées aux peines et aux travaux du monde.

II. La femme ayant été visitée par son compagnon, conçut et enfanta deux fils. Mais tandis que Dieu reçoit favorablement le sacrifice de l'un, l'autre, excité par l'envie, s'irrite, attaque son frère et le tue; et par l'effusion de ce sang fraternel, devient le premier parricide.

III. Dès lors, toute la race se précipita dans des crimes abominables, à l'exception d'Énoch le juste, qui, marchant dans les voies de Dieu, fut, à cause de sa justice, enlevé par le Seigneur lui-même du milieu de ce peuple de pécheurs; car nous lisons : *Énoch marcha avec Dieu, et il ne parut plus, parce que Dieu l'enleva.* (1)

(1) Genèse, chap. 5, vers. 24.

IV. Le Seigneur donc, irrité contre les iniquités d'un peuple qui ne marchait pas dans ses voies, envoya le déluge, et l'inondation détruisit toute âme vivante sur la surface de la terre. Dieu conserva seulement dans l'arche, pour renouveler le genre humain, Noé, qui n'avait cessé de le servir fidèlement et qui reproduisait son image, avec sa femme, et les femmes de ses trois fils. Les hérétiques nous attaquent ici, et nous demandent pourquoi l'Écriture sainte représente le Seigneur irrité. Qu'ils sachent donc que notre Seigneur ne s'irrite pas à la manière des hommes; il s'émeut pour effrayer, il chasse pour rappeler, il s'irrite pour corriger. Je ne doute point que cette image de l'arche ne représente celle de l'Église notre mère. Celle-ci passant, en effet, au travers des flots et des écueils du monde, nous présente un refuge dans son sein maternel, nous offre ses embrassemens et sa protection contre les maux qui nous menacent.

Depuis Adam jusqu'à Noé, il y a dix générations, savoir : Adam, Seth, Énos, Caïnan, Malaleel, Jared, Énoch, Mathusala, Lamech, Noé. Ces dix générations occupent mille deux cent quarante-deux ans. Adam fut enterré dans la terre d'Énachim, qu'on appelait auparavant Ebron, ce qu'exprime évidemment le livre de Josué. (1)

V. Après le déluge, Noé avait donc trois fils, Sem, Cham et Japhet. De Japhet sortirent plusieurs nations, de même de Cham, de même de Sem. Et, comme le dit l'histoire des temps anciens, c'est d'eux que s'est formé le genre humain dispersé sous tous les points du ciel. Le pre-

(1) « Hébron s'appelait auparavant Cariath-Arbé... Toutes les guerres cessèrent alors dans la terre de Chanaan. » Josué, chap. 14, vers. 15.

mier né de Cham fut Chus, qui, inspiré par le démon, devint le premier inventeur de toute la magie et de l'idolâtrie. Le premier, à l'instigation du diable, il façonna une petite statue pour l'adorer. Au moyen de son pouvoir trompeur, il montrait aux hommes des étoiles et du feu tombant du ciel. Il passa chez les Perses, qui le nommèrent Zoroastre, c'est-à-dire étoile vivante. Ces peuples, ayant reçu de lui l'usage d'adorer le feu, prétendent qu'il fut lui-même consumé par le feu céleste, et lui rendent un culte divin.

VI. Lorsque les hommes, qui s'étaient multipliés, se furent dispersés par toute la terre, les uns, sortis de l'Orient, trouvèrent les champs fertiles de Sennaar. Ayant bâti là une ville, ils s'efforcèrent de construire une tour qui atteignît jusqu'au ciel; mais Dieu, portant la confusion dans leur vain projet, et dans leur langue, et au milieu d'eux-mêmes, les dispersa sur tous les points du vaste univers. La ville fut nommée Babel, c'est-à-dire confusion, parce que c'est là que Dieu mit la confusion dans leur langage. C'est la ville de Babylone, bâtie par le géant Nembrod (1), fils de Chus. Comme le rapporte l'histoire d'Orose (2), elle fut disposée en carré dans une plaine admirable; ses murs, bâtis de brique et de bitume, ont cinquante coudées d'épaisseur et deux cents de hauteur; ils ont quatre cent soixante-dix stades de circuit; chaque stade vaut cinq *aripennes* (3); chacun de ses côtés a vingt-

(1) Ce passage de Grégoire de Tours est un peu obscur. Il fallait dire que la ville de Babel fut l'origine de celle de Babylone. On retrouve, à côté de la petite ville moderne de Hillah, les ruines de cette cité, qui sont particulièrement connues, a-t-on dit, sous le nom de *Bir's-Nemrod*, ou bourg de Nemrod.

(2) Oros., *Hist., lib. II, cap. 7.*

(3) Voyez à la fin du volume, *Éclairciss. et observ. (Note b.)*

cinq portes, ce qui fait cent portes en tout. Les battans de ces portés, d'une grandeur merveilleuse, sont formés d'airain fondu. Le même historien raconte encore beaucoup de choses sur cette ville, et il ajoute que, malgré toute sa magnificence, elle n'en fut pas moins prise et renversée.

VII. Le premier fils de Noé fut Sem, duquel, à la dixième génération, naquit Abraham; savoir : Noé, Sem, Arphaxad, Salé, Heber, Phaleg, Reü (1), Sarug (2), Tharé, qui engendra Abraham. On compte pendant ces dix générations, c'est-à-dire depuis Noé jusqu'à Abraham, neuf cent quarante-deux ans (3). Dans ce temps régnait Ninus, qui bâtit la ville qu'il appela Ninive (4), à laquelle le prophète Jonas donne une étendue égale à trois journées de chemin (5). C'est dans la quarante-troisième année du règne de Ninus que naquit Abraham, et c'est à Abraham que commence notre foi : c'est à lui que furent faites de nouvelles promesses; c'est à lui que le Christ notre Seigneur fit connaître, en changeant la victime du sacrifice, qu'il naîtrait et qu'il souffrirait pour nous; le Seigneur en effet dit lui-même dans l'Évangile : *Abraham a désiré avec ardeur de voir mon jour : et il l'a vu, et il a été rempli de joie* (6). Sévère rapporte dans sa chro-

(1) Plusieurs manuscrits portent *Falec, Ragau*.

(2) Entre Sarug et Tharé, la Genèse (chap. 11, vers. 22, 24) place Nachor. (Guizot.)

(3) D. Ruinart a fait remarquer que le manuscrit de Corbie porte 900, et celui de l'abbaye du Bec 945.

(4) La Genèse (chap. 10, vers. 11) en attribue la fondation à Assur, les Grecs à Ninus.

(5) Jonas, chap. 3, vers. 3.

(6) Évang. de saint Jean, chap. 8, vers. 56.

nique (1) que le sacrifice offert par Abraham eut lieu sur le mont Calvaire, où Jésus-Christ fut crucifié; et c'est encore aujourd'hui l'opinion commune dans la ville de Jérusalem. Sur cette montagne, s'éleva la croix sainte où fut attaché notre Rédempteur, et d'où coula son sang divin. Abraham reçut le signe de la circoncision; ce qui montre que ce qu'il porta sur son corps, nous devons le porter dans notre cœur, car le Prophète dit : *Ayez soin de vous circoncire pour votre Dieu, et de circoncire votre cœur* (2). Il dit encore : *Ne suivez point les dieux étrangers* (3). Et encore : *Tout incirconcis de cœur n'entrera point dans mon sanctuaire* (4). Dieu, ayant ajouté une syllabe au premier nom d'Abraham, l'appela père de plusieurs nations. (5)

VIII. Abraham, à l'âge de cent ans, engendra Isaac; et Isaac, dans la soixantième année de son âge, eut de Rébecca deux fils jumaux. Le premier fut Esaü, nommé aussi Edom, c'est-à-dire fait de terre; par gourmandise, il vendit son droit d'aînesse. C'est le père des Iduméens; Jobab en descendit à la quatrième génération, savoir : Esaü, Raguel, Zara, Jobab, aussi appelé Job (6). Celui-ci vécut deux cent quarante-neuf ans. Dans sa quatre-vingtième année (7) il fut délivré de ses infirmités; après

(1) Voyez à la fin du vol., *Éclairciss. et observ.* (Note c.)

(2) Deutér., chap. 10, vers. 16.

(3) Jérém., chap. 35, vers. 15.

(4) Ézéchiél, chap. 44, vers. 9.

(5) Le nom d'*Abram*, c'est-à-dire *père élevé*, fut changé en celui d'*Abraham*, c'est-à-dire *père élevé de la multitude*. (Genèse, chap. 17, vers. 5.)

(6) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note d.)

(7) Quelques manuscrits portent 89; mais 89 et 170 feraient 259. Le manuscrit de l'abbaye du Bec porte, *vixit an. 248.* (Ruinart.)

sa guérison, il vécut cent soixante-dix ans (1), et il eut le bonheur de recouvrer le double de ses richesses, et d'obtenir autant de fils qu'il en avait perdu.

IX. Le second fils d'Isaac fut Jacob, chéri de Dieu, comme le dit le Seigneur par la bouche du Prophète : *J'ai aimé Jacob, et j'ai haï Esau* (2). Après sa lutte contre un ange, Jacob fut nommé Israël (3), et de ce nom vint celui d'Israélites. Il engendra douze patriarches qui sont : Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Zabulon, Dan, Nephthali, Gad et Asser. Après ceux-ci Jacob, dans la quatre-vingt-douzième année de son âge, eut de Rachel, Joseph, qu'il chérit par-dessus tous ses autres fils. Il eut aussi de Rachel, Benjamin, qui fut le dernier de tous. Joseph, à l'âge de seize ans, image du Rédempteur, eut des songes qu'il raconta à ses frères : dans un de ces songes, il liait des gerbes que les gerbes de ses frères adoraient ; une autre fois, il avait vu tomber devant lui le soleil et la lune avec onze étoiles. Cela fit naître chez ses frères une grande haine contre lui ; de sorte qu'enflammés de jalousie, ils le vendirent pour vingt (4) pièces d'argent à des Ismaélites qui se rendaient en Égypte. Mais eux-mêmes, pressés par la famine, s'étant retirés dans ce pays, ils y furent reconnus par Joseph, que de leur côté ils ne reconnurent point. Joseph cependant, après leur avoir fait subir de longues épreuves, après s'être fait amener Benjamin, qui était né aussi de sa mère Rachel, se découvrit enfin à ses frères. Ensuite

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note e.)

(2) Malach., chap. 1, vers. 2 et 5.

(3) C'est-à-dire *fort contre Dieu*. Genèse, chap. 32, vers. 28.

(4) Plusieurs manuscrits de Grégoire de Tours portent *trente*.

tous les Israélites descendirent en Égypte, où, grâce à Joseph, ils jouirent de la faveur du Pharaon. Là mourut Jacob, après avoir béni ses fils. Mais il fut enseveli dans le tombeau de son père Isaac, dans la terre de Chanaan. Après la mort de Joseph, et du Pharaon, toute la race des Israélites fut réduite en servitude, d'où la retira Moïse après les dix plaies d'Égypte, le Pharaon régnant ayant été englouti dans la mer Rouge. (1)

X. Et comme plusieurs auteurs ont longuement parlé du passage de cette mer, il m'a paru convenable de dire ici quelque chose et de la position de la mer elle-même, et du passage qui s'y effectua. Le Nil, comme tout le monde le sait, court à travers l'Égypte, et l'arrose par ses débordemens; de là le nom d'habitans du Nil donné aux Égyptiens. Un grand nombre de voyageurs qui ont parcouru les bords de ce fleuve rapportent qu'ils sont maintenant couverts de saints monastères (2). Sur ses bords est bâtie la ville de Babylone, non pas celle dont nous avons déjà parlé, mais une autre Babylone (3) où Joseph construisit, en pierres carrées et en moellons, des greniers d'un travail admirable; ces greniers, spacieux par le bas, resserrés par le haut, ne laissent passage au blé qu'on y jette que par une

(1) D. Ruinart a fait remarquer que le manuscrit de Royaumont portait : *Joseph étant mort, toute la race des Israélites fut réduite en servitude par le Pharaon*; et il dit que c'est là la vraie leçon. C'est celle qu'a suivie M. Guizot. Mais alors pourquoi D. Ruinart, et après lui D. Bouquet, ne la faisaient-ils pas passer dans le texte? J'ai ajouté au second membre de la phrase le mot *régnant*, qui m'a paru nécessaire pour en préciser le sens.

(2) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note f.)

(3) *Idem.* (Note g.)

petite ouverture (1). On les voit encore aujourd'hui. C'est de cette ville que partit le roi d'Égypte avec une armée de chars et un grand nombre de fantassins pour se mettre à la poursuite des Hébreux. Le fleuve du Nil venant de l'orient (2), court à l'occident vers la mer Rouge (3) : un étang ou un bras de cette mer s'avance de l'occident vers l'orient. Il a environ cinquante milles de long, et dix-huit milles de large (4). A la tête de cet étang a été bâtie la ville de Clysma (5), non à cause de la fertilité du lieu, car il n'est rien de plus stérile, mais à cause du port, dont la commodité attire les vaisseaux venant de l'Inde. Les marchandises débarquées là sont répandues par toute l'Égypte. Les Hébreux s'étant, à travers le désert, dirigés vers cet étang, parvinrent jusqu'à la mer; et trouvant là de l'eau douce, ils y établirent leur camp. Ils se reposèrent donc dans ce lieu resserré entre les déserts et la mer, ainsi qu'il est écrit : *Pharaon, apprenant qu'ils étaient renfermés entre la mer et le désert, et qu'il n'y avait point de chemin par où ils pussent s'échapper, se mit à leur poursuite* (6). Et comme l'armée approchait, et que le peuple s'adressait à grands cris à Moïse, celui-ci, par l'ordre de Dieu, étendant sa baguette sur la mer, les flots se divisèrent, et les Hébreux marchant à see, et, comme le dit l'Écriture, *ayant l'eau à droite et à gauche qui leur servait comme d'un mur* (7), arrivèrent entièrement saufs, conduits par Moïse, sur le rivage qui s'étend le long du mont Sinaï (8), tandis que

(1, 2, 5, 4, 5) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Notes *h, i, j, k, l.*)

(6) Exode, chap. 14, vers. 3.

(7) Exode, chap. 14, vers. 22.

(8) Montagne située en Arabie, entre les deux bras de la mer Rouge.

les Égyptiens étaient submergés par les flots. Comme nous l'avons dit, on raconte beaucoup de choses touchant ce passage; pour nous, nous avons eu soin de rapporter ici ce que nous tenons pour vrai de la bouche des savans, ou des personnes mêmes qui ont visité les lieux. Ils disent que les sillons tracés par les roues des chars subsistent encore aujourd'hui, et qu'on les distingue au fond de la mer, autant qu'il est possible d'y voir; que si l'agitation des eaux vient à les recouvrir un peu, le calme les remet, par la volonté de Dieu, dans leur ancien état. D'autres prétendent que les Israélites ayant fait dans la mer un léger circuit, revinrent à la même rive d'où ils étaient partis; d'autres assurent qu'ils passèrent tous par un même chemin; quelques uns, au contraire, que devant chaque tribu s'ouvrit un chemin particulier, abusant de ce témoignage du psaume : *Il divisa la mer Rouge en sentiers* (1). Mais, selon nous, il faut entendre ces sentiers d'une manière figurée et non à la lettre, car dans le monde, qu'on appelle figurément une mer, il y a beaucoup de sentiers, et nous ne pouvons tous passer à la vie future en même temps et par la même voie. Les uns, en effet, y passent à la première heure : ce sont ceux qui, régénérés par le baptême, peuvent conserver leur chair exempte de toute souillure jusqu'à leur sortie de la vie. D'autres à la troisième heure : ce sont ceux qui se convertissent dans un âge plus avancé. D'autres enfin à la sixième : ce sont ceux qui modèrent la violence de leurs désirs charnels. Et à chacune de ces heures, comme le dit l'Évangéliste (1), tous sont loués

(1) Psaume 135, vers. 15.

(2) Evang. de saint Matth., chap. 20.

pour travailler selon leur foi propre à la vigne du Seigneur. Tels sont les sentiers par lesquels on traverse cette mer. Quant à cette opinion, que les Israélites venus jusqu'à la mer opérèrent leur retour en côtoyant l'étang dont nous avons parlé, elle est fondée sur ces paroles de Dieu à Moïse : *Qu'ils retournent et qu'ils campent devant Phihahiroth* (1), *qui est entre Magdal et la mer, vis-à-vis de Béelsephon* (2). Il n'est point douteux que ce passage de la mer et la colonne de nuée ne soient l'image de notre baptême, car le bienheureux apôtre Paul a dit : *Je ne veux pas que vous ignoriez, mes frères, que nos pères ont tous été sous la nuée; qu'ils ont tous été baptisés sous la conduite de Moïse dans la nuée et dans la mer* (3). Quant à la colonne de feu, elle représente le Saint-Esprit.

Depuis la naissance d'Abraham jusqu'à la sortie d'Égypte des fils d'Israël, ou jusqu'au passage de la mer Rouge, qui eut lieu la quatre-vingtième année de Moïse, on compte quatre cent soixante-deux ans. (4)

XI. Après cela, les Israélites restèrent quarante ans dans le désert; ils y reçurent des lois; ils y furent éprouvés; ils y vécurent de la nourriture des anges. Puis, après avoir reçu la loi, ils traversèrent le Jourdain avec Josué, et obtinrent la terre de promission.

XII. Après la mort de Josué, les Hébreux ayant abandonné les préceptes divins, subissent plusieurs fois la ser-

(1) Sur le bord du golfe Héroopolite (golfe de Suez), près du lieu où fut bâti Clysmā.

(2) Exode, chap. 14, vers. 2.

(3) Première Épître de saint Paul aux Corinthiens, chap. 10, vers 1, 2.

(4) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note m.)

vitute étrangère. Mais lorsque, convertis, ils gémissent, le Seigneur leur envoie des hommes forts dont le bras les délivre. Ensuite ayant, par l'entremise de Samuel, demandé à Dieu un roi (comme en ont les autres nations), ils reçoivent d'abord Saül, ensuite David.

Depuis Abraham jusqu'à David, il y a quatorze générations, savoir : Abraham, Isaac, Jacob, Juda, Pharès, Esrom, Aram, Aminadab, Naason, Salmon, Booz, Obeth, Jessé, David. David eut Salomon de Bersabée. Celui-ci fut élevé au trône par le prophète Nathan, par son frère et par sa mère.

XIII. David étant mort, et Salomon ayant commencé à régner, le Seigneur lui apparut, et lui promit de lui accorder ce qu'il demanderait. Mais lui, méprisant les richesses de la terre, préféra la sagesse. Le Seigneur l'approuva, et lui dit : *Parce que vous n'avez point demandé les royaumes du monde, ni ses richesses, mais que vous avez demandé la sagesse, vous la recevrez. Il n'y a jamais eu d'homme avant vous qui vous ait égalé, et il n'y en aura point après vous qui vous égale* (1). Et cela fut confirmé dans la suite, par le jugement que le roi porta entre deux femmes qui se disputaient un enfant. Ce même Salomon éleva au nom du Seigneur un temple d'un travail admirable, enrichi d'une si grande quantité d'or et d'argent, de bronze et de fer, que quelques uns disent que jamais dans le monde il ne fut construit un semblable édifice.

Depuis la sortie d'Égypte des fils d'Israël jusqu'à l'édification du temple, qui eut lieu la septième année du

(1) Rois, liv. III, chap. 3, vers. 11, 12.

règne de Salomon, on trouve quatre cent quatre-vingts ans, comme l'atteste l'Histoire des Rois.

XIV. Après la mort de Salomon, le royaume fut, à cause de la dureté de Roboam, divisé en deux parties. Deux tribus restèrent à Roboam, et formèrent ce qu'on appela le royaume de Juda : Jéroboam eut dix tribus qui composèrent le royaume d'Israël. Après cela, les Hébreux tombèrent dans l'idolâtrie, et n'en purent être retirés ni par les prédictions, ni par la mort des prophètes, ni par la ruine de leur patrie, ni même par celle de leurs rois, jusqu'à ce qu'irrité contre eux, le Seigneur suscita Nabuchodonosor, qui les emmena, avec tous les ornemens du temple, captifs à Babylone. Dans cette captivité, figurent Daniel, le grand prophète, qui resta sain et sauf parmi des lions affamés, et ces trois jeunes gens qui demeurèrent couverts de rosée au milieu du feu. Ezéchiel prophétisa, et le prophète Esdras vint au monde pendant la même captivité.

Depuis David jusqu'à la ruine du temple, et la captivité de Babylone, il y a quatorze générations, savoir : David, Salomon, Roboam, Abia, Asa, Josaphat, Joram, Ozias, Joatham, Achaz, Ezéchias, Manasses, Amon, Josias; et ces quatorze générations embrassent trois cent soixante-un ans (1). Les Israélites furent délivrés de la captivité par Zorobabel, qui dans la suite rétablit et le temple et la ville. Cette captivité, comme je le pense, présente l'image de la captivité dans laquelle est entraînée l'âme pécheresse, qui, si elle n'est délivrée par Zorobabel,

(1) La plupart des manuscrits portent ce chiffre. Celui de l'abbaye du Bec porte 340; celui de Corbie, 390; un autre 461.

c'est-à-dire par le Christ, restera condamnée à un exil affreux. Et, en effet, le Seigneur dit lui-même dans l'Évangile : *Si le Fils vous met en liberté, vous serez véritablement libres* (1). Pour moi, je le supplie de se bâtir en nous-mêmes un temple dans lequel il daigne habiter, où la foi reluit comme l'or, où l'éloquence de la prédication brille comme l'argent, où tous les ornemens du temple visible éclatent dans la pureté de nos sentimens; qu'il couronne enfin nos bonnes intentions d'un salutaire effet, parce que : *Si le Seigneur ne bâtit une maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent* (2). On compte que cette captivité dura soixante-seize ans.

XV. Les Israélites ramenés par Zorobabel, comme nous l'avons dit, tantôt murmurent contre Dieu, tantôt se prosternent aux pieds des idoles, ou s'abandonnent aux abominations et à toutes les pratiques des gentils. Pendant qu'ils méprisent les prophètes de Dieu, ils sont livrés aux nations, subjugués, taillés en pièces, jusqu'à ce que le Seigneur lui-même, annoncé par la voix des patriarches et des prophètes, descendant, par le moyen du Saint-Esprit, dans le sein de la Vierge Marie, daigne naître pour la rédemption de ce peuple comme de tous les peuples de la terre.

Depuis la transmigration jusqu'à la naissance du Christ, il y a quatorze générations, savoir : Jechonias, Salathiel, Zorobabel, Abiud, Eliachim, Azor, Sadoc, Achim (3), Eliud, Eléazar, Mathan, Jacob, Joseph époux de Marie,

(1) Évang. selon saint Jean, chap. 8, vers. 36.

(2) Psaume 126, vers. 1.

(3) Ou Joachim.

de laquelle naquit notre Seigneur Jésus-Christ : Joseph forme la quatorzième. (1)

XVI. Mais afin de montrer que nos connaissances ne se bornent pas au peuple hébreu, rappelons les autres empires, disons quels ils furent et à quelle époque de l'histoire des Israélites ils répondent. Au temps d'Abraham, Ninus régnait sur les Assyriens; Europs chez les Sicyoniens; chez les Égyptiens, la seizième domination, ou dynastie, comme ils disaient dans leur langue. Au temps de Moïse, régnait chez les Argiens Tropas, leur septième roi; dans l'Attique, Cécrops, qui était le premier; chez les Égyptiens, Cenchris, douzième roi, qui fut englouti dans la mer Rouge; les Assyriens avaient pour seizième roi Agatadis; les Sicyoniens, Marate. Au temps où Salomon régnait sur Israël, Silvius était le cinquième roi des Latins; chez les Lacédémoniens régnait Festus; chez les Corinthiens Oxion, leur second roi; Thephei chez les Égyptiens. Dans la cent vingt-sixième année (2), Eutropes régnait chez les Assyriens; chez les Athéniens leur second roi Agasastus. Au temps où Amon régnait sur les Juifs, lorsqu'ils furent emmenés en captivité à Babylone, les Macédoniens obéissaient à Argée; les Lydiens à Gygès; les Égyptiens à Vafrès : Babylone avait pour roi Na-

(1) Joseph ne forme que la treizième génération, à moins qu'on n'admette deux Jéchonias, le père et le fils, qui furent aussi appelés Joachim, comme le font observer saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme et d'autres Pères. (Ruinart.)

(2) Cette date varie dans les manuscrits : les uns portent 120, les autres 126. Les années sont probablement comptées ici à partir de la fondation du royaume des Juifs. Du reste, tout ce chapitre n'est qu'un tissu d'erreurs.

buchodonosor, qui emmena les Juifs en captivité; Servius Tullus était le sixième roi des Romains.

XVII. Ensuite viennent les Empereurs : le premier fut Jules César, qui devint seul maître de tout l'empire; le second Octave, qu'on nomme Auguste, neveu de Jules César, et qui donna son nom au mois d'août (*Augustus*). Il résulte très clairement de nos recherches que c'est à la dix-neuvième année de son règne qu'il faut rapporter la fondation de Lyon, ville des Gaules, qui plus tard, illustrée par le sang des martyrs, a reçu le titre de très noble. (1)

XVIII. Dans la quarante-troisième année (2) du règne d'Auguste, notre Seigneur Jésus-Christ, comme nous l'avons dit, naquit selon la chair de la Vierge Marie dans Béthleem, ville de David. Les Mages voyant de l'Orient une grande étoile, vinrent offrir des présens au nouveau-né et l'adorer humblement. Hérode craignant pour son royaume, et voulant atteindre le Dieu-Christ, fait périr tous les petits enfans; mais il est bientôt frappé lui-même par le jugement de Dieu.

XIX. Le Seigneur notre Dieu, Jésus-Christ, prêche la pénitence, accorde la grâce du baptême, promet à toutes les nations le royaume des cieux, opère au milieu des peuples des prodiges et des miracles; c'est-à-dire qu'il change l'eau en vin, qu'il guérit les fiévreux, qu'il rend la lumière aux aveugles et la vie aux morts, qu'il délivre les possédés des esprits immondes, qu'il débarrasse les lépreux de leur peau hideuse. Par ces miracles et par beau-

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note n.)

(2) Le manuscrit de Corbie porte : *la quarantième année, etc.*

coup d'autres encore, il montre manifestement aux peuples sa divinité; la colère s'empare des Juifs, la haine les excite, et leur esprit nourri du sang des prophètes forme méchamment le projet de faire périr le juste. Et pour que les oracles des anciens prophètes fussent accomplis, Jésus-Christ est livré par un de ses disciples, iniquement condamné par les pontifes, insulté par les Juifs, crucifié avec des malfaiteurs; et son corps, privé de vie, est gardé par des soldats. Ces choses étant accomplies, des ténèbres couvrirent tout le monde, et un grand nombre d'hommes convertis et gémissans confessèrent Jésus fils de Dieu.

XX. Joseph, qui avait embaumé et mis au tombeau le corps de Jésus-Christ, fut arrêté, renfermé dans une prison (1) et gardé par les princes des prêtres eux-mêmes, agissant en cela, comme le rapportent les Gestes envoyés par Pilate à l'empereur Tibère (2), avec plus de rigueur envers lui qu'envers le Seigneur même, car Jésus avait été laissé à la garde des soldats, et Joseph fut gardé par les prêtres; mais le Seigneur étant ressuscité, et ses gardes effrayés par une vision d'anges, ne le retrouvant plus dans son tombeau; d'un autre côté, les murs de la prison où était renfermé Joseph ayant été enlevés en l'air pendant la nuit, Joseph lui-même délivré par un ange, et les murs remis à leur place; les pontifes firent des reproches aux gardes, et leur redemandèrent avec instances le corps du Christ. Les soldats leur répondirent : « Rendez

(1) Grégoire rapporte ce fait d'après l'Évangile apocryphe de Nicodème, ou d'après quelque autre auteur de même poids. Les Gestes de Pilate, relégués par le pape Gélase I^{er} dans le catalogue des livres apocryphes, ne méritent pas plus de confiance. (Ruinart.)

(2) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note o.)

« Joseph, et nous rendrons le Christ; mais en vérité, ni
« vous ne pouvez rendre à présent le bienfaiteur de Dieu,
« ni nous le fils de Dieu. » Les prêtres restèrent confus,
et les soldats furent absous sur cette excuse.

XXI. On rapporte que l'apôtre Jacques ayant vu Jésus-Christ étendu mort sur la croix, jura qu'il ne mangerait plus un seul morceau de pain qu'il n'eût vu le Seigneur ressuscité. Le troisième jour après, le Seigneur étant revenu triomphant du séjour des morts, se montra à Jacques, et lui dit : « Lève-toi, Jacques, et mange, car je suis ressuscité « du milieu des morts » (1). Il s'agit ici de Jacques le Juste, qu'on appelle frère du Seigneur parce qu'il était fils de Joseph, mais d'une autre femme que Marie. (2)

XXII. Nous croyons que la résurrection du Seigneur eut lieu le premier et non le septième jour, comme beaucoup de gens le pensent; et c'est ce jour de la résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ que nous nommons proprement, et à cause de cette sainte résurrection, *Dimanche* ou jour du Seigneur. Ce jour dans l'origine vit la lumière le premier, et le premier il mérita de voir le Seigneur ressuscitant de son tombeau.

Depuis la captivité de Jérusalem et la ruine du temple, jusqu'à la passion de notre Seigneur Jésus-Christ, c'est-à-dire jusqu'à la dix-septième année de Tibère, on compte six cent soixante-huit ans.

(1) Toute cette histoire, tirée de l'Évangile des Hébreux, est admise par saint Jérôme dans son Catalogue des Hommes illustres, et rapportée par Abdias, liv. vi. (Ruinart.)

(2) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note p.)

XXIII. Le Seigneur étant donc ressuscité, et ayant discoursu, pendant quarante jours avec ses disciples, sur le royaume de Dieu, fut à leur vue enveloppé dans un nuage et transporté dans les cieux, où il est assis glorieux à la droite du Père. Pilate envoya à Tibère des rapports dans lesquels il parle des miracles du Christ, de sa passion et de sa résurrection. Ces rapports sont encore aujourd'hui conservés par écrit (1). Tibère les communiqua au sénat; mais le sénat les rejeta avec colère, parce qu'ils ne lui avaient pas été directement adressés. De là les premiers germes de la haine qui éclata contre les chrétiens. Pilate toutefois ne jouit pas de l'impunité : en châtiment de son crime, c'est-à-dire de la mort qu'il avait fait subir à notre Seigneur Jésus-Christ, il se tua de ses propres mains (2). Plusieurs personnes pensent qu'il était manichéen, d'après ce qu'on lit dans l'Évangile : *Quelques uns d'entre les Galiléens vinrent dire à Jésus que Pilate avait mêlé leur sang avec celui de leurs sacrifices.* (3)

De même le roi Hérode, pendant qu'il sévit contre les apôtres du Seigneur, est frappé du ciel pour de si grands crimes : il enfle, il est rongé des vers, et pour mettre fin à ses souffrances, il prend un couteau et s'en frappe de sa propre main. (4)

XXIV. Le bienheureux apôtre Pierre se rend à Rome, au temps de Claude, quatrième empereur depuis Auguste; et là, dans ses prédications, il prouva manifeste-

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note q.)

(2) A Vienne en Dauphiné, comme l'écrivit Adon dans sa Chronique. (Ruinart.)

(3) Saint Luc, chap. 15, vers. 1.

(4) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note r.)

ment par un grand nombre de miracles que le Christ était fils de Dieu. Dès lors les chrétiens commencèrent à paraître à Rome. Et comme le nom du Christ se répandait de plus en plus parmi les peuples, la haine du vieux serpent s'éleva contre eux, et remplit d'une cruelle méchanceté le cœur de l'empereur : car ce Néron luxurieux, vain et superbe, qui tantôt servait de concubine aux hommes, tantôt les prenait lui-même pour femmes, qui souilla, dans ses honteuses débauches, sa mère, ses sœurs et toutes ses parentes, pour mettre enfin le comble à ses scélératesses, excita le premier la persécution contre les sectateurs de la loi du Christ. Il avait avec lui Simon le magicien, homme consommé en fait de malice et de toute sorte de magie. Les apôtres du Seigneur, Pierre et Paul, ayant confondu cet homme, l'empereur irrité contre eux parce qu'ils prêchaient le Christ fils de Dieu, et qu'ils dédaignaient d'adorer les idoles, ordonna de faire mourir Pierre sur la croix et Paul par le glaive. Mais lui-même cherchant à fuir une sédition élevée contre sa personne, se tua de sa propre main à quatre milles de Rome.

Dans le même temps, Jacques, frère du Seigneur, et Marc l'Évangéliste reçurent la couronne du martyr pour le glorieux nom du Christ. Mais le premier qui entra dans cette voie sainte fut le lévite Étienne. Après la mort de l'apôtre Jacques, une grande calamité vint accabler les Israélites, car à l'avénement de Vespasien le temple fut brûlé, et six cent mille Juifs périrent dans la guerre par le glaive ou par la faim. Domitien fut le second empereur depuis Néron qui sévit contre les chrétiens. Il exila l'apôtre Jean dans l'île de Pathmos (1), et exerça contre les peuples di-

(1) L'une des Sporades.

vers genres de cruauté. Après sa mort, saint Jean, apôtre et évangéliste, revint de son exil, et après avoir mené une vie parfaite et toute vouée à Dieu, vieux et plein de jours, il se renferma vivant dans un tombeau. Mais on rapporte qu'il ne doit point subir la mort jusqu'à ce que Jésus-Christ vienne de nouveau pour juger les hommes (1), le Seigneur disant lui-même dans les Évangiles : *Je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne.* (2)

XXV. Trajan, le troisième après Néron, persécuta les chrétiens. Sous cet empereur, saint Clément, troisième évêque de l'église de Rome, souffrit le martyre; on assure aussi que saint Siméon, évêque de Jérusalem, fils de Cléophas, fut crucifié pour le nom du Christ. Ignace, évêque d'Antioche, ayant été conduit à Rome, y fut livré aux bêtes. Tous ces événemens furent accomplis du temps de Trajan.

XXVI. A Trajan succéda l'empereur Ælius Adrien, dont le nom fit donner à Jérusalem celui d'Ælia, parce que ce successeur de Domitien avait fait réparer cette ville. Ces martyres des saints étant consommés, il ne suffit pas au démon d'avoir excité contre les chrétiens les nations incrédules, il fallut encore qu'il fît naître des schismes au milieu d'eux. Il souleva des hérésies; et la foi catholique, cessant d'être une, fut différemment interprétée. Sous Antonin parut l'hérésie insensée de Marcion et de Valentinien; et Justin le philosophe, après avoir écrit en faveur de l'Église catholique, reçut pour le

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note s.)

(2) Saint Jean, chap. 21, vers. 22.

nom du Christ la couronne du martyr. En Asie une persécution s'étant élevée, le bienheureux Polycarpe, disciple de Jean apôtre et évangéliste, périt par le feu, dans la quatre-vingtième année de son âge, comme une victime très pure offerte au Seigneur. Dans les Gaules mêmes, un grand nombre de chrétiens reçurent aussi, pour le nom du Christ, la céleste couronne du martyr. L'histoire de leur passion s'est fidèlement conservée parmi nous jusqu'à ce jour. (1)

XXVII. Le premier d'entre ces chrétiens fut Photin (2), évêque de l'église de Lyon, qui, plein de jours, succomba au milieu des supplices qu'il subit pour le nom du Christ. Le bienheureux Irénée, successeur de ce martyr, ayant été envoyé dans la même ville par saint Polycarpe, s'y distingua par des vertus éclatantes. Dans un court espace de temps il gagna, surtout au moyen de ses prédications, tous les habitants au christianisme. Mais une nouvelle persécution ayant éclaté, le démon suscita, par la main du tyran (3), de telles guerres dans ce pays, et l'on y égorgea une si grande multitude de personnes à cause de leur constance à confesser le nom du Seigneur, que les places publiques furent inondées de sang chrétien. Nous n'avons pu recueillir leur nombre ni leurs noms; mais le Seigneur a inscrit ces victimes sur le livre de vie. Le bourreau ayant fait souffrir en sa présence divers tour-

(1) Voyez la lettre des martyrs de Lyon, rapportée dans l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe. (Ruinart.)

(2) Il est plus communément appelé Pothin. Photin, évêque de Sirmich, qui fut un hérésiarque du iv^e siècle, n'a rien de commun avec saint Pothin, premier évêque de Lyon.

(3) Albin paraît être le tyran dont il est ici question.

mens à saint Irénée, le consacra par le martyre à notre Seigneur Jésus-Christ. Après Irénée (1) succombèrent quarante-huit autres martyrs, dont le premier fut, dit-on, Vettius Épagathus.

XXVIII. Sous l'empereur Dèce il s'éleva de nombreuses persécutions contre le nom chrétien, et tant de fidèles périrent qu'on n'en saurait dire le nombre. Babylas (2), évêque d'Antioche, avec les trois enfans Urbain, Prilidan et Épolone; Sixte, évêque de l'église de Rome, Laurent, archidiaque, et Hippolyte, furent martyrisés pour avoir confessé le nom du Seigneur. Valentinien et Novatien parurent alors à la tête des hérétiques, et, à l'instigation du démon, attaquèrent notre foi. Dans ce temps, sept hommes ordonnés évêques furent envoyés pour prêcher dans les Gaules, comme le rapporte l'histoire de la passion du saint martyr Saturnin (3); on y lit en effet : « Sous le consulat de Décus et de Gratus, d'après le fidèle « souvenir qu'on en conserve, la ville de Toulouse pos- « sédait déjà son premier et son grand évêque, saint « Saturnin. » Ces missionnaires des Gaules furent l'évêque Gatien, envoyé à Tours; l'évêque Trophime, à Arles; l'évêque Paul, à Narbonne; l'évêque Saturnin, à Toulouse; l'évêque Denis, à Paris; l'évêque Austremonne, à Clermont; l'évêque Martial, à Limoges. Le bienheureux Denis, évêque de Paris, ayant subi divers supplices pour le nom du Christ, termina sous le glaive sa vie terrestre; Saturnin, déjà sûr du martyre, dit à ses deux prêtres : « Voici

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note t.)

(2) Et mieux, *Babila*.

(3) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note u.)

« que je vais être immolé, et l'instant de ma mort approche; je vous prie de ne point me quitter avant que j'aie terminé ma vie. » Ayant été arrêté, on le conduisit au Capitole, mais abandonné par les deux prêtres (1), il fut emmené seul. Alors on dit que, se voyant délaissé, il fit cette prière : « Seigneur Jésus-Christ, exauce-moi de ta demeure céleste; fais que jamais cette ville ne mérite d'avoir un de ses citoyens pour évêque. » Nous savons en effet qu'il en a été ainsi jusqu'à présent. Saturnin ayant été attaché à un taureau furieux, fut précipité du Capitole, et perdit ainsi la vie. Pour Gatien, Trophime, Austremoine, Paul et Martial, après avoir vécu dans une éminente sainteté, après avoir acquis les peuples à l'Église, et répandu partout la foi du Christ, ils sortirent de ce monde en confessant paisiblement leur croyance. C'est ainsi qu'après avoir quitté la terre, les uns en martyrs, les autres en confesseurs, ils sont tous ensemble réunis dans les cieux.

XXIX. Un de leurs disciples (2) étant allé dans la cité de Bourges, annonça aux peuples notre Seigneur Jésus-Christ, le sauveur de tous. On choisit parmi les convertis un petit nombre d'hommes qui furent ordonnés prêtres, et qui apprirent la psalmodie; on leur enseigna aussi comment ils devaient construire une église et célébrer les solennités du culte dû au Dieu tout puissant. Mais comme

(1) Grégoire de Tours rapporte ce qui suit d'après une tradition vulgaire, qui n'est pas confirmée par les Actes de saint Saturnin. (Ruinart.)

(2) Grégoire de Tours, dans son livre *de Gloria Confessorum* (cap. 80), l'appelle *Ursinus*, et dit qu'il fut ordonné par les disciples des apôtres, et envoyé dans les Gaules. (Ruinart.)

ces hommes n'avaient encore que peu de moyens pour bâtir, ils demandèrent la maison d'un citoyen pour en faire une église; or les sénateurs (1) et les autres principaux citoyens du lieu étaient alors attachés aux cultes idolâtres; et ceux qui avaient accepté la foi étaient d'entre les pauvres, selon ces paroles de reproche que le Seigneur adresse aux Juifs : *Les publicains et les femmes prostituées vous devanceront dans le royaume de Dieu* (2). N'ayant pas obtenu du propriétaire la maison qu'ils avaient demandée, ils s'adressèrent à un certain Léocadius, l'un des premiers sénateurs des Gaules, de la famille de ce Vettius Épagathus qui, comme nous l'avons dit, mourut à Lyon pour le Christ (3); et lorsqu'ils lui eurent fait connaître et l'objet de leur demande et leur foi, ils en obtinrent cette réponse : « Si la maison que je possède « dans la ville de Bourges était digne de cet usage, je ne « refuserais point de la donner. » A ces mots, ils se jettent à ses pieds et lui offrant trois cents pièces d'or et un plat d'argent, ils lui affirment qu'elle est digne de l'emploi qu'ils lui destinent. Mais Épagathus, ayant accepté seulement trois sous d'or en signe d'amitié, rendit généreusement le surplus; et comme il était encore plongé dans les erreurs de l'idolâtrie, il se fit chrétien, et convertit sa maison en une église. Cette église, maintenant la première de la ville de Bourges, est remarquable par un travail admirable, et célèbre par les reliques du premier martyr Étienne.

(1) Le titre de *sénateur* revient très souvent dans Grégoire de Tours. Il s'applique, soit aux familles sénatoriales, soit aux membres de la curie ou sénat des cités des Gaules.

(2) Saint Matthieu, chap. 21, vers. 31.

(3) Chap. 27.

XXX. Le trône impérial fut occupé, en vingt-septième lieu, par Valérien et Gallien, qui excitèrent contre les chrétiens une grande persécution. Alors le bienheureux sang de Corneille et de Cyprien (1) illustra les villes de Rome et de Carthage. Dans le même temps Chrocus, roi des Alemans, ayant levé une armée, envahit les Gaules. Ce Chrocus était d'une arrogance extrême. S'étant rendu coupable de quelques actes iniques, par le conseil, dit-on, d'une mère perverse, il rassembla, comme nous l'avons dit, la nation des Alemans, se répandit dans toutes les Gaules, et détruisit jusqu'aux fondemens tous les édifices anciens. Étant venu à Clermont, il brûla, ruina, renversa le temple que les Gaulois dans leur langue appelaient Vasso (2), monument d'un travail et d'une solidité admirables. Ses murailles étaient doubles : elles étaient construites intérieurement avec de petites pierres, et avec de grandes pierres carrées à l'extérieur; leur épaisseur était de trente pieds. Le marbre mêlé à la mosaïque recouvrait les parois intérieures; le pavé même était de marbre, et la couverture en plomb.

XXXI. Près de cette ville reposent les martyrs Liminius et Antolien. Là Cassius et Victorin, qu'une affection fraternelle réunissait dans un même amour pour le Christ, versèrent leur sang ensemble, et gagnèrent ensemble le royaume des cieux. Une tradition ancienne veut que Victorin ait été esclave du prêtre auquel était commis le temple dont nous venons de parler; et comme il allait souvent dans le quartier qu'on appelait quartier des chrétiens,

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note v.)

(2) *Idem.* (Note x.)

pour persécuter les fidèles, il y trouva Cassius qui professait le christianisme; ébranlé par ses prédications et par ses miracles, il crut en Jésus-Christ; il abandonna ses honteuses pratiques, se fit consacrer par le baptême, et devint fameux par les miracles qu'il opéra. Peu de temps après, comme nous l'avons dit, réunis sur la terre par leur martyre, Victorin et Cassius la quittèrent ensemble pour le royaume des cieux. (1)

XXXII. Pendant l'irruption des Alemans dans les Gaules, saint Privat (2), évêque de Javols, fut trouvé dans une caverne de la montagne de Mende, où il se livrait aux jeûnes et aux prières, tandis que le peuple s'était retranché dans la forteresse de Grèzes (3). Mais pendant que ce bon pasteur refusait de livrer ses brebis aux loups, on voulut le forcer d'immoler aux démons; et comme il exécrait et repoussait cette souillure, on le frappa de verges jusqu'à ce qu'on le crut mort. En effet il mourut peu de jours après cette torture. Pour Chrocus, ayant été pris dans Arles, ville des Gaules, il fut soumis à divers supplices, et périt frappé par le glaive, justes représailles des souffrances dont il avait accablé les saints de Dieu.

XXXIII. Sous Dioclétien, qui fut le trente-troisième empereur romain, il s'éleva contre les chrétiens une grande persécution qui dura quatre ans (4); en sorte qu'une

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note γ.)

(2) Le siège épiscopal fut, vers le x^e siècle, transféré à Mende. (Ruinart.)

(3) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note z.)

(4) La persécution élevée sous Dioclétien ne peut, en aucune façon, être étendue à quatre années. Voyez, à cet égard, la préface qui précède les *Actes sincères des Martyrs* (*Acta Martyrum sincera*). (Ruin.)

fois, pendant le très saint jour de Pâque, un nombre considérable de fidèles furent mis à mort pour le culte du vrai Dieu. Dans ce temps, Quirinus, prêtre de l'église de Siscia (1), souffrit un glorieux martyre pour le nom du Christ. Les cruels païens lui attachèrent une meule au cou, et le précipitèrent au fond du fleuve; mais après sa chute, et par la puissance divine, il se soutint long-temps au-dessus des eaux, et les flots n'engloutissaient pas celui sur lequel ne pesait aucun crime. La multitude qui l'entourait, étonnée de ce spectacle, brava la fureur des gentils, et se précipita pour sauver le prêtre. Celui-ci, voyant cela, ne voulut point qu'on l'arrachât au martyre; mais ayant levé les yeux au ciel, il dit: « Jésus, « mon Seigneur, qui résides glorieux à la droite du Père, « ne souffre pas qu'on me retire d'ici; mais daigne recevoir mon âme, et me réunir à tes martyrs dans le « repos éternel. » Ayant dit ces paroles, il rendit l'âme. Son corps, recueilli par les chrétiens, fut enseveli avec respect.

XXXIV. Le trente-quatrième empereur des Romains fut Constantin, qui régna heureusement pendant trente ans. Dans la onzième année de son empire, lorsqu'après la mort de Dioclétien, la paix eut été rendue aux églises, le bienheureux évêque Martin naquit dans la ville de Sabaria (2) en Pannonie, de parens païens, mais non obscurs. Ce même Constantin, dans la vingtième année de son règne, fit périr son fils Crispus par le poison, et

(1) *Siscia*, dans la Pannonie supérieure, aujourd'hui Sisseck sur la Save, en Hongrie. V. les *Act. sinc. des Mart.*, p. 552.

(2) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note aa.)

Faustine sa femme dans un bain chaud, parce qu'ils avaient voulu, par trahison, lui enlever l'empire. De son temps, le bois sacré de la croix du Seigneur fut retrouvé par les soins de sa mère Hélène et sur les indications du juif Jude, qui, après avoir été baptisé, fut appelé Cyriaque. L'historien Eusèbe a conduit sa chronique jusqu'à ce temps. Ce qui suit, depuis la vingt-unième année de Constantin, a été ajouté par le prêtre Jérôme, qui dit que le prêtre Juvencus mit les évangiles en vers à la demande de l'empereur.

XXXV. Sous le règne de Constance, vécut Jacques de Nisibe (1), dont les prières appelèrent la clémence divine sur sa ville et en éloignèrent de nombreux dangers. On trouve aussi à la même époque Maximin évêque de Trèves, éminent en toute espèce de sainteté.

Dans la dix-neuvième année du règne de Constance le jeune (2) mourut le moine Antoine à l'âge de cent cinq ans. Le bienheureux Hilaire, évêque de Poitiers, fut, à l'instigation des hérétiques, envoyé en exil, où il écrivit des livres en faveur de la foi catholique; il les envoya à Constance, qui, le délivrant après quatre ans d'exil, lui permit de rentrer dans sa patrie.

XXXVI. Alors notre lumière vint à paraître, et la Gaule fut éclairée des rayons d'un nouveau flambeau; c'est-à-dire que dans ce temps le bienheureux Martin

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note bb.)

(2) Plusieurs manuscrits portent *Constantin*, mais à tort; car Constantin le jeune fut tué la quatrième année de son règne. Grégoire de Tours appelle ici Constance *le Jeune*, peut-être pour le distinguer de Constance Chlore. (Ruin.)

commença ses prédications dans les Gaules. Par de nombreux miracles il fit connaître aux peuples que le Christ, fils de Dieu, était véritablement Dieu lui-même, et dissipa l'incrédulité des Gentils. Il détruisit leurs temples, étouffa l'hérésie, bâtit des églises, et, déjà fameux par un grand nombre d'autres miracles, il mit enfin le comble à sa gloire en rappelant trois morts à la vie. La quatrième année de Valentinien et de Valens, saint Hilaire, rempli de sainteté et de foi, après avoir fait partout un grand nombre de miracles, finit ses jours à Poitiers pour monter aux cieux (1). On lit que lui-même aussi ressuscita des morts.

Mélanie, noble dame romaine, alla par dévotion à Jérusalem, laissant à Rome son fils Urbain. Elle s'y montra si pleine de bonté et de sainteté, qu'elle reçut des habitans le nom de Thecla. (2)

XXXVII. Après la mort de Valentinien, Valens devenant possesseur de tout l'empire, ordonna que les moines fussent incorporés dans la milice, et que ceux qui refuseraient d'obéir fussent battus de verges (3). Les Romains soutinrent ensuite dans la Thrace une guerre des plus terribles. Le carnage fut si grand que les troupes ayant perdu leurs chevaux furent obligées de s'enfuir à pied. Et comme les Goths en faisaient un horrible massacre, Valens fuyant percé d'une flèche, se réfugia, poursuivi par l'ennemi, dans une pauvre cabane, qui, livrée à l'incendie, l'engloutit sous ses décombres ; en sorte qu'il fut

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note cc.)

(2) Probablement du grec *θέσκαλος*, qui veut dire *divin*.

(3) Voyez le Code Justin., liv. x, tit. 51, loi 26.

privé de sépulture. Ainsi la vengeance divine lui fit enfin expier le sang des martyrs qu'il avait fait répandre. Ici s'arrête saint Jérôme; la suite a été écrite par le prêtre Orose.

XXXVIII. L'empereur Gratien voyant la république sans défenseur, s'associa Théodose à l'empire. Théodose plaça tout son espoir et toute sa confiance dans la miséricorde divine. Ce fut moins par le glaive que par les veilles et les oraisons qu'il contint un grand nombre de nations, qu'il affermit la république, et qu'il entra victorieux dans la ville de Constantinople.

Lorsque, après avoir opprimé les Bretons sous sa tyrannie, Maxime eut remporté la victoire, il fut créé empereur par les soldats; puis ayant fixé sa résidence dans la ville de Trèves, il entoura de pièges l'empereur Gratien, et le fit périr (1). Saint Martin, déjà évêque, alla trouver ce Maxime. Théodose, qui avait placé toute son espérance en Dieu, prit, à la place de Gratien, possession de tout l'empire. Dans la suite, guidé par la voix divine, il dépouilla Maxime de sa puissance et le fit mourir. (2)

XXXIX. A Clermont, Austremoine, évêque et prédicateur, eut pour successeur immédiat l'évêque Urbicus, l'un des sénateurs qui s'étaient convertis. Cet évêque était marié. Sa femme, selon la coutume ecclésiastique, vivait religieusement séparée de lui; tous deux se livraient à la prière, aux aumônes et aux bonnes œuvres. Comme ils

(1) L'an 383 de J.-C. (Ruin.)

(2) L'an 388 de J.-C. (Ruin.)

vivaient de la sorte, la malignité du démon, toujours ennemi de la sainteté, s'exerça sur la femme, et l'embrasant de concupiscence pour son mari, il en fit une nouvelle Ève. Cette femme, emportée par le libertinage et couverte des ténèbres du péché, se rend dans l'obscurité de la nuit à la maison épiscopale; et comme elle trouve tout fermé, elle se met à frapper à la porte de la maison et à crier de la sorte : « Jusques à quand, ô évêque, dormiras-tu? Jusques à quand tiendras-tu tes portes fermées? Pourquoi méprises-tu ta femme? Pourquoi fermes-tu l'oreille aux préceptes de Paul qui a écrit : *Revenez l'un à l'autre de peur que le diable ne vous tente?* (1) « Voilà que je reviens à toi; et ce n'est point vers un étranger que j'accours, mais vers mon époux. » Ces paroles et d'autres semblables, proférées pendant longtemps, refroidirent enfin la religion de l'évêque; il fit entrer sa femme dans sa chambre, et après avoir couché avec elle, il la renvoya. Ensuite, mais trop tard, revenu à lui, et plein du repentir de son crime, il se retira dans un monastère de son diocèse pour y faire pénitence; et après avoir effacé là, par ses gémissemens et par ses larmes, la faute dans laquelle il était tombé, il revint dans sa ville. Ayant accompli le cours de sa vie, il sortit de ce monde. De sa cohabitation avec sa femme naquit une fille, qui passa ses jours dans la vie religieuse. L'évêque fut enterré avec sa femme et sa fille dans la crypte de Chantoin (2), près de la grande route. Legonus fut fait évêque à sa place.

XL. Celui-ci étant mort, eut pour successeur saint

(1) S. Paul aux Corinth., chap. vii, vers. 5.

(2) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note *dd.*)

Illide, homme d'une éminente piété et d'une éclatante vertu. Illide vécut dans une sainteté telle que son nom devint célèbre jusque dans les pays étrangers; d'où il arriva qu'ayant été appelé par l'empereur de Trèves (1), il délivra sa fille de l'esprit immonde, ce que nous avons raconté dans le livre que nous avons écrit sur sa vie (2). Il était très vieux, comme le rapporte la renommée, et plein de jours et de bonnes œuvres, lorsque, après avoir parcouru sa carrière terrestre, une mort bienheureuse l'envoya vers le Christ. Son corps fut enterré dans la crypte située près de la ville. Il eut un archidiacre, nommé avec raison Juste, qui, après avoir rempli de bonnes œuvres le cours de sa vie, fut réuni à son maître sous la même tombe. Après la mort du bienheureux confesseur Illide, il s'opéra tant de miracles à son glorieux tombeau, qu'on ne pourrait ni les écrire en entier, ni les retenir dans sa mémoire. Son successeur fut saint Népotien.

XLI. Saint Népotien fut donc le quatrième évêque de Clermont (3). Des députés furent envoyés de Trèves en Espagne. Parmi eux se trouvait un certain Artémus. Cet homme, d'une sagesse et d'une beauté admirables, et dans la fleur de sa jeunesse, fut attaqué d'une fièvre violente. Ses compagnons prirent les devans, et le laissèrent malade à Clermont. Artémus était alors fiancé avec une jeune

(1) Probablement Maxime.

(2) Voyez les *Vies des Pères*, par Grégoire de Tours, ch. 5.

(3) D'après le calcul même de notre historien, Népotien fut le cinquième évêque d'Auvergne. Grégoire de Tours parle du tombeau de ce saint dans son ouvrage de *la Gloire des Confesseurs*, ch. 37. (Ruin.)

filles de Trèves. Ayant été visité et oint de l'huile sainte par Népotien, il fut, par la grâce de Dieu, rendu à la santé; puis ayant reçu de la bouche du même saint la parole de la prédication, il oublia et sa fiancée terrestre et ses propres biens, et s'unit à la sainte Église. Devenu clerc, il fit paraître une si grande sainteté, qu'il succéda à saint Népotien pour régir le bercail du Seigneur.

XLII. Dans le même temps, Injurious, l'un des plus riches sénateurs d'Auvergne, demanda en mariage une jeune fille de même condition que lui; et ayant donné les arrhes, il fixa le jour des noces. Leurs pères n'avaient pas d'autres enfans qu'eux. Lorsque le jour fut arrivé, et quand la solennité du mariage eut été célébrée, les nouveaux époux se mirent, selon la coutume, dans un même lit. Mais la jeune fille, douloureusement affligée, et tournée contre la muraille, pleurait amèrement. Son époux lui dit : « Pourquoi te chagrines-tu? Je t'en prie, dis-le-moi. » Et comme elle se taisait, il ajouta : « Je te supplie en grâce, par Jésus-Christ Fils de Dieu, de me faire connaître le sujet de ta douleur. » Alors s'étant tournée vers lui, elle lui dit : « Quand je pleurerai tous les jours de ma vie, jamais je ne verserai assez de larmes pour effacer la douleur profonde qui remplit mon cœur. J'avais résolu de conserver à Jésus-Christ mon faible corps pur du contact des hommes; mais malheur à moi, qu'il a tellement abandonnée que je ne puis accomplir ce que je désirais; malheur à moi, qui, dans ce jour, que je n'aurais jamais dû voir, ai perdu ce que j'avais conservé depuis le commencement de ma vie. Voilà en effet que, délaissée par le Christ immortel, qui me promettait pour dot le paradis, je suis

« devenue l'épouse d'un homme mortel , et qu'au lieu de
« roses incorruptibles dont je devais être parée , je suis
« défigurée plutôt qu'ornée , par des débris de roses flé-
« tries ; et quand je devais , sur le quadruple fleuve de
« l'agneau , revêtir l'étole de pureté , le vêtement que je
« porte est pour moi un fardeau et non pas un honneur.
« Mais à quoi bon plus de paroles ? Infortunée ! moi qui
« devais obtenir le ciel , je suis aujourd'hui engloutie dans
« l'abîme. Oh ! si un tel avenir m'attend , pourquoi le
« premier jour de ma vie n'en fut-il pas le dernier ?
« Pourquoi ne suis-je pas entrée au tombeau avant que
« le lait m'ait servi d'aliment ? Plût au ciel que les baisers
« de mes douces nourrices m'eussent été donnés dans le
« cercueil ! Les biens de la terre me font horreur , parce
« que je me représente les mains du Rédempteur percées
« pour le salut du monde ; et je ne vois plus de diadèmes
« éblouissans de superbes pierreries lorsque l'image de sa
« couronne d'épines s'offre à mon esprit. Je méprise les
« vastes champs de tes domaines , parce que je soupire
« après les douceurs du paradis. Tes demeures élevées
« me font pitié lorsque je considère le Seigneur résidant
« au-dessus des astres. » A ces paroles qu'accompagnaient
d'abondantes larmes , le jeune homme touché de compas-
sion répondit : « Nos parens , qui sont de la première
« noblesse d'Auvergne , ont voulu nous unir pour perpé-
« tuer leur famille , afin qu'après leur mort un héritier
« étranger ne vînt point à leur succéder. » Elle lui dit :
« Le monde n'est rien , les richesses ne sont rien , la
« pompe d'ici-bas n'est rien ; elle n'est rien la vie même
« dont nous jouissons. La vie qu'il faut surtout recher-
« cher , c'est celle qui ne se termine point à la mort ,
« qu'aucun malheur ne peut abrégér , qu'aucun accident

« ne peut interrompre ; où l'homme jouissant d'une béatitude éternelle, s'abreuve d'une lumière qui n'a point de fin ; et ce qui est plus encore que tout cela, où élevé au bonheur des anges, il goûte une joie impérissable dans la contemplation du Seigneur lui-même. » Le jeune époux reprit : « A tes douces paroles, la vie éternelle brille pour moi du plus vif éclat ; aussi, si tu veux t'abstenir de toute concupiscence charnelle, je partagerai ta résolution. » Elle répondit : « Il est difficile que les hommes accordent autant aux femmes ; cependant si tu fais en sorte que nous vivions sans tache dans ce monde, je te donnerai une part de la dot qui m'a été promise par mon époux, mon Seigneur Jésus-Christ, auquel je me suis consacrée et comme servante et comme épouse. » Alors, armé du signe de la croix, il dit : « Je ferai ce que tu demandes. » Et tous deux s'étant donné la main, s'endormirent. Depuis, ils couchèrent pendant plusieurs années dans un même lit, et vécurent dans une admirable chasteté ; ce qui fut bien prouvé au moment de leur mort ; car lorsque le temps des épreuves fut terminé et que la chaste vierge monta vers le Christ, son mari, après avoir rempli les devoirs funèbres, dit en la déposant au tombeau : « Je te rends grâce, Seigneur, notre Dieu éternel, de ce que je remets à ta miséricorde ce trésor sans tache tel que je l'ai reçu de toi. » Mais elle, souriant à ces paroles, reprit : « Pourquoi dis-tu ce qu'on ne te demande pas ? » Peu de temps après l'avoir ensevelie il la suivit lui-même au tombeau. Comme leurs sépulcres avaient été placés contre des murs différens, il se fit un miracle tout nouveau qui prouva la chasteté des deux époux. Le peuple s'étant rendu le lendemain matin à leurs tombes, qu'il avait laissées à une grande distance

l'une de l'autre, les trouva réunies, sans doute parce que le tombeau ne devait point séparer les corps de ceux que le ciel unissait. Les habitans du lieu les ont jusqu'à ce jour appelés les Deux-Amans. Nous en avons parlé dans notre livre des Miracles. (1)

XLIII. Dans la seconde année du règne d'Honorius et d'Arcadius, saint Martin, évêque de Tours, rempli de vertus et de sainteté, plein de bienfaisance pour les malheureux, mourut à Candes, bourg de son diocèse (2), et monta vers le Christ en la quatre-vingt-unième année de son âge, la vingt-sixième de son épiscopat. Il trépassa au milieu de la nuit du dimanche, sous le consulat d'Atticus et de Cæsarius (3). Au moment de sa mort, plusieurs personnes entendirent des voix qui chantaient dans le ciel; ce que nous avons raconté plus au long dans le premier Livre de ses Miracles (4). Dès que le saint de Dieu tomba malade au bourg de Candes, comme il vient d'être dit, les habitans de Poitiers, comme ceux de Tours, vinrent assister à sa mort. Après son trépas, il s'éleva entre ces deux peuples une vive altercation. Les Poitevins disaient : « C'est notre moine (5), il a été notre abbé; nous exi-

(1) Dans l'église de Saint-Illide de Clermont une même tombe renferme les corps de deux époux, nommés *Injurious* et *Scolastique*; d'où l'on a conclu que ce dernier nom était celui de la femme dont il est ici parlé. (Ruin.)

(2) Sur les confins de la Touraine et de l'Anjou, au confluent de la Vienne et de la Loire, comme l'indique le nom *Condate*, qui paraît signifier en celtique le confluent de deux rivières. (Ruin.)

(3) Voyez *Eclairciss. et observ.* (Note *ee.*)

(4) Chap. 4 et 5.

(5) Voyez *Eclairciss. et observ.* (Note *ff.*)

« geons qu'il nous soit remis. Qu'il vous suffise d'avoir
« joui de sa parole tandis qu'il était évêque dans ce
« monde, d'avoir participé à ses repas, d'avoir été affer-
« mis par ses bénédictions, et, par-dessus tout, réjouis
« de ses miracles. Que toutes ces choses vous suffisent
« donc, et qu'il nous soit du moins permis d'enlever son
« cadavre inanimé. » A cela les habitans de Tours répon-
daient : « Vous dites que les miracles qu'il accomplit chez
« nous doivent nous suffire; mais sachez donc que, pen-
« dant qu'il était parmi vous, il en opéra davantage; car,
« sans parler de beaucoup d'autres miracles, il ressuscita
« deux morts parmi vous, chez nous un seul; et, comme
« il le disait souvent lui-même, sa vertu fut plus grande
« avant qu'après son épiscopat (1). Il est donc nécessaire
« que ce qu'il ne fit pas chez nous pendant sa vie, il
« l'accomplisse après sa mort. Dieu vous l'a enlevé, et
« Dieu nous l'a donné. D'ailleurs, si l'on observe l'usage
« anciennement établi, la ville où il fut sacré doit, selon
« la volonté de Dieu, posséder son tombeau. Que si vous
« voulez le revendiquer en vertu des privilèges monas-
« tiques, sachez que son premier monastère fut dans la
« ville de Milan. » Pendant cette contestation le soleil
s'étant couché, il fit nuit close. Le corps fut placé en sé-
questre, on ferma les portes à clef, et les deux peuples
veillèrent à sa garde. Le lendemain matin il devait être
enlevé de force par les Poitevins, mais le Dieu tout puissant
ne voulut pas que la ville de Tours fût dépouillée de son
patron. Au milieu de la nuit toute la troupe des Poitevins
fut accablée par le sommeil, sans qu'un seul d'entre eux

(1) Sulpice Sévère dit la même chose dans ses Dialogues, II, 5.
(Ruin.)

restât éveillé. Dès que ceux de Tours les voient endormis, ils prennent le corps du saint ; les uns le descendent par la fenêtre, les autres le reçoivent en dehors ; ils le placent ensuite dans un bateau, et descendent tous avec lui le cours de la Vienne. Lorsqu'ils furent entrés dans le lit de la Loire, ils se dirigèrent vers la ville de Tours, en chantant à pleine voix des louanges et des psaumes. Les Poitevins, réveillés par ces chants, et n'ayant plus rien du trésor qu'ils gardaient, s'en retournèrent chez eux dans une grande confusion.

Que si l'on demande pourquoi, depuis Gatien jusqu'à saint Martin, il n'y eut qu'un seul évêque à Tours, c'est-à-dire Littorius (1), qu'on sache que les païens empêchèrent pendant long-temps cette ville de jouir de la bénédiction sacerdotale. Dans ce temps, ceux qui étaient chrétiens se voyaient obligés de célébrer l'office divin secrètement et dans des cachettes, parce que s'ils étaient découverts on les frappait de verges, ou même ils étaient mis à mort.

Depuis la passion du Seigneur jusqu'à la mort de saint Martin, on compte 412 ans. (2)

Ici finit le premier Livre ; il embrasse un période de 5546 ans, qui commence à la création du monde, et se termine à la mort de l'évêque saint Martin. (3)

(1) Voyez *Eclairciss. et observ.* (Note gg.)

(2) Scaliger (lib. vi de *Emend. tempor.*) pense qu'il faut lire ici, et à la fin des liv. iv et vi, au lieu de 412 ans, 362, qui, ajoutés aux 35 ans de la vie de Jésus-Christ, font 395 ans. (Ruin.)

(3) On ne comprend pas comment Grégoire de Tours est arrivé à ce chiffre de 5546 ans.

En faisant le relevé des années dont se composent, d'après Grégoire

de Tours lui-même, les différens périodes compris entre la Création du monde et la mort de saint Martin, on ne trouve que 4567 ans. Savoir : 1°. d'Adam à Noé 1242 ans; 2°. de Noé à Abraham 942; 3°. d'Abraham au passage de la mer Rouge 462; 4°. du passage de la mer Rouge à la construction du Temple 480; 5°. de la construction jusqu'à la ruine du Temple et la captivité à Babylone 561; 6°. depuis la captivité jusqu'à la passion du Christ 668; 7°. depuis la mort de J.-C. jusqu'à la mort de saint Martin 412. — Total, 4567 ans; ce qui diffère de près de 1000 ans du chiffre 5546.

LIVRE SECOND.

SOMMAIRES DES CHAPITRES DU LIVRE SECOND.

1. De l'épiscopat de Brice. — 2. Des Vandales, et de la persécution qu'ils font peser sur les chrétiens. — 3. De Cyrola, évêque des hérétiques, et de plusieurs saints martyrs. — 4. De la persécution élevée sous Athanaric. — 5. De l'évêque Aravatus et des Huns. — 6. De la basilique de Saint-Étienne à Metz. — 7. De la femme d'Aétius. D'Attila. — 8. De ce qu'ont écrit les historiens touchant Aétius. — 9. De ce qu'ils disent des Francs. — 10. De ce qu'ont écrit les prophètes du Seigneur touchant les simulacres des gentils. — 11. De l'empereur Avitus. — 12. Du roi Childéric et d'Égidius. — 13. De l'épiscopat de Vénérand et de Rustic à Clermont. — 14. De l'épiscopat d'Eustoche et de Perpétue à Tours, et de la basilique de Saint-Martin. — 15. De la basilique de Saint-Symphorien. — 16. De l'évêque Numatius et de l'Église de Clermont. — 17. De la femme de Numatius et de la basilique de Saint-Étienne. — 18. Childéric vient à Orléans et Odoacre à Angers. — 19. Guerre entre les Saxons et les Romains. — 20. Du duc Victorius. — 21. De l'évêque Éparchius. — 22. De l'évêque Sidonius. — 23. De la sainteté de l'évêque Sidonius. Les injures qu'on lui fait subir attirent la vengeance divine. — 24. D'une famine en Bourgogne et d'Ecditius. — 25. Du persécuteur Euvarex (1). — 26. De la mort de saint Perpétue, et de l'épiscopat de Volusien et de Verus. — 27. Clovis devient roi des Francs. — 28. Clovis reçoit Clotilde pour femme. — 29. Leur premier fils est baptisé, et meurt peu après son

(1) Voyez, au chap. 25 du présent livre, une note relative au nom de ce roi.

baptême. — 30. Guerre contre les Alemans. — 31. Du baptême de Clovis. — 32. Guerre contre Gondebaud. — 33. Du meurtre de Godégiselus. — 34. Gondebaud désire être converti. — 35. Entrevue de Clovis et d'Alarie. — 36. De l'évêque Quintien. — 37. Guerre contre Alarie. — 38. Du patriciat du roi Clovis. — 39. De l'évêque Licinius. — 40. Du meurtre de Sigebert l'ancien et de son fils. — 41. Du meurtre de Chararie et de son fils. — 42. Du meurtre de Ragnacaire et de ses frères. — 43. De la mort de Clovis.

PROLOGUE.

POURSUIVANT l'ordre des temps, nous rappelons indistinctement et comme ils se présentent les désastres des peuples et les vertus des saints; car nous ne croyons pas qu'on puisse nous blâmer d'avoir entremêlé dans notre récit les félicités de la vie des bienheureux aux calamités des misérables, quand c'est, non la commodité de l'écrivain, mais l'ordre des temps, qui le demande. Si le lecteur scrupuleux y regarde avec soin, il trouvera dans les histoires des rois israélites, que, sous Samuel-le-Juste, périt le sacrilège Phinée; que le philistin Goliath succomba sous David, surnommé *la main puissante*. Il se rappellera aussi quelles désolations affligèrent les peuples; quelles famines, quelles sécheresses, vinrent désoler la terre malheureuse, au temps d'Élie le grand prophète, qui arrêta les pluies à son gré, ou les répandait à son gré sur les terres desséchées, et qui, par sa parole, changeait en richesse la pauvreté de la veuve. Il se rappellera quels maux accablèrent Jérusalem, au temps d'Ézéchias, à la vie duquel Dieu ajouta quinze années; et, sous le prophète Élisée, qui rendit des morts à la vie, et fit au milieu des peuples un grand nombre d'autres miracles, quels carnages, quelles misères affligèrent le peuple hébreu lui-

même. Eusèbe, Sévère, Jérôme, dans leurs Chroniques, et Orose, ont mêlé pareillement les guerres des rois aux vertus des martyrs. Nous avons donc fait de même dans nos écrits, afin qu'il fût plus aisé de suivre l'ordre des siècles et le calcul des années jusqu'à nos jours. C'est pourquoi, ayant suivi jusqu'ici les histoires de ces auteurs, nous allons raconter, avec l'aide de Dieu, les événemens arrivés depuis.

I. (1) Après la mort de saint Martin, évêque de la cité de Tours, homme éminent, incomparable, dont les miracles remplissent plusieurs volumes conservés encore parmi nous, Brice lui succéda à l'épiscopat. Durant la vie de saint Martin, ce Brice, tout jeune encore, tendait de fréquentes embûches au saint homme, parce que celui-ci lui reprochait souvent de se livrer à des choses futiles. Un certain jour, un malade étant venu pour demander quelque remède à saint Martin, rencontra dans la rue Brice qui n'était encore que diacre, et lui dit avec simplicité : « Voilà que j'attends le saint homme, et je ne sais où il est, ni ce qu'il fait. » Brice lui répondit : « Si tu cherches ce fou, regarde là-bas; selon sa coutume, il contemple le ciel comme un insensé. » Et lorsque le pauvre eut abordé l'évêque, et qu'il en eut obtenu ce qu'il demandait, le saint homme s'adressant au diacre Brice, lui dit : « Est-ce que je te parais fou, Brice? » Et comme celui-ci, confus à cette demande, niait avoir proféré de semblables paroles, le saint homme lui dit : « Tu parlais de loin, et mes oreilles étaient près de ta bouche. » En vérité je te le dis : j'ai obtenu de Dieu qu'après ma

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note a.)

« mort tu fusses honoré du pontificat ; mais sache que ,
« dans l'épiscopat , tu auras à souffrir bien des peines. »
Brice entendant ces paroles , s'en moquait , et disait :
« N'avais-je pas raison de dire qu'il parlait comme un in-
« sensé ? » Lorsqu'il eut obtenu l'honneur de la prêtrise ,
il poursuivait souvent le saint homme de ses injures. Toute-
fois , après que , du consentement des citoyens , il eut été
élevé à l'épiscopat , il s'adonna à la prière ; et quoique
superbe et vain , il avait la réputation d'être chaste. Mais
dans la trente-troisième année de son ordination (1) il
s'éleva contre lui une accusation criminelle tout-à-fait
déplorable. Une femme à laquelle ses domestiques avaient
coutume de donner ses vêtemens à laver , et qui , sous
l'apparence de religion , avait changé d'habit (2) , conçut
et enfanta. Cet événement fit soulever tout le peuple de
Tours ; on rejeta le crime sur l'évêque , et il n'y eut qu'un
cri pour le lapider. « Long-temps , lui disait-on , saint Martin
« par esprit de piété a caché ta luxure , mais Dieu ne
« permet pas que nous nous souillions davantage à baiser
« tes indignes mains » (3). Lui , au contraire , niant le crime
avec force , demanda qu'on lui apportât l'enfant ; et quand
on lui eut présenté cet enfant , qui n'avait que trente
jours , il lui dit : « Je t'adjure par Jésus-Christ , fils du
« Dieu tout puissant , si je t'ai engendré , de le dire en
« présence de tous. » L'enfant dit : « Tu n'es pas mon

(1) Plusieurs manuscrits portent la *trentième année*. Par *ordination*, il faut entendre ici *l'ordination d'évêque*, comme le prouve la fin de ce chapitre.

(2) Changer d'habit (*mutare vestem*) signifie ici embrasser la vie religieuse.

(3) C'était la coutume de baiser les mains des évêques ; les rois eux-mêmes recherchaient cet honneur. (Ruin.)

« père. » Et le peuple priant l'évêque de demander à l'enfant quel était son père, Brice reprit : « Ce n'est pas mon affaire, et je n'ai dû m'inquiéter que de ce qui me regarde ; si vous voulez en savoir davantage, faites la question vous-mêmes. » Tout le peuple soutenant alors que ceci n'avait été fait qu'au moyen de la magie, se soulève à la fois contre l'évêque, et l'entraîne en lui disant : « Tu ne nous gouverneras pas plus long-temps sous le nom de pasteur, dont-tu es indigne. » L'évêque, afin de mieux convaincre le peuple, mit dans sa robe des charbons ardents, et les pressant sur lui, il s'avança avec la foule jusqu'auprès du tombeau de saint Martin ; puis il jeta les charbons devant ce tombeau, et son vêtement ne laissa voir aucune trace de brûlure. Alors il parla ainsi : « De même que vous voyez mon vêtement préservé de l'at-teinte de ce feu, de même mon corps est resté pur de tout commerce avec les femmes. » Mais le peuple refusant de croire ce qu'il disait, et même persistant à soutenir le contraire, l'emmène, le calomnie, le chasse, afin qu'elle soit accomplie cette parole du saint : *Sache que dans l'épiscopat tu auras à souffrir bien des peines.* Après avoir chassé Brice, on éleva Justinien à l'épiscopat. Brice alla trouver l'évêque de Rome, pleurant, se lamentant, et disant : « Je souffre avec justice, car j'ai péché envers le saint de Dieu, et je l'ai souvent traité de fou et d'insensé ; j'ai vu ses miracles, et je n'y ai pas cru. » Après son départ, les citoyens de Tours dirent à leur évêque : « Va après lui, et fais valoir ta cause, car si tu ne la poursuis pas, tu seras humilié à la honte de nous tous. » Justinien étant donc parti de Tours, et ayant atteint la ville de Verceil en Italie, fut frappé du jugement de Dieu, et mourut durant son voyage.

Ceux de Tours apprenant sa mort, et persévérant dans leur tort, nommèrent Armence à sa place. L'évêque Brice, arrivé à Rome, raconte au pape tout ce qu'il a souffert. Il s'établit ensuite dans la cour apostolique, célébra très souvent le sacrifice de la messe, et lava par ses pleurs toutes les fautes qu'il avait commises envers le saint de Dieu. Puis ayant quitté Rome la septième année, il se dispose, avec l'autorisation du pape, à revenir à Tours. Lorsqu'il fut arrivé au bourg de Mont-Louis (1), à six milles de la ville, il y fixa son séjour. Cependant Armence tomba malade de la fièvre, et rendit l'âme au milieu de la nuit. Cette mort ayant été aussitôt révélée par une vision à l'évêque Brice, il dit aux siens : « Levez-vous promptement, et accourons pour mettre au tombeau notre frère l'évêque de Tours. » Mais comme ils arrivaient par une porte de la ville, on emportait le mort par une autre. Après la sépulture d'Armence, Brice rentra en possession de son siège, et vécut ensuite heureusement pendant sept années. Étant mort lui-même après quarante-sept ans d'épiscopat, il eut pour successeur saint Eustoche, homme d'une parfaite sainteté. (2)

II. Ensuite les Vandales, quittant le pays qu'ils habitaient, se précipitèrent sur les Gaules avec leur roi Gunderic (3), et après les avoir cruellement dévastées, ils passèrent en Espagne. Ils y furent suivis par les Suèves, c'est-à-dire par les Alemans, qui s'emparèrent de la

(1) Sur la rive droite de la Loire, à trois lieues E. de Tours.

(2) Grégoire de Tours revient sur Armence et sur Eustoche, liv. x, chap. 31.

(3) L'an 406. (Ruin.)

Galice. Bientôt après, la mésintelligence éclata entre ces deux peuples, parce qu'ils étaient voisins l'un de l'autre; et comme ils s'avançaient en armes chacun de leur côté, et que les deux armées étaient prêtes à combattre, le roi des Alemans s'écria : « Jusques à quand les peuples entiers « se feront-ils la guerre? Je vous en conjure, que tous les « hommes de l'une et l'autre armée ne soient pas exposés à « périr, mais que deux des nôtres s'avancent en appareil « militaire sur le champ de bataille, et qu'ils combattent « entre eux. Alors, le parti dont le guerrier sera vainqueur « obtiendra le pays sans contestation. » Tout le peuple approuva cette proposition, afin que la multitude entière ne fût pas obligée de se précipiter sur la pointe des glaives. Cependant le roi Gundéric était mort (1), et Trasamond régnait à sa place (2). Les deux guerriers en étant venus aux mains, celui des Vandales fut vaincu et tué, et Trasamond prit l'engagement de se retirer, c'est-à-dire de sortir d'Espagne dès qu'il aurait fait les préparatifs de voyage nécessaires.

Dans le même temps, Trasamond exerça une persécution contre les chrétiens, et voulut contraindre l'Espagne, par les tourmens et les supplices, à trahir sa foi pour embrasser la secte d'Arius. Il arriva qu'une jeune fille pieuse, comblée de richesses, rehaussée dans l'estime du monde par sa noblesse sénatoriale, et, ce qui est plus

(1) L'an 428. (Ruin.)

(2) Ces faits ne s'accomplirent point sous Trasamond, mais sous Genséric. (Ruin.)

Genséric succéda à Gundéric, et non pas à Trasamond, qui ne régna qu'après Guntabond, en 496. (Bouquet.)

Genséric emmena les Vandales en Afrique en 428; et ce fut dans ce pays que régna Trasamond, de 496 à 525. (Guizot.)

noble que tout le reste, ferme dans la foi catholique et entièrement dévouée au culte du Dieu tout puissant, fut soumise à cette épreuve. Lorsqu'elle fut amenée en présence du roi, il l'engagea d'abord par des discours flatteurs à se faire rébaptiser ; mais comme, munie du bouclier de la foi, elle repoussait le trait empoisonné du prince, celui-ci ordonna que celle qui possédait déjà par la pensée les royaumes du paradis fût privée de ses biens, et que celle qui ne plaçait aucune espérance dans cette vie, fût tourmentée par les supplices. Que dirai-je de plus ? Après qu'on lui eut fait subir plusieurs tortures, après qu'on lui eut enlevé toutes ses richesses terrestres, comme on ne pouvait la réduire à diviser la sainte Trinité, on l'entraîna malgré elle à un nouveau baptême. Mais pendant qu'on la plongeait de force dans ce bain fangeux, et qu'elle s'écriait : « Je crois que le Père, le Fils et « le Saint-Esprit sont d'une seule substance et d'une seule « essence », elle infecta toutes les eaux d'un parfum digne d'elles, c'est-à-dire qu'elle y mêla ses excréments. Elle sortit de là pour être mise à la question suivant la loi, et après avoir enduré le supplice des chevalets, celui des flammes et celui des pointes de fer, elle fut décapitée et consacrée ainsi à Jésus-Christ.

Les Vandales poursuivis ensuite par les Alemans jusqu'à Tarifa en Espagne, passent la mer, et se répandent dans toute la province d'Afrique et dans la Mauritanie.

III. Mais comme de leur temps la persécution contre les chrétiens devint plus violente, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, il nous paraît convenable de rapporter quelque chose de ce que les Vandales firent contre les églises de Dieu, et de la manière dont ils furent chas-

sés de leur royaume. Trasamond étant mort, après avoir commis des atrocités envers les saints de Dieu, Hunéric (1), d'un caractère plus cruel encore, s'empare du royaume d'Afrique, et les Vandales l'élisent pour leur chef. On ne saurait concevoir le nombre prodigieux des chrétiens qui, de son temps, furent mis à mort pour le nom sacré de Jésus-Christ; mais l'Afrique qui les a fournis, et la main du Christ qui les a couronnés de pierreries immortelles, peuvent en rendre témoignage. Cependant nous avons lu les passions de quelques uns de ces martyrs, et nous en reproduirons quelques traits afin d'accomplir ce que nous avons promis. Cyrola, faussement appelé évêque, était alors regardé comme le plus ferme soutien des hérétiques; et comme le roi envoyait de tous côtés persécuter les chrétiens, cet impie découvrit, dans les faubourgs de sa ville, l'évêque saint Eugène, homme d'une vertu inexprimable, et qui passait alors pour avoir une grande prudence. Il le fit enlever si violemment, qu'il ne lui permit pas même d'aller exhorter le troupeau de fidèles confiés à ses soins. Eugène se voyant entraîner, écrivit en ces termes à ses concitoyens pour les engager à conserver la foi catholique :

« A ses très aimés, et, dans l'amour de Jésus-Christ,
« ses très chers fils et filles de l'église à lui confiée par le
« Seigneur, l'évêque Eugène :

« L'autorité royale nous a ordonné par un édit de venir
« à Carthage pour y exercer notre foi catholique. Ne
« voulant pas, en m'éloignant de vous, laisser l'église de
« Dieu dans un état incertain, c'est-à-dire en suspens, ni

(1) Hunéric succéda à son père Genséric. Il eut pour successeur Guntabond, et celui-ci Trasamond. (Ruin.)

« abandonner, comme un pasteur infidèle, les brebis du
« Seigneur sans leur adresser la parole, j'ai jugé néces-
« saire, pour soutenir votre piété, de remplacer ma pré-
« sence par ces lettres. Je vous demande donc, non sans
« verser des larmes, je vous conseille, je vous avertis, je
« vous conjure avec la plus vive instance, par la majesté
« de Dieu, par le jour redoutable du Jugement et par la
« lumière terrible qui doit éclairer la venue de Jésus-
« Christ, de demeurer fermes dans la foi catholique, en
« proclamant que le Fils est égal au Père, et que le Saint-
« Esprit ne forme avec le Père et le Fils qu'une même
« divinité. Conservez donc la grâce d'un baptême unique,
« en gardant l'onction du saint chrême, et que nul ne
« retourne à l'eau, après avoir reçu l'eau et après en avoir
« été régénéré; car sur un signe de Dieu, le sel se forme
« de l'eau; mais qu'il soit réduit en eau, il est aussitôt
« dénaturé. Et ce n'est pas sans raison que le Seigneur
« dit dans l'Évangile : *Si le sel perd sa force, avec*
« *quoi le salera-t-on?* (1) Certes, c'est perdre la force du
« baptême que d'y recourir une seconde fois quand une
« première suffit. N'avez-vous pas entendu cette parole
« du Christ : *Celui qui a été lavé une première fois,*
« *n'a pas besoin de l'être une seconde?* (2) Que mon
« absence ne vous contriste donc pas, mes frères, mes fils
« et mes filles en Dieu; car si vous restez attachés aux
« préceptes de la foi catholique, l'éloignement ne pourra
« vous faire oublier de moi, ni la mort me séparer de vous.
« Sachez qu'en quelque lieu que les bourreaux déchirent
« mes membres, la palme y sera avec moi. Si l'on m'exile,

(1) Saint Matth., chap. 5, vers. 13.

(2) Saint Jean, chap. 13, vers. 10.

« j'ai devant les yeux l'exemple de saint Jean l'évangéliste;
« si je vais à la mort, *Jésus-Christ est ma vie, et la mort*
« *m'est un gain* (1). Si je reviens, mes frères, Dieu rem-
« plira vos vœux. Il me suffit maintenant de n'avoir pas
« gardé le silence avec vous. Je vous ai avertis, je vous
« ai instruits autant que je l'ai pu; je ne suis donc pas
« responsable du sang de tous ceux qui périront; et je sais
« que cette lettre sera lue contre eux au tribunal de Jésus-
« Christ lorsque le temps sera venu de rendre à chacun
« selon ses œuvres. Si je reviens, mes frères, je vous ver-
« rai dans cette vie; si je ne reviens pas, je vous verrai
« dans la vie à venir. Quoi qu'il en soit, je vous dis adieu.
« Priez pour moi, et jeûnez; parce que le jeûne et l'au-
« mône ont toujours attiré la miséricorde du Seigneur.
« Rappelez-vous qu'il est écrit dans l'Évangile : *Ne crai-*
« *gnez point ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent*
« *tuer l'âme : mais craignez celui qui, après avoir tué*
« *le corps, peut aussi perdre l'âme et le corps, et les*
« *envoyer dans l'enfer.* » (2)

Saint Eugène ayant donc été conduit au roi, discuta en faveur de la foi catholique contre l'évêque des Ariens. Et lorsqu'il l'eut complètement vaincu sur le mystère de la sainte Trinité, et que, de plus, le Seigneur eut accompli par son ministère un grand nombre de miracles, ce même évêque arien, excité par l'envie, entra dans une violente fureur. Avec saint Eugène étaient deux hommes des plus sages et des plus saints de ces temps-là, les évêques Vindémial et Longin, égaux en dignité aussi-bien qu'en

(1) Épît. de saint Paul aux Philipp., chap. 1, vers. 21.

(2) Saint Matth., chap. 10, vers. 28.

vertu ; car saint Vindémial passait alors pour avoir ressuscité un mort , et Longin avait rendu beaucoup de malades à la santé. Eugène guérissait non seulement la cécité des yeux , mais encore celle de l'esprit. Voyant cela , ce méchant évêque des Ariens fit venir un homme abusé de l'erreur dans laquelle il vivait lui-même , et lui dit : « Je
« ne puis souffrir que ces évêques opèrent de nombreux
« miracles au milieu du peuple , et que chacun me néglige
« pour les suivre. Consens donc à faire ce que je vais te
« prescrire , et reçois d'avance ces cinquante sous d'or.
« Assieds-toi sur la place publique que nous devons tra-
« verser ; et tenant ta main sur tes yeux fermés , écrie-toi
« de toutes tes forces quand je passerai avec la foule , et
« dis : Bienheureux Cyrola , pontife de notre religion , je
« t'en supplie , jette un regard sur moi , et manifeste ta
« gloire et ta puissance en faisant que mes yeux s'ouvrent ,
« et que j'obtienne de revoir la lumière que j'ai perdue. »
L'homme exécuta l'ordre qu'il avait reçu ; il s'assit sur la place publique , et croyant pouvoir se jouer du Tout-Puissant , il s'écria de toute sa force , lorsque l'hérétique passa avec les saints de Dieu : « Écoute-moi , bienheureux
« Cyrola ; écoute-moi , saint pontife de Dieu ; jette un
« regard sur ma cécité. Que j'éprouve la vertu des re-
« mède avec lesquels tu as guéri souvent les aveugles et
« les lépreux , et dont les morts eux-mêmes ont ressenti
« la puissance. Je t'adjure , par la vertu que tu possèdes ,
« de me rendre la lumière que j'ai perdue , car je suis
« frappé de cécité. » Et sans le savoir il disait vrai ; car la cupidité l'avait rendu aveugle , et il croyait , pour de l'argent , pouvoir se moquer de la puissance divine. Alors l'évêque des hérétiques se détourna un peu , comme si son pouvoir allait triompher ; et transporté de vanité et

d'orgueil, il posa la main sur les yeux de cet homme, en disant : « Par notre foi, qui est la vraie croyance en Dieu, « que tes yeux s'ouvrent à la lumière. » Mais à peine cette impiété fut-elle proférée, que la moquerie fit place aux gémissemens, et que la fraude de l'évêque se manifesta aux regards de tous. En effet, les yeux du malheureux furent saisis d'une si grande douleur, qu'il put à peine, en les pressant de ses doigts, les empêcher de crever. Enfin l'infortuné se mit à crier et à dire : « Malheur à moi, « misérable, que l'ennemi de la loi divine a séduit ! mal-
« heur à moi, qui, pour de l'argent, ai voulu me jouer
« de Dieu, et qui ai reçu cinquante pièces d'or pour com-
« mettre ce crime ! » Puis il dit à l'évêque : « Voilà ton or ;
« rends-moi la lumière que j'ai perdue par ta fourberie.
« Et vous, très glorieux chrétiens, je vous en supplie,
« n'abandonnez pas un malheureux, mais secourez-le
« promptement, car il est près de périr. Ah ! je reconnais
« bien maintenant qu'on ne se joue pas de Dieu ! » Les
saints de Dieu, touchés de compassion, lui dirent : « *Si tu*
« *crois, tout est possible à celui qui croit* » (1). Alors
il s'écria d'une voix forte : « Que celui qui ne croira pas
« que Jésus-Christ, fils de Dieu, et le Saint-Esprit ont,
« avec Dieu le Père, une même substance et une même
« divinité, endure ce que je souffre aujourd'hui ! » Et il
ajouta : « Je crois en Dieu, le Père tout-puissant ; je crois
« en Jésus-Christ, Fils de Dieu, égal au Père, je crois au
« Saint-Esprit consubstantiel et co-éternel au Père et au
« Fils. » A ces paroles, chacun des évêques veut laisser
aux autres l'honneur d'imposer sur les yeux du patient le
signe de la bienheureuse croix, et il s'élève entre eux un

(1) Saint Marc, chap. 9, vers. 22.

saint débat. Vindémial et Longin priaient Eugène, tandis qu'Eugène, de son côté, les priait eux-mêmes d'imposer les mains à l'aveugle. Enfin, Vindémial et Longin cédèrent, et pendant qu'ils tenaient leurs mains sur la tête du patient, saint Eugène fit le signe de la croix sur ses yeux, et dit : « Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, « qui sont le vrai Dieu, et que nous confessons en trois « personnes égales entre elles et toutes-puissantes, que tes « yeux soient ouverts. » Et la douleur s'étant évanouie à l'instant, le malade revint à son premier état de santé. Alors on reconnut clairement, par la cécité de cet homme, que la doctrine de cet évêque des hérétiques couvrait les yeux du cœur d'un voile déplorable, afin que nul ne pût contempler la vraie lumière avec les yeux de la foi. O le malheureux, qui, n'étant pas entré par la porte, c'est-à-dire par Jésus-Christ, qui est la vraie porte, est devenu plutôt le loup que le gardien de son troupeau; et qui, dans la méchanceté de son âme, s'efforçait d'éteindre dans le cœur des fidèles le flambeau de la foi qu'il aurait dû y allumer. Les saints de Dieu, au milieu du peuple, firent beaucoup d'autres miracles, et tout le monde répétait d'une commune voix : « Le Père est vrai Dieu; « le Fils est vrai Dieu; le Saint-Esprit est vrai Dieu : « ils doivent être adorés avec la même foi, redoutés « avec la même crainte, et honorés du même culte; car « il est manifeste pour tous que la doctrine de Cyrola est « fausse. »

Le roi Hunéric, voyant que la fausseté de ses assertions était mise à nu par la glorieuse foi des saints, que la secte de l'erreur se détruisait au lieu de s'établir, et que la fraude de son évêque avait été dévoilée dans cette action criminelle, ordonna que les saints de Dieu, après avoir

subi bien des tourmens, ceux des chevalets, des flammes, des pointes de fer, fussent enfin mis à mort. Quant au bienheureux Eugène, il donna l'ordre de le décapiter; mais en même temps il recommanda que, si le pontife, au moment où le glaive levé menacerait sa tête, refusait encore d'embrasser la secte des hérétiques, on se gardât de le tuer, de peur que les chrétiens ne vinssent à le révéler comme un martyr, mais qu'on l'envoyât immédiatement en exil : ce qui eut lieu comme on le sait. En effet, lorsqu'on lui demanda, au moment où la mort était pour lui imminente, s'il était décidé à mourir pour la foi catholique, il répondit : « Mourir pour la justice, c'est vivre « éternellement. » Alors le glaive resta suspendu, et Eugène fut envoyé en exil à Alby, ville des Gaules, où il termina sa vie. De fréquens miracles s'opèrent aujourd'hui à son tombeau. Quant à saint Vindémial, le roi ordonna qu'il fût frappé du glaive, et ce fut en effet de cette manière qu'il reçut la mort. L'archidiacre Octavien et plusieurs milliers d'hommes et de femmes attachés à notre foi furent tués ou torturés. Mais ce n'était rien pour les saints confesseurs de souffrir ainsi pour l'amour de la gloire; car ils savaient bien que peu de tourmens leur vaudraient beaucoup, selon ces paroles de l'apôtre : « *Les souffrances de la vie présente n'ont point de proportion avec cette gloire qui est révélée aux saints* » (1). A la même époque, un grand nombre de chrétiens s'écarterent de la foi pour rechercher les richesses, et se préparèrent des maux infinis, comme ce malheureux évêque, nommé Révocatus, qui révoqua dans ce temps son engagement

(1) Épît. de saint Paul aux Rom., chap. 8, vers. 18.

dans la foi catholique. Alors le soleil parut sombre (1), au point qu'à peine le tiers de son disque était lumineux; j'en attribue la cause à tant de crimes et à l'effusion du sang innocent. Hunéric, après un si grand forfait, fut possédé du démon; et celui qui s'était si long-temps abreuvé du sang des saints, se déchira par ses propres morsures : ce fut au milieu de ces tourmens qu'il finit par une juste mort son indigne vie. Il eut pour successeur Childéric (2), après la mort duquel Gélisimère obtint le royaume. Celui-ci ayant été vaincu par la république (3), perdit à la fois la vie et le trône. Ainsi tomba le royaume des Vandales.

IV. Dans ce temps les églises de Dieu furent assaillies par un grand nombre d'hérésies, qu'atteignit souvent la vengeance divine. Ainsi Athanaric, roi des Goths, excita une grande persécution. Après avoir infligé divers tourmens à une foule de chrétiens, il leur faisait trancher la tête, ou il les envoyait en exil, et les faisait ensuite mourir de faim ou d'un autre genre de supplice. Enfin, poursuivi par le jugement de Dieu, il fut, à cause de l'effusion du sang des justes, chassé de son royaume, et celui qui attaquait les églises de Dieu, fut exilé de sa patrie. Mais revenons à ce qui précède.

V. Le bruit s'était répandu que les Huns voulaient

(1) L'an 450. Scaliger prouve, en effet (*de Emend. tempor.*, lib. vi), que c'est l'année qui suivit qu'eut lieu l'irruption des Huns dans la Gaule. (Ruin.)

(2) Childéric ou Hildéric succéda, en 484, à son père Hunéric, mais non pas immédiatement, attendu que Guntabond et Trasamond se placent entre les deux; et ce fut après l'expulsion, et non après la mort de Hildéric, que Gélésimer occupa le trône. (Ruin.)

(3) C'est-à-dire par Bélisaire. (Ruin.)

faire une irruption dans les Gaules. Il y avait alors dans la ville de Tongres un évêque d'une parfaite sainteté, nommé Aravatus (1). Cet évêque, livré aux veilles et aux jeûnes, souvent baigné d'une pluie de larmes, suppliait la miséricorde de ne jamais permettre l'entrée des Gaules à cette nation incrédule et toujours indigne de lui. Mais pressentant que sa demande ne lui avait pas été accordée à cause des péchés du peuple, il résolut d'aller à Rome, afin de s'assurer le puissant patronage de l'apôtre, et d'obtenir avec plus de facilité ce qu'il demandait humblement au Seigneur. S'étant donc rendu au tombeau de saint Pierre, il y implorait le secours de sa bonté, se consumant dans une grande abstinence et dans un jeûne très sévère; au point qu'il restait deux et trois jours sans rien boire ni manger, et qu'il ne mettait aucun relâche dans ses prières. Et comme il avait déjà passé beaucoup de jours dans cette dure mortification, on dit qu'il reçut cette réponse du bienheureux apôtre : « Homme
« saint, pourquoi me tourmenter? il est irrévocablement
« arrêté dans les décrets du Seigneur que les Huns vien-
« dront dans les Gaules, et qu'ils ravageront ce pays
« comme une affreuse tempête. Maintenant prends ta ré-
« solution; hâte-toi, dispose ta maison, prépare ta sépul-
« ture; procure-toi un linceul blanc; car tu vas quitter
« ton enveloppe corporelle, et tes yeux ne verront point
« les maux que les Huns doivent commettre dans les
« Gaules. Ainsi l'a dit le Seigneur notre Dieu. » Le pontife ayant reçu cette réponse du saint apôtre, hâte son voyage, et regagne promptement les Gaules. De retour dans la ville de Tongres, il rassemble aussitôt les choses nécessaires

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note b.)

à sa sépulture; et disant adieu aux ecclésiastiques et aux autres citoyens de la ville, il leur annonce au milieu de ses pleurs et de ses lamentations qu'ils ne le reverront plus. Mais ceux-ci le suivant tout en larmes et dans le plus grand désespoir, le suppliaient humblement en disant : « Ne nous abandonne pas, saint père; bon pasteur, ne « nous oublie pas. » Mais comme ils ne pouvaient le rappeler par leurs pleurs, ils reçurent sa bénédiction et ses baisers, et s'en retournèrent. L'évêque s'étant rendu dans la ville de Maestricht, y fut attaqué d'une fièvre légère, dont il mourut (1). Son corps, lavé par les fidèles, fut enterré près de la grande voie publique (2). Nous avons écrit dans notre livre *des Miracles* (3), comment ce saint corps fut transféré après un long espace de temps.

VI. Les Huns étant donc sortis de la Pannonie, comme quelques uns le rapportent, arrivent la veille même du saint jour de Pâques à la ville de Metz, en ravageant tout le pays. Ils livrent la ville aux flammes, passent les habitants au fil de l'épée, et tuent les prêtres du Seigneur eux-mêmes au pied des saints autels. L'incendie n'y épargna aucun lieu, si ce n'est l'oratoire du diacre saint Étienne, premier martyr. Je n'hésite pas à raconter ce que j'ai appris de quelques personnes au sujet de cet oratoire. Elles disent qu'avant l'arrivée des ennemis un homme pieux eut une vision, dans laquelle il vit le bienheureux diacre Étienne qui conférait avec les saints apôtres Pierre

(1) L'an 451. (Ruin.)

(2) Il s'agit ici d'une chaussée romaine, et probablement de celle qui passait à Bavai, Cologne, etc.

(3) Dans le livre *de Gloria Confessorum*, cap. 72.

et Paul sur les malheurs dont la ville était menacée, et qui disait : « Je vous conjure, mes seigneurs, d'empêcher
« par votre intercession que la ville de Metz ne soit brûlée
« par les ennemis, car elle renferme un lieu où sont con-
« servés les restes de mon misérable corps. Faites plutôt
« que ses habitans éprouvent que je puis quelque chose
« auprès du Seigneur. Et si les crimes du peuple se sont
« tellement accumulés que la ville ne puisse être pré-
« servée de l'incendie, que du moins cet oratoire ne soit
« pas consumé. » Les saints apôtres lui répondirent : « Va
« en paix, très cher frère; ton oratoire seul sera préservé
« des flammes : quant à la ville, nous ne pouvons rien
« obtenir, la sentence divine est déjà portée. Les péchés du
« peuple ont prévalu, et le cri de sa méchanceté est monté
« jusqu'à Dieu. La ville sera donc la proie des flammes. »
D'où il est hors de doute que c'est par leur intercession
que l'oratoire a été sauvé de l'incendie de la ville.

VII. Cependant Attila, roi des Huns, sortant de Metz, ravage plusieurs villes des Gaules, et vient mettre le siège devant Orléans, dont il tâche de s'emparer en battant à grands coups de bélier les murs de la place. Le siège épiscopal de cette ville était alors occupé par le bienheureux Agnan, homme d'une éminente sagesse et d'une grande sainteté, dont les actions vertueuses sont fidèlement conservées parmi nous (1). Comme les assiégés demandaient à grands cris à leur évêque ce qu'ils avaient à faire, celui-ci mettant sa confiance en Dieu, leur conseil de se prosterner tous pour prier, et d'implorer avec larmes le secours du Seigneur, toujours présent lorsqu'on

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note c.)

a besoin de lui. Ils se mettent en prières, suivant ce qui leur avait été recommandé, et l'évêque leur dit : « Re-
« gardez du haut des murs de la ville, et voyez si la mi-
« séricorde de Dieu vient à notre secours. » Car il espérait que la miséricorde divine leur enverrait Aétius, auprès duquel sa prévoyance de l'avenir l'avait conduit dans la ville d'Arles. Mais ayant regardé du haut du mur, ils ne virent personne, et l'évêque leur dit : « Priez avec foi, « car le Seigneur vous délivrera aujourd'hui. » Et pendant qu'ils priaient, il ajouta : « Regardez de nouveau. » Ils regardèrent, et ne virent personne venir à leur secours. Il leur dit une troisième fois : « Que la foi soit dans vos « prières, et le Seigneur est là. » Et ils imploraient la miséricorde de Dieu en pleurant et en poussant de grands gémissemens. Leur oraison finie, ils regardent pour la troisième fois du haut du mur, suivant l'ordre du vieillard, et voient au loin comme un nuage qui s'élève de terre. Ils l'annoncent à l'évêque, qui leur dit : « C'est le secours du Seigneur. » Déjà cependant les murs tremblent sous les coups du béliet; ils étaient près de s'écrouler, lorsque paraît Aétius (1), et avec lui Théodoric, roi des Goths, et Thorismond son fils (2), qui accourent vers la ville à la tête de leurs armées. L'armée ennemie est repoussée et forcée à la retraite. La ville ayant donc été délivrée par l'intercession du saint évêque, Attila, mis en fuite, gagne les plaines de Méry (3), et se dispose au

(1) Lorsqu'Aétius arriva, la ville d'Orléans était déjà prise, mais elle n'avait pas encore été mise au pillage. Voyez *Sidon. Apoll.*, lib. viii, epist. 15. (Bouquet.)

(2) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note d.)

(3) *Idem.* (Note e.)

combat. Les nôtres en étant avertis, préparent contre lui toutes leurs forces.

Dans ce temps, le bruit parvint à Rome qu'Aétius, engagé au milieu des phalanges ennemies, courait le plus grand danger. A cette nouvelle, sa femme, en proie à l'inquiétude et à la douleur, se mit à fréquenter assiduellement la basilique des saints apôtres, pour obtenir par ses prières que son mari fût sauvé et lui fût rendu. Pendant qu'elle se livrait jour et nuit à ces dévotions, un malheureux, dans un état complet d'ivresse, s'endormit une nuit dans un coin de la basilique de l'apôtre saint Pierre; et les portes ayant été closes par les gardiens, comme de coutume, il se trouva enfermé. S'étant levé pendant la nuit, au milieu de la clarté des lampes qui brillaient dans toute l'étendue de l'édifice, il fut saisi d'épouvante, et chercha une issue pour se sauver. Mais ayant vainement essayé d'ouvrir une porte, puis une autre, et les trouvant toutes fermées, il se coucha sur le sol, et attendit en tremblant que le peuple s'assemblât pour chanter les hymnes du matin, et vînt le délivrer. Pendant ce temps il vit deux personnages qui se saluaient avec respect, et qui témoignaient de l'inquiétude sur le succès de leurs affaires. Le plus âgé prit la parole : « Je ne puis supporter plus long-
« temps, dit-il, les larmes de la femme d'Aétius. Elle me
« supplie sans relâche de ramener des Gaules son mari
« sain et sauf, tandis que le jugement de Dieu en a décidé
« autrement. Cependant j'ai obtenu une grâce immense
« pour sa vie, et maintenant j'accours là en toute hâte
« pour l'en ramener vivant. Mais j'adjure celui qui aurait
« entendu ces paroles de se taire, et de se garder de di-
« vulguer les secrets de Dieu, s'il ne veut périr prompte-
« ment sur la terre. » Le pauvre entendit ces paroles, et

ne put garder le silence. Dès que le jour vint à paraître il découvrit à la femme d'Aétius tout ce qu'il avait entendu; et lorsqu'il eut fini de parler, ses yeux se fermèrent à la lumière.

Aétius donc, réuni aux Goths et aux Francs, en vint aux mains avec Attila. Celui-ci voyant que son armée allait être anéantie, eut recours à la fuite. Cependant Théodoric, roi des Goths, périt dans la bataille; et personne ne doit douter que l'armée des Huns n'ait été mise en fuite par l'intercession de l'évêque dont nous avons parlé. Le patrice Aétius et Thorismond obtinrent donc la victoire, et taillèrent en pièces les ennemis. La guerre étant terminée, Aétius dit à Thorismond : « Hâte-toi de retourner « dans ta patrie, de peur que ton frère ne s'empare du « royaume de ton père, et ne te l'enlève. » Thorismond, d'après cet avis, partit en grande hâte pour prévenir son frère, et pour prendre le premier possession du trône paternel. Aétius se servit aussi d'une ruse semblable pour éloigner le roi des Francs (1). Après leur départ il dépouilla la campagne, et retourna victorieux dans sa patrie avec un grand butin. Attila se retira avec un petit nombre d'hommes, et bientôt après les Huns s'étant emparé d'Aquilée, qu'ils incendièrent et détruisirent, se répandirent dans l'Italie, et la ravagèrent. Thorismond, dont nous avons parlé plus haut, soumit les Alains par la force des armes (2); ensuite, après beaucoup de luttes et de guerres, il fut lui-même vaincu par ses frères, qui le firent étrangler. (3)

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note f.)

(2) Il est certain qu'à cette époque, les Alains étaient établis au midi de la Loire. Voyez Had. de Valois, lib. iv, *Rer. Francic.* (Ruin.)

(3) Il fut tué l'an 453, comme le prouve Had. de Valois, par ses

VIII. Après avoir ainsi décrit et distribué selon l'ordre des temps les faits qui précèdent, j'ai pensé qu'il n'était pas permis de passer sous silence ce que rapporte Renatus Frigeridus (1) au sujet d'Aétius, dont il vient d'être question. Cet auteur raconte, dans le douzième Livre de son Histoire, qu'après la mort de l'empereur Honorius, le jeune Valentinien, âgé seulement de cinq ans, fut créé empereur par Théodose son cousin germain (2); il dit que dans la ville de Rome le tyran Jean s'éleva à l'empire, et que ses envoyés furent traités avec mépris par l'empereur, et il ajoute : « Pendant ce temps-là, les envoyés
« revinrent auprès du tyran, porteurs des menaces les
« plus terribles. Jean, effrayé, dépêcha vers les Huns
« Aétius, à qui était alors confié le soin de son palais, qui
« connaissait ces peuples depuis qu'il avait été en otage
« entre leurs mains, et qui s'était lié d'amitié avec eux. Il
« leur envoya, avec une grande quantité d'or, des instruc-
« tions portant qu'aussitôt que les ennemis entreraient
« en Italie, ils eussent à les attaquer par-derrière, tandis
« que lui-même les prendrait de front. Et comme nous
« aurons par la suite beaucoup de choses à dire sur Aétius,
« nous croyons devoir parler d'abord de sa naissance et de
« son caractère. Son père, Gaudentius, né d'une des pre-
« mières familles de Scythie, commença par servir dans les
« gardes de l'empereur, et s'éleva ensuite jusqu'au rang
« éminent de maître de la cavalerie. Sa mère était une
« Italienne et une femme noble et riche. Aétius leur fils,

frères Théodoric et Frédéric, dont le premier s'empara du trône.
(Ruin.)

(1) Cet auteur ne nous est connu que par Grégoire de Tours.
(Ruin.)

(2) L'an 424. (Bouq.)

« prétorien dès son enfance, fut, à l'âge de trois ans, « donné en otage à Alaric, et ensuite aux Huns. Plus tard, « devenu gendre de Carpilion, ancien comte des domes- « tiques, il fut chargé de l'administration du palais de « Jean. Il était d'une taille moyenne, d'une figure mâle, « bien fait, ni trop faible ni trop pesant. Il avait de la « vivacité dans l'esprit et de la vigueur dans les membres. « Excellent cavalier, adroit tireur, maniant bien la lance, « très apte à la guerre, il était encore célèbre dans les « arts. Exempt d'avarice et de toute cupidité, il possédait « les qualités du cœur, et les mauvaises instigations même « ne pouvaient le faire dévier de son devoir; il endurait « patiemment les injures, il était laborieux, intrépide au « milieu du danger, et supportait volontiers la faim, la « soif et les veilles. On lui avait prédit, dès son enfance, « la grandeur qui lui était destinée, et la célébrité qu'il « obtiendrait dans son siècle et dans son pays. » Voilà ce que l'historien dont nous avons parlé raconte d'Aétius. Mais l'empereur Valentinien devenu adulte, et craignant la tyrannie d'Aétius, le tua sans autre motif (1). Dans la suite, pendant que cet empereur, assis sur son tribunal dans le Champ-de-Mars, haranguait le peuple, Occylla, trompette d'Aétius, vint à lui et le perça de son épée (2). Telle fut la fin de l'un et de l'autre.

IX. Quant aux rois des Francs, on ignore assez généralement quel fut le premier d'entre eux; car bien que, dans son Histoire, Sulpice Alexandre (3) parle beaucoup

(1) L'an 454. (Bouq.)

(2) L'an 455. (Bouq.)

(3) Cet historien ne nous est connu que par Grégoire de Tours.

de ces peuples, cependant il ne nomme en aucune façon leur premier roi : il dit seulement qu'ils avaient des *ducs*. Toutefois il nous paraît à propos de rappeler ce qu'il en raconte. Après avoir dit que Maxime, ayant perdu tout espoir de conserver l'empire, restait dans Aquilée, ne sachant où donner de la tête, il ajoute : « Dans ce temps-
« là (1) les Francs, conduits par leurs *ducs* Genobaude,
« Marcomer et Sunnon, se précipitèrent sur les deux pro-
« vines germaniques ; et après avoir forcé la frontière et
« tué beaucoup de monde, ils ravagèrent les cantons les
« plus fertiles, et portèrent même l'épouvante jusqu'à Co-
« logne. Dès que la nouvelle en fut arrivée à Trèves (2),
« les maîtres de la milice, Nannenus et Quintinus, aux-
« quels Maxime avait confié l'enfance de son fils, et la
« défense des Gaules, rassemblèrent une armée, et se réu-
« nirent à Cologne. Mais les ennemis chargés de butin,
« après avoir ravagé les pays les plus fertiles des provinces,
« traversèrent le Rhin, laissant sur le sol romain plusieurs
« des leurs prêts à recommencer le ravage ; les Romains
« les attaquèrent avec avantage, et en tuèrent un grand
« nombre près de la forêt Carbonnière (3) ; et comme
« ce succès faisait mettre en délibération si l'on devait
« passer dans la France (4), Nannenus s'y refusa, parce
« qu'il savait bien qu'étant chez eux et sur leurs gardes,
« les Francs seraient à coup sûr les plus forts. Ce parti
« ayant déplu à Quintinus et au reste de l'armée, Nan-

(1) L'an 588. (Bouq.)

(2) Cette ville était alors considérée comme la capitale de la Gaule.

(3) C'était une portion de la forêt des Ardennes : elle était comprise entre le Rhin et l'Escaut. (Ruin.)

(4) Le nom de *France* fut long-temps encore attribué exclusivement à la partie de la Germanie occupée par les Francs.

« nenus s'en retourna à Mayence. Quintinus avec ses
« troupes traversa le Rhin près du fort de Nuitz (1),
« et trouva, après deux jours de marche, des maisons
« et de grands villages abandonnés; les Francs, feignant
« d'avoir peur, s'étaient reculés dans leurs forêts, dont
« ils avaient défendu l'approche par des abattis. Cepen-
« dant les soldats romains ayant livré toutes les maisons
« aux flammes, car ils croyaient sottement par cet acte
« de lâcheté consommer leur victoire, passèrent toute la
« nuit sur le qui-vive, chargés du poids de leurs armes,
« et dès le point du jour ils entrèrent dans les forêts, sous
« la conduite de Quintinus. Vers le milieu du jour s'étant
« imprudemment engagés dans les détours des sentiers, ils
« furent tout-à-fait égarés. Enfin, trouvant tous les pas-
« sages menant à des terrains solides fermés par de grandes
« palissades, ils se précipitèrent dans des champs maréca-
« geux contigus aux forêts. Pendant qu'ils travaillaient à
« se dégager, les ennemis parurent en petit nombre, mon-
« tés sur des troncs d'arbres entassés ou sur des abattis;
« et de là, comme du sommet d'une tour, ils leur lançaient,
« ainsi qu'auraient pu le faire des machines de guerre, des
« flèches trempées dans le suc d'herbes vénéneuses, en
« sorte que les blessures qu'elles faisaient, n'eussent-elles
« qu'effleuré la peau, et même dans les parties du corps où
« elles sont ordinairement sans danger, n'en donnaient pas
« moins une mort certaine. Bientôt l'armée, entourée par
« une multitude considérable d'ennemis, se répandit préci-
« pitamment dans les marais que les Francs avaient laissés
« libres; et la cavalerie la première s'étant engloutie dans
« ces gouffres, hommes et chevaux pêle-mêle, s'entraînèrent

(1) Près de Cologne.

« mutuellement à la mort. Les fantassins que le poids des
« chevaux n'avait pas écrasés, embarrassés dans la fange,
« et ne dégageant leurs pieds qu'avec peine, retournaient
« de nouveau se cacher en tremblant dans ces bois dont
« peu de temps auparavant ils avaient eu tant de difficulté
« à sortir. Le désordre étant donc dans les rangs, les lé-
« gions furent massacrées. Héraclius, tribun des Jovi-
« niens (1), et la plupart des autres chefs militaires ayant
« péri, un petit nombre d'hommes seulement chercha un
« refuge protecteur dans la nuit et dans les retraites des
« forêts. » Voilà ce que rapporte Sulpice Alexandre dans
le troisième Livre de son Histoire.

Dans le quatrième Livre, après avoir raconté le meur-
tre de Victor, fils du tyran Maxime, il dit : « Dans ce
« temps (2) Carietton et Syrus, mis à la place de Nan-
« nenus, stationnaient dans les deux Germanies avec une
« armée destinée à contenir les Francs. » Et un peu plus
loin, après avoir dit que les Francs emportèrent du butin
de ces provinces, il ajoute : « Arbogaste ne voulant ad-
« mettre aucun délai, rappelle à l'empereur qu'il faut in-
« fliger aux Francs les châtimens qu'ils méritent, à moins
« qu'ils ne restituent à l'instant tout ce qu'ils ont pillé
« l'année précédente après le massacre des légions, et ne
« livrent les auteurs de cette guerre, qui porteront la peine
« d'avoir perfidement violé la paix. » Il raconte que ces
choses se passèrent sous le commandement de ces chefs,
et il dit ensuite : « Peu de jours après, Arbogaste ayant
« eu une très courte conférence avec Marcomer et Sun-

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note g.) On sait que les légions romaines portaient chacune un nom particulier.

(2) L'an 589. (Bouq.)

« non, *espèces de rois* des Francs, après en avoir reçu
« des otages selon la coutume, se retira à Trèves pour y
« passer l'hiver. » Et comme il qualifie ces chefs des Francs
de *royaux*, nous ne savons s'ils étaient rois ou s'ils en
tenaient la place. Cependant le même écrivain, lorsqu'il
rappelle la situation critique de l'empereur Valentinien,
ajoute : « Tandis qu'en Orient, la Thrace était témoin
« d'événemens divers, l'État était troublé dans la Gaule.
« L'empereur Valentinien, renfermé dans les murs de son
« palais de Vienne (1), était réduit à une condition presque
« inférieure à celle d'un particulier; le soin des affaires
« militaires était livré à des satellites francs; les affaires
« civiles étaient tombées aussi entre les mains du parti
« d'Arbogaste; et l'on ne trouvait pas un seul homme eu-
« gagé dans la milice qui osât accomplir ni les simples
« demandes ni les ordres du prince. » Il rapporte ensuite
que dans la même année, Arbogaste (2) poursuivant
Sunnon et Marcomer, *petits rois* des Francs, avec des
haines nées dans leur propre pays, se rendit à Cologne
dans le plus fort de l'hiver, « pensant qu'on pénétrerait et
« qu'on porterait la flamme avec sécurité dans les retraites
« les plus cachées de la France, lorsque des forêts arides et
« dépouillées de feuilles ne pourraient plus cacher les em-
« bûches de l'ennemi. Ayant donc rassemblé une armée, il
« passa le Rhin, ravagea le pays des Bructères qui sont
« les plus rapprochés du fleuve, ainsi que le pays habité par
« les Chamaves, sans que personne se présentât; seulement

(1) L'an 392. Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note h.)

(2) Arbogaste était Franc lui-même, comme l'écrivit Paulin, dans la Vie de saint Ambroise, et comme le font entendre plusieurs autres écrivains de son temps. (Ruin.)

« un petit nombre d'Ampsuariens et de Cattes (1) com-
« mandés par Marcomer, se montrèrent sur les collines les
« plus éloignées. » Après avoir de nouveau laissé de côté
et ces *ducs* et ces *espèces de rois*, il indique clairement
que les Francs avaient un roi, sans toutefois faire con-
naître son nom (2), lorsqu'il dit : « Le tyran Eugène ayant
« entrepris une expédition militaire (3), gagne les bords
« du Rhin pour renouveler, comme de coutume, les an-
« ciens traités avec les rois des Alemans et des Francs, et
« pouvoir montrer alors aux nations barbares une armée
« immense. » Voilà ce que rapporte, au sujet des Francs,
l'historien que nous venons de désigner.

Renatus Profuturus Frigeridus, dont nous avons déjà
parlé, dit en racontant la prise et la ruine de Rome par
les Goths (4) : « Cependant, lorsque Goare (5) eut passé aux
« Romains, le roi des Alemans (6), Respendial, retira
« son armée des bords du Rhin, parce que les Vandales
« étaient fortement engagés dans une guerre contre les
« Francs. Leur roi Godégisile avait succombé, près de
« vingt mille hommes de leur armée avaient péri par le fer,
« et le reste de ce peuple allait être exterminé, si les
« forces des Alains ne fussent arrivées à temps pour le se-
« courir » (7). Nous regrettons que cet historien, qui nomme

(1) Les Ampsuariens et les Cattes faisaient partie, comme les Bructères, de la confédération des Francs.

(2) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note i.)

(3) L'an 393. (Bouq.)

(4) L'an 409. (Bouq.)

(5) Roi ou chef d'une tribu d'Alains. (Guizot.)

(6) Had. de Valois et le P. Lecointe lisent *Alains*, et cela est conforme au manuscrit de l'abbaye de Cluny, et à celui de la Bibliothèque Royale nouvellement collationné.

(7) L'an 406. (Bouq.)

les rois des autres nations, ne nomme pas aussi ceux des Francs. Cependant, lorsqu'il raconte que Constantin, s'étant élevé à la tyrannie (1), fit venir d'Espagne auprès de lui son fils Constant, il s'exprime ainsi : « Le tyran
 « Constantin ayant mandé d'Espagne son fils Constant (2),
 « qui s'était aussi déclaré tyran, pour délibérer avec lui
 « sur le parti décisif qu'il convenait de prendre, Constant
 « laissa tout l'attirail de sa cour ainsi que sa femme à Sa-
 « ragoisse, confia à Géronce la direction de toutes les
 « affaires de l'Espagne, et se rendit en toute hâte auprès
 « de son père. Mais plusieurs jours s'étant écoulés depuis
 « leur réunion sans qu'aucun sujet de crainte leur vînt de
 « l'Italie, Constantin, livré tout entier aux plaisirs de la
 « table les plus grossiers, engagea son fils à s'en retour-
 « ner. Celui-ci s'étant fait précéder de ses troupes, reçut
 « d'Espagne, pendant qu'il était encore auprès de son
 « père, la nouvelle que Géronce avait donné l'empire à
 « Maxime, l'un de ses cliens (3), qui se préparait à lui
 « faire la guerre avec le secours des nations barbares.
 « Épouvantés à cette nouvelle, Constant et Décimus Rus-
 « ticus (4), ancien maître des offices, et maintenant préfet
 « du prétoire, envoyèrent Edobécus vers les peuples de la
 « Germanie, et marchèrent eux-mêmes vers l'Espagne (5)
 « avec les Francs, les Alemans, et tout ce qu'ils purent

(1) Constantin, simple soldat d'une légion cantonnée dans la Grande-Bretagne, se fit proclamer empereur en 407. (Guizot.)

(2) L'an 409. (Bouq.)

(3) L'an 410. (Bouq.)

(4) C'est le Rusticus dont parle Sidoine Apollinaire, *lib. v, epist. 9*.

(5) Le texte de Grégoire de Tours porte *vers les Gaules*; mais il est facile de voir à la simple lecture du passage cité, qu'il s'agit ici de l'Espagne.

« réunir de soldats, pensant revenir bientôt auprès de
« Constantin. » Lorsqu'il fait le récit du siège qu'eut à
soutenir ce même Constantin, il s'exprime ainsi : « On en
« était à peine au quatrième mois depuis que Constantin
« était assiégé, lorsque tout à coup on reçoit de la Gaule
« ultérieure (1) la nouvelle que Jovin avait pris les orne-
« mens royaux (2), et qu'à la tête de Bourguignons, d'Ale-
« mans, de Francs, d'Alains, et de toutes ses forces, il
« menaçait les assiégeans. Alors on abrège les délais, la
« ville ouvre ses portes, et Constantin est livré. Dirigé
« aussitôt vers l'Italie, il fut rencontré par les exécuteurs
« que le prince envoyait au-devant de lui, et décapité sur
« le fleuve Mincio. » Le même historien dit un peu plus
bas : « Dans le même temps, Décimus Rusticus, préfet des
« tyrans, Agroétius, ancien chef des secrétaires de Jovin,
« et un grand nombre de nobles, furent pris en Auvergne
« par les généraux d'Honorius, et subirent de cruels sup-
« plices. La ville de Trèves fut pillée et brûlée par les
« Francs dans une seconde irruption » (3). Après avoir
dit qu'Astérius avait été élevé au patriciat par lettres im-
périales, il ajoute ce qui suit : « Vers la même époque (4),
« Castinus, comte des domestiques, fut envoyé dans la
« Gaule, où se préparait une expédition contre les Francs. »
Voilà ce que ces historiens ont dit des Francs. Orose,
historien comme eux, s'exprime, dans le septième livre

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note j.)

(2) L'an 411. (Bouq.)

(3) Cette ville fut ruinée une première fois l'an 598 ou 599; une seconde l'an 411, selon le P. Pagi, *Crit. in Ann. Baron. ad ann. 407*, n. 14. (Bouq.)

(4) L'an 417. (Bouq.)

de son ouvrage, de la manière suivante (1) : « Stilicon, à la tête des nations qu'il put rassembler, écrase les Francs, « passe le Rhin, parcourt les Gaules, et s'avance jusqu'aux « Pyrénées. » Telles sont les notions que les historiens dont nous avons parlé nous ont laissées sur les Francs, sans faire connaître le nom de leurs rois. Plusieurs auteurs racontent que ces peuples sont sortis de Pannonie, et qu'ils s'établirent d'abord sur la rive du Rhin (2) ; qu'ayant ensuite traversé ce fleuve, ils passèrent dans la Thuringe, et là, dans les districts ou les cités, ils se donnèrent des rois chevelus pris dans la première, et, si je puis parler ainsi, dans la plus noble de leurs familles, ce que prouvèrent plus tard les victoires de Clovis, que nous raconterons bientôt. Nous lisons dans les Fastes consulaires (3) que le roi des Francs Théodomer, fils de Richimer et Aschila sa mère, périrent par le glaive. On dit aussi qu'alors Clodion, aussi distingué dans sa nation par son mérite que par sa noblesse, fut roi des Francs. Il occupait dans le pays des Thuringiens la forteresse de Disparg. Dans ces mêmes contrées, vers le midi et jusqu'à la Loire, habitaient les Romains. Au-delà de la Loire dominaient les Goths ; et les Bourguignons, attachés à la secte des Ariens, s'étaient fixés de l'autre côté du Rhône qui baigne la ville de Lyon. Clodion, ayant envoyé des éclaireurs vers la ville de Cambrai et fait explorer tout le pays, se mit ensuite en marche lui-même, écrasa les Romains, et s'empara de la ville (4). Après y être resté

(1) Au chap. 28. (Ruin.) — Ce n'est pas de Stilicon que parle Orose, mais des Vandales et des autres barbares. (Bouq.)

(2) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note k.)

(3) Voyez *ibid.* (Note l.)

(4) *Idem.* (Note m.)

peu de temps, il occupa tout le pays jusqu'au fleuve de la Somme. Quelques personnes prétendent que le roi Mérovée, père de Childéric, était de sa famille.

X. Ce peuple s'était toujours montré adonné à l'idolâtrie, et n'avait aucune connaissance du vrai Dieu. Il s'était fait des images des forêts et des eaux, des oiseaux, des bêtes sauvages et des autres élémens, auxquels il avait coutume de rendre un culte divin et d'offrir des sacrifices. Oh ! si les fibres de leurs cœurs eussent été frappées par cette voix terrible qui dit au peuple, par la bouche de Moïse : *Vous n'aurez point d'autre Dieu que moi, vous ne vous ferez point d'image taillée, et vous n'adorerez aucune figure de tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, ni de tout ce qui est dans les eaux : vous ne ferez point cela, et vous ne leur rendrez point de culte* (1). Et encore : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, vous ne servirez que lui seul, et vous jurez par son nom* (2). Que serait-il arrivé s'ils avaient pu comprendre quelle vengeance tomba sur le peuple israélite pour avoir adoré le veau d'or, lorsqu'après les festins et les chants, après les débauches et les danses, leur bouche impure disait de cette idole : *Voici tes dieux, Israël, qui t'ont tiré de l'Égypte* ? (3) Il en périt vingt-quatre mille. Qu'auraient-ils pensé de ceux qui, s'étant initiés au culte de Beelphégor, et mêlés aux femmes impudiques des Moabites, furent égorgés et foulés aux pieds par leurs proches ? En punition de leur crime, le prêtre Phinée fit périr les adul-

(1) Exode, chap. 20, vers. 3. 4. 5.

(2) Deutér., chap. 6, vers. 13.

(3) Exode, chap. 32, vers. 4.

tères, et apaisa ainsi la colère de Dieu, et *ce zèle lui fut imputé à justice* (1). Qu'auraient-ils pensé si ces vérités que Dieu proclame par la bouche de David, étaient venues frapper leurs oreilles? *Tous ces dieux des nations sont des démons, mais le Seigneur est le créateur des cieux* (2). Et celles-ci : *Les idoles des nations ne sont que de l'argent et de l'or, et les ouvrages des mains des hommes : que ceux qui les font leur deviennent semblables, avec tous ceux qui mettent en elles leur confiance* (3); ou bien ceci : *Que tous ceux-là soient confondus qui adorent les ouvrages de sculpture, et qui se glorifient dans leurs idoles* (4); ou encore ce que dit le prophète Habacuc : *Que sert la statue qu'ils ont faite? ils l'ont façonnée, et ce n'est qu'un fantôme inanimé; c'est le produit de l'or et de l'argent, et il est sans âme et sans vie. Mais le Seigneur habite dans son temple saint : que toute la terre fasse silence devant lui* (5). Un autre prophète dit encore : *Que les dieux qui n'ont point fait le ciel et la terre périssent sous le ciel et soient exterminés de la terre* (6). On lit dans un autre : *Voici ce que dit le Seigneur qui a créé les cieux, le Dieu qui a créé la terre et tout ce qui s'y trouve, et qui l'a façonnée, et qui ne l'a pas créée en vain, mais qui l'a formée afin qu'elle fût habitée* (7) : Je suis le

(1) Psaume 105, vers. 31.

(2) Psaume 95, vers. 5.

(3) Psaume 115, vers. 12 et 16 (Psaume 115, vers. 4 et 8, selon les Hébreux), et Psaume 134, vers. 15 et 18.

(4) Psaume 96, vers. 7.

(5) Habacuc, chap. 2, vers. 18, 19 et 20.

(6) Jérém., chap. 10, vers. 11.

(7) Isaïe, chap. 45, vers. 18.

Seigneur; c'est là le nom qui m'est propre. Je ne donnerai point ma gloire à un autre, ni mon pouvoir à des idoles qui ne durent qu'un instant (1). Et ailleurs Y a-t-il quelqu'un parmi les faux dieux des nations qui fasse pleuvoir? (2) Dieu dit encore par la bouche d'Isaïe : Je suis le premier et je suis le dernier, et il n'y a de dieu que moi seul; peut-il donc y avoir un créateur que je ne connaisse pas? Tous ces artisans d'idoles ne sont rien. Leurs ouvrages les plus estimés ne leur serviront de rien. Ils sont eux-mêmes témoins, à leur confusion, que leurs idoles ne voient point et ne comprennent point. Tous ceux qui ont part à cet ouvrage seront confondus; car tous ces artisans ne sont que des hommes. Comment donc un homme a-t-il été assez insensé pour vouloir former un dieu, et pour jeter en fonte une statue qui n'est bonne à rien? Il a mis le fer dans le feu, et l'a battu avec le marteau pour en former une idole; il y a employé toute la force de son bras. De même le sculpteur a formé au compas, et fait enfin l'image d'un homme qu'il a rendu le plus beau qu'il a pu, et il l'a logé dans une niche. Il a coupé du bois, il l'a travaillé, il en a fait une image, et l'a adorée comme un dieu; il a réuni ses membres avec des clous et un marteau, afin qu'ils ne se séparassent pas; on les porte parce qu'ils ne peuvent marcher: du surplus du bois l'homme a fait du feu et s'est chauffé; et du reste de ce même bois il a fait un dieu et une idole devant laquelle il se prosterne, qu'il a adorée et qu'il prie, en lui disant : Délivrez-moi, car

(1) Isaïe, chap. 42, vers. 8.

(2) Jérém., chap. 14, vers. 22.

vous êtes mon dieu. J'ai fait du feu de la moitié de ce bois; j'ai fait cuire des pains sur ses charbons; j'y ai fait cuire la chair que j'ai mangée, et du surplus je ferai une idole. Une partie de ce bois est déjà réduite en cendres, et cependant son cœur insensé a adoré l'autre, et il n'a point pensé à tirer son âme de l'égarément où elle est, en disant : Peut-être cet ouvrage de nos mains n'est qu'un mensonge (1). La nation des Francs ne comprit pas d'abord ces vérités, mais elle les comprit plus tard, comme le montre la suite de cette histoire.

XI. Le sénateur Avitus, citoyen de Clermont, comme tout le monde le sait, parvint à l'empire romain (2); mais ne voulant mettre aucune règle dans sa conduite, et ayant été rejeté par le sénat, il fut consacré évêque de la ville de Plaisance. Comme il vit que le sénat, toujours irrité, n'en voulait pas moins à sa vie, il gagna, chargé de riches présents, la basilique du bienheureux saint Julien, martyr d'Auvergne (3). Mais ayant terminé en chemin le cours de sa vie, il mourut, et fut porté au bourg de Brioude, où on l'enterra aux pieds du saint martyr. Il eut Majorien (4) pour successeur à l'empire. Le Romain Égidius reçut la charge de maître de la milice dans les Gaules. (5)

(1) Isaïe, chap. 44, vers. 6-20. — Dans tout ce qui précède, Grégoire de Tours donne plutôt le sens que le texte des livres saints.

(2) L'an 455. (*Art de vér. les Dates.*)

(3) Le 2^e Liv. de *Gloria martyrum* est consacré à saint Julien.

(4) Le texte latin porte, à tort, *Martian*. Majorien succéda à Avitus l'an 457.

(5) Il avait obtenu cette dignité d'Avitus. Idace l'appelle *comes utriusque militiæ*. (Ruin.)

XII. Childéric était adonné à une luxure effrénée; il régnait sur la nation des Francs, et déshonorait leurs filles. Ceux-ci, indignés, le détrônèrent (1); et comme il découvrit qu'ils en voulaient même à sa vie, il se retira en Thuringe, laissant sur les lieux un homme dévoué (2) qui pût apaiser par de douces paroles les esprits furieux. Un moyen convenu devait lui faire savoir quand il pourrait revenir dans le pays, c'est-à-dire qu'ils divisèrent en deux un sou d'or; Childéric en emporta une moitié avec lui, son ami garda l'autre, et dit : « Lorsque je t'en verrai cette moitié, et que les deux parties réunies re-
« formeront la pièce entière, alors tu pourras sans crainte
« revenir dans ces lieux. » Le roi partit aussitôt pour la Thuringe, et se cacha chez le roi Bisin et chez Basine sa femme. Après l'expulsion de Childéric, les Francs se choisirent unanimement pour roi cet Égidius que la république, comme nous l'avons dit plus haut, avait envoyé dans les Gaules en qualité de maître de la milice. Égidius était dans la huitième année de son règne (3), lorsque l'ami fidèle dont nous venons de parler, ayant en secret apaisé les Francs, envoya des messagers à Childéric avec la portion du sou d'or qu'il avait gardée. Celui-ci, certain par cet indice que les Francs le désiraient, revint de Thuringe sur leurs propres instances, et fut rétabli dans son royaume. Pendant qu'Égidius et Childéric régnaient en même temps, la reine Basine, dont il vient d'être fait mention, abandonna son mari, et se rendit près du roi des Francs. Lorsque ce prince lui demanda avec empres-

(1) L'an 459. (*Art de vér. les Dates.*)

(2) Aimoin le nomme *Viomade* (lib. II, cap. 7).

(3) En 464. Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note II.)

sement par quel motif elle était venue le trouver de si loin, on prétend qu'elle répondit : « Je connais ton mérite et ton grand courage, voilà pourquoi je suis venue « pour vivre avec toi ; car sache bien que si j'avais connu « au-delà des mers un homme qui valût mieux que toi, « j'aurais cherché de même à vivre avec lui. » Childéric, plein de joie, l'épousa. Elle donna naissance à un fils, qui reçut le nom de Clovis. Ce fut un grand homme et un éminent guerrier.

XIII. Après la mort de saint Artème, Vénérand, l'un des sénateurs, fut sacré évêque de Clermont. Paulin nous apprend quel fut cet évêque, lorsqu'il dit (1) : « Si vous voyiez « ces dignes prêtres du Seigneur, Exupère de Toulouse, « Simplicie de Vienne, Amand de Bordeaux, Diogénien « d'Albi, Dyname d'Angoulême, Vénérand de Clermont, « Alithe de Cahors, ou Pégase de Périgueux ; quels que « soient les vices du siècle, vous verriez certainement « de bien dignes gardiens de la sainteté, de la foi et « de la religion. » Vénérand mourut, à ce qu'on rapporte, la veille de Noël ; et le matin même de la fête,

(1) Les sentimens sont partagés sur la question de savoir si c'est ou non du célèbre Paulin, évêque de Nole, auteur de plusieurs ouvrages insérés dans la Bibliothèque des Pères, qu'il est ici question. D. Ruinart n'a pas cru devoir se prononcer, mais il a fait remarquer que, bien que plusieurs manuscrits de Grégoire de Tours ne donnent au Paulin dont il parle que le titre de prêtre, *presbyter*, cela ne prouve pas, comme on l'a prétendu, contre l'opinion de ceux qui veulent retrouver ici l'évêque Paulin. La lettre rapportée ci-dessus pouvait très bien, en effet, avoir été écrite par cet évêque lorsqu'il n'était encore que prêtre ; Grégoire de Tours pouvait y avoir lu ce titre de prêtre, et le donner lui-même à l'auteur sans plus d'informations. Du reste, quel que soit le Paulin dont il s'agit ici, on ne connaît de sa lettre que le passage conservé dans l'*Histoire des Francs*.

une procession solennelle accompagna son convoi. Après sa mort il s'éleva entre les citoyens une honteuse querelle au sujet de l'épiscopat; et comme les partis divisés voulaient chacun élire une personne différente, il y eut parmi le peuple une grande collision. Pendant que les évêques siégeaient un jour de dimanche, une femme voilée et vouée à Dieu s'avance hardiment vers eux et leur dit : « Écoutez-moi, prêtres du Seigneur; sachez que « Dieu n'approuve pas ceux que ces hommes ont élus pour « le sacerdoce; et le Seigneur lui-même se choisira au-
« jourd'hui un évêque. Cessez donc de troubler et de
« soulever le peuple; mais prenez un peu patience, car le
« Seigneur vous envoie dans ce moment celui qui doit
« régir cette église. » Au milieu de l'étonnement causé par ces paroles, survient tout à coup un prêtre du diocèse même de Clermont, nommé Rustic, qui avait été indiqué par une vision à cette femme. En le voyant elle dit : « Voici le pontife que le Seigneur vous a destiné; qu'il
« soit ordonné évêque. » A ces paroles tout le peuple, oubliant ses dissensions, s'écrie : « C'est un choix digne
« et juste. » Il fut donc placé sur le siège épiscopal, et devint, au milieu de la joie publique, le septième évêque de Clermont. (1)

XIV. Dans la ville de Tours, l'évêque Eustoche étant mort dans la dix-septième année de son épiscopat, Perpétue fut consacrée à sa place (2); c'est le cinquième évêque depuis saint Martin. Perpétue voyant qu'il s'opérerait

(1) Il est honoré, le 24 septembre, sous le nom de *saint Rotiri*. (Ruin.)

(2) L'an 460. (Bouq.) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note o.)

de fréquens miracles au tombeau de ce saint, et qu'on n'y avait bâti cependant qu'une petite chapelle, jugea cette chapelle indigne d'aussi grands miracles; et l'ayant abattue, il fit élever à sa place la grande basilique qui existe encore aujourd'hui. Elle est située à cinq cent cinquante pas de la ville. Elle a cent soixante pieds de long et soixante de large; sa hauteur jusqu'à la voûte est de quarante-cinq pieds. Il y a trente-deux fenêtres dans la partie qui entoure l'autel (1); vingt dans la nef, et quarante et une colonnes; dans tout l'édifice, cinquante-deux fenêtres et cent vingt colonnes; huit portes, dont trois autour de l'autel et cinq dans la nef. Cette basilique a trois fêtes solennelles, qui sont la dédicace de l'église, la translation de saint Martin, et sa consécration comme évêque. La dernière se célèbre le 4 juillet, et celle de la translation du corps le 11 novembre. En les observant fidèlement, vous vous assurerez dans ce monde et dans l'autre la protection du saint évêque. Comme la voûte de la première chapelle était d'un travail élégant, l'évêque jugea que cet ouvrage ne devait point périr, et il construisit, en l'honneur des bienheureux apôtres Pierre et Paul, une autre basilique, dans laquelle il fixa cette voûte. Il bâtit encore beaucoup d'autres églises, qui, jusqu'à ce jour, sont restées consacrées à Jésus-Christ.

XV. Dans ce temps, la basilique du bienheureux martyr Symphorien d'Autun fut aussi bâtie par le prêtre Euphronius, qui, dans la suite, devint lui-même évêque de la ville (2). Ce fut lui qui, dans un grand esprit de dévo-

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note p.)

(2) Vers la fin du v^e siècle. (Ruin.)

tion, envoya le marbre qui recouvre le tombeau de saint Martin.

XVI. Saint Namatius était alors le huitième évêque de Clermont depuis la mort de l'évêque Rustic. Il fit bâtir l'église qui subsiste encore, et qui est la plus ancienne de celles qu'on voit dans l'intérieur de la ville (1). Elle a cent cinquante pieds de long, soixante de large, et cinquante pieds de haut dans l'intérieur de la nef jusqu'à la voûte; au-devant est une abside de forme ronde (2), et de chaque côté s'étendent des ailes d'une élégante structure. L'édifice entier est disposé en forme de croix; il a quarante-deux fenêtres, soixante-dix colonnes et huit portes. Ce lieu est à la fois rempli de la crainte de Dieu et éclairé d'une vive lumière, et souvent un parfum des plus suaves, semblable à celui des aromates, s'y fait sentir aux personnes pieuses. Les parois de la nef sont ornées de plusieurs espèces de marbres ajustés ensemble. L'édifice ayant été achevé dans l'espace de douze ans, le bienheureux évêque envoya des prêtres à Bologne, ville d'Italie, pour demander les reliques des saints Vital et Agricole, qui ont été crucifiés, comme on le sait, pour le nom de Jésus-Christ notre Dieu.

XVII. La femme de l'évêque Namatius bâtit hors des murs de la ville la basilique de Saint-Étienne (3); et comme elle voulait l'orner de peintures, elle tenait un livre sur ses genoux, et lisait l'histoire des temps passés,

(1) C'est la cathédrale actuelle. (Ruin.)

(2) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note q.)

(3) Appelée depuis Saint-Eutrope. (Ruin.)

indiquant aux peintres ce qu'ils devaient représenter sur les murs (1). Un jour qu'elle lisait, assise dans la basilique, un pauvre vint pour prier, et la voyant couverte d'une robe noire, et déjà avancée en âge, il la prit pour une mendiante, déposa un morceau de pain sur ses genoux, et s'éloigna. Celle-ci, ne dédaignant pas le don du pauvre, qui n'avait pas reconnu son rang, accepta et remercia; et gardant ce pain, elle le plaça devant elle sur sa table, et s'en servit chaque jour pour la bénédiction de ses repas jusqu'à ce qu'il n'en restât plus.

XVIII. Childéric fait la guerre sous les murs d'Orléans (2); Odoacre vient à Angers avec les Saxons. Dans le même temps, une grande peste ravage les populations. Egidius meurt (3), et laisse un fils nommé Syagrius. Après la mort d'Egidius, Odoacre reçoit des otages d'Angers et de plusieurs autres lieux. Les Bretons furent chassés de Bourges par les Goths (4), après avoir perdu un grand nombre de leurs près du bourg de Déols. Le comte Paul, avec les Romains et les Francs, fit la guerre aux Goths, et leur enleva du butin. Odoacre étant venu à Angers, le roi Childéric arriva le jour suivant (5); et ayant tué le comte Paul, il s'empara de la ville. Ce même jour la maison épiscopale fut consumée par un vaste incendie.

XIX. Après ces événemens, la guerre éclata entre les

(1) Grégoire de Tours parle en plusieurs endroits des peintures des églises. Voyez liv. vii, chap. 56; liv. x, chap. dernier, etc. (Ruin.)

(2) Voyez, sur tout ce chapitre, *Éclairciss. et observ.* (Note r.)

(3) En octobre 464.

(4) Par les Visigoths, l'an 469 ou 470. (Bouq.)

(5) L'an 471. (Bouq.)

Saxons et les Romains; mais les Saxons tournant le dos, abandonnèrent un grand nombre des leurs au glaive des Romains, qui les poursuivaient. Leurs îles furent prises et ravagées par les Francs, qui leur tuèrent beaucoup de monde. Dans le neuvième mois de la même année, il y eut un tremblement de terre. Odoacre contracta une alliance avec Childéric, et ils souvinrent ensemble les Allemands qui avaient envahi une partie de l'Italie.

XX. Euric, roi des Goths, dans la quatorzième année de son règne, créa Victorius duc de sept villes (1). Celui-ci se rendit en hâte à Clermont, et voulut réunir cette ville aux sept autres. Dans la première Narbonnaise il fit construire des chapelles souterraines, qu'on voit encore aujourd'hui dans la basilique de Saint-Julien (2), ainsi que les colonnes placées dans l'église. Il fit aussi bâtir la basilique de Saint-Laurent et de Saint-Germain dans le bourg de Lignac (3). Victorius demeura neuf ans en Auvergne. Il éleva des accusations calomnieuses contre le sénateur Euchérius (4), le fit extraire de sa prison pendant la nuit, puis, l'ayant fait attacher contre une vieille

(1) Ces villes étaient celles de Toulouse, Béziers, Nîmes, Agde, Maguelonne, Lodève et Uzès, qui toutes étaient placées dans la première Narbonnaise et sous la métropole de Narbonne.

(2) Il ne s'agit point ici de la basilique de Vieille-Brioude, comme l'a pensé Frédégaire, mais de la basilique consacrée à saint Julien dans la ville de Clermont. (Ruin.)

(3) Où il y avait une église sous le vocable de Saint-Germain. Voyez Baluz., *Hist. Arvern.*, tom. II, p. 55. C'est à tort que l'abbé de Marolles, et M. Guizot après lui, ont cru que *Liciniacum* répondait à Saint-Germain-de-Lambron.

(4) On pense que c'est à lui qu'est écrite la lettre 8 du Livre III de Sidoine Apoll. (Ruin.)

muraille, il la fit renverser sur lui. Mais comme il était trop adonné à l'amour des femmes, et qu'il craignait d'être tué lui-même par les Arvernes, il s'enfuit à Rome, où, ayant voulu continuer ses débauches, il fut lapidé. Euric régna encore quatre ans après la mort de Victorius (1), et mourut dans la vingt-septième année de son règne (2). Il y eut alors de nouveau un grand tremblement de terre.

XXI. Après la mort de l'évêque Namatius, à Clermont, le siège pontifical fut occupé par Éparchius, homme d'une grande sainteté et d'une grande dévotion. Comme à cette époque l'église possédait, dans l'enceinte de la ville, une petite propriété, l'évêque y avait sa demeure dans l'endroit qu'on appelle aujourd'hui la sacristie, et pendant la nuit il se levait pour aller rendre grâce à Dieu à l'autel de l'église. Il arriva qu'une nuit, lorsqu'il entra dans cette église, il la trouva remplie de démons; leur chef lui-même, paré comme une femme, était assis sur le siège épiscopal. L'évêque lui dit : « Exécrable prostituée, « il ne te suffit pas d'infecter tous les autres lieux de tes « profanations, il faut que tu souilles encore le siège consacré par le Seigneur, en y plaçant ta personne infecte ! « Sors de la maison de Dieu, et ne la profane pas davantage. » Le démon répondit : « Puisque tu me donnes le « titre de prostituée, je te tendrai mille pièges en t'enflammant de passion pour les femmes. » A ces mots il s'évanouit comme de la fumée. L'évêque, en effet, éprouva

(1) Arrivée l'an 484. (Bouq.)

(2) Lisez xviii^e année. L'erreur vient de ce que le chiffre x a été répété à tort, comme le fait remarquer le père Pagi, sous l'année 484, n. 24. (Bouq.)

de violens accès de concupiscence; mais armé du signe sacré de la croix, il fut à l'abri des atteintes de l'ennemi. On rapporte même qu'il bâtit dans le fort du mont Chantoin, au lieu où l'on voit maintenant un oratoire, un monastère (1) où il allait se renfermer pendant les saints jours de carême; et le jour de Pâques il revenait à son église, accompagné des clercs et des citoyens chantant des hymnes pieux. A sa mort (2), il fut remplacé par Sidoine, ancien préfet (3), homme d'une haute noblesse selon les idées du monde, et l'un des premiers sénateurs des Gaules, auquel même l'empereur Avitus avait donné sa fille (4) en mariage. De son temps, et pendant le séjour à Clermont de ce Victorius dont nous avons déjà parlé, il y avait dans le monastère de Saint-Cyr (5) de cette même ville un abbé nommé Abraham, qui reproduisait dans sa personne la foi et les œuvres du patriarche dont il portait le nom, comme nous l'avons raconté dans le livre de sa vie.

XXII. Saint Sidoine était doué d'une si grande éloquence, que souvent il improvisait sur-le-champ et d'une manière brillante sur quelque sujet qu'il voulût. Un jour qu'il s'était rendu, sur une invitation, à la fête de la basilique du monastère dont nous avons parlé plus haut, quelqu'un lui enleva par méchanceté les tablettes dont il avait coutume de se servir pour célébrer les saints offices;

(1) Sur ce monastère, voyez ci-dessus, liv. 1, chap. 59.

(2) Arrivée l'an 475. (Bouq.)

(3) Préfet de Rome en 467, sous l'empereur Anthemius. (Guizot.)

(4) Papianilla. Sidoine l'épousa avant que son père fût empereur. (Guizot.)

(5) Saint-Cyr, jeune enfant qui périt martyr avec sa mère Julitta. (Ruin.)

cependant il se trouva tellement préparé d'avance, qu'il récita tout l'office de la fête, et si bien, qu'il excita l'admiration de tous les assistans, qui croyaient entendre, non pas un homme, mais un ange. C'est ce que nous avons rapporté avec plus de détails dans la préface que nous avons mise à la tête du livre des Messes qu'il a composées. Comme il était d'une admirable sainteté, et l'un des premiers sénateurs, ainsi que nous l'avons dit, il emportait souvent de chez lui, à l'insu de sa femme, des vases d'argent, et les distribuait aux pauvres. Lorsque celle-ci en était instruite, elle lui faisait des reproches; alors il restituait les meubles à la maison, mais il en donnait la valeur aux indigens.

XXIII. Lorsqu'il se fut consacré au service du Seigneur, et pendant qu'il menait dans ce monde une vie toute de sainteté, deux prêtres se soulevèrent contre lui : et lui ayant enlevé tout pouvoir sur les biens de l'église, ne lui laissant que le strict nécessaire pour vivre, ils l'accablèrent des outrages les plus humilians. Mais la clémence divine ne laissa pas long-temps l'injure impunie; car l'un de ces méchans et indignes prêtres ayant menacé l'évêque, avant la nuit, de l'arracher de l'église, se leva le lendemain, enflammé de fureur contre le saint de Dieu, au son de la cloche qui appelait à matines, et méditant dans son cœur pervers d'exécuter le dessein qu'il avait formé la veille; mais étant entré dans son cabinet, il rendit l'âme en s'efforçant de satisfaire ses besoins. Un serviteur, un flambeau à la main, attendait en dehors que le prêtre sortît; mais déjà le jour paraissait, et son complice, c'est-à-dire l'autre prêtre, lui avait envoyé un exprès pour lui dire : « Viens, ne tarde pas, afin que nous exécutions en-

« semble ce qui fut arrêté hier entre nous. » Mais comme le mort ne pouvait répondre, le serviteur souleva le voile de la porte (1), et trouva son maître mort sur le siège du privé; ce qui montre clairement qu'il s'était rendu coupable d'un crime non moins grand que celui de cet Arius qui rendit aussi ses entrailles dans un pareil lieu. Et en effet, on ne peut sans hérésie admettre que, dans l'Église, qui que ce soit méconnaisse l'obéissance due au pontife de Dieu auquel le soin des brebis a été confié, et s'empare d'un pouvoir qui ne lui a été donné ni par Dieu ni par les hommes. Dès lors le bienheureux évêque, quoiqu'il lui restât encore un ennemi, fut remis en possession de son pouvoir. Il tomba ensuite malade de la fièvre, et pria ses serviteurs de le porter dans l'église. Dès qu'on l'y eut transporté, il fut sans cesse entouré d'une multitude d'hommes, de femmes et même d'enfans qui pleuraient, et qui disaient : « Pourquoi nous délaisses-tu, bon pasteur? à qui serons-nous abandonnés comme des orphelins? quelle sera notre vie après ta mort? qui prendra soin à l'avenir de nous assaisonner du sel de la sagesse? ou, quelle prudence égale à la tienne viendra nous rappeler à la crainte du nom du Seigneur? » A ces paroles et à d'autres semblables, que proférait le peuple avec de grands gémissemens, le pontife répondit enfin, animé de l'esprit saint : « N'ayez aucune crainte, ô peuples! mon frère Apruncule est vivant, et il sera votre évêque. » Mais ceux-ci ne comprenant rien à ces paroles, le croyaient en extase.

(1) Des tentures plus ou moins grossières servaient de portes dans l'intérieur des maisons. (Guizot.)

A la mort de Sidoine (1), le méchant prêtre qui survivait s'empara avec avidité de tous les biens de l'église, comme s'il eût déjà été évêque, en disant : « Enfin Dieu
« sachant que j'étais plus juste que Sidoine, a jeté les yeux
« sur moi et m'a accordé ce pouvoir. » Pendant qu'il promenait son orgueil par toute la ville, arriva le dimanche qui suivit la mort du saint homme; il fit préparer, dans la maison épiscopale, un festin, auquel il invita tous les citoyens, et, sans respect pour les vieillards, il prit sur le lit la première place. L'échanson lui ayant offert la coupe, lui dit : « Maître, j'ai eu un songe que je vous
« raconterai, si vous le permettez. Je voyais pendant cette
« nuit une grande maison, et dans cette maison un trône,
« sur lequel siégeait comme un juge qui l'emportait sur
« tous les autres par son pouvoir. Il était entouré d'un
« grand nombre de prêtres vêtus de blanc, auxquels se
« mêlait une foule innombrable de peuple. Pendant que
« je contemplais en tremblant ce spectacle, j'aperçus au
« loin et au milieu d'eux le bienheureux Sidoine, en discussion sérieuse avec ce prêtre qui vous était si cher,
« et qui est sorti de ce monde il y a peu d'années. Celui-
« ci ayant été confondu, le roi ordonna qu'on le plongeât au fond d'un étroit cachot. Il fut emmené, et Sidoine alors se mit à vous accuser d'avoir été complice
« du crime pour lequel venait d'être condamné le prêtre;
« et comme le juge cherchait partout quelqu'un pour
« l'envoyer vers vous, je me cachai au milieu des autres
« et je tournai le dos, craignant en moi-même qu'il ne
« me choisît pour cette mission, parce que j'étais connu

(1) Il mourut le 21 août 488 ou 489. *Hist. litt. de la France*, tom. II, p. 557.

« de lui. Pendant que je roulais sans rien dire cette
« pensée dans mon esprit, tout le monde se retira, et
« je restai seul. Appelé par le juge, je m'approchai, et
« à l'aspect de sa puissance et de son éclat je restai tout
« interdit et tout tremblant de crainte : Esclave, dit-il,
« ne crains rien ; mais va dire à ce prêtre : « Viens dé-
« fendre ta cause, car Sidoine a demandé qu'on te fit
« comparaître. » Ne différez donc pas à vous rendre près
« de lui, car il m'a ordonné, avec de grandes menaces,
« de vous rapporter ces paroles, disant : Si tu y manques,
« tu mourras de la mort la plus cruelle. » A ces mots,
le prêtre épouvanté laissa tomber la coupe de ses mains,
et rendit l'esprit. Enlevé mort de dessus le lit, il reçut la
sépulture, et alla dans l'enfer rejoindre son complice. Tel
fut le jugement dont le Seigneur frappa dans ce monde
deux prêtres rebelles : l'un éprouva le sort d'Arius ; l'autre,
celui de Simon le magicien, qui fut, à la prière du saint
Apôtre, précipité du faite de son orgueil. Il n'est pas
douteux qu'ils furent plongés ensemble dans l'enfer, pour
avoir tous deux agi criminellement envers leur saint
évêque.

Dans ce temps-là, comme le bruit du triomphe des
Francs retentissait déjà dans ce pays, et que chacun dési-
rait avec ardeur qu'ils y établissent leur empire, saint
Apruncule, évêque de la ville de Langres, commença à
devenir suspect aux Bourguignons (1), et la haine crois-
sant contre lui de jour en jour, l'ordre fut donné de le
faire périr en secret par le glaive. Apruncule en ayant eu
connaissance, se sauva de la forteresse de Dijon en fran-
chissant de nuit les murailles, et se rendit à Clermont,

(1) Voyez sur Apruncule, le chap. 56 ci-dessous, et liv. III, chap. 2.

où il devint, selon la parole que le Seigneur avait mise dans la bouche de saint Sidoine, le onzième évêque de la ville.

XXIV. Du temps de l'évêque Sidoine, une grande famine désola la Bourgogne. Comme les habitans se dispersaient en différens pays, et que personne ne fournissait plus de nourriture aux pauvres, le sénateur Ecdicius (1), parent de Sidoine, mettant sa confiance en Dieu, fit alors, à ce qu'on rapporte, une action bien méritoire. Pendant les ravages de la famine, il envoya dans les villes voisines, avec des chevaux et des chariots, des serviteurs chargés de lui amener ceux qu'affligeait la disette. Les serviteurs partirent, et ramenèrent dans sa maison tous les pauvres qu'ils purent trouver. Ecdicius les nourrit pendant tout le temps de la famine, et les empêcha ainsi de mourir de faim. Les malheureux qu'il secourut furent, au rapport de plusieurs, au nombre de plus de quatre mille personnes des deux sexes. Lorsque l'abondance fut revenue, il employa les mêmes moyens pour les faire reconduire chacun au lieu de sa demeure. Après leur départ, une voix partant du ciel lui dit : « Ecdicius, Ecdicius, à cause de ce que tu as fait, jamais le pain ne manquera ni à toi ni à ta postérité ; car tu as obéi à mes paroles et rassasié ma faim en nourrissant les pauvres. » Cet Ecdicius était, comme on le rapporte, d'une merveilleuse agilité ; et l'on prétend qu'un jour, avec dix hommes, il mit en fuite une multi-

(1) On, selon d'autres, Heedicius, fils de l'empereur Avitus, et frère de Papianilla, femme de Sidoine. Il fut fait patrice par l'empereur Jules Népos, comme on le voit par une lettre de Sidoine. (*Epist.* v, 16.) (Ruin.)

tude de Goths (1). On dit aussi que, pendant la même famine, saint Patient, évêque de Lyon, rendit au peuple le même service, et il nous reste encore une lettre dans laquelle saint Sidoine (2) lui donne à ce sujet de grandes louanges.

XXV. De son temps Euric (3), roi des Goths, franchissant les frontières de l'Espagne (4), exerça dans la Gaule une cruelle persécution sur les chrétiens. Il faisait décapiter tous ceux qui refusaient de partager sa coupable hérésie; il jetait les prêtres dans les prisons; il envoyait les évêques en exil, ou les faisait tomber sous le glaive. Il avait même ordonné de fermer avec des épines l'entrée des églises, afin que le concours dans les temples devenant plus rare, la foi se perdît plus promptement. Les villes de la Novempopulanie et les deux Aquitaines (5) furent, surtout alors, désolées par ces fléaux. On conserve encore aujourd'hui une lettre écrite à ce sujet par le noble Sidoine à l'évêque (d'Aix) Basile, et dans laquelle tous ces détails sont racontés. Mais l'auteur de cette persécution mourut bientôt frappé de la vengeance divine.

XXVI. Le bienheureux Perpétue, évêque de la ville de Tours, après trente ans d'épiscopat, s'endormit en paix (6).

(1) Sidoine raconte ce fait (*Epist.* III, 5), et dit qu'il y avait à peine, avec Ecdicius, dix-huit cavaliers. (Ruin.)

(2) *Epist.* VI, 12.

(3) Il est nommé ci-dessus, chap. 20, *Eoric* ou *Euric*, et dans les sommaires des chapitres, *Euwarex*. (Ruin.)

(4) Vers l'an 467. (Bouq.)

(5) Le texte porte les *deux Germanies*, mais évidemment par erreur.

(6) L'an 490 ou 491. *Hist. litt.*, tom. II, p. 622. Sur Perpétue, Voisien et Vêrus, voyez x, 31.

Il eut pour successeur le sénateur Volusien ; mais celui-ci étant devenu suspect aux Goths, fut, la septième année de son épiscopat, emmené captif en Espagne, où il finit bientôt ses jours. Vêrus, qui le remplaça, fut le septième évêque de Tours depuis saint Martin.

XXVII. Après cela, Childéric mourut, et son fils Clovis régna à sa place (1). Pendant la cinquième année du règne de Clovis, Syagrius, roi des Romains, fils d'Égidius, faisait sa résidence dans la ville de Soissons, qu'Égidius, dont nous avons parlé plus haut, avait autrefois occupée. Clovis marchant contre lui avec son parent Ragnacaire (2), qui était aussi en possession d'un royaume, lui demanda de fixer un champ de bataille. Syagrius n'écluda pas le combat, et ne craignit pas de résister aux Francs. Mais pendant la mêlée, voyant son armée rompue, il lâcha pied, et d'une course précipitée il se réfugia auprès du roi Alaric, à Toulouse. Clovis envoya dire à Alaric de lui livrer Syagrius, s'il ne voulait attirer la guerre sur lui-même. Alaric craignant de s'exposer, pour Syagrius, à la colère des Francs, car la crainte est naturelle aux Goths, livra le Romain enchaîné aux envoyés de Clovis. Lorsque Clovis l'eut en son pouvoir, il le fit garder avec soin, s'empara de son royaume, et donna ordre de le tuer en secret. Dans le même temps beaucoup d'églises furent pillées par l'armée de Clovis, car ce roi était encore plongé dans les erreurs de l'idolâtrie. Des soldats avaient enlevé d'une église un vase d'une grandeur et d'une beauté merveilleuse, avec tous les autres ornemens du saint mi-

(1) L'an 481.

(2) Roi des Francs de Cambrai. (Guizot.)

nistère. L'évêque (1) envoya des messagers au roi, demandant que si son église ne pouvait recouvrer les autres vases, on lui rendît au moins celui-là. Le roi répondant à cette demande, dit à l'envoyé : « Suis-nous jusqu'à Soissons, car c'est là que sera partagé tout le butin ; et si le sort me donne ce vase (2), je ferai ce que l'évêque me demande. » Lorsqu'on fut arrivé à Soissons, tout le butin ayant été mis en tas, le roi dit en montrant le vase : « Je vous prie, mes braves guerriers, de vouloir bien m'accorder, outre ma part, au moins le vase que voilà. » Les plus sensés répondirent à ces paroles : « Glorieux roi, tout ce qui est ici est à toi, et nous-mêmes nous sommes soumis à ton pouvoir ; fais donc ce qui te sera agréable, car personne n'est assez fort pour te résister. » Lorsqu'ils eurent ainsi parlé, l'un des soldats, léger, jaloux et vain, ayant levé sa hache à deux tranchans, en frappa le vase, en disant d'une voix haute : « De tout ceci tu ne recevras rien que ce que la justice du sort te donnera. » Tous restèrent stupéfaits. Le roi comprima sa colère sous le calme de la patience ; et ayant reçu le vase, il le rendit à l'envoyé de l'évêque, en gardant un vif ressentiment au

(1) C'était saint Remi, évêque de Reims, comme en font foi Frédégaire (cap. 16), Hincmar, Frodoard, etc. (Ruin.)

(2) On s'est étonné que Grégoire de Tours ait fait dire à Clovis : « Lorsque le sort m'aura donné ce vase » (*cumque mihi vas illud sors dederit*). Comment Clovis pouvait-il savoir, a-t-on dit, que le sort lui donnerait ce vase ? Et l'on est parti de là pour infirmer le témoignage de l'historien (Voyez surtout Mably, *Observ. sur l'Hist. de France*, Remarq. et Preuves, liv. 1, chap. 1, n. 2). Il est évident que Clovis ne dit pas *lorsque le sort m'aura donné*, mais *si le sort me donne ce vase*. C'est ainsi que Frédégaire l'a entendu lorsqu'il a reproduit la phrase citée ci-dessus de cette manière : *Si mihi illud sors dederit, petitionem tuam implebo*. (Greg. Histor. Epitom., cap. 16.)

fond de son cœur. Un an après il fit assembler toute l'armée en appareil militaire, chacun devant montrer au Champ-de-Mars ses armes brillantes et en bon état. Comme il passait chaque soldat en revue, il vint à celui qui avait frappé le vase, et lui dit : « Nul autre n'a des armes aussi « mal tenues que les tiennes ; ta lance, ton épée, ta hache, « rien de tout cela n'est bon. » Et saisissant la hache, il la jette à terre. Le soldat s'étant incliné pour la ramasser, le roi levant la sienne à deux mains, la lui rabattit sur la tête, en disant : « Voilà ce que tu as fait au vase à Soissons. » Après l'avoir tué, il ordonna aux autres de se retirer, et inspira par cette action une grande crainte. Il fit beaucoup de guerres et remporta de nombreuses victoires. La dixième année de son règne, il porta ses armes chez les Thuringiens (1), et les soumit à son pouvoir.

XXVIII. Le roi des Bourguignons était Gondeuch, de la race du roi persécuteur Athanaric (2), dont nous avons parlé plus haut. Il eut quatre fils : Gondebaud, Godegisèle, Chilpéric et Godomar. Gondebaud tua Chilpéric son frère, attacha une pierre au cou de la femme du même Chilpéric, et la noya, puis il condamna à l'exil ses deux filles, dont l'aînée, qui prit l'habit religieux, s'appelait Chrona ; la plus jeune, Clotilde (3). Comme Clovis envoyait

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note s.)

(2) Grégoire se trompe, Gondeuch n'était point de la race d'Athanaric. Voyez sur ce dernier, le chap. 4 du présent livre. (Bouq.)

(3) Frédégaire a beaucoup amplifié le récit de Grégoire de Tours, en ce qui touche aux préliminaires du mariage de Clovis. (*Greg. Hist. Epit. cap. 18 et 19*). Sa narration a été reproduite par Roricon, Aimoin, etc. ; mais elle a généralement été regardée, par les écrivains modernes, comme peu digne de foi.

souvent des messagers en Bourgogne, ces messagers rencontrèrent la jeune Clotilde. Ayant vu qu'elle était belle et sage, et ayant appris qu'elle était du sang royal, ils en informèrent le roi Clovis. Celui-ci envoya sur-le-champ des députés à Gondebaud, pour demander Clotilde en mariage. Gondebaud n'osant refuser, la remit entre les mains des envoyés, qui la conduisirent promptement au roi. Clovis l'ayant vue, fut transporté de joie, et l'épousa (1). Il avait déjà, d'une concubine, un fils nommé Théodéric.

XXIX. Clovis eut de la reine Clotilde un premier fils (2). Celle-ci voulant faire baptiser cet enfant, pressait le roi à ce sujet, en lui disant : « Les dieux que tu honores ne
« sont rien, ils ne peuvent rien, ni pour eux-mêmes ni
« pour les autres; car ils sont faits de pierre, de bois ou
« de métal. Les noms que vous leur avez donnés sont des
« noms d'hommes, et non pas de dieux; comme Saturne,
« qui, dit-on, se sauva pour ne pas être chassé du trône
« par son fils; comme Jupiter même, qui s'est souillé hon-
« teusement par toutes sortes de débauches, qui s'est livré
« à un commerce infâme avec des hommes, qui n'a pas
« craint de déshonorer les femmes de sa famille, et de
« vivre en concubinage avec sa propre sœur, laquelle se
« dit elle-même, *sœur et femme de Jupiter* (3). Quel
« pouvoir ont jamais eu Mars et Mercure, qui possèdent
« plutôt l'art de la magie que la puissance divine? Le
« Dieu qu'on doit honorer est celui qui, par sa parole,

(1) L'an 495. (Bouq.)

(2) L'an 494. (Bouq.)

(3) Virg., *Æn.*, 1.

« a créé de rien le ciel, la terre et la mer, et toutes les
« choses qui y sont contenues; qui a fait briller le soleil,
« a orné le ciel d'étoiles; a peuplé les eaux de pois-
« sons, les terres d'animaux, et les airs d'oiseaux; qui
« couvre à sa volonté les champs de moissons, les arbres
« de fruits, les vignes de raisins; dont la main a créé l'es-
« pèce humaine, et dont la libéralité a voulu que toute
« créature rendît hommage et service à l'homme, formé
« par lui.» Mais tous ces discours de la reine ne pouvaient
attirer l'esprit de Clovis à la foi; il disait : « C'est par la
« volonté de nos dieux que toutes choses sont créées et
« produites; il est clair au contraire que votre Dieu ne
« peut rien. Il y a plus, il est prouvé qu'il n'est pas même
« de la race des dieux. » Cependant la reine fidèle pré-
senta son fils au baptême; elle fit décorer l'église de voiles
et de tentures, essayant si elle pourrait plus facilement
attirer à la foi par cette pompe celui que n'avaient pu
toucher ses exhortations. L'enfant ayant été baptisé sous
le nom d'Ingomer, mourut dans les aubes du baptême (1).
Clovis, aigri par cette perte, la reprochait souvent à la
reine, en disant : « Si l'enfant eût été consacré au nom de
« mes dieux, certes il vivrait encore; mais comme il a été
« baptisé au nom de votre Dieu, il n'a pu vivre. » La reine
répondait : « Je rends grâce au Dieu tout-puissant, créa-
« teur de toutes choses, de ce qu'il ne m'a pas jugée tout-
« à-fait indigne de voir le fruit de mon sein admis dans
« son royaume. Cette perte n'a point affecté mon âme de

(1) En général, on administrait le baptême la veille de Pâques : les personnes qu'on y présentait étaient vêtues d'habits blancs, qu'elles ne quittaient que le premier dimanche après Pâques, qui, à cause de cela, était nommé *dominica in albis*.

« douleur, parce que je sais que les enfans que Dieu retire
« du monde pendant qu'ils sont encore dans les aubes,
« doivent jouir de sa présence. » La reine eut ensuite un
second fils (1), qui reçut au baptême le nom de Clodomir.
Cet enfant étant tombé malade, le roi disait : « Il ne peut
« arriver à celui-ci que ce qui est arrivé à son frère : bap-
« tisé au nom de votre Christ, il doit mourir aussitôt » ;
mais les prières de la mère obtinrent du Seigneur la santé
de l'enfant.

XXX. Cependant la reine ne cessait de presser le roi
de reconnaître le vrai Dieu et d'abandonner les idoles ;
mais rien ne pouvait le porter à cette croyance, jusqu'à
ce qu'enfin, une guerre s'étant élevée contre les Alemans,
il fut forcé par la nécessité de confesser ce que jusque-là
il avait nié obstinément. Les deux armées en étant venues
aux mains, combattaient avec acharnement, et celle de
Clovis allait être taillée en pièces ; Clovis, voyant le dan-
ger, leva les yeux au ciel, et d'un cœur fervent dit en fon-
dant en larmes : « Jésus-Christ, que Clotilde annonce être
« fils du Dieu vivant, toi qui viens, dit-on, au secours de
« ceux qui sont en danger, qui donnes la victoire à ceux
« qui espèrent en toi, je te demande avec dévotion ton
« glorieux appui. Si tu m'accordes de vaincre ces enne-
« mis, et si j'éprouve l'effet de cette puissance que le peu-
« ple dévoué à ton nom publie avoir éprouvée, je croirai
« en toi, et je me ferai baptiser en ton nom ; car j'ai in-
« voqué mes dieux, mais, comme j'en ai la preuve, ils
« m'ont refusé leur appui. Je crois donc qu'ils ne possèdent
« aucun pouvoir, puisqu'ils ne secourent pas ceux qui les

(1) L'an 495. (Bouq.)

« servent. C'est toi que j'invoque maintenant, et c'est en « toi que je veux croire. Que j'échappe seulement à mes « ennemis ! » Pendant qu'il parlait ainsi, les Alemans lâchant le pied, commencèrent à prendre la fuite; et lorsqu'ils virent leur roi mort, ils se soumirent à la domination de Clovis en disant : « Cesse, de grâce, de faire périr « notre peuple, car nous sommes à toi. » Clovis ayant arrêté la guerre et harangué son armée, revint en paix, et raconta à la reine comment, en invoquant le nom du Christ, il avait obtenu la victoire. Ces événemens se passèrent la quinzième année de son règne. (1)

XXXI. Alors la reine manda en secret saint Remi, évêque de Reims, le priant de faire pénétrer dans le cœur du roi la parole du salut. Le pontife s'étant mis en relation avec Clovis, l'amena peu à peu, et secrètement, à croire au vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre, et à renoncer aux idoles, qui ne peuvent être d'aucun secours ni à lui ni à personne. Clovis lui dit : « Très saint père, je t'écouterai « volontiers; mais il y a une difficulté, c'est que le peuple « qui me suit ne veut point abandonner ses dieux. Toutefois, « je vais lui parler dans le sens de tes paroles. » Il vint donc au milieu des siens; mais la puissance divine était déjà intervenue, et avant même qu'il eût ouvert la bouche, le peuple s'écria tout d'une voix : « Pieux roi, nous reje- « tons les dieux mortels, et nous sommes prêts à servir « le Dieu dont saint Remi prêche l'immortalité. » Cette nouvelle est portée à l'évêque, qui, comblé de joie, donne ordre de préparer les fonts sacrés. Des toiles peintes ombragent les rues, les églises sont ornées de tentures, on

(1) L'an 496. (Ruin.)

dispose le baptistère, des nuages de parfums s'élèvent, des cierges odoriférans brillent de toute part, tout le temple du baptistère se remplit d'une odeur divine (1); et Dieu accorda une telle grâce aux assistans, qu'ils se crurent transportés au milieu des parfums du paradis. Le roi demanda le premier le baptême au pontife. Nouveau Constantin, il s'avance vers le bain qui doit enlever la lèpre invétérée qui le couvrait; il vient laver dans une eau nouvelle les taches hideuses de sa vie passée. Comme il s'avavançait vers le baptême, le saint de Dieu lui dit de sa bouche éloquente : « Courbe humblement ta tête, Sicambre; adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré. » Saint Remi était un évêque de la plus grande science, connaissant parfaitement la rhétorique (2), et si célèbre par sa sainteté, qu'on l'égalait en vertu à saint Silvestre. Nous avons encore aujourd'hui un livre de sa vie, où il est dit qu'il ressuscita un mort. Le roi ayant donc cou-

(1) Ce que dit ici Grégoire de Tours des cérémonies qui accompagnèrent le baptême de Clovis, ce lieu rempli d'une odeur divine, ces assistans qui, par la grâce de Dieu, se croient transportés dans le paradis, tout cela a peut-être été la source de la fable imaginée par Hincmar, et répétée par les écrivains postérieurs, que dans cette occasion l'huile sainte fut apportée du ciel dans une fiole par une colombe. On a dit que les *Centuriateurs* de Magdebourg avaient vu un manuscrit de notre historien où il était question de cette fiole, manuscrit qui avait été détruit depuis par les religionnaires; mais il est plus probable, comme le fait remarquer D. Ruinart, qu'ils ont eu entre les mains, au lieu de l'histoire de Grégoire de Tours, le livre de *Gestis Francorum*, que quelques manuscrits attribuent à notre auteur, et dans lequel cette histoire se trouve rapportée. D. Ruinart indique un de ces manuscrits.

(2) Voyez Sidon. Apoll., *lib. ix, epist. 7*. Voyez aussi ce que dit Avitus, *Collat. episc. coram rege Gundobado*. Il ne reste de ses écrits que quelques lettres. (Ruin.)

fessé un Dieu tout-puissant dans la Trinité, fut baptisé au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et fut oint du saint-chrême avec le signe de la croix. Plus de trois mille hommes de son armée furent également baptisés, de même que sa sœur Alboflède, qui, peu de temps après, s'en alla vers le Seigneur; et comme le roi était attristé par sa mort, saint Remi lui adressa une lettre de consolation, qui commençait ainsi (1) : « Je suis affligé et très
« affligé du sujet qui cause votre tristesse, la mort de votre
« sœur Alboflède, de bonne mémoire. Mais ce qui peut
« nous consoler, c'est qu'elle est sortie de ce monde plutôt
« digne d'envie que de pleurs. » Une autre sœur de Clovis, nommée Lantechilde, qui était tombée dans l'hérésie des Ariens, se convertit aussi, confessa le Fils et le Saint-Esprit égaux au Père, et reçut le saint-chrême.

XXXII. Dans ce temps deux frères, Gondebaud et Godégisèle, régnaient sur les pays qui s'étendent le long du Rhône et de la Saône, et dans la province de Marseille (2); ils adhéraient, ainsi que leurs peuples, à la

(1) Cette lettre est rapportée en entier par D. Ruinart dans son *Appendice* aux OEuvres de Grégoire de Tours.

(2) La province de Marseille renfermait, entre autres villes, Marseille, Avignon, Aix. Elle avait été enlevée aux Ostrogoths par les Bourguignons. Aussi les Ostrogoths étaient-ils alors en guerre avec les rois bourguignons, qui avaient ainsi à se défendre à la fois et contre les Francs et contre les Ostrogoths. Procope, qui complète à cet égard le récit de Grégoire de Tours, nous apprend en effet que ces deux derniers peuples avaient fait, l'an 499, un traité d'alliance, mais que les Ostrogoths ne furent guère que spectateurs dans la guerre qui eut lieu, l'an 500, entre les Francs et les Bourguignons. (*Procop., de Bello Gothic.*, lib. 1. Ap. D. Bouq., tom. II, pag. 51 et 52.)

Du reste, Clovis pouvait avoir aussi un motif personnel pour se venger, ou du moins pour venger la reine Clotilde de Gondebaud. Voyez ci-dessous, liv. III, ch. 6.

secte des Ariens. Comme ces deux frères se faisaient la guerre (1), Godégisèle ayant appris les victoires du roi Clovis, lui envoya secrètement des députés pour lui dire : « Si tu m'aides à poursuivre mon frère, de manière que je puisse le tuer à la guerre ou le chasser du royaume, je te paierai chaque année le tribut que tu voudras toi-même fixer. » Clovis acceptant l'offre volontiers, promit de fournir du secours partout où il serait nécessaire ; et au temps marqué, il dirigea une armée contre Gondebaud. A cette nouvelle, celui-ci ignorant l'artifice de son frère, lui envoya dire : « Viens à mon aide, car les Francs marchent contre nous, et envahissent notre pays pour s'en rendre maîtres. Réunissons-nous donc tous contre cette nation ennemie, de peur qu'en nous séparant, nous n'éprouvions le sort qu'ont éprouvé les autres peuples. » Godégisèle répondit : « J'irai à ton secours avec mon armée. » Les trois rois mettant en même temps leurs forces en mouvement, c'est-à-dire Clovis marchant contre Gondebaud et Godégisèle, ils arrivèrent avec tout leur appareil de guerre sous les remparts de Dijon ; et en étant venus aux mains près de la rivière d'Ouche (2), Godégisèle se réunit à Clovis, et leurs armées combinées écrasèrent celle de Gondebaud. Ce dernier reconnaissant la perfidie de son frère, qu'il n'avait pas soupçonnée, tourna le dos, prit la fuite, et suivant les rives et les marais du Rhône, se jeta dans la ville d'Avignon. Après avoir ainsi remporté la victoire, Godégisèle promit à Clovis une partie de ses états, et s'éloigna tranquillement ; puis il entra dans Vienne

(1) L'an 500. (Bouq.)

(2) Marius dit que cette bataille eut lieu sous le consulat de Patricius et Hypatius, c'est-à-dire l'an 500. (Ruin.)

en triomphe, comme s'il eût été déjà possesseur de tout le royaume. Le roi Clovis, ayant encore accru ses forces, se mit à la poursuite de Gondebaud, afin de l'arracher d'Avignon et de le faire périr. Gondebaud alors, frappé d'épouvante, se crut menacé d'une mort soudaine : mais il avait près de lui Aridius (1), homme illustre, aussi remarquable par son courage que par sa prudence ; il le fit venir, et lui dit : « De toutes parts je suis entouré d'embûches ; que dois-je faire ? je l'ignore ; car ces barbares viennent sur nous pour nous tuer et pour ravager ensuite tout le pays. » Aridius répondit : « Pour éviter la mort, il faut que tu apaises la férocité de cet homme. Maintenant, si cela te plaît, je feindrai de te fuir et de passer de son côté ; et dès que je serai près de lui, j'agirai de manière qu'il ne ruine ni toi ni ce pays. Aie soin seulement de faire tout ce qu'il te demandera, d'après mes conseils, jusqu'à ce que le Seigneur, dans sa bonté, daigne faire triompher ta cause. » Le roi répondit : « Je ferai tout ce que tu auras mandé. » Aridius, après cette réponse, prit congé de Gondebaud, s'éloigna, et venant vers Clovis, il lui dit : « Roi très pieux, je suis un humble esclave qui abandonne le misérable Gondebaud pour venir s'offrir à ta puissance. Que si ta bonté daigne jeter un regard sur moi, vous aurez dans ma personne, toi et ta postérité, un serviteur intègre et fidèle. » Le roi, l'ayant accueilli avec empressement, le retint près de lui ; car il était agréable dans

(1) C'est probablement le même dont il est question dans le récit des Controverses agitées par des évêques catholiques et ariens en présence du roi Gondebaud et des principaux Bourguignons (*Collat. episc. coram rege Gundobado*). Voyez à ce sujet le ch. 34 ci-dessous, et l'*Épître de Frédégaire*, ch. 18. (Ruin.)

ses récits, sage dans ses conseils, juste dans ses jugemens et fidèle dans ce qu'on lui confiait. Enfin Clovis, étant établi avec toute son armée autour des murs de la ville, Aridius lui dit : « O roi ! quoique tu n'aies pas besoin de conseil, si la gloire de ta grandeur daignait « accueillir les humbles avis de ma faiblesse, je te les « soumettrais cependant avec une entière fidélité, et ils « pourraient être utiles ou à toi-même ou aux cités par « lesquelles tu te proposes de passer. Pourquoi, continua-t-il, conserver une armée quand ton ennemi se tient « dans un lieu très fortifié ? Tu ruines les champs, tu « saccages les prés, tu coupes les vignes, tu abats les « oliviers, tu détruis enfin toutes les récoltes du pays, et « cependant tu ne peux nuire à ton adversaire. Envoies-tu plutôt des députés, et impose-lui un tribut annuel ; « de cette manière le pays sera épargné, et tu conserveras tout pouvoir sur ton tributaire. Si Gondebaud « refuse, alors tu feras ce que tu as résolu. » Le roi, ayant goûté ce conseil, licencia son armée ; et envoyant à Gondebaud des députés, il lui ordonna de lui payer, chaque année, un tribut déterminé. Celui-ci paya sur-le-champ, et promit de payer de même à l'avenir.

XXXIII. Lorsque, plus tard, Gondebaud eut réparé ses forces, il négligea de payer au roi Clovis le tribut promis, fit marcher une armée contre son frère Godégisèle, et l'assiégea dans la ville de Vienne. Dès que les vivres commencèrent à manquer au bas peuple, Godégisèle, craignant que la disette ne s'étendît jusqu'à lui, fit expulser de la place tous les pauvres gens, parmi lesquels se trouva l'ouvrier à qui était confié le soin des aqueducs. Celui-ci, indigné d'avoir été rejeté de la ville avec les

autres, alla, tout furieux, trouver Gondebaud, et lui indiqua comment il pouvait pénétrer dans les murs et se venger de son frère; lui-même il dirigea par l'aqueduc des troupes qu'il fit précéder de plusieurs hommes armés de leviers de fer, parce que le soupirail était bouché par une grosse pierre. Cette pierre ayant été soulevée avec les leviers sous la direction de l'ouvrier lui-même, tous se précipitèrent dans la place, et surprirent par derrière les assiégés, occupés à lancer des flèches du haut des murs; puis ayant fait sonner la trompette au milieu de la ville, les assiégeans s'emparent des portes, les ouvrent, et entrent tous à la fois. Comme les assiégés, pressés des deux côtés, étaient taillés en pièces par les deux armées, Godégisèle se réfugia dans l'église des hérétiques, où il fut tué avec l'évêque arien : les Francs qui se trouvaient alors avec lui se retirèrent tous dans une même tour. Gondebaud ordonna qu'on ne fît de mal à aucun d'eux; mais lorsqu'il s'en fut rendu maître, il les envoya en exil, à Toulouse, auprès du roi Alaric, après avoir fait périr les sénateurs et les Bourguignons du parti de Godégisèle; puis il ramena sous sa domination tout le pays qu'on nomme aujourd'hui la Bourgogne (1). Il rendit plus douces les lois des Bourguignons, ne voulant pas qu'elles fussent oppressives pour les Romains. (2)

XXXIV. Gondebaud ayant reconnu tout le vide des dogmes des hérétiques, et confessé le Christ Fils de Dieu et le Saint-Esprit égaux au Père (3), demanda en secret

(1) Le royaume de Bourgogne s'étendait depuis les Vosges jusqu'à la Durance, et depuis les Alpes jusqu'à la Loire.

(2) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note t.)

(3) Dans la Conférence tenue par les évêques catholiques et les

le baptême à saint Avit, évêque de Vienne. Le pontife lui dit : « Si tu crois réellement, tu dois suivre ce que le « Seigneur lui-même nous a enseigné ; il a dit : *Celui qui « me confessera et me reconnaîtra devant les hommes , « je le reconnaîtrai et confesserai aussi moi-même devant mon Père, qui est dans les cieux ; mais celui qui « me renoncera devant les hommes, je le renoncerai « aussi moi-même devant mon Père, qui est dans les « cieux* (1). C'est ce que le Seigneur fit entendre à ses « saints chéris et bienheureux apôtres, lorsqu'il leur « annonça par quelles persécutions on les mettrait à « l'épreuve, en leur disant : *Donnez-vous de garde des « hommes ; car ils vous feront comparaître dans leurs « assemblées, et ils vous feront fouetter dans leurs « synagogues ; et vous serez présentés, à cause de moi, « aux gouverneurs et aux rois pour leur servir de témoignage aussi-bien qu'aux nations* (2). Mais toi, qui « es roi et qui ne crains pas qu'on te saisisse, tu redoutes « donc la révolte du peuple, puisque tu n'oses confesser « publiquement le Créateur. Abandonne cette pensée déraisonnable, et ce que tu dis croire au fond du cœur, ose « le déclarer devant le peuple ; car, suivant le bienheureux « apôtre : *Il faut croire de cœur pour être justifié, et « confesser sa foi par ses paroles pour être sauvé* (3). Le « Prophète aussi a dit : *Je publierai vos louanges, Sei-*

Ariens, en présence du roi Gondebaud et des principaux Bourguignons, si l'on en croit D. Ruinart ; mais la pièce qui relate cette Conférence ne justifie pas ce que dit ici Grégoire de Tours. Voyez la lettre II d'Avit à Gondebaud.

(1) Saint Matth., chap. 10, vers. 32 et 33.

(2) Saint Matth., chap. 10, vers. 17.

(3) Saint Paul aux Rom., chap. 10, vers. 10.

« gneur, dans une grande assemblée; je vous louerai
 « au milieu d'un peuple très nombreux (1). Et encore :
 « Je vous louerai, Seigneur, au milieu des peuples, et je
 « chanterai votre gloire parmi les nations (2). Tu re-
 « doutes le peuple, ô roi! Ignorest-tu donc que c'est plu-
 « tôt au peuple de suivre ta foi, qu'à toi de favoriser
 « l'imbécillité populaire? car c'est toi qui es le chef du
 « peuple, et non pas le peuple qui est ton chef. Si tu vas
 « à la guerre, c'est toi qui précèdes la foule des soldats;
 « ce sont eux qui te suivent où tu les mènes. D'où il ré-
 « sulte qu'il vaut mieux pour toi les conduire toi-même
 « à la connaissance de la vérité que de périr en les lais-
 « sant dans l'erreur; car *on ne se joue pas de Dieu* (3),
 « et il ne donne pas son amour à celui qui, pour un
 « royaume terrestre, refuse de le confesser dans ce
 « monde. » Quoique confondu par ces raisons, Gonde-
 baud n'en persista pas moins dans son hérésie jusqu'à la
 fin de ses jours, et refusa constamment de confesser pu-
 bliquement l'égalité des trois personnes de la Trinité. Le
 bienheureux Avit était alors un homme d'une grande
 éloquence; aussi la ville de Constantinople ayant vu naître
 les hérésies d'Eutichès et de Sabellius, qui soutenaient
 que notre Seigneur Jésus-Christ n'avait rien de divin (4),
 il écrivit, à la demande du roi Gondebaud, contre ces
 coupables erreurs. Il nous reste encore de lui des Let-
 tres admirables qui, après avoir alors confondu l'héré-
 sie, édifient aujourd'hui l'Église de Dieu. Il écrivit un

(1) Psaum. 54, vers. 18.

(2) Psaum. 56, vers. 9.

(3) Saint Paul aux Galat., ch. 6, vers. 7.

(4) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note u.)

livre d'Homélies sur l'origine du monde, six livres envers sur plusieurs autres sujets, et neuf livres de Lettres, parmi lesquelles se trouvent celles dont on vient de parler; il rapporte, dans une homélie qu'il composa sur les Rogations, que ces solennités, que nous célébrons avant l'Ascension dominicale, furent instituées par Mamert, évêque de la ville de Vienne (1), dont il occupait lui-même alors la chaire pontificale, à l'occasion d'un grand nombre de prodiges qui épouvantèrent cette ville. Elle était fréquemment ébranlée par des tremblemens de terre; et des bêtes fauves, telles que des cerfs et des loups, franchissant ses portes, parcouraient ses rues sans crainte. Les choses durèrent ainsi pendant toute une année, et lorsque arriva la fête solennelle de Pâques, le peuple, confiant dans la miséricorde divine, espérait que ce grand jour mettrait enfin un terme à cette effrayante calamité; mais dans la vigile même de cette glorieuse nuit, pendant qu'on célébrait les cérémonies de la messe, tout à coup le palais royal, situé dans l'enceinte des murs, fut embrasé par le feu du ciel; chacun alors, saisi de terreur, se précipita hors de l'église, craignant ou que la ville entière ne fût consumée par cet incendie, ou que la terre ne vînt à s'entrouvrir. Pendant ce temps, le saint évêque, prosterné devant l'autel, implorait par ses pleurs et ses gémissemens la miséricorde divine. Que dirai-je de plus? La prière de l'illustre évêque pénétra jusqu'au ciel, et les larmes qu'il répandit à torrens éteignirent l'incendie du palais. Pendant que ces choses se passaient, le jour de l'Ascension du Sei-

(1) Sidoine (v, 14, et vii, 1), Césaire d'Arles (*Homilia* 55), et plusieurs autres portent le même témoignage. Voyez aussi le 1^{er} concil. d'Orléans, can. 27.

gneur s'approchant, comme nous l'avons dit, le pontife prescrivit un jeûne aux peuples; il régla la forme des prières, l'ordre des repas, et les rites joyeux de cette fête. Tous les sujets de terreur s'étant dès lors dissipés, le bruit de cet événement, en se répandant dans toutes les provinces, engagea tous les évêques à imiter ce que la foi avait inspiré à l'un d'entre eux. Ces solennités ont été jusqu'à présent célébrées dans toutes les églises, au nom du Christ, avec componction de cœur et contrition d'esprit.

XXXV. Alarie, roi des Goths, voyant les conquêtes continuelles du roi Clovis, lui envoya dire par des députés : « Si mon frère y consentait, j'aurais, suivant mon désir » et par la faveur de Dieu, une entrevue avec lui » (1). Clovis ne refusa pas, et il alla vers Alarie. Les deux rois se réunirent dans une île de la Loire, près du bourg d'Amboise, sur le territoire de la cité de Tours, s'entretenrent, mangèrent et burent ensemble; puis, s'étant promis amitié, ils se retirèrent paisiblement.

XXXVI. Un grand nombre d'entre les habitans des Gaules désiraient alors avec ardeur de vivre sous la domination des Francs (2). Il arriva de là que l'évêque de

(1) Voyez sur ce chapitre *Éclairciss. et observ.* (Note v.)

(2) Dans les plus anciens manuscrits de Grégoire de Tours, la première phrase de ce chapitre existe seule et elle termine le chapitre précédent. Le surplus, que donnent les manuscrits plus récents, paraît donc être une interpolation, quoi qu'en ait dit D. Ruinart dans sa préface aux œuvres de Grégoire de Tours; et les faits qui s'y trouvent consignés tendraient à le prouver. Had. de Valois a prétendu en effet que Quintien ne fut chassé de son siège qu'après la mort de Clovis, et le père Pagi appuie le sentiment de Valois. Il faut dire toutefois que l'abbé Dubos a voulu tout concilier en supposant que Quintien fut deux fois exilé de la ville.

Rodez, Quintien, haï pour ce sujet, fut chassé de la ville; on lui reprochait de faire des vœux pour la domination des Francs. Peu de jours après, une querelle s'étant élevée entre lui et les citoyens, et ceux-ci lui reprochant de vouloir se soumettre aux Francs, les Goths qui habitaient la ville conçurent des soupçons, se concertèrent, et formèrent le dessein de le tuer; mais l'homme de Dieu en ayant été averti, se leva pendant la nuit avec ses plus fidèles serviteurs, et, sortant de la ville, se rendit à Clermont, où le reçut avec bonté l'évêque saint Euphraise, qui avait succédé à Apruncule de Dijon. Cet évêque lui donna des maisons, des terres, des vignes, et le retint près de lui, en lui disant : « Le bien de cette église suffit
« pour nous entretenir tous les deux; que la charité, que
« prêche le saint apôtre, se conserve au moins parmi les
« prêtres de Dieu. » L'évêque de Lyon lui fit don aussi de quelques biens que son église possédait en Auvergne. Les autres faits relatifs à saint Quintien, les épreuves qu'il eut à supporter, comme les actions que le Seigneur daigna accomplir par ses mains, sont rapportés dans le livre de sa Vie. (1)

XXXVII. Le roi Clovis dit donc aux siens (2) : « Je
« supporte avec grand'peine que ces Ariens occupent
« une partie des Gaules; marchons avec l'aide de Dieu,
« et après les avoir vaincus, soumettons le pays à notre
« domination. » Ce langage ayant plu à toute l'armée, elle se mit en marche et se dirigea sur Poitiers, car c'est là que résidait alors Alarie; et comme une partie de cette

(1) Chap. 4 des *Vies des Pères*. (Ruin.)

(2) L'an 507. (Bouq.)

troupe traversait le territoire de Tours, Clovis défendit, par respect pour saint Martin, de prendre dans ce pays autre chose que des herbages et de l'eau. Un homme de l'armée, ayant trouvé du foin appartenant à un pauvre homme, dit : « Le roi ne nous a-t-il pas ordonné de ne
« prendre rien autre chose que de l'herbe ; ceci est de
« l'herbe, ajouta-t-il, nous ne violons donc pas ses ordres
« si nous le prenons. » Et en même temps, faisant violence au pauvre, il lui enleva son foin. Ce fait vint à la connaissance du roi, qui à l'instant même tua le soldat d'un coup d'épée, en disant : « Où sera donc l'espoir de la victoire, si nous offensoons saint Martin ? » Dès lors l'armée s'abstint de rien enlever dans ce pays (1). Le roi envoya des députés à la basilique du saint, en leur disant : « Allez, « et peut-être recevrez-vous dans la sainte basilique quelques présages de victoire. » Puis leur ayant remis des présents pour le saint lieu, il ajouta : « Seigneur, si tu « m'es en aide, et si tu as résolu de livrer en mes mains « cette nation incrédule et toujours ton ennemie, fais- « moi la grâce de me révéler, à leur entrée dans la basilique de saint Martin, si tu daignes être favorable à ton « serviteur. » Les envoyés se rendirent en grande hâte à la basilique ; comme ils y entraient, suivant l'ordre du roi, le primicier entonna tout à coup cette antienne : « *Seigneur, vous m'avez revêtu de force pour la guerre, et vous avez abattu sous moi ceux qui s'élevaient contre moi ; vous avez fait tourner le dos à mes ennemis devant moi, et vous avez exterminé ceux qui me haïssaient* » (2).

(1) On lit dans M. Guizot : « Ce fut assez pour empêcher l'armée
« de rien prendre dans ce pays. »

(2) Psaume 17, vers. 39 et 40.

Les envoyés, ayant entendu ces paroles d'un psaume, rendirent grâce à Dieu, présentèrent leurs offrandes au saint Confesseur, et vinrent pleins de joie rapporter au roi ce présage. Lorsque Clovis fut arrivé avec son armée sur les bords de la Vienne, il ne savait en quel endroit il devait traverser ce fleuve, que l'abondance des pluies avait enflé; mais, pendant la nuit, il pria le Seigneur de lui indiquer un passage; et au lever du jour une biche d'une grandeur extraordinaire se présenta devant l'armée par l'ordre de Dieu, puis entra dans le fleuve, qu'elle traversa à gué, en montrant ainsi par où l'on devait passer. Pendant que le roi, arrivé près de Poitiers, se tenait au loin dans sa tente, il aperçut un feu qui, sorti de la basilique de saint Hilaire, lui sembla se diriger au-dessus de lui, afin qu'aidé de la lumière du saint confesseur Hilaire, il triomphât plus facilement de ces armées hérétiques contre lesquelles l'évêque lui-même avait souvent combattu pour la foi. Clovis recommanda encore à toute l'armée de ne dépouiller personne ni dans ce lieu même ou dans la marche, ni de s'approprier le bien de qui que ce fût.

Dans ce temps-là, un abbé d'une grande sainteté, nommé Maixent, vivait en reclus, par la crainte de Dieu, dans son monastère, situé sur le territoire de Poitiers : ce monastère, dont nous n'indiquons pas ici l'ancienne dénomination, porte encore aujourd'hui le nom de Cellule de Saint-Maixent (1). Les moines, voyant un gros de soldats s'approcher de leur couvent, prièrent leur abbé

(1) Ce monastère appartient en dernier lieu aux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Il a donné son nom à la ville de Saint-Maixent.

de sortir de sa cellule pour venir à leur secours. Comme il tardait, et que leur frayeur augmentait, ils ouvrirent sa porte et le firent sortir. Celui-ci s'avança avec intrépidité au-devant des soldats, comme pour leur demander la paix. L'un d'eux ayant tiré son épée pour trancher la tête du saint, sa main, levée jusqu'à son oreille, resta roide, et l'épée tomba en arrière; il se jeta aussitôt aux pieds du saint homme pour lui demander pardon. A cette vue, les autres soldats s'en retournèrent rejoindre l'armée, saisis d'une grande terreur, et craignant d'être frappés de mort. Mais le bienheureux Confesseur ayant frotté le bras malade d'huile bénite, et lui ayant imposé le signe de la croix, le guérit. Ce fut ainsi que, par son intervention, le monastère resta préservé de toute violence. Le même Maixent fit encore un grand nombre d'autres miracles; celui qui tiendra à les connaître pourra lire le livre de sa Vie, où ils sont tous rapportés. Ces choses se passèrent la vingt-cinquième année du règne de Clovis.

Cependant le roi Clovis en vint aux mains avec Alaric, roi des Goths, dans les champs de Vouglé, à dix milles de Poitiers (1). Les Goths se battent à coups de traits, et les Francs se jettent sur eux l'épée à la main. Les Goths ayant pris la fuite, selon leur coutume, le roi Clovis, aidé de Dieu, remporta la victoire. Il avait avec lui, comme auxiliaire, le fils de Sigebert Claude (2), nommé Clodéric. Ce Sigebert boitait d'une blessure qu'il avait reçue au genou, en combattant à Tolbiac contre les Alemans. Le roi venait de mettre les Goths en fuite, et de tuer

(1) L'an 507. Vouglé-sur-le-Clain, à quatre lieues et demie de Poitiers. Le combat aurait eu lieu à Vivonne, selon l'abbé Lebeuf, *Dissert. sur l'Hist. de Par.*, tom. I.

(2) Roi de Cologne.

leur roi Alaric, lorsque deux soldats, arrivant tout à coup sur lui, le frappent des deux côtés à coups de pique; mais il échappa à la mort, grâce à sa cuirasse et à la légèreté de son cheval. Il périt dans cette bataille un grand nombre d'Arvernes, et même des plus considérables d'entre les sénateurs, qui étaient venus avec Apollinaire (1). Après le combat, Amalaric, fils d'Alaric, s'enfuit en Espagne, et gouverna avec sagesse le royaume de son père (2). Clovis envoya son fils Théodéric à Clermont par les cités d'Albi et de Rodez (3): celui-ci partit, et soumit à la domination de son père toutes les villes depuis les frontières des Goths jusqu'au territoire des Bourguignons. Alaric avait régné vingt-deux ans. Clovis, après avoir passé l'hiver dans la ville de Bordeaux, et enlevé de Toulouse tous les trésors d'Alaric, marcha sur

(1) Fils de Sidoine Apollinaire, né avant l'épiscopat de ce dernier.

(2) Après la mort d'Alaric, Gesalic son fils occupa une partie de son royaume. Théodéric, roi des Ostrogoths, et beau-père d'Alaric, s'empara d'abord de l'autre partie; puis il les réunit toutes les deux sous sa domination. Amalaric ne monta sur le trône des Visigoths qu'après la mort de Théodéric.

(3) Le P. Pagi fait remarquer, sous l'an 507, n. 8, que dans une seule année Clovis s'empara de Tours, de Poitiers, de Bordeaux; et que son fils Théodéric soumit Cahors, Albi, Rodez, Clermont, et étendit l'empire des Francs jusqu'à la limite occidentale du royaume de Bourgogne, les Visigoths n'ayant conservé aucune place dans ces pays.

Le roi des Francs paraît avoir été dirigé dans cette guerre par saint Remi, évêque de Reims. Cet évêque lui donne des instructions précises sur ce qu'il doit faire et sur ce qu'il doit éviter. Clovis, de son côté, écrit à saint Remi pour lui rendre compte de la manière dont il a rempli ses vœux. Les deux lettres où sont consignés les sages conseils de l'évêque et les paroles de déférence du roi, sont rapportées par D. Ruinart dans son Appendice aux œuvres de Grégoire de Tours.

Angoulême, et obtint une si grande grâce du Seigneur, que les murs de la ville s'écroulèrent d'eux-mêmes sous ses yeux. Après en avoir chassé les Goths, il la soumit à son pouvoir. Ayant ainsi consommé sa victoire, il revint à Tours, où il offrit de nombreux présens à la basilique de Saint-Martin. (1)

XXXVIII. Clovis reçut de l'empereur Anastase des lettres de consulat, revêtit, dans la basilique de Saint-Martin, la tunique de pourpre et la chlamyde, et ceignit le diadème (2); puis, montant à cheval, il répandit de sa

(1) L'an 508. (Bouq.)

(2) Ce passage a donné lieu à bien des controverses. Selon le P. Leconte, notre historien a voulu dire que Clovis avait été associé à l'empire par Anastase, parce que, au temps de Grégoire de Tours et depuis Justinien, la dignité impériale et le consulat ne furent plus qu'une seule et même chose (*Ann. eccl. Francor.*, ad ann. 508); Had. de Valois pense que le titre de consul est employé ici pour celui de patrice (*Rer. Franc.*, liv. vi); tandis que D. Mabillon (*Ann. ord. Bened.*, tom. I, p. 169), D. Ruinart (*Oper. Greg. Turon.*, coll. 95 et 1571) et D. Jos. Bouillard (*Hist. de l'Abb. de S.-Germ.*, p. 269), pensent que Clovis fut bien réellement fait consul. L'abbé Dubos adopte et appuie cette dernière opinion (*Hist. crit.*, liv. iv, ch. 18). Cependant M. de Sismondi (et M. Guizot a partagé ce sentiment) a prétendu que Clovis ne fut point nommé consul, mais qu'il fut seulement revêtu des honneurs consulaires, honneur fréquemment accordé par la cour de Byzance. Chacun appuie son opinion par des raisons dont il faut suivre les développemens dans les ouvrages mêmes où ces opinions sont exposées. Quant à nous, nous ferons seulement observer que le fait rapporté avec des circonstances très détaillées par Grégoire de Tours, auteur presque contemporain, est reproduit par l'auteur des *Gesta Francorum* (cap. 17), par Hincmar dans sa Vie de saint Remi, et par Flodoard dans son Hist. ecclés. de Reims (*lib. 1, cap. 15*); et qu'Aimoin, auteur beaucoup plus éloigné de l'événement, est le premier qui ait parlé du *patriciat* de Clovis. Il faut dire cependant que, dans le sommaire des chapitres du livre II de Grégoire de Tours, on lit pour titre du chap. xxxviii : *du Patriciat du roi Clovis*.

propre main et avec une grande bonté de l'or et de l'argent pour le peuple, sur le chemin qui est entre la porte de la cour de la basilique de Saint-Martin et l'église de la ville. Depuis ce jour il eut comme le titre de consul ou d'auguste. Il quitta la ville de Tours, et se rendit à Paris, où il fixa le siège de son royaume. Il y fut rejoint par Théodéric.

XXXIX. Eustoche, évêque de Tours, étant mort (1), Licinius fut sacré évêque de cette ville; ce fut le huitième depuis saint Martin. C'est de son temps qu'eut lieu la guerre dont nous venons de parler. De son temps aussi, le roi Clovis vint à Tours. On rapporte que Licinius alla en Orient, qu'il visita les lieux saints, qu'il entra même dans Jérusalem, et qu'il vit souvent le théâtre de la passion et de la résurrection du Seigneur, tel qu'il est décrit dans les évangiles.

XL. Pendant son séjour à Paris, le roi Clovis envoya dire secrètement au fils de Sigebert (2): « Ton père est « devenu vieux, et sa blessure le fait boiter d'un pied. S'il « mourait, son royaume te reviendrait de droit avec notre « amitié. » Celui-ci, séduit par l'ambition, forme le projet de tuer son père. Un jour Sigebert étant sorti de la ville de Cologne, traversa le Rhin pour se promener dans la forêt de Buchaw (3). Pendant qu'il dormait sous sa tente, vers le milieu du jour, son fils le fit égorger, dans l'espoir d'acquérir ainsi son royaume. Mais la justice de Dieu

(1) Ce chapitre ne se trouve pas dans les plus anciens manuscrits de Grégoire de Tours, tels que ceux de Beauvais, de Corbie, etc.

(2) L'an 509. (Bouq.)

(3) Voyez Schannat, *Buchonia vetus*.

le précipita dans la fosse qu'il avait méchamment creusée pour son père. Il envoya des messagers au roi Clovis pour lui annoncer la mort de Sigebert, et pour lui dire : « Mon père est mort, et j'ai en mon pouvoir son royaume « et ses trésors (1). Envoie-moi quelques uns des tiens, et je « leur remettrai volontiers ce qui, dans ces trésors, pourra « te convenir. » Clovis répondit : « Je te remercie de ta « bonne volonté, et je te prie de montrer à mes envoyés « tous tes trésors, dont tu conserveras ensuite l'entière « possession. » Clodéric montra donc les trésors de son père aux envoyés de Clovis; et comme ils les examinaient en détail, il leur dit : « C'est dans ce petit coffre que « mon père avait coutume d'entasser ses pièces d'or. — « Plonge, lui dirent-ils, ta main jusqu'au fond, pour que « rien ne t'échappe. » Celui-ci l'ayant fait, et s'étant beaucoup incliné, un des envoyés leva sa hache et lui brisa le crâne. Ainsi cet indigne fils subit le même sort qu'il avait préparé à son père. Clovis apprenant la mort de Sigebert et de son fils, vint à Cologne, convoqua tout le peuple de ce canton, et lui dit : « Apprenez ce qui est arrivé. Pendant que je naviguais sur le fleuve de l'Eseaut, Clodéric, « fils de mon parent, tourmentait son père en lui disant « que je voulais le tuer. Et comme Sigebert fuyait à travers la forêt de Buchaw, son fils a envoyé lui-même des « brigands qui se sont jetés sur lui, et l'ont tué. Clodéric, « lui aussi, est mort, ayant été frappé je ne sais par qui, « pendant qu'il ouvrait les trésors de son père. Mais je « suis entièrement étranger à tout cela; et je ne puis

(1) Dans ces temps-là, un trésor était un accessoire obligé d'un royaume; aussi est-il à chaque instant question de trésors dans l'*Histoire des Francs*.

« verser le sang de mes parens, car c'est un crime. Mais
« puisqu'il en est arrivé ainsi, je vous donne un conseil
« que vous adopterez s'il vous convient : Tournez-vous
« vers moi pour vivre sous ma protection. » A ces pa-
roles, le peuple applaudissant tant du choc de ses boucliers
que de sa voix, l'élève sur un grand bouclier, et le recon-
naît pour roi. Clovis ayant donc reçu le royaume et les
trésors de Sigebert, soumit aussi ce peuple à sa domina-
tion. Chaque jour Dieu faisait ainsi tomber les ennemis
de Clovis sous sa main et étendait son royaume, parce
qu'il marchait avec un cœur pur devant lui, et faisait ce
qui était agréable à ses yeux.

XLI. Clovis marcha ensuite contre le roi Chararic (1).
Quand il combattait Syagrius, il avait appelé ce roi à son
aide, et celui-ci s'était tenu à l'écart, ne prenant parti
pour personne, mais attendant l'issue du combat pour
faire alliance avec celui qui obtiendrait la victoire. Ce fut
pour cette raison que Clovis marcha, plein de colère,
contre lui, qu'il l'entoura de pièges, et le fit prisonnier
avec son fils ; puis, les ayant chargés de fers, il les fit
tondre, et commanda que Chararic fût ordonné prêtre
et son fils diacre. Comme Chararic se plaignait de son
humiliation et pleurait, on rapporte que son fils lui dit :
« Ces branches ont été coupées sur un arbre vert, et ne
« sont pas entièrement desséchées ; bientôt elles repousse-
« ront, et grandiront de nouveau. Plût à Dieu que celui
« qui a fait tout cela meure aussi promptement ! » Ces
paroles retentirent aux oreilles de Clovis, qui crut qu'ils

(1) Vers l'an 509 (Bouq.). Chararic, à ce qu'il paraît, régnait à Téroienne.

le menaçaient de laisser croître leur chevelure et de le tuer ; c'est pourquoi il leur fit trancher la tête à tous deux ; et après leur mort il acquit leur royaume avec leurs trésors, et le peuple auquel ils commandaient.

XLII. Il y avait alors (1), à Cambrai, un roi nommé Ragnacaire, si effréné dans ses débauches, qu'à peine épargnait-il même ses proches parentes. Il avait pour conseiller un certain Farron, qui se plongeait dans la même fange. On raconte que, lorsqu'on apportait au roi quelques mets, ou quelque présent, ou quelque chose que ce fût, il avait coutume de dire que c'était pour lui et pour son Farron ; ce qui indignait beaucoup les Francs. Il arriva de là que Clovis, pour se rendre favorables les leudes de Ragnacaire aux dépens de ce prince, leur donna des pièces de monnaie, des bracelets et des baudriers, le tout en or faux, c'est-à-dire fait de cuivre et de manière à imiter parfaitement l'or. Et comme il s'avançait contre Ragnacaire avec son armée, celui-ci envoya des éclaireurs à la découverte, et leur demanda à leur retour quelle était la force de cette armée. Ils répondirent : « C'est encore « une bonne fortune pour toi et pour ton Farron. » Mais Clovis arrive et lui livre bataille. Ragnacaire voyant les siens vaincus, se préparait à la fuite, lorsqu'il fut saisi par ses soldats, qui lui lièrent les mains derrière le dos, et l'amenèrent à Clovis, ainsi que son frère Riquier. Clovis lui dit : « Pourquoi as-tu déshonoré notre race en « te laissant enchaîner ? il valait mieux mourir » ; et levant sa hache, il la lui rabattit sur la tête ; puis se tournant vers Riquier : « Si tu avais secouru ton frère, dit-il, il

(1) Vers l'an 509. (Bouq.)

« n'aurait certainement pas été enchaîné » ; et il le tua également d'un coup de hache. Après leur mort, ceux qui les avaient trahis reconnurent que l'or qu'ils avaient reçu de Clovis était faux ; et lorsqu'ils en firent l'observation au roi, on rapporte qu'il leur dit : « C'est l'or que mérite « celui qui, de sa propre volonté, entraîne son maître à « la mort », ajoutant que la vie devait leur suffire, s'ils ne voulaient expier dans les tourmens leur trahison envers leurs maîtres. A ces paroles, pour obtenir leur grâce, ils lui assurèrent qu'il leur suffisait de la vie. Les deux rois dont on vient de parler (1) étaient parens de Clovis. Leur frère, nommé Rignomer, fut tué par son ordre dans la ville du Mans. Après la mort de ces trois rois, Clovis recueillit leur royaume et leurs trésors. Ayant fait périr encore plusieurs autres rois, et même ses plus proches parens, dans la crainte qu'ils ne lui enlevassent son royaume, il étendit son pouvoir sur toutes les Gaules. Cependant ayant un jour rassemblé les siens, on rapporte qu'il leur parla ainsi des parens qu'il avait lui-même fait périr : « Malheur à moi, « qui suis resté comme un voyageur parmi des étrangers,

(1) Au temps où écrivait Grégoire de Tours, on donnait le titre de *roi* aux fils et même aux frères des rois. Cette remarque a été faite depuis long-temps par Had. de Valois. Du reste, tous ces rois dont il est ici question étaient sans doute les chefs de ces petites colonies de Francs qui s'étaient établies dans la Gaule à différentes époques, d'abord du consentement des empereurs, et plus tard malgré tous leurs efforts. Ammien Marcellin (*Hist. XVII*, 8) et Eumènes (*Paneg. passim*) nous fournissent plusieurs exemples d'établissements du premier genre : ainsi nous savons par ces auteurs que les cités de Tournai, de Trèves, d'Amiens, de Beauvais, de Troyes, de Langres, le Brabant, reçurent sous les empereurs des colonies de Francs. Celles au contraire dont Grégoire de Tours nomme ici les chefs, paraissent, pour la plupart au moins, s'être établies dans la Gaule sur les ruines de la puissance romaine.

« et qui n'ai plus de parens qui puissent , en cas d'adversité , me prêter leur appui. » Ce n'était pas qu'il s'affligeât de leur mort , mais il parlait ainsi par ruse , et pour découvrir s'il lui restait encore quelqu'un à tuer.

XLIII. Après ces événemens, Clovis mourut à Paris (1), et fut enterré dans la basilique des Saints-Apôtres (2), qu'il avait lui-même fait construire de concert avec la reine Clotilde. Sa mort arriva cinq ans après la bataille de Vouglé (3). Son règne entier avait duré trente ans , et sa vie quarante-cinq. Depuis la mort de saint Martin jusqu'à la mort du roi Clovis , qui eut lieu la onzième année de l'épiscopat de Licinius de Tours , on compte cent douze ans. Après la mort de son mari , la reine Clotilde vint à Tours , où elle consacra ses soins au service de l'abbaye de Saint-Martin. Elle y passa le reste de ses jours dans une grande vertu , s'y montra pleine de bonté , et retourna rarement à Paris.

(1) Le 27 novembre de l'an 511.

(2) L'ancienne église de Sainte-Geneviève.

(3) Cette date et les deux suivantes ne sont pas exactes. Voy. *Éclairciss. et observ.* (Note x.)

LIVRE TROISIÈME.

SOMMAIRES DES CHAPITRES DU LIVRE TROISIÈME.

1. Des fils de Clovis. — 2. Épiscopat de Dinife, d'Apollinaire et de Quiatien. — 3. Les Danois viennent dans les Gaules. — 4. Des rois des Thuringiens. — 5. Sigismond fait périr son fils. — 6. Mort de Clodomir. — 7. Guerre contre les Thuringiens et leur défaite. — 8. Mort d'Hermenfroi. — 9. Childebert se rend en Auvergne. — 10. Mort d'Amalarie. — 11. Childebert et Clotaire marchent en Bourgogne, et Théodéric en Auvergne. — 12. Ravage de l'Auvergne. — 13. Châteaux de Vollore et de Chastel-Marlhac. — 14. Mort de Mondéric. — 15. Captivité d'Attale. — 16. Sigivald. — 17. Des évêques de Tours. — 18. Meurtre des fils de Clodomir. — 19. De saint Grégoire de Langres et de la position du château de Dijon. — 20. Fiançailles de Théodebert et de Wisigarde. — 21. Théodebert se rend en Provence. — 22. Il reçoit dans son lit Deuthérie. — 23. Mort de Sigivald et fuite de Givald. — 24. Présens de Childebert à Théodebert. — 25. Bonté de Théodebert. — 26. Mort de la fille de Deuthérie. — 27. Théodebert reçoit Wisigarde pour femme. — 28. Childebert marche avec Théodebert contre Clotaire. — 29. Childebert et Clotaire passent en Espagne. — 30. Des rois d'Espagne. — 31. De la fille de Théodéric, roi d'Italie. — 32. Théodebert passe en Italie. — 33. D'Astériole et de Secondin. — 34. Libéralité de Théodebert envers les citoyens de Verdun. — 35. Mort de Sirivald. — 36. De la mort de Théodebert et du meurtre de Parthénus. — 37. Hiver rigoureux.
-

PROLOGUE.

JE demande la permission de comparer les heureux succès des chrétiens qui confessent la bienheureuse Trinité, aux désastres des hérétiques qui la divisent. Je ne dirai pas toutefois comment Abraham adore la Trinité au pied de l'yverse, comment Jacob l'annonce dans sa bénédiction, comment Moïse la reconnaît dans le buisson ardent, comment le peuple la suit dans la nuée, et en est effrayé sur la montagne; ni comment Aaron la porte sur son rational, comment David la prédit dans un psaume, lorsqu'il prie le Seigneur de rétablir en lui un *esprit droit*, de ne pas retirer de lui l'*esprit saint*, et de l'affermir par l'*esprit principal* (1). Pour moi, je vois là un grand mystère; c'est que celui que les hérétiques appellent inférieur, la voix prophétique l'appelle principal. Mais laissant tout cela de côté, comme nous l'avons dit, revenons à notre temps. Arius, impie fondateur de cette secte impie, après avoir rendu ses entrailles dans un privé, fut livré aux flammes de l'enfer; tandis que le bienheureux Hilaire, défenseur de l'indivisible Trinité, après avoir été, pour cela même, envoyé en exil, retrouve une patrie dans le paradis. Le roi Clovis, qui la confessa, dompte les hérétiques par l'appui qu'elle lui prête, et étend son royaume par toutes les Gaules; Alarie, qui la méconnaît, au contraire, perd son royaume et son peuple, et, ce qui est bien plus encore, la vie éternelle elle-même. Si les vrais croyans perdent quelque chose par les pièges du démon, le Seigneur le leur rend au centuple; au lieu que

(1) Psaume 50, vers. 10, 11 et 12.

les hérétiques, non seulement n'acquièrent rien, mais encore ce qu'ils semblent posséder leur est enlevé, comme cela fut prouvé par la mort de Godégisèle, de Gondebaud et de Godomar, qui perdirent tout à la fois et leur patrie et leurs âmes. Pour nous, nous confessons Dieu unique, invisible, immense, incompréhensible, glorieux, immuable, éternel; nous le confessons un dans sa Trinité formée de trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et triple dans son unité, qui résulte de l'égalité de substance, de divinité, de toute-puissance et de vertu. Lui seul est suprême, lui seul est tout-puissant; il règne sur tous les siècles.

I. Après la mort du roi Clovis, ses quatre fils, c'est-à-dire Théodéric, Clodomir, Childebart et Clotaire, prennent possession de son royaume, et le partagent entre eux par égales portions (1). Théodéric avait déjà un fils, nommé Théodebert, d'une beauté et d'un mérite remarquables. Comme les fils de Clovis étaient puissans par leur propre valeur et par la force de leurs armées, Amalaric, roi d'Espagne, fils d'Alaric, demanda leur sœur en mariage. Ils voulurent bien la lui accorder, et l'envoyèrent en Espagne avec un grand nombre de riches ornemens.

II. Licinius, évêque de Tours, étant mort, Dinife fut

(1) Les quatre fils de Clovis n'eurent point, comme l'a fait remarquer D. Ruinart, des portions égales : celle de Théodéric fut beaucoup plus considérable que celles de ses frères. On a souvent cherché à déterminer l'étendue et les limites de chacun des royaumes qui se formèrent alors; on peut voir ce qu'ont écrit à cet égard le Père Pagi (*Crit. in Annal.*) sous l'an 514, n. 11; et M. de Foncemagne, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions (1^{re} série, tom. VIII).

élevé au siège pontifical de cette ville (1). L'église de Clermont était, depuis la mort du bienheureux Apruncule, régie par saint Eufraise, son douzième évêque (2). Eufraise vécut quatre ans encore après la mort de Clovis, et mourut dans la vingt-cinquième année de son épiscopat (3). Alors le peuple ayant élu saint Quintien, qui avait été chassé de Rodez (4), Alchime et Placidine, l'une sœur, et l'autre femme d'Apollinaire (5), vinrent trouver ce saint, et lui dirent : « Saint pontife, que le titre d'évêque que suffise à ta vieillesse ; permets dans ta bonté, à ton « serviteur Apollinaire, de parvenir à ce poste honorable ; « et lorsqu'il y sera monté, il s'y conformera à tous tes « désirs : c'est toi qui commanderas, et il obéira en toutes « choses à tes volontés. Prête donc une oreille favorable « à notre humble demande. » Il leur répondit : « A quoi « puis-je être utile ? rien n'est soumis à mon pouvoir. Il « me suffit de me livrer à la prière, et de recevoir chaque « jour ma nourriture de l'Église. » Dès qu'elles eurent entendu ces paroles, elles envoyèrent Apollinaire vers le roi. Il partit, fit beaucoup de présens, et obtint l'épiscopat. Il en jouit injustement pendant quatre mois, après lesquels il sortit de ce monde. Lorsque Théodéric eut

(1) Grégoire de Tours lui-même, liv. x, ch. 31, place Théodore et Proculé entre Licinius et Dinife. (Ruin.)

(2) Voyez sur Apruncule, liv. II, ch. 23 et 36. Enfraise souscrivit le premier concile d'Orléans, et assista par procureur au concile d'Agde.

(3) L'an 515. (Bouq.)

(4) Grégoire de Tours parle souvent de saint Quintien. Voyez surtout ses Vies des Pères, ch. 4.

(5) Fils de Sidoine Apollinaire, et le même qui conduisit les Arvernes à la bataille de Vouglé (voy. liv. III, ch. 37). Il fut père d'Arcadius, dont il est parlé ci-dessous, ch. 12.

appris ce qui s'était passé, il fit rétablir saint Quintien, et ordonna qu'on lui remît tous les biens de l'Église, en disant : « C'est à cause de son amour pour nous qu'il a été « chassé de sa ville. » Puis il envoya aussitôt des messagers qui, ayant convoqué les évêques et le peuple, le placèrent sur le siège pontifical de l'église d'Auvergne, dont il fut le quatorzième évêque. Le reste des choses qui le concernent, aussi-bien ses miracles que l'époque de sa mort, se trouve rapporté dans le livre que nous avons composé sur sa vie. (1)

III. Après cela, les Danois, avec leur roi nommé Clochilaïch, traversant la mer sur leur flotte, s'approchèrent des Gaules : puis étant débarqués, ils dévastent un des cantons du royaume de Théodéric, et en font les habitans prisonniers. Après avoir chargé leurs vaisseaux tant des hommes que des fruits de leur pillage, ils se disposaient à s'en retourner dans leur patrie ; mais leur roi était encore sur le rivage, attendant que les vaisseaux prissent la haute mer, devant lui-même s'embarquer après. Théodéric, averti que son royaume avait été dévasté par des étrangers, envoya dans ces parages son fils Théodebert avec une forte armée, et en grand appareil de guerre (2). Celui-ci tua le roi des Danois, vainquit l'ennemi dans un combat naval, et ramena à terre tout le butin.

IV. Dans le même temps, trois frères régnaient sur les Thuringiens : Badéric, Hermenfroï et Berthaire. Hermenfroï accabla par la force son frère Berthaire, et le tua.

(1) Vies des Pères, ch. 4.

(2) Vers l'an 515. (Bouq.)

Celui-ci laissa orpheline une fille nommée Radegonde; il laissa aussi des fils dont nous parlerons dans la suite. La femme d'Hermenfroi, nommée Amalaberge (1), femme méchante et cruelle, semait la guerre civile entre ces frères. Hermenfroi venant un jour prendre son repas, trouva sa table couverte à moitié seulement; et comme il demandait ce que cela voulait dire, elle répondit : « Celui « qui se laisse enlever la moitié de son royaume, doit « avoir la moitié de sa table nue. » Hermenfroi, excité par ces paroles et par d'autres semblables, s'arme contre son frère, et envoie secrètement des messagers au roi Théodéric, pour l'inviter à attaquer Badéric, et pour lui dire : « Si tu le tues, nous partagerons ce pays par moitié. » Théodéric, réjoui de cette proposition, se dirige vers Hermenfroi avec une armée. Les deux rois étant réunis, se donnèrent mutuellement leur foi, et se mirent en campagne. Ils en vinrent aux mains avec Badéric, écrasèrent ses troupes, et lui coupèrent la tête. Cette victoire obtenue, Théodéric s'en revint chez lui. Mais Hermenfroi oubliant bientôt ses promesses, se dispensa de remplir les engagemens qu'il avait pris envers le roi des Francs; et il s'ensuivit entre eux une grande inimitié. (2)

V. Après la mort de Gondebaud (3), son fils Sigismond se mit en possession de son royaume, et bâtit avec un soin infini le monastère de Saint-Maurice (4), ainsi que

(1) Elle était fille d'Amalafride, sœur de Théodéric, roi d'Italie, au rapport de Procope (*Hist. Gotth.*, 1, 12 et 13), qui la dit aussi sœur du roi Théodat.

(2) Voyez ci-dessous, chap. vii.

(3) En 516. *Art de vérif. les Dates.*

(4) Monastère qui a donné naissance à la ville de Saint-Maurice, dans le Valais.

les maisons et les églises qui en dépendent. Ce roi, après avoir perdu sa première femme, fille de Théodéric, roi d'Italie, dont il avait un fils nommé Sigéric, en épousa une seconde, qui, selon la coutume des belles-mères, se mit à maltraiter le fils de son mari, et à lui susciter des querelles. Il arriva de là, qu'un jour de fête solennelle, le jeune homme, reconnaissant sur elle les vêtemens de sa mère, lui dit, le cœur plein de courroux : « Tu n'étais
« pas digne de porter sur tes épaules ces vêtemens, qu'on
« sait avoir appartenu à ta maîtresse, c'est-à-dire à ma
« mère. » Transportée de fureur, elle excite alors son mari par ces paroles insidieuses : « Ce fils pervers, dit-elle,
« aspire à s'emparer de ton royaume, et se propose, après
« t'avoir fait périr, de l'étendre jusqu'en Italie, c'est-à-
« dire de se rendre maître du royaume que possédait dans
« ce pays son aïeul Théodéric. Il sait bien que, tant que
« tu vivras, il ne peut accomplir ce dessein, et qu'il ne
« s'élèvera que par ta ruine. » Sigismond, excité par ces paroles et par d'autres du même genre, et se laissant aller aux conseils de sa méchante femme, devint un cruel parricide. Un jour sur l'après-midi, comme son fils était appesanti par le vin, il lui ordonne d'aller dormir, et pendant qu'il dormait on lui passe autour du cou un mouchoir noué sous le menton, puis deux serviteurs tirant chacun un bout de ce mouchoir, l'étranglent (1). Aussitôt que cela fut fait, le père se repentant, mais trop tard, se précipita sur le cadavre inanimé de son fils, et se mit à pleurer amèrement. On rapporte qu'un vieillard lui dit alors : « C'est sur toi que tu dois pleurer maintenant ;
« toi qui, par suite d'un perfide conseil, es devenu un cruel

(1) En 522. *Art de vérifier les Dates.*

« parricide : celui que tu as fait périr innocent n'a pas besoin qu'on le pleure. » Cependant le roi se rendit au monastère de Saint-Maurice, et y passa un grand nombre de jours dans les larmes et dans les jeûnes pour y implorer son pardon. Il fonda dans ce monastère un chant perpétuel, et revint à Lyon, la vengeance divine le poursuivant pas à pas. Le roi Théodéric épousa sa fille. (1)

VI. La reine Clotilde s'adressant à Clodomir et à ses autres fils, leur dit : « Que je n'aie point à me repentir, mes chers enfans, de vous avoir élevés avec tendresse : partagez, je vous prie, le ressentiment de mon injure, et mettez tout votre zèle à venger la mort de mon père et de ma mère. » C'est pourquoi ses fils se dirigent vers la Bourgogne, et marchent contre Sigismond et contre son frère Godomar. Godomar, vaincu par leur armée, prit la fuite. Pour Sigismond, pendant qu'il cherchait à se réfugier dans le monastère de Saint-Maurice, il fut arrêté par Clodomir (2), qui l'emmena, lui, sa femme et ses fils, dans la cité d'Orléans, où il les fit enfermer, et les retint prisonniers. Après le départ des rois francs, Godomar ranima son parti, réunit les Bourguignons, et recouvra son royaume. Alors Clodomir se disposant à marcher de nouveau contre lui, résolut de faire mourir Sigismond. Le bienheureux Avit, abbé de Saint-Mémin-de-Micy (3), prêtre fameux dans ce temps-là, lui dit à cette occasion : « Si, tournant tes regards vers Dieu, tu changes de dessein, et si tu ne souffres pas qu'on tue ces gens-là, Dieu sera avec toi, et tu obtiendras la victoire ; mais si tu

(1) Nommée Suavegothe.

(2) L'an 525. *Art de vérif. les Dates.*

(3) A deux lieues environ d'Orléans.

« les tues, tu seras livré toi-même aux mains de tes ennemis, et tu subiras leur sort : il arrivera à toi, à ta femme et à tes fils, ce que tu auras fait à Sigismond, à sa femme et à ses enfans. » Mais Clodomir, sans tenir compte de cet avis : « Ce serait, dit-il, une grande sottise, de laisser un ennemi chez moi quand je marche contre un autre : pendant que les uns m'attaqueraient par-derrière et l'autre de front, je me trouverais jeté entre deux armées. La victoire sera plus sûre et plus facile si je sépare l'un de l'autre : le premier une fois mort, il sera aisé de se défaire aussi du second. » Il fit donc mourir Sigismond avec sa femme et ses fils (1), ordonna de les jeter dans un puits du village de Coulmier (2), dépendant du territoire d'Orléans, et partit pour la Bourgogne, après avoir demandé du secours au roi Théodéric. Celui-ci, peu jaloux de venger la mort de son beau-père, promit son concours; et les deux rois s'étant joints dans un lieu nommé Vesperonce (3), dépendant de la cité de Vienne, livrèrent bataille à Godomar. Celui-ci prit la fuite avec son armée. Clodomir marcha sur ses traces; et comme il se trouvait un peu éloigné des siens, les Bourguignons, imitant son cri de guerre (4), l'appelèrent, en lui

(1) L'an 524. *Art de vérifier les Dates.*

(2) *Columna* serait Columelle, suivant Ruinart et Dubos; Saint-Père-Avi-la-Colombe, suivant Baillet et Belley; Coulmier, suivant le Cointe et Daniel. Voyez la Dissertation de l'abbé Belley, dans le Recueil de l'Acad. des Inscript., tom. xviii, *Hist.*, p. 261-265.

(3) Nous suivons ici le sentiment d'Hadrien de Valois et du Père le Cointe, qui retrouvent *Virontia* ou *Visorontia* dans Vesperonce sur le Rhône, entre Vienne et Belley. Le P. Labbe a cru retrouver ce lieu dans Voiron en Dauphiné.

(4) *Signum* nous a paru devoir être traduit ici par *cri de guerre*. Voyez Du Cange, *Glossar.*, au mot *signum*.

disant : « Ici ! ici ! A nous ! nous sommes des tiens ! » Clodomir tomba dans le piège, courut vers eux, et se précipita ainsi au milieu de ses ennemis, qui lui coupèrent la tête, la fixèrent au bout d'une pique, et l'élevèrent en l'air (1). A cette vue, les Francs reconnaissant que Clodomir est tué, rassemblent leurs forces, mettent en fuite Godomar, écrasent les Bourguignons, et soumettent tout le pays à leur pouvoir. Clotaire épousa aussitôt la femme de Clodomir son frère, nommée Gontheuque; et la reine Clotilde, après les jours de deuil, prit et garda avec elle les fils de celui-ci, nommés, l'un Théodoald, le second Gonthaire, et le troisième Clodoald. Godomar rentra de nouveau en possession de son royaume.

VII. Théodéric n'avait point oublié le parjure d'Hermenfroï, roi des Thuringiens. Il demande le secours de son frère Clotaire, en lui promettant une part du butin si Dieu leur accordait la victoire, et se dispose à entrer en Thuringe (2). Ayant convoqué les Francs, il leur dit : « N'êtes-vous pas indignés, je vous le demande, et de « l'injure que j'ai reçue, et de la mort de vos pères (3)? « Rappelez-vous que jadis les Thuringiens se sont jetés « violemment sur nos parens, et leur ont fait beaucoup de « mal. Nos pères, vous le savez, leur donnèrent des otages « pour obtenir la paix; mais les Thuringiens firent périr

(1) L'an 524.

(2) Vers l'an 528. (Bouq.)

(3) D. Ruinart pense que ces paroles de Théodéric se rapportent à la guerre dont il a été parlé ci-dessus, chap. 4. Cette opinion ne nous paraît guère justifiée. Dans la guerre décrite plus haut, ce sont les Francs qui vont attaquer chez eux les Thuringiens, et tout ce que dit ici Grégoire de Tours semble se rapporter à une guerre d'invasion de la part des Thuringiens.

« ces otages par divers genres de mort ; et se précipitant
« encore sur nos parens , leur enlevèrent tout ce qu'ils
« avaient. Après avoir pendu , par le nerf de la cuisse , des
« enfans aux branches des arbres , ils firent périr d'une
« mort cruelle plus de deux cents jeunes filles , en les
« attachant par les bras au cou de chevaux qui , forcés à
« coups d'aiguillons acérés de tirer chacun d'un côté dif-
« férent , déchiraient ces malheureuses en morceaux ; ils
« en étendirent d'autres sur les ornières des chemins , les
« clouèrent en terre avec des pieux , firent passer sur elles
« des chariots chargés , et les livrèrent ainsi , les os brisés ,
« en pâture aux oiseaux et aux chiens. Aujourd'hui même
« Hermenfroi manque à ce qu'il m'a promis , et refuse
« absolument de remplir ses engagemens. Le bon droit est
« pour nous ; marchons contre eux avec l'aide de Dieu. »
Alors les Francs , indignés de tant d'atrocités , demandent
tous ensemble et d'une commune voix à marcher en Thu-
ringe. Théodéric , secondé par son frère Clotaire et par
Théodebert son fils , partit donc avec son armée. Mais
les Thuringiens dressent des embûches sur les pas des
Francs : ils creusent , dans les champs où l'on doit se bat-
tre , des fosses , dont l'ouverture , cachée par un épais
gazon , ne laisse voir qu'une plaine unie. Dès que le com-
bat s'engagea , un grand nombre de cavaliers francs tomba
dans ces fosses , ce qui leur causa beaucoup d'embarras ;
mais lorsque le piège fut connu , ils surent s'en garantir.
Enfin , les Thuringiens se voyant taillés en pièces , voyant
leur roi Hermenfroi mis en fuite , tournèrent le dos , et se
retirèrent jusqu'au fleuve de l'Unstrut. Mais là il se fit
un tel carnage des leurs , que le lit du fleuve fut rempli
par un monceau de cadavres , qui servit aux Francs comme
de pont pour passer à l'autre bord. Cette victoire rendit

les Francs maîtres de la Thuringe, qu'ils réduisirent sous leur domination. En quittant ce pays (1), Clotaire emmena captive Radegonde, fille du roi Berthaire, et l'épousa; plus tard, il fit tuer méchamment son frère par des scélérats. Radegonde s'étant vouée au Seigneur, prit l'habit religieux, et se bâtit à Poitiers un monastère, où elle se distingua tellement par ses prières, ses jeûnes, ses veilles et ses aumônes, qu'elle acquit la plus grande réputation dans le peuple. Pendant que les rois francs étaient encore en Thuringe, Théodéric voulut tuer son frère Clotaire. Ayant aposté des hommes armés, il le fit venir comme pour traiter secrètement de quelque affaire. Puis ayant disposé dans une partie de sa maison une tente d'un mur à l'autre, il plaça ses hommes armés derrière; mais comme elle était trop courte, elle laissa voir leurs pieds. Clotaire ayant eu connaissance du piège, entra dans la maison en armes et bien accompagné. Théodéric comprit alors qu'il était découvert, inventa une fable, et parla de choses et d'autres. Enfin, ne sachant comment faire oublier sa trahison, il fit présent à Clotaire d'un grand plat d'argent. Clotaire lui dit adieu, le remercia, et s'en retourna chez lui. Mais Théodéric se plaint aussitôt aux siens d'avoir sacrifié sans utilité son plat d'argent, et dit à son fils Théodebert : « Va trouver ton oncle, et prie-le « de consentir à te céder le présent que je lui ai fait. » Théodebert y alla, et obtint ce qu'il demandait. Théodéric excellait dans ces sortes de ruses.

VIII. Lorsque Théodéric fut de retour, il fit venir Hermenfroi, en lui jurant qu'il n'avait rien à craindre,

(1) Vers l'an 529. (Bouq.)

et le combla de magnifiques présens. Mais un jour qu'ils s'entretenaient ensemble sur les murs de la ville de Zulpic, Hermenfroi, poussé par je ne sais qui, fut précipité au pied de ces murs, et y rendit l'esprit (1). Nous ignorons par qui il fut jeté en bas; toutefois bien des gens assurent qu'on reconnut là clairement la perfidie de Théodéric.

IX. Pendant que ce roi était encore en Thuringe, le bruit courut à Clermont qu'il avait été tué. Alors Arcadius, l'un des sénateurs de la ville, engagea Childebert à s'emparer du pays. Celui-ci partit sans retard pour Clermont. Il faisait ce jour-là un brouillard si épais, que la vue ne pouvait s'étendre au-delà des deux tiers d'un *jugère* (2). Le roi Childebert disait souvent : « Je voudrais « bien voir de mes propres yeux la Limagne d'Auvergne, « qu'on dit si belle et si riante. » Mais Dieu ne lui accorda pas cette satisfaction. Comme les portes de Clermont étaient fermées à clef, et qu'il n'existait aucun passage pour entrer dans la ville, Arcadius l'y introduisit en brisant la serrure de l'une des portes. Mais pendant que cela se passait, on annonça que Théodéric était revenu vivant de Thuringe.

X. Childebert ayant été informé positivement de cette nouvelle, quitta Clermont, et se rendit en Espagne auprès de sa sœur Clotilde (3). Celle-ci était tourmentée de toutes les manières, à cause de son catholicisme, par son mari

(1) Vers l'an 550. (Bouq.) Procope rapporte que les Francs, après avoir tué Hermenfroi, s'emparèrent de la Thuringe (*Hist. Gotth.*, lib. 1). (Ruin.)

(2) Le double de l'arpent gaulois.

(3) L'an 551. (Bouq.)

Amalaric. Très souvent, lorsqu'elle se rendait à la sainte église, il faisait jeter sur elle du fumier et d'autres ordures. A la fin, elle fut maltraitée, dit-on, avec tant de cruauté, qu'elle envoya à son frère un mouchoir teint de son propre sang ; et celui-ci, enflammé de courroux, se rend en Espagne (1). Amalaric, apprenant son arrivée, prépare des vaisseaux pour s'enfuir. Mais Childebert était déjà tout proche, lorsque le roi des Goths, au moment de s'embarquer, se rappelle qu'il a laissé dans son trésor une grande quantité de pierres précieuses. Il revient alors à la ville pour les prendre ; mais l'armée des Francs l'empêcha de regagner le port. Voyant qu'il ne pouvait s'échapper, il tenta de se réfugier dans l'église des chrétiens (2). Avant qu'il pût atteindre le seuil sacré, il fut blessé mortellement d'un coup de javelot, et rendit l'esprit sur le lieu même. Alors Childebert reprit sa sœur avec de riches trésors, et se disposait à la ramener avec lui, lorsqu'elle mourut en route, je ne sais par quel accident. Elle fut portée à Paris, où on l'enterra près de Clovis son père. Childebert rapporta, parmi ses trésors, des objets consacrés au culte et d'un très grand

(1) Quelques savans pensent qu'il faut entendre ici par Espagne la Septimanie, et qu'Amalaric ne fut point tué à Barcelonne ou à Tolède, comme on l'a prétendu, mais à Narbonne, parce qu'on donnait alors le nom d'Espagne à toutes les possessions des Visigoths, aussi bien à celles de la Gaule qu'aux autres (Voyez Had. de Valois, *Rer. francic.*, lib. VII). (Ruin.) — On voit cependant par Isidore de Séville (*Hist. Goth.*) et par l'auteur de l'Appendice inséré dans la Chronique de Victor de Tunc, qu'Amalaric fut blessé près de Narbonne, mais qu'il ne fut tué qu'à Barcelonne. Frédégaire (*Hist. Epit.*, cap. 31 et 42) le fait aussi mourir dans cette dernière ville. (Bouq.)

(2) C'est-à-dire des catholiques, appelés ici chrétiens par opposition aux ariens.

prix, savoir : soixante calices , quinze patènes , vingt boîtes d'évangiles ; le tout en or pur et orné de pierres précieuses. Il défendit qu'on détruisît rien , et distribua le tout aux églises et aux monastères des saints.

XI. Clotaire et Childebert se disposèrent ensuite à marcher sur la Bourgogne. Ils demandèrent du secours à Théodéric, qui refusa de se joindre à eux. Cependant les Francs qui formaient son parti lui dirent : « Si tu refuses « d'aller en Bourgogne avec tes frères, nous te quittons, « et nous aimons mieux les suivre. » Mais Théodéric pensant que les Arvernes lui avaient été infidèles, dit aux Francs : « Suivez-moi, et je vous conduirai dans un pays « où vous prendrez de l'or et de l'argent autant que vous « en pouvez désirer, et d'où vous enlèverez des troupeaux, « des esclaves, des vêtemens en abondance : ne suivez donc « pas mes frères. » Les Francs, séduits par ces paroles, promettent de faire tout ce qu'il voudra. Aussitôt Théodéric se dispose à partir, et répète plusieurs fois aux siens la promesse de leur laisser emmener chez eux tout le butin et tous les prisonniers qu'ils feraient en Auvergne. Cependant Clotaire et Childebert marchent en Bourgogne, assiègent Autun, mettent en fuite Godomar, et s'emparent de tout le pays. (1)

XII. Théodéric entre en Auvergne avec son armée, dévaste et ruine toute la province. Arcadius, l'auteur de ce crime, et dont la faute entraînait la dévastation de son pays, se retira dans la ville de Bourges, qui appartenait alors au royaume de Childebert. Mais Placidine sa mère,

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note a.)

et Alchime, sœur de son père, furent prises (1), dépouillées de leurs biens, et envoyées en exil à Cahors. Le roi Théodéric étant donc arrivé à Clermont, établit son camp dans les faubourgs de la ville. Saint Quintien en était alors évêque. Cependant l'armée parcourt tout ce malheureux pays, saccage et détruit tout. Quelques soldats viennent jusqu'à la basilique de Saint-Julien, en brisent les portes, en enlèvent les serrures, pillent le bien des pauvres qu'on y avait rassemblé, et y commettent beaucoup de mal. Mais les auteurs de ces crimes, saisis de l'esprit immonde, se déchirent de leurs propres dents, en poussant des cris et en disant : « Pourquoi, saint martyr, nous tourmentes-tu « ainsi ? » Nous avons rapporté tout cela dans le livre de ses Miracles. (2)

XIII. L'armée de Théodéric assiégea le château de Vollore (3), et tua cruellement devant l'autel de l'église le prêtre Procule, qui avait autrefois outragé saint Quintien. Ce fut, je crois, à cause de lui que le château, qui s'était défendu jusque-là, tomba entre les mains de ces impies ; car les assiégeans, ne pouvant le prendre, se disposaient à s'en retourner, et déjà les assiégés se réjouissaient à cette nouvelle ; mais ils furent trompés dans leur sécurité, comme l'a écrit l'Apôtre : *Lorsqu'ils dirent : Nous voici en paix et en sûreté, ils se trouvèrent surpris tout à coup par une ruine imprévue* (4). Enfin, comme ils

(1) Arcadius était fils d'Apollinaire et petit-fils de saint Sidoine. Voyez liv. II, chap. 57 ; et liv. III, chap. 2 et 9.

(2) *Mirac. S. Jul.*, lib. II, cap. 15.

(3) Près de Thiern. Il faut rapprocher de ce chapitre la vie de saint Quintien, dans les Vies des Pères, chap. 4.

(4) Saint Paul aux Thessal., épît. I, chap. 5, vers. 5.

s'abandonnaient à cette sécurité, ils furent livrés aux mains des ennemis par un esclave du prêtre Procule; et lorsque, après la ruine du château, ils furent emmenés captifs, il tomba une pluie abondante après trente jours de sécheresse. Ensuite Chastel-Marlhac (1) fut assiégé, et ceux qui l'occupaient se rachetèrent de la captivité par une rançon : ce qu'ils firent par lâcheté, car le château était fort par sa position naturelle. Il est entouré, non par un mur, mais par un rocher taillé de plus de cent pieds de hauteur. Au milieu est un grand étang, dont l'eau est très bonne à boire; dans une autre partie sont des fontaines si abondantes, qu'elles forment un ruisseau d'eau vive qui s'échappe par la porte de la place; et ses remparts renferment un si grand espace, que les habitans y cultivent des terres, et y recueillent des fruits en abondance. Les assiégés, pleins d'une vaine confiance dans la force de leurs murailles, sortirent au nombre de cinquante, dans l'espoir de faire quelque butin, et de venir ensuite se renfermer de nouveau dans leur château; mais ils furent pris par l'ennemi, et exposés, les mains liées derrière le dos et la tête sous le glaive, à la vue de leurs parens. Alors ceux-ci, afin de leur conserver la vie, consentirent à donner quatre onces d'or pour la rançon de chacun d'eux. Théodéric, à son départ de Clermont, y laissa son parent Sigevald, comme pour la garde de la place (2). Il y avait alors, parmi les officiers chargés de convoquer l'armée, un certain Litigius qui vexait saint Quintien de toutes les manières; et quoique le saint évêque se prosternât à ses pieds, il n'en résistait pas moins à toutes ses

(1) Dans le Cantal, arrondissement de Mauriac.

(2) Voyez le chap. 14 des Miracles de saint Julien.

exhortations. Un jour même il raconta à sa femme, comme une chose ridicule, ce que le saint évêque avait fait; mais celle-ci, animée d'un meilleur esprit, lui dit : « Si tu t'es « perdu aujourd'hui à ce point, tu ne t'en relèveras ja-
« mais. » Trois jours après il arriva des envoyés du roi qui l'emmenèrent enchaîné avec sa femme et ses enfans; il partit, et ne revint plus à Clermont.

XIV. Mondéric, qui se donnait pour parent du roi, disait, enflé d'orgueil : « Qu'ai-je affaire au roi Théodéric? le trône m'appartient comme à lui. Je sortirai, « j'assemblerai mon peuple, je lui ferai prêter serment, « et Théodéric apprendra que je suis roi comme lui. » Il se présenta donc au peuple, et essaya de le séduire en disant : « C'est moi qui suis votre chef : suivez-moi, et « vous vous en trouverez bien. » Il fut donc suivi d'une troupe de gens grossiers, qui, comme il arrive souvent à la fragilité humaine, lui prêtèrent serment de fidélité, et lui rendirent les hommages royaux. A cette nouvelle Théodéric lui fit dire : « Viens me trouver, et s'il t'est dû « quelque portion de mon royaume, tu la recevras » (1). Théodéric ne parlait ainsi que par ruse, et dans l'espoir d'attirer vers lui Mondéric pour le tuer. Mais celui-ci

(1) Cette histoire de la révolte de Mondéric pourrait faire supposer que non seulement tous les fils, mais encore les parens des rois, eurent des droits au partage des royaumes, ou du moins à ce qu'on appela plus tard des apanages. Mondéric se dit parent du roi, et appuie ses prétentions sur ce titre. Le roi Théodéric lui-même semble reconnaître, sinon le droit, du moins le principe, puisqu'il dit : « S'il t'est « dû quelque portion de mon royaume, tu la recevras. » Cette supposition semblerait encore appuyée par la conduite de Clovis envers ses parens, qu'il fit mourir jusqu'au dernier, de crainte qu'ils ne vinssent à lui enlever le royaume. (Liv. II, chap. 42)

refusa, en disant : « Allez; rapportez à votre roi que je suis roi tout comme lui. » Alors Théodéric fit marcher une armée pour le réduire. Aussitôt que Mondéric apprend cela, ne se sentant pas assez fort pour se défendre, il arme la place de Vitry (1), s'y renferme avec toutes ses richesses, et cherche à s'y fortifier en y rassemblant tous ceux qu'il avait séduits. L'armée ennemie entoura le château, et l'assiégea pendant sept jours. Mondéric résistait à la tête des siens, en leur disant : « Tenons ferme; combattons ensemble jusqu'à la mort, et nous ne serons pas vaincus par nos ennemis. » Comme l'armée qui entourait la place lançait des traits contre ses murs et n'avancait à rien, on en référa au roi, qui envoya un des siens, nommé Arégisile, en lui disant : « Tu vois que ce traître réussit dans sa révolte; va le trouver, et promets-lui sous serment qu'il peut sortir sans crainte; et lorsqu'il sera sorti, tue-le, et qu'il ne soit plus question de lui dans notre royaume. » Arégisile partit, et exécuta les ordres qu'il avait reçus. Il était convenu d'avance d'un signal avec les siens, en leur disant : « Lorsque j'aurai prononcé telle et telle parole, jetez-vous sur lui, et tuez-le aussitôt. » Arrivé près de Mondéric, Arégisile lui dit : « Jusques à quand resteras-tu ici comme un insensé? Pourras-tu long-temps résister au roi? Quand les vivres te manqueront et que la faim te pressera, tu sortiras, tu te livreras entre les mains de tes ennemis, et tu mourras comme un chien. Écoute plutôt

(1) Vitry en Champagne, selon Had. de Valois et D. Ruinart. Il faut dire cependant qu'Aimoin a rapporté à un lieu d'Auvergne, nommé également *Victoriacum*, ce que dit ici Grégoire de Tours. (Aimoin., lib. II, cap. 8.)

« mes conseils : Soumets-toi au roi , afin de conserver ta
« vie et celle de tes fils. » Mondéric, ébranlé par ce discours, répondit : « Si je sors, je serai pris par le roi et
« mis à mort avec mes fils et avec tous les miens qui se
« sont réunis à moi. — Ne crains rien, reprit Arégisile ;
« si tu veux sortir, reçois le serment qu'il ne te sera fait
« aucun mal, et présente-toi hardiment devant le roi ;
« ne crains rien, tu seras près de lui comme auparavant.
« — Plût à Dieu, dit Mondéric, que je fusse sûr de n'être
« pas tué ! » Alors Arégisile, les mains posées sur le saint autel, lui fit serment qu'il pouvait sortir en toute sûreté. Après avoir reçu ce serment, Mondéric passe la porte du château, en donnant la main à Arégisile. Et comme l'armée le regardait venir de loin, Arégisile dit pour signal : « Que regardez-vous donc avec tant d'attention ? n'avez-vous jamais vu Mondéric ? » Aussitôt on se jette sur lui ; et celui-ci, devinant ce qui en était : « Je vois clairement, » dit-il, que ces paroles sont pour les tiens le signal de
« me tuer ; mais je t'en avertis, puisque tu m'as trompé par
« tes parjures, personne ne te verra plus en vie. » Et lui ayant enfoncé sa lance dans les épaules, il le transperça et l'étendit mort ; puis tirant l'épée à la tête des siens, il fit un grand carnage de ses ennemis ; et jusqu'au moment où il rendit l'esprit, il ne cessa de tuer tous ceux qu'il put atteindre. Après sa mort ses biens furent dévolus au fisc.

XV. Théodéric et Childeberr firent alliance, se promirent sous serment de ne pas marcher l'un contre l'autre, et se donnèrent mutuellement des otages pour plus forte garantie de leurs conventions : parmi ces otages se trouvaient plusieurs fils de sénateurs. Mais de nouveaux

différends s'étant bientôt élevés entre les deux rois (1), les otages furent réduits en servitude, et ceux qui les avaient reçus en garde en firent leurs esclaves. Cependant beaucoup de ces otages s'échappèrent et retournèrent dans leur pays; un petit nombre seulement fut retenu en servitude. Parmi ceux-ci se trouvait Attale, neveu du bienheureux Grégoire, évêque de Langres. Fait esclave de l'État, il fut destiné à garder les chevaux, et attaché au service d'un barbare qui habitait le pays de Trèves. Le bienheureux Grégoire envoya à sa recherche des serviteurs qui le découvrirent, et offrirent, pour le délivrer, des présents à son maître; mais celui-ci les refusa, en disant : « Un homme d'une telle origine doit payer dix livres d'or pour sa rançon. » Au retour des envoyés, un nommé Léon, attaché à la cuisine de l'évêque, lui dit : « Si tu voulais me laisser partir, je serais peut-être assez heureux pour tirer Attale de captivité? » L'évêque, joyeux de cette offre, envoya son serviteur. Celui-ci, arrivé sur les lieux, essaya d'abord d'enlever secrètement le jeune Attale, mais il n'y put réussir. Alors il s'adressa à un homme qu'il rencontra, et lui dit : « Viens me vendre dans la maison de ce barbare, et le prix de cette vente sera pour toi. Tout ce que je veux, c'est d'avoir le moyen d'exécuter plus facilement le projet que j'ai conçu. » Le marché ayant été conclu sous serment, l'homme le suivit, le vendit douze sous d'or, et se retira. Or le barbare demanda à cet esclave, d'un extérieur grossier, ce qu'il savait faire, et celui-ci répondit : « Je sais très bien apprêter tout ce qui se sert sur la table des maîtres, et je ne crains pas qu'on trouve mon pareil dans cet art. Je le dis avec vérité, quand

(1) L'an 555.

« tu auras même à traiter le roi, je suis en état d'apprêter
« un festin royal, et personne ne saurait mieux faire que
« moi. » Le maître lui dit alors : « Le jour du soleil ap-
« proche (c'est ainsi que les barbares ont coutume d'ap-
« peler le dimanche) ; ce jour-là j'inviterai dans ma mai-
« son mes voisins et mes parens, et je désire que tu me
« prépares un repas qui excite leur admiration, et dont
« ils disent : Nous ne vîmes jamais rien de mieux dans la
« maison du roi. — Si mon maître, reprit Léon, veut faire
« faire une grande provision de volailles, j'exécuterai ce
« qu'il ordonne. » On prépara donc ce qui avait été de-
mandé. Le dimanche arriva, et l'esclave servit un grand
festin composé des mets les plus délicats. Tous les parens
se retirèrent après avoir bien mangé, et fait du repas un
grand éloge. Le maître accorda sa faveur à son esclave,
et lui donna autorité sur tout ce qui l'entourait. Il l'ai-
mait beaucoup, et c'était Léon qui distribuait les vivres
à tous ses camarades. Après un an, lorsque le maître
croyait être sûr de son esclave, celui-ci s'en alla dans une
prairie voisine de la maison avec Attale, le gardeur de
chevaux ; et tous les deux s'étant couchés à terre à quelque
distance l'un de l'autre et en se tournant le dos, afin qu'on
ne pût soupçonner qu'ils causaient ensemble, Léon dit au
jeune homme : « Il est temps que nous pensions à notre
« pays ; c'est pourquoi je te le recommande, lorsque la
« nuit sera venue et que tu auras enfermé les chevaux,
« ne te laisse pas aller au sommeil ; mais dès que je t'ap-
« pellerai, sois prêt, et nous partirons. » Le barbare avait
invité ce jour-là à sa table plusieurs de ses parens, et
entre autres son gendre, le mari de sa propre fille. Au
milieu de la nuit les convives se lèvent de table, et se
livrent au repos. Le gendre se retire dans sa chambre, et

Léon l'y suit avec du vin, et lui verse à boire. Le gendre l'apostropha alors en ces termes : « Dis-moi, toi, l'homme « de confiance de mon beau-père, supposé que tu en aies « le pouvoir, quand auras-tu la volonté de prendre ses « chevaux, et de t'en aller dans ton pays? » Cela, il le disait par plaisanterie et pour s'amuser. Léon, à son tour, lui répondit la vérité en riant : « Si Dieu le veut, « dit-il, je m'y prépare pour cette nuit même. — Plaise « au ciel, reprit l'autre, que mes serviteurs fassent bonne « garde, afin que tu ne prennes rien de ce qui m'appar- « tient »; et ils se séparèrent en riant. Pendant que tout le monde dormait, Léon appela Attale; et, les chevaux sellés, il lui demanda s'il avait une épée : « Je n'ai, ré- « pondit Attale, qu'une petite lance. » Alors Léon entra dans l'appartement de son maître, et lui prit son bouclier et sa framée; et comme celui-ci demandait qui était là, et ce qu'on lui voulait : « Je suis Léon ton serviteur, ré- « pondit l'esclave, et j'éveille Attale afin qu'il se lève « promptement, et qu'il mène les chevaux au pâturage, « car il dort comme un homme ivre. — Fais ce que tu « voudras », lui dit son maître, et il se rendormit. Léon sortit, donna des armes à son compagnon, et trouva ouvertes, par une faveur du ciel, les portes de la cour, que, pour la sûreté des chevaux, il avait fermées à l'entrée de la nuit avec des clous enfoncés à coups de marteau. Il en rendit grâces à Dieu; et prenant avec lui les chevaux qui restaient, ils s'éloignèrent, emportant leurs effets dans une valise. Arrivés à la Moselle (1), comme ils se disposaient à traverser le fleuve, ils furent arrêtés par la pré-

(1) Les circonstances du récit ne paraissent pas pouvoir convenir à la Moselle, tandis qu'elles s'appliquent très bien à la Meuse.

sence de quelques personnes, et forcés d'abandonner leurs chevaux et leurs effets pour passer le fleuve à la nage sur leurs boucliers. Ils abordèrent ainsi à l'autre rive, et à la faveur de l'obscurité de la nuit, ils s'enfoncèrent dans une forêt, où ils se cachèrent. C'était la troisième nuit qu'ils marchaient sans avoir pris la moindre nourriture. Mais alors, par la faveur de Dieu, ils trouvèrent un arbre qu'on appelle vulgairement un prunier, chargé de fruits; ils en mangèrent, et s'étant ainsi un peu restaurés, ils reprirent le chemin de la Champagne. Comme ils s'avancent, ils entendent un bruit de chevaux qui galoppent. « Jetons-nous à terre, dirent-ils, pour n'être pas vus des « gens qui viennent »; et tout à coup se présente à eux un grand buisson, derrière lequel ils passent; et, se couchant par terre, ils mettent l'épée à la main, afin que, s'ils étaient découverts, ils fussent prêts à se défendre comme s'ils avaient affaire à des voleurs. Lorsque les cavaliers furent arrivés devant le buisson, ils s'arrêtèrent; et l'un d'eux, pendant que les chevaux lâchaient de l'urine, se prit à dire : « Quel malheur de ne pouvoir rencontrer ces « misérables fugitifs! J'en jure par mon âme, si je parviens « à les arrêter, je ferai pendre l'un, et couper l'autre en « morceaux. » C'était le barbare leur maître qui parlait ainsi : il revenait de la ville de Reims, et les cherchait; il les aurait certainement rencontrés en route s'ils ne lui avaient échappé à la faveur de la nuit. Les cavaliers mirent ensuite leurs chevaux en marche, et s'éloignèrent. Léon et Attale arrivèrent cette nuit même à Reims; et lorsqu'ils y furent entrés, ils trouvèrent un homme auquel ils demandèrent la maison du prêtre Paulelle. Cet homme la leur indiqua. Comme ils traversaient la place, la cloche sonna matines, car c'était un dimanche. Ils ou-

vrèrent la porte du prêtre, entrèrent chez lui, et le serviteur lui déclara quel était son maître. « Ma vision se vérifie, dit le prêtre; car cette nuit je voyais deux colombes, « l'une blanche, l'autre noire, venir en volant se poser « sur ma main. — Que le Seigneur nous pardonne, reprit « Léon, si, malgré la sainteté de ce jour (1), nous vous « prions de nous donner quelque nourriture; car voilà la « quatrième journée que nous n'avons goûté ni pain ni « viande. » Le prêtre cacha ses deux hôtes, leur donna du pain trempé dans du vin, et s'en alla à matines. Le barbare survint, cherchant toujours ses esclaves; mais il s'en retourna trompé par le prêtre, qui depuis long-temps était lié d'amitié avec le bienheureux Grégoire. Les jeunes gens, après avoir réparé leurs forces par des alimens, restèrent deux jours dans la maison du prêtre; puis ils partirent, et arrivèrent enfin auprès de saint Grégoire. L'évêque, réjoui de les voir, pleura sur le cou de son neveu Attale (2); et délivrant Léon et toute sa race du joug de la servitude, lui donna des terres en propre, sur lesquelles celui-ci vécut libre le reste de ses jours avec sa femme et ses enfans.

XVI. Pendant son séjour en Auvergne, Sigivald y fit beaucoup de mal; car il ravissait le bien d'autrui, et ses esclaves ne cessaient de commettre des vols, des homicides, des violences et d'autres crimes; personne n'osait même murmurer devant eux. Il s'empara avec une audace

(1) Il n'était pas permis alors de prendre de la nourriture le dimanche avant la messe. (Ruin.)

(2) Attale fut dans la suite comte d'Autun; c'est à lui qu'est adressée la lettre 18 du livre v de Sidoine. (Ruin.)

inoüie de la terre de Boughéat (1), que l'évêque Tétradius (2) avait autrefois donnée à la basilique de Saint-Julien. Mais dès qu'il eut posé le pied dans l'habitation de ce domaine il perdit la raison, et se mit au lit. Sa femme alors, par le conseil de l'évêque, le plaça sur un chariot; et dès qu'elle l'eut transporté dans un autre domaine il recouvra la santé. Alors elle s'approcha de lui, et lui rappela toute sa conduite. Son mari, après l'avoir entendue, fit au bienheureux martyr le vœu, qu'il accomplit, de rendre le double de ce qu'il avait enlevé. Nous avons rapporté dans le livre des Miracles de saint Julien, ce trait de sa puissance. (3)

XVII. L'évêque Dinife étant mort à Tours (4), l'église de cette ville fut pendant trois ans gouvernée par Ommatius, qui fut consacré par l'ordre du roi Clodomir, dont nous avons déjà parlé. A la mort d'Ommatius Léon occupa la chaire pontificale pendant sept mois : c'était un homme distingué, et surtout habile dans l'art de construire en bois. Après lui, les évêques Théodore et Procule, qui étaient venus de la Bourgogne, furent préposés par la reine Clotilde à l'administration du diocèse de Tours, qu'ils conservèrent pendant trois ans; ils furent eux-

(1) Département du Puy-de-Dôme, à une demi-lieue de Billom.

(2) Tétradius fut ensuite évêque de Bourges. (*Mirac. S. Jul.*, lib. II, cap. 14.) (Ruin.)

(3) *Mirac. S. Jul.*, cap. 14.

(4) Si l'on rapproche de ce chapitre le dernier chapitre du livre II et la fin du livre X, on verra que notre historien est très peu d'accord avec lui-même, et quant au temps et quant à l'ordre où se présentent les évêques de Tours. Ce chapitre XVII se trouve cependant dans tous les manuscrits. (Ruin.)

mêmes, après leur mort, remplacés par le sénateur Francilion. La troisième année de son épiscopat, pendant que la sainte nuit de Noël portait la joie au milieu des peuples, cet évêque ayant demandé à boire avant de descendre aux vigiles, un esclave s'avance aussitôt, et lui présente la coupe. Dès qu'il eut bu, il rendit l'esprit, ce qui fit supposer qu'il avait été empoisonné. Il fut remplacé sur le siège pontifical par Injuriosus, l'un des citoyens de la ville : c'est le quinzième évêque de Tours depuis saint Martin.

XVIII. Tandis que la reine Clotilde séjournait à Paris (1), Childebart voyant que sa mère avait porté toute son affection sur les fils de Clodomir, dont nous avons parlé plus haut, en conçut de l'envie; et craignant que, par la faveur de la reine, ils n'eussent part au royaume, il envoya dire secrètement à son frère le roi Clotaire : « Notre mère retient près d'elle les fils de notre frère, et veut leur donner le royaume paternel. Il est nécessaire que tu viennes promptement à Paris, et que nous délibérions ensemble sur ce que nous devons faire d'eux : seront-ils rasés et réduits à la condition commune, ou faudra-t-il les tuer et partager également entre nous le royaume de notre frère ? » Clotaire, comblé de joie par ces paroles, vint à Paris. Childebart avait déjà répandu dans le peuple que les deux rois se réunissaient afin d'élever au trône ces jeunes enfans. Les deux rois firent donc dire à la reine, qui habitait alors la même ville : « Envoie-nous les enfans pour que nous les élevions au trône. » Clotilde, remplie de joie, et ignorant leur artifice, fit boire et manger les

(1) L'an 555.

enfans, et les envoya en leur disant : « Je croirai n'avoir
« pas perdu mon fils si je vous vois lui succéder dans son
« royaume. » Ceux-ci étant partis, furent arrêtés aussitôt,
éloignés de leurs serviteurs et de leurs gouverneurs, et l'on
garda séparément les serviteurs d'un côté, et les enfans
de l'autre. Alors Childebert et Clotaire envoyèrent à la
reine Arcadius, dont il a déjà été question (1), avec des
ciseaux et une épée nue. Quand il fut près de Clotilde,
il lui montra ce qu'il portait, et lui dit : « Très glorieuse
« reine, tes fils, nos maîtres, désirent connaître ta volonté
« à l'égard de ces enfans : veux-tu qu'ils vivent avec les
« cheveux coupés, ou qu'ils soient égorgés ? » Clotilde,
épouvantée par ce message, et transportée d'indignation,
surtout lorsqu'elle vit l'épée nue et les ciseaux, répondit
au hasard, dans la douleur qui l'accablait et sans savoir
ce qu'elle allait dire : « J'aime mieux, s'ils ne sont pas
« élevés au trône, les savoir morts qu'e tondus. » Mais
Arcadius, s'inquiétant peu de son désespoir et de ce qu'elle
pourrait arrêter avec plus de réflexion par la suite, revint
promptement dire aux deux rois : « Achevez votre ou-
« vrage ; car la reine, favorable à vos projets, veut que
« vous les accomplissiez. » Aussitôt Clotaire prend le
plus âgé par le bras, le jette contre terre, et le tue im-
pitoyablement en lui enfonçant un couteau dans l'aisselle.
Aux cris poussés par cet enfant, son frère se jette aux
pieds de Childebert ; et, prenant ses genoux, il lui dit
en pleurant : « Secours-moi, mon bon père ! que je ne
« périsse pas comme mon frère ! » Childebert, le visage
arrosé de larmes, dit à Clotaire : « Mon cher frère, je te
« demande grâce pour sa vie ; je te donnerai tout ce que

(1) Chap. 9 et 12.

« tu voudras ; mais , je t'en prie , ne le tue pas. » Alors Clotaire, d'un air furieux et menaçant : « Ou repousse-le », s'écrie-t-il, « ou tu vas mourir à sa place. Toi, l'instigateur « de toute cette affaire, es-tu donc si prompt à manquer « de foi ? » A ces mots, Childeberr repoussa l'enfant vers Clotaire, qui le prit, lui enfonça, comme à son frère, un couteau dans le côté, et le tua. Ils firent périr ensuite les esclaves et les gouverneurs de ces enfans. Après ces meurtres, Clotaire monte à cheval, et s'éloigne, s'inquiétant peu de la mort de ses neveux ; Childeberr se retire dans les faubourgs de la ville. La reine fit placer les corps des deux enfans dans un cercueil, et les suivit, avec un grand appareil de chants et un deuil immense, jusqu'à la basilique de Saint-Pierre (1), où elle les fit enterrer ensemble. L'un avait dix ans, et l'autre sept ; le troisième, nommé Clodoald, ne put être pris, et fut sauvé par des hommes courageux. Celui-ci, méprisant un royaume terrestre, se consacra au Seigneur, se coupa lui-même les cheveux, et se fit ecclésiastique ; il se voua tout entier aux bonnes œuvres, et mourut prêtre (2). Les deux rois partagèrent par égales portions le royaume de Clodomir. La reine Clotilde se montra si bonne et si grande, qu'elle fut honorée de tous ; on la vit constamment répandre des aumônes, consacrer ses nuits à la prière, et donner l'exemple de la chasteté et de toutes les

(1) Depuis, Sainte-Geneviève, comme nous l'avons déjà dit. Le meurtre des enfans de Clodomir paraît devoir être rapporté à l'an 526 ; toutefois Had. de Valois le rapporte à l'an 532 ou à l'année suivante. (Ruin.)

(2) Il mourut vers l'an 560, après avoir fondé un monastère près de Paris, à *Novientum*, aujourd'hui appelé, de son nom, Saint-Cloud.

vertus. Elle pourvut les églises, les monastères et tous les lieux saints des terres nécessaires, qu'elle distribua avec tant de générosité et de bienveillance, qu'alors on la regardait non comme une reine, mais comme la propre servante du Seigneur, consacrée entièrement à son service. Ni la royauté de ses fils, ni l'ambition, ni la richesse, ne purent l'entraîner par orgueil à sa perte, mais son humilité la conduisit à la grâce.

XIX. Dans ce temps, la ville de Langres possédait le bienheureux Grégoire (1), prêtre renommé du Seigneur, illustre par ses miracles et par ses vertus. Comme j'ai déjà parlé de cet évêque, je pense qu'il sera agréable au lecteur de trouver ici la description de Dijon, où il vivait habituellement. C'est une place forte, entourée de murs très solides. Elle est bâtie au milieu d'une plaine riante, dont les terres sont si fertiles et si productives, que les champs, labourés une seule fois avant la semaille, n'en donnent pas moins de très riches moissons. Au midi coule la rivière d'Ouche, qui est très poissonneuse; du nord vient une autre petite rivière (2) qui entre par une des portes, passe sous un pont, ressort par une autre porte, et entoure les remparts de son eau rapide (3). Devant cette dernière porte, elle fait tourner des moulins avec une étonnante vélocité. Dijon a quatre entrées, tournées vers les quatre parties du ciel; ses murs sont ornés de trente-trois tours. Jusqu'à vingt pieds de haut, ils

(1) Il était aïeul de Grégoire de Tours. Voyez notre préface.

(2) Appelée le torrent de *Suzon*. Elle prend sa source à trois lieues de la ville, au-dessus du village de Val-Suzon.

(3) Nous pensons qu'au lieu de *placida*, on devrait lire *rapida*, qui convient mieux au cours du Suzon et à ce qui suit immédiatement.

sont faits de pierres de taille ; le dessus est bâti en moëllons. Ils ont en tout trente pieds de hauteur et quinze pieds d'épaisseur. Ce lieu ne porte pas, je ne sais pourquoi, le titre de ville. Il y a dans les environs des sources précieuses. Du côté de l'occident sont des montagnes très fertiles, couvertes de vignes qui fournissent aux habitans un si noble falerne, qu'ils ne font aucun cas du vin d'Ascalon. Les anciens disent que Dijon fut bâti par l'empereur Aurélien.

XX. Théodéric avait fiancé son fils Théodebert à la fille d'un roi, nommée Wisigarde. (1)

XXI. Après la mort de Clovis, une grande partie de ses conquêtes ayant été envahies par les Goths (2), Théodéric envoya Théodebert, et Clotaire envoya Gontaire, le plus âgé de ses fils, pour les recouvrer. Gontaire, après s'être avancé jusqu'à Rodez, s'en retourna, je ne sais pourquoi ; mais Théodebert, allant jusqu'à la ville de Béziers, s'empara de la forteresse de Diou (3), et y fit du

(1) Elle était fille de Waccon, roi des Lombards. Voyez Paul diac., *de Gest. Langob.*, liv. 1, chap. 21. (Ruin.)

(2) C'est-à-dire par les Ostrogoths, qui, traversant les Alpes pour venir au secours des Visigoths vaincus et dépouillés par Clovis, arrêtaient les progrès des Francs, reprirent même sur eux plusieurs villes, et restèrent en possession du pays compris entre le Rhône et les Alpes, la Durance et la mer. De là naquirent des guerres presque continuelles entre les Ostrogoths et les Francs, jusqu'au moment où les premiers cédèrent aux seconds leurs possessions de la Gaule. Voyez ce que nous avons dit page 221, note 1 ; et page 247, notes 2 et 3. Procope complète et rectifie Grégoire de Tours au sujet des rapports qui ont existé entre les deux peuples.

(3) *Deas castrum* serait, selon quelques uns, *Montadié*, ou, comme on écrit aujourd'hui, *Montady*, à deux lieues environ de Béziers. C'est *Diou*, selon Hlad. de Valois, dont nous adoptons l'interprétation.

butin ; il envoya ensuite vers une autre forteresse , nommée Cabrière , des messagers chargés de dire que si l'on ne se soumettait , il livrerait la place aux flammes , et ferait les habitans captifs.

XXII. Là se trouvait une dame nommée Deutérie , d'un grand mérite et d'une grande prudence , dont le mari avait fixé son séjour dans la ville de Béziers ; elle envoya des messagers à Théodebert pour lui dire : « Personne , excellent roi (1) , ne peut te résister ; en toi nous reconnaissons notre maître. Viens , et tout ce qui te conviendra , fais-le. » Théodebert vint , entra paisiblement dans la place , et , voyant que tous lui étaient soumis , n'y fit aucun mal. Deutérie alla au-devant de lui ; il la trouva belle , en devint amoureux , et la fit entrer dans son lit.

XXIII. Dans le même temps , Théodéric tua à coups d'épée son parent Sigivald , et envoya secrètement vers Théodebert pour qu'il mît aussi à mort le fils de Sigivald , nommé Givald , qu'il avait près de lui. Théodebert , qui l'avait tenu sur les fonts de baptême , ne voulut pas le faire périr ; il lui communiqua même la lettre qu'il avait reçue de son père , et lui dit : « Fuis loin d'ici , car j'ai reçu de mon père l'ordre de te tuer. Lorsqu'il sera mort , si tu apprends que je règne , alors reviens vers moi en toute sûreté. » Givald le remercia , lui dit adieu , et partit. Théodebert tenait alors assiégée la ville d'Arles , dont les Goths s'étaient emparés. Givald s'y réfugia ; mais , s'y trouvant peu en sûreté , il gagna l'Italie , où il resta caché. Tandis que cela se passait , on vint dire à Théode-

(1) Voyez , page 125 , ce que nous avons dit sur le titre de *roi*.

bert que son père était dangereusement malade, et que s'il ne se hâtait de se rendre promptement près de lui, afin de le trouver encore en vie, il serait exclu du trône par ses oncles, et ne rentrerait plus dans le royaume de son père. A ces nouvelles, Théodebert quitta tout, et accourut, laissant Deutérie et sa fille à Clermont. Théodéric mourut peu de jours après, dans la vingt-troisième année de son règne (1). Childebert et Clotaire se liguèrent contre Théodebert, et voulurent lui enlever son royaume; mais il les apaisa par des présens, et, appuyé par ses leudes (2), il fut affermi sur le trône. Il envoya ensuite chercher Deutérie à Clermont, et l'épousa.

XXIV. Childebert, voyant qu'il ne pouvait l'emporter sur Théodebert, lui envoya une ambassade pour l'engager à venir le trouver, en lui disant : « Je n'ai pas de fils, et « je désire te traiter comme mon fils. » Théodebert s'étant rendu près de lui, Childebert le combla de tant de présens que tout le monde en fut dans l'admiration; car il lui donna trois paires de toutes les choses utiles, soit armes, habits ou autres ornemens, qui conviennent à un roi. Il lui donna aussi un même nombre de chevaux et de bassins précieux. Lorsque Givald eut appris que Théodebert était entré en possession du royaume de son père, il revint auprès de lui. Celui-ci, comblé de joie, l'embrassa, lui donna le tiers des présens qu'il avait reçus de son oncle, et lui fit rendre tous les biens de Sigivald, que Théodéric avait confisqués.

(1) L'an 534.

(2) C'est la seconde fois qu'il est question des leudes dans Grégoire de Tours. Voyez liv. II, chap. 42.

XXV. Théodebert, affermi dans son royaume, se montra plein de grandeur et de bonté; il gouverna avec justice, honorant les évêques, faisant du bien aux églises, secourant les pauvres, et distribuant à beaucoup de monde de nombreux bienfaits d'une main très charitable et très libérale. Il remit généreusement aux églises d'Auvergne tout le tribut qu'elles payaient à son fisc.

XXVI. Lorsque Deutérie vit sa fille tout-à-fait adulte, elle craignit que le roi n'en devînt amoureux et ne la prît pour lui; elle la fit monter dans un chariot attelé de bœufs indomptés, et la précipita du haut d'un pont dans le fleuve, où elle périt (1). Cela se passa dans la ville de Verdun.

XXVII. Il y avait déjà sept ans que Théodebert était fiancé à Wisigarde, et qu'il refusait de la recevoir à cause de Deutérie. Les Francs, ligués contre lui, étaient fort scandalisés de ce qu'il abandonnait sa fiancée; alors, touché de leurs plaintes, il quitta Deutérie, dont il avait un jeune fils nommé Théodebald, et épousa Wisigarde. Il ne la conserva pas long-temps; elle mourut, et il en épousa une autre, mais il ne reprit jamais Deutérie.

XXVIII. Childebert et Théodebert levèrent une armée pour marcher contre Clotaire (2). Celui-ci, apprenant leur projet, et jugeant qu'il n'était pas assez fort pour leur résister, se retira dans une forêt (3), y fit de grands abattis, et reporta tout son espoir dans la miséricorde

(1) Probablement dans la Meuse.

(2) L'an 557.

(3) L'auteur des *Gestes des Francs* appelle cette forêt *Arelaunum*; on croit qu'il s'agit de la forêt de Bretonne, située dans l'une des grandes presqu'îles que forme la Seine entre Rouen et la mer.

divine. La reine Clotilde, informée de ce qui se passait, se rendit au tombeau de saint Martin, s'y prosterna en oraison, et y passa toute la nuit à prier qu'il ne s'élevât point de guerre civile entre ses fils. Les deux rois arrivent avec leurs armées et entourent Clotaire, se disposant à le tuer le lendemain ; mais le jour venu, il s'élève dans le lieu où ils sont rassemblés une tempête qui emporte les tentes, détruit les bagages et bouleverse tout ; les éclairs et le tonnerre éclatent sur leurs têtes, une pluie de pierres les écrase ; ils tombent le visage contre le sol couvert de grêle, et sont grièvement blessés par la chute des pierres : car il ne leur restait pour tout abri que leurs boucliers, et ce qu'ils craignaient le plus c'était de se voir consumés par le feu du ciel. Leurs chevaux aussi furent tellement dispersés, qu'à peine put-on les retrouver à une distance de vingt stades, et que beaucoup même furent entièrement perdus. Meurtris par les pierres, comme nous l'avons dit, prosternés contre le sol, ils exprimaient leur repentir, et demandaient pardon à Dieu de ce qu'ils avaient voulu faire contre leur propre sang. Sur Clotaire, il ne tomba pas une seule goutte de pluie ; il n'entendit pas le moindre bruit de tonnerre, et, dans le lieu où il était, on ne sentit aucun souffle de vent. Ses frères lui envoyèrent des messagers pour lui demander paix et amitié ; ce qui leur ayant été accordé, ils s'en retournèrent chez eux. Il ne faut pas douter que ce soit là un miracle de saint Martin, obtenu par l'intercession de la reine.

XXIX. Ensuite le roi Childebart partit pour l'Espagne (1) ; et lorsqu'il y fut entré avec Clotaire, ils entou-

(1) L'an 542.

rèrent de leurs armées la ville de Saragosse, et en firent le siège. Mais les habitans se tournèrent vers Dieu avec une si grande humilité, que, s'étant revêtus de cilices, et s'étant abstenus de manger et de boire, ils portèrent autour des murs, en chantant des psaumes, la tunique du bienheureux martyr Vincent. Les femmes même suivaient en pleurant, enveloppées de grands voiles noirs, les cheveux épars et couverts de cendres, comme si elles eussent assisté aux funérailles de leurs maris. La ville entière reporta tellement toutes ses espérances vers le Seigneur, qu'elle paraissait célébrer un jeûne semblable à celui de Ninive; et qu'on ne mettait point en doute que, par ses prières, elle ne fléchît à la fin la miséricorde divine. Les assiégeans, qui voyaient les habitans marcher ainsi autour des murs, ne purent comprendre ce qu'ils faisaient, et s'imaginèrent qu'ils se livraient à quelque maléfice. Ayant pris un paysan de l'endroit, ils lui demandèrent ce qui en était; il leur répondit : « Ils promènent la tunique de saint Vincent, « et, avec elle, ils prient le Seigneur d'avoir pitié d'eux. » Les assiégeans en conçurent de la crainte, et s'éloignèrent de la ville. Cependant ils conquièrent la plus grande partie de l'Espagne, et revinrent dans les Gaules avec un grand butin.

XXX. Après Amalaric, Théodat fut ordonné roi d'Espagne (1). Celui-ci ayant été tué, on éleva Théodégisile, et on le fit roi. Théodégisile était un jour à souper avec ses amis, et se livrait tout entier à la joie; lorsque tout à coup, les lumières ayant été éteintes au milieu du repas, il fut frappé par ses ennemis à coups d'épée, et expira (2).

(1) L'an 551.

(2) L'an 548.

Il eut Agila pour successeur (1). Les Goths avaient pris la détestable habitude, lorsqu'un de leurs rois leur déplaisait, de le tuer, et d'en mettre un autre à sa place.

XXXI. Théodéric, roi d'Italie (2), qui avait eu en mariage une sœur du roi Clovis, était mort laissant avec sa femme une fille en bas âge. Celle-ci, devenue adulte, et rejetant par légèreté d'esprit les conseils de sa mère, qui lui destinait le fils d'un roi, fit choix de son esclave, nommé Traguilan, et s'enfuit avec lui dans une ville où elle pût se défendre. La mère, violemment irritée contre elle, la conjura de ne pas déshonorer plus long-temps la noblesse de sa race, mais de renvoyer l'esclave, et de prendre pour mari l'homme sorti, comme elle, d'un sang royal, et que sa mère lui avait choisi. Sa fille n'y voulut jamais consentir. Alors la reine, furieuse, envoya contre eux une armée. Les troupes arrivent, tuent Traguilan, et ramènent en la battant la fille fugitive dans la maison de sa mère. Toutes les deux étaient attachées à la secte arienne, où il est d'usage, lorsqu'on se présente à l'autel, que les rois communient avec un calice et le peuple avec un autre. La fille mit du poison dans le calice qui devait servir à sa mère, et dès que celle-ci eut bu, elle mourut aussitôt. Il n'est pas douteux qu'un tel crime n'ait été l'œuvre du diable. Que répondront ces misérables hérétiques, quand on leur dira que le démon réside dans leur Eucharistie? Nous qui confessons la Trinité dans une même égalité et toute-puissance, quand même nous avalerions un poison mortel, en communiant au

(1) L'an 549.

(2) Ce chapitre contient des faits entièrement controuvés ou dénaturés. Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note b.)

nom du Père, du Fils et de l'Esprit saint, Dieu véritable et incorruptible, ce poison ne nous ferait aucun mal. Les Italiens, indignés contre cette femme, appelèrent Théodat, roi de Toscane, et le choisirent eux-mêmes pour roi. Lorsqu'il eut appris la conduite de cette princesse impudique, qui, pour l'amour d'un esclave qu'elle avait accueilli, s'était rendue parricide envers sa mère, il fit chauffer un bain très fortement, et l'y fit enfermer avec une servante. Aussitôt qu'elle fut entrée dans cette vapeur ardente, elle fut brûlée, et tomba morte sur le pavé. Quand les rois Childebert et Clotaire, ses cousins germains, ainsi que Théodebert, eurent appris par quel supplice honteux on l'avait fait périr, ils envoyèrent un message à Théodat pour lui reprocher cette mort, et pour lui dire : « Si tu « ne composes pas avec nous pour ce que tu as fait, nous « t'enlèverons ton royaume, et te condamnerons au même « supplice. » Il eut peur, et leur envoya cinquante mille sous d'or. Mais Childebert, comme il se montrait toujours envieux et fourbe à l'égard du roi Clotaire, s'unit à son neveu Théodebert, et ils partagèrent l'or entre eux sans en rien donner à Clotaire. Alors celui-ci, s'emparant des trésors de Clodomir, fit éprouver à ces deux rois une perte bien plus grande que celle qu'ils lui avaient causée à lui-même.

XXXII. Théodebert se rendit en Italie (1), et y fit beaucoup d'acquisitions ; mais comme ces lieux sont, dit-on, très mal sains, son armée fut tourmentée de diverses sortes de fièvres, et les siens y moururent en grand nom-

(1) En 559. Ce chapitre renferme, comme le précédent, des événements tout-à-fait défigurés. Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note c.)

bre. Théodebert voyant cela, s'en revint, rapportant, lui et son armée, beaucoup de butin. On dit cependant qu'il s'avança alors jusqu'à la ville de Pavie, où il envoya plus tard Buccelin. Celui-ci s'empara de la petite Italie (1), et la soumit à la domination du roi. Il passa ensuite dans la grande, où il combattit plusieurs fois Bélisaire, qu'il vainquit. Lorsque l'empereur vit les fréquens revers de Bélisaire, il l'écarta, et mit Narsès à sa place; et, comme pour humilier Bélisaire, il le fit, ce qu'il avait été autrefois, c'est-à-dire, comte de l'étable. Buccelin livra de grands combats à Narsès, s'empara de toute l'Italie, et s'étendit jusqu'à la mer : il envoya de ce pays de grands trésors à Théodebert. L'empereur, informé par Narsès de l'état des affaires, prit à sa solde des troupes étrangères, et dirigea du secours à son général, qui livra de nouveau bataille, fut vaincu, et se retira. Buccelin s'empara ensuite de la Sicile, où il leva des tributs, qu'il fit parvenir au roi : il fut en effet très heureux dans ces entreprises.

XXXIII. Astéριοle et Secondin tenaient alors un rang élevé auprès du roi : c'étaient deux hommes savans, et versés tous les deux dans les lettres. Secondin avait été plusieurs fois chargé par le roi de missions auprès de l'empereur, ce qui l'avait rendu arrogant, et lui faisait souvent commettre des fautes. C'est pourquoi il s'éleva entre lui et Astéριοle une altercation violente; elle fut même poussée si loin, qu'ils ne s'en tinrent plus aux injures, et qu'ils se déchirèrent de leurs propres mains. Cependant la paix fut rétablie entre eux par l'entremise

(1) En 547.

du roi; mais comme Secondin conservait un vif ressentiment des coups qu'il avait reçus, leur ancienne querelle se ranima. Le roi prit le parti de Secondin, au pouvoir duquel il livra Astéριοle; celui-ci subit une grande humiliation, et fut privé de ses honneurs (1); mais la reine Wisigarde les lui fit rendre. Après la mort de cette reine, Secondin s'éleva de nouveau contre Astéριοle, et le tua. Astéριοle, en mourant, laissa un fils, qui, parvenu à l'âge d'homme, se mit en devoir de venger son père. Secondin, frappé de terreur, se sauvait devant lui d'une terre dans une autre; et lorsqu'il vit qu'il ne pouvait plus échapper à sa poursuite, il s'empoisonna, dit-on, pour ne pas tomber dans les mains de son ennemi.

XXXIV. Désiré, évêque de Verdun, à qui le roi Théodéric avait prodigué les outrages, fut, après bien des pertes, des dommages et des peines, rendu à la liberté, par la volonté de Dieu, et rétabli dans sa ville épiscopale. Voyant les habitans très pauvres et dénués de tout, il s'affligeait sur leur sort; mais dépouillé de ses biens par Théodéric, il n'avait plus de quoi venir à leur secours. Témoin de la bonté et de la bienfaisance du roi Théodebert envers tout le monde, il lui envoya un message pour lui dire : « La renommée de ta bonté est répandue par toute la
« terre, et ta générosité est si grande, que tu donnes
« même à ceux qui ne te demandent rien. Je t'en prie, si
« tu as quelque argent, que ta charité daigne nous le
« prêter, afin que nous puissions secourir nos conci-
« toyens; et lorsque, par leur commerce, ils auront ra-

(1) C'est-à-dire de ses bénéfices.

« mené les affaires dans notre ville comme elles sont dans
« les autres, nous te rendrons ton argent avec les inté-
« rêts légitimes. » Théodebert, touché de compassion,
lui prêta sept mille sous d'or. L'évêque les prit, et les
partagea entre ses concitoyens. Ceux-ci exercèrent leur
négoce, s'y enrichirent, et ils sont encore aujourd'hui en
grande considération. Lorsque l'évêque rapporta au roi
l'argent qu'il lui devait, le roi lui répondit : « Je n'en ai
« pas besoin, et je suis satisfait si, par cette distribution,
« des pauvres qu'accablait la misère ont été soulagés à ta
« prière et par mes largesses. » Par cet abandon il rendit
riches les citoyens de Verdun.

XXXV. Cet évêque étant mort dans cette ville, on mit
à sa place un des citoyens de Verdun, nommé Agiricus.
Or Siagrius, son fils, gardant la mémoire des outrages
commis envers son père, et se souvenant que, sur l'accu-
sation portée par Sirivald devant le roi Théodéric, son
père avait été non seulement dépouillé de ses biens, mais
encore soumis à des supplices, tomba sur Sirivald avec
une troupe de gens armés, et le tua de la manière que je
vais dire : Un matin, par un brouillard épais, lorsque le
jour permettait encore à peine de distinguer les objets,
il se rendit à un domaine de Sirivald, nommé Fleurey (1),
sur le territoire de Dijon ; et un des amis de Sirivald
étant sorti de la maison, ils crurent que c'était Sirivald
lui-même, et le tuèrent. Mais comme ils s'en revenaient,
croyant avoir triomphé de leur ennemi, un esclave de
Sirivald leur apprit qu'ils avaient tué, non le maître, mais

(1) Fleurey-sur-Ouche, à environ trois lieues de Dijon.

un homme de sa maison. Alors ils retournent sur leurs pas, cherchent de nouveau Sirivald, et ayant découvert la chambre dans laquelle il avait coutume de dormir, ils en attaquent la porte, dont ils essaient pendant longtemps de forcer l'entrée; et comme ils ne pouvaient y parvenir, ils démolirent un des murs de côté, entrèrent, et tuèrent Sirivald à coups d'épée. Cette mort suivit celle de Théodéric.

XXXVI. Le roi Théodebert tomba malade à la suite de ces événemens, et tous les efforts des médecins furent inutiles; Dieu voulait déjà l'appeler à lui. Après une longue maladie, succombant à son mal, il rendit l'esprit (1). Cependant les Francs portaient une grande haine à Parthénus, qui, du temps de ce roi, leur avait imposé des tributs; c'est pourquoi ils se mirent à le poursuivre. Parthénus, se voyant en danger, s'enfuit de la ville, et supplia instamment deux évêques de le conduire à Trèves, et d'apaiser la fureur du peuple par leurs exhortations. Pendant le voyage, au milieu de la nuit, lorsqu'il était couché sur son lit, il se mit tout à coup à crier avec force : « Holà ! « holà ! secourez-moi, vous qui êtes là ; secourez un « homme qui meurt. » Ceux qui étaient dans la chambre, réveillés par ces cris, demandent ce que c'est : « Ausanius « mon ami, reprend-il, et Papianilla ma femme, que j'ai « tués autrefois, m'appelaient en jugement, et me di- « saient : Viens te défendre, car il faut que tu compa- « raisses avec nous au tribunal de Dieu. » Poussé par la jalousie, il avait en effet, peu d'années auparavant, tué

(1) L'an 547.

sa femme innocente et son ami. Enfin, les évêques étant arrivés à Trèves, et voyant qu'ils ne pouvaient résister à la violente sédition du peuple, prirent le parti de cacher Parthénus dans l'église; ils le mirent dans un coffre, et étendirent sur lui des vêtemens qui servaient au culte. Mais le peuple étant entré, le chercha dans tous les coins de l'église, et il se retirait furieux de n'avoir rien trouvé, lorsque l'un de la troupe ayant conçu quelque soupçon, se mit à dire : « Voici un coffre dans lequel nous « n'avons pas cherché notre ennemi. » Comme les gardiens déclarèrent qu'il n'y avait dedans que des ornemens d'église, les autres demandèrent la clef : « Si vous ne « l'ouvrez à l'instant, dirent-ils, nous le brisons nous-mêmes aussitôt. » Le coffre ayant été ouvert, et le linge détourné, ils y trouvent Parthénus, et l'en retirent en s'applaudissant de leur succès. « Dieu, s'écrient-ils, a « livré notre ennemi entre nos mains. » Aussitôt ils le frappent à coups de poing, lui crachent au visage; et après l'avoir attaché à une colonne, les mains derrière le dos, ils le lapident. C'était du reste un homme d'une grande voracité : pour manger plus souvent, il précipitait ses digestions en prenant de l'aloès; et, sans respect pour les personnes qui pouvaient l'entendre, il laissait échapper avec bruit des vents en public. Il finit donc de la manière que nous venons de dire.

XXXVII. Il y eut cette année un hiver très rude, et plus rigoureux que les autres; en sorte qu'on passait sur les torrens glacés comme sur la terre même. Il y avait une grande quantité de neige, et les oiseaux, accablés par la faim et le froid, se laissaient prendre à la main sans le secours d'aucun piège. Depuis la mort de Clovis jusqu'à

la mort de Théodebert on compte trente-sept ans (1).
Théodebert mourut la quatorzième année de son règne (2).
Son fils Théodebald régna à sa place.

(1) Il n'y a pas tout-à-fait trente-sept ans entre ces deux époques,
et Théodebert ne régna pas tout-à-fait quatorze ans.

(2) En 547.

LIVRE QUATRIÈME.

SOMMAIRES DES CHAPITRES DU LIVRE QUATRIÈME.

1. Mort de la reine Clotilde. — 2. Projet du roi Clotaire d'enlever aux églises le tiers de leurs revenus. — 3. Ses femmes et ses fils. — 4. Comtes des Bretons. — 5. L'évêque saint Gall. — 6. Le prêtre Caton. — 7. Épiscopat de Cautin. — 8. Rois d'Espagne. — 9. Mort du roi Théodebald. — 10. Révolte des Saxons. — 11. Par l'ordre du roi, ceux de Tours viennent demander Caton pour évêque. — 12. Le prêtre Anastase. — 13. Inconstance et malice de Chramne. Cautin et Firmin. — 14. Seconde expédition de Clotaire contre les Saxons. — 15. Épiscopat de saint Eufrone. — 16. Chramne et ses partisans; ses excès; son arrivée à Dijon. — 17. Chramne passe du côté de Childeb^{er}t. — 18. Le duc Austrapius. — 19. Mort de l'évêque saint Médard; sa sépulture. — 20. Mort de Childeb^{er}t; fin de Chramne. — 21. Mort du roi Clotaire. — 22. Partage de son royaume entre ses fils. — 23. Expédition de Sigebert contre les Huns; Chilpéric envahit ses villes. — 24. Le patrice Celse. — 25. Femmes de Gontran. — 26. Femmes de Charibert. — 27. Sigebert épouse Brunehaut. — 28. Femmes de Chilpéric. — 29. Seconde guerre de Sigebert contre les Huns. — 30. Départ des Arvernes par l'ordre de Sigebert, pour prendre la ville d'Arles. — 31. Fort de Tauredunum, et autres prodiges. — 32. Le moine Julien. — 33. L'abbé Sunniulfe. — 34. Histoire d'un moine de Bordeaux. — 35. Avitus, évêque de Clermont. — 36. Saint Nicet de Lyon. — 37. Le reclus saint Friard. — 38. Rois d'Espagne. — 39. L'empereur Justin. — 40. Mort de Palladius d'Auvergne. — 41. Invasion de l'Italie par Alboin et les Lombards. — 42. Origine d'Eunius, surnommé Mummole. — 43. Guerres de Mummole avec les Lombards. —

44. Histoire d'un archidiacre de Marseille. — 45. Les Lombards et Mummole. — 46. Arrivée de Mummole à Tours. — 47. Fin tragique d'Andarchius. — 48. Invasion de plusieurs villes par Théodebert. — 49. Le monastère de Latta. — 50. Derniers actes de Sigebert; son arrivée à Paris. — 51. Alliance de Chilpéric avec Gontran; mort de Théodebert son fils. — 52. Mort du roi Sigebert.

I. La reine Clotilde, pleine de jours et riche de bonnes œuvres, mourut dans la ville de Tours, au temps de l'évêque Injuriosus (1). Transportée à Paris, processionnellement et en grande pompe, elle fut ensevelie dans le sanctuaire de la basilique de Saint-Pierre (2), à côté du roi Clovis, par ses fils les rois Childebert et Clotaire. Elle avait construit elle-même cette basilique, dans laquelle fut ensevelie aussi la bienheureuse Geneviève.

II. Le roi Clotaire avait ordonné par un édit que toutes les églises de son royaume payassent au fisc le tiers de leurs revenus : tous les évêques, quoique à regret, y avaient consenti et avaient souscrit l'ordonnance; mais le bienheureux Injuriosus la rejeta en homme de cœur, et déclina de souscrire, en disant : « Si tu veux prendre
« ce qui est à Dieu, le Seigneur t'enlèvera bientôt ton
« royaume; car c'est une iniquité de ravir le denier des
« pauvres pour en remplir tes greniers, tandis que tes

(1) En 545. Sa fête est célébrée le 5 juin.

(2) Ce fut plus tard, comme on sait, l'église Sainte-Geneviève. Elle est ainsi nommée dans la chronique d'Adon, archevêque de Vienne, mort en 875 (D. Bouq., tom. II, p. 667). On sait aussi que l'on appelait alors *Basiliques*, non les cathédrales, mais les églises des monastères. (Voyez Mabillon, *Œuvres posthumes*, tom. II, p. 557. D. Bouq., tom. II, p. 204, note sur le chap. 5, et tom. III, p. 574, note sur la *Vie de sainte Batilde*.)

« greniers devraient les nourrir. » Et, irrité contre le roi, il se retira sans lui dire adieu. Le roi ému, craignant d'ailleurs la puissance du bienheureux Martin, envoya après l'évêque avec des présents; lui demanda pardon, condamna son projet, et le pria de supplier en sa faveur la puissance du bienheureux Martin (1).

III. Le roi Clotaire eut sept fils de différentes femmes : ainsi d'Ingonde, il eut Gonthaire, Childéric, Charibert, Gontran, Sigebert, et une fille nommée Chlotsinde; d'Arégonde, sœur d'Ingonde, Chilpéric; de Chunsène, Chramne. Or, disons pour quel motif il épousa la sœur de sa femme. Il avait déjà pour épouse Ingonde, et l'aimait uniquement, lorsqu'elle lui fit cette demande : « Mon « seigneur a fait de sa servante ce qu'il a voulu; il m'a « reçue dans son lit : maintenant pour mettre le comble « à ses faveurs, que mon seigneur roi daigne écouter « ce que sa servante lui demande. Je vous prie de vouloir bien chercher pour ma sœur, votre esclave, un « homme capable et riche, qui m'élève au lieu de m'abaisser (2), et me donne les moyens de vous servir « avec plus d'attachement encore. » A ces mots, Clotaire, déjà trop enclin à la volupté, s'enflamme d'amour pour Arégonde, se rend à la campagne où elle résidait, et se l'attache par le mariage. Quand elle fut à lui, il retourna près d'Ingonde, et lui dit : « J'ai travaillé à te procurer « cette suprême faveur que m'a demandée ta douce per-

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note a.)

(2) Ah! Seigneur, songez-vous que toute autre alliance
Fera honte aux Césars, auteurs de ma naissance?

(*Britannicus*, act. II, sc. 3.)

« sonne ; et en cherchant un homme riche et sage qui
 « méritât d'être uni à ta sœur, je n'ai trouvé rien de
 « mieux que moi-même (1). Sache donc que je l'ai prise
 « pour épouse ; je ne crois pas que cela te déplaîse. »
 — « Ce qui paraît bon aux yeux de mon maître, répondit-
 « elle, qu'il le fasse : seulement que ta servante vive tou-
 « jours en grâce avec le roi ! » Gonthaire, Chramne et
 Childéric moururent du vivant de leur père. Nous racon-
 terons plus tard la fin de Chramne. Quant à Chlotsinde,
 la fille du roi, elle fut l'épouse d'Alboin, roi des Lombards.

Injuriosus, évêque de Tours, mourut la dix-septième
 année de son épiscopat (2). Baudin, autrefois domesti-
 que (3) du roi Clotaire, lui succéda : ce fut le seizième
 depuis la mort de saint Martin.

IV. Vers ce temps, Chanaon, comte des Bretons, tua
 trois de ses frères. Voulant tuer encore Macliau, il le fit
 saisir, charger de chaînes, et garder dans une prison.
 Celui-ci fut délivré de la mort par l'entremise de Félix,
 évêque de Nantes. Ensuite il jura à son frère de lui
 être fidèle ; mais je ne sais à quelle occasion, il voulut
 rompre ses engagements. Chanaon s'en douta, et le per-
 sécuta de nouveau. Macliau voyant qu'il ne pouvait échap-
 per, s'enfuit chez un autre comte de ce pays, nommé
 Chonomor. Ce dernier, pressentant l'approche des persé-
 cuteurs, le cacha sous terre dans un caveau, et, par-dessus,
 éleva un tombeau comme pour un mort, en y ménageant

(1) Je vous nommerais, madame, un autre nom,
 Si j'en avais quelqu'autre au-dessus de Néron.

(*Britannicus*, act. II, sc. 3.)

(2) En 546.

(3) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note b.)

un petit soupirail par où le captif pût respirer. Les ennemis arrivent ; on leur dit : « Tenez, Macliau est mort ; « c'est ici qu'il est enterré. » A cette nouvelle, ceux-ci se livrèrent à la joie, burent sur le tombeau même, et annoncèrent à son frère qu'il était mort. Alors Chanaon s'empara de tout son royaume. (Il faut savoir que les Bretons ont toujours été sous la dépendance des Francs depuis la mort de Clovis; et ils sont appelés comtes et non rois) (1). Cependant Macliau, se relevant de dessous terre, se retira dans la ville de Vannes, où il fut tonsuré et ordonné évêque. Après la mort de Chanaon, il apostasia, et ayant laissé croître ses cheveux, il reprit son épouse, qu'il avait abandonnée en entrant dans la cléricature, et avec elle le royaume de son frère. Mais il fut excommunié par les évêques; et nous dirons plus tard quelle fut sa mort (2). L'évêque Baudin mourut dans la sixième année de son épiscopat (3). A sa place fut substitué l'abbé Gonthaire, le dix-septième depuis la mort de saint Martin.

V. Lorsque le bienheureux Quintien eut quitté ce monde, comme nous l'avons dit plus haut (4). Saint Gall (5), avec l'appui du roi, lui succéda dans sa chaire épiscopale. De son temps, la maladie nommée inguinnaire sévit dans diverses contrées, et dépeupla surtout la province d'Arles. Saint Gall tremblait moins pour lui que pour son peuple, et, jour et nuit, demandait avec

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note c.)

(2) Liv. v, chap. 16.

(3) En 552.

(4) Liv. III, chap. 2, 12.

(5) C'était l'oncle paternel de notre historien.

instance au Seigneur de ne pas voir, lui vivant, son troupeau ravagé. Une nuit, il eut une vision : Un ange du Seigneur, dont les cheveux et les vêtemens étaient aussi blancs que la neige, lui apparut et lui dit : « Tu fais bien, ô évêque, de supplier ainsi le Seigneur pour ton peuple ! Ta prière a été entendue : ton peuple et toi, vous serez exempts de cette maladie ; personne ici, de ton vivant, ne périra par la peste. Pour le moment, ne crains rien ; mais dans huit ans tu as tout à craindre. » Ce qui annonçait clairement qu'après ce nombre d'années il sortirait de ce monde. Gall, réveillé, rendit grâces à Dieu de ce qu'il avait daigné le consoler et le fortifier par son messager céleste ; et il institua de nouvelles rogations : au milieu du carême, on devait se rendre à pied, en chantant, à la basilique de Saint-Julien martyr (1) ; or le chemin à parcourir est de 360 stades. On vit aussi, à cette époque, paraître tout à coup des signes sur les murs des maisons et des églises. Ces caractères étaient appelés *thau* (2) par les habitans des campagnes. Ainsi cette peste, qui dévastait les autres pays, grâce aux prières et à l'intercession de saint Gall, n'atteignit pas la ville de Clermont (3). Ce n'est pas, selon moi, une légère grâce pour ce pasteur de n'avoir pas vu ses brebis dévorées ; mais le Seigneur les défendait.

Lorsqu'après sa mort on l'eut lavé (4) et transporté dans l'église, le prêtre Caton fut tout de suite salué évêque

(1) A Brioude, environ 12 lieues de Clermont, sud.

(2) *Thau* ou *tau*, ancien mot gaulois pour désigner une croix, s'il faut en croire Ducangé (*Gloss.*, au mot *Tau*). C'est le nom grec du T, qui est lui-même la représentation d'une croix.

(3) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note d.)

(4) Usage de ce temps. Voyez liv. II, ch. 5, et liv. IV, ch. 37 et 45.

par le clergé; et, comme s'il fût déjà en possession, il s'empara de tous les biens de l'église; éloigna les administrateurs, renvoya les officiers (1), et régla tout par lui-même.

VI. Les évêques qui étaient venus pour ensevelir saint Gall, ce devoir rempli, dirent au prêtre Caton : « Nous voyons que la plus grande partie du peuple t'a choisi : viens, fais cause commune avec nous, et nous te bénissons, nous te sacrerons évêque. Le roi est un enfant; si on t'en impute la faute, nous te prendrons sous notre protection, et nous traiterons avec les grands et les premiers du royaume de Théodebald, afin qu'il ne te soit fait aucun tort. Nous-mêmes, crois-en nos promesses, nous nous engageons, si tu éprouvais quelque dommage, à t'indemniser de nos propres biens. » Mais lui, enflé par la fumée d'une vaine gloire, répondit : « Vous l'avez appris par la renommée : depuis mon jeune âge j'ai toujours vécu saintement : je me suis livré aux jeûnes; j'ai trouvé mon plaisir dans l'aumône; je me suis souvent exercé à de longues veilles; j'ai passé souvent des nuits entières à chanter les cantiques de l'Eglise; aussi le Seigneur mon Dieu ne permet pas que je sois privé de cet honneur, après avoir tant fait pour son service. J'ai obtenu les degrés de la cléricature par les lois canoniques : j'ai été dix ans lecteur; cinq ans j'ai rempli les fonctions de sous-diacon; quinze ans j'ai été attaché aux devoirs du diaconat; depuis vingt ans je possède la dignité de la prêtrise. Que me reste-t-il,

(1) *Ministri episcoporum*, c'étaient les archiprêtres et les archidiacones. (Ducange, *Gloss.*)

« sinon de recevoir l'épiscopat que mérite la fidélité de
« mes services? Retournez donc dans vos cités, et faites
« ce que vous croirez utile à vos intérêts; car pour moi
« je veux que mon élection soit régulière (1). » A ces mots
les évêques se retirèrent en maudissant sa vanité.

VII. Ayant donc été élu évêque, du consentement des clercs, et se mettant à la tête des affaires avant d'avoir été reconnu (2), il fit plusieurs menaces à l'archidiacre Cautin : « Je te suspendrai de tes fonctions, je t'humilierai, je te ferai souffrir mille morts. » — « Très pieux seigneur, lui répondit Cautin, je désire tes bonnes grâces; si je les obtiens, je te rendrai un service; sans qu'il t'en coûte aucune peine, sans fraude de ma part, j'irai trouver le roi, et j'en obtiendrai la confirmation de ton épiscopat. Je ne veux d'autre récompense que tes bonnes grâces. » Caton pensant qu'il voulait le tromper, méprisa ces paroles. Mais celui-ci se voyant abaissé, calomnié, feignit une maladie, et sortant la nuit de la ville, se rendit auprès du roi Théodebald, à qui il annonça la mort de saint Gall. A cette nouvelle, le roi ou plutôt ceux qui l'entouraient, convoquèrent une assemblée de prélats à Metz, et l'archidiacre Cautin fut ordonné évêque : quand arrivèrent les messagers du prêtre Caton, la nomination était faite. Alors, par ordre du roi, on livra à Cautin les clercs qui avaient apporté le message, et tout ce qu'ils avaient apporté des biens de l'église. On lui adjoignit des chambriers (3) et des évêques pour l'accompagner, et on

(1) Ou canonique, c'est-à-dire approuvée par le roi. Voyez le chap. suivant.

(2) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note e) sur l'élection des évêques.

(3) Ou *camériers*, dénomination encore en usage à la cour de Rome.

l'envoya à Clermont. Accueilli favorablement par le clergé et le peuple, il fut donc établi leur évêque. Ensuite de grandes inimitiés s'élevèrent entre lui et le prêtre Caton; et personne ne put obtenir de ce dernier de se soumettre à son évêque. Il s'opéra même une division entre les clercs, dont les uns se soumettaient à l'évêque Cautin, les autres au prêtre Caton; ce qui leur causa un grand préjudice. L'évêque Cautin voyant qu'il n'y avait aucun moyen de l'amener à la soumission, lui retira les biens ecclésiastiques, tant à lui qu'à ses amis et à ses partisans, et les laissa entièrement dépouillés : mais ceux qui revenaient à lui recouvraient ce qu'ils avaient perdu.

VIII. Sous le règne d'Agila, en Espagne, comme ce prince écrasait le peuple du poids de sa domination, une armée de l'empereur entra dans ce pays (1) et s'empara de quelques villes. Puis Agila ayant été tué (2), Athanagilde fut maître du royaume : mais il eut lui-même à soutenir plusieurs guerres contre cette armée romaine, la vainquit souvent, et lui enleva en partie les villes dont elle s'était emparée par surprise.

IX. Théodebald devenu adulte, épousa Vultrade. On dit que ce Théodebald était un esprit méchant; et un jour, irrité contre un personnage qu'il soupçonnait de

Ces chambriers que le roi donne au nouvel évêque pour l'accompagner dans son diocèse, semblent être des officiers attachés à sa personne pour le service de l'intérieur, des hommes sur qui il pût compter en venant prendre possession d'un évêché qu'un autre lui disputait. Ducange l'explique par *cubicularius*; Bignon, également. Voyez la note de Ruinart, liv. vi, chap. 45.

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note f.)

(2) En 554.

s'être enrichi à ses dépens, il imagina cette fable : « Un serpent, lui dit-il, ayant trouvé une bouteille pleine de vin, se glissa par l'ouverture et but avidement tout ce qu'elle contenait. Gonflé par tant de vin, il ne pouvait plus sortir par où il était entré. Le propriétaire du vin étant survenu, et voyant l'animal se consumer en vains efforts, lui dit : Rejette d'abord ce que tu as avalé, et alors tu pourras sortir librement (1). » Cette fable inspira à cet homme une grande crainte, et en même temps une grande haine pour le roi. Sous son règne, Bucelin (2), après avoir soumis toute l'Italie à la domination des Francs, fut tué par Narsès : l'Italie retourna à l'empereur, et personne depuis ne la recouvra (3). De son temps nous vîmes croître des raisins sur l'arbre appelé sureau, sans qu'aucune vigne y fût jointe ; et les fleurs de cet arbre, qui produisent ordinairement, comme vous savez, des graines noires, se changèrent en grappes. Alors aussi, une étoile venant à l'opposite de la lune, parut entrer dans son disque (4). Ces signes, je pense,

(1) Voyez le même sujet, Horat., epist. 1, 7, vers. 29, et La Fontaine, liv. III, 17.

(2) En 554, selon Valois. Voyez liv. III, chap. 32. Sur l'expédition de Bucelin et de Leutharis, voyez surtout Agathias.

(3) L'auteur veut dire probablement, personne ne la recouvra pour le compte des Francs : car on sait que peu d'années après, elle fut enlevée presque entièrement aux empereurs par les Lombards. Il paraît, quoi qu'en dise ici Grégoire, qu'une partie de l'Italie resta, quelque temps du moins, à nos rois ; voyez liv. IX, chap. 20, et liv. X, chap. 3.

(4) Le texte dit : la cinquième étoile, ce qui ne paraît former aucun sens, à moins qu'on ne l'entende de la cinquième planète. C'est *Mars* en suivant cet ordre : la Lune, Mercure, Vénus, le Soleil, Mars, Jupiter, Saturne. — *Circulus* ne peut signifier ici que le disque ; qu'y aurait-il eu d'étonnant de voir une étoile dans la vaste orbite de la

annoncèrent la mort du roi. En effet, il tomba grièvement malade, au point que de la ceinture aux pieds il ne pouvait faire le moindre mouvement; et, s'affaiblissant peu à peu, il mourut la septième année de son règne (1). Clotaire recueillit son royaume, et admit dans son lit Vultrade son épouse : mais blâmé par les évêques, il la quitta, et lui donna en mariage le duc Garivald (2) : puis il envoya son fils Chramne en Auvergne.

X. Cette année, les Saxons s'étant révoltés (3), le roi Clotaire leva une armée, marcha contre eux, détruisit la plus grande partie de leurs forces, et parcourant la Thuringe, la dévasta tout entière, parce qu'elle avait fourni des secours aux Saxons.

XI. L'évêque de Tours, Gonthaire, étant mort, des émissaires de l'évêque Cautin, dit-on, firent demander le prêtre Caton pour le gouvernement de cette église : de sorte que le clergé, joint à Leubaste, martyraire (4) et abbé, se rendirent en grand appareil à la ville de Clermont; et quand ils eurent exposé à Caton la volonté du roi, celui-ci les tint en suspens quelques jours sans leur

lune? — Si l'on admet *lunæ quintæ* : ce sera le croissant de la lune, au cinquième jour.

(1) En 555, si l'on met la mort de Théodebert, en 548, d'après la Chron. de Marius. (D. Bouq., liv. II, chap. 16.)

(2) C'était *Garibald* ou *Garipald*, duc de Bavière. (Paul diacre, liv. I, chap. 21; liv. III, chap. 29. — D. Bouq., liv. II, p. 654. 656.)

(3) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note g.)

(4) Le martyraire était chargé de veiller sur les reliques des martyrs (Ducange), et peut-être à l'entretien des pauvres de l'église. — On appelait encore ainsi l'ecclésiastique préposé à un oratoire bâti en l'honneur d'un martyr. (Ruinar.)

donner de réponse : mais comme ils désiraient s'en retourner, ils lui disent : « Fais-nous connaître ta volonté « pour que nous sachions à quoi nous en tenir ; autrement « nous retournons chez nous, car ce n'est pas par un « effet de notre volonté que nous sommes venus te cher- « cher ; c'est d'après un ordre du roi. » Mais Caton, toujours amoureux d'une vaine gloire, réunit une foule de pauvres à qui il donna le mot pour s'écrier : « Pourquoi « nous abandonner, bon père, nous tes enfans que tu as « élevés jusqu'à ce jour ? qui nous donnera désormais à « boire et à manger, si tu t'en vas ? Nous t'en prions, ne « quitte pas ceux que tu as nourris constamment. » Alors se tournant vers le clergé de Tours, « Vous voyez, leur « dit-il, très chers frères, combien me chérit cette multitude de pauvres ; je ne puis les abandonner, ni partir « avec vous. » Ceux-ci ayant reçu cette réponse, retournèrent à Tours. Or Caton avait contracté des liaisons avec Chramne, et en avait reçu la promesse que si le roi Clotaire venait à mourir, Cautin serait dégradé, et lui-même mis à la tête de cette église. Mais celui qui dédaigna la chaire de saint Martin n'obtint pas celle qu'il désirait : et en cela fut accomplie la prophétie de David, lorsqu'il dit : *Il n'a pas voulu la bénédiction, et elle s'éloignera de lui* (1). En effet, cet homme portait la vanité jusqu'à l'arrogance, et ne pensait pas que personne le surpassât en réputation de sainteté. Un jour il paya une femme pour crier dans l'église, comme si elle était inspirée, qu'elle le reconnaissait pour un grand saint, pour un homme chéri de Dieu, tandis que Cautin était souillé de tous les crimes, et indigne de l'épiscopat qu'il avait obtenu.

(1) Psaume 108, vers. 18.

XII. Cependant Cautin, devenu évêque, se conduisit de manière à mériter l'exécration générale. Il s'adonnait au vin outre mesure; et souvent il se plongeait tellement dans la boisson, que quatre hommes avaient peine à l'emporter de table; en sorte qu'il devint par la suite épiléptique; et plusieurs fois le peuple fut témoin de ses accès. Il était en outre excessivement livré à l'avarice; et quelle que fût la terre dont les limites touchaient à la sienne, il se croyait mort s'il ne s'en appropriait quelque partie; l'enlevant aux plus forts avec des procès et des querelles, l'arrachant aux plus faibles par la violence. Et, comme le dit notre compatriote Sidoine Apollinaire, par mépris, il ne payait pas, et se désespérait quand il n'obtenait pas les titres (1).

En effet, il existait alors un prêtre nommé Anastase, d'origine libre, qui, par une charte de la reine Clotilde, d'heureuse mémoire, possédait une propriété. Plusieurs fois l'évêque était venu le trouver, le priant et le suppliant de lui remettre les chartes de la reine, et de lui abandonner sa propriété; mais comme le prêtre différât d'acquiescer au désir de son évêque, celui-ci, après avoir essayé tantôt de le séduire par des caresses, tantôt de l'effrayer par des menaces, lui ordonna de se présenter, malgré lui, à la ville, et l'y fit retenir contre toute pudeur, avec ordre, s'il ne livrait ses titres, de l'accabler de mauvais traitemens, et de le faire mourir de faim. Mais Anastase résista courageusement et refusa toujours les titres, disant qu'il valait mieux pour lui d'être consumé par la faim, dans le temps présent, que de laisser ses enfans (2) malheureux pour

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note h.)

(2) On sait qu'alors beaucoup d'hommes mariés entraient dans le

toujours. Alors, par l'ordre de l'évêque, il est remis à des gardiens, et condamné, s'il ne remet ses chartes, à mourir de faim. Dans la basilique de Saint-Cassius martyr était une crypte antique et profonde; là se trouvait un vaste tombeau de marbre de Paros, où avait été déposé le corps d'un grand (1) personnage. Dans ce sépulcre, le prêtre est enseveli vivant sur le mort; on place sur lui une pierre qui servait de couvercle au sarcophage, et on met des gardes à l'entrée du souterrain. Mais ceux-ci comptant sur la pierre qui le couvrait, allument du feu (car on était en hiver), et, assoupis par du vin chaud, s'endorment profondément. Le prêtre, nouveau Jonas, du fond de son tombeau fermé, ainsi que des entrailles de l'enfer (2), invoquait la miséricorde de Dieu; et comme le sarcophage était, je le répète, assez spacieux, quoiqu'il ne pût s'y retourner entièrement, cependant il pouvait étendre librement les bras dans tous les sens comme il le voulait. Des os du mort, c'est lui-même qui le racontait ensuite, s'exhalait une odeur pestilentielle, qui, non seulement frappait les sens, mais pénétrait jusqu'au fond des entrailles. Lorsqu'il cachait ses narines de son manteau, et tant qu'il pouvait retenir sa respiration, il ne sentait rien de trop insupportable; mais quand, de peur d'étouffer, il écartait un peu le manteau de son visage, il aspirait non seulement par la bouche et par les narines, mais, si j'ose le dire, par les oreilles mêmes, cette

saint ministère. On voit par ce passage qu'il leur était permis de songer encore aux intérêts de leur famille. Voyez encore, liv. v, chap. 35.

(1) *Grandævus* semble pris dans le sens de *senior*. Aimoin le traduit par *cujusdam magni hominis*.

(2) C'est l'expression même de Jonas dans sa prière, chap. 2, vers. 3.

atmosphère cadavéreuse. Que dirai-je de plus ? quand Dieu, je pense, l'eut pris en pitié, le captif étendit la main droite vers le bord du monument, et y trouva une barre de fer qui était restée dans une fente entre le couvercle et les parois du tombeau. En la remuant peu à peu il sentit, avec l'aide de Dieu, la pierre se reculer ; et quand elle fut assez écartée pour que le prêtre pût sortir la tête au-dehors, il agrandit l'ouverture de manière à y passer tout entier sans obstacle. En ce moment, les ténèbres de la nuit obscurcissaient le jour, mais n'étaient pas encore répandues partout. Anastase court à une autre porte de la crypte : elle était fermée par de fortes serrures, et consolidée par d'énormes clous ; mais elle n'était pas tellement unie dans son ensemble, qu'on ne pût voir par les interstices des planches. Le prêtre se penche vers ces ouvertures et aperçoit un passant : il l'appelle, quoique d'une voix exténuée. Celui-ci l'entend, et sans tarder, avec une hache qu'il tenait à la main, il coupe les pièces de bois auxquelles étaient attachées les serrures et ouvre une issue au prêtre. Anastase s'échappe à la faveur de la nuit, et se rend à son domicile, après avoir instamment prié son libérateur de ne parler de ce fait à personne. De retour chez lui, il recueille les chartes que lui avait octroyées la reine Clotilde, et les porte au roi Clotaire, en lui dénonçant comment il avait été enseveli vivant par son évêque. Lorsque tous étaient encore stupéfaits de ce récit, et avouaient que jamais Néron ni Hérode n'avaient commis un tel forfait, d'enfermer un homme vivant dans un sépulchre, l'évêque Cautin vint trouver le roi Clotaire ; mais accusé par le prêtre, il s'en retourna convaincu et couvert de confusion. Anastase, muni de diplômes du roi, défendit son bien aisément, en jouit librement,

et le transmit à sa postérité. Cautin n'avait ni religion ni respect humain : complètement étranger aux saintes Écritures et aux lettres profanes, il était cher aux juifs, dont il se faisait le serviteur, non pour les amener au salut, comme doit le faire la tendre sollicitude d'un pasteur pour son troupeau, mais pour en acquérir certains objets de prix : et comme il les recherchait avec empressement, et que les juifs étaient ses adulateurs déclarés, ils les lui vendaient plus cher qu'ils ne coûtaient.

XIII. Cependant Chramne, dans ces jours-là, résidait à Clermont, où il commettait beaucoup d'actions déraisonnables, et c'est pourquoi il fut retiré promptement de ce monde : aussi le peuple le maudissait. Il n'avait aucun ami qui pût lui donner des conseils bons et utiles : mais réunissant des personnes de vile condition et dans la fougue de la jeunesse, il les adoptait exclusivement pour amis et pour conseillers, leur livrait des filles de sénateurs, et donnait même des diplômes pour les faire enlever de force. Il dépouilla Firmin du comté de la ville après l'avoir grandement outragé, et lui substitua Saluste, fils d'Evodius. Firmin se réfugia dans l'église avec sa belle-mère. On était alors en carême, et l'évêque Cautin devait se rendre en procession à la paroisse de Brioude, selon l'usage établi par saint Gall, comme nous l'avons dit plus haut (1). L'évêque sortit donc de la ville vivement affligé, et craignant d'éprouver en route quelque accident, car le roi Chramne lui faisait aussi des menaces (2). Tandis qu'il était en route, le roi envoya

(1) Chap. 5.

(2) N'oublions pas que son antagoniste Caton était le protégé de

Innachaire et Scapthaire, les premiers de ses affidés (1), en leur disant : « Allez, et arrachez par force de l'église « Firmin et Césarie sa belle-mère. » Lors donc que l'évêque s'éloignait avec la procession, comme il a été dit plus haut, les émissaires de Chramne entrent dans l'église, et cherchent à amuser Firmin et Césarie par les artifices d'une conversation variée. Après avoir parlé fort longtemps de choses et d'autres, tout en se promenant dans l'église, tandis que les réfugiés prêtaient toute leur attention à ce qu'on leur disait, ils s'approchent des portes du sanctuaire, qui avaient été ouvertes. Alors Innachaire saisissant Firmin dans ses bras, et Scapthaire, Césarie, ils les jettent hors de l'église, entre les mains de serviteurs apostés pour les saisir, et sur-le-champ les envoient en exil. Le second jour leurs gardiens s'étant endormis, ceux-ci se sentirent libres, et se réfugièrent dans la basilique de Saint-Julien; ils furent ainsi délivrés de l'exil, mais leurs biens furent confisqués. Quant à l'évêque Cautin, soupçonnant le coup dont il était menacé, il parcourait le chemin dont il a été question, ayant près de lui un cheval tout sellé, lorsqu'il aperçut derrière lui des cavaliers suivant la même direction et cherchant à l'atteindre. « Malheur à moi ! dit-il; ces hommes sont envoyés « par Chramne pour me saisir. » Puis, s'élançant sur son

Chramne, chap. 11. Le roi Chramne, dit-il. Ce titre de *roi* est souvent donné par l'auteur aux fils de rois. Voyez liv. III, chap. 22, en parlant de Théodobert, du vivant de Théodoric son père : et liv. v, chap. 50, il donne le titre de reine à Rigonthé.

(1) En latin, *de latere suo*. Nous avons dans Marculte, liv. 1, ch. 40, une formule où sont nommés des *missi de latere regis*. Le titre de légat *a latere* s'est conservé, comme on sait, aux envoyés de la cour de Rome. Voyez aussi liv. v, chap. 29.

cheval, il laisse la procession, et pressant sa monture à coups d'éperons, parcourt seul tout le chemin jusqu'au portique de la basilique de Saint-Julien, où il arrive à demi mort. Mais en faisant ce récit nous nous rappelons cette pensée de Salluste, qui est sa réponse aux détracteurs de l'historien (1) : « Il semble difficile d'écrire les actions des hommes ; d'abord parce qu'il faut élever le langage à la hauteur des faits, ensuite parce que la plupart attribuent à la malveillance et à l'envie le récit des fautes que vous blâmez. » Mais poursuivons.

XIV. Clotaire, après la mort de Théodebald, devint roi de la France (2) ; et comme il parcourait ce royaume, il apprit de ses sujets que les Saxons, transportés d'un nouvel accès de folie, s'étaient révoltés et refusaient de lui remettre les tributs qu'ils avaient coutume de payer tous les ans. Animé par ces paroles il marche contre eux. Lorsqu'il était près de leurs frontières, les Saxons lui envoient des ambassadeurs chargés de lui dire : « Nous n'avons pas de mépris pour toi ; ce que nous avons coutume de payer à tes frères et à tes neveux (3), nous ne te le refusons pas, nous te donnerons même plus si tu l'exiges ; nous ne demandons qu'une chose, c'est que la paix subsiste ; c'est que ton armée ne vienne pas se

(1) Sallust., *Catilina*, chap. 5. Notre auteur paraît s'excuser de ne raconter que des crimes.

(2) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note i.)

(3) Valois pense qu'il faut lire *fratri*, au lieu de *fratribus* ; puisque des trois rois d'Austrasie auxquels succède Clotaire, un seul, Thierry, était son frère ; les deux autres, ses neveu et petit-neveu. Mais les Saxons pouvaient ne pas savoir au juste la filiation de ces trois princes, et les regarder comme frères, ou comme neveux de Clotaire.

« heurter contre notre peuple. » A ces mots, Clotaire dit aux siens : « Ces hommes parlent bien ; n'allons point les « attaquer de peur de pécher contre Dieu. » Mais ceux-ci répondirent : « Nous savons qu'ils sont des menteurs et « qu'ils ne rempliront aucunement leurs promesses : marchons contre eux. » Les Saxons demandèrent encore la paix en offrant la moitié de ce qu'ils possédaient ; et le roi Clotaire dit aux siens : « Cessez, je vous prie, d'en vouloir « à ces hommes de peur d'attirer sur nous la colère de « Dieu. » Mais ils ne l'écoutèrent pas ; les Saxons vinrent encore offrir des vêtemens, des troupeaux, et même toutes leurs richesses, en disant : « Prenez tout cela avec la moitié de notre pays ; laissez-nous seulement nos femmes et « nos jeunes enfans, mais qu'il n'y ait point de guerre « entre nous. » Les Francs rejetèrent encore tout accommodement : « Cessez, je vous en conjure, leur dit le roi « Clotaire ; renoncez à vos projets ; nous n'avons pas pour « nous le bon droit : ne veuillez pas marcher à une guerre « où vous trouveriez votre perte ; que si vous voulez absolument partir, pour moi, je ne vous suivrai pas. » Alors ceux-ci, irrités contre le roi Clotaire, se jettent sur lui, déchirent sa tente en l'accablant de reproches, et l'en arrachent de force, bien décidés à le tuer s'il tardait à marcher avec eux (1). A cette vue Clotaire partit avec eux malgré lui. Mais quand le combat fut engagé, ils furent taillés en pièces par leurs adversaires ; et des deux côtés il périt tant de monde, qu'on n'aurait pu ni évaluer ni compter le nombre des morts. Alors Clotaire confus demanda la paix, disant que ce n'était pas de sa propre volonté qu'il les avait attaqués ; l'ayant obtenue, il revint dans ses états.

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note I.)

XV. Apprenant que le roi était revenu de cette sanglante expédition en Saxe, ceux de Tours qui avaient fait un accord (1) pour élire évêque le prêtre Eufrone, vinrent trouver Clotaire, et lui exposèrent leur demande. « Mais, dit le roi, j'avais ordonné que le prêtre Caton « fût établi évêque de cette ville; pourquoi nos ordres « n'ont-ils pas été exécutés? » Ils lui répondirent : « Nous « l'avons demandé, mais il n'a pas voulu venir (2). » Comme ils disaient ces mots, arrive tout à coup le prêtre Caton, priant le roi de rejeter l'évêque Cautin et de le faire à sa place évêque de Clermont. Le roi ayant accueilli cette demande avec dérision, Caton lui demanda d'être nommé à Tours; faveur qu'il avait refusée précédemment. Alors le roi lui dit : « J'avais d'abord ordonné que l'on te « sacrât évêque de Tours; mais, à ce que j'apprends, tu « as dédaigné cette église; ainsi jamais tu n'en seras le « maître; » et Caton se retira tout confus. Comme le roi faisait plusieurs questions sur le compte de saint Eufrone, on lui dit qu'il était le neveu du bienheureux Grégoire, dont nous avons parlé plus haut (3). Le roi répondit : « C'est là la première et la plus belle noblesse. « Ainsi soit faite la volonté de Dieu et de saint Martin ! « que l'élection s'accomplisse. » Et d'après l'ordre qu'il en donna par un diplôme, saint Eufrone fut ordonné évêque, le dix-huitième depuis saint Martin.

XVI. Cependant Chramne, comme nous l'avons dit, commettait toutes sortes de violences en Auvergne, et était toujours l'ennemi déclaré de l'évêque Cautin. En ce

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note m.)

(2) Voyez chap. 11.

(3) Voyez liv. III, chap. 19.

temps il fut dangereusement malade, et ses cheveux tombèrent par suite d'une fièvre violente. Il avait alors près de lui un homme généreux et distingué par toutes les vertus : c'était un citoyen de Clermont nommé Ascovinde, qui cherchait à le détourner de toutes ses forces de cette disposition à faire le mal, mais sans pouvoir y réussir ; car près de Chramne était aussi un certain Léon de Poitiers, violent aiguillon pour le pousser à tous les excès. Bien digne de son nom, il déployait la cruauté d'un lion pour satisfaire tous ses désirs. On prétend qu'un jour il dit que Martin et Martial, ces confesseurs du Seigneur, n'avaient laissé au fisc rien qui vaille. Mais aussitôt, frappé par la vertu des saints confesseurs, il devint sourd et muet, et mourut en démence. Le malheureux s'était rendu dans la basilique de Saint-Martin de Tours, y avait prié pendant la nuit (1), avait offert des présents ; mais la vertu accoutumée du saint ne daigna pas descendre sur lui, et il s'en retourna infirme comme il était venu. Chramne quittant Clermont vint à Poitiers. Tandis qu'il y résidait avec toute la puissance d'un maître, séduit par les conseils des méchants, il désira passer du côté de Childebert son oncle ; car il songeait à ourdir un complot contre son père. Childebert, avec une arrière-pensée il est vrai, lui promit cependant de le recevoir, tandis qu'il aurait dû l'avertir charitablement (2) de ne pas se faire l'ennemi de son père. Après s'être entendus par

(1) *Vigilias* en cet endroit, comme en beaucoup d'autres, me paraît signifier des nuits passées en prières, plutôt que la récitation de l'office appelé *Vigiles*, ce qui ne convenait qu'aux hommes de l'église.

(2) *Spiritualiter*. La qualité d'oncle, de Childebert à l'égard de Chramne, justifie-elle cette expression ? N'aurait-il pas été son père spirituel, ou parrain ?

des messages secrets ils conspirent contre Clotaire. Mais, Childebert oubliait que chaque entreprise formée contre son frère (1) avait tourné toujours à sa confusion. Ce traité conclu, Chramne retourna dans le Limosin, et réduisit sous sa domination les portions du royaume de son père qu'il avait parcourues précédemment. Alors le peuple de Clermont était tenu renfermé dans les murs de la ville, et périssait accablé de diverses maladies. Clotaire envoya vers lui deux de ses fils, Charibert et Gontran : ceux-ci vinrent en Auvergne, et apprenant qu'il était en Limosin, s'avancèrent jusqu'au lieu appelé la montagne Noire, où ils le trouvèrent. Ayant dressé leurs tentes, ils s'établissent en sa présence, et lui envoient des députés, lui enjoignant de restituer les biens paternels qu'il avait usurpés, sinon, qu'il se préparât à combattre. Chramne, feignant d'être encore soumis à son père, leur dit : « Je ne « pourrai me dessaisir de tout le pays que j'ai parcouru ; « mais avec la grâce de mon père, je désire le conserver « sous mon pouvoir. » Ses frères demandèrent que le combat décidât entre eux. Déjà de part et d'autre les deux troupes nombreuses et bien armées se disposaient à l'attaque, lorsque tout à coup une tempête accompagnée d'éclairs et de tonnerre suspendit le combat. Comme on rentrait dans les camps, le rusé Chramne fit annoncer à ses frères, par un étranger, la mort de leur père ; car à cette époque avait lieu la guerre contre les Saxons

(1) Par exemple, lorsqu'il avait voulu enlever l'Auvergne à Thierry ; III, 9 : lorsque, réuni à Théodebert, il allait combattre contre Clotaire ; III, 28 : lorsque, de concert avec le même Théodebert, il garda tout l'argent que leur avait donné Théodat ; et que Clotaire s'en dédommagea en s'emparant, pour lui seul, des trésors de Clodomir ; III, 31.

dont j'ai parlé plus haut (1). Ceux-ci, alarmés, retournèrent promptement en Bourgogne. Chramne les ayant suivis avec son armée, s'avança jusqu'à Châlon, l'assiégea et s'en rendit maître; puis il poussa jusqu'à la forteresse de Dijon, où il arriva un dimanche. Là, se passa un fait que je vais raconter : il s'y trouvait alors l'évêque saint Tétricus, dont nous avons fait mention (2) dans un précédent ouvrage; les clercs ayant placé trois livres sur l'autel, les Prophètes, l'Apôtre, les Évangiles, prièrent le Seigneur de découvrir à Chramne le sort qui l'attendait : s'il devait réussir, ou du moins régner un jour, ils suppliaient la puissance divine de le faire connaître; en même temps ils convinrent entre eux de lire chacun à la messe, le passage qu'ils auraient trouvé à l'ouverture du livre. Ils ouvrent donc d'abord le livre des Prophètes, et tombent sur ces paroles : *J'en arracherai la haie, et elle sera livrée au pillage; au lieu de porter de bons raisins elle n'a donné que de mauvais fruits* (3). Le livre de l'Apôtre ouvert leur offre ces mots : *Vous savez bien, mes frères, que le jour du Seigneur viendra comme un voleur dans la nuit. Lorsqu'ils auront dit : Paix et sécurité, la mort fondra sur eux tout d'un coup comme les douleurs de l'enfantement sur une femme, et ils ne pourront l'éviter* (4). Enfin le Seigneur dit,

(1) Voyez chap. 10. 14.

(2) Tétricus n'est pas nommé dans le livre précédent de cette histoire. A l'index du livre de *Gloria Confessorum*, le chap. 107 est intitulé; de *Sancto Tetrico episc. Lingonensi*. Mais dans le corps de l'ouvrage il n'en est pas question.—Il en est fait aussi mention dans le livre de *Vitis Patrum*; et plus bas, v, 5.

(3) Isai., v. 5, 4.

(4) I Thess., v. 2, 3.

par son Évangile : *Celui qui n'écoute pas mes paroles est comparable à un insensé qui édifie sa maison sur le sable : la pluie est tombée, les torrens se sont précipités, les vents ont soufflé contre elle avec violence, et elle s'est écroulée, et la ruine en a été grande* (1). Chramne, accueilli dans les basiliques par l'évêque Tétricus, y mangeait son pain (2); puis il se dirigea vers Childebert; mais il ne lui fut pas permis d'entrer dans les murs de Dijon. Le roi Clotaire combattait alors vigoureusement contre les Saxons. En effet, les Saxons soulevés par Childebert, comme on l'apprit depuis, et indignés contre les Francs pour les ravages de l'année précédente (3), étaient sortis de leur pays, avaient attaqué la France (4), et s'étaient avancés jusqu'à la ville de Divitia (5) en pillant, et en laissant partout des traces de leur fureur.

XVII. Chramne ayant pris en mariage la fille de Wilichaire (6), se rendit à Paris, et s'attacha le roi Childebert comme complice et comme ami, en lui jurant qu'il était l'ennemi déclaré de son père. Childebert, tandis que

(1) Saint Matth., VII. 26, 27.

(2) Expression biblique, pour dire : Vivait misérablement, comme un pauvre qui n'a que du pain à manger. — Les basiliques dont il est question ici sont peut-être celles de Saint-Bénigne et de Saint-Jean, alors en dehors de la ville; depuis, dans l'intérieur (Ruinart). Saint-Bénigne est maintenant la cathédrale de Dijon, érigé en évêché en 1751.

(3) L'expédition rapportée chap. 10. La seconde guerre, dont il est question ici, est celle qui a été racontée chap. 14.

(4) La France transrhénane, ou la limite orientale de l'Austrasie, Voyez chap. 14. (Note I.)

(5) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note n.)

(6) Duc d'Aquitaine. (Aimoin, II, 30.) La fille s'appelait *Chaldæ*. (Gest. Franc., chap. 28.)

Clotaire combattait contre les Saxons , entra dans la campagne rémoise , et s'avança jusqu'à la ville de Reims , pillant et brûlant tout le pays. En effet , il avait ouï dire que son frère avait été tué par les Saxons ; et pensant dès lors que tout lui était soumis , il envahit tous les pays où il put pénétrer.

XVIII. Dans le même temps , le duc Austrapius craignant la colère de Chramne , se réfugia dans la basilique de Saint-Martin ; dans une telle tribulation le secours de Dieu ne lui manqua pas. En effet , Chramne l'avait fait resserrer de manière que personne n'osait lui porter des alimens ; et garder si étroitement , qu'il ne lui était pas même permis de puiser de l'eau : il voulait que , pressé par la faim , le malheureux se décidât de lui-même à sortir de la sainte basilique quoique sûr de périr à l'instant. En cet état , quelqu'un s'approchant d'Austrapius demi-mort , lui présenta un vase d'eau pour boire : il le prit ; aussitôt accourut le juge de l'endroit , qui le lui arracha des mains et le répandit à terre. Mais la vengeance de Dieu et du saint évêque outragé suivit de près : le même jour , ce juge coupable , saisi de la fièvre , expira dans la nuit ; il ne put arriver au lendemain , à cette heure où , dans la basilique du saint , il avait arraché le vase des mains du fugitif. Après ce miracle tous s'empressèrent de fournir abondamment aux besoins d'Austrapius ; et quand le roi Clotaire revint dans son royaume , il fut en grand honneur près de lui. Du vivant de ce roi , il prit l'habit de clerc , et fut ordonné évêque au château de Selle , dans le diocèse de Poitiers (1) , avec promesse qu'à la mort de

(1) L'abbaye de *Selle* ou *Celles* , près de Melle en Poitou (Deux-Sèvres).

l'évêque Pientius, qui dirigeait alors l'église de Poitiers, il lui succéderait. Mais le roi Charibert en décida autrement. Quand l'évêque Pientius eut quitté le séjour de ce monde, Pascentius, abbé de Saint-Hilaire, se trouvant alors à Paris, lui succéda par l'ordre du roi Charibert, malgré les réclamations d'Austrapius, qui revendiquait cette place. Mais ses plaintes et ses cris furent inutiles. Il retourna donc à son château de Selle; et là, ayant par ses exactions soulevé contre lui les Teifales (1), il fut blessé d'une lance et périt misérablement. L'église de Poitiers reentra en possession de ses paroisses (2).

XIX. Au temps de Clotaire, un élu de Dieu, Médard, évêque d'une sainteté exemplaire, mourut après une vie remplie de jours et de bonnes œuvres. Le roi Clotaire le fit ensevelir en grande pompe dans la ville de Soissons, et commença la construction d'une basilique sur son tombeau, qui fut achevée et dotée par son fils Sigebert. Au tombeau de ce bienheureux, nous avons vu se rompre, se briser et tomber les fers et les chaînes de plusieurs captifs; et on les garde jusqu'à ce jour, auprès de son sépulcre, comme monument de sa puissance. Mais revenons aux faits précédens.

XX. Cependant le roi Childebert tomba malade, et

(1) *Teifales*, peuple barbare originaire de Scythie, cantonné en Gaule, dans le Poitou, au ^{ve} siècle, et qui a donné son nom à la ville de Tiffauges, sur la Sèvre.

(2) Ces paroisses étaient le château de *Selle*, et quelques autres paroisses, dont on avait formé comme un diocèse provisoire pour Austrapius, en attendant qu'il succédât à Pientius; à sa mort, il était juste qu'elles fussent réunies à l'évêché dont elles avaient été distraites.

après avoir gardé long-temps le lit, il mourut à Paris (1), et fut enterré dans la basilique de Saint-Vincent (2), qu'il avait construite lui-même. Clotaire s'empara de son royaume et de ses trésors; quant à Ultrogothe et ses deux filles (3), il les envoya en exil. Chramne se représenta devant son père, mais il viola encore sa foi; et se voyant sans ressource, il s'enfuit en Bretagne auprès du comte Chonobre (4), où il resta caché avec sa femme et ses filles; et Wilichaire, son beau-père, se réfugia dans la basilique de Saint-Martin. Alors cette basilique, en punition des péchés du peuple et des impiétés qui s'y commettaient, fut brûlée par Wilichaire et son épouse, ce que nous ne rappelons qu'avec un profond soupir. Déjà la cité de Tours, moins d'un an auparavant, avait été consumée par le feu, et toutes les églises qu'elle renfermait étaient restées désertes. Aussitôt, la basilique de Saint-Martin, par les soins du roi Clotaire, fut couverte d'étain, et rétablie dans sa beauté première. Alors parurent deux armées de sauterelles, qui traversant, dit-on, l'Auvergne et le Limosin, s'arrêtèrent sur la plaine de Romagnat (5), et là, se livrant un combat terrible, se

(1) An 558.

(2) Qui fut depuis Saint-Germain-des-Prés.

(3) Ultrogothe, sa veuve. Ses deux filles étaient, Chrothberge et Chrotsinde. (Ruin.)

(4) Le ms. de Corbie le nomme *Chonoo*; et au chap. 4, au lieu de *Chanaone*, il met *Chonoone*, quoique ailleurs il l'écrive *Chanao*: ce qui peut faire présumer que c'est le même personnage. L'*Art de vérifier les Dates* a adopté cette opinion: *Canao*, ou *Conobre*, y est-il dit. Ne trouverait-on pas plus de ressemblance entre *Conobre* et *Chonomère*, autre roi dont il est aussi question chap. 4? On sait qu'il y a de grands rapports pour la prononciation entre *b* et *m*.

(5) Village près de Clermont (Puy-de-Dôme).

détruisirent mutuellement. Cependant le roi Clotaire, furieux contre Chramne, s'avança en Bretagne avec une armée pour le combattre, et celui-ci ne craignit pas de marcher contre son père. Déjà les deux armées étaient en présence, concentrées dans une même plaine, et Chramne avec les Bretons avait rangé ses troupes en bataille contre son père, lorsque l'arrivée de la nuit suspendit le combat. Dans cette nuit, Chonobre, comte des Bretons, dit à Chramne : « Je trouve injuste que tu marches contre ton père : laisse-moi, cette nuit même, fondre sur lui, et l'accabler avec toute son armée. » Mais Chramne aveuglé, comme je le crois, par la volonté divine, ne voulut point y consentir. Le matin, les deux princes mettent en mouvement leur armée, et s'empressent de combattre l'un contre l'autre. Le roi Clotaire marchait comme un nouveau David, allant combattre son fils Absalon ; il pleurait et s'écriait : « Seigneur, regarde-moi du haut du ciel, et juge ma cause, car je suis indigne-ment outragé par mon fils. Vois, et juge-nous avec équité ; et que ton jugement soit celui que tu prononças entre Absalon et son père David. » On combattit des deux côtés avec une ardeur égale ; le comte des Bretons plia, et fut tué. Chramne prit la fuite : il avait sur la mer des vaisseaux tout préparés ; mais tandis qu'il voulait mettre en sûreté sa femme et ses filles, il fut surpris par l'armée de son père, saisi et enchaîné. Le roi Clotaire, à cette nouvelle, ordonna qu'il fût brûlé avec sa femme et ses filles. On les enferma dans la cabane d'un pauvre, et Chramne étendu sur un banc fut étranglé avec un mouchoir. Ensuite on mit le feu à la cabane, et ainsi sa femme et ses filles périrent avec lui (1).

(1) An 560. (*Chron. de Marius.*)

XXI. Le roi Clotaire, la cinquante-unième année de son règne, vint pour visiter le séjour de Saint-Martin avec de grands présens : arrivé à Tours, il se rendit au tombeau du saint évêque, et là, repassant dans sa mémoire toutes les fautes qu'il avait pu commettre par négligence, il suppliait, avec de profonds gémissemens, le bienheureux confesseur d'implorer pour ses péchés la miséricorde du Seigneur, et de lui obtenir par son intercession le pardon de ses erreurs. A son retour, la cinquante-unième année de son règne, tandis qu'il chassait dans la forêt de Cuise (1), il fut saisi de la fièvre, et ramené dans sa maison de Compiègne. Cruellement tourmenté par la fièvre, il s'écriait : « Ah ! que pensez-vous que « soit ce roi du ciel, qui tue ainsi les plus grands rois ! » C'est dans ces tristes pensées qu'il rendit l'ame. Ses quatre fils, l'ayant fait transporter à Soissons en grande pompe, l'ensevelirent dans la basilique du bienheureux Médard. Or il mourut après un an d'intervalle, le même jour que Chramne avait été tué (2).

XXII. Chilpéric, après les funérailles de son père, s'empara des trésors qui étaient amassés dans la maison royale de Braine (3), s'aboucha avec les Francs les plus capables de le servir, et se les gagna par des présens. Bientôt il entre dans Paris, et occupe le siège du roi Childebert : mais il ne put le posséder long-temps ; car

(1) La forêt de Compiègne.

(2) An 561. — C'est là le sens généralement adopté ; cependant la phrase latine semble dire : un an et un jour après le meurtre de Chramne. C'est l'opinion de plusieurs savans distingués.

(3) *Braine-sur-Vesle*, entre Soissons et Reims (Aisne, arr. de Soissons).

ses frères se réunirent pour l'en chasser; et alors les quatre frères, c'est-à-dire Charibert, Gontran, Chilpéric et Sigebert firent du royaume un partage légal : le sort donna à Charibert le royaume de Childebert, et Paris pour siège de sa puissance ; à Gontran, le royaume de Clodomir, et Orléans pour capitale ; à Chilpéric, le royaume de son père Clotaire, avec sa capitale, Soissons ; à Sigebert, le royaume de Théodéric, et Reims pour y établir son séjour (1).

XXIII. Après la mort du roi Clotaire, les Huns attaquèrent les Gaules ; Sigebert marcha contre eux avec une armée, leur fit la guerre, les vainquit et les mit en fuite : mais plus tard, leur roi, par ses ambassadeurs, obtint l'alliance de Sigebert. Tandis que ce prince était inquiété par cette guerre, son frère Chilpéric (2) envahit Reims, et lui enleva d'autres villes de son domaine. De là surgit entre eux, ce qui est plus fâcheux encore, une guerre civile. Sigebert, revenu vainqueur des Huns, s'empara de Soissons, y trouva Théodebert, fils du roi Chilpéric, le prend, et l'envoie en exil. Puis, s'avancant contre Chilpéric, il lui livra bataille ; et l'ayant vaincu et mis en fuite, il rentra en possession des villes qui étaient à lui. Quant à son fils Théodebert, il le fit garder prisonnier une année entière dans sa maison royale de Pontion (3) ; puis, comme il était clément, il le renvoya à son père, sans aucun mal, et avec de riches présents ;

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note o.)

(2) Valois, liv. ix de son histoire, rapporté cette expédition de Chilpéric à l'an 567.

(3) *Ponthion*, ancienne maison royale, aujourd'hui village, sur l'Ornain, près de Vitry-le-Brûlé, en Pertois (Marne, arr. de Vitry).

mais il lui avait fait promettre par serment de ne jamais rien entreprendre contre lui. Engagement qui fut violé par le jeune prince à cause de ses péchés.

XXIV. Le roi Gontran ayant obtenu, comme ses frères, sa portion de royaume, destitua Agrécula le Patrice (1), et donna sa dignité à Celsus, homme de haute stature, aux épaules larges, au bras vigoureux, fier dans son langage, toujours prêt à répliquer, habile dans la connaissance du droit. Par la suite, son avidité pour s'enrichir fut telle qu'il enlevait souvent les biens des églises pour ajouter à ses possessions. Un jour, ayant entendu lire à l'église une leçon d'Isaïe, où ce prophète s'exprime ainsi : *Malheur à ceux qui ajoutent maison à maison et joignent une terre à une terre jusqu'à ce que l'espace leur manque* (2). Il s'écria, dit-on : « Ces mots sont bien « inconvenans : malheur à moi et à mes fils ! » Du reste il laissa un fils, qui, mourant sans enfans, légua la plus grande partie de son bien aux églises que son père avait dépouillées.

XXV. Le bon roi Gontran prit d'abord pour concubine Vénérande, servante d'un de ses hommes, et en eut un fils nommé Gondebaud. Ensuite il épousa Mar-

(1) La dignité de Patrice, dans le royaume de Gontran, venait des rois Bourguignons, qui l'avaient reçue des empereurs, et se plaisaient à en porter le titre. Sous les rois francs, ce titre fut donné au premier officier qui gouvernait ces provinces, au nom du roi. Il semble par ce passage et d'autres encore (chap. XLII), qu'il n'y avait qu'un Patrice dans tout le royaume de Bourgogne. Son autorité pourrait alors se comparer à celle des Maires du Palais. — Selon Marius, Celsus mourut en 570.

(2) Isaïe, v. 8.

catrude fille de Magnacaire : puis il envoya son fils Gondebaud à Orléans. Mais Marcatrude, jalouse de cet enfant, quand elle fut elle-même mère d'un fils, projeta de le faire périr, et pour cet effet lui fit, dit-on, passer du poison dans un breuvage. L'enfant étant mort, elle-même, par le jugement de Dieu, perdit son fils, encourut la haine du roi, qui la renvoya; et mourut peu après. Le roi épousa ensuite Austrechilde surnommée Bobyla, dont il eut deux fils : l'aîné se nommait Clotaire; le plus jeune, Clodomir.

XXVI. Le roi Charibert prit pour femme Ingoberge, dont il eut une fille (1) qui plus tard, en prenant un mari, fut emmenée dans le royaume de Kent. Ingoberge avait alors à son service deux jeunes personnes, filles d'un pauvre artisan : l'une, nommée Marcoviève, portait l'habit religieux; la seconde s'appelait Méroflède; et le roi en était éperdument amoureux : or, elles étaient filles, comme nous l'avons dit (2), d'un ouvrier en laine. Ingoberge, jalouse de l'affection qu'elles inspiraient au roi, fit travailler leur père dans son intérieur, espérant que le roi, en le voyant, prendrait ses filles en aversion; et tandis qu'il était à l'ouvrage, elle appela le roi. Celui-ci, espérant voir quelque chose de curieux, regarde, et l'aperçoit de loin travail-

(1) C'est Aldeberge ou Berthe, qui, mariée à Éthelbert, roi de Kent, travailla à le convertir au christianisme ainsi que tout son peuple. Il en est encore question plus bas, liv. ix, chap. 26. Voyez en outre, Beda, liv. ix, chap. 25, Guillaume de Malmesbury et les autres chroniqueurs d'Angleterre.

(2) Il a dit seulement qu'elles étaient filles d'un homme pauvre : pour lui, *artificis lunarii*, et *pauperis*, auront paru à peu près synonymes.

lant aux laines pour le service du palais. A cette vue, irrité, il délaissa Ingoberge et prit Méroflède. Il eut encore une autre jeune fille, nommée Theudéchilde, dont le père était berger, c'est-à-dire gardeur de brebis, et en eut, dit-on, un fils, qui, au sortir du sein de la mère, fut porté de suite au tombeau.

Au temps de ce roi, Léonce (1) ayant réuni à Saintes les évêques de sa province, dégrada Émère de l'épiscopat, sous prétexte qu'il n'avait pas été régulièrement revêtu de cet honneur. En effet, il avait obtenu un décret du roi Clotaire pour être ordonné sans le consentement du métropolitain, qui était absent. Quand ils l'eurent rejeté, ils firent un accord (2) en faveur d'Héraclius, alors prêtre de Bordeaux; et après l'avoir signé de leurs propres mains, ils le transmirent au roi Charibert par le prêtre en question. Celui-ci, arrivé à Tours, fit connaître au bienheureux Eufrope tout ce qui s'était passé, en le priant de daigner signer cet accord : mais l'homme de Dieu s'y refusa nettement. Lors donc que le prêtre fut entré dans Paris, il se présenta devant le roi, et lui dit : « Salut, roi glorieux. Le siège apostolique envoie à ton éminence le salut le plus abondant. » — « Eh quoi ! reprit le roi, viens-tu de Rome, pour nous apporter le salut du pape

(1) Evêque de Bordeaux, métropolitain de la seconde Aquitaine, dont Saintes était un évêché suffragant. Ce concile de Saintes est de 562, selon Pagi et D. Labat ; de 566, selon Baronius ; de 564, selon d'autres. — Léonce et Émère ont été loués ensemble par Fortunat, liv. 1, n° 12. Le premier est honoré comme un saint à Bordeaux, le 15 novembre. Il ne faut pas le confondre avec un autre Léonce plus ancien, également évêque de Bordeaux, et loué aussi par Fortunat, liv. IV, n° 9. (Ruin.)

(2) Voyez chap. xv. (Note sur ce mot.)

« de cette ville (1)? » — « C'est le père Léonce, votre
« sujet, dit le prêtre, qui, réuni aux évêques de sa pro-
« vince, vous envoie le salut; il vous donne avis qu'Émule »
(c'est ainsi qu'ils avaient pris l'habitude de nommer
Émère dans son enfance) « a été rejeté de l'épiscopat,
« parce qu'au mépris des formes canoniques, il a obtenu,
« par intrigue, l'évêché de Saintes. Or ils vous ont en-
« voyé l'acte de leur accord pour qu'un autre soit mis à
« sa place; afin qu'en condamnant régulièrement les trans-
« gresseurs des canons, la puissance de votre royauté se pro-
« page dans une longue suite de siècles. » Il parlait encore,
que le roi furieux le fit jeter hors de sa présence, et ordonna
qu'il fût placé sur un chariot rempli d'épines, et traîné
en exil, en disant : « Crois-tu donc qu'il ne reste plus
« un seul des fils de Clotaire qui veuille maintenir les actes
« de son père, pour que ces évêques rejettent, sans nous
« consulter, celui que sa volonté avait choisi? » Aussitôt
il envoya des hommes de religion pour réintégrer l'évêque,
et quelques uns de ses chambriers, qui devaient, après
avoir exigé de l'évêque Léonce mille pièces d'or, punir
les autres évêques selon leurs moyens. Et c'est ainsi qu'il
punit l'outrage fait au roi.

Ensuite Charibert épousa Marcoviève, sœur de Méro-
flède. Pour ce motif, ils furent tous deux excommuniés
par l'évêque saint Germain. Mais comme le roi refusait
de s'en séparer, elle mourut frappée par le jugement de
Dieu. Peu après le roi Charibert, lui-même, décéda (2).

(1) Cette demande du roi, à propos de l'expression *sedes apostolica*, prouve que si ce titre était commun à tous les évêques, il devenait cependant dès lors plus particulier à l'évêque de Rome. Le titre de Pape ne lui appartenait exclusivement qu'à dater de Grégoire VII.

(2) An 567. — Fortunat a fait l'éloge de Charibert (vi, 4), en quoi

Après sa mort, Theudéchilde, une de ses femmes, envoya des messagers à Gontran, se proposant à lui pour épouse. Le roi lui fit répondre : « Qu'elle ne craigne pas de venir à moi avec ses trésors ; je la recevrai, je la ferai grande aux yeux des peuples, et elle sera plus en honneur auprès de moi qu'avec défunt mon frère. » Celle-ci, joyeuse, réunit tout ce qu'elle possédait, et partit pour aller le trouver. A cette vue, le roi dit : « Il vaut mieux que ces trésors soient en mon pouvoir, qu'à la disposition de cette femme, qui n'était pas digne du lit de mon frère. » Et lui enlevant une grande partie de ses richesses, il lui laissa peu de chose, et l'envoya dans un monastère d'Arles. Celle-ci, souffrant avec peine les jeûnes et les veilles qui l'accablaient, fit, par des messages secrets, des propositions à un Goth, lui promettant que, s'il s'engageait à la conduire en Espagne et à l'épouser, elle sortirait du monastère avec ses trésors, et le suivrait volontiers. Celui-ci lui promit tout sans hésiter. Déjà elle avait rassemblé ses effets, apprêté ses valises ; et se préparait à sortir de la communauté, lorsque l'activité de l'abbesse prévint ses projets, et découvrit son manège. Après une rude correction, elle la fit garder dans une prison où elle resta, jusqu'à la fin de sa vie, soumise à de sévères châtimens.

XXVII. Le roi Sigebert (1), voyant ses frères choisir des épouses indignes de leur rang, et s'abaisser même

il ne s'accorde pas avec notre auteur, qui ne parle que de ses défauts. Mais Fortunat a loué tout le monde. Dans la pièce suivante il parle d'une Théodechilde, reine de France ; mais les savans pensent que c'est une autre que l'épouse de Charibert. (*Extrait de Ruinart.*)

(1) An 566.

jusqu'à s'unir en mariage à des servantes, envoya une ambassade en Espagne, avec de riches présens, pour demander Brunehaut (1), fille du roi Athanagilde. C'était une jeune fille d'une tournure élégante, d'un aspect gracieux ; honnête et distinguée dans ses manières, sage par le conseil, aimable dans la conversation. Son père accueillit la demande, et l'envoya au roi Sigebert avec de grands trésors. Celui-ci, ayant réuni les seigneurs de son royaume, et préparé de grands festins, la reçut pour épouse au milieu des fêtes et de l'allégresse universelle. Elle était soumise à la croyance arienne ; mais des prédications d'évêques, et les avertissemens du roi lui-même l'eurent bientôt convertie ; elle crut, et confessa la bienheureuse Trinité réunie en un seul Dieu ; elle reçut l'onction sainte (2), et, devenue catholique, elle persévère encore aujourd'hui dans la foi du Christ.

XXVIII. À cette vue (3), Chilpéric, quoiqu'il eût déjà plusieurs femmes, demanda sa sœur Galsuinthe, promettant, par ses ambassadeurs, qu'il abandonnerait les autres ; mais qu'on voulût bien lui accorder une épouse digne de lui, une fille de roi. Athanagilde, acceptant ces promesses, lui envoya sa fille comme la précédente, également avec de grandes richesses. Galsuinthe était l'aînée de Brunehaut. Arrivée auprès de Chilpéric, elle fut reçue

(1) Par analogie avec d'autres noms du même genre, il faudrait dire *Brunchilde* ; mais nous nous sommes fait une loi d'employer les dénominations ordinairement en usage : Clovis, Clotilde, Brunehaut, Clermont, etc.

(2) C'est-à-dire, fut baptisée. Ce mot pourrait aussi s'entendre de la confirmation, que l'on recevait alors immédiatement après le baptême.

(3) An 567.

avec grand honneur, et jointe à lui par le mariage : elle en recevait même de grandes marques d'amour ; car elle avait apporté avec elle de grands trésors. Mais l'amour de Frédégonde, une des premières femmes de Chilpéric, occasiona entre eux de violens débats. Déjà Galsuinthe avait été convertie à la foi catholique et baptisée. Comme elle se plaignait au roi d'être continuellement outragée, et de ne pas partager avec lui la dignité de son rang, elle lui demanda, pour prix des trésors qu'elle avait apportés et qu'elle lui abandonnait, de la renvoyer libre dans son pays. Celui-ci, dissimulant par artifice, l'apaisa avec des paroles caressantes. Enfin il la fit étrangler par un esclave, et la trouva morte dans son lit. Après sa mort, Dieu fit connaître sa vertu d'une manière éclatante. En effet, une lampe suspendue par une corde brûlait devant son tombeau ; la corde s'étant rompue sans que personne y touchât, la lampe tomba sur le pavé ; et le pavé perdant sa dureté, elle descendit comme dans une matière molle, et s'enterra à demi, sans se briser : ce qui parut un grand miracle à tous les assistans. Quand le roi eut pleuré sa mort, il épousa Frédégonde, après un intervalle de peu de jours. Après une telle action, ses frères, imputant à ses ordres secrets la mort de la reine, le rejettent du trône. Chilpéric avait alors trois fils d'Audovère, sa première épouse : Théodebert, dont nous avons parlé plus haut (1), Mérovée et Clovis. Mais revenons à notre sujet.

XXIX. Cependant les Huns faisaient de nouveaux efforts pour pénétrer en Gaule (2). Sigebert marcha contre

(1) Voyez chap. 23.

(2) An 566. (Ruin.) En 569, selon Valois. Voyez chap. 25.

eux avec une armée composée d'un grand nombre de braves; mais au lieu de combattre, leurs ennemis, instruits dans la magie, leur firent apparaître des formes fantastiques, et eurent sur eux un grand avantage. Sigebert, abandonné de son armée en fuite, fut pris par les Huns, et serait resté leur prisonnier, si plus tard, grâce à ses manières aimables et adroites, il n'eût subjugué par sa munificence ceux qu'il n'avait pu vaincre par les armes dans un combat. En effet il s'attacha leur roi par des présents, et conclut avec lui une alliance, sous la condition que jamais, leur vie durant, ils ne prendraient les armes l'un contre l'autre; et cet événement est regardé, à juste titre, comme plus glorieux que déshonorant pour Sigebert. De son côté, le roi des Huns lui fit beaucoup de présents. Il s'appelait Gagan (1), ce qui est le nom de tous les rois de ce peuple.

XXX. Le roi Sigebert (2), voulant s'emparer de la ville d'Arles, fit marcher contre elle les Arvernes; et Firmin, alors comte de cette cité, partit à leur tête. D'une autre part, Audovaire survint avec une armée, et étant entrés dans la ville d'Arles, ils en exigèrent des sermens de fidélité pour le compte du roi Sigebert. Le roi Gontran, à cette nouvelle, y envoie avec une armée le patrice Celsus, qui s'empara en route de la ville d'Avignon. Arrivé près d'Arles, il en forma le siège, et commença d'attaquer l'armée de Sigebert, qui était renfermée dans l'enceinte des murs. Alors l'évêque Sabaudus dit à ceux-ci : « Sortez,

(1) L'auteur semble avoir pris le nom de la dignité pour un nom d'homme. Celui qu'il appelle *Roi* des Huns, était dans leur langue un Chagan, ou un Khan.

(2) En 566. (Ruin.)

« combattez ; vous ne pourrez, en restant enfermés dans
« ces murs, nous défendre, nous et tout ce qui est soumis
« à cette ville. Si par la protection de Dieu vous êtes vain-
« queurs, nous vous garderons la foi jurée ; si vos ennemis
« sont les plus forts, vous trouverez les portes ouvertes.
« Entrez-y pour ne pas périr. » Trompés par cette ruse,
ils sortent pour combattre ; mais, vaincus par l'armée de
Celsus, ils prennent la fuite, et se dirigent vers la ville,
dont ils trouvent les portes fermées. Frappés par les jave-
lots de l'armée qui les poursuivait, accablés par les pierres
des habitants de la ville, ils se dirigent vers le Rhône, et
là, se faisant des nacelles de leurs boucliers, ils cherchent
à gagner l'autre rive. Mais plusieurs périrent emportés
par la violence du fleuve, et le Rhône fut pour les Arvernes
ce que le Simois avait été pour les Troyens, comme il est
dit en ces vers :

« Il roule sous ses ondes les casques des guerriers, leurs bou-
« cliers, et leurs corps généreux.... — Quelques hommes appa-
« raissent nageant au milieu du vaste abîme (1). »

Ainsi, malgré leurs efforts pour fendre les eaux, malgré
le soutien que leur prêtaient leurs boucliers, ils ne purent
qu'avec peine atteindre à la plaine de la rive opposée ;
et dépouillés de tout, privés de chevaux, ils rentrèrent
dans leur patrie couverts de honte. On laissa cependant
à Firmin et à Audovaire la liberté de se retirer. En cette
occasion, beaucoup d'Arvernes périrent, non seulement
entraînés par le courant, mais percés par le glaive. Ayant
ainsi repris cette ville, Gontran, toujours fidèle à son ca-
ractère de bonté, rendit Avignon à son frère.

(1) Virg. *Æn.*, 1, 104, 105 et 122. Mais on sait que, dans le dernier
vers, il est question d'un naufrage en pleine mer.

XXXI. En Gaule, un grand prodige eut lieu au fort de Tauredunum (1), situé sur une montagne qui dominait le Rhône. Après avoir fait entendre pendant plus de soixante jours une espèce de mugissement, cette montagne se détachant et se séparant d'un autre mont contigu, avec les hommes, les églises, les terres et les maisons qui la cou-

(1) Labbe croit le fort *Tauredunum* placé vers l'endroit où est à présent la perte du Rhône, cinq lieues au-dessous de Genève. D'après la chronique de Marius d'Avenches, qui assigne à l'événement l'an 563, il semblerait que l'accident eut lieu au-dessus de Genève, et agrandit ainsi le lac Léman jusqu'à cette ville. Voici son texte : « Mons validus »
 « Tauretnunensis, in territorio Vallensi, ita subito ruit, ut castrum cui
 « vicinus erat, et vicos, cum omnibus ibidem habitantibus oppres-
 « sisset; et lacum in longitudine lx millium et latitudine xx millium,
 « ita totum movit, ut egressus utraque ripa, vicos antiquissimos....
 « vastasset.... et pontem Genavacum, molinas et homines per vim
 « dejecit, et Genava civitate ingressus plures homines interfecit. »
 Ainsi, selon cet auteur, la montagne est dans le Valais; elle tombe dans le lac qui se déborde, et inonde Genève. Le récit de Grégoire de Tours paraît conforme à cette interprétation. Au contraire, si l'on suppose que l'événement eut lieu au-dessous de la ville, alors ce sont les eaux du Rhône qui, resserrées par les montagnes de ses deux rives, se gonflent, remontent jusqu'à Genève, et l'inondent en se mêlant aux eaux du lac, qui, lui-même, se déborde par suite de ce refoulement extraordinaire. Mais, outre qu'aucun mot dans notre auteur n'indique que les eaux amoncelées vont toujours en remontant jusqu'à Genève, n'est-ce pas placer l'accident un peu trop loin pour produire un pareil effet, que de le supposer à cinq lieues au-dessous? D'ailleurs, avant de dire que Genève est submergée, l'auteur a dit que les eaux comprimées par l'obstacle et s'élevant sans cesse, ont enfin débordé par-dessus la montagne. Dès lors elles ne peuvent plus remonter, puisqu'elles ont trouvé un écoulement. On peut donc croire que cette partie du Rhône était au-dessus de Genève, et au sortir du lac. Il faudrait trouver dans les monumens antérieurs à cette époque, la preuve que Genève était à quelque distance du Léman. La Table de Peutinger l'en place assez loin, il est vrai; mais elle ne peut faire autorité pour les positions topographiques; elle ne s'occupe que des routes, et des distances des villes entre elles.

vraient, se précipita dans le fleuve, et, lui barrant le passage entre ses rives qu'elle obstruait, refoula ses eaux en arrière; car en cet endroit le terrain, fermé de part et d'autre par des montagnes, ne laisse qu'un étroit défilé par où s'échappe le torrent. Alors le fleuve, inondant la partie supérieure de son cours, couvrit et détruisa tout ce qui était sur ses rives. Puis cette masse d'eau, se précipitant dans la partie inférieure, surprit les habitans comme elle avait fait plus haut, les tua, renversa les maisons, détruisit les animaux, et le long des rivages jusqu'à Genève emporta et entraîna tout par la violence de cette inondation subite. Plusieurs racontent que là les eaux s'amoncelèrent au point d'entrer dans cette ville par-dessus les murs. Ce qui est croyable, parce que, comme nous l'avons dit, le Rhône en cet endroit coule resserré entre deux montagnes; et qu'arrêté dans son cours, il ne trouva pas sur ses rives d'ouverture pour écouler ses eaux. Puis, quand il eut une fois débordé par-dessus la montagne abattue, il submergea tout le pays. Après cet événement, trente moines vinrent au lieu où s'était écroulé le fort, et, en fouillant la terre qui était restée après la chute de la montagne, ils y trouvèrent de l'airain et du fer. Tandis qu'ils étaient occupés à ce travail, ils entendirent la montagne mugir comme elle avait fait auparavant; mais ils furent retenus par un excès d'avarice, et la partie restée intacte tomba sur eux, les engloutit, les tua, et les fit disparaître pour toujours. De même, avant la calamité qui affligea l'Auvergne, de grands prodiges effrayèrent cette contrée. Souvent on vit autour du soleil trois ou quatre météores lumineux que les paysans appelaient des soleils, en disant : « Voilà trois ou quatre soleils au ciel. » Une fois, aux calendes d'octobre, le soleil se

montra tellement obscurci, qu'il n'en restait pas le quart de lumineux; mais sombre et décoloré, il ressemblait à un sac de poil (1). Une étoile, que quelques personnes appellent comète, et qui avait un rayon semblable à une épée, se montra une année entière au-dessus de ce pays; le ciel parut tout en feu, et on vit plusieurs autres prodiges. Dans l'église même de la ville, tandis qu'on chantait matines un jour de fête, un de ces oiseaux huppés, que nous nommons alouette, y étant entré, éteignit avec ses ailes toutes les lumières, si promptement qu'on les aurait crues placées dans la main d'un seul homme et plongées dans l'eau toutes à la fois. Puis, pénétrant dans le sanctuaire par-dessous le voile, elle voulut en éteindre la lampe (2); mais elle en fut empêchée par les portiers (3), et enfin tuée. Dans la basilique de Saint-André, un autre oiseau, se jetant sur les lampes allumées, en fit tout autant. Et quand survint enfin la calamité, la mortalité fut si grande parmi le peuple de cette contrée, qu'on ne saurait compter combien de légions d'hommes il y périt. Comme on manquait déjà de cercueils et de planches, on enterrait dix personnes, et même plus, dans la même fosse. Un dimanche, on compta, dans la seule basilique de Saint-Pierre, trois cents corps de personnes défuntés. Or la mort était subite. Il naissait à l'aîne ou à l'aisselle une plaie semblable à un serpent, et le venin empoisonnait si promptement les malades, que le second ou le troisième jour ils rendaient l'âme (4). En outre, la

(1) Expression de l'*Apocalypse*, vi, 12. *Saccus cilicinus*.

(2) Le mot *cicindelus* est expliqué dans le chap. 56.

(3) *Portiers*, le moindre des quatre ordres mineurs, qui sont : acolyte, lecteur, exorciste, portier.

(4) Marius, dans sa chronique, parle de cette peste à l'année 571.

force du poison ôtait le sentiment. Alors mourut le prêtre Caton. Plusieurs s'étaient enfuis par crainte de la peste, mais lui ensevelissait les morts, disait une messe pour chaque victime, et ne voulut jamais quitter son poste. Ce prêtre était fort humain et charitable pour les pauvres; et s'il eut quelque orgueil, cette mort, je crois, put lui servir d'expiation. Quant à l'évêque Cautin, après avoir, par crainte de la maladie, erré en divers lieux, il rentra dans la ville; et frappé à l'instant, il mourut le vendredi saint. A la même heure, mourut Tétradius son cousin. Alors Lyon, Bourges, Châlon, Dijon, furent cruellement ravagés par cette peste.

XXXII. Il existait alors au monastère de Randan (1), en Auvergne, un prêtre célèbre par sa vertu, nommé Julien, d'une telle abstinence qu'il ne faisait usage que de pain et d'eau; couvert en tout temps d'un cilice sous sa tunique; le premier à l'office de la nuit; et toujours en prière. Guérir les possédés, rendre la lumière aux aveugles, et chasser les autres infirmités par l'invocation du nom du Seigneur et le signe de la croix, était pour lui chose facile. Comme il se tenait debout malgré un abcès qui lui rongeaient les pieds, et qu'on lui demandait pourquoi il restait toujours debout quand la faiblesse de son corps s'y refusait, il répondait en plaisantant dans un sens spirituel : « Ils font mon ouvrage tant que la vie est
« avec moi, et leur appui ne me manque pas, car Dieu le

(1) *Randans* est maintenant une petite ville d'Auvergne. (Puy-de-Dôme, arr. Riom.) — Ce chapitre et les cinq suivans ont été donnés pour la première fois par Ruinart, d'après un ms. du Mont-Cassin. D. Bouquet les a trouvés aussi dans le ms. de Cluni. Rien n'empêche de les croire de la même main que les autres.

« veut ainsi. » Nous le vîmes une fois dans la basilique de Saint-Julien martyr, guérir un possédé avec un seul mot. Souvent par la prière il apportait remède à des fièvres quartes ou d'une autre nature. En ce temps de peste, il fut enlevé de ce monde, plein de jours et de vertus, pour reposer en paix.

XXXIII. Alors mourut aussi l'abbé de ce même monastère; il eut pour successeur Sunniulfe, homme simple autant que charitable; car souvent il lavait lui-même les pieds de ses hôtes, et les essuyait de ses mains. Il n'avait qu'un défaut, c'était à force de supplications et non par la crainte qu'il dirigeait le troupeau qui lui était confié. Il racontait souvent que, dans une vision, il avait été conduit auprès d'un fleuve de feu où venait se plonger une foule de gens accourant de l'une des rives, comme des abeilles vers leur ruche; les uns étaient enfoncés jusqu'à la ceinture, d'autres jusqu'aux aisselles, quelques uns jusqu'au menton, tous criant avec douleur qu'ils étaient cruellement brûlés. Or il y avait sur le fleuve un pont si étroit qu'un pied pouvait à peine y tenir dans sa largeur. Sur l'autre rive se montrait une grande maison blanchie par dehors. Sunniulfe demande à ceux qui l'accompagnaient ce que tout cela signifiait; ils lui répondirent : « Il sera précipité
« de ce pont, quiconque aura été trouvé faible dans la
« conduite de son troupeau; mais l'homme ferme passe
« sans danger, et est introduit joyeux dans la maison que
« tu vois à l'autre bord. » En entendant ces mots il se réveilla, et dans la suite il se montra beaucoup plus sévère à l'égard de ses moines.

XXXIV. Je dirai aussi ce qui arriva dans un monastère vers la même époque. Quant au nom du moine, comme il

vit encore, je le tairai de peur qu'en lisant cet écrit il ne conçoive un sentiment de vanité qui diminuerait son mérite. Un jeune homme vint au monastère, et se recommanda à l'abbé pour vivre dans le service de Dieu. L'abbé lui fit plusieurs objections : que la discipline de l'endroit était sévère, et qu'il ne pourrait remplir ses devoirs dans toute leur étendue. Le jeune homme promit, au nom du Seigneur, de les remplir tous ; ainsi il fut reçu par l'abbé. Or, quelques jours après, lorsqu'il était déjà en tout un modèle d'humilité et de sainteté, il arriva que les moines, retirant leurs blés du grenier, en mirent environ trois *corus* (1) sécher au soleil et le chargèrent d'y veiller ; tandis que les autres se reposaient et qu'il était resté à la garde du blé, le ciel tout à coup se couvrit de nuages, et une forte pluie, accompagnée d'un vent bruyant, s'approchait du monceau. A cette vue le moine ne savait plus ni que faire ni que devenir : mais réfléchissant que s'il appelait les moines ils n'auraient jamais le temps de resserrer ce vaste amas dans les greniers, sans s'inquiéter davantage il se met en prière et supplie Dieu de ne faire tomber sur le blé aucune goutte de cette pluie. Tandis qu'il priait ainsi, prosterné à terre, la nuée se divisa, et une pluie abondante tomba tout autour du monceau sans qu'aucun grain, pour ainsi dire, fût seulement mouillé. Cependant les autres moines, avec l'abbé, comprenant le péril, accouraient en grande hâte pour mettre le blé à l'abri : ils sont témoins du miracle, et s'étant mis à la recherche du gardien, ils le trouvent près de là, prosterné

(1) Le *corus* contenait trente *modius*, et le *modius* de froment pouvait valoir, du temps de Charlemagne, environ cinquante-six litres. (B. G.)

dans le sable et en prière. A cette vue l'abbé s'incline derrière lui ; et quand la pluie fut passée , sa prière finie , il lui ordonne de se relever , puis le fait saisir ~~et~~ frapper de verges , en disant : « Il faut , mon fils , t'élever humblement dans la crainte et le service du Seigneur , et ne pas te glorifier par des miracles et des vertus (1) ; » et il le tint enfermé dans sa cellule pendant sept jours , le condamnant à jeûner comme un coupable , pour éloigner de lui tout sentiment de vaine gloire capable de mettre obstacle à sa perfection. Aujourd'hui ce même moine , comme nous l'ont appris quelques fidèles , a poussé l'abstinence à un tel point , que dans le carême il ne mange pas même de pain , et boit seulement tous les trois jours une coupe pleine de tisane. Daigne le Seigneur , nous l'en prions , le conserver dans cet état de sainteté jusqu'à la fin de sa vie !

XXXV. L'évêque Cautin étant donc mort à Clermont , comme nous l'avons dit , il se présenta un grand nombre de prétendants à l'épiscopat ; offrant beaucoup , promettant plus encore. Le prêtre Eufrasius , fils du feu sénateur Ennodius , se procura chez des Juifs beaucoup d'objets précieux , et les envoya au roi par son parent Bérégsile , espérant obtenir par des présents ce qu'il ne pouvait attendre de son mérite. Il était aimable dans ses manières , mais peu réservé dans ses actions ; souvent il enivrait des Barbares , mais rarement secourait les indigens ; et ce qui l'empêcha , je crois , de réussir , c'est qu'il voulut être redevable de cet honneur aux hommes plutôt qu'à Dieu.

(1) Il faut entendre ici par vertus , une espèce de puissance surnaturelle ; comme il a dit plusieurs fois , la vertu de saint Martin.

D'ailleurs, elle ne pouvait être changée, cette parole que Dieu prononça par la bouche de saint Quintien : « De la race d'Hortensius (1) il ne sort personne pour régir l'église de Dieu. » Les clercs s'étant donc réunis dans l'église de Clermont, Avitus, archidiaque, après avoir fait, à la vérité, beaucoup de promesses, fut élu, et muni de leur accord se rendit auprès du roi. Firmin, qui était alors comte de cette cité, voulut y mettre obstacle, mais il ne partit pas lui-même : des amis, qu'il avait envoyés dans cette intention, suppliaient le roi de laisser passer au moins un dimanche avant le sacre d'Avitus; s'ils obtenaient ce délai, ils promettaient au roi mille sous d'or (2), mais le roi ne voulut rien accorder. Ainsi, dans une réunion des citoyens de l'Auvergne, le bienheureux Avitus, alors archidiaque, comme je l'ai dit, fut élu par le clergé et le peuple à la chaire de pontife; et le roi eut pour lui tant d'estime et d'affection que, s'écartant un peu de la rigueur canonique, il voulut qu'il fût sacré en sa présence, en disant : « Je veux mériter de recevoir de sa main le pain de bénédiction (3); » et il lui accorda la faveur d'être sacré à Metz. Ce même Avitus, après avoir reçu l'épiscopat, se montra toujours grand aux yeux des

(1) Malédiction prononcée par saint Quintien contre Hortensius et sa maison, parce qu'il n'avait pas voulu lui accorder la grâce d'un de ses parens. (*Vit. Patrum*, cap. 4.)

(2) Remarquez que l'on essaie de corrompre le roi par l'appât de l'or comme un simple particulier. Cela avait donc lieu souvent, c'était le vice général.

(3) *Eulogies* peut signifier : 1°. le sacrement de l'Eucharistie; 2°. les pains dont on prenait une portion pour la consécration; 3°. des pains bénits, que les évêques et les prêtres se donnaient réciproquement, et par suite, les *pains bénits* distribués au peuple, etc. Voyez le Glossaire de Ducange.

hommes, juste envers les peuples; il fut le bienfaiteur des pauvres, le consolateur des veuves, le plus ferme appui des orphelins. S'il reçoit un étranger, il lui témoigne tant d'affection qu'il lui fait retrouver en lui-même un père et une patrie. Ainsi distingué par de grandes vertus, il observe de tout son cœur les commandemens de Dieu; et combattant dans tous les hommes le goût des plaisirs criminels, y substitue la chasteté que Dieu nous enseigne.

XXXVI. Sacerdos, évêque de Lyon, étant mort à Paris après le synode où fut dégradé Saffaracus (1), saint Nisier (2), choisi par lui, comme nous l'avons écrit dans le livre de sa vie (3), fut élevé à l'épiscopat; homme recommandable par la sainteté et la chasteté de ses mœurs. Quant à la charité que l'Apôtre ordonne d'observer envers tous, s'il est possible, il l'exerça selon son pouvoir à l'égard de tous, si ardemment, que l'on voyait dans son cœur le Seigneur lui-même, qui est la vraie charité. S'il était ému contre quelqu'un pour sa négligence, il le recevait en grâce aussitôt après la faute réparée, comme s'il n'y avait pas eu d'offense; car s'il punissait les fautes, il pardonnait au repentir. Large en aumônes, actif au travail, il s'occupait avec ardeur à ériger des églises, à construire des maisons, à ensemençer des champs, à planter des vignes; mais tous ces soins ne le détournaient pas de la prière. Après vingt-deux ans

(1) Concile II de Paris, en 555, selon Sirmond; Concil. Gall.; en 551, selon Lecoïnte. (Ruin.)

(2) C'est ainsi qu'il faut le nommer, et non pas *Nicet*, comme nous l'avons fait dans les sommaires des chapitres. Voyez le Catalogue des Saints, dans l'*Art de vérifier les Dates*.

(3) *De Vitis Patrum*, cap. 8.

passés dans l'exercice du sacerdoce, il retourna dans le sein du Seigneur : et maintenant il opère de grands miracles en faveur de ceux qui prient sur son tombeau ; car l'huile de la lampe qui brûle chaque jour auprès de son sépulcre rend la lumière aux aveugles, chasse les démons du corps des possédés, guérit les membres des paralytiques, en un mot est encore à présent un grand secours pour tous les malades. Or l'évêque Priscus, qui lui avait succédé, d'accord avec Susanne son épouse (1), se mit à persécuter et à faire périr plusieurs de ceux qui avaient été dans la familiarité du saint homme ; non pour les punir de quelque faute, d'un crime, d'un vol, après les avoir convaincus ou pris sur le fait, mais uniquement par malice et par jalousie de ce qu'ils lui avaient été attachés. Lui et sa femme se répandaient en blasphèmes contre le saint de Dieu ; et malgré la coutume observée depuis long-temps sous les précédens évêques, de ne permettre l'entrée de la maison épiscopale à aucune femme, celle-ci, avec de jeunes filles, entraît même dans la cellule où reposaient les bienheureux. Mais enfin la majesté divine outragée se vengea sur la famille de l'évêque Priscus ; car son épouse, possédée du démon, courait comme une furieuse par toute la ville, les cheveux épars ; et, confessant que le saint qu'elle avait outragé dans son bon sens était l'ami du Christ, elle le priait à grands cris de lui pardonner. Quant à l'évêque, frappé d'une fièvre quarte, il fut saisi d'un tremblement continuel ; car, l'accès passé, il restait toujours tremblant et comme stupide. Son fils, également, et toute sa famille, avait l'air hagard

(1) Certains évêques, comme on le voit ici, gardaient leurs femmes : les plus pieux s'en séparaient. (Voyez chap. 12, note 5.)

et le visage décoloré : c'était, il n'en faut pas douter, la vertu du saint homme qui les avait frappés. En effet, Priscus et sa famille ne cessaient de vomir des imprécations contre le saint de Dieu, et déclaraient leur ami qui-conque se répandait en invectives sur son compte. Priscus avait ordonné, au commencement de son épiscopat, que l'on exhaussât les bâtimens de la maison épiscopale; et un diacre que souvent, pour crime d'adultère, le saint homme, de son vivant, avait excommunié et même fait frapper de verges, mais qui n'avait jamais voulu s'amender, monta sur le toit de cette maison; et quand il eut commencé à le découvrir : « Je te rends grâce, Jésus-Christ, s'écria-t-il, de ce qu'après la mort de cet injuste Nisier j'ai obtenu de pouvoir fouler aux pieds ce toit qui le couvre. » A peine ces paroles sortaient de sa bouche, que la poutre sur laquelle il se tenait manqua sous ses pieds; et, tombant à terre, il s'y brisa et mourut. Au milieu de toutes ces folies de l'évêque et de sa femme, le saint apparut en songe à quelqu'un, et lui dit : « Va dire à Priscus qu'il s'amende pour tout le mal qu'il a fait, et qu'il accomplisse enfin de bonnes œuvres. Tu diras aussi au prêtre Martin : Comme tu approuves de telles actions, tu encourras un châtiment; et si tu ne veux te corriger de ta perversité, tu mourras. » Cet homme, en s'éveillant, s'adressa en ces termes à un certain diacre : « Va, je t'en prie, puisque tu es un ami (1) dans la maison de l'évêque, et répète ces paroles soit à l'évêque, soit au prêtre Martin. » Le diacre promit de parler, mais il changea d'avis, et n'en voulut rien faire. La nuit,

(1) *Amicus* est ici comme le *gasindus* des grands : un hôte, ou un domestique ; un homme de la maison. (B. G.)

après qu'il se fut livré au sommeil, le saint lui apparut en lui disant : « Pourquoi n'as-tu pas répété ce que t'avait « dit l'abbé? » et il se mit à lui frapper la gorge à coups de poing. Le lendemain le diacre, la gorge douloureusement enflée, alla trouver ces deux hommes, et leur confia tout ce qu'il avait entendu. Mais ceux-ci n'en tinrent compte, et lui dirent que ce n'était qu'une illusion et un rêve. Le prêtre Martin, alors attaqué par la fièvre, et malade, recouvra d'abord la santé : mais comme il parlait toujours en flatteur à l'évêque, et applaudissait à ses mauvaises actions et à ses blasphèmes contre le saint, il retomba dans ses accès de fièvre, et rendit l'esprit.

XXXVII. Dans le même temps que saint Nisier, mourut saint Friard, vieillard d'une sainteté éminente, toujours grand dans ses actions, noble par toute sa conduite, et dont nous avons rappelé quelques miracles dans notre livre sur sa vie (1). Au moment de sa mort, comme l'évêque Félix arrivait, toute sa cellule trembla : et je ne doute pas qu'il n'y eût quelque chose d'angélique dans ce tremblement, occasionné par sa mort. L'évêque lava son corps, l'enveloppa de vêtemens convenables, et lui rendit les honneurs de la sépulture.

XXXVIII. Pour en revenir au cours de notre histoire, le roi Athanagilde étant mort en Espagne (2), Liuva, avec son frère Leuvigild, lui succéda au trône : et après la mort de Liuva, Leuvigild fut seul possesseur de tout

(1) *Vie des Pères*, chap. 10.

(2) En 567. Leuvigild fut associé au trône, en 568 ou 69, par Liuva, qui lui céda alors l'Espagne, et ne se réserva que la Septimanie. Liuva mourut en 572. (Isidor. Hispal., *Art de vérifier les Dates*.)

le royaume. Ayant perdu sa femme, il épousa Gonthsuinde, mère de la reine Brunchaut. Il avait alors, de sa première épouse, deux fils, dont l'un fut fiancé avec la fille de Sigebert, l'autre avec celle de Chilpéric (1). Puis il partagea également son royaume entre eux, et fit périr tous ceux qui avaient pris la coutume de tuer les rois, sans laisser de cette race (2) rien qui fût en vie.

XXXIX. L'empereur Justinien étant mort (3) dans la ville de Constantinople, Justin obtint l'empire par brigue. C'était un homme d'une avarice outrée, méprisant les pauvres, s'enrichissant des dépouilles des sénateurs. Telle était sa cupidité, qu'il fit construire des coffres en fer pour y entasser des milliers de pièces d'or (4). On dit aussi qu'il tomba dans l'hérésie de Pélagie. Peu de temps après, ayant perdu le sens, il s'associa à l'empire, pour défendre ses provinces, Tibère, homme juste, charitable, sage, discret; habile à remporter des victoires, et, ce qui est au-dessus de tous les biens, chrétien très orthodoxe. Sigebert envoya à l'empereur Justin des ambassadeurs pour demander la paix : c'était Warinaire, Franc de nation, et Firmin d'Auvergne. Prenant leur chemin par mer, ils se rendirent à Constantinople, parlèrent à l'empereur, et obtinrent de lui ce qu'ils demandaient. Cependant ils ne rentrèrent en Gaule que l'année suivante. Ensuite Antio-

(1) L'un, Herménégilde, épousa Ingonde; l'autre, Recared, ne fut que fiancé avec Rigonthé, fille de Chilpéric. (Voyez liv. vi, chap. 18, 34, 45.)

(2) *Mingentem ad parietem*. Expression souvent employée dans l'Ecriture, pour dire qu'on ne laisse ni hommes, ni chiens. (*Rois*, liv. 1^{er}, chap. 25, vers. 22; iv. 9. 8, etc.)

(3) En 565.

(4) En latin, des *talens*, mesure de poids, valant plus de 50 livres.

che et Apamée, deux très grandes villes d'Égypte et de Syrie (1), furent prises par les Perses, et leurs habitants emmenés captifs. Alors la basilique de saint Julien d'Antioche, martyr, fut consumée par un violent incendie. Cependant des Persarméniens (2) vinrent trouver l'empereur Justin, apportant une grande quantité de tissus de soie, et lui demandèrent son amitié, en lui racontant leurs sujets de haine contre l'empereur des Perses. En effet il leur avait envoyé des ambassadeurs chargés de leur dire : « L'empereur inquiet vous demande si vous conserverez « fidèlement l'alliance contractée avec lui. » Ils répondirent qu'ils exécuteraient ponctuellement tout ce qu'ils lui avaient promis. « Eh bien, reprirent les députés, vous lui donnerez « une preuve évidente de votre attachement et de votre fidélité, si vous adorez le feu, comme il l'adore lui-même. » Le peuple répondit qu'il ne le ferait jamais, et l'évêque, qui était présent, ajouta : « Quelle puissance divine réside

(1) On sait que ces villes sont toutes deux en Syrie.

(2) Les Persarméniens sont mentionnés dans Procope (*Guerre des Goths*, liv. iv, chap. 2). D'après la description qu'il fait des peuples de cette contrée, on voit qu'ils doivent être placés au nord-est de l'Arménie, resserrés au nord par l'Ibérie, au sud par la Perse, à laquelle, par suite de leur position, ils devaient être souvent assujettis; ce qui leur a donné leur nom. Valois croit que ce nom était commun à tous les peuples de la grande Arménie, parce qu'elle était soumise aux Perses. Mais Procope ne dit pas que cette dénomination fût commune à tous les peuples de l'Arménie; car ailleurs il nomme les Arméniens en général. Chez lui les Persarméniens semblent donc une portion d'un grand peuple, qui aurait été soumise aux Perses; et, dans le même endroit, il les oppose à une autre portion du même peuple, soumise aux Romains. Reste la plus grande partie de l'Arménie, qui fut, il est vrai, quelquefois soumise à l'influence soit des Romains, soit des Perses, mais qui resta toujours à peu près indépendante, jusqu'à la conquête des Turcs au xiv^e siècle.

« dans le feu, pour qu'il mérite d'être adoré ? Dieu l'a
« créé pour les besoins de l'homme ; il se soutient par les
« alimens qu'on lui donne, s'éteint par l'eau, brûle les
« objets dont on l'approche, et s'amortit faute d'entre-
« tien. » Tandis que l'évêque exposait ces raisons et d'au-
tres semblables, les députés furieux l'accablent d'injures
et le frappent à coups de bâton. Le peuple, à la vue de
son évêque couvert de sang, se jette sur les députés, les
saisit, les tue ; et, comme nous l'avons dit, alla solliciter
l'amitié de l'empereur Justin.

XL. Palladius, fils de Brittianus autrefois comte, et de
Césarie, obtint du roi Sigebert le titre de comte dans la
ville de Gabale (1) ; mais il s'éleva entre lui et l'évêque
Parthénios une dispute qui causa de grands maux au
peuple. Souvent le comte accablait l'évêque de reproches,
d'injures, d'accusations infamantes ; envahissait les biens
de l'Église, et en dépouillait les possesseurs. Cette ini-
mitié croissant de jour en jour, ils allèrent trouver le roi ;
et comme en sa présence ils se reprochaient mutuelle-
ment divers crimes, Palladius traita l'évêque d'homme
mou et efféminé : « Où sont, disait-il, tes maris avec
« qui tu vis dans le désordre et l'infamie ? » Mais la ven-
geance divine détruisit bientôt ces reproches adressés à
un évêque. Car l'année suivante, Palladius, dépouillé de
son comté, retourna en Auvergne : et Romain brigua son
titre. Un jour s'étant rencontrés tous deux dans Clermont,

(1) Nous traduisons ainsi, plutôt que d'employer le nom moderne
Javols, puisqu'il n'est pas bien prouvé que ce village représente, par
sa position, l'ancienne ville des Gabales. (Voyez notre tome 1, p. 69,
not. 1, et p. 362, not. 2.)

comme ils se disputaient au sujet de leurs prétentions à cette place, Palladius entendit quelqu'un dire que le roi Sigebert avait dessein de le faire tuer : mais on reconnut que ce bruit était faux, et semé exprès par Romain. Cependant Palladius effrayé tomba dans de telles angoisses, qu'il menaçait de se donner la mort de sa propre main. Comme sa mère et son beau-frère (1) Firmin le surveillaient de près pour qu'il ne pût exécuter le projet formé dans l'amertume de son cœur, il s'échappa quelques instans hors de la présence de sa mère, entra dans sa chambre à coucher, et saisissant le moment où il était seul, il tira son épée, appuya les pieds sur les cornes de la poignée, en dirigea la pointe contre sa poitrine, et pesa dessus : le glaive, entré par une mamelle, ressortit par l'épaule ; il se releva cependant, et se perçant de même l'autre mamelle, il tomba, et mourut. Chose étonnante, et qui ne put se faire que par l'œuvre du diable : car le premier coup devait le tuer, si le diable ne l'eût soutenu pour qu'il poussât jusqu'au bout son dessein criminel. Sa mère accourt à demi morte, et se jette sur le corps de ce fils qu'elle a perdu, tandis que toute la maison fait entendre des cris de douleur. On le porta au monastère de Cournon (2), où il fut enseveli, mais non pas auprès des chrétiens, et sans obtenir l'honneur d'une messe. Certainement ses malheurs n'eurent point d'autre cause que l'outrage fait à un évêque.

XLI. Alboin, roi des Lombards, qui avait pour femme Chlotsinde, fille du roi Clotaire, abandonna son pays, et

(1) Césarie était la belle-mère de Firmin, chap. 15.

(2) *Cournon*, près de Clermont, à l'est. (Puy-de-Dôme, arr. de Clermont.)

marcha vers l'Italie avec toute la nation des Lombards (1). En effet, ils mirent leur armée en mouvement, emmenant avec eux leurs femmes et leurs enfans, dans l'intention d'y fixer leur séjour. Arrivés dans cette contrée, ils la parcoururent dans tous les sens pendant sept années, pillant les églises, tuant les évêques, et la réduisirent entièrement sous leur domination. A la mort de Chlotsinde, Alboin épousa une autre femme dont il avait tué le père peu de temps auparavant. Aussi cette femme le détesta toujours; et elle n'attendait que l'occasion de venger son père. Enfin, s'étant éprise d'un de ses serviteurs, elle empoisonna son mari (2); et après sa mort s'en alla avec son amant; mais on les saisit, et on les fit mourir tous deux. Les Lombards se choisirent ensuite un autre roi.

XLII. Eunius, surnommé Mummol, reçut du roi Gontran le patriciat : mais je crois devoir reprendre de plus haut l'origine de son élévation. Fils de Péonius, il était habitant d'Auxerre. Or Péonius était le comte de cette ville. Ayant envoyé son fils au roi avec des présens pour obtenir le renouvellement de son titre, Mummol offrit les présens, brigua le comté pour lui-même, et supplanta ainsi son père, dont il aurait dû être le soutien. De là, s'avancant par degré, il parvint enfin au comble des hon-

(1) Son départ de Pannonie eut lieu le 2 avril 568, selon les *Dates*. Marius place son entrée en Italie, en 569; et en effet, Milan ne fut pris que le 4 septembre de cette année.

(2) 575. Il s'agit ici de Rosamonde, fille de Cunibert roi des Gépidés. Après la mort d'Alboin, elle se donna à Helmigise, que plus tard elle voulut aussi empoisonner; mais celui-ci ayant bu à moitié le poison, la força de prendre le reste, et ils moururent ensemble. Paul Diacre, l. 27. ll. 28, 29. Le successeur d'Alboin fut Cleph, mort en 575.

neurs. En effet, comme les Lombards avaient fait une irruption en Gaule, le patrice Amatus, qui venait de succéder à Celsus, marcha contre eux; et ayant engagé le combat, prit la fuite, et périt. Et les Lombards firent alors, dit-on, un tel massacre des Bourguignons, qu'on ne saurait compter le nombre des morts (1). Chargés de butin, ils se retirèrent en Italie. Lorsqu'ils se retiraient, Eunius, qui est aussi Mummol, appelé par le roi, reçut la dignité suprême du patriciat. Nouvelle irruption des Lombards en Gaule (2), qui s'avancent jusqu'à *Musties calmes* (3), près de la cité d'Embrun. Mummol met son armée en mouvement, et s'y porte avec les Bourguignons. Il investit les Lombards avec son armée, et au moyen d'un vaste abattis, s'ouvrant un chemin à travers une forêt impraticable, il fondit sur eux, en tua beaucoup, et en prit quelques uns qu'il envoya au roi. Celui-ci les dispersa en différens lieux, et les fit garder à vue; très peu seulement, qui échappèrent par la fuite, annoncèrent ce désastre dans leur patrie.

XLIII. Dans ce combat se trouvèrent deux frères, Salone et Sagittaire, tous deux évêques, qui, non pas munis

(1) En 571.

(2) En 572. — Ces dates sont de Ruinart. Il est difficile d'assigner une date précise à chacune de ces irruptions. D. Bouquet pense qu'elles eurent lieu de 570 (année de la mort de Celsus, selon Marius) à 576. Marius place à l'an 574 une grande défaite éprouvée par les Lombards près de Bex en Valais. Est-ce celle-ci que Grégoire, mal informé, a placée près d'Embrun? ce qui est certain, c'est que Grégoire ne parle pas de celle de Bex, ni Marius de celle d'Embrun; ou bien *Ebredunensis civitas* est-il ici pour *Ebredunense castrum*, Yverdun? Dans ce cas, il serait plus facile de faire accorder les deux historiens.

(3) Peut-être les *Chamousse*, lieu à peu de distance d'Embrun, au nord. C'est moins qu'un village.

de la croix céleste, mais armés du casque et de la cuirasse du siècle, tuèrent, dit-on, ce qui est pis encore, plusieurs ennemis de leurs propres mains. Telle fut la première victoire de Mummol en bataille rangée. Ensuite les Saxons, qui étaient entrés en Italie avec les Lombards, firent de nouveau irruption dans les Gaules, et campèrent auprès de Stablon (1), village du territoire de Riez. Ils parcoururent les campagnes des villes voisines, pillant les richesses, emmenant des captifs, et ravageant tout. Mummol l'ayant appris, se mit en marche avec son armée, et fondant sur eux, leur tua plusieurs milliers d'hommes; et ne cessa de les massacrer jusqu'au soir, que la nuit mit fin au carnage. En effet il les avait surpris à l'improviste, et ne se doutant nullement de ce qui leur arriva. Le matin, les Saxons réorganisent leur armée, et se préparent à la guerre; mais après quelques messages échangés de part et d'autre, ils firent la paix, donnèrent des présens à Mummol, et abandonnant tout leur butin et leurs prisonniers, ils se retirèrent, avec serment de revenir en Gaule pour vivre soumis à ses rois, et comme auxiliaires des Francs. Les Saxons, étant donc rentrés en Italie, prirent avec eux leurs femmes, leurs enfans et tout ce qu'ils possédaient, dans le dessein de revenir en Gaule, afin que Sigebert les recueillît, et les établît de nouveau dans le pays qu'ils avaient abandonné. Ils se partagèrent, selon leur expression, en deux coins, dont l'un s'achemina par la ville de Nice, l'autre par Embrun, en suivant la même route qu'ils avaient prise l'année précédente; et tous les deux se réunirent sur le territoire d'Avignon. C'était alors

(1) On *Estoublon*, entre Riez et Digne. (Basses-Alpes, arrond. Digne.)

le temps de la moisson : en ce lieu surtout étaient beaucoup de grains exposés à l'air, que les habitans n'avaient pu encore rentrer. Les Saxons s'approchent de ces meules de blés, se partagent la moisson, l'enlèvent, battent et mangent le grain, sans rien laisser à ceux qui avaient pris toute la peine. Quand, après avoir tout consommé, ils arrivèrent sur les bords du Rhône avec l'intention de passer ce torrent, et d'entrer dans le royaume de Sigebert, Mummol vint à leur rencontre, et leur dit : « Vous ne passerez pas ce torrent. Comment ? vous avez « dévasté les contrées du roi mon maître, enlevé les mois- « sons, pillé les troupeaux, incendié les maisons, coupé « les oliviers et les vignes ! vous ne passerez pas outre, « avant d'avoir fait satisfaction à ces peuples que vous avez « entièrement dépouillés : sinon vous n'éviterez pas mon « bras ; je ferai peser mon glaive sur vous, sur vos épouses « et vos petits enfans ; et je vengerai ainsi l'injure faite au « roi Gontran mon maître. » Les Saxons, saisis de crainte, donnèrent pour se racheter plusieurs milliers de pièces d'or. On leur permit de passer le fleuve ; et ils parvinrent ainsi en Auvergne. On était alors en printemps. Là, ils montraient de petits morceaux de cuivre gravés comme s'ils étaient d'or ; et chacun, en les voyant, ne doutait pas que ce ne fût de l'or reconnu bon par le titre et par le poids ; tant ils étaient colorés habilement par je ne sais quel procédé. Il en résulta que plusieurs, trompés par cet artifice, donnant de l'or, et recevant du cuivre, tombèrent dans la pauvreté. Quant aux Saxons, étant parvenus jusqu'à Sigebert, ils furent établis dans le lieu d'où ils étaient sortis d'abord.

XLIV. Dans le royaume de Sigebert, Jovin gouver-

neur de la Provence fut destitué, et Albin mis à sa place : ce qui occasionna entre eux de grandes inimitiés. Un jour des vaisseaux venus des pays d'outremer ayant abordé au port de Marseille, les hommes de l'archidiacre Vigile déroberent à l'insu de leur maître soixante-dix vases vulgairement nommés *orques* (1), remplis d'huile et de matière onctueuse. Le négociant s'étant aperçu de la soustraction, fit des recherches actives sur le lieu qui recelait les objets volés. Dans le cours de ses perquisitions, il entend dire que les hommes de l'archidiacre Vigile avaient fait le coup. La nouvelle en vient aux oreilles de l'archidiacre, qui recherche et découvre la vérité; mais au lieu de la publier, il se mit à justifier ses gens : « Jamais, dit-il, il n'est sorti de ma maison un homme capable d'une telle action. » L'archidiacre se justifiant donc ainsi, le négociant va trouver Albin, lui explique la cause, et accuse l'archidiacre de complicité. Or le saint jour de Noël, au moment où l'évêque entrait dans l'église, l'archidiacre revêtu d'une aube s'avancait vers lui, selon la coutume (2), l'invitant à s'approcher de l'autel, et à célébrer au moment requis la solennité de ce saint jour : à l'instant, Albin s'élance de son siège, saisit et entraîne l'archidiacre, le frappe du poing et du pied, et le fait resserrer dans une prison. Ni l'évêque, ni les citoyens, ni les plus distingués par leur naissance, ni les réclamations unanimes d'un peuple entier

(1) Les *orques* étaient des espèces d'amphores, destinées particulièrement à contenir de l'huile. (Voyez Ducange, Glossaire latin, au mot *orca*.)

(2) Au moment où l'évêque célébrant allait entrer dans l'église, l'archidiacre allait à sa rencontre avec le clergé en aube, et des thuriféraires portant l'encensoir tout fumant. Voyez Mabillon, *Liturgie gallicane*, liv. 1, chap. 7. (Ruin.)

ne purent obtenir de lui qu'il voulût bien recevoir des cautions pour l'archidiaque, le laisser célébrer ce saint jour avec les autres, et différer son accusation (1). Ainsi, sans respect pour cette sainte solennité, il ne craignit pas de saisir en ce jour un ministre des autels. Que dirai-je de plus? Il condamna l'archidiaque à quatre mille sous d'or. Mais, appelé en présence du roi Sigebert, il paya lui-même, par composition, à l'instigation de Jovin, une somme quadruple à l'archidiaque.

XLV. Ensuite trois ducs de Lombards, Amon, Zaban, Rhodan, firent irruption dans les Gaules (2). Amon prenant sa route par Embrun s'avança jusqu'à *Machoville* (3), dans le territoire d'Avignon, que le roi avait donné en présent à Mummol, et y établit ses tentes. Zaban, descendant par Die, vint jusqu'à Valence, et y plaça son camp : Rhodan attaqua la ville de Grenoble, et y dressa ses pavillons. Or Amon subjuga la province d'Arles avec le cercle des villes qu'elle renferme, et s'avancant jusqu'au champ de pierres qui avoisine Marseille (4), il dépouilla tout le pays d'hommes et de troupeaux. Il se préparait

(1) On se rappelle comment, douze siècles plus tard, l'arrestation brusque et sans jugement préalable, quoique avec des formes plus modérées, d'un personnage éminent dans l'Église, revêtu de ses habits pontificaux, un jour de grande solennité, causa un vif émoi parmi le clergé, et déplut généralement à ceux même qui donnaient tort au prélat.

(2) C'étaient trois des trente ducs qui se partagèrent l'autorité après la mort de Cleph, en 575.

(3) Pent-être *Maucoil*, lieu au nord d'Avignon, dans l'ancienne principauté d'Orange (Vaucluse, arr. Orange). Expilly, *Dictionn. de la Gaule*, croit que c'est *Ménerbe* (arr. Apt).

(4) C'est le territoire appelé *la Crau*, en Provence.

aussi à faire le siège d'Aix ; mais ayant reçu des habitans vingt-deux livres d'argent, il se retira. Quant à Rhodan et à Zaban, ils traitèrent de même les lieux où ils se présentèrent. A cette nouvelle Mummol mit son armée en mouvement, et marcha à la rencontre de Rhodan, qui serrait de près la ville de Grenoble. Mais comme son armée traversait l'Isère avec difficulté, un animal, guidé par la volonté de Dieu, entre dans le fleuve, et leur montre un gué ; ainsi l'armée parvint à l'autre rive. A cette vue, les Lombards, sans hésiter, tirent leurs glaives, les attaquent, et le combat s'engage. Les Lombards furent taillés en pièces, et Rhodan, blessé d'un coup de lance, s'enfuit sur les montagnes. De là, s'échappant à travers des forêts impraticables avec cinq cents hommes qui lui étaient restés, il alla rejoindre Zaban, qui assiégeait alors Valence, et lui raconta tout ce qui s'était passé. Alors, ayant tout ravagé indistinctement, ils retournèrent vers Embrun. Mais là Mummol se présente devant eux avec une armée innombrable. La bataille se livra ; les phalanges des Lombards furent entièrement détruites, et les chefs rentrèrent presque seuls en Italie. Leur fuite les porta jusqu'à Suze, dont les habitans les reçurent fort mal, surtout parce que Sisinnius, maître de la milice pour l'empereur (1), résidait dans cette ville. En présence de Zaban, un esclave prétendu de Mummol remit une lettre à Sisinnius, et le salua au nom de Mummol, en disant :

(1) Ces mots nous prouvent que les Lombards n'étaient pas encore maîtres absolus de tout le pays, puisque dans certaines villes résidaient encore des officiers de l'empereur. Et cependant, il y avait donc comme trêve et accord entre eux, puisqu'un duc des Lombards, fugitif, entre dans une ville où réside un officier d'une autorité aussi étendue qu'un maître de la milice ?

« Le voici lui-même tout près d'ici. » A ces mots Zaban se retira précipitamment, et quitta la ville. Quand Amon eut appris ces nouvelles, il partit, en ramassant tout ce qu'il put trouver de butin sur sa route ; mais, arrêté par les neiges, il abandonna sa capture, et put à peine s'échapper avec peu de monde. Car la valeur de Mummol les avait frappés d'effroi.

XLVI. En effet Mummol conduisit plusieurs guerres dont il sortit vainqueur. Après la mort de Charibert, comme Chilpéric s'était emparé de Tours et de Poitiers, qui, par suite d'une convention, étaient échus en partage à Sigebert, ce roi joint à Gontran son frère fit choix de Mummol pour rendre ces villes à leur véritable maître. Celui-ci, arrivé à Tours, en chassa Clovis, fils de Chilpéric ; exigea du peuple serment de fidélité pour Sigebert, puis se dirigea vers Poitiers. Basile et Sighaire, citoyens de cette ville, réunissant une multitude de partisans, voulurent lui résister : mais Mummol les ayant cernés de toute part, les surprit, les écrasa, les détruisit ; et marchant vers Poitiers, en exigea le même serment. En voilà assez pour le moment sur Mummol ; nous dirons le reste en son lieu.

XLVII. Comme je vais parler de la mort d'Andarchius, je crois devoir rappeler d'abord son origine et sa patrie. Esclave du sénateur Félix, à ce qu'on assure, et destiné au service particulier de son maître (1), il fut appliqué avec lui à l'étude des lettres, et profita de cette excellente

(1) Ceci suppose que Félix était encore enfant, et qu'on voulait lui former un esclave pour l'aider, au besoin, de ses connaissances, en faisant élever avec lui ce jeune Andarchius.

éducation ; car il apprit à fond les ouvrages de Virgile, les livres du code Théodosien et l'art du calcul (1). Enflé de cette science, il commença à mépriser ses maîtres, et se recommanda au patronage du duc Loup, quand celui-ci se rendit à Marseille par ordre du roi Sigebert. Le duc, à son départ de cette ville, lui ordonna de le suivre, et mit tous ses soins à lui obtenir les bonnes grâces de Sigebert, à qui il le céda pour son service. Ce prince l'envoya dans diverses missions, et lui donna occasion de combattre. Regardé dès lors comme un personnage en dignité (2), il vint à Clermont, et là, contracta amitié avec Ursus, citoyen de cette ville. Bientôt, avec son caractère entreprenant, il désira épouser sa fille, et cacha, dit-on, sa cuirasse dans un secrétaire, où l'on a coutume de serrer les papiers ; puis il dit à la femme d'Ursus : « Je te recommande toutes mes pièces d'or renfermées dans ce secrétaire ; il y en a plus de seize mille, et elles pourront t'appartenir, si tu me donnes ta fille en mariage. »

[Que ne peux-tu sur les cœurs des mortels, exécration soif
de l'or !

La femme simple et crédule promet, en l'absence de son mari, de lui donner sa fille. De retour auprès du roi,

(1) Remarquez les élémens d'une bonne éducation d'alors : Virgile, le code, le calcul ; on est encore loin du *Trivium* et du *Quadrivium* des XII^e et XIII^e siècles. On sait que le Code Justinien, alors très récent, ne fut connu en France qu'en 1137. L'étude des lois se faisait dans le Code Théodosien, publié en 455 par Théodose-le-Jeune. On cessa d'en faire usage à la fin de la seconde race. (Hénault, *Abrégé chronol.*, an 1137.)

(2) En latin *Honoratus*. C'était un titre accordé à ceux qui géraient les affaires civiles et publiques au nom du prince. Voyez les *Notes* de Valois sur Ammien Marcellin, et Ducange dans son *Glossaire*. (Ruin.)

Andarchius obtint un privilège qu'il alla montrer au juge du lieu, pour qu'il le mariât avec la jeune fille : « J'ai, »
« disait-il, donné des arrhes pour l'épouser. » Mais le père refusa, en disant : « Je ne sais qui tu es, et je n'ai rien »
« à toi. » Comme la querelle se prolongeait et s'échauffait vivement, Andarchius demanda qu'Ursus comparût devant le roi. Arrivé à Braine, il alla à la recherche d'un autre homme, également nommé Ursus, qu'il amena secrètement devant un autel, et lui fit prononcer ce serment : « Je jure par ce lieu saint et les reliques des bienheureux »
« martyrs, que, si je ne te donne pas ma fille en mariage, »
« je te ferai satisfaction, en te comptant sans délai seize »
« mille sous d'or. » Des témoins se tenaient cachés dans la sacristie, entendant ce qu'il disait, mais ne voyant pas sa personne. Alors Andarchius apaisa Ursus par de douces paroles, et fit si bien qu'il retourna dans sa patrie sans avoir vu le roi. Lors de son départ, Andarchius présenta au roi l'écrit contenant la formule du serment qu'il avait ainsi obtenu, et lui dit : « Ursus a écrit en ma faveur »
« telle et telle chose ; ainsi je demande à votre gloire un »
« ordre pour qu'il me livre sa fille en mariage. Autrement »
« que je sois autorisé à posséder ses biens ; jusqu'à ce que »
« je reçoive seize mille sous ; alors j'abandonnerai cette »
« affaire. » Ayant obtenu son privilège, il retourna à Clermont, et montra au juge l'ordre du roi. Ursus se retira dans le Velay ; mais comme ses biens étaient consignés entre les mains d'Andarchius, celui-ci s'y rendit également. Entré dans une maison d'Ursus, il ordonna qu'on lui préparât à souper, et qu'on lui fît chauffer de l'eau pour se laver. Mais comme les esclaves de la maison ne se pressaient point d'obéir à un maître inconnu, il frappa les uns à coups de bâton, les autres avec des verges ; il

en frappa même quelques uns à la tête au point de faire jaillir le sang. Toute la maison ainsi bouleversée, on lui prépare son souper, il se lave avec de l'eau chaude, s'enivre de vin, et s'étend sur un lit. Il n'avait avec lui que sept domestiques. Tandis qu'ils dormaient profondément, appesantis par le sommeil autant que par le vin, Ursus ayant réuni ses gens, ferme les portes de la maison, qui était construite en planches, en prend les clés, défait les meules de grain qui se trouvaient auprès, et amoncelle autour et au-dessus de la maison ces tas de blé qui était alors en gerbes, de manière à la couvrir entièrement. Ensuite il y mit le feu en plusieurs endroits. Déjà des débris de l'édifice embrasé tombaient sur ces malheureux, lorsqu'ils se réveillent, et poussent des cris; mais personne n'y répond; enfin ils furent consumés par le feu avec toute la maison. Ursus craignant pour l'avenir se réfugia dans la basilique de Saint-Julien (1); puis ayant fait des présents au roi, il recouvra la totalité de ses biens.

XLVIII. Clovis, fils de Chilpéric (2), chassé de Touraine, se retira à Bordeaux. Tandis qu'il séjournait dans cette ville, sans que personne l'inquiât le moins du monde, Sigulf, du parti de Sigebert, s'éleva contre lui, et l'ayant contraint de fuir, il le poursuivit au son des trompettes et des clairons comme un cerf aux abois. Le jeune prince put à peine trouver un passage pour retourner auprès de son père : enfin, étant revenu par Angers, il le rejoignit. Comme un différend s'était élevé entre les rois

(1) A *Brioude*, en Auvergne, liv. iv, chap. 5, 15.

(2) Ce chapitre est comme la suite du 46^e.

Gontran (1) et Sigebert, le roi Gontran réunit à Paris tous les évêques de son royaume, afin qu'ils décidassent entre les deux sur la justice de leurs prétentions ; mais comme la discorde civile faisait de rapides progrès, ils négligèrent, en punition de leurs péchés, d'écouter les conseils des évêques. Chilpéric furieux fit envahir par Théodebert, son fils aîné, qui pris autrefois par Sigebert (2) lui avait fait serment de lui rester fidèle, les villes de son frère, c'est-à-dire Tours et Poitiers, et les autres cités en deçà de la Loire (3). Arrivé à Poitiers, il combattit contre le duc Gondebaud, et ayant mis son armée en fuite, il fit un grand carnage de ce peuple. Il incendia en grande partie le territoire de Tours ; et si les habitans ne s'étaient rendus pour le moment, il aurait dévasté tout le pays d'un bout à l'autre. Puis, se remettant en marche avec son armée, il entre dans le Limosin, le Quercy, et les autres provinces voisines, les ravage et les désole ; incendie les églises, enlève les vases et les ornemens sacrés, tue les clercs, détruit les monastères d'hommes, insulte ceux de filles, et fait un désert de toute la contrée. Et l'on entendit alors dans les églises des gémissemens plus douloureux qu'au temps de la persécution de Dioclétien.

XLIX. Et, stupides que nous sommes, nous nous étonnons des plaies qui les ont frappés ! Mais rappelons-

(1) Il semble qu'il faut lire plutôt Chilpéric, puisque la guerre eut lieu ensuite entre lui et Sigebert, et que Gontran voulut servir de médiateur : mais les manuscrits s'y opposent. — Cette assemblée est peut-être le quatrième concile de Paris, en 575.

(2) Chap. 25.

(3) En deçà, relativement à Tours, où écrit Grégoire : c'est-à-dire sur la rive gauche.

nous et ce qu'ont fait leurs pères, et ce que font aujourd'hui les enfans. Ceux-là, après la prédication des évêques, quittèrent leurs temples pour les églises : ceux-ci enlèvent chaque jour les trésors des églises. Ceux-là ont vénéré de tout leur cœur les prêtres de Dieu, et ont écouté leur parole ; ceux-ci, loin de les écouter, les persécutent. Ceux-là ont enrichi les monastères et les églises ; ceux-ci les pillent et les détruisent. Que dirai-je du monastère de *Latte* (1), où sont des reliques du bienheureux Martin ? Comme une troupe d'ennemis s'en approchait, et se disposait à passer un fleuve du voisinage pour piller le monastère, les moines s'écrièrent : « Barbares, gardez-vous de passer outre ; car ce monastère est au bienheureux Martin. » A ces mots, plusieurs, pénétrés de la crainte du Seigneur, s'en retournèrent : mais vingt d'entre eux, qui étaient sans crainte pour Dieu, sans respect pour le saint confesseur, montent dans un vaisseau, passent à l'autre bord, et, stimulés par l'ennemi du genre humain, frappent les moines, bouleversent le monastère, et en pillent les richesses : puis, les ayant réunies en paquets, ils les mirent sur un bateau. Quand ils furent au milieu du fleuve, le bateau agité les porta çà et là. Privés du secours des rames, ils enfoncèrent le bois de leurs lances dans le lit du fleuve pour tâcher de reprendre leur route ; quand tout à coup le vaisseau s'ouvrit sous leurs pieds, et le fer, que chacun tenait près de soi, leur entra dans la poitrine, et tous périrent ainsi transpercés par leurs propres javelots.

(1) Peut-être dans l'endroit où est le village de *Ciran-la-late*. (Indre-et-Loire, arrond. de Loches.) (Ruin.)

Un seul parmi eux, qui par ses reproches voulait les détourner d'une telle action, resta sans blessure. Si quelqu'un regarde cet événement comme l'effet du hasard, qu'il songe, qu'entre plusieurs coupables, un seul échappa, qui était innocent. Après leur mort, les moines les retirèrent de l'eau avec leurs effets, les ensevelirent, et placèrent dans leur maison tout ce qui était à eux.

L. Tandis que ces choses se passaient, le roi Sigebert mit en mouvement les peuples d'au-delà du Rhin, et commença la guerre civile en marchant contre son frère Chilpéric. Chilpéric, à cette nouvelle, envoya des ambassadeurs à Gontran. Ils se réunirent, et convinrent par un traité qu'aucun des deux ne laisserait périr son frère. Sigebert, étant donc arrivé avec ces peuplades, apprit que Chilpéric était lui-même à la tête d'une armée; mais comme il n'avait aucun moyen de passer la Seine pour aller attaquer son frère, il intima à son frère Gontran un ordre ainsi conçu : « Si tu ne me permets de passer le fleuve dans la partie que le sort t'a donnée, je marcherai contre toi avec toute mon armée. » Gontran effrayé conclut un traité avec lui, et lui livra le passage. Chilpéric, s'apercevant que Gontran l'avait abandonné pour Sigebert, décampa, et se retira jusque dans le bourg d'*Avaloc* (1) près de Chartres. Sigebert, l'ayant poursuivi, lui demanda jour pour le combat; mais Chilpéric, craignant que les deux armées en se détruisant n'amenassent aussi la ruine de leurs royaumes, demanda la paix, et rendit les villes injustement envahies par Théo-

(1) Probablement *Alluye*, sur le Loir. (Eure-et-Loir, arr. Châteaudun.) (Ruin.)

debert, en priant que dans aucun cas les habitans n'en fussent inquiétés, puisque c'était par le fer et le feu qu'il les avait soumis et rangés sous son obéissance (1). A cette époque, les villages qui entouraient Paris furent en grande partie consumés par les flammes; les maisons et tout ce qu'elles contenaient furent saccagées par l'ennemi, et les habitans emmenés captifs (2). Le roi conjurait qu'on n'en fit rien; mais il ne pouvait maîtriser la fureur de ces peuples venus d'outre Rhin. Il prit donc le mal en patience, jusqu'à ce qu'il pût regagner sa patrie. Alors quelques uns de ces païens murmurèrent contre lui, de ce qu'il s'était soustrait au combat (3). Mais lui, toujours intrépide, monte à cheval, se présente aux mécontents, et les apaise par de douces paroles. Plus tard il en fit lapider un grand nombre. On ne peut méconnaître encore ici la vertu de saint Martin, qui leur inspira de faire la paix sans combat; car le jour même où la paix fut conclue, trois paralytiques présentés à la basilique du bienheureux se levèrent debout. Nous le prouverons (4) en détail, si Dieu le permet, dans les livres suivans.

LI. C'est une grande douleur pour mon âme de rappeler ces guerres civiles. Un an après, Chilpéric envoie

(1) Remarquons ce sentiment de justice dans ces temps barbares et de la part de Chilpéric.

(2) Quoique Paris appartint par indivis aux trois frères, il paraît que tout le pays d'alentour était à Chilpéric. Voyez *Grég.*, vi, 27; vii, 6.

(3) La phrase latine pourrait également bien s'entendre et se traduire ainsi : Quelques uns de ces barbares murmurèrent contre lui de ce qu'il les avait empêchés de combattre.

(4) C'est-à-dire nous prouverons, non le miracle des trois paralytiques, mais l'influence de saint Martin dans les affaires du monde.

de nouveau des députés à son frère Gontran pour lui dire : « Que mon frère vienne me trouver ; voyons-nous, « faisons la paix, et poursuivons Sigebert notre ennemi. » Ce qui fut fait : après une entrevue, où ils se firent des présens, Chilpéric, à la tête d'une armée, s'avança jusqu'à Reims, brûlant et saccageant tout sur son passage. A cette nouvelle, Sigebert appelle de nouveau ces peuples dont nous avons parlé plus haut, vient à Paris, et se dispose à marcher contre son frère : en même temps, il envoie l'ordre aux habitans du Dunois et de la Touraine de s'avancer contre Théodebert. Mais, comme ils ne se pressaient pas d'obéir, le roi mit à leur tête les ducs Godegisil et Gontran, qui levèrent une armée, et se hâtèrent d'aller à sa rencontre. Théodebert, abandonné des siens, resta avec peu de monde ; cependant il ne craignit pas d'accepter le combat. L'engagement eut lieu ; Théodebert vaincu fut abattu sur le champ de bataille, et, souvenir douloureux, son corps inanimé fut dépouillé par les ennemis ; mais, recueilli par un certain Arnulf, qui le lava et le couvrit de vêtemens honorables, il fut porté à Angoulême, et y reçut la sépulture. Chilpéric, apprenant que Gontran s'était réconcilié de nouveau avec Sigebert, s'enferma dans les murs de Tournay avec sa femme et ses fils, et s'y fortifia.

LII. Cette année, on vit des feux parcourir le ciel, comme nous avons vu qu'il arriva autrefois avant la mort de Clotaire. Sigebert, ayant pris les villes situées en deçà de Paris (1), s'avança jusqu'à Rouen, dans l'intention

(1) En deçà, pour ceux de Tours, c'est-à-dire à l'ouest, entre Paris et Rouen.

de les abandonner aux ennemis (1); mais il en fut détourné par ses fidèles. A son retour, il entra dans Paris, où Brunehaut vint le trouver avec ses fils. Alors les Francs, autrefois sujets de Childebart l'ancien, envoyèrent une ambassade à Sigebert, pour qu'il vînt à eux, et fût élu leur roi à la place de Chilpéric. Sigebert, à cette proposition, envoya une armée pour assiéger son frère dans la ville nommée ci-dessus, songeant à s'y rendre lui-même en grande hâte. Le saint évêque Germain lui dit : « Si tu pars sans avoir intention de tuer « ton frère, tu reviendras vivant et vainqueur; mais « si tu as un autre dessein, tu mourras. En effet, le Seigneur a dit par la bouche de Salomon : *Si tu prépares « une fosse à ton frère, tu y tomberas le premier* (2). » Mais le roi, en punition de ses péchés, refusa de l'écouter. Arrivé à une maison royale nommée Vitry (3), toute l'armée se rassembla autour de lui, et l'ayant placé sur un bouclier, ils l'établirent roi au-dessus d'eux. Alors deux serviteurs armés de forts couteaux, vulgairement nommés *scramasaxes*, dont la pointe était empoisonnée, séduits par les maléfices de la reine Frédegonde, s'approchent du roi, sous un autre prétexte, et lui percent les deux côtés à la fois. Sigebert pousse un cri, tombe; et peu après rendit l'esprit (4). Là, périt aussi Charégisil, son chambellan; là, fut aussi

(1) C'est-à-dire les barbares d'outre Rhin qui le suivaient, ennemis ou étrangers pour les peuples de la Gaule romaine.

(2) Prov. xxvi, 27.

(3) Vitry, sur la Scarpe. (Pas-de-Calais, arr. Arras.)

(4) En 575, selon les *Dates*, et les autres savans. Marius, dans sa chronique, place sa mort en 576.

grièvement blessé Sigila (1), venu autrefois de Gothie. Plus tard, étant tombé entre les mains de Chilpéric, on lui brûla toutes les jointures avec un fer rouge, et, perdant tous ses membres l'un après l'autre, il mourut dans des tourmens affreux. Quant à Charégisil, c'était un homme aussi léger dans sa conduite que vaste dans ses désirs : sorti des derniers rangs, il était devenu puissant auprès du roi par ses flatteries ; avide du bien d'autrui, violant les testamens, il périt de manière à ne pouvoir, aux approches de la mort, remplir ses volontés, lui qui avait si souvent détruit les dernières volontés des autres.

Cependant Chilpéric, dans la situation la plus critique, attendait en suspens l'arrêt de son salut ou de sa mort, quand des messagers vinrent lui annoncer la mort de son frère. Alors il sortit de Tournay avec sa femme et ses fils, et par son ordre, Sigebert, couvert des derniers vêtemens, fut enseveli dans le bourg de Lambres (2). De là, transporté plus tard à Soissons dans la basilique de Saint-Médard qu'il avait construite lui-même, il fut enterré auprès de Clotaire son père. Il mourut la quatorzième année de son règne, âgé de quarante ans. De la mort de Théodebert l'ancien jusqu'à celle de Sigebert, on compte vingt-neuf ans (3). Entre la mort de Sigebert et celle de son neveu Théodebert, il s'écoula dix-huit jours. Après Sigebert, son fils Childebert régna à sa place.

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note p.)

(2) Sur la Scarpe, près de Douai. (Nord.)

(3) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note q.)

Depuis le commencement du monde jusqu'au déluge, il y a deux mille deux cent quarante-deux ans. Du déluge à Abraham, neuf cent quarante-deux ans. D'Abraham à la sortie d'Égypte, quatre cent soixante-deux. De la sortie d'Égypte à la construction du temple de Salomon, quatre cent quatre-vingts. De la construction du temple à sa désolation et à la transmigration du peuple à Babylone, trois cent quatre-vingt-dix ans. De la transmigration à la passion du Seigneur, six cent soixante-huit. De la passion du Seigneur à la mort de saint Martin, quatre cent douze ans. De la mort de saint Martin, à celle de Clovis, cent douze ans. De la mort de Clovis à celle de Théodebert, trente-sept ans. De la mort de Théodebert à celle de Sigebert, vingt-neuf ans. Ce qui fait en somme cinq mille sept cent soixante-quatorze ans (1).

FIN DU LIVRE QUATRIÈME.

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note r.)

LIVRE CINQUIÈME.

SOMMAIRES DES CHAPITRES DU LIVRE CINQUIÈME.

1. Avènement au trône de Childebert le jeune ; ce qui arrive à sa mère. — 2. Mérovée épouse Brunehaut. — 3. Guerre contre Chilpéric ; méchanceté de Raehing. — 4. Arrivée de Roccolen à Tours. — 5. Des évêques de Langres et de Nantes. — 6. Léonaste , archidiaque de Bourges. — 7. Le reclus Sénoc. — 8. Saint Germain , évêque de Paris. — 9. Le reclus Caluppa. — 10. Le reclus Patrocle. — 11. Conversion de plusieurs Juifs par l'évêque Avitus. — 12. L'abbé Brachion. — 13. Ravage du Limosin par Mummol. — 14. Mérovée tonsuré se réfugie dans la basilique de Saint-Martin. — 15. Guerre entre les Saxons et les Suèves. — 16. Mort de Macliau. — 17. Le roi Gontran tue les fils de Magnacaire , et perd ses propres enfans ; doute sur l'époque de la Pâque. — 18. De l'église de Chinon ; alliance de Gontran avec Childebert. — 19. L'évêque Prétextat ; mort de Mérovée. — 20. Aumônes de Tibère. — 21. Les évêques Salone et Sagittaire. — 22. Winnoc le Breton. — 23. Mort de Samson , fils de Chilpéric. — 24. Prodiges ; apparitions. — 25. Gontran-Boson enlève ses filles de la basilique de Saint-Martin ; Chilpéric envahit Poitiers. — 26. Mort de Dacon et de Dracolen. — 27. Expédition en Bretagne. — 28. Dégradation des évêques Salone et Sagittaire. — 29. Impôts nouveaux établis par Chilpéric. — 30. Ravages des Bretons. — 31. Règne de Tibère. — 32. Perfidie des Bretons. — 33. La basilique de Saint-Denis profanée à l'occasion d'une femme. — 34. Prodiges. — 35. Dysenterie ; mort des fils de Chilpéric. — 36. De la reine Austrechilde. — 37. De l'évêque Héraclius et du comte Nantin. — 38. Martin , évêque de Gallice. — 39. Persécution des chrétiens en Espagne. — 40. Mort de Clovis. — 41. Les

évêques Elafe et Eunius. — 42. Ambassade de Gallice ; prodiges. — 43. Maurilion , évêque de Cahors. — 44. Discussion avec un hérétique. — 45. Écrits de Chilpéric. — 46. Mort de l'évêque Agricola. — 47. Mort de l'évêque Delmace. — 48. Le comte Eunomius. — 49. Méchanceté de Leudastes. — 50. Piège qu'il nous tendit ; et quelle fut son humiliation. — 51. Prédiction du bienheureux Sauve au sujet de Chilpéric.

PROLOGUE.

JE souffre à rappeler tant de guerres civiles qui écrasent le peuple et l'empire des Francs : et ce qu'il y a de plus triste, c'est que nous voyons déjà ce temps prédit par Dieu pour le commencement des douleurs (1) : *Le père s'élève contre le fils, le fils contre le père ; le frère contre le frère, le prochain contre le prochain* (2). Ils devaient pourtant être effrayés par les exemples des rois précédens, qui furent tués par leurs ennemis aussitôt que divisés. Combien de fois, la ville des villes, la capitale du monde entier, en s'engageant dans les guerres civiles, tomba pour ainsi dire ; et, quand elles cessaient, se releva comme de terre ! Plût à Dieu que vous aussi, ô rois, ne fussiez occupés que de combats semblables à ceux qui ont exercé vos pères, afin que les nations, effrayées déjà de votre union, fussent accablées par la force de vos armes ! Rappelez-vous ce qu'a fait Clovis, l'auteur de toutes vos victoires ; tous ces rois opposés, mis à mort ; ces nations farouches, écrasées ; ces peuples de la Gaule, subjugués. Il vous a laissé sur tous un empire absolu et puissant ; et quand

(1) Matth., 24, 8.

(2) Matth., 10, 21.

il exécutait ces grandes choses, il n'avait ni or, ni argent, comme vous en possédez maintenant dans vos trésors. Que faites-vous? que voulez-vous? que n'avez-vous pas en abondance? Dans vos maisons, les objets de luxe s'entassent en foule : dans vos celliers, regorgent le vin, le froment et l'huile : dans vos trésors, sont des monceaux d'or et d'argent. Une seule chose vous manque, parce que la paix n'est pas entre vous : c'est la grâce de Dieu. Pourquoi l'un enlève-t-il à l'autre ce qui lui appartient? Pourquoi l'autre convoite-t-il ce qui n'est pas à lui? Écoutez, je vous en prie, ce que dit l'apôtre : *Si vous vous mordez et vous dévorez les uns les autres, prenez garde que vous ne vous consumiez les uns les autres* (1). Parcourez attentivement les écrits des anciens, et vous verrez les maux qu'enfantent les guerres civiles. Recherchez dans Orose ce qu'il dit des Carthaginois (2) : après avoir écrit que leur ville et leur empire furent détruits après sept cents ans d'existence, il ajoute : « Qui les a maintenus si long-temps? la concorde. Qui les a détruits après une si longue durée? la discorde. » Craignez donc la discorde, craignez les guerres civiles, qui vous détruisent, vous et votre peuple. Qu'espérer encore, sinon qu'après la perte de vos armées, restés seuls et sans secours, vous ne tombiez accablés bientôt par les nations ennemies? O roi! si tu aimes tant la guerre civile, exerce-toi à celle qui se livre dans l'homme, selon l'apôtre (3). Que *l'esprit s'élève*

(1) Galat., 5, 15.

(2) Orose, liv. iv, surtout à partir du chap. 6, parle longuement des Carthaginois.

(3) Galat., 5, 17. Grégoire ne présente pas ici la pensée de l'apôtre.

contre la chair; que les vices cèdent aux vertus! Libre alors, sers ton chef, qui est le Christ, toi qui, enchaîné, servais l'auteur de tout mal.

I. Lorsque Sigebert fut tué à Vitry, la reine Brunehaut résidait alors à Paris avec ses enfans. Quand cette nouvelle lui arriva, troublée par la douleur et les larmes, elle ne savait que faire : mais le duc Gondebaud s'empara de Childebert, son jeune fils, l'emporta secrètement ; et, l'ayant ainsi soustrait à une mort certaine, il réunit les peuples sur lesquels son père avait régné, et le fit proclamer roi, à peine âgé d'un lustre : ce fut le jour même de Noël que Childebert commença de régner (1).

Or, la première année de son règne (2), le roi Chilpéric vint à Paris, y saisit Brunehaut, l'envoya en exil à Rouen, et s'empara des trésors qu'elle avait apportés à Paris. Quant à ses filles, il les fit retenir à Meaux. Dans ce temps Roccolen vint à Tours avec les hommes du Maine, enleva du butin, et commit plusieurs crimes. Nous rappellerons plus bas (3) comment, en punition de ses excès, frappé par la vertu de saint Martin, il périt misérablement.

II. Chilpéric dirigea son fils Mérovée, avec une armée, sur Poitiers : mais celui-ci, négligeant les ordres de

Saint Paul dit seulement que les désirs de l'esprit et de la chair sont opposés.

(1) Ce fut le jour où il fut reconnu solennellement : car, d'après l'építaphe de Césarée, il régnaít depuis le 8 décembre. (D. Bouquet.)

(2) An 576.

(3) Chap. 4.

son père, vint à Tours, où il passa les fêtes de Pâques, et son armée commit de grands ravages dans le pays. Pour lui, feignant de vouloir aller trouver sa mère (1), il se rendit à Rouen; là, il se lia avec la reine Brunehaut, et se l'associa par les liens du mariage. A cette nouvelle, Chilpéric, furieux de ce qu'au mépris des lois divines et canoniques, il avait épousé la femme de son oncle, se dirige aussitôt vers cette ville. Ceux-ci, apprenant qu'il voulait les séparer, se réfugièrent dans une basilique de Saint-Martin construite en bois, sur les murs de la ville. Le roi arrive, et par beaucoup de paroles artificieuses s'efforce de les tirer de là; mais comme, bien convaincus de ses intentions perfides, ils refusaient de le croire, il leur dit avec serment : « Si telle est la volonté de Dieu, je ne chercherai pas à les séparer. » Quand ils eurent entendu ce serment, ils sortirent de la basilique. Chilpéric les embrassa, les reçut avec honneur, et mangea même avec eux : mais peu de jours après, il prit avec lui Mérovée et retourna à Soissons.

III. Tandis qu'ils y étaient, quelques hommes de la Champagne, s'étant réunis, attaquent la ville de Soissons; ils voulaient en chasser Frédégonde et Clovis, fils de Chilpéric, et s'emparer de la ville. Chilpéric à cette nouvelle (2) y marcha avec une armée, et les avertit par des

(1) Audovère, qui avait été reléguée par Chilpéric dans un monastère au Mans. (Aimoin, III, 6 et 15.)

(2) Il n'y était donc pas, comme semblent le dire les premiers mots du chapitre. Peut-être veut-il dire que Chilpéric y faisait son séjour habituel depuis qu'il avait ramené Mérovée; mais il pouvait s'en absenter quelquefois; et ce fut pendant une de ces absences que les Champenois attaquèrent la ville.

messagers de ne point l'attaquer, de peur que les deux armées n'éprouvassent une grande perte. Sourds à ses remontrances, ceux-ci se préparèrent au combat. La bataille se livra; Chilpéric eut l'avantage, enfonça le parti contraire, leur tua un certain nombre d'hommes utiles et courageux, mit en fuite le reste et rentra dans Soissons. Après cet événement, Mérovée, à cause de son mariage avec Brunehaut, devint suspect à son père, qui lui reprochait d'être par sa perfidie la cause de cette guerre; en conséquence, l'ayant dépouillé de ses armes, il lui donna des gardiens pour veiller sur lui quoiqu'il le laissât libre, songeant à ce qu'il devait en ordonner plus tard. Or le véritable auteur de cette guerre était Godin, qui du parti de Sigebert était passé à Chilpéric, et en avait reçu beaucoup d'honneurs et de richesses (1); mais vaincu sur le champ de bataille, il fut le premier à s'enfuir. Le roi lui ôta les terres du fisc qu'il lui avait données dans le territoire de Soissons, et les conféra à la basilique de Saint-Médard. Godin, lui-même, mourut peu après de mort subite. Sa veuve épousa Rauching, homme rempli de vanité, bouffi d'orgueil, insolent, traitant ses subalternes comme s'il oubliait qu'il était homme; dépassant toutes les bornes de la malice et de la sottise humaine dans ses cruautés envers les siens, et commettant des actions détestables. Si un esclave tenait devant lui, comme c'est l'usage, un cierge allumé pendant son repas, il lui fai-

(1) Probablement il voulait retourner à Childebert, et avait excité une guerre contre Chilpéric pour le trahir; c'est pour cela qu'il s'enfuit dès le commencement de la bataille : ce qui n'avait pas empêché Chilpéric de remporter la victoire. L'auteur nomme ensuite le référendaire Siggo, qui, après la mort de Sigebert, s'était de même attaché à Chilpéric; puis le quitta pour Childebert.

sait mettre les jambes à nu, et le forçait d'y serrer le cierge avec force, jusqu'à ce qu'il fût éteint. Quand on l'avait rallumé, il faisait recommencer jusqu'à ce que les jambes du serviteur fussent toutes brûlées : si le malheureux voulait pousser un cri ou changer de place, une épée nue le menaçait à l'instant, et ses pleurs excitaient les transports de joie de son maître. Quelques personnes disaient que, dans ce temps, deux de ses serviteurs, un homme et une jeune fille, comme il arrive souvent, se prirent d'amour l'un pour l'autre. Cette inclination durait depuis deux ans ou plus encore; ils s'unissent enfin, et se réfugient ensemble dans l'église. Rauching, l'ayant appris, va trouver le prêtre du lieu, et le prie de lui rendre sur-le-champ ses deux serviteurs, avec promesse de leur pardonner. Alors le prêtre lui dit : « Tu sais quel respect on doit
« avoir pour les églises de Dieu : tes serviteurs ne te
« seront rendus que si tu me garantis ta parole que leur
« union ne sera pas troublée, et me promets en même
« temps de les exempter de toute peine corporelle. » Rauching, après avoir hésité long-temps en silence sur ce qu'il devait faire, se tourna enfin vers le prêtre, et plaçant ses mains sur l'autel, dit avec un serment : « Ils
« ne seront jamais séparés par moi : au contraire, je ferai
« en sorte qu'ils restent toujours unis. Quoiqu'il me peine
« que tout ceci soit arrivé sans mon consentement, je
« m'attache avec plaisir à cette pensée, que ni le jeune
« homme n'aura épousé la servante d'un autre, ni celle-ci
« l'esclave d'un étranger. » Le prêtre, sans défiance, crut à la promesse de cet homme rusé, et lui rendit les serviteurs, comptant sur leur pardon. Rauching les reçut, le remercia, et retourna à sa maison. Aussitôt, par son ordre, on coupe un arbre, dont on abat la tête, et on creuse le tronc avec

un coin; puis dans une fosse pratiquée en terre, profonde de trois ou quatre pieds, il fit déposer cette pièce de bois où était placée la jeune fille comme si elle était morte; il ordonna qu'on jetât l'esclave sur elle; mit un couvercle par-dessus, remplit la fosse de terre, et les ensevelit ainsi tout vivans. « Je ne manque pas, disait-il, au serment que « j'ai fait, de ne jamais les séparer. » Quand le prêtre apprit cette nouvelle, il accourut précipitamment; et adressant de vifs reproches à cet homme, obtint avec peine de les découvrir. Il retira le jeune homme encore vivant, mais la fille était étouffée. Tels étaient les actes que suggérait à Rauching sa méchanceté. Il ne savait que rire, tromper et faire le mal; aussi, après de tels crimes commis pendant sa vie, mourut-il par un crime, comme il l'avait mérité; ce que nous raconterons plus tard (1).

Le référendaire (2) Siggo, qui avait tenu le sceau du roi Sigebert, et que le roi Chilpéric avait engagé à remplir auprès de lui les mêmes fonctions qu'auprès de son frère, quitta Chilpéric, et passa du côté de Childebert, fils de Sigebert; et tous les domaines qu'il avait reçus dans le Soissonnais furent donnés à Ansoald. De même plusieurs autres de ceux qui avaient passé du royaume de Sigebert à Chilpéric se retirèrent. Peu de temps après mourut la femme de Siggo; mais celui-ci en prit une autre.

IV. Dans ces jours-là, Roccolen, envoyé par Chilpéric, vint à Tours plein de jactance, et ayant établi son camp au-delà de la Loire (3), nous envoya des exprès avec

(1) Liv. ix, chap. 9.

(2) L'officier qui, sous la première race, signait du sceau royal les diplômes du roi. On l'appela, le plus ordinairement, *chancelier* sous la troisième. Voyez Mabillon, *de Re diplomat.*, lib. II, cap. 11.

(3) Au-delà, par rapport à Tours; sur la rive droite.

ordre de faire sortir de la sainte basilique Gontran, que l'on accusait alors de la mort de Théodebert. Si nous n'obéissions, il menaçait de brûler la ville et ses faubourgs. Après avoir entendu son message, nous lui envoyâmes une députation pour lui dire que jamais, de toute antiquité, on n'avait rien fait de semblable à ce qu'il demandait, et que maintenant on ne pouvait lui permettre la violation d'une sainte basilique; qu'un pareil sacrilège ne tournerait à bien ni pour lui ni pour le roi, qui l'en avait chargé; qu'il devait craindre plutôt la sainteté de l'évêque, dont la vertu avait la veille encore guéri une femme paralytique. Peu sensible à ces menaces, comme il résidait dans la maison de l'église au-delà de la Loire, il détruisit pièce à pièce la maison, qui était formée de planches attachées avec des clous; et les gens du Maine qui étaient venus avec lui emportèrent les clous dans des sacs de cuir, abattirent les blés et ravagèrent tout. Mais au milieu de ces violences, Roccolen, frappé de Dieu, fut attaqué de la jaunisse : néanmoins il nous renvoya des ordres violens ainsi conçus : « Si vous ne jetez aujourd'hui le duc Gontran hors de votre basilique, j'écraserai si complètement tout ce qu'il y a de jardins aux environs de la ville, que l'emplacement pourra devenir une terre labourable. » Cependant arriva le saint jour de l'Épiphanie, et ses douleurs devenaient de plus en plus violentes. Alors, par le conseil des siens, il passa le fleuve et vint à la ville. Lorsque l'on sortait en procession de l'église cathédrale pour se rendre à la sainte basilique, il suivit à cheval la croix précédée des bannières; mais entré dans la basilique, sa fureur et ses menaces tombèrent. Au retour de l'église, il ne put ce jour-là prendre aucune nourriture, sa respiration devint très

gênée ; puis il partit pour Poitiers. Or on était dans le saint temps de carême, et il mangea quantité de lape-reaux. Il avait préparé pour les calendes de mars des actes d'impositions arbitraires et de condamnation contre les citoyens de Poitiers ; mais la veille il rendit l'âme : ainsi s'apaisa son insolent orgueil.

V. En ce temps Félix, évêque de Nantes, m'adressa des lettres outrageantes ; il allait jusqu'à m'écrire que mon frère avait été tué parce que, ambitieux de l'épiscopat, il avait tué son évêque. Son motif pour m'écrire de pareilles choses, c'est qu'il avait désiré une terre de mon diocèse ; et comme je la lui refusais, il vomit contre moi, dans sa fureur, mille outrages, ainsi que je viens de le dire. Je lui répondis un jour : « Souviens-toi de la parole du prophète (1) : *Malheur à ceux qui ajoutent maison à maison, et joignent un champ à un champ ! Seront-ils les seuls habitans de la terre ?* Oh ! si Marseille t'avait eu pour évêque ! ses vaisseaux t'auraient apporté non de l'huile ou d'autres épices, mais seulement du papier pour que tu pusses plus à l'aise écrire contre la réputation des gens de bien ; mais le manque de papier met des bornes à ton bavardage. » Il était d'une avidité et d'une jactance extrêmes. Mais je m'arrête pour ne pas lui ressembler : j'expliquerai seulement comment mon frère perdit le jour, et quelle prompte vengeance Dieu tira de son meurtrier. Le bienheureux Tétricus (2), évêque de l'église de Langres, devenant vieux, chassa le diacre Lampadius, qui avait été son homme de confiance, et mon frère, par intérêt pour

(1) Isaïe, v. 8.

(2) Dont il a été question liv. iv, chap. 16.

les pauvres qu'il avait injustement dépouillés, avait concouru à son humiliation : ce qui lui attira sa haine. Cependant Tétricus fut frappé d'un coup de sang. Comme les secours des médecins n'y pouvaient rien, les clercs, tout troublés et pour ainsi dire privés de pasteur, demandèrent Mondéric : le roi l'accorde : il est tonsuré et ordonné évêque, à condition que, pendant la vie du bienheureux Tétricus, il régirait la ville de Tonnerre en qualité d'archiprêtre (1), qu'il y ferait sa résidence, et qu'à sa mort il lui succéderait. Tandis qu'il habitait dans cette ville (2), il encourut le mécontentement du roi. On disait pour l'accuser que, lorsque le roi Sigebert était venu attaquer son frère Gontran (3), il avait offert au premier des vivres et des présents. Il fut donc tiré de son château, exilé sur les bords du Rhône, et renfermé dans une tour étroite et sans toiture, où il passa deux ans en proie à de grandes souffrances. A la demande du bienheureux évêque Nisier (4), on lui permit de revenir à Lyon, et il y resta deux mois avec lui. Mais ne pouvant obtenir du roi d'être rétabli dans le lieu d'où il avait été chassé, il s'échappa de nuit et passa au roi Sigebert, qui l'institua évêque dans le bourg de Larsat (5), avec juridiction sur quinze paroisses environ, occupées auparavant par les Goths, et que revendiquait alors Delmace, évêque de Rhodez. Lors

(1) Voyez un cas semblable, iv, 18.

(2) *Castrum* est une ville fortifiée ou fermée.

(3) Il s'agit ici probablement de la guerre mentionnée liv. iv, ch. 50, et non pas d'une guerre toute récente, telle que l'indiquerait la leçon du liv. iv, ch. 48, *intentio inter Guntchramnum, et Sigibertum, etc.*

(4) C'est ainsi que se traduit *Nicetius* dans les Vies des Saints. Nous avons eu tort, dans le livre précédent, chap. 36, de l'appeler *Nicet*.

(5) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note a.)

de son départ, ceux de Langres, encore une fois sans pasteur, demandent pour évêque Silvestre, allié à notre famille et à celle de Tétricus; et ils firent cette demande à l'instigation de mon frère. Cependant le bienheureux Tétricus ayant trépassé, Silvestre fut tonsuré, ordonné prêtre, et investi de tout pouvoir relativement aux biens de l'église; puis, afin de recevoir à Lyon la bénédiction épiscopale, il se disposait à se mettre en route lorsque, saisi d'une attaque d'épilepsie, maladie qui l'affligeait depuis long-temps, il devint furieux, hors de lui, et après avoir poussé des mugissemens continuels pendant deux jours, il expira le troisième. Après cet événement, Lampadius, dépouillé, comme je l'ai dit, de sa dignité et de ses biens, se joignit, en haine du diacre Pierre (1), au fils de Silvestre, et par ses intrigues lui persuada que son père avait été victime des maléfices de mon frère. Celui-ci, jeune, irréfléchi, s'élève contre le diacre, et l'accuse publiquement de parricide. Mon frère, à cette nouvelle, demande qu'une assemblée se réunisse sous la présidence de l'évêque saint Nisier, oncle de ma mère; se rend à Lyon, et là, en présence de l'évêque Siagrius, de beaucoup d'autres prêtres, et de grands personnages séculiers, il se justifia par un serment, déclarant n'avoir été pour rien dans la mort de Silvestre. Mais deux ans après, le fils de Silvestre, excité de nouveau par Lampadius, atteignit le diacre Pierre sur un chemin, et le tua d'un coup de lance. Après cet accident, son corps fut relevé de terre, transporté à la ville de Dijon, et enseveli auprès de saint Grégoire notre bisaïeul. Quant à l'homicide, il s'enfuit et passa à Chilpéric, abandonnant ses biens au fisc du roi

(1) Le frère de Grégoire.

Gontran. Comme, par suite de son crime, il errait çà et là, sans trouver nulle part un asile sûr; enfin, le sang innocent, je crois, criant vengeance auprès de la puissance divine, un jour qu'il marchait au hasard, il tira son épée et tua un homme inoffensif (1). Mais les parens du mort, indignés, se réunirent en tumulte, tirèrent leurs épées, et ayant mis en pièces le meurtrier, dispersèrent ses membres à l'aventure. Telle fut, par un juste jugement de Dieu, la fin de ce misérable : assassin d'un innocent qui lui était allié, il ne pouvait durer encore long-temps; et en effet sa mort eut lieu trois ans après.

Enfin ceux de Langres, après la mort de Silvestre, demandèrent encore un évêque; et on leur donna Pappol, autrefois archidiaque d'Autun. Au rapport de plusieurs, il commit beaucoup d'iniquités; mais nous n'en dirons rien pour qu'on ne nous croie pas détracteur de nos frères : je rappellerai seulement les circonstances de sa mort. La huitième année de son épiscopat, tandis qu'il visitait les paroisses (2) et les domaines de son église, une nuit le bienheureux Tétricus lui apparut en songe, et lui dit d'un air menaçant : « Que fais-tu ici, Pappol? pourquoi
« souilles-tu ma chaire épiscopale? pourquoi envahis-tu les
« biens de l'Église, et disperses-tu les brebis qui m'ont été
« confiées? Retire-toi; abandonne ce siège, et va-t'en bien
« loin de ce pays. » Et en prononçant ces paroles, il le frappa violemment à la poitrine d'une baguette qu'il tenait

(1) Quelle idée a notre auteur de la justice et de la Providence divine! Pour avoir moyen de punir un premier crime, Dieu permet qu'il en soit commis un second. Il est vrai que le premier homme tué n'était rien moins que le frère d'un évêque.

(2) *Diœceses* signifie ici *paroisses* : voyez liv. iv, chap. 18.

à la main. Pappol s'éveille à l'instant même, et tout en cherchant à s'expliquer le fait, sent comme un trait fixé à la même place, accompagné d'une vive douleur. Bientôt la souffrance, devenant continuelle, lui fit prendre en dégoût le boire et le manger, et attendre avec impatience le moment de sa mort. Que dirai-je enfin? le troisième jour il expira avec des vomissemens de sang. De là il fut transféré et enseveli à Langres. L'abbé Mummol, surnommé le Bon, fut établi évêque à sa place. Beaucoup de personnes font de lui un grand éloge. On assure qu'il est chaste, sobre, modéré, toujours empressé à faire des actes de bonté, ami de la justice, et embrasé de la charité la plus vive. Quand il fut investi de l'épiscopat, reconnaissant que Lampadius s'était frauduleusement emparé de beaucoup de biens de son église, et qu'avec les dépouilles des pauvres il avait amassé des terres, des vignes et des esclaves, il le fit dépouiller de tout et chasser de sa présence. Ce misérable, maintenant réduit à une extrême pauvreté, travaille de ses mains pour vivre. Mais en voilà assez sur ce sujet.

VI. La même année, c'est-à-dire celle où, à la place de Sigebert mort, son fils Childebert commença à régner, il se fit au tombeau de saint Martin beaucoup de prodiges, rappelés dans les livres que j'ai entrepris de composer sur ses miracles; et quoique en langage rustique (1), je n'ai pu me résoudre à taire des choses que j'ai vues moi-même, ou

(1) Il s'agit ici, non de la langue rustique, c'est-à-dire du latin corrompu, en usage dans les campagnes, d'où est venu le roman, puis le français, mais d'un latin moins élégant que celui des anciens. C'est une expression de modestie dans notre auteur; et il n'a dit que trop vrai.

qui m'ont été rapportées par des fidèles. J'exposerai seulement ici ce qui est arrivé à des hommes de peu de foi, qui, après avoir éprouvé la vertu du ciel, ont eu recours aux remèdes terrestres : car sa vertu se montre par le châtiment des insensés, comme par la faveur des guérisons. Léonaste, archidiaque de Bourges, par suite de cataractes qui étaient tombées sur ses yeux, perdit la vue ; et comme il s'était promené de médecin en médecin, sans pouvoir la recouvrer, il vint à la basilique de Saint-Martin, y resta deux ou trois mois, jeûnant tous les jours, et suppliant le saint de lui rendre la lumière. Quand fut arrivé le jour de la fête (1), ses yeux s'éclaircirent, et il commença à voir. De retour chez lui, il s'adressa à un juif qui lui appliqua sur les épaules des ventouses pour donner à ses yeux encore plus de lumière : mais quand le sang coula, il retomba dans sa cécité. Il retourna donc au saint temple ; et, quoiqu'il y demeurât long-temps, il ne put recouvrer la vue. Ce bienfait lui fut refusé, je pense, en vertu de cet oracle du Seigneur : *Celui qui a, recevra, et sera dans l'abondance ; celui qui n'a pas, se verra privé même de ce qu'il a* (2). Et de cet autre : *Te voilà revenu à la santé, ne pêche plus, de peur qu'il ne t'arrive encore pis* (3). En effet, la guérison de cet homme eût été durable s'il n'avait pas ajouté le secours d'un juif à la vertu divine. Ce sont de tels hommes que l'apôtre avertit et blâme par ces paroles : *Ne veuillez pas vous attacher à un même joug avec les infidèles ;*

(1) Il ne dit pas laquelle ; on peut croire que c'est Noël ou Pâques, ou bien la fête de saint Martin.

(2) Matth., 13, 12.

(3) Jean, 5, 14.

quelle union peut exister en effet entre la justice et l'iniquité? quel commerce entre la lumière et les ténèbres? quel accord entre le Christ et Bélial? quel rapport entre le fidèle et l'infidèle? quel pacte entre le temple de Dieu et les idoles? Or vous êtes le temple du Dieu vivant. Sortez donc du milieu de ces gens-là, et séparez-vous d'eux, a dit le Seigneur (1). Puisse cet exemple apprendre à chaque chrétien que lorsqu'il a obtenu les remèdes célestes, la science humaine lui est inutile.

VII. Je veux aussi mentionner les noms des personnages importants que le Seigneur appela à lui cette année; car je regarde comme grand et chéri de Dieu celui qu'il enlève à notre terre pour le placer dans son paradis. Ainsi sortit de ce monde le saint prêtre Sénoc, qui demeurait à Tours. Theifale d'origine, et devenu clerc dans le diocèse de Tours, il se retira dans une cellule qu'il s'était construite entre deux vieilles murailles; réunit quelques moines, et répara un oratoire détruit depuis long-temps. Il opéra aussi sur les malades plusieurs miracles, que nous avons décrits dans le livre de sa vie (2).

VIII. Cette année (3) aussi, décéda le bienheureux Germain, évêque de Paris. A ses funérailles un nouveau miracle confirma tous ceux qu'il avait opérés dans sa vie mortelle. Des prisonniers l'ayant invoqué par des cris, le corps s'appesantit et fut retenu sur la place : quand ils eurent

(1) 2 Cor., vi, 14-17.

(2) Vies des Pères, chap. 15. — Sur les Theifales, voyez liv. iv, chap. 18.

(3) Toujours l'année 576.

été dégagés de leurs fers, on le releva sans peine; et ces prisonniers devenus libres suivirent par honneur ses funérailles jusqu'à la basilique (1) où il fut enseveli. Sur son tombeau, les croyans éprouvent souvent, avec l'aide de Dieu, les effets de sa vertu; et toute demande juste qu'on lui adresse est promptement exaucée. Si l'on veut rechercher avec une exactitude plus scrupuleuse les miracles qu'il a faits de son vivant, on les trouvera tous dans le livre de sa vie composé par le prêtre Fortunat (2).

IX. Encore la même année, mourut le reclus Caluppa (3). Dès son enfance il avait toujours été religieux; et quand il se fut retiré dans le monastère de *Mélite* (4), en Auvergne, il montra toujours, à l'égard de ses frères, la plus grande humilité, comme nous l'avons écrit dans le livre de sa vie (5).

X. Il y eut aussi dans le territoire de Bourges un reclus nommé Patrocle, élevé à la dignité de la prêtrise, homme admirable par sa sainteté, sa piété et son abstinence; qui par suite de ses jeûnes éprouvait souvent diverses incommodités : il ne buvait ni vin, ni bière, ni rien de ce qui peut enivrer, mais seulement de l'eau légèrement adoucie avec du miel. Il ne faisait non plus aucun

(1) Saint Germain fut enseveli dans la chapelle de Saint-Symphorien, attenante à l'abbaye Saint-Vincent, depuis, Saint-Germain-des-Prés.

(2) Cette Vie a été publiée par Surius, les Bollandistes, au 28 mai, et par Mabillon, *Act. SS. Bened.*, sæc. 1.

(3) Ce nom, venu du grec *καλύπτω*, signifie précisément un reclus.

(4) *Méallet*, monastère depuis long-temps détruit. Voyez *Deribier*, Dict. du Cantal, p. 200-1. C'est aujourd'hui un village. (Cantal, arr. et canton de Mauriac.) B. G.

(5) Vies des Pères, chap. 11.

usage de ragoût. Sa seule nourriture était du pain trempé dans l'eau, et parsemé de sel. Jamais ses yeux ne s'appesantirent par le sommeil. Il était continuellement en prières; et s'il s'interrompait quelquefois, c'était pour lire ou pour écrire. Souvent par la prière il guérit les boutons de la fièvre et les autres maladies; et fit encore plusieurs miracles qu'il serait trop long de raconter chacun en détail. Il portait toujours un cilice sur la peau. A l'âge de quatre-vingts ans, il sortit de ce monde pour se réunir au Christ. Nous avons écrit aussi un petit livre de sa vie (1).

XI. Et comme toujours notre Dieu daigne glorifier ses ministres, je raconterai ce qui arriva cette année à Clermont, relativement aux juifs. Quoique le bienheureux évêque Avitus les eût souvent engagés à ne pas s'arrêter au voile de la loi mosaïque, mais à pénétrer dans le sens spirituel des saintes Écritures, afin d'y contempler avec un cœur pur le Christ, fils du Dieu vivant, promis par l'autorité des prophètes et d'un roi; cependant il restait encore dans leur esprit, je ne dis pas ce voile qui cachait à Moïse la face du Seigneur (2), mais une véritable muraille. L'évêque néanmoins priait toujours qu'ils se convertissent au Seigneur, et que le voile de la lettre se déchirât à leurs yeux (3). Enfin un d'entre eux, au saint jour de Pâque, demanda d'être baptisé; et régénéré en Dieu par le sacrement du baptême, il marcha au milieu des autres catéchumènes, vêtu de blanc comme les autres.

(1) Vies des Pères, chap. 9.

(2) Allusion à ce que dit le Seigneur à Moïse, Exod. xxxiii, 19, 20, 22.

(3) Allusion à la prière qui se fait le vendredi saint pour les juifs : *Ut Deus auferat velamen de cordibus eorum.*

Au moment où le peuple rentrait dans la ville, un juif, à l'instigation du diable, répandit sur la tête du juif converti une huile fétide ; et comme le peuple saisi d'horreur voulait le poursuivre à coups de pierres, l'évêque ne le permit pas. Mais le jour bienheureux où le Seigneur, après la rédemption de l'homme, est remonté aux cieux plein de gloire, lorsque l'évêque se rendait en procession de l'église à la basilique (1), la multitude qui le suivait se jeta sur la synagogue des juifs, la détruisit de fond en comble, et fit de l'emplacement une espèce de plaine. Un autre jour l'évêque leur envoya un message pour leur dire : « Je ne vous contrains pas par la force à confesser le fils de Dieu, je vous le prêche, et je confie à vos cœurs le sel de la science : car je suis le pasteur établi par le Seigneur pour conduire ses brebis ; et le vrai pasteur qui a souffert pour nous a dit, en parlant de vous, *qu'il a d'autres brebis qui ne sont pas de sa bergerie ; qu'il doit aussi les amener, afin qu'il n'y ait qu'un troupeau et qu'un pasteur* (2). Si donc vous voulez croire comme moi, ne formez qu'un troupeau dont je serai le gardien ; sinon, retirez-vous. » Ceux-ci hésitèrent et flottèrent long-temps indécis : enfin le troisième jour, grâce à l'intercession du pontife, je crois, ils lui envoyèrent, d'un accord unanime, une réponse conçue en ces termes : « Nous croyons que Jésus est le fils du Dieu vivant, si souvent promis par les prophètes ; nous te demandons, en conséquence, d'être lavés par le baptême, pour que nous ne persévérions pas dans notre

(1) Peut-être la basilique de Saint-Illidius (*Saint-Allyre*). Nous avons vu cette coutume établie aussi à Tours, liv. v, chap. 4.

(2) S. Jean évang., x, 16.

« péché. » A cette nouvelle, le pontife, transporté de joie, pendant la sainte nuit de la Pentecôte, après la célébration des vigiles, se rendit au baptistère situé hors des murs de la ville (1); là une multitude, prosternée devant lui, demanda le baptême. Et lui, pleurant de joie, les lava tous dans l'eau sainte, les oignit du saint chrême, et les réunit tous dans le sein de l'Église leur mère. Les cierges brûlaient, les lampes jetaient un vif éclat; toute la ville brillait de la blancheur de ce troupeau; et elle n'éprouva pas moins de joie qu'autrefois Jérusalem quand le Saint-Esprit descendit sur les apôtres. Or il y en eut de baptisés plus de cinq cents. Quant à ceux qui ne voulurent pas recevoir le baptême, ils quittèrent la ville et se rendirent à Marseille (2).

XII. Ensuite trépassa Brachion, abbé du monastère de Ménat (3). Il était Thuringien d'origine, et autrefois chasseur au service du duc Sigivald, comme nous l'avons écrit ailleurs (4).

XIII. Pour revenir à notre sujet, le roi Chilpéric fit passer à Tours son fils Clovis qui, ayant réuni une armée, traversa le territoire de Tours et d'Angers, et pénétra jusqu'à Saintes, dont il s'empara. Cependant Mummol, patrice du roi Gontran, s'avança dans le Li-

(1) Ce qui explique comment, plus haut, à l'occasion du baptême d'un juif, tout le peuple se pressait en foule aux portes de la ville.

(2) Ces juifs furent, plus tard, forcés de recevoir le baptême, comme il paraît d'après une lettre de saint Grégoire-le-Grand adressée à Virgile, évêque d'Arles, et à Théodore, évêque de Marseille. C'est la 45^e du livre 1. (Ruin.)

(3) Diocèse de Clermont (Puy-de-Dôme, arr. Riom).

(4) Vies des Pères, chap. 12.

mosin avec une grande armée, et combattit contre Didier, général du roi Chilpéric. Dans ce combat, il périt, de son armée, cinq mille hommes, et vingt-quatre mille de celle de Didier. Celui-ci put à peine échapper par la fuite. Le patrice Mummol s'en retourna par l'Auvergne, que son armée dévasta en plusieurs endroits, et rentra ainsi en Bourgogne.

XIV. Ensuite Mérovée, que son père faisait toujours garder, fut tonsuré, revêtu des habits en usage pour les clercs, ordonné prêtre, et envoyé dans un monastère du Maine, nommé *Aninsule* (1), pour y être formé aux devoirs sacerdotaux. A cette nouvelle, Gontran Boson, qui séjournait alors, comme je l'ai dit (2), dans la basilique de Saint-Martin, envoya le sous-diacre Riculf lui conseiller secrètement de se réfugier dans cette même basilique. Lorsque Mérovée était en chemin pour s'y rendre, Gaïlen, son serviteur, arriva d'un autre côté; et comme ceux qui le conduisaient avaient une faible escorte, il fut dégagé en route par Gaïlen : puis s'étant voilé la tête, il se couvrit d'un habit séculier, et gagna le temple du bienheureux Martin. Or, tandis que nous célébrions la messe, il entra dans la sainte basilique, dont il trouva les portes ouvertes. Après la messe, il prétendit que nous devions lui donner les eulogies (3). Alors se trouvait avec nous

(1) Depuis, *Saint-Calais*, du nom de son fondateur *sanctus Carilefus* (Sarthe, chef-lieu d'arrond.). Ce monastère était de l'ordre de Saint-Benoît. — Du reste, remarquez cette espèce d'apprentissage des devoirs sacerdotaux, peu en usage à cette époque; et la différence qui existait déjà entre les habits séculiers, et ceux des clercs. (Ruin.)

(2) Chap. 4.

(3) Voyez liv. iv, chap. 55, la note sur le mot *eulogie*; il semble

Ragnemod, évêque de Paris, successeur de saint Germain. Comme nous le refusions, il se mit à crier et à dire que nous n'avions pas le droit de le suspendre de la communion, sans le consentement de nos frères. D'après ses réclamations, ayant débattu, avec le confrère qui était présent, jusqu'à quel point la chose était canonique, nous nous accordâmes à lui donner les eulogies. Je craignais d'ailleurs qu'en suspendant un seul homme de la communion, je ne devinsse homicide pour beaucoup d'autres; car il menaçait de tuer plusieurs de nos gens, s'il n'obtenait de nous la communion : et cependant ce fut une cause de grands désastres pour la contrée de Touraine.

En ces jours-là Nisier, mari de ma nièce, se rendit, pour ses affaires particulières, auprès du roi Chilpéric, ainsi qu'un diacre envoyé par nous pour raconter au roi l'évasion de Mérovée. En les voyant, la reine Frédégonde dit : « Ce sont des espions; ils sont venus pour s'informer de ce que fait le roi, et le rapporter à Mérovée. » Et à l'instant, elle les fit dépouiller et reléguer dans un lieu d'exil, d'où ils ne sortirent qu'au bout de sept mois. En conséquence, Chilpéric nous envoya dire par des messagers : « Chassez cet apostat de la basilique; sinon j'incendierai toute cette contrée. » Et comme nous lui répondîmes que ce qui ne s'était jamais fait au temps des hérétiques ne pouvait absolument se faire dans des temps chrétiens, il leva lui-même une armée et marcha contre Tours.

La seconde année du règne de Childebert (1), Mérovée,

signifier ici la communion. On sait que, dans certaines églises, on la donnait au peuple après la messe.

(1) An 577.

voyant son père inflexible dans sa résolution, songea à se rendre auprès de Brunehaut avec le duc Gontran : « A Dieu ne plaise, disait-il, qu'à cause de ma personne, la basilique de Saint-Martin éprouve aucune violence, ou que pour moi son territoire soit livré à l'esclavage. » Et, entrant dans la basilique, il offrit, pendant les vigiles, tout ce qu'il avait sur lui, au tombeau de saint Martin, priant le saint de le secourir et de lui accorder sa faveur pour arriver au trône. Leudaste, alors comte de Tours, ne cessait, par amour pour Frédegonde, de lui tendre des pièges ; enfin il surprit et massacra plusieurs de ses serviteurs qui étaient sortis dans la campagne. Il désirait le tuer lui-même s'il pouvait en trouver une occasion favorable. Mérovée, d'après le conseil de Gontran, et par désir de vengeance, fit saisir Marileif, premier médecin du roi, qui revenait d'auprès de lui ; le fit battre cruellement, lui enleva son or, son argent, et tout ce qu'il avait sur lui, et le laissa entièrement dépouillé. Il l'eût tué même, si Marileif, s'échappant des mains de ceux qui le frappaient, ne se fût réfugié dans l'église. Nous lui donnâmes d'autres vêtemens, et après avoir obtenu pour lui la vie sauve, nous le renvoyâmes à Poitiers.

Cependant Mérovée racontait beaucoup de crimes de son père et de sa marâtre ; et quoique vrais, en partie, Dieu, je crois, n'approuva pas qu'ils fussent divulgués par un fils, comme je le reconnus dans la suite. En effet, un jour qu'il m'avait invité à sa table, tandis que nous étions assis l'un auprès de l'autre, il me demanda instamment de lui lire quelque chose pour l'instruction de son âme. J'ouvris le livre de Salomon, et pris le premier verset qui s'offrit à ma vue : il contenait ces paroles : *Que l'œil qui regarde son père en face soit crevé par*

les corbeaux des vallées (1). Mérovée ne comprit pas; et je considérai ce verset comme un avertissement du Seigneur.

Alors Gontran envoya un serviteur vers une femme ayant un esprit de python, et qu'il connaissait dès le temps du roi Charibert, afin qu'elle lui découvrit ce qui devait lui arriver. Il affirmait, d'ailleurs, que cette femme lui avait annoncé, avant l'événement, non seulement l'année, mais le jour et l'heure où mourrait Charibert. Elle lui renvoya par ses serviteurs la prédiction suivante : « Le roi Chilpéric mourra cette année; et Mérovée, à l'exclusion de ses frères, sera maître de tout le royaume. Pour toi, tu seras cinq ans duc de tous ses états; mais la sixième année, dans une des villes situées sur le bord de la Loire, à la droite (2), grâce à la faveur du peuple, tu obtiendras l'épiscopat; et tu ne sortiras de ce monde que vieillard et plein de jours. » Lorsque ses serviteurs, de retour, lui eurent transmis cette réponse, aussitôt, transporté d'un vain orgueil, comme s'il eût été déjà installé dans la chaire de l'église de Tours, il me fit connaître cette prédiction. Je me moquai de sa folie en lui disant : « C'est à Dieu qu'il faut demander ces choses : on ne doit point croire aux promesses du diable; car il fut menteur dès le commencement, et il n'a jamais été dans la vérité (3). » Quand il se fut re-

(1) Prov., xxx, 17. Du reste, le texte de notre Vulgate est tout différent des mots cités par Grégoire.

(2) Valois a cru qu'il s'agissait ici de l'épiscopat de Tours : mais Tours est sur la gauche de la Loire. Lecoigne pense qu'il s'agit plutôt de Nantes (Ruin.). Mais qu'importe, puisque ce n'est qu'une prédiction vague, et qu'elle ne se réalisa pas ?

(3) Jean, évang., viii, 44.

tiré tout confus, je ris beaucoup de cet homme qui croyait devoir ajouter foi à de telles promesses. Une nuit, après la célébration des matines dans la basilique du saint évêque, je m'étais endormi couché sur mon lit, lorsque je vis un ange traverser les airs en volant; et, en passant au-dessus de la sainte basilique, il dit à haute voix : « Hélas, « hélas ! Dieu a frappé Chilpéric et tous ses fils; et de « tous ceux qui sont sortis de ses reins, il n'en restera pas « un seul qui jamais gouverne son royaume. » Ce prince avait alors, de différentes femmes, quatre fils, sans compter les filles. Et quand plus tard ces paroles furent accomplies, je reconnus clairement combien étaient fausses les promesses des devins.

Or, tandis qu'ils demeuraient dans la basilique de Saint-Martin, la reine Frédegonde envoya à Gontran Boson, qu'elle favorisait secrètement, pour la mort de Théodebert, un message conçu en ces termes : « Si tu peux faire « sortir Mérovée de la basilique, afin qu'il soit tué, tu « recevras de moi un grand présent. » Celui-ci croyant les assassins déjà apostés, dit à Mérovée : « Pourquoi « rester ici comme des hommes lâches et sans cœur, et « nous cacher dans les bâtimens de la basilique comme « des imbécilles ? Faisons venir nos chevaux; prenons nos « éperviers, nos chiens; occupons-nous de chasse, et « récréons-nous par le spectacle de lieux plus ouverts. » Ce qu'il disait par ruse, pour l'entraîner loin de la sainte basilique. Gontran avait sans doute quelques bonnes qualités; mais, toujours prêt à se parjurer, il ne fit jamais de serment à un ami qu'il ne fût disposé à le violer sur-le-champ. Étant donc sortis de la basilique, comme je viens de le dire, ils s'avancèrent jusqu'à Jouay (1), maison de

(1) *Jouay*, près de Tours, au sud, sur la rive gauche du Cher.

campagne proche de la ville. Mais personne ne fit de mal à Mérovée.

Comme Gontran était, ainsi que nous l'avons dit, accusé de la mort de Théodebert, le roi Chilpéric envoya au tombeau de saint Martin des messagers avec une lettre où il demandait au saint de lui répondre s'il lui était permis ou non d'arracher Gontran de sa basilique. Le diacre Baudegil, chargé de cette lettre, avait apporté en même temps un papier blanc, qu'il déposa sur le saint tombeau (1). Après trois jours d'attente, ne recevant aucune réponse, il retourna auprès de Chilpéric. Le roi envoya d'autres personnes pour exiger de Gontran le serment de ne pas quitter la basilique sans lui en donner avis. Celui-ci s'empressa de jurer, en donnant pour garant la nappe de l'autel (2), qu'il ne sortirait jamais de là sans la permission du roi.

Cependant Mérovée, ne s'en rapportant pas à la pythonisse, plaça trois livres sur le tombeau du saint : les Psaumes, les Rois, les Évangiles ; et passa toute la nuit en prières, suppliant le saint confesseur de lui dévoiler son avenir, et de lui faire connaître, par la voix de Dieu, s'il pourrait, ou non, arriver au trône (3). Ensuite, ayant

(1) Les réflexions sur cette démarche de Chilpéric sont inutiles ; mais on peut remarquer que les prêtres qui veillaient au tombeau du saint ne profitèrent pas de la simplicité du roi, pour lui faire une réponse au nom de saint Martin.

(2) C'est-à-dire, en la touchant.

(3) On a déjà vu quelque chose de semblable liv. II, chap. 57, et liv. IV, chap. 16. Cette coutume de consulter l'Écriture sainte, pour connaître l'avenir, avait été blâmée par saint Augustin, lettre 119. Elle fut condamnée par le concile d'Agde (506), can. 42 ; et le premier d'Orléans (511), can. 50, etc. ; et enfin, abolie définitivement par le troisième capitulaire de l'an 789, dont le 4^e article est ainsi conçu : « Ut nullus in Psalterio, vel in Evangelio, vel in aliis rebus sortire

continué pendant trois jours ses jeûnes, ses veilles et ses prières, il s'approcha de nouveau du saint tombeau, et ouvrit un des livres, qui était celui des Rois. Or le premier verset de la page sur laquelle il tomba, était celui-ci : *Parce que vous avez abandonné le Seigneur votre Dieu pour courir après des dieux étrangers, et n'avez point marché droit devant lui, le Seigneur votre Dieu vous a livrés entre les mains de vos ennemis* (1). Il trouva dans le Psautier ce verset : *C'est en punition de leur perfidie que vous leur avez envoyé ces maux : vous les avez renversés dans le temps qu'ils s'élevaient. Comment sont-ils tombés dans la désolation ? ils ont manqué tout à coup ; ils ont péri à cause de leurs iniquités* (2). Dans les Évangiles, il lut ces paroles : *Vous savez que la Pâque se fera dans deux jours, et que le fils de l'homme sera livré pour être crucifié* (3). Confondu par ces réponses, Mérovée pleura long-temps sur le tombeau du bienheureux évêque ; puis, accompagné du duc Gontran, il sortit avec cinq cents hommes ou davantage. Ayant donc quitté la sainte basilique, comme il traversait le territoire d'Auxerre, il fut pris par le duc Erpon, attaché au roi Gontran. Après avoir été retenu quelque

« præsumat, nec divinationes aliquas observare. » Voyez la note de Baluze sur ce passage. Cette pratique superstitieuse venait des païens. L'empereur Adrien, suivant Spartien, consultait de même Virgile, et réglait sa conduite, ou augurait de l'avenir, d'après le premier vers qui s'offrait à sa vue. (Ruin.)

(1) 3 Reg., ix, 9. Le texte de la Vulgate est encore ici très différent de la citation.

(2) Ps. LXXII, 18, 19. *Mala*, de moins dans la Vulgate, change tout-à-fait le sens du premier verset ; il faut alors traduire : « Leur prospérité a été un piège que vous leur avez tendu. »

(3) Évang. S. Matth., 26, 2.

temps captif, il s'échappa, je ne sais par quel hasard, et entra dans la basilique de Saint-Germain (1). A cette nouvelle, le roi Gontran, ému de colère, condamna Erpon à une amende de sept cents sous d'or, et lui retira son office, en lui disant : « Mon frère m'a dit que tu avais arrêté son « ennemi : si telle était ton intention, il fallait d'abord me « l'amener; sinon tu ne devais pas même toucher celui « que tu ne voulais pas retenir. » Cependant l'armée du roi Chilpéric vint jusqu'à Tours, pillant, brûlant, dévastant toute cette contrée : elle n'épargna pas même les biens de saint Martin; mais tout ce qui tombait sous sa main, elle le pillait sans respect ni crainte de Dieu. Mérovée, après deux mois de séjour dans la basilique que je viens de nommer, s'échappa et parvint jusqu'à la reine Brunehaut; mais il ne fut pas accueilli par les Austrasiens. Son père fit marcher une armée contre la Champagne, croyant qu'il y était caché; mais il ne put lui faire aucun mal, ni découvrir sa retraite.

XV. Lors de l'invasion d'Alboin en Italie, Clotaire (2) et Sigebert avaient établi des Suèves et d'autres peuples dans le lieu qu'il venait de quitter. Or ceux qui revinrent au temps de Sigebert, c'est-à-dire ceux qui avaient pris part à l'expédition d'Alboin (3), s'élevèrent contre ces nouveaux habitants, voulant les chasser du pays et les détruire entièrement. Les Suèves leur offrirent la troi-

(1) Alors en dehors de la ville d'Auxerre; depuis, en dedans. C'était un monastère de l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur. (Ruin.)

(2) Clotaire était mort en 561, et l'invasion d'Alboin est de 568.

(3) Les Saxons, dont il a été question liv. iv, chap. 45. Sigebert avait donné leur pays aux Suèves.

sième partie des terres en leur disant : « Nous pouvons « vivre ensemble sans nous combattre. » Mais les Saxons, irrités, parce qu'ils les avaient occupées avant les Suèves, ne voulurent s'accorder à aucune condition. Ceux-ci leur offrirent ensuite la moitié des terres, puis les deux tiers, ne se réservant que la troisième partie; nouveau refus. Ils leur offrirent avec la terre tous les troupeaux, ne demandant que de vivre en paix; mais les Saxons n'y consentirent pas non plus, et demandèrent le combat. Avant la bataille, ils se partagèrent entre eux les femmes des Suèves, décidant à qui chacune appartiendrait après la mort de leurs maris; car ils les regardaient déjà comme tués. Mais la miséricorde du Seigneur, toujours juste, opposa à leur volonté un résultat tout contraire. On en vint aux mains, et sur vingt-six mille Saxons, vingt mille périrent. Du côté des Suèves, six mille quatre cent quatre-vingts hommes (1) seulement furent abattus; et les autres remportèrent la victoire. Ceux des Saxons qui avaient survécu à la défaite jurèrent avec serment qu'aucun d'eux ne se couperait la barbe ni les cheveux, avant de s'être vengés de leurs ennemis. Ils livrèrent donc une seconde bataille; mais ils éprouvèrent une défaite encore plus désastreuse; et ainsi la guerre cessa.

XVI. En Bretagne, voici ce qui se passa. Macliau (2)

(1) La phrase pourrait signifier aussi que les Suèves, sur 6400 hommes, en perdirent 80; c'est le sens adopté par le précédent traducteur. En adoptant la leçon *ex quibus* après *sex millia*, il faudrait : Les Suèves étaient au nombre de 6000, dont il en périt 480.

(2) Voyez liv. iv, chap. 4. — *Maclivus* est aussi le nom d'un saint, qu'on appelle saint Malo; mais ici nous avons suivi l'*Art de vérifier les Dates*, qui nomme ce comte de Bretagne Macliau.

et Bodic, dans leur temps comtes des Bretons, s'étaient réciproquement promis avec serment que celui des deux qui survivrait défendrait comme siens les enfans de l'autre. Or Bodic mourut, laissant un fils nommé Théoderic; mais, au mépris des sermens, Macliau le chassa de sa patrie, et usurpa le royaume de son père. Le jeune prince erra long-temps en fugitif. Mais enfin, Dieu l'ayant pris en pitié, il réunit plusieurs hommes de la Bretagne, attaqua Macliau, le fit périr par le glaive ainsi que son fils Jacob, et remit sous sa puissance la partie du royaume qu'avait autrefois possédée son père Bodic. L'autre part resta à Waroch, fils de Macliau (1).

XVII. Le roi Gontran fit tuer deux fils de Magnachaire (2), parce qu'ils proféraient contre la reine Austrechilde et ses enfans des injures sanglantes et des imprécations, et il confisqua leurs biens. Lui-même perdit ses deux fils, que lui enleva une prompte maladie; et il fut profondément affligé de leur mort, qui le laissait sans enfans. Cette année, il y eut doute pour la Pâque. En Gaule, nous et plusieurs cités célébrâmes la sainte Pâque le quatorzième jour des calendes de mai (18 avril); d'autres, avec les Espagnols, fêtèrent cette solennité le douzième des calendes d'avril (21 mars). Cependant ces fontaines qui en Espagne se remplissent par la volonté

(1) Voyez plus bas, chap. 27.

(2) Dont il avait épousé la fille Marcatrude; mais l'ayant répudiée pour prendre Austrechilde, sa servante (1v, 25, et v, 21), il est probable que Gontion et Wiolic, fils de Magnachaire, ne purent supporter cet outrage fait à leur sœur (Ruin.). Marins d'Avenches place sa mort en 565. Il l'appelle *dux Francorum*; peut-être était-il maire du palais.

de Dieu, se trouvèrent remplies, dit-on, le jour de notre Pâque (1).

XVIII. A Chinon, bourg de Touraine, pendant la célébration de la messe, le jour de la glorieuse résurrection du Seigneur, l'église trembla, et le peuple épouvanté s'écria tout d'une voix que l'église tombait; et tous s'enfuirent même en brisant les portes. Puis, une grande mortalité affligea les peuples.

Ensuite le roi Gontran envoya une ambassade à Childebert, son neveu, pour lui demander la paix et le prier de venir le voir. Childebert vint le trouver avec ses grands; et tous deux s'étant réunis près du pont appelé le Pont-de-Pierre (2), se saluèrent et s'embrassèrent réciproquement. Alors le roi Gontran dit : « Il m'est arrivé, par suite de mes péchés, de rester sans enfans; « aussi je demande que mon neveu, que voici, devienne « mon fils. » Et le plaçant sur son siège, il lui fit la tradition de tout son royaume en disant : « Qu'un même « bouclier nous protège; qu'une même lance nous défende. « Si j'ai des fils, je ne te regarderai pas moins comme « un de mes enfans, et tu partageras avec eux la tendresse « que je te promets aujourd'hui en présence de Dieu. » Les grands de Childebert firent la même promesse en son nom. Les deux rois mangèrent et burent ensemble; s'honorèrent mutuellement de présens magnifiques, et se séparèrent en paix. Alors ils envoyèrent une ambassade au roi Chilpéric, pour qu'il rendît ce qu'il avait usurpé

1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note b.)

(2) Aujourd'hui *Pont-Pierre* ou *Pompierre*, village sur le Mouzon, près la Meuse (Vosges, arr. Neufchâteau).

de leurs royaumes; sinon, qu'il se préparât à la guerre. Mais lui, sans y avoir égard, fit construire, à Soissons et à Paris, des cirques où il donna des spectacles au peuple.

XIX. Ensuite, Chilpéric apprenant que Prétextat, évêque de Rouen, faisait des largesses aux peuples pour nuire à ses intérêts, le fit comparaître devant lui. Par suite d'une enquête, on découvrit que la reine Brunehaut lui avait confié certains effets. Le roi les lui prit, et le fit garder en exil jusqu'à ce qu'il eût été entendu par les évêques. Quand le concile fut réuni, Prétextat fut amené en leur présence. Or les évêques assemblés à Paris étaient dans la basilique de l'apôtre saint Pierre (1). Le roi lui adressa la parole : « Quelles étaient donc tes vues, « ô évêque, d'unir Mérovée, mon ennemi plutôt que « mon fils, avec sa tante, avec l'épouse de son oncle? « ignorais-tu ce que les saints canons ont décidé à cet « égard? Non seulement il est prouvé que tu as en ce « point excédé tes pouvoirs; mais de plus, tu as traité « avec lui, tu as donné des présents pour me faire assassiner, tu as rendu un fils l'ennemi de son père, tu as « séduit le peuple avec de l'argent pour que personne ne « me conservât la foi jurée, et tu as voulu livrer mon « royaume aux mains d'un autre. » En entendant ces paroles, la multitude des Francs frémit de rage, et voulut s'élancer hors de la basilique pour en arracher l'évêque et le lapider; mais le roi s'y opposa (2). Prétextat ayant nié

(1) Au nombre de quarante-cinq. Voyez liv. VII, chap. 16.

(2) Il est clair que cette multitude était dans l'église, et qu'elle voulut en arracher de force Prétextat, et sortir avec lui pour le lapider.

les faits que lui avait reprochés le roi, il se présenta des faux témoins, qui montrant quelques objets précieux lui dirent : « Tu nous a donné telle et telle chose, pour « nous persuader d'engager notre foi à Mérovée. » Il leur répondit : « Vous dites vrai ; vous avez souvent reçu de « moi des présens ; mais non pour renverser le roi de « son trône. Comme vous-mêmes m'offriez d'excellens « chevaux et d'autres objets de prix, pouvais-je faire « autrement que de vous donner des présens à mon tour ? » Cependant le roi se retira chez lui. Pour nous, nous étions assemblés dans la sacristie de la basilique de Saint-Pierre. Tandis que nous parlions ensemble, tout d'un coup survint Aëtius, archidiacre de l'église de Paris, et après nous avoir salués, il nous dit : « Écoutez-moi, prêtres du Sei- « gneur ici assemblés : voici l'occasion pour vous d'ho- « norer votre nom, de briller par tous les avantages d'une « réputation sans tache, ou, dès ce moment, personne ne « vous regardera plus comme les prêtres de Dieu, si vous « ne savez relever votre caractère, ou si vous permettez « que votre frère périsse. » Il dit ; mais aucun évêque ne lui répondit rien, car ils craignaient la fureur de la reine, à l'instigation de laquelle tout ceci se faisait. Comme ils demeuraient immobiles, le doigt sur la bouche ; je leur dis : « Soyez attentifs à mes discours, je vous en prie, ô « très saints prêtres du Seigneur, et vous, surtout, qui « semblez être plus familiers avec le roi. Donnez-lui un

Ce sens n'est pas douteux, avec la leçon *erumpere* ; elle explique par faitement *runpere*, que cependant nous conservons dans le texte. L'autre sens, qui suppose les Francs en dehors de l'église entendant les plaintes de Chilpéric, et voulant briser les portes pour se saisir de Prétextat, semble moins naturel. Nous l'avions adopté dans notre préface de l'édition latine, mais la nouvelle leçon nous a détrompé.

« saint conseil, un conseil d'évêques ; qu'il craigne, en
 « s'irritant contre un ministre de Dieu, de périr par sa
 « colère, et de perdre son royaume et sa gloire. » Je par-
 lais, mais tous gardaient le silence. J'ajoutai : « Sou-
 « venez-vous, mes seigneurs les évêques, de cette pa-
 « role du prophète : *Si l'inspecteur voit l'iniquité d'un*
 « *homme, et ne la découvre pas, il sera complice de la*
 « *perte de son âme* (1). Ainsi, au lieu de vous taire,
 « prêchez tout haut devant le roi ; mettez-lui ses fautes
 « sous les yeux, de peur qu'il ne lui arrive quelque mal,
 « et que vous ne soyez responsables de son âme. Igno-
 « rez-vous ce qui s'est passé dans des temps près de nous :
 « comment Clodomir prit Sigismond et le fit jeter dans
 « un cachot ; et ce que lui dit Avitus, le prêtre du Sei-
 « gneur : Ne porte pas la main sur lui, et quand tu mar-
 « cheras contre la Bourgogne, tu auras la victoire ? Mais
 « lui, dédaignant les avis du saint prêtre, partit aussitôt,
 « fit périr Sigismond, avec sa femme et ses fils, et marcha
 « en Bourgogne, où il fut vaincu et tué par l'armée en-
 « nemie. Et l'empereur Maxime ? après qu'il eut vivement
 « pressé saint Martin de donner la communion à un
 « évêque homicide (2), et que celui-ci, dans l'espoir de
 « sauver des malheureux destinés à la mort, eut consenti

(1) Ézéchiel, 33, 6. Dans l'original, il s'agit de la sentinelle qui doit annoncer l'approche de l'ennemi en sonnant de la trompette ; sinon, elle sera responsable de tous ceux qui périront. Mais Grégoire a tellement altéré ce texte, en le citant, que le sens n'en peut plus être le même. Celui que nous adoptons semble se lier mieux avec les idées qui suivent.

(2) Voyez Sulpice Sévère, *Dialog.* III, sur les vertus de saint Martin. Cet évêque était Ithacius, un des plus ardens persécuteurs de Priscillien et de ses sectaires mis à mort par Maxime.

« à cette demande d'un roi impie, ce prince lui-même, « condamné par le jugement du roi éternel, ne fut-il pas « dépouillé de l'empire et frappé de la mort des criminels? » Après que j'eus parlé ainsi, personne ne me répondit rien; tous restaient immobiles et comme stupéfaits. Mais deux flatteurs qui étaient parmi eux, et j'ai peine à le dire, des évêques, allèrent annoncer au roi que, dans cette affaire qui l'intéressait, il n'avait pas de plus grand ennemi que moi-même. Aussitôt un des hommes de la cour est promptement expédié vers moi avec l'ordre de me présenter devant le prince. J'arrive : le roi était debout, près d'un pavillon formé de branches d'arbre. A sa droite était l'évêque Bertrand; à la gauche, Ragnemod (1). Devant eux un banc (2) chargé de pain et de mets divers. Dès que le roi m'aperçut : « O évêque, dit-il, tu dois distribuer à tous la justice, et cependant je ne reçois pas de « toi ma part de justice; mais tu soutiens l'iniquité, et tu « justifies bien le proverbe : le corbeau ne crève pas l'œil « du corbeau. » A cela je répondis : « O roi, si quelqu'un « de nous veut s'écarter du sentier de la justice, tu peux « le corriger : mais si tu t'en écarter, qui te reprendra? « Nous te parlons, il est vrai; mais tu nous écoutes, si tu « veux : si tu ne le veux pas, qui te condamnera, sinon « celui qui s'est proclamé la justice? » Animé contre moi par ses adulateurs, le roi me répond : « Avec tous j'ai « obtenu justice; avec toi, c'est chose impossible. Mais je « sais ce que je ferai pour te signaler aux peuples, et te

(1) Bertrand, de Bordeaux; Ragnemod, de Paris : sans doute les deux qui avaient dénoncé Grégoire.

(2) *Scamnum* est une table basse, un banc, d'où le mot *banquet*. (Ruin.)

« faire connaître à tous comme un injuste. Je convoquerai
« le peuple de Tours, et je lui dirai : Vociférez contre
« Grégoire ; appelez-le homme injuste , et ne rendant la
« justice à personne ; et à leurs cris je répondrai : Moi
« qui suis le roi je ne puis obtenir justice de cet homme ;
« et vous qui m'êtes inférieurs, vous espérez l'obtenir ? »
Je lui répliquai : « Si je suis injuste, tu n'en sais rien. Il
« connaît seul ma conscience, celui qui pénètre les secrets
« des cœurs. Mais que le peuple crie faussement après moi
« pour servir ta haine, peu importe. Tous sauront que tu
« en es l'instigateur, et ces vociférations seront une note
« d'infamie pour toi-même plutôt que pour moi. Mais
« pourquoi tant de paroles ? tu as la loi et les canons. Il
« te faut les consulter avec soin : si tu n' observes pas ce
« qu'ils t'auront ordonné, sache que le jugement de Dieu
« te menace de près. » Alors le roi, comme pour me cal-
mer, et croyant que je me laisserais prendre au piège,
me montra un mets placé devant lui, et me dit : « Je
« l'ai fait préparer pour toi ; il n'y entre que de la vo-
« laille et un peu de pois. » Mais moi, démêlant l'artifice,
je lui répondis : « Notre nourriture doit être de faire la
« volonté de Dieu, et non de nous plaire à ces mets dé-
« licats ; afin que nous ne transgressions jamais ses com-
« mandemens. Pour toi, qui inculpes la justice des autres,
« promets avant tout de te conformer à la loi et aux ca-
« nons, et alors nous te croirons sincère partisan de la
« justice. » Le roi, étendant la main, jura par le Dieu
tout-puissant que, dans aucun cas, il ne transgresserait
ce qu'enseignaient la loi et les canons. Ensuite, après
avoir accepté du pain, et même bu du vin, je me retirai.
La nuit de ce jour, au moment où je venais de chanter
les hymnes des nocturnes, j'entendis frapper à grands

coups à la porte de ma maison : j'envoyai un serviteur, et j'appris que c'étaient des envoyés de Frédegonde. Introduits, ils me présentent le salut de la reine ; ensuite ils me prient de ne pas être contraire à ses intérêts ; et en même temps me promettent deux cents livres d'argent, si je me mettais contre Prétextat pour l'accabler. « Car, disaient-ils, nous avons déjà la promesse de tous les évêques : ne sois pas seul d'un avis contraire. » Je leur répondis : « Quand vous me donneriez mille livres d'or et d'argent, puis-je faire autre chose que ce que le Seigneur ordonne ? Je vous promets seulement de me réunir à l'opinion des autres si elle est conforme aux statuts des canons. » Ceux-ci, sans comprendre mes paroles, me rendirent grâces et se retirèrent. Le lendemain matin, je reçus la visite de quelques évêques, porteurs de propositions semblables, et je leur fis la même réponse.

Le matin, lorsque nous nous réunissions dans la basilique de Saint-Pierre, le roi se présenta, et dit : « Un évêque convaincu de larcin doit être dépouillé de ses fonctions épiscopales ; ainsi le veulent les canons. » Nous lui demandâmes quel était l'évêque accusé de vol. « Vous avez vu, répondit-il, les effets précieux que cet homme nous a dérobés. » En effet, trois jours auparavant, le roi nous avait montré deux valises remplies d'objets précieux et de bijoux, estimés plus de trois mille sous ; et un sac qui, d'après son poids, pouvait contenir environ deux mille pièces d'or. Voilà ce que le roi prétendait lui avoir été dérobé par l'évêque. Prétextat répondit : « Vous vous rappelez, je pense, que, lorsque la reine Brunehaut sortit de Rouen, je vins à vous, et vous dis qu'elle m'avait confié ses effets, consistant en cinq valises. Souvent ses serviteurs venaient me prier de les leur remettre ; mais

« je n'ai pas voulu le faire sans vous demander conseil. Or,
« toi-même, ô roi, tu m'as dit : « Rejette ces objets loin
« de toi ; que ce qui appartient à cette femme lui soit
« rendu, car je ne veux pas que ce soit un motif d'ini-
« mitié entre moi et mon neveu Childebert. » De retour à
« la ville, je remis une valise aux serviteurs de Brune-
« haut, car ils n'en pouvaient porter davantage. Ils re-
« vinrent m'en demander d'autres. Je consultai de nou-
« veau votre magnificence. Tu me donnas encore un
« ordre positif : « Rejette, ô évêque, rejette bien loin tout
« cela, pour qu'il n'en résulte pas de querelle. » Je leur en
« livrai donc deux autres ; et deux encore restèrent chez
« moi. Maintenant pourquoi me faire des reproches et
« m'accuser de vol, puisque j'étais évidemment, non un
« voleur, mais le dépositaire de ces richesses ? — Mais,
« dit le roi, si c'était un dépôt dont tu étais le gardien,
« pourquoi as-tu ouvert une de ces valises, et en as-tu retiré
« un voile tissu d'or, que tu as mis en pièces, et distribué
« à des hommes qui devaient me précipiter du trône ? — Je
« t'ai déjà dit, répondit l'évêque Prétextat, que j'avais reçu
« des présens de ces guerriers, et comme je n'avais pour le
« moment rien à leur donner, j'empruntai cette valeur, et
« je la leur donnai en retour de leurs présens. Elle me
« paraissait une propriété, parce qu'elle appartenait à mon
« fils Mérovée, que j'ai tenu sur les fonts baptismaux (1). »

(1) Mot à mot, que j'ai retiré du bain de régénération. On sait qu'alors le baptême avait lieu par immersion. Le parrain retirait l'enfant ou le cathécumène du baptistère, faisant entendre par là qu'il l'adoptait pour son fils en Dieu ; comme chez les Romains, le père relevait de terre l'enfant qui venait de naître, pour déclarer qu'il s'en chargeait.

Le roi Chilpéric, voyant qu'il ne pouvait l'emporter sur lui par ses calomnies, nous quitta, tout étourdi et troublé par sa conscience. Puis il appela quelques uns de ses flatteurs, et leur dit : « Je suis confondu par les paroles de l'évêque, je l'avoue; et je sais qu'il dit la vérité : que faire maintenant pour que la volonté de la reine à son égard s'accomplisse? Eh bien! ajouta-t-il, allez le trouver, et dites-lui, comme si vous lui donniez de vous-mêmes ce conseil : Tu sais que le roi Chilpéric est pieux, sensible et enclin à la miséricorde : humilie-toi devant lui, et déclare que tu as fait tout ce qu'il te reproche. Alors, nous prosternant tous à ses pieds, nous obtenons qu'il te pardonne. » Séduit par ces paroles, l'évêque Prétextat promit de faire ce qu'on lui demandait. Le lendemain nous nous réunîmes au lieu accoutumé; le roi y vint aussi et dit à l'évêque : « Si tu as donné à ces hommes présens pour présens, pourquoi as-tu exigé d'eux des sermens, afin de les attacher à Mérovée? — J'ai désiré, je l'avoue, répondit l'évêque, lui gagner leur amitié, et j'aurais appelé non seulement un homme, mais, s'il eût été possible, un ange du ciel pour venir à son secours; car il était, je le répète encore, mon fils spirituel par le baptême. » Et comme cette altercation s'animait, l'évêque Prétextat, se prosternant à terre, dit : « J'ai péché contre le ciel et devant toi, ô roi très miséricordieux; je suis un homicide, un sacrilège : j'ai voulu te tuer, et placer ton fils sur ton trône. » A ces mots, le roi se prosterna aux pieds des évêques, en disant : « Écoutez, très pieux évêques : l'accusé avoue son crime exécrable. » Et quand nous eûmes, en pleurant, relevé le roi, il ordonna que Prétextat sortît de la basilique. Pour lui, il se retira dans sa demeure, et nous fit passer un livre de canons, auquel

on avait ajouté un nouveau cahier (1), renfermant de prétendus canons apostoliques (2), où l'on trouvait ces paroles : « Qu'un évêque homicide, adultère, parjure, « pris sur le fait, soit dépouillé du sacerdoce. » A cette lecture, Prétextat demeura stupéfait; et l'évêque Bertrand lui dit : « Écoute, frère et collègue dans l'épiscopat : tu « n'as pas les bonnes grâces du roi ; ainsi tu ne peux « plus compter sur notre amitié, avant que tu aies mé-
« rité que le roi te pardonne. » Après cela le roi demanda, ou que l'on déchirât sa tunique, ou qu'on récitât sur sa tête le psaume cent huitième, qui contient des malédictions contre Judas Iscariote (3), ou du moins qu'on souscrivît contre lui un jugement qui le privât à jamais de la communion. Je m'opposai à toutes ces conditions, d'après la promesse du roi qu'il ne se ferait rien contre les canons. Alors Prétextat fut enlevé de devant nos yeux, et remis à des gardes; mais ayant essayé de s'enfuir pendant la nuit, il fut cruellement frappé, et exilé dans une île de la mer (4) qui avoisine la cité de Contances.

Ensuite le bruit courut que Mérovée cherchait à regagner la basilique de Saint-Martin. En conséquence, Chil-

(1) *Quaternio*, une feuille pliée en quatre, un cahier.

(2) Les canons appelés encore aujourd'hui *canons apostoliques*, n'étaient point alors reconnus dans l'église gallicane. Ainsi la collection de Denis-le-Petit n'était pas encore admise en Gaule, puisqu'il place en tête les canons que Grégoire traite ici d'apocryphes. Voyez Le Cointe, *Annales ecclésiastiques*, ann. 577 (Ruin.). Voyez aussi l'article *Canons apostoliques*, dans le Moréri, édit. de Gonjet, et le premier Supplément.

(3) Ce sont ces mots : *et episcopatum ejus accipiat alter*, Ps. cviii, v. 8, cités par saint Pierre, à propos de Judas Iscariote, *Act. des Apôtres*, chap. 1, v. 20.

(4) Probablement *Jersey*, l'île la plus proche de la côte. (Ruin.)

périe plaça des gardes auprès de la basilique, et en fit fermer toutes les avenues. Les gardes ne laissèrent ouverte qu'une seule porte par où entraient un petit nombre de clercs pour se rendre à l'office, et toutes les autres restaient fermées, ce qui était bien gênant pour le peuple. Tandis que nous étions à Paris, des signes apparurent dans le ciel : c'étaient vingt rayons lumineux qui, s'élevant au nord du côté de l'orient, couraient vers l'occident. Or le plus long, le plus brillant, dès qu'il fut à son plus haut point d'élévation, s'éteignit; et tous les autres, après lui, s'évanouirent de même. Ils annoncèrent, je crois, la mort de Mérovée. Ce prince, toujours caché dans la Champagne Rémoise, et n'osant se confier ouvertement aux Austrasiens, fut circonvenu par les habitans de Térouanne, qui lui promirent d'abandonner son père Chilpéric, et de se soumettre à lui, s'il se présentait. Il se rendit promptement chez eux, accompagné de quelques braves. Alors ceux de Térouanne, ne dissimulant plus le piège qu'ils lui avaient tendu, l'enferment dans une habitation de campagne, l'entourent d'hommes armés, et envoient un message à son père. A cette nouvelle, le roi accourut en grande hâte. Mérovée, qui était retenu dans une petite maison, craignant de satisfaire par de cruels supplices à la vengeance de ses ennemis, appelle à lui Gaïlen, son serviteur fidèle, et lui dit : « Jusqu'ici nous n'avons eu tous deux
« qu'une âme et qu'une pensée : je t'en prie, ne souffre
« pas que je tombe entre les mains de mes ennemis; mais
« prends ton glaive et te précipite sur moi. » Celui-ci, sans hésiter, le perça de son couteau; et quand le roi arriva, il était mort. Plusieurs personnes assurèrent que les paroles de Mérovée, rapportées plus haut, avaient été imaginées après coup par la reine; et que Mérovée avait

été tué secrètement par son ordre. Gaïlen fut pris; on lui coupa les mains, les pieds, les oreilles, l'extrémité des narines, et, après d'autres tourmens de ce genre, on le fit périr misérablement (1). Grindion fut attaché à une roue, et exposé sur un échafaud élevé. Gucilion, autrefois comte du palais du roi Sigebert, eut la tête coupée; et de même plusieurs autres qui étaient venus avec Mérovée périrent par différens supplices. On disait alors dans le monde que l'évêque Égidius et le duc Gontran-Boson avaient été pour beaucoup dans la conduite de cette trahison; Gontran, parce que la reine Frédegonde lui voulait secrètement du bien pour avoir tué Théodebert; Égidius, parce qu'il lui était cher depuis longtemps.

XX. L'empereur Justin, ayant perdu le sens, était tombé en démence; et l'impératrice Sophie gouvernait seule l'empire : alors les peuples, comme je l'ai dit au livre précédent (2), élurent césar, Tibère, homme capable, brave, prudent; large en aumônes, et zélé défenseur des faibles. Comme il distribuait aux pauvres une grande partie des trésors amassés par Justin, et que l'impératrice lui reprochait souvent en ces termes d'appauvrir la république : « Ce que j'ai amassé en plusieurs années, ta prodigalité le « dissipe en peu de temps; » il répondait : « Notre fisc ne « manquera jamais, si nous nous contentons de faire l'au- « mône aux pauvres ou de racheter les captifs. Car c'est

(1) Est-ce comme ami du jeune prince, ou comme meurtrier d'un fils de roi qu'il fut condamné à un tel supplice? Peut-être pour les deux motifs à la fois. Quant aux deux autres, c'est évidemment comme partisans de Mérovée et de Brunehaut qu'ils sont mis à mort.

(2) Liv. iv, chap. 39.

« là un grand trésor, selon la parole du Seigneur : *Faites-vous dans le ciel des trésors que ne rongent ni la rouille, ni les vers ; que des voleurs ne puissent ni déterrer ni enlever* (1). Ainsi, avec ce que Dieu nous a donné, faisons-nous, par le secours des pauvres, un trésor dans le ciel, afin que le Seigneur daigne augmenter nos biens sur la terre. » Et comme il était, je le répète, noblement et véritablement chrétien, tandis qu'il se faisait une joie de distribuer des secours aux pauvres, Dieu lui en donnait de plus en plus les moyens. Un jour, en se promenant dans son palais, il vit sur le pavé d'un de ses appartemens, une dalle de marbre où était sculptée la croix du Seigneur; et il dit : « O Seigneur, nous fortifions notre front et notre poitrine par le signe de ta croix; et voilà que nous foulons ta croix à nos pieds! » Et à l'instant même il ordonna qu'elle fût enlevée : mais quand on eut détaché et soulevé la pierre, on en trouva dessous une autre avec le même signe. On l'en instruisit, et il la fit enlever. Après celle-ci, on en trouva une troisième, pour laquelle il donna le même ordre. Quand elle fut enlevée, on trouva un trésor composé de plus de cent mille livres d'or (2). Il s'en empara, et, selon sa coutume, fit des largesses aux pauvres plus abondamment encore. Le Seigneur, en récompense de sa bonne volonté, ne le laissa manquer jamais; et il lui envoya plus tard une autre

(1) Matth., vi, 20.

(2) Le *centenarium*, originairement poids de cent livres, avait cessé de bonne heure d'être un poids réel (B. G.). A peu près comme, plus tard, nos livres d'argent, diminuant peu à peu de valeur, sont enfin devenues la centième partie environ de ce qu'elles étaient dans le principe. Ainsi l'expression du texte est ici assez vague pour nous. Il n'en reste pas moins l'idée d'une somme énorme.

ressource que je ne passerai pas sous silence. Narsès, ce fameux duc d'Italie, avait dans une ville une grande maison, et sorti d'Italie avec de grands trésors, il se rendit dans cette ville (1); fit creuser secrètement dans sa maison une grande citerne, où il entassa par milliers des centaines de livres d'or et d'argent : puis il fit tuer tous ceux qui en avaient connaissance, à l'exception d'un vieillard auquel il confia, sous serment, la garde de ce dépôt. Or, après la mort de Narsès, ce trésor restait caché sous terre. Le vieillard, voyant les aumônes continuelles de l'empereur, alla le trouver et lui dit : « S'il doit m'en revenir quelque profit, je te découvrirai, César, un secret important. — Dis ce que tu demandes, répondit l'empereur; car tu y trouveras ton profit, si tu nous apprends quelque chose qui puisse nous être avantageux. — J'ai, dit le vieillard, le trésor de Narsès caché sous terre; et parvenu à la fin de ma vie, je ne puis me taire plus long-temps. » Alors Tibère César, plein de joie, envoie sur les lieux ses serviteurs; ils marchent étonnés, à la suite du vieillard qui leur sert de guide : ils parviennent à la citerne, la découvrent, y entrent, et y trouvent tant d'or et d'argent que plusieurs jours suffirent à peine pour transporter dehors tout ce qu'elle contenait. Par là, Tibère, enrichi, se fit une joie de distribuer aux pauvres des aumônes plus abondantes.

(1) Ce n'est pas à la fin de ses expéditions, car il mourut en Italie. D'après l'ancien texte il faudrait traduire : *entré en Italie avec de grands trésors*. Mais, outre que la nouvelle leçon autorise notre sens, il est probable qu'il avait acquis ces trésors dans ses guerres en Italie. D'un autre côté, cette ville devait être en Orient près de Constantinople. Si elle eût été en Italie, comment Tibère aurait-il pu faire fouiller la maison, puisque les Lombards étaient presque partout les maîtres ?

XXI. Cependant un grand mouvement eut lieu contre les évêques Salone et Sagittaire. Élevés tous deux par saint Nisier, évêque de Lyon, ils obtinrent le diaconat; et de son vivant, furent établis évêques, Salone, de l'église d'Embrun, Sagittaire, de celle de Gap. Mais une fois en possession de l'épiscopat, devenus leurs maîtres, ils commencèrent à se signaler avec une fureur insensée par des usurpations, des meurtres, des homicides, des adultères et d'autres excès. Un jour que Victor, évêque des Trois-Châteaux (1), célébrait la fête solennelle de sa naissance, ceux-ci, à la tête d'une troupe armée d'épées et de flèches, vinrent fondre sur lui, déchirèrent ses habits, tuèrent ses serviteurs, enlevèrent les vases et tous les apprêts du festin, et laissèrent l'évêque honteusement outragé. Le roi Gontran, instruit de ce fait, convoqua un synode dans la ville de Lyon (2). Des évêques, réunis avec le bienheureux patriarche (3) Nisier, discutèrent le fait, et les ayant reconnus coupables des crimes dont ils étaient accusés, ordonnèrent que ceux qui avaient commis de tels excès fussent privés de l'honneur de l'épiscopat. Ceux-ci, sachant que le roi était encore bien disposé en leur faveur, vinrent à lui se plaindre d'avoir été injustement dépouillés, et lui demander la permission d'aller trouver le pape de la ville de Rome.

(1) *Saint-Paul-Trois-Châteaux*, en Dauphiné (Drôme, arrond. Montélimart).

(2) Deuxième concile de Lyon, tenu en 567. Mais, dans les actes de ce concile (tome 1^{er}, *des Anciens Conciles de la Gaule*, par Sirmond), il n'est pas question de Salonius et Sagittarius. Voyez aussi les conciles de D. Labat, col. 1159-1164.

(3) Ce titre, assez rare en Occident, est donné encore à Priscus, successeur de Nisier, au deuxième concile de Mâcon, et à Sulpice, évêque de Bourges, dans une lettre de Didier, évêque de Cahors. (Ruin.)

Le roi consentit à leur demande, et leur donna par lettres expresses l'autorisation de partir. Admis en présence du pape Jean (1), ils lui représentent qu'ils ont été dépouillés sans aucune raison suffisante; et le pape envoie au roi des lettres avec injonction de les rétablir sur leurs sièges (2): ce que le roi exécuta sans retard, toutefois après leur avoir fait de vives réprimandes. Mais, ce qu'il y a de pis, ils ne s'amendèrent nullement. Cependant ils cherchèrent à apaiser l'évêque Victor en lui remettant les hommes qu'ils avaient soulevés contre lui. Mais celui-ci, fidèle au précepte du Seigneur, de ne pas rendre à ses ennemis le mal pour le mal, ne leur fit aucun mal et les renvoya libres. Pour cela il fut, plus tard, privé de la communion, de ce qu'après avoir accusé publiquement des ennemis, il les avait épargnés en secret, sans prendre conseil de ses confrères devant qui il les avait accusés. Mais par la faveur du roi, il fut de nouveau reçu à la communion. Cependant ces deux évêques se livraient de jour en jour à de plus grands crimes; et dans ces combats que Munmol livra aux Lombards, armés comme des laïques, ainsi que je l'ai dit (3), ils tuèrent plusieurs hommes de leurs propres mains. Dans leur colère, ils sévissaient aussi contre leurs concitoyens; et ils en frappèrent plusieurs à coups de bâton jusqu'à effusion de sang. Aussi la clameur du peuple arriva de nouveau jusqu'au roi; et

(1) Jean III, pape de 559 à 572.

(2) C'est, je crois, un des premiers exemples du droit que s'arrogeaient les papes de confirmer ou de casser les jugemens de nos rois à l'égard des évêques. Mais on voit par le récit des faits qu'ils n'y auraient peut-être pas songé si on n'était venu s'adresser à eux, et leur demander en quelque sorte un acte de pouvoir suprême.

(3) Liv. iv. chap. 45.

Gontran leur ordonna de se présenter au palais. Quand ils furent arrivés, il ne voulut pas qu'ils parussent devant lui, mais qu'ils fussent soumis à un interrogatoire préalable, pour s'assurer qu'ils étaient dignes d'être admis en présence du roi. Sagittaire, mécontent de ce procédé, s'émut d'une violente colère; et cet homme, léger, inconséquent, s'abandonnant à un flux de paroles déraisonnables, se mit à déclamer contre le roi, et à dire que ses fils ne pourraient lui succéder au trône, parce que leur mère avait été prise parmi les servantes de Magnachaire (1) pour entrer dans le lit du roi; ignorant que, sans avoir égard à la condition des femmes, on appelle maintenant fils de rois tous ceux qui ont été engendrés par des rois. Gontran, l'ayant appris, fut irrité vivement, et leur enleva leurs chevaux, leurs serviteurs, et tout ce qu'ils pouvaient posséder : il ordonna de les enfermer dans des monastères fort éloignés, pour qu'ils y fissent pénitence, ne leur laissant qu'un seul clerc à chacun; et recommanda, avec des menaces terribles, aux juges de chaque endroit, de les garder avec des hommes armés, et de ne laisser approcher personne pour les visiter. En ces jours-là, les deux fils du roi vivaient encore. L'aîné tomba malade : alors les familiers du roi, s'approchant de lui, dirent : « Si le roi daignait « écouter favorablement les paroles de ses serviteurs, ils « feraient entendre leur voix à tes oreilles. — Parlez, dit « le roi. — Si ces évêques, dirent-ils, avaient été condamnés « à l'exil quoique innocens; si le péché du roi retombait « sur un autre, et que, par suite, le fils de notre seigneur « vînt à périr? — Allez bien vite, leur dit-il; relâchez-les, « et suppliez-les de prier pour nos petits enfans. » Ceux-ci

(1) C'était Austréchilde. — Voyez iv, 25, et v, 17, avec la note.

partirent, et les évêques furent mis en liberté. Sortis de leurs monastères, ils se réunirent et s'embrassèrent parce qu'ils ne s'étaient pas vus depuis long-temps; puis retournèrent dans leurs villes épiscopales, tellement pénétrés de repentir qu'on les voyait sans cesse chanter des psaumes, jeûner, faire l'aumône, lire pendant le jour le livre des poèmes de David, passer la nuit à chanter des hymnes et à méditer des leçons. Mais cette sainteté ne se soutint pas long-temps parfaite, et ils retournèrent à leurs anciens égaremens. Ils passaient la plupart des nuits à festiner et à boire, et tandis que les clercs chantaient les matines dans l'église, ils demandaient des coupes, et faisaient des libations de vin. Ils ne parlaient plus de Dieu, ne songeaient plus à dire leurs heures. Quittant la table au retour de l'aurore, ils se couvraient de vêtemens moelleux, et dormaient, ensevelis dans le vin et le sommeil, jusqu'à la troisième heure du jour. En même temps, ils ne se faisaient pas faute de femmes pour se souiller avec elles. Puis ils se levaient, prenaient le bain, se mettaient à table, et n'en sortaient plus que le soir; alors ils s'empressaient de commencer leur souper, qui, comme je l'ai dit, se prolongeait jusqu'au lendemain. Telle était leur vie de tous les jours, jusqu'à ce que la colère de Dieu vint fondre sur eux, ainsi que nous le dirons dans la suite (1).

XXII. En ce temps, le Breton Winnoch, qui portait l'abstinence au plus haut point de perfection, vint de Bretagne à Tours, avec le désir de se rendre à Jérusalem. Il n'avait pour vêtement que des peaux de brebis dépouillées de leur laine. Dans l'espoir de le retenir plus faci-

(1) Liv. VII, chap. 59.

lement, comme il nous paraissait très religieux, nous lui conférâmes, par faveur, la dignité de la prêtrise.

Ingiltrude avait une pieuse coutume : c'était de recueillir de l'eau du sépulchre de saint Martin (1). Cette eau venant à lui manquer, elle fit porter au tombeau du bienheureux un vase rempli de vin. Après qu'il y fut resté toute la nuit, elle l'envoya prendre en présence du prêtre; et quand on le lui eut apporté, elle dit au prêtre : « Ote de ce vin, et « verse-s-y une seule goutte de cette eau bénite dont il me « reste un peu. » Ce qu'il fit : et, chose étonnante, le vase, qui n'était qu'à moitié, se trouva rempli quand une seule goutte y fut tombée. On le vida deux ou trois fois, et de même une seule goutte le remplit toujours. Or on ne peut douter que ce prodige n'ait été opéré par la vertu de saint Martin.

XXIII. Ensuite Samson, le plus jeune des fils du roi Chilpéric, attaqué de la dysenterie et de la fièvre, sortit de ce monde. Il était né au moment où Chilpéric était assiégé dans Tournai par son frère (2); et sa mère, troublée par la crainte de la mort, l'avait rejeté loin d'elle, et voulait le faire périr. Mais n'ayant pu réussir, et réprimandée par le roi, elle le fit baptiser; et l'évêque lui-même (3) le tint sur les fonts du baptême : mais il mourut avant d'avoir accompli un lustre entier. Sa mère Frédé-

(1) C'était probablement une source ou un puits près du tombeau, comme il y en avait un dans l'église de Saint-Germain-des-Prés. Voyez *Abbon.*, II, 558. — Il est question d'Ingiltrude, liv. IX, chap. 53, et X, chap. 12.

(2) Liv. IV, chap. 52.

(3) Chrasmare, à ce qu'on pense; évêque en même temps de Tournai et de Noyon.

gonde fut aussi gravement malade en ce temps-là, mais elle recouvra la santé.

XXIV. Puis, dans la nuit du troisième jour des ides de novembre (1), tandis que nous célébrions les vigiles de saint Martin, un grand prodige nous apparut. Au milieu de la lune, on vit luire une étoile brillante; près d'elle on aperçut d'autres étoiles au-dessus et au-dessous; et à l'entour se dessina ce cercle qui annonce ordinairement la pluie. Mais que signifiaient tous ces prodiges, nous l'ignorons. Souvent, cette année-là, nous vîmes la lune s'obscurcir; et avant la nativité du Seigneur, on entendit des éclats de tonnerre. On vit autour du soleil, comme avant le désastre de l'Auvergne, ces météores lumineux, dont nous avons parlé (2), que les paysans appellent des soleils. On assure que la mer sortit de ses limites : et il apparut beaucoup d'autres signes.

XXV. Gontran-Boson, étant venu à Tours avec quelques hommes armés, enleva de force ses filles, qu'il avait laissées dans la sainte basilique, et les conduisit jusqu'à Poitiers, qui appartenait au roi Childebert. Mais le roi Chilpéric envahit le Poitou, et ses hommes mirent en fuite les hommes de son neveu. Puis ils amenèrent en sa présence Ennodius, ancien comte de cette cité. Celui-ci fut condamné à l'exil, et ses biens furent confisqués; mais au bout d'un an on lui rendit ses biens et sa liberté (3).

(1) La nuit appartenant au jour qui suit, et non pas à celui qui précède : c'est ici la nuit du 10 au 11 novembre. Le 11 novembre, fête de saint Martin, et le troisième des ides de novembre.

(2) Liv. IV, chap. 51.

(3) Liv. VIII, chap. 26.

Gontran-Boson, ayant laissé ses filles dans la basilique de Saint-Hilaire, se rendit auprès du roi Childebert (1).

XXVI. La troisième année du roi Childebert, qui était la dix-septième de Chilpéric et de Gontran (2), Daccon, fils de défunt Dagarie, quitta le roi Chilpéric : et comme il errait çà et là, il fut pris en trahison par le duc Dracolen, dit l'Industrieux. Celui-ci le conduisit, chargé de chaînes, auprès de Chilpéric, à Braine, après lui avoir promis par serment de lui obtenir du roi la vie sauve. Mais au mépris de son serment, il l'accusa auprès du prince de crimes odieux, et insista pour qu'il fût mis à mort. Daccon retenu dans les fers, et ne voyant aucun espoir d'échapper, demanda, à l'insu du roi, l'absolution à un prêtre ; et quand il l'eut reçue, on le fit mourir (3). Dans le temps où Dracolen se hâtait de retourner dans sa patrie (4), Gontran-Boson s'efforçait d'enlever ses filles de Poitiers. Dracolen, à cette nouvelle, se présente à lui pour l'attaquer ; mais la troupe de Gontran, qui était sur ses gardes, résista et se disposa à se défendre. Cependant Gontran lui envoya un de ses amis, en disant : « Va, et dis-lui : « Tu sais qu'un traité existe entre nous ;

(1) Gontran-Boson avait-il été originairement attaché à Chilpéric ? Cependant nous le voyons, iv, 51, mis par Sigebert à la tête de l'armée destinée à combattre Théodebert ; et c'est parce qu'on lui imputa sa mort, qu'il se réfugia dans la basilique de Saint-Martin, v, 4.

(2) An 578.

(3) On sait qu'anciennement les criminels condamnés à mort étaient privés des secours de la religion. Ce n'est qu'en 1597 (lettres royales du 12 février 1596) qu'ils purent être confessés avant d'être conduits au supplice. (*Ordonn. royales*, tom. viii, p. 122.)

(4) Le Poitou, probablement, ou quelque contrée voisine.

« je t'en prie , cesse de me vouloir du mal : prends de mes richesses ce que tu voudras , je ne m'y oppose pas ; mais , dépouillé de tout , que je puisse seulement aller avec mes filles où il me plaira. » Dracolen , homme vain et inconsideré , répondit : « Voilà la corde qui a lié d'autres coupables que j'ai conduits au roi ; elle servira aujourd'hui à lier cet homme , qui sera conduit de même , garrotté comme eux. » A ces mots , il presse son cheval à coups d'éperons , et se précipite sur Gontran ; mais ayant porté un coup à faux , sa lance se brisa , et le fer tomba à terre. Gontran , voyant la mort suspendue sur sa tête , invoqua le nom du Seigneur et la vertu toute puissante de saint Martin ; puis levant sa lance , il en frappe Dracolen à la gorge , et l'enlève de dessus son cheval : et tandis qu'il le tenait ainsi suspendu , un de ses amis l'acheva d'un coup de lance dans le côté. Les compagnons de Dracolen prirent la fuite : et , après l'avoir dépouillé , Gontran se retira librement avec ses filles. Ensuite Sévère , son beau-père , fut gravement accusé près du roi par ses propres fils. A cette nouvelle , il se rend auprès du roi avec de grands présents ; mais arrêté en route , et dépouillé de tout , il fut conduit en exil , et y périt misérablement. Quant à ses deux fils , Bursolen et Dodon , condamnés à mort pour crime de lèse-majesté , l'un fut tué par une troupe envoyée contre lui ; l'autre , arrêté dans sa fuite , eut les pieds et les mains mutilés , et mourut ainsi. Tous leurs biens , ainsi que ceux de leur père , furent réunis au fisc. Or ils possédaient de grandes richesses.

XXVII. Ensuite les hommes de la Touraine , du Poitou , du Bessin , du Maine , de l'Anjou , et plusieurs autres peuples , d'après l'ordre du roi Chilpéric , marchèrent en

Bretagne contre Waroch, fils de Macliau (1), et s'arrêtèrent en sa présence sur les bords de la Vilaine. Mais lui, tombant par ruse, pendant la nuit, sur les Saxons du Bessin (2), en tua une grande partie. Trois jours après, il fit la paix avec les généraux du roi Chilpéric, et, donnant son fils en otage, s'engagea par serment à rester fidèle au roi Chilpéric. Il lui rendit même la ville de Vannes (3), à condition que si le roi daignait lui en accorder le gouvernement, il lui paierait chaque année, sans attendre aucune sommation, tous les tributs que devait cette ville. L'affaire ainsi conclue, l'armée se retira. Ensuite le roi Chilpéric condamna à l'amende, pour faute de service militaire, les pauvres et les jeunes serviteurs de l'église et de la basilique (4), parce qu'ils n'avaient pas marché avec l'armée : or ce n'était pas l'usage qu'ils fussent soumis à aucun service public. Puis Waroch oubliant sa promesse, et voulant annuler ce qui s'était fait, envoya auprès de Chilpéric Eunius, évêque de Vannes. Mais le roi, irrité, tança vivement Eunius, et le fit condamner à l'exil.

XXVIII. La quatrième année de Childebert, qui fut la

(1) Dont il a été question, iv, 4, et v, 16. La Vilaine semble ici la limite de la Bretagne indépendante. Voyez notre note sur le chap. 4, du livre iv.

(2) C'étaient des Saxons établis, dès les iv^e et v^e siècles, dans le Bessin, et sur les frontières de la cité de Nantes. Fortunat, iii, 8, loue Félix, évêque de Nantes, d'avoir soumis les Saxons à la loi du Christ. (Ruin.)

(3) Voyez la note c du livre iv, chap. 4.

(4) Il ne s'agit ici, je crois, que de l'église de Tours, et du monastère de Saint-Martin. — Nous avons ici traduit les deux mots, *pau-peres*, *juniores*, de manière à leur laisser le sens général et vague qu'ils semblent avoir en latin. Sur le sens plus précis qu'on peut leur donner, voyez *Éclairciss. et observ.* (Note c.)

dix-huitième de Gontran et de Chilpéric (1), un concile se rassembla à Châlon-sur-Saône, par ordre du prince Gontran : et, après avoir discuté différentes affaires, on renouvela l'ancien procès contre les évêques Salone et Sagittaire (2). Là furent exposés tous les griefs à leur charge; et on les accusa non seulement d'adultères, mais encore d'homicides. Comme les évêques étaient d'avis de leur faire expier leurs crimes par la pénitence, on ajouta qu'ils étaient coupables de lèse-majesté, et traîtres à la patrie. Pour ce motif, ils furent dépouillés de l'épiscopat, et renfermés, sous une surveillance sévère, dans la basilique de Saint-Marcel : mais ils s'en échappèrent, et errèrent en divers lieux. D'autres évêques furent mis à leur place (3).

XXIX. Cependant le roi Chilpéric fit dresser par tout son royaume des rôles pour de nouvelles impositions; elles étaient très pesantes. Pour ce motif plusieurs, abandonnant les villes de ce pays et leurs propres possessions, se réfugièrent dans d'autres royaumes, aimant mieux vivre parmi des étrangers que de rester exposés à un tel péril. En effet, il avait été statué que chaque propriétaire paierait pour sa terre une amphore (4) de vin par arpent (5).

(1) An 579.

(2) Voyez chap. 21.

(3) Aridius fut mis à la place de Sagittaire : Émerite remplaça Salone. Tous deux assistèrent au deuxième concile de Mâcon, an 585.

(4) L'amphore contenait vingt-six litres et demi, selon le traducteur français des *Antiquités romaines* d'Adam. Vingt-six litres seulement, suivant M. Dureau de la Malle, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscrip.*, tom. XII, part. II, p. 523.

(5) Il s'agit ici de l'arpent gaulois, ou *aripennis*, moitié du *jugerum*. Or le *jugerum* valait, suivant M. Dureau de la Malle (*ibid.*, p. 518),

On avait aussi imposé, pour les autres terres et pour les esclaves, d'autres charges nombreuses qu'il était impossible d'acquitter. Le peuple du Limosin, se voyant accablé sous le faix, se réunit aux calendes de mars, et voulut tuer Marc, le référendaire, chargé du recouvrement des impôts; et il l'aurait fait, si l'évêque Ferréol (1) ne l'eût délivré d'un péril imminent. La multitude ameutée saisit aussi les registres de recensement et les livra aux flammes. Aussi le roi, fort mécontent, après avoir envoyé sur les lieux des inspecteurs partis de son palais (2), ruina ce peuple par des amendes, l'effraya par des supplices, et punit de mort plusieurs citoyens. On rapporte que des abbés et des prêtres, attachés à des poteaux, subirent divers tourmens, parce que les envoyés royaux les avaient accusés d'avoir animé le peuple dans la sédition où furent brûlés les registres. On établit ensuite des impôts encore plus durs qu'auparavant.

XXX. Les Bretons, de leur côté, ravagèrent les environs de Rennes, brûlant, pillant, et emmenant les habitans captifs; et ils s'avancèrent en vainqueurs jusqu'au bourg de Cornutz (3). L'évêque Eunius, rappelé de l'exil,

25,28 ares : ce qui donne 12,64 pour l'*aripennis*. L'arpent de Paris, contenant cent perches carrées, de dix-huit pieds chacune, a été trouvé équivalent à 54,1887 ares.

(1) Il en est question encore liv. VII, chap. 10.

(2) C'est la première mention qui soit faite dans notre histoire de ces envoyés royaux (légats *a latere*), si célèbres depuis, sous le nom de *missi dominici*. Voyez liv. IV, chap. 15, où cette expression est employée pour signifier des amis intimes du prince, plutôt que des officiers chargés par lui d'une mission publique.

(3) On croit que c'est aujourd'hui *Saint-Aubin-du-Cormier* (Ille-et-Vilaine, arr. de Fougère). (Ruin.)

fut envoyé à Angers pour y vivre; mais on ne lui permit pas de retourner dans sa ville de Vannes. Le duc Beppolen, envoyé contre les Bretons, dévasta, par le fer et le feu, quelques cantons de la Bretagne : ce qui irrita encore plus leur fureur.

XXXI. Tandis que ceci se passait dans les Gaules, Justin, après dix-huit ans de règne (1), termina seulement avec la vie cet état de démence où il était tombé. Quand il fut enseveli, Tibère César s'empara de l'empire, auquel il était associé depuis long-temps. Le peuple attendait qu'il se présentât au spectacle du cirque, selon la coutume de ce pays; et préparait contre lui une attaque soudaine en faveur de Justinien, neveu de Justin : mais il se rendit aux saints lieux, et, après avoir achevé sa prière, appelant à lui le pape de la ville, il entra dans son palais avec les consuls et les préfets. Là, revêtu de la pourpre, couronné du diadème, élevé sur le trône impérial, il se fit reconnaître pour empereur au milieu d'innombrables acclamations. Les factieux qui l'attendaient au cirque, apprenant ce qui s'était passé, se retirèrent couverts de honte, sans avoir rien fait, incapables de prévaloir contre un homme qui avait mis en Dieu son espérance. Peu de jours après, Justinien vint se jeter aux pieds de l'empereur, et lui offrit quinze cents livres d'or (2) en reconnaissance de son pardon; et Tibère, l'accueillant avec sa clémence ordinaire, le fit loger dans le palais. Mais l'impératrice Sophie, oubliant les promesses qu'elle avait

(1) Erreur. Justin régna 13 ans, de 565 à 578.

(2) Voyez la note 2, p. 287, chap. 20.

faites à Tibère, tenta contre lui un nouveau complot. Tandis qu'il était allé à la campagne pour y prendre, selon l'usage des empereurs, le plaisir de la vendange pendant trente jours, Sophie, ayant fait appeler en secret Justinien, voulut l'élever à l'empire. A cette nouvelle, Tibère accourut à Constantinople, fit saisir Sophie, la dépouilla de tous ses trésors, et ne lui laissa que les moyens de subvenir à sa nourriture quotidienne. Lui ayant retiré tous ses serviteurs, il lui en donna d'autres, choisis parmi ses fidèles, en leur recommandant de ne laisser approcher d'elle aucun des anciens. Il fit des reproches à Justinien; néanmoins il le chérit dans la suite au point qu'il promit sa propre fille pour épouse à son fils, et en retour demanda pour son propre fils la fille de Justinien. Mais la chose n'eut pas lieu. Son armée vainquit ensuite les Perses, et, revenue victorieuse, rapporta une telle masse de butin, qu'elle semblait capable d'assouvir la cupidité humaine. Vingt éléphants furent pris et amenés à l'empereur.

XXXII. Cette année les Bretons commirent de grands dégâts aux environs de Nantes et de Rennes. Ils enlevèrent un immense butin; coururent la plaine; dépouillèrent les vignes de leurs fruits; et emmenèrent des captifs. L'évêque Félix leur ayant envoyé une députation, ils promirent de réparer le mal; mais ils ne voulurent accomplir aucune de leurs promesses.

XXXIII. A Paris, une femme fut accusée, sur l'assertion de plusieurs personnes, d'abandonner son mari, et d'avoir commerce avec un autre homme. Les parens du mari allèrent donc trouver son père, et lui dirent : « Ou

« justifie ta fille (1); ou qu'elle meure, pour que ses
« désordres n'impriment point une tache à notre famille.
« — Je sais, dit le père, que ma fille est sans reproche;
« et ceci est un mensonge que répètent des méchants.
« Cependant, pour que l'accusation n'aille pas plus loin,
« je justifierai de son innocence par un serment. — Si
« elle est innocente, dirent-ils, affirme-le par serment,
« sur le tombeau du bienheureux martyr Denis. — Je le
« ferai, » répondit le père. Ces conventions arrêtées, ils
se réunirent dans la basilique du saint martyr; et le père,
élevant ses mains sur l'autel, jura que sa fille n'était pas
coupable. Mais les autres, du côté du mari, déclarèrent
qu'il avait fait un faux serment. A la suite de cette alter-
cation, ils tirent leurs épées, se précipitent les uns sur
les autres, et se frappent en présence même de l'autel. Or,
c'étaient des hommes de la plus haute naissance, et les
premiers auprès du roi Chilpéric. Plusieurs sont blessés par
le glaive; la sainte basilique est arrosée de sang humain;
les portes sont percées de javelots et d'épées, et les armes
exercent leur fureur impie jusque auprès du tombeau
même. A grand'peine apaisa-t-on cette querelle; mais l'é-
glise resta privée de la célébration du culte (2), jusqu'à ce
que le roi eût été instruit de tout. Les auteurs du désordre,
étant venus se présenter au prince, ne furent pas reçus
en grâce; mais il les renvoya à l'évêque du lieu, parce
que, s'ils étaient trouvés coupables, il ne convenait pas
qu'ils fussent admis à la communion. Ayant donc com-

(1) *Idoneus*, i. e. *sine crimine*, sans reproche. *Se idoneare*, se justifier; *idoneum facere*, vel *reddere aliquem*, justifier quelqu'un, prouver son innocence.

(2) L'église où avait été répandu le sang humain était interdite jusqu'à ce qu'elle eût été purifiée.

posé pour leur méfait, ils furent reçus à la communion de l'église par Ragnemod, alors évêque de Paris. Quant à la femme, appelée en jugement peu de jours après, elle finit ses jours par la corde.

XXXIV. La cinquième année du roi Childebert (1) une espèce de déluge pesa sur la contrée d'Auvergne : pendant douze jours la pluie tomba sans relâche, et la Limagne fut tellement inondée, qu'en beaucoup d'endroits on ne put ensemençer les terres. Les grands fleuves, comme la Loire et le Flavaris, qu'on appelle Allier, et les autres torrens qui s'y jettent, se gonflèrent au point de dépasser les bornes qu'ils n'avaient jamais franchies : ce qui détruisit une grande quantité de troupeaux, gâta beaucoup de terres cultivées, abattit et submergea plusieurs édifices. De même le Rhône uni à la Saône se déborda, causa de grands dommages aux habitans, et renversa en partie les murs de Lyon. Quand les pluies se furent calmées, les arbres fleurirent de nouveau, quoique au mois de septembre (2). Cette année, en Touraine, un matin, avant la lumière du jour, on vit un feu brillant traverser le ciel, et s'abaisser du côté de l'orient. On entendit aussi, dans toute cette contrée, comme le son d'un arbre qui se brise ; mais on ne peut croire que ce bruit vînt d'un arbre, puisqu'il se fit entendre dans l'espace de cinquante milles et plus. La même année, la ville de Bordeaux fut violemment ébranlée par un tremblement de terre, et les murs de la ville menacèrent de s'écrouler : aussi, tout le peuple fut tellement effrayé par la crainte

(1) An 580.

(2) En octobre, selon la chr. de Marius, an 580.

de la mort, qu'il se croyait bientôt englouti avec la ville s'il ne prenait la fuite. Plusieurs même se retirèrent en d'autres pays. La secousse s'étendit aux cités voisines, et atteignit même l'Espagne, mais beaucoup moins forte. Cependant des monts Pyrénées se détachèrent d'immenses quartiers de roches qui écrasèrent les troupeaux et les hommes. Un incendie, qui éclata comme par miracle, brûla les villages aux environs de Bordeaux; et saisies subitement par le feu, les maisons, les granges, les moissons, périrent consumées, sans que la flamme fût excitée par aucune cause étrangère, si ce n'est peut-être par la volonté divine. La ville d'Orléans fut aussi ravagée par un cruel incendie, qui ne laissa rien, même aux plus riches; et si quelqu'un sauvait du feu quelques effets, ils lui étaient enlevés par des voleurs attachés après lui. Dans le pays Chartrain, il coula du véritable sang à la fraction du pain (1). La cité de Bourges fut aussi battue violemment de la grêle.

XXXV. Ces prodiges furent suivis d'une cruelle contagion : pendant les discordes des rois et leurs préparatifs pour une nouvelle guerre civile, une maladie d'entrailles envahit presque toutes les Gaules. Ceux qui en étaient atteints éprouvaient une forte fièvre accompagnée de vomissemens, une grande douleur de reins, une lourdeur dans la tête et dans le cou. Les matières que la bouche rejetait étaient jaunes ou verdâtres. Plusieurs attribuaient le mal à un poison secret. Au dire des paysans, c'étaient des pustules au cœur (2) : ce qui n'est pas incroyable ;

(1) A l'autel, après la consécration.

(2) Ou peut-être des boutons intérieurs. En vieux français on ap-

car, lorsqu'on appliquait des ventouses aux épaules ou aux jambes, et que les cloches qui s'étaient élevées venaient à s'ouvrir, il en découlait un sang corrompu; ce qui en sauva plusieurs : pour la plupart des autres, les herbes qui combattent les poisons, prises dans des breuvages, furent le remède le plus salutaire. Cette maladie, qui avait commencé au mois d'août, attaqua d'abord les jeunes enfans, et les fit périr. Alors nous perdîmes nos doux et chers petits enfans que nous avions réchauffés dans notre sein, portés dans nos bras, nourris avec la tendresse la plus éclairée, en leur présentant les alimens de notre propre main (1). Mais après avoir essuyé nos larmes, nous avons dit avec le bienheureux Job : *Le Seigneur me les a donnés, le Seigneur me les a ôtés; tout s'est fait comme il a plu à Dieu : que son nom soit béni dans les siècles* (2).

En ces jours-là le roi Chilpéric fut sérieusement malade; et quand il fut convalescent, son plus jeune fils, qui n'était pas encore régénéré par l'eau et le Saint-Esprit, tomba malade à son tour. Le voyant à l'extrémité, ils le lavèrent dans les eaux du baptême. Il était un peu mieux, quand son frère aîné, Chlodobert, fut attaqué de la même maladie. Sa mère Frédegonde, le voyant en danger de mort, saisie d'un repentir tardif, dit au roi : « Long-temps « la miséricorde divine a supporté nos mauvaises actions :

pelait *corailles*, non seulement le cœur et les régions voisines, mais encore les intestins en général. Voyez Ducange, *Gloss.*, au mot *corallum*.

(1) On ne peut guère douter que notre historien ne parle ici de deux enfans dont il était le père. Voyez notre note 2, p. 29, sur le chap. 12 du liv. IV.

(2) Job, I, 21.

« elle nous a avertis par des fièvres et d'autres maux ; et
« nous ne nous sommes point amendés. Maintenant nous
« perdons nos fils ; maintenant les larmes des pauvres , les
« lamentations des veuves , les soupirs des orphelins , les
« font périr , et ne nous laissent plus l'espoir d'amasser
« pour personne. Nous thésaurisons , sans savoir pour qui
« nous amassons. Ils vont demeurer sans possesseurs , ces
« trésors tout remplis de rapines et de malédictions. Nos
« celliers ne regorgeaient-ils pas de vin ? nos greniers , de
« froment ? nos trésors n'étaient-ils pas comblés d'or , d'ar-
« gent , de pierres précieuses , de colliers , et d'autres
« ornemens impériaux ? Et ce que nous avons de plus
« beau , nous le perdons ! Eh bien , si tu veux , allons ,
« brûlons tous ces registres iniques : qu'il suffise à notre
« fisc de ce qui suffisait à ton père le roi Clotaire. » Ayant
ainsi parlé , la reine se frappe la poitrine de ses poings ,
fait apporter les rôles que Marc avait envoyés de chacune
des cités qui lui appartenaient , les jette dans le feu ; puis ,
se retournant vers le roi : « Quoi , tu hésites ! fais comme
« moi ; si nous perdons nos chers enfans , du moins échap-
« pons à la peine éternelle. » Alors le roi , pénétré de com-
ponction , livra au feu tous les registres ; et après qu'ils
furent brûlés , il envoya des gens pour empêcher la levée
de ces impôts. Ensuite , leur plus jeune enfant mourut
consumé de langueur. Accablés de douleur , ils l'amènèrent
de leur maison de Braine à Paris , et le firent ensevelir dans
la basilique de Saint-Denis (1). Quant à Chlodobert , ils
le placèrent sur un brancard , le portèrent à la basilique

(1) Fortunat le nomme Dagobert , dans l'építaphe qu'il composa pour lui : liv. ix , n^{os} 4 et 5. Du reste , les deux princes moururent après le concile de Braine. Voyez le dernier chap. de ce livre.

de Saint-Médard de Soissons ; et l'exposant devant le tombeau du saint, firent des vœux pour sa santé : mais au milieu de la nuit, affaibli, épuisé, il rendit l'âme. Ils l'ensevelirent dans la basilique des saints martyrs Crépin et Crépinien. Ce fut un jour de deuil aussi pour tout le peuple ; car des hommes en pleurs, des femmes couvertes de vêtemens lugubres, comme à la mort de leurs époux, accompagnèrent cette pompe funèbre. Puis le roi Chilpéric fit de grandes largesses aux églises, aux monastères et aux pauvres.

XXXVI. En ces jours-là, la reine Austrechilde, femme du roi Gontran, fut consumée par la même maladie. Mais avant d'exhaler sa méchante âme, se voyant sans espoir d'échapper, elle poussa de profonds soupirs ; et voulut avoir, en mourant, des compagnons, afin qu'à ses obsèques on pleurât aussi pour d'autres morts. On dit en effet, qu'à l'exemple d'Hérode (1), elle adressa au roi cette demande : « J'aurais espéré vivre encore, si je n'étais tombée entre les mains de ces médecins iniques. Ce sont leurs potions qui m'ont arraché la vie, et m'ont ravi si promptement la lumière. Aussi, pour que ma mort ne reste pas sans vengeance, je te prie, et je t'en conjure, promets avec serment qu'aussitôt après mon trépas ils périront par le glaive : puisque je ne puis plus vivre, je ne veux pas non plus qu'après moi ils jouissent encore de la vie : mais que la même douleur unisse leurs amis et les nôtres. » Ayant ainsi parlé, elle rendit son âme malheu-

(1) Pour forcer les Juifs de pleurer à sa mort, il ordonna de massacrer plusieurs nobles citoyens, aussitôt qu'il aurait cessé de vivre. (Josèphe, *de Bello judaico*, 1, 21.)

reuse. Après avoir célébré ses obsèques, le roi, sous le joug du serment qu'avait exigé son injuste épouse, accomplit cet ordre d'iniquité, et fit frapper du glaive les deux médecins qui lui avaient donné leurs soins (1) : ce qui ne put se faire sans péché, comme le pensent plusieurs sages.

XXXVII. Nantin, comte d'Angoulême, mourut aussi épuisé par cette maladie : mais il faut reprendre de plus haut ce qu'il fit contre les prêtres et les églises du Seigneur. Marachaire, son oncle, avait possédé long-temps dans cette ville la dignité de comte : après avoir rempli cette fonction, il s'attacha à l'église, devint clerc, et fut ordonné évêque. Tandis que, rempli d'activité, il élevait et organisait des églises et des presbytères, la septième année de son épiscopat, ses ennemis empoisonnèrent la tête d'un poisson ; et lui, la prenant sans défiance, mourut dans des souffrances cruelles. Mais la clémence divine ne laissa pas long-temps sa mort impunie. Frontonius, le principal auteur du complot, s'empara aussitôt de l'épiscopat ; et au bout d'un an, frappé par le jugement de Dieu, il mourut. Après sa mort, on élut évêque Héraclius, prêtre de Bordeaux, qui avait été autrefois envoyé de Childeberrt l'ancien. De son côté, Nantin, pour venger la mort de son oncle, demanda le titre de comte dans la même ville. Il l'obtint, et accabla l'évêque d'injures. Il lui disait, par exemple : « Tu retiens auprès de toi ces homicides qui ont « tué mon oncle ; tu admets à ta table des prêtres qui ont « participé à ce crime. » Ensuite, leur inimitié s'accrois-

(1) Marius d'Avenches les nomme Nicolas et Donat, et place leur mort en septembre 581.

sant chaque jour, il se mit à envahir de force les terres que Marachaire avait léguées à l'église par son testament, prétendant que ces biens ne pouvaient appartenir à une église dont les clercs avaient fait périr le testateur. Ensuite, après avoir tué quelques laïques, il alla jusqu'à saisir un prêtre, le garrotta, et le perça d'un coup de lance. Comme celui-ci vivait encore, il le fit suspendre à un poteau, les mains liées derrière le dos, et voulait lui arracher un aveu de complicité. Mais le prêtre persistant à nier, son sang s'écoula par sa blessure, et il rendit l'esprit. L'évêque, ému de ce forfait, ordonna qu'on lui interdît l'entrée de l'église. Plusieurs évêques s'étant réunis à Saintes (1), Nantin demanda d'être réconcilié avec l'évêque, avec promesse de rendre tous les biens de l'église dont il s'était emparé sans raison, et de s'humilier devant le ministre du Seigneur. Héraclius, jaloux d'obtempérer aux ordres de ses frères, accorda tout ce qu'on désirait de lui; et, recommandant toutefois au Dieu tout-puissant la cause du prêtre assassiné, il admit le comte aux bienfaits de la charité (2). De là, celui-ci, rentré dans la ville, dépouille, brise, détruit les maisons qu'il avait injustement envahies, en disant : « Si l'église rentre en possession de ces domaines, que du moins elle les trouve déserts. » L'évêque, indigné de cette conduite, lui interdit de nouveau la communion. Cependant le bienheureux pontife, après avoir rempli sa carrière ici-bas, alla se rejoindre au Seigneur; et Nantin, ayant gagné quelques évêques par des présents et des flatteries, fut admis à la communion. Peu

(1) En 579, selon Sirmond, tom. 1^{er}, des *Conciles de la Gaule*.

(2) C'est-à-dire à la communion des fidèles; au nombre de ceux qui sont réunis par la charité.

de mois après, il fut attaqué de la maladie mentionnée ci-dessus; et, brûlé par une fièvre ardente, il s'écriait : « Hélas ! hélas ! c'est l'évêque Héraclius qui me brûle, c'est lui qui me torture, c'est lui qui m'appelle en jugement. « Je reconnais mon crime; je me souviens que j'ai outragé « indignement ce pontife : je demande la mort, pour être « enfin délivré de mes tourmens. » Tandis qu'il s'écriait ainsi, dans ses plus violens accès de fièvre, la force de son corps l'abandonnait; et il exhala son âme malheureuse, laissant des preuves certaines que tout ce mal lui était envoyé pour venger le saint évêque : car son corps inanimé devint tout noir, comme si on l'eût placé sur des charbons ardents. Que tous donc abaissent leur raison devant ces prodiges ; qu'ils les admirent ! qu'ils craignent de faire injure aux prêtres du Seigneur ! car Dieu venge ses serviteurs, ceux qui espèrent en lui.

XXXVIII. En ce temps mourut aussi le bienheureux Martin, évêque de Galice ; et tout le peuple le pleura solennellement. Il était originaire de Pannonie; et de là, étant parti en Orient pour visiter les lieux saints, il s'instruisit si à fond dans les lettres, qu'il ne le cédait à aucun de ses contemporains. Ensuite il vint en Galice, où il fut sacré évêque (1), au moment où l'on y apportait des re-

(1) D'abord à Mondonede en Galice ; puis à Braga, *Bracara*, en Portugal, l'une des quatre métropoles d'Espagne au moyen âge. Ce Martin n'y fut évêque que vingt ans (Ruin.). La traduction précédente, publiée par M. Guizot, dit que c'est parce qu'il apporta des reliques de saint Martin de Tours dans cette ville, qu'il en fut élu évêque. Le texte ne le dit pas si clairement. Il semble que c'est le concours fortuit de ces deux événemens, l'arrivée des reliques d'un grand saint, et celle d'un pieux et savant pèlerin du même nom, qui détermina les suffrages en sa faveur.

liques de saint Martin. Il y géra l'épiscopat pendant trente ans environ; et, plein de vertus, il alla dans le sein de Dieu. C'est lui qui a composé les vers qui se trouvent sur la porte méridionale de la basilique de Saint-Martin.

XXXIX. Cette année il s'éleva en Espagne une grande persécution contre les chrétiens; et plusieurs furent envoyés en exil, dépouillés de leurs biens, exténués par la faim, enfermés dans des prisons, frappés de verges, et mis à mort par différens supplices. Le principal auteur de tout le mal fut Goswinde (1), que le roi Leuvigild avait épousée après la mort d'Athanagild, son premier mari. Mais cette femme, qui avait imprimé une note d'infamie aux serviteurs de Dieu, poursuivie par la vengeance divine, fut à son tour notée aux yeux de tous les peuples: car un nuage blanc couvrit un de ses yeux, et chassa de ses paupières la lumière qui manquait déjà à son esprit. Le roi Leuvigild avait, d'une autre femme (2), deux fils (3), dont l'aîné avait pour fiancée la fille de Sigebert; le plus jeune, la fille de Chilpéric. Ingonde, fille du roi Sigebert, envoyée en Espagne en grand appareil, fut reçue avec beaucoup de joie par son aïeule Goswinde. Celle-ci ne put souffrir long-temps de la voir rester dans la religion catholique; et d'abord elle voulut l'engager, par des paroles caressantes, à se faire baptiser de nouveau dans l'hérésie arienne: mais Ingonde résista courageusement, et commença par dire: « Il me suffit d'avoir été
« lavée une fois du péché originel par un baptême salu-

(1) La mère de Brunehaut. Voyez liv. iv, chap. 38.

(2) Théodosie

(3) Herménegild, fiancé à Ingonde; Récaréd, à Rigonthé.

« taire, et d'avoir confessé la Sainte Trinité, une et sans
« inégalité de personnes : voilà ce que je confesse croire
« de tout mon cœur; et jamais je ne renoncerai à ma foi. »
A ces mots, Goswinde irritée, furieuse, saisit la jeune
fille par les cheveux, la jette à terre, la frappe à coups de
pied, et, tout ensanglantée, la fait dépouiller et plonger
dans la piscine. Mais beaucoup assurent que son cœur
resta toujours fidèle à notre croyance. Leuvigild leur
donna une ville (1), pour qu'ils y vécussent en sou-
verains. Quand ils y furent arrivés, Ingonde se mit à
prêcher son mari, pour que, renonçant aux erreurs de
l'hérésie, il reconnût la vérité de la loi catholique. Il ré-
sista long-temps; mais enfin, persuadé par ses prédica-
tions, il se convertit au catholicisme; et en recevant
l'onction sainte il prit le nom de Jean. Quand Leuvigild
en fut instruit, il chercha des motifs pour le perdre. Son
fils s'en étant aperçu, se joignit au parti de l'empereur, et
forma des liaisons avec le préfet impérial, qui attaquait
alors l'Espagne (2). Leuvigild lui envoya des messagers
pour lui dire : « Viens me trouver; il est des choses que
« nous devons discuter ensemble; » et son fils répondit :
« Je n'irai point; car tu es mon ennemi, parce que je suis
« catholique. » Leuvigild ayant donné au préfet trente
mille sous d'or pour le détacher du parti de son fils, marcha
contre celui-ci avec une armée. De son côté, Herménegild
ayant appelé les Grecs à son secours, s'avança contre son
père, laissant son épouse dans la ville. A la vue de Leu-
vigild qui venait à sa rencontre, ses alliés l'abandon-
nèrent; et se voyant désormais sans espoir de vaincre, il

(1) Séville, où plus tard Herménegild fut assiégé par son père.

(2) Voyez la note *f* sur le livre iv, chap. 8.

se réfugia dans une église voisine, en disant : « Que mon père ne vienne pas m'attaquer ; car c'est un crime impie « qu'un père soit tué par son fils, ou un fils par son père. » Leuvigild apprenant ces paroles, lui envoya son frère, qui lui garantit par serment le maintien de sa dignité, et lui dit : « Viens toi-même te prosterner aux pieds « de notre père, et il te pardonnera tout. » Herménegild demanda qu'on appelât son père ; et quand celui-ci entra dans l'église, son fils se prosterna à ses pieds. Leuvigild le prit, le baisa ; et le séduisant par de douces paroles, le conduisit à son camp. Là, au mépris de ses sermens, il fit un signe à ses soldats ; et le jeune prince, saisi à l'instant, fut dépouillé de ses vêtemens, et recouvert d'un habit grossier. Le roi, de retour à Tolède, lui ôta ses serviteurs, et l'envoya en exil avec un seul esclave (1).

XL. Après la mort de ses fils, le roi Chilpéric, accablé de tristesse, se tenait au mois d'octobre, avec son épouse, dans la forêt de Cuise (2). Alors, d'après les suggestions de la reine, il envoya son fils Clovis à Braine, probablement pour qu'il pérît de la maladie qui avait tué ses frères ; elle sévissait alors dans cet endroit ; mais il n'en ressentit point les atteintes. Puis le roi se rendit à Chelles, maison royale dans le territoire de Paris ; et peu de jours après y fit venir son fils Clovis. Je ne crois pas inutile de

(1) Plus tard, en 586, Herménegild fut mis à mort dans Taragone par l'ordre de son père, parce qu'il avait refusé de recevoir la communion des mains d'un évêque arien (Paul diacre, III, 21). Il fut honoré comme martyr. Ingonde s'enfuit, et arrêtée dans sa course, fut conduite en Sicile, où elle mourut. Selon Grég., VIII, 28, elle mourut en Afrique, tandis que les Grecs la conduisaient à C. P.

(2) Ou de Compiègne.

rapporter les circonstances de sa mort. Tandis qu'il habitait dans cette maison avec son père, il se mit à se vanter inconsidérément; et il disait : « Voilà mes frères morts; le « royaume est tout entier pour moi. Toutes les Gaules me « seront soumises, et les destins m'ont accordé à moi seul « tout l'empire. Maintenant que mes ennemis sont entre « mes mains, je vais les traiter comme il me plaira. » Il in-
vectivait aussi d'une manière inconvenante contre Frédégonde sa belle-mère; et celle-ci, en l'apprenant, était saisie d'une grande frayeur. Quelques jours après, quelqu'un vint trouver la reine, et lui dit : « Si tu restes privée de « tes fils, c'est l'effet des perfidies de Clovis. Amoureux « de la fille d'une de tes servantes, il a tué tes enfans par « les maléfices de la mère : n'espère donc point un avenir « plus heureux, puisqu'on t'a enlevé ce qui te donnait « l'espoir de régner un jour. » Alors la reine, effrayée, enflammée de fureur, aigrie par la perte récente de ses enfans, fit saisir la jeune fille sur laquelle Clovis avait jeté les yeux; et après qu'elle eut été cruellement fustigée, lui fit couper sa chevelure. Puis on l'attacha, par son ordre, sur un pieu fendu en deux (1), et on l'exposa ainsi devant la demeure de Clovis. La mère de la jeune fille fut aussi mise dans les fers; et à force de tourmens, on en arracha une déclaration qui confirmait la vérité de ces propos : ensuite Frédégonde, après ce rapport

(1) Ou bien sur un pieu aiguisé en pointe, en adoptant la leçon *abscisso* : ce serait alors le supplice du pal. La phrase latine, selon qu'on adoptera l'une ou l'autre leçon, peut s'interpréter des deux manières. On lui avait d'abord coupé les cheveux, pour la dégrader, et lui enlever en partie sa beauté. Je ne crois pas que ce soit sa chevelure que l'on expose aux yeux de Clovis. Ce dernier sens a été adopté dans la traduction précédente.

fait au roi et d'autres insinuations du même genre, lui demanda vengeance de Clovis. Le roi, qui partait alors pour la chasse, se le fit amener secrètement. A son arrivée, les ducs Didier (1) et Bobon, par l'ordre du roi, le saisirent, le garrottèrent; et ce jeune prince, dépouillé d'armes et de vêtemens, couvert d'un vil habit, fut conduit enchaîné en présence de la reine. Celle-ci le fit retenir sous bonne garde, désirant tirer de lui des aveux : les choses étaient-elles comme elle l'avait entendu dire? quels avaient été ses conseillers? à l'instigation de quelle personne avait-il agi? avec qui avait-il surtout formé des liaisons? Il nia tout le reste, mais il révéla ses liaisons avec plusieurs personnes. Enfin, après trois jours, la reine l'envoya enchaîné de l'autre côté de la Marne, et le fit garder à vue dans une maison royale appelée Noisi. Tandis qu'il y était détenu, il périt frappé d'un coup de couteau, et fut enseveli en ce lieu même. Cependant des messagers vinrent trouver le roi, pour lui dire qu'il s'était percé lui-même; et ils affirmaient que le couteau dont il s'était frappé était encore dans la blessure. Le roi Chilpéric, trompé par ces paroles, ne donna pas même une larme à ce fils qu'il avait pour ainsi dire livré lui-même à la mort à l'instigation de la reine. Ses domestiques furent dispersés en divers lieux. Sa mère fut mise à mort d'une manière cruelle (2); et sa sœur (3), après que les serviteurs de la reine en eurent abusé, fut envoyée dans un monastère, où elle prit l'habit : elle y est encore aujourd'hui.

(1) Voyez encore sur Didier, ix, 55; x, 8. Bobon fils de Mumolenus, vi, 45.

(2) Audovère.

(3) Basine, qui plus tard excita tant de troubles dans le monastère de la Sainte-Croix à Poitiers, ix, 59; x, 16.

d'hui. Toutes leurs richesses furent portées à la reine. Quant à la femme qui avait déposé contre Clovis, elle fut condamnée à être brûlée. Tandis qu'on la conduisait au supplice, la malheureuse se mit à crier qu'elle avait dit des mensonges ; mais, malgré ses protestations, elle fut attachée au poteau, et brûlée vive. Le trésorier de Clovis, saisi et ramené du Berry par Cuppa (1), comte de l'étable, fut chargé de chaînes et envoyé à la reine, qui lui destinait divers tourmens ; mais elle l'affranchit des supplices et de ses liens ; et à notre intercession, lui rendit sa liberté.

XLI. Ensuite Élafe, évêque de Châlons (2), envoyé comme ambassadeur en Espagne, pour les intérêts de la reine Brunchaut, fut attaqué d'une fièvre violente, et rendit l'esprit. De là son corps fut transféré et enseveli dans sa ville épiscopale. L'évêque Eonius, député des Bretons, comme nous l'avons dit plus haut (3), n'avait pu obtenir de retourner dans sa ville ; mais, par ordre du roi, il était nourri à Angers aux frais du public. Étant venu à Paris, un dimanche qu'il célébrait les saints mystères, il poussa un cri semblable à un hennissement, tomba à terre, et le sang jaillit de sa bouche et de ses narines. On l'emporta dans les bras, mais il recouvra la santé. Or il était adonné au vin outre mesure, et souvent s'enivrait d'une manière si ignoble qu'il ne pouvait plus faire un pas.

XLII. Mir, roi de Galice, envoya des députés au roi Gontran. Tandis qu'ils traversaient le territoire de Poi-

(1) Dont il sera question, x, 5.

(2) Châlons-sur-Marne.

(3) Chap. 50.

tiers, qui appartenait alors à Chilpéric, ce prince, ayant appris leur arrivée, les fit prendre, amener en sa présence, et retenir prisonniers à Paris. En ce temps un loup, sorti des bois, entra dans Poitiers par une porte de la ville; mais les portes furent fermées, et surpris dans l'intérieur des murs, il fut tué. Quelques uns assuraient avoir vu le ciel en feu. Le fleuve de la Loire grossit plus que l'année précédente, parce que le torrent du Cher vint s'y réunir (1). Un vent du midi souffla avec une telle violence qu'il abattit les forêts, renversa les maisons, emporta les enclos, enleva les hommes eux-mêmes et les roula jusqu'à les faire périr dans un tourbillon qui s'étendait sur une largeur d'environ sept arpens, et parcourut en longueur un espace qu'on ne peut évaluer. Souvent les coqs chantèrent au commencement de la nuit. La lune s'obscurcit, et une comète apparut. Puis une contagion funeste se répandit parmi le peuple. Les députés des Suèves (2), renvoyés au bout d'un an, rentrèrent dans leur pays.

XLIII. Maurilion, évêque de Cahors, était grièvement malade d'une goutte aux pieds; mais aux douleurs que lui causait l'humeur morbifique, il ajoutait lui-même de nouveaux tourmens; car il appliquait souvent un fer chaud sur ses jambes et sur ses pieds, comme moyen plus facile de se torturer davantage. Plusieurs ambitionnaient son évêché; mais il choisit lui-même Ursicin, autrefois référendaire de la reine Ultrogothe, et pria qu'il fût sacré de son vivant. Puis il sortit de ce monde. Il fut large en aumônes, très instruit dans les saintes Écritures, au point

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note d.)

(2) C'est-à-dire les députés de Mir, roi des Suèves, en Galice.

qu'il récitait souvent de mémoire les diverses généalogies décrites dans les livres de l'ancien Testament, détails que peu de personnes peuvent retenir. Il fut encore juge toujours juste, et défenseur zélé des pauvres de son église contre les attaques des mauvais juges, conformément à cette parole de Job : *J'ai sauvé le pauvre de la main du puissant ; et voyant l'indigent sans secours, j'ai été son auxiliaire. La bouche de la veuve m'a béni, parce que j'étais l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux et le père des faibles* (1).

XLIV. Cependant le roi Leuvigild envoya en ambassade, auprès de Chilpéric, Agila, homme sans génie, sans méthode, mais seulement ennemi bien prononcé de la loi catholique. Sa route l'ayant amené à Tours, il se mit à nous attaquer sur l'article de la foi, et à combattre les dogmes de l'Église. « C'était, disait-il, une sentence inique « des anciens évêques, qui avait déclaré le Fils égal au « Père ; car, ajoutait-il, comment peut-il être égal au « Père en puissance, celui qui a dit : *Mon Père est plus « grand que moi* (2) ? Il n'est donc pas juste de le croire « semblable à celui dont il se dit l'inférieur ; auquel il « adresse ses gémissemens, attristé par la mort ; auquel « enfin il recommande son âme en mourant, comme s'il « n'avait aucun pouvoir. Il est donc évidemment infé-

(1) Job, xxix, 12, 13, 15, 16. Mais ici, comme dans beaucoup d'autres citations de notre auteur, son texte ne ressemble pas à celui de la *Vulgate*. Grégoire a-t-il cité de mémoire, ou suivi l'ancienne version dont parle saint Jérôme, écourtée, mutilée, défigurée, à laquelle manquaient sept ou huit cents versets ? Voyez *S. Hieronym. Præfat. in librum Job.*

(2) Jean, xiv, 28.

« rieur à son Père en âge et en puissance. » A cela je lui demandai s'il croyait que Jésus-Christ fût le Fils de Dieu ; s'il reconnaissait qu'il fût aussi la sagesse de Dieu , sa lumière , sa vérité , sa vie , sa justice. « Je crois, me dit-il, « que le Fils de Dieu est tout cela. — Eh bien ! dis-je à « mon tour, quand le Père a-t-il été sans sagesse , sans lumière , sans vie , sans vérité , sans justice ? Car si le Père « n'a pu être un instant sans tous ces attributs , il n'a pu « être jamais sans le Fils. Or c'est en cela principalement que réside le mystère du nom du Seigneur. D'ailleurs on ne pourrait l'appeler Père s'il n'avait pas de Fils. « Quant à ces mots que tu m'objectes : *mon Père est plus grand que moi*, sache que c'est l'humilité du Dieu fait « homme qui a parlé ainsi, pour t'apprendre que ce n'est « pas la puissance, mais l'humilité qui a racheté le monde. « Tu cites ces mots : *mon Père est plus grand que moi* ; « mais tu devrais te rappeler ce qu'il a dit ailleurs : *mon Père et moi ne sommes qu'un* (1). Sa crainte de la « mort, la recommandation de son âme, doivent être imputées à la faiblesse du corps ; car il faut qu'on le croie « véritablement homme , comme il est véritablement « Dieu (2). — Mais, reprit-il, celui qui fait la volonté de « quelqu'un lui est inférieur ; le Fils est donc toujours inférieur au Père , puisqu'il fait la volonté du Père ; et rien « ne prouve que le Père fasse la volonté du Fils. — Comprends donc, répondis-je, que le Père est dans le Fils , « et le Fils dans le Père , tous deux réunis éternellement « dans une seule déité. Veux-tu savoir que le Père fait la

(1) Jean , x , 30.

(2) Il faut avouer que toute cette discussion, quoique subtile, ne manque ni d'habileté, ni de justesse. Voyez-en une autre du même genre, vi , 40.

« volonté du Fils ? Si tu as encore foi à l'Évangile, écoute
 « ce que dit Jésus lui-même notre Dieu, lorsqu'il vint
 « pour ressusciter Lazare : *Mon Père, je te rends grâces*
 « *de ce que tu m'as entendu ; je savais bien que tou-*
 « *jours tu m'entends ; mais j'ai parlé ainsi à cause de*
 « *la multitude qui nous entoure, afin qu'elle croie que*
 « *c'est toi qui m'as envoyé* (1). Et quand il en vint au
 « moment de sa passion, il dit : *Mon Père, fais-moi bril-*
 « *ler de la lumière dont je brillais auprès de toi avant*
 « *la naissance du monde* (2). Et son Père lui répondit
 « du haut du ciel : *Je l'ai fait briller d'une vive lumière,*
 « *et je le ferai briller encore* (3). Le Fils est donc son
 « égal comme Dieu, il n'est pas moindre ; il n'a rien de
 « moins que le Père : car, si tu le confesses Dieu, il faut
 « le reconnaître entier, sans aucun défaut ; mais si tu
 « prétends qu'il lui manque quelque chose, tu ne le crois
 « pas Dieu. — C'est depuis qu'il s'est fait homme qu'on
 « a commencé à l'appeler le Fils de Dieu ; car il fut un
 « temps où il n'existait pas. — Mais entends David par-
 « lant au nom du Père : *Je t'ai engendré avant l'étoile du*
 « *matin* (4). Et Jean l'évangéliste : *Au commencement*
 « *était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et Dieu était*
 « *le Verbe. Et, ce qui en est la conséquence, le Verbe s'est*
 « *fait chair, il a habité parmi nous, et tout a été fait par*
 « *lui* (5). Mais vous, aveuglés par le poison d'une fausse
 « doctrine, vous n'avez aucune pensée digne de Dieu. » Il

(1) Jean, XI, 41, 42.

(2) Jean, XVII, 5.

(3) Jean, XII, 28.

(4) Psaum. CIX, 3.

(5) Jean, I, 1, 14.

me dit ensuite : « Dites-vous que le Saint-Esprit (1) est « Dieu, ou le déclarez-vous l'égal du Père et du Fils ? » Je répondis : « Il y a dans tous les trois une seule volonté, « une seule puissance, une seule action. C'est un seul Dieu « composé de trois, et trois ne faisant qu'un. Ce sont trois « personnes, mais il n'y a qu'un empire, une majesté, « une puissance, une toute-puissance. — Le Saint-Es-
 « prit, dit-il, que vous faites l'égal du Père et du Fils, est « regardé comme inférieur à tous les deux, puisqu'on lit « qu'il a été promis par le Fils et envoyé par le Père ; car « personne ne promet que ce qui est soumis à sa puis-
 « sance ; et personne n'envoie qu'un être inférieur à lui, « comme il le dit lui-même dans l'Évangile : *Si je ne m'en*
« vais, ce consolateur ne viendra pas ; mais si je m'en
« vais, je vous l'enverrai (2). » A cela je répondis : « Le Fils
 « a pu dire avant sa passion que, s'il ne remontait vain-
 « queur vers son Père, et, après avoir racheté le monde
 « au prix de son sang, ne préparait dans le cœur de
 « l'homme une habitation digne de Dieu, l'Esprit saint,
 « qui est Dieu lui-même, ne pourrait descendre dans un
 « cœur païen, et souillé de la tache du péché originel.
 « *Car l'Esprit saint, dit Salomon, fuira toute dis-*
« simulation (3). Pour toi, si tu as quelque espoir de
 « résurrection, crains de parler contre le Saint-Esprit ;
 « car d'après la sentence du Seigneur : *Un blasphème*
« contre le Saint-Esprit ne sera remis ni dans cette vie
« ni dans l'autre (4). — Mais, reprit-il, Dieu est celui

(1) On peut remarquer que Grégoire revient de préférence sur les preuves de la divinité du Saint-Esprit.

(2) Jean, xvi, 7.

(3) Sag., i, 5.

(4) Matth., xii, 32.

« qui envoie; celui qui est envoyé n'est pas Dieu. » Je lui demandai s'il croyait à la doctrine des apôtres Pierre et Paul. « J'y crois, » répondit-il. J'ajoutai : « Lorsque l'apôtre Pierre reprochait à Ananie sa dissimulation à l'égard de son bien, vois quelles sont ses paroles : *As-tu bien pu mentir au Saint-Esprit? car ce n'est pas aux hommes que tu as menti, c'est à Dieu* (1). Et Paul, lorsqu'il distingue les degrés des grâces spirituelles : *C'est un seul et même esprit*, dit-il, *qui opère toutes ces choses, distribuant à chacun ses dons comme il lui plaît* (2). Or celui qui fait ce qui lui plaît n'est soumis au pouvoir de personne. Pour vous, comme je l'ai dit précédemment, vous n'avez aucune idée juste de la Sainte-Trinité; et l'injuste perversité de votre secte est démontrée par la mort de votre chef Arius. — Garde-toi, reprit-il, de blasphémer contre une loi que tu n'adores pas : pour nous, quoique votre croyance ne soit pas la nôtre, nous ne blasphémons pas contre elle; parce qu'on ne peut faire un crime à personne de tel ou tel culte. Nous disons même en proverbe, que si l'on passe entre les autels des gentils et l'église de Dieu, ce n'est pas un mal de les honorer tous deux également. » Comprenant alors sa sottise, je lui dis : « A ce que je vois, tu te declares le défenseur des gentils et l'organe des hérétiques (3), puisque tu corromps les dogmes de l'Église, et prêches en même temps l'adoration des turpitudes païennes. Tu ferais bien mieux de t'armer de cette foi qui pénétra Abraham auprès du chêne, Isaac à la vue

(1) Act., v, 3, 4.

(2) 1 Cor., xii, 11.

(3) C'est-à-dire, tu prouves qu'un hérétique n'a aucune religion, puisqu'il ne tient pas plus au christianisme qu'au paganisme.

« du bélier, Jacob sur la pierre, Moïse devant le buisson ;
« que portait Aaron sur son rational, que David célé-
« brait sur le tympanon, que Salomon annonçait par sa
« sagesse, que tous les patriarches, les prophètes et la loi
« elle-même, ont chantée par des oracles, ou figurée par
« des sacrifices ; que notre intercesseur, ici présent, saint
« Martin, a possédée dans son cœur et montrée par ses
« œuvres ; afin de te convertir et de croire à l'inséparable
« Trinité. Alors, recevant notre bénédiction, et purgeant
« ton cœur du venin d'une crédulité impie, tu pourrais
« effacer tes iniquités. » Mais lui, furieux et frémissant
presque de rage, comme s'il eût perdu le sens : « Mon
« âme, s'écria-t-il, s'échappera des liens de ce corps avant
« de me laisser bénir par aucun prêtre de votre religion.
« — Notre religion non plus, répliquai-je, ni notre foi,
« ne s'attiédiron, grâce à Dieu, au point de distribuer
« ses saints mystères à des chiens, et d'exposer la sainteté
« de ces précieuses perles à d'immondes pourceaux. »
Alors, abandonnant la discussion, il se leva et partit.
Plus tard, après son retour en Espagne, accablé par la
maladie, contraint par la nécessité, il se convertit à notre
religion.

XLV. Vers le même temps, le roi Chilpéric écrivit une
lettre pour ordonner que la Sainte-Trinité fût nommée
seulement Dieu, sans distinction de personnes. Il était
inconvenant, selon lui, qu'on appelât Dieu une per-
sonne, comme s'il était un homme fait de chair. Il affir-
mait aussi que le Père est le même que le Fils, et que le
Saint-Esprit est le même que le Père et le Fils. « C'est
« ainsi, disait-il, que l'ont reconnu les prophètes et les
« patriarches ; c'est ainsi que l'a annoncé la loi elle-même. »

Après qu'il eut fait lire ce livre devant moi : « Je veux, dit-il, « que telle soit ta croyance et celle de tous les autres docteurs de l'Église. » Je lui répondis : « Cesse de t'abuser, « ô pieux roi ; il te faut suivre les dogmes que nous ont « laissés, après les apôtres, les autres docteurs de l'Église, « que nous ont enseignés Hilaire et Eusèbe, que tu as « confessés au baptême. » Le roi irrité me dit : « Il est « évident que dans cette cause j'ai pour ennemis déclarés « Hilaire et Eusèbe (1). » Je lui répondis : « Il te convient « d'observer que tu n'as pour ennemis ni Dieu ni ses saints ; « mais sache que, quant à la personne, autre est le Père, « autre le Fils, autre le Saint-Esprit. Ce n'est pas le Père « ni le Saint-Esprit qui s'est fait chair, c'est le Fils : celui « qui était le Fils de Dieu a voulu être aussi, pour la rédemption de l'homme, le fils d'une Vierge. Ce n'est pas « le Père ni le Saint-Esprit qui a souffert, c'est le Fils ; « afin que celui qui s'était fait chair dans le monde fût « offert pour le monde. Quant à cette distinction de personnes qui te déplaît, ce n'est pas corporellement, mais « spirituellement qu'il faut l'entendre. Ainsi dans les trois « personnes est une seule gloire, une seule éternité, une « seule puissance. » Ému de colère, il me dit : « J'exposerai ces idées à de plus sages que toi, qui m'approuveront. — Ce ne sera jamais un sage, répondis-je, mais « un insensé qui adoptera le parti que tu proposes. » Furieux, à ces mots, il garda le silence. Peu de jours après, Sauve, évêque d'Albi, étant venu auprès de lui, il lui

(1) Chilpéric suppose ici des sentimens et des affections terrestres à des hommes morts depuis long-temps. Il les regarde comme des ennemis, parce qu'il a une opinion contraire à la leur. Ils peuvent lui faire du mal ; mais il espère apparemment s'en garantir, avec l'aide d'autres saints. Voyez VI, 27.

fit développer ses principes, en le priant d'être de son avis. Mais à la lecture, celui-ci les repoussa si vivement, que, s'il eût pu tenir le papier qui les renfermait, il l'eût mis en pièces. Ainsi le roi abandonna son projet. Ce même roi écrivit encore d'autres livres en vers, où il semblait prendre Sédulius pour modèle; mais ces vers ne sont conformes à aucun système métrique. Il ajouta aussi quelques lettres aux nôtres; savoir : *ó* long comme chez les Grecs, *ae*, *the*, *uui*, représentés par les signes suivans : Ω Ψ Z Δ (1). Et il envoya dans toutes les villes de son royaume l'ordre de les enseigner aux enfans, et d'effacer avec la pierre ponce les anciens livres, pour les récrire avec les nouveaux caractères.

XLVI. En ce temps mourut Agricola, évêque de Châlon-sur-Saône, personnage distingué, prudent, et d'une famille sénatoriale. Il éleva dans cette ville un grand nombre d'édifices, bâtit des maisons, et construisit une église soutenue par des colonnes, et ornée de marbres de diverses couleurs et de peintures en mosaïque. Ce fut un homme d'une grande abstinence; car jamais il ne prit d'autres repas que le souper; et il y restait si peu de temps qu'il se levait de table avant le soleil couché. Petit de taille, il était grand par son éloquence. Il mourut la quarante-huitième année de son épiscopat, la quatre-vingt-troisième de son âge; et eut pour successeur Flavius, référendaire du roi Gontran.

XLVII. En ce temps aussi sortit de ce monde Delmace, évêque de Rhodéz, personnage en tous points

(1) Voyez *Éclairciss. c. observ.* (Note c.)

éminent par sa sainteté, abstinait sous le rapport de la nourriture et des désirs de la chair; charitable, humain pour tous, assidu à la prière et aux veilles. Il bâtit une église; mais détruisant sans cesse les constructions pour la rendre plus belle, il la laissa inachevée. Après sa mort, beaucoup de personnes, selon l'usage, demandèrent son épiscopat. Le prêtre Transobad, autrefois son archidiacre, y avait surtout des prétentions, comptant sur son fils qu'il avait recommandé à Gogon, alors nourricier du roi (1). Mais l'évêque avait fait un testament où il indiquait au roi celui qui devait après sa mort recevoir ce présent, le conjurant, par les protestations les plus terribles, de n'ordonner dans cette église ni un étranger, ni quelqu'un de cupide ou qui fût enchaîné par les liens du mariage, mais de lui substituer un homme libre de tous ces soins, qui passait sa vie à chanter les louanges du Seigneur. Cependant le prêtre Transobad prépare dans la ville un grand repas pour le clergé. Tandis qu'ils étaient à table, un des prêtres se mit à censurer impudemment l'évêque dont nous parlons, et s'emporta au point de le nommer sot et insensé. Comme il disait ces mots, l'échanson vint lui présenter à boire. Il prend le vase, le porte à sa bouche, mais un tremblement le saisit, la coupe lui échappe des mains (2), et inclinant la tête sur le convive placé près de lui, il

(1) *Nutritius* paraît avoir quelquefois le même sens que *conviva regis* de la loi salique, tit. XLIII, §. 6., celui qui, par son rang et sa naissance, était admis à la table du roi; mais ici il est évidemment synonyme de *nutritor*. Voyez liv. VI, chap. 1, et liv. VIII, chap. 22.

(2) *Sed tremor inter vina subit, calidumque triental
Excutit e manibus, dentes crepuere relecti,
Uncta cadunt laxis tunc pulmentaria labris, etc.*

Perse, *Satyr.* III, 100 et seq.

rendit l'âme. Emporté du festin au tombeau, il fut mis en terre. Ensuite, quand on eut lu le testament de l'évêque, en présence du roi Childebert et de ses grands, Théodose, alors archidiacre de cette ville, fut nommé évêque.

XLVIII. Chilpéric, apprenant tout le mal que Leudaste (1) faisait aux églises et au peuple de Tours, y envoya Ansovald. Celui-ci, étant arrivé à l'époque de la fête de Saint-Martin, nous donna, ainsi qu'au peuple, la liberté du choix, et Eunomius fut élevé à la dignité de comte. Leudaste, se voyant écarté, alla trouver Chilpéric, et lui dit : « Jusqu'ici, ô très pieux roi, j'ai gardé « ta ville de Tours : maintenant que cette fonction m'a « été enlevée, avise aux moyens de la garder ; car sache « que l'évêque Grégoire se propose de la livrer au fils de « Sigebert. » A ces mots le roi lui dit : « Il n'en est rien ; « c'est parce que tu es destitué que tu inventes cette ac- « cusation. — L'évêque parle de toi avec plus d'insolence « encore, ajouta-t-il ; car il prétend que la reine ton « épouse vit en adultère avec l'évêque Bertrand. » Alors le roi irrité, le frappa des poings et des pieds, le fit charger de chaînes et enfermer dans une prison.

XLIX. Comme ce livre semble demander une fin, je veux raconter quelques unes des actions de ce même Leudaste ; mais auparavant je crois devoir rappeler sa naissance, sa patrie, son caractère. Il est une île du Poitou nommée Cracina (2). C'est là que de l'esclave d'un vigneron du fisc, nommé Léocadius, naquit Leudaste. Ensuite, appelé au

(1) Dont il a été question, v, 14.

(2) C'est l'île de Ré.

service, il fut employé à la cuisine royale : mais comme il avait dans sa jeunesse des yeux chassieux qui s'accommodaient mal du piquant de la fumée, il passa du pilon au pétrin. Tout en paraissant se plaire au milieu des pâtes fermentées, il s'enfuit et quitta le service. Il fut ramené deux ou trois fois : mais attendu qu'on ne pouvait le retenir, on le punit en lui coupant une oreille. Puis, comme il n'était aucune puissance capable de cacher la note d'infamie imprimée à son corps, il s'enfuit auprès de la reine Marcoviève (1), que le roi Charibert, par un excès d'amour, avait admise dans son lit à la place de sa sœur. Elle le recueillit avec bonté, l'avança et lui confia la garde de ses meilleurs chevaux. Dès lors, tourmenté par la vanité, toujours avide d'élévation, il ambitionna le titre de comte des étables (2), et, l'ayant obtenu, il n'eut plus que du dédain et du mépris pour tout le monde. Enflé d'orgueil, livré à tous les plaisirs, enflammé de cupidité, partisan dévoué de la reine, il s'entremet de côté et d'autre pour les intérêts de sa protectrice. Après sa mort, engraisé de butin, il offrit des présents au roi Charibert, et obtint d'exercer auprès de lui les mêmes fonctions. Ensuite, pour les péchés du peuple, il fut nommé comte à Tours. Là il affecta encore plus l'insolence d'une haute dignité; là il se montra rapace pour le pillage, arrogant dans les querelles, ignoble par ses adultères; et, par son talent à faire naître la discorde et à semer la calomnie, il y accumula d'immenses trésors. Après la mort de Charibert, cette

(1) Voyez iv, 26.

(2) Titre qui fut depuis le premier dans l'ordre militaire, sous celui de *connétable*. Alors c'était comme une intendance sur toutes les écuries d'un roi ou d'une reine : et déjà, on le voit par ce passage, cette charge était regardée comme importante.

ville étant entrée dans le partage de Sigebert, Leudaste passa du côté de Chilpéric, et toutes ses richesses, injustement amassées, furent pillées par les fidèles de Sigebert. Quand le roi Chilpéric envahit la ville de Tours par les armes de Théodebert son fils (1), j'étais déjà arrivé à Tours; et Leudaste me fut vivement recommandé par Théodebert, pour recouvrer le comté qu'il avait eu auparavant. Il se faisait devant nous humble et soumis, et jurait souvent sur le tombeau du saint évêque que jamais il n'agirait contre les lois de la raison, et que pour mes intérêts particuliers comme pour les besoins de l'Eglise, il me serait toujours fidèle. Il craignait, ce qui arriva en effet, que le roi Sigebert ne remît la ville sous son obéissance. A sa mort, Chilpéric, en étant redevenu le maître, rendit le comté à Leudaste : mais quand Mérovée vint à Tours, ce prince pillait toutes ses richesses. Pendant les deux ans que Sigebert avait été maître de Tours, Leudaste s'était tenu caché en Bretagne. Quand il fut en possession de son comté, comme je l'ai dit, il s'enfla d'un si vain orgueil, qu'il entra dans la maison de l'église couvert de son corselet et de sa cuirasse, armé d'un carquois, une lance à la main, et le casque en tête; ayant tout à redouter de chacun, parce qu'il était l'ennemi de tout le monde. Si en siégeant comme juge avec les principaux du pays, soit clercs, soit laïcs, il voyait quelqu'un soutenir son droit, aussitôt il entra en furie, et vomissait des invectives contre les citoyens. Il faisait entraîner les prêtres par des menottes, et frapper les soldats à coups de bâton : enfin, telle était sa cruauté qu'on ne saurait l'exprimer en paroles. Au départ de Mérovée, qui avait pillé ses trésors, il

(1) Liv. iv, chap. 48.

se fit mon dénonciateur, assurant faussement que c'était par notre conseil que Mérovée lui avait enlevé ses richesses. Mais, après nous avoir fait bien du mal, il nous réitéra ses sermens, et jura sur la couverture du tombeau de saint Martin (1) qu'il ne se montrerait jamais notre adversaire.

L. Mais comme il serait trop long de passer en revue ses parjures et ses autres forfaits, contentons-nous de dire comment il voulut me supplanter par d'iniques et criminelles accusations, et comment la justice divine tomba sur lui, selon cette parole : *Quiconque veut supplanter sera supplanté lui-même* (2); et cette autre : *Celui qui creuse une fosse y tombera* (3). Aussi, après m'avoir causé beaucoup de maux, à moi et aux miens, après avoir pillé souvent les biens de l'église, il s'adjoignit le prêtre Riculf, aussi méchant que lui, et alla jusqu'à dire que j'avais accusé d'un crime la reine Frédegonde; assurant que si Platon, mon archidiacre, et Gallien, mon ami, étaient soumis à la question, ils pourraient me convaincre d'avoir ainsi parlé. Alors le roi, irrité, le frappa, comme je l'ai dit (4), des poings et des pieds, le fit charger de chaînes, et enfermer dans une prison. Or Leudaste prétendait tenir du clerc Riculf tous les faits qu'il avait rapportés. Ce Riculf était un sous-diacre, homme léger comme l'autre (5), et facile à séduire. L'année précédente,

(1) Nous avons vu un semblable serment sur la nappe de l'autel, prononcé par Gontran Boson, chap. 14.

(2) Jérémie, ix, 4.

(3) Prov., xxvi, 27.

(4) Chap. 48, p. 337.

(5) Ne confondons pas, dans tout ce récit, Riculf le prêtre, avec Riculf le clerc ou le sous-diacre, tous deux ennemis de Grégoire.

après s'être entendu sur ce sujet avec Leudaste, il avait cherché une occasion de se mettre en opposition avec moi, et de passer de son côté (1). Quand il l'eut enfin trouvée, il alla le rejoindre, et après avoir pendant quatre mois préparé des ruses et des pièges de toute espèce, il revint à moi avec Leudaste, en me suppliant de le recevoir et de lui pardonner. Je céдай, je l'avoue, et je reçus publiquement dans ma maison un ennemi caché. Lors du départ de Leudaste, il se jeta à mes pieds en disant : « Si tu ne me secours bien vite, je vais périr. A l'instigation de Leudaste, j'ai parlé comme je ne devais pas le faire. Mais fais-moi passer dans d'autres royaumes ; autrement, saisi par les gens du roi, je serai puni de mort. — Si tu as parlé contrairement à la raison, lui dis-je, que tes paroles retombent sur ta tête ; car pour moi je ne t'enverrai pas dans un autre royaume, de peur de me rendre suspect aux yeux du roi. » C'est ensuite que Leudaste devint son accusateur, en déclarant avoir entendu de la bouche du sous-diacre Riculf les paroles rapportées plus haut. Quand on eut relâché Leudaste, Riculf, à son tour enchaîné et gardé à vue, dit que Gallien et l'archidiacre Platon avaient été présens le jour même que l'évêque avait tenu ces propos. Quant à Riculf le prêtre, qui avait déjà reçu de Leudaste la promesse de l'épiscopat, il était devenu si insolent que son orgueil pouvait se comparer à celui de Simon le magicien. Après m'avoir prêté serment trois fois et plus sur le sépulcre de saint Martin, il m'assaillit d'injures et d'outrages le sixième

(1) Remarquez le comte et l'évêque, chefs, en quelque sorte, chacun d'un parti différent : ils étaient rarement d'accord. C'était la lutte naturelle de l'autorité civile contre l'autorité ecclésiastique.

jour après Pâques, et faillit porter les mains sur moi, comptant bien sur le succès de la ruse qu'il avait préparée. Le lendemain, c'est-à-dire le samedi de Pâques, Leudaste vint à Tours, et, feignant d'être venu pour tout autre chose, il saisit et jeta en prison Platon l'archidiaque et Gallien, les fit garrotter, dépouiller de leurs vêtemens, et conduire à la reine. En apprenant cette nouvelle (j'étais alors dans la maison de l'église), triste, troublé, j'entrai dans mon oratoire, et je pris le livre des chants de David, pour y trouver, en l'ouvrant, un verset propre à me consoler. Je tombai sur celui-ci : *Il les a fait sortir avec l'espérance, et ils n'ont pas craint ; et la mer a couvert leurs ennemis* (1). Cependant ils s'étaient embarqués sur le fleuve, dans un ponton formé de deux bateaux. Celui qui portait Leudaste s'enfonça ; et si celui-ci ne se fût échappé à la nage, il eût peut-être péri avec ses compagnons. L'autre bateau, attaché au premier, et qui portait les prisonniers, se soutint sur l'eau par la protection divine. Les prévenus, conduits devant le roi, furent accusés vivement, et on requit contre eux une sentence capitale. Mais le roi, après une mûre réflexion, leur fit ôter leurs liens, et les retint sous une garde libre (2), sans leur avoir fait aucun mal. A Tours, le duc Bérulf, de concert avec le comte Eunomius, imagina de répandre le faux bruit que le roi Gontran voulait s'emparer de Tours ; et pour prévenir toute négligence, « il faut, disait-il, consigner la ville par une garde sévère. » En conséquence de cette ruse, ils placent aux portes des sentinelles qui, en paraiss-

(1) Ps. LXXVII, v. 53.

(2) Voyez un exemple de garde libre, ci-dessus, chap. 5. — Ce même Platon devint plus tard évêque de Poitiers. (Ruin.)

sant garder la ville, devaient surtout garder ma personne. Ils m'envoient même des gens pour me conseiller de prendre les objets les plus précieux de l'église, et de m'enfuir secrètement à Clermont : mais je n'écoutai rien. Le roi, ayant donc convoqué les évêques de son royaume, voulut que cette affaire fût examinée à fond. Comme Riculf le clerc était souvent interrogé en particulier, et qu'il débitait mille faussetés contre moi et les miens, un certain Modeste, ouvrier en bois, lui dit : « Malheureux, « qui inventes contre ton évêque des calomnies si outrageuses ! tu aurais mieux fait de garder le silence, et de « demander pardon à l'évêque pour rentrer en grâce avec « lui. » A ces mots Riculf se mit à crier à haute voix : « En voilà un qui m'ordonne le silence pour que je ne « découvre pas la vérité ! voilà un ennemi de la reine ; « car il ne permet pas d'approfondir une accusation qui « la compromet ! » Ces paroles sont reportées de suite à la reine. On se saisit de Modeste ; il est torturé, flagellé, lié étroitement, et jeté en prison. Tandis qu'au milieu de la nuit il était retenu par des chaînes et des ceps aux pieds, entre deux gardiens, les voyant endormis, il adressa une prière au Seigneur pour que sa puissance daignât visiter un malheureux, et délivrât un innocent enchaîné, par l'entremise des évêques Martin et Médard. Bientôt ses liens tombèrent, les ceps furent brisés, la porte s'ouvrit, et il entra dans la basilique de Saint-Médard, où je veillais pendant la nuit.

Les évêques, s'étant rassemblés à Braine, reçurent ordre de résider dans une même maison. Le roi, s'y étant rendu, les salua tous, reçut leur bénédiction, et s'assit. Alors Bertrand, évêque de Bordeaux, attaqué lui-même par le rapport fait contre la reine, exposa l'affaire et m'inter-

pella comme auteur de l'accusation portée contre lui et la reine. J'assurai en toute vérité n'avoir jamais tenu de pareils propos; que si d'autres les avaient entendus, pour moi j'y étais parfaitement étranger (1). En dehors, le peuple faisait grand bruit, et disait : « Pourquoi de telles imputations contre un prêtre de Dieu? Pourquoi le roi poursuit-il une telle affaire? Un évêque a-t-il pu parler ainsi même d'un esclave? Hélas! hélas! Seigneur Dieu, sois en aide à ton serviteur. » Cependant le roi disait : « Une accusation contre mon épouse est un opprobre pour moi. Si vous êtes d'avis que l'on produise des témoins contre l'évêque, ils sont là. S'il vous paraît que cela soit inutile et qu'on doive s'en rapporter à la bonne foi de l'évêque, parlez; je me soumettrai à tout ce que vous déciderez. » Tous admirèrent la prudence et en même temps la modération du roi. Tous s'accordant à dire qu'on ne pouvait admettre le témoignage d'un inférieur contre son évêque, l'affaire se réduisit à ce point : je devais dire la messe à trois autels; puis me justifier par serment de l'accusation; et, quoique contrairement aux canons (2), la chose se fit ainsi, en considération du roi. Je ne passerai pas non plus sous silence que la reine Rigonthe (3), compatissant à mes peines, jeûna avec toute sa maison, jusqu'à ce qu'un serviteur lui eût annoncé que

(1) En adoptant la ponctuation du texte proposée par M. Guérard, il faudrait traduire : j'assurai n'avoir jamais tenu, ni même entendu de pareils propos : qu'ils avaient pu entrer dans la pensée d'autres personnes, mais non dans la mienne.

(2) Ce qui fait supposer, quoi qu'en pense Ruinart, qu'il célébra trois fois la messe. Selon R., après la messe dite, il prêta serment sur trois autels successifs.

(3) Fille de Frédegonde, appelée reine, comme les fils des rois étaient appelés rois eux-mêmes, III, 22; IV, 13.

j'avais rempli toutes les conditions prescrites. De retour auprès du roi, les évêques lui disent : « L'évêque a satisfait à tout ce qu'on exigeait de lui. Que reste-t-il à faire maintenant, sinon de te priver de la communion avec Bertrand, accusateur d'un de ses frères? — Je n'ai fait que répéter ce que j'avais entendu, » leur répondit le roi. Ils lui demandèrent l'auteur de ces propos injurieux ; il avoua les tenir de Leudaste. Mais celui-ci, par défaut de sagesse ou de courage, avait déjà pris la fuite. Alors tous les évêques furent d'avis que l'auteur du scandale, le calomniateur de la reine, l'accusateur d'un évêque, fût exclu de toutes les églises pour s'être soustrait à leur jugement ; et ils envoyèrent pour cet objet une circulaire signée de tous aux évêques qui n'avaient pas assisté au concile : puis chacun retourna chez soi. A cette nouvelle, Leudaste se réfugia dans la basilique de Saint-Pierre, à Paris. Mais ayant appris l'édit du roi qui défendait à tout habitant de son royaume de le recueillir, et surtout la mort de son fils qu'il avait laissé chez lui, il vint secrètement à Tours, et fit passer en Berri tout ce qu'il avait de plus précieux. Poursuivi encore par les serviteurs du roi, il parvint à leur échapper par la fuite. Sa femme fut prise et envoyée en exil dans le Tournaisis. Quant au clerc Riculf, il fut condamné à mort. J'obtins avec peine grâce pour sa vie ; mais je ne pus le soustraire aux tortures. Aucun objet matériel, aucun métal, ne pourrait résister à tous les coups que supporta ce malheureux. Depuis la troisième heure du jour, il restait suspendu à un arbre, les mains attachées derrière le dos. Détaché à la neuvième, il était étendu sur une roue, et frappé à coups de bâton, de verges, de courroies mises en double, et non par une ou deux personnes ; mais tous ceux qui pouvaient approcher de

ses misérables membres étaient pour lui autant de bourreaux. Se voyant en danger de mort, il découvrit la vérité, et publia le complot tramé secrètement. Il dit qu'on avait accusé la reine afin qu'elle fût chassée du trône; que Clovis, après le meurtre de ses frères (1), possédât le royaume de son père, et que Leudaste en eût le gouvernement. Le prêtre Riculf, qui dès le temps du saint évêque Eufronius était ami de Clovis, aurait alors demandé l'épiscopat de Tours; et on avait promis l'archidiaconat à Riculf le clerc.

Pour nous, revenu à Tours avec la grâce de Dieu, nous trouvâmes l'église toute troublée par Riculf le prêtre. Tiré sous l'évêque Eufronius de la classe des pauvres (2), il fut ordonné archidiaacre. Puis, élevé à la prêtrise, il revint à son naturel (3); toujours hautain, bouffi d'orgueil, présomptueux. En effet, tandis que j'étais encore avec le roi, comme s'il eût été déjà évêque, il entra impudemment dans la maison épiscopale, fit l'inventaire de l'argenterie de l'église, et s'empara de tout le reste. Il fit de riches présens aux principaux clercs, leur distribua généreusement des vignes et des prés; aux moindres, il donna, même de sa propre main, des coups de bâton, et les maltraita de toutes les manières, en leur disant : « Re-
« connaissez votre maître, qui a remporté la victoire sur

(1) C'est-à-dire les jeunes enfans de Frédegonde, dont la mort a été racontée chap. 55. Mais, au moment du procès, ils n'étaient pas encore morts. Voyez le chap. 51.

(2) Sur les pauvres de l'église, voyez ci-dessus, chap. 27.

(3) On n'a pas dit précédemment qu'il se fût contraint. Mais ce sens, adopté par le traducteur précédent, me paraît plus naturel que celui-ci : *Il se retira dans ses propriétés*; ce que les mots latins peuvent également signifier.

« ses ennemis; dont le génie a purgé la ville de Tours
« de tous les Auvergnats. » Ignorant, le malheureux, qu'à
l'exception de cinq, tous ceux qui furent chargés de l'épi-
scopat à Tours, tenaient à la famille de mes parens. Il
disait ordinairement à ses familiers qu'un homme prudent
ne peut être trompé que par des parjures. A mon retour,
il continua de me regarder avec mépris, et ne vint pas
me saluer comme les autres citoyens; et comme il me-
naçait encore plus haut de me tuer, j'ordonnai, d'après
l'avis des évêques de ma province, qu'il fût gardé dans
un monastère. Il y était étroitement renfermé; mais grâce
à l'intercession de certains envoyés de l'évêque Félix, qui
avait été l'un des instigateurs de l'affaire précédente, et à
leurs parjures pour circonvenir l'abbé, il parvint à
s'échapper, et se retira auprès de Félix, qui accueillit avec
empressement un homme vraiment exécrable.

Leudaste, se rendant en Berri, avait porté avec lui tous
les trésors qu'il avait amassés avec les dépouilles des pau-
vres. Peu après, des gens de Bourges, réunis avec le juge
de l'endroit, vinrent attaquer sa demeure, lui enlevèrent
tout l'or et l'argent qu'il avait apporté, ne lui laissant que
ce qu'il avait sur lui; et lui auraient arraché la vie, s'il
n'eût échappé par la fuite. Mais ensuite, ayant reformé
son parti, il se jeta, avec quelques gens de Tours, sur ces
brigands, en tua un, reprit une partie de ses richesses, et
revint en Touraine. A cette nouvelle, le duc Bérulf en-
voja des serviteurs armés pour le saisir. Leudaste, se
voyant sur le point d'être pris, abandonna ses effets, et
se réfugia dans la basilique de Saint-Hilaire de Poitiers.
Le duc Bérulf s'empara de ses effets et les envoya au roi.
Cependant Leudaste sortait souvent de la basilique, se
jetait sur différentes maisons, et se livrait publiquement

au pillage. Souvent même il fut surpris en adultère dans l'enceinte du saint portique. La reine, irritée de ce qu'un lieu consacré à Dieu était si honteusement profané, le fit jeter hors de la basilique du saint. Chassé de là, il retourna de nouveau chez ses hôtes du Berri, en les suppliant de le cacher (1).

LI. J'aurais dû parler plus haut de mon entretien avec le bienheureux évêque Sauve (2); mais comme j'ai oublié de le faire, ce n'est pas un sacrilège, je pense, d'en parler un peu plus tard. Lorsque après le concile mentionné ci-dessus, ayant fait au roi mes adieux, je me disposais à revenir chez moi, je ne voulus point partir avant d'avoir embrassé cet homme; je le cherchai donc, et le trouvai dans le vestibule de notre maison de Braine (3). Alors je lui annonçai mon prochain départ. Tandis que placés à l'écart nous parlions de choses et d'autres : « Vois-tu sur « ce toit, me dit-il, ce que j'y aperçois moi-même? — « Je n'y vois, répondis-je, que la toiture supérieure construite dernièrement par ordre du roi. — Tu ne vois « rien autre chose? — Non, rien autre chose. » Et, soupçonnant qu'il plaisantait, j'ajoutai : « Si tu vois quelque « chose de plus, dis-moi ce que c'est. » Alors, poussant un profond soupir : « Je vois, dit-il, le glaive de la colère « divine tiré et suspendu sur cette maison. » Et l'évêque

(1) Toute cette histoire de Leudaste et de ses inimitiés contre Grégoire, fait le sujet de la cinquième lettre sur l'histoire de France; publiée par M. Augustin Thierry, *Revue des deux Mondes*, 1^{er} mai 1836.

(2) Chap. 45.

(3) Probablement cette maison où tous les évêques devaient séjourner pendant la durée de l'assemblée. Voyez le chap. précédent.

ne s'abusa pas dans sa prédiction ; car, vingt jours après, les deux fils du roi, dont j'ai raconté la mort précédemment (1), n'existaient plus.

*Ici finit le livre cinquième, s'arrêtant à la cinquième
année du roi Childebert.*

(1) Chap. 35.

LIVRE SIXIÈME.

SOMMAIRES DES CHAPITRES DU LIVRE SIXIÈME.

1. Childebart se joint à Chilpéric : fuite de Mummol. — 2. Les envoyés de Chilpéric reviennent d'Orient. — 3. Députation de Childebart à Chilpéric. — 4. Comment le duc Loup fut chassé du royaume de Childebart. — 5. Discussion avec un juif. — 6. Saint Hospice le reclus ; son abstinence, ses miracles. — 7. Mort de Ferréol, évêque d'Uzès. — 8. Éparchius, reclus de la ville d'Angoulême. — 9. Domnol, évêque du Mans. — 10. Basilique de Saint-Martin volée avec effraction. — 11. L'évêque Théodore, et Dynamius. — 12. Armée levée contre ceux de Bourges. — 13. Assassinat de Loup et d'Ambroise, citoyens de Tours. — 14. Prodiges, apparitions. — 15. Mort de l'évêque Félix. — 16. Pappolen reprend sa femme. — 17. Juifs convertis par le roi Chilpéric. — 18. Les envoyés de Chilpéric reviennent d'Espagne. — 19. Ce qui arriva aux hommes de Chilpéric sur la rivière de l'Orge. — 20. Mort du duc Chrodin. — 21. Signes et présages. — 22. L'évêque Chartier. — 23. Naissance d'un fils au roi Chilpéric. — 24. Perfidie de l'évêque Théodore : Gundovald. — 25. Signes et prodiges. — 26. Le duc Gontran, et Mummol. — 27. Entrée du roi Chilpéric dans Paris. — 28. Marc le référendaire. — 29. Ce qui arriva à des religieuses du monastère de Poitiers ; ou, miracles opérés dans le monastère de Sainte-Radegonde. — 30. Mort de l'empereur Tibère. — 31. Maux que le roi Chilpéric ordonna de faire ou fit lui-même dans les villes de son frère. — 32. Mort de Leudaste. — 33. Sauterelles, maladies, prodiges. — 34. Chilpéric perd un fils, qu'il avait appelé Théodoric. — 35. Mort du préfet Mummol, et supplice de plusieurs femmes. — 36. L'évêque Éthérius. Conduite déréglée d'un certain clerc. — 37. Assassinat de Lupence,

abbé dans le Gévaudan. — 38. Mort de l'évêque Théodose : son successeur. — 39. Mort de Remi, évêque de Bourges. Incendie de la ville. Sulpice succède à Remi. — 40. Dispute soutenue par nous contre un hérétique. — 41. Le roi Chilpéric se retire à Cambray avec ses trésors. — 42. Expédition de Childebert en Italie. — 43. Rois de Galice. — 44. Divers prodiges. — 45. Noces de Rigonthe, fille de Chilpéric. — 46. Mort du roi Chilpéric.

Fin des titres des chapitres. Ici commence le sixième livre, qui prend à la sixième année du roi Childebert.

I. LA sixième année de son règne (1), le roi Childebert, rejetant l'alliance du roi Gontran, s'unit avec Chilpéric. Peu après mourut Gogon (2), et Wandelin fut mis à sa place. Mummol s'enfuit du royaume de Gontran, et s'enferma dans les murs d'Avignon (3). A Lyon se réunit un concile d'évêques (4), qui décida certaines questions, et condamna les personnes d'une conduite relâchée. Le concile se rendit ensuite auprès du roi, s'occupant beaucoup de la fuite du duc Mummol, et quelque peu des querelles des princes.

II. Cependant des députés que le roi Chilpéric avait

(1) An 581.

(2) Appelé *nutritius regis*, liv. v, chap. 47. Mais d'après le chap. 22 du liv. viii, il paraît que *nutritius* doit s'entendre ici dans le sens de *nutritor*. Celui qui était chargé d'élever le prince pendant sa première enfance.

(3) On a vu, iv, 50, que cette ville appartenait à Sigebert.

(4) Il s'agit ici, à ce qu'il paraît, du troisième concile de Lyon, quoique, dans le titre, on le place à la vingt-deuxième année de Gontran, et à la huitième de Childebert, c'est-à-dire en 585 (Ruin.). C'est aussi la date que D. Labat a fixée pour ce concile. Nous en avons les six canons. Il n'y est question que de discipline ecclésiastique.

envoyés trois ans auparavant auprès de l'empereur Tibère, revinrent enfin non sans avoir éprouvé de longues fatigues et de grandes pertes. Comme ils n'avaient osé aborder à Marseille à cause des discordes qui divisaient les rois, ils se dirigèrent vers Agde, ville située dans le royaume des Goths; mais au moment de toucher le rivage, leur vaisseau, poussé par les vents, heurta contre terre, et se brisa. Dans ce péril extrême, les députés et leur suite se saisirent de planches, et atteignirent la rive avec peine : plusieurs de leurs gens y périrent; mais la plupart échappèrent. Leurs effets, poussés par les vagues sur le rivage, avaient été pillés par les habitants : ayant recouvré les plus précieux, ils les portèrent au roi Chilpéric : néanmoins les habitants d'Agde en retinrent une bonne partie. A cette époque je m'étais rendu à la maison royale de Nogent (1), pour me présenter au roi. Là, ce prince nous montra un grand surtout (2), fabriqué par son ordre, composé d'or et de pierres précieuses, et du poids de cinquante livres : « Je l'ai fait, dit-il, pour donner du relief et de l'éclat à la nation des Francs. J'en ferai encore bien d'autres si Dieu me conserve la vie. » Il me montra aussi des médailles d'or, du poids d'une livre chacune, que lui avait envoyées l'empereur. D'un côté, elles portaient l'effigie de l'empereur, avec cette légende à l'entour : TIBERII. CONSTANTINI. PERPETUI. AUGUSTI. (Tibère, Constantin, Perpétuel, Auguste); de l'autre, un char à quatre chevaux (3) et son conducteur,

(1) Peut-être Saint-Cloud, ou Nogent-sur-Marne.

(2) *Missorium* ou *ensorium*, peut signifier un grand plat, ou une espèce de buffet chargé de pièces d'argenterie, propre à être placé sur la table.

(3) Ou *quadriga*. Les pièces ainsi marquées s'appelaient *quadrigati*.

avec cette inscription : GLORIA. ROMANORUM. (Gloire des Romains). Il me fit voir encore plusieurs autres objets précieux que lui avaient offerts les ambassadeurs.

III. Lorsque le roi Chilpéric était encore dans cette campagne, Égidiu8, évêque de Reims, vint en ambassade auprès de lui, avec les premiers d'entre les grands de Childebert; et, après une conférence où l'on proposa d'enlever le royaume à Gontran, et de former une alliance durable entre les deux rois, Chilpéric leur dit : « Par suite de mes péchés, il ne me reste plus de fils, et je n'ai même à présent d'autre héritier que le fils de mon frère Sigebert, c'est-à-dire le roi Childebert. Ainsi, qu'il soit mon héritier pour tout ce que je pourrai acquérir par mes travaux. Je demande seulement de jouir de tout, ma vie durant, sans crainte et sans dispute. » Les ambassadeurs lui rendirent grâces, signèrent les conventions pour confirmer leurs paroles, et retournèrent auprès de Childebert, honorés de grands présents. Après leur départ, Chilpéric lui envoya l'évêque Leudovald et les premiers de son royaume. Ceux-ci ayant donné et reçu des sermens, et confirmé les traités, revinrent avec des présents de Childebert.

IV. Cependant Loup, duc de Champagne, était continuellement insulté et pillé par ses ennemis, surtout par Ursion et Bertefred. Enfin, ceux-ci étant convenus de le tuer, marchèrent contre lui avec une armée. A cette vue, la reine Brunehaut, compatissant aux maux d'un de ses fidèles persécuté injustement, s'arma d'un courage viril, et se jeta parmi les bataillons ennemis, en s'écriant : « Arrêtez, ô guerriers ! gardez-vous de cette mauvaise action !

« gardez-vous de poursuivre un innocent ! gardez-vous ,
« pour un seul homme , de livrer un combat qui détruira
« les ressources du pays. » Tandis qu'elle parlait encore ,
Ursion lui répondit : « Retire-toi , femme : qu'il te suffise
« d'avoir régné sous ton mari : maintenant c'est ton fils
« qui règne , et son royaume est sous notre protection et
« non sous la tienne. Retire-toi , si tu ne veux que les cornes
« de nos chevaux ne t'écrasent comme la poussière du
« sol. » Après que l'altercation se fut prolongée long-temps
sur ce ton , la reine , par son adresse , obtint enfin que le
combat n'eût pas lieu. Mais , en quittant la place , ils se
jetèrent sur les maisons de Loup , pillèrent ses richesses
sous prétexte de les réunir au trésor du roi , et les empor-
tèrent chez eux , en proférant des menaces contre lui :
« Il n'échappera pas vivant à la force de nos bras. » Loup ,
se voyant en péril , mit sa femme en sûreté dans les murs
de Laon ; lui-même se réfugia auprès du roi Gontran ,
qui le reçut avec bonté ; et il y resta caché , en attendant
que Childebert eût atteint l'âge de majorité (1).

V. Le roi Chilpéric , qui était encore dans la campagne
nommée ci-dessus , fit préparer ses bagages , afin de se
rendre à Paris. Comme j'étais venu le trouver pour lui
dire adieu , il survint un juif nommé Priscus , attaché au
service du roi pour l'acquisition de divers objets de luxe.
Le roi l'ayant pris doucement par les cheveux , me dit :
« Viens , prêtre de Dieu , et impose-lui les mains. » Le
juif résistait : « O esprit dur , s'écria le roi ; ô génération
« toujours incrédule , qui ne comprend pas le Fils de
« Dieu souvent promis par la voix de ses prophètes ; qui

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note a.)

« ne comprend pas les mystères de l'Église, figurés par
 « ses sacrifices ! » A ces paroles, le juif répondit : « Dieu
 « n'a pas besoin de se marier ; il ne s'enrichit point de
 « postérité ; il ne souffre point d'associé à sa puissance,
 « car il dit par la bouche de Moïse : *Voyez, voyez que*
 « *je suis le Seigneur, et qu'il n'est pas d'autre Dieu*
 « *que moi. C'est moi qui tuerai et qui ferai vivre ;*
 « *qui frapperai et qui guérirai* (1). » Le roi répliqua :
 « Dieu a engendré de son sein, mais spirituellement,
 « un Fils éternel, ni plus jeune d'âge, ni moindre en
 « pouvoir, dont il a dit lui-même : *Je t'ai engendré de*
 « *mon sein avant l'étoile du jour* (2). Ce fils, né avant
 « les siècles, il l'a envoyé dans les derniers siècles pour
 « guérir le monde, comme le dit ton prophète : *Il a en-*
 « *voyé son verbe, et les a guéris* (3). Tu prétends qu'il
 « n'engendre pas ? écoute ton prophète prêtant ces pa-
 « roles au Seigneur : *Moi qui fais enfanter les autres,*
 « *n'enfanterai-je pas moi-même* (4) ? Or il parle ici du
 « peuple qui renaît en lui par la foi. » A cela le juif ré-
 « pondit : « Dieu a-t-il pu devenir homme, naître d'une
 « femme, être frappé de coups, condamné à mort ? »
 Comme le roi gardait le silence, je me mêlai de la dis-
 pute. « Il fallait que Dieu, Fils de Dieu, devînt homme,
 « lui dis-je ; il y avait nécessité, non pour lui, mais à cause
 « de nous ; car il ne pouvait délivrer l'homme des liens du
 « péché, et le racheter de la servitude du diable, s'il ne
 « se fût fait homme. Et je n'irai pas chercher mes témoi-
 « gnages dans les évangiles ni dans l'apôtre, auxquels tu

(1) Deutér., xxxii, 39.

(2) Ps. cix, 3.

(3) Ps. cvi, 20.

(4) Isaïe, lxxvi, 9.

« ne crois pas; mais dans les livres que tu avoues, afin de
 « te percer de ton propre glaive, comme nous y lisons
 « qu'autrefois David tua Goliath. Ainsi, Dieu devait être
 « fait homme; écoute là-dessus ton prophète : *Dieu et*
 « *homme, qui le connaît* (1)? Et ailleurs : *C'est là notre*
 « *Dieu, et on n'en reconnaîtra pas d'autre que lui. Il*
 « *a trouvé toutes les voies de la science, et les a don-*
 « *nées à Jacob son enfant, à Israël son bien-aimé.*
 « *Ensuite il a été vu sur la terre, et il a vécu avec*
 « *les hommes* (2). Il est né d'une vierge; écoute encore
 « ton prophète : *Voici qu'une vierge concevra dans ses*
 « *flancs, et enfantera un fils; et son nom sera Em-*
 « *manuel; ce qui veut dire, Dieu est avec nous* (3). Il
 « devait être frappé, percé de clous, en butte à mille ou-
 « trages, à mille tourmens; un autre prophète dit : *Ils ont*
 « *percé mes mains et mes pieds; ils se sont partagé*
 « *mes vêtemens* (4), etc. Et ailleurs encore : *Ils m'ont*
 « *donné du fiel pour nourriture, et dans ma soif m'ont*
 « *abreuvé avec du vinaigre* (5). Et pour annoncer qu'il
 « devait par le supplice de la croix relever le monde
 « abattu, le soustraire à l'empire du démon, et le re-
 « mettre sous sa loi, le même David a dit : *Le Seigneur*
 « *a régné par le bois* (6). Ce n'est pas qu'il n'ait régné
 « auparavant avec le Père; mais il a voulu prendre, sur le

(1) Ces paroles ne se trouvent point dans notre Vulgate.

(2) Baruch, III, 36, 37, 38.

(3) Isaïe, VII, 14; Matth., I, 25. Grégoire, qui ne veut combattre le juif qu'avec les citations des livres juifs, ne devait pas ajouter ces mots : *quod est interpretatum, etc.* Ils ne sont que dans S. Matthieu.

(4) Ps. XXI, 17, 19.

(5) Ps. LXXIII, 22.

(6) Ps. XCXV, 10. Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note b.)

« peuple qu'il avait délivré de la servitude du diable, une
« royauté plus visible. — Et quelle nécessité pour Dieu,
« reprit le juif, de souffrir tout cela? — Je te l'ai déjà
« dit, lui répondis-je : Dieu créa l'homme innocent; mais
« séduit par la ruse du serpent, l'homme désobéit au pré-
« cepte divin; et, pour ce motif, chassé du Paradis, con-
« damné aux travaux de la terre, il fut réconcilié avec
« Dieu par la mort du Christ son Fils unique. — Mais
« Dieu ne pouvait-il envoyer des prophètes ou des apôtres
« pour le rappeler à la voie du salut, sans venir s'hum-
« lier lui-même dans la chair? » A cela je répondis :
« Depuis le commencement du monde, le genre humain
« a toujours été en faute; rien n'a pu l'effrayer, ni la sub-
« mersion produite par le déluge, ni l'incendie de So-
« dome, ni les plaies de l'Égypte, ni le miracle de la mer
« et du Jourdain partageant leurs eaux. Toujours il a résisté
« à la loi de Dieu; il a refusé de croire les prophètes. Ce
« n'est pas assez, il a même fait périr ceux qui lui prê-
« chaient la pénitence. Si Dieu n'était descendu lui-même
« pour le racheter, aucun autre n'aurait pu accomplir
« cette œuvre. Ainsi, régénérés par sa nativité, lavés
« par son baptême, guéris par sa blessure, relevés par
« sa résurrection, nous avons été glorifiés par son ascen-
« sion. Il devait venir pour guérir nos maux; ton pro-
« phète lui-même le dit : *Nous avons été guéris par ses*
« *meurtrissures* (1). Et ailleurs : *Il portera lui-même nos*
« *péchés, et priera pour les transgresseurs de la loi* (2).
« Et puis encore : *Il a été conduit à la mort comme une*
« *brebis; et comme l'agneau reste sans voix devant*

(1) Isaïe, LIII, 5.

(2) *Ibid.*, LIII, 11.

« celui qui va le tondre, de même il n'a pas ouvert la
 « bouche. Il a été enlevé au milieu des humiliations par
 « la sentence de ses juges. Qui racontera sa généra-
 « tion (1)? Son nom est le Dieu des armées (2). C'est de
 « lui que Jacob, dont tu te vantes d'être issu, parle dans
 « cette célèbre bénédiction donnée à son fils Juda; il
 « semble s'adresser au Christ lui-même, Fils de Dieu : *Les*
 « *fils de ton père se prosterneront devant toi. Juda est*
 « *un jeune lion. Faible germe, tu as grandi, mon fils* (3):
 « *tu t'es incliné pour dormir, avec la majesté d'un lion,*
 « *comme un jeune lion : qui pourra le réveiller? ses yeux*
 « *sont plus beaux que le vin, et ses dents plus blanches*
 « *que le lait* (4). Qui pourra le réveiller? dit-il. Et quoi-
 « qu'il ait dit lui-même : *J'ai le pouvoir de quitter la vie,*
 « *j'ai le pouvoir de la reprendre* (5); cependant l'apôtre
 « Paul ajoute : *Quiconque ne croira pas que Dieu l'a*
 « *réveillé d'entre les morts, ne pourra être sauvé* (6). »
 Malgré ces discours et d'autres du même genre, ce mal-
 heureux ne put jamais être amené à croire. Le roi, le
 voyant réduit au silence, mais insensible à toutes nos rai-
 sons, se tourna vers moi, et me demanda en partant ma
 bénédiction. « Je t'adresserai, me dit-il, ô évêque, les
 « paroles de Jacob à l'ange qui conversait avec lui : *Je*
 « *ne te quitterai pas que tu ne m'aies béni* (7). » En

(1) Isaïe, LIII, 7, 8.

(2) *Ibid.*, LIV, 5.

(3) Genes., XLIX, 8, 9. *De germine* est la traduction des Septante; mais la Vulgate porte : *ad prædam ascendisti*, ce qui fait un sens plus noble et plus naturel.

(4) Genes., *ibid.*, 12.

(5) Jean évang., x, 18.

(6) Epît. aux Rom., x, 9.

(7) Genes., XXXII, 26.

même temps il fit apporter de l'eau pour les mains : après qu'elles furent lavées, je fis une prière ; pris du pain, et ayant rendu grâce à Dieu, j'en pris moi-même, et j'en offris au roi ; et puis, ayant bu le vin, nous nous séparâmes en nous disant adieu. Le roi ayant monté à cheval, retourna à Paris avec sa femme, sa fille et toute sa maison.

VI. Il y avait à Nice, en ce temps-là, un reclus nommé Hospice, personnage d'une grande abstinence ; serré par des chaînes en fer qui pesaient à nu sur son corps, et recouvert d'un cilice par-dessus, il ne mangeait que du pain avec quelques dattes. En carême, il se bornait à des racines de plantes communes en Égypte, dont les ermites font usage, et que lui apportaient des négocians. Il buvait d'abord le bouillon où elles avaient cuit, et les mangeait plus tard. Le Seigneur daigna opérer par lui de grandes merveilles. A une certaine époque (1), le Saint-Esprit lui ayant révélé l'arrivée prochaine des Lombards dans les Gaules, il la prédit en ces termes : « Les Lombards viendront dans les Gaules, et dévasteront sept cités, parce que la malice de ce pays s'est accrue en présence du Seigneur : car il n'y a plus personne qui comprenne, personne qui recherche Dieu ; personne qui fasse le bien pour apaiser la colère de Dieu. En effet, tout le peuple est infidèle, livré aux parjures, adonné aux vols, toujours prompt pour l'homicide, et il ne porte absolument aucun fruit de justice. On ne paie plus les dîmes (2), on

(1) Vers l'an 576.

(2) Il est question de dîmes dans le canon 5 du second concile de Mâcon, an 585 ; et déjà les pères du second concile de Tours, an 567, avaient exhorté les fidèles à payer les dîmes, pour échapper aux malheurs qui les menaçaient. Voyez Sirmond, tom. 1, *des Conciles de la Gaule*.

« ne nourrit plus les pauvres, on ne couvre plus celui qui
« est nu, on ne donne plus aux pèlerins ou l'hospitalité,
« ou du moins une nourriture suffisante. De là, le fléau qui
« nous menace. Maintenant je vous dis : Réunissez tout
« votre avoir dans l'enceinte des villes, pour qu'il ne soit
« pas pillé par les Lombards, et fortifiez-vous dans les
« lieux les plus sûrs. » Tous, stupéfaits à ces mots, le sa-
luèrent, et retournèrent chez eux pleins d'admiration. Il
dit aussi aux moines : « Et vous, retirez-vous d'ici, et
« emportez ce que vous possédez, car il approche ce peu-
« ple que j'ai prédit. — Nous ne t'abandonnons pas, très
« saint père, lui dirent-ils. — Ne craignez rien pour moi :
« ils m'outrageront sans doute; mais le mal n'ira pas jus-
« qu'à la mort. » Quand les moines furent partis, ce peuple
arriva : et tandis que les Lombards ravagent tout ce qu'ils
trouvent, ils parviennent au lieu où le saint de Dieu était
renfermé. Il se montra par la fenêtre d'une tour. Ceux-ci
investissent la tour sans pouvoir trouver un passage pour
aller jusqu'à lui. Alors deux d'entre eux montent sur le
toit, le découvrent, et voyant le reclus couvert de chaînes
et revêtu d'un cilice : « C'est un malfaiteur, disent-ils ;
« il a commis un homicide; c'est pour cela qu'il est retenu
« enchaîné. » Puis appelant un interprète, ils lui demandent
quel a été son crime, pour mériter le supplice d'une prison
si étroite. Mais lui, avoue qu'il est un homicide, un pé-
cheur coupable de tous les crimes. Alors un des barbares
tira son épée pour lui en porter un coup sur la tête; mais
sa main droite, encore étendue pour frapper, se sécha,
demeura immobile, et lâcha le glaive, qui tomba par terre.
A cette vue, ses compagnons poussent un grand cri vers le
ciel, et supplient la clémence du saint de leur indiquer
ce qu'ils doivent faire. Pour lui, il guérit le bras du ma-

lade, en lui imposant le signe du salut. Et cet homme converti à la foi, en ce lieu même, se fit couper les cheveux, et est aujourd'hui un des moines les plus fervens. Les deux chefs qui écoutèrent sa parole rentrèrent vivans dans leur patrie. Quant à ceux qui méprisèrent ses enseignemens, ils périrent misérablement dans le pays même (1). Plusieurs d'entre eux, saisis par les démons, s'écriaient : « O saint homme, ô bienheureux, pourquoi « nous tourmenter et nous brûler ainsi? » Mais il leur imposait les mains et les délivrait.

Un habitant d'Anjou, par l'excès d'une fièvre violente, avait perdu l'ouïe et la parole; et quoique guéri de la fièvre, il était demeuré sourd et muet. Or, on avait envoyé de cette province un diacre à Rome, pour en rapporter des reliques des bienheureux apôtres et des autres saints qui protègent cette ville. Il vint chez les parens du malade, et ceux-ci le prièrent de prendre leur fils pour compagnon de voyage, persuadés que s'il allait visiter les tombeaux des saints apôtres, il serait aussitôt guéri. Dans leur route, ils arrivèrent au lieu où habitait le bienheureux Hospice. Après l'avoir salué et baisé, le diacre lui expose les motifs de son voyage, lui annonce qu'il se rend à Rome, et lui demande de le recommander à des mariniers de ses amis. Tandis qu'il y prolongeait son séjour, le bienheureux sentit l'esprit du Seigneur lui communiquer sa vertu, et dit au diacre : « Présente-moi, « je t'en prie, le malade qui t'accompagne dans ta route. » A l'instant le diacre se rend à son logis, et trouve, en proie à un accès de fièvre, le malade, qui par un signe lui annonça que les oreilles lui tintaient : il le saisit et le

(1) En latin *Provincia*. Ce pays était la Provence.

conduisit devant le saint de Dieu. Celui-ci, le prenant par la chevelure, l'attira près d'une fenêtre, et, lui tenant la langue avec la main gauche, il lui versa sur la bouche et sur la tête une huile bénite, en disant : « Au nom de
« mon Seigneur Jésus-Christ, que tes oreilles s'ouvrent,
« et que ta bouche soit déliée par cette vertu qui autre-
« fois chassa d'un homme sourd et muet un démon mal-
« faisant ; » et en même temps il lui demanda son nom. Celui-ci répondit à haute voix : « Je m'appelle un tel (1). » A cette vue le diacre s'écria : « Que je te rends de grâces,
« ô Jésus-Christ, qui daignes me montrer de tels pro-
« diges par l'entremise de ton serviteur ! Je cherchais
« Pierre, je cherchais Paul, Laurent, et les autres qui
« ont illustré Rome de leur sang, mais je les ai tous
« trouvés ici, ici je les vois tous. » Et il accompagnait de larmes ces paroles que lui arrachait l'admiration. Mais l'homme de Dieu, toujours en garde contre les séductions de la vaine gloire : « Silence, dit-il, silence, mon
« très cher frère ; ce n'est pas moi qui fais cela, mais celui
« qui a créé le monde de rien ; qui, se revêtant pour nous
« de l'humanité, donne la vue aux aveugles, l'ouïe aux
« sourds, la parole aux muets ; qui rend aux lépreux leur
« peau ancienne ; aux morts, la vie ; et distribue à tous
« les infirmes un remède qui ne leur manque jamais. » Alors le diacre, plein de joie, lui dit adieu, et se retira avec ses compagnons. Après leur départ, un homme, appelé Dominique, aveugle de naissance, vint pour faire

(1) Il dit son nom, mais Grégoire ne le sait pas. D'après quelques mss. on pourrait croire que le nom est *Pir* ou *Pie* ; mais c'est probablement une altération du mot *sic*. Il semble d'ailleurs que Grégoire lui aurait donné une terminaison latine.

l'épreuve de cette vertu miraculeuse. Quand il eut séjourné dans le monastère deux ou trois mois, livré à la prière et aux jeûnes, enfin l'homme de Dieu l'appelle à lui, et lui dit : « Veux-tu recouvrer la vue? — Mon désir, « lui répond l'aveugle, était de connaître des choses qui « me sont inconnues, car j'ignore ce que c'est que la lumière. Je sais seulement que tout le monde en fait « l'éloge; pour moi, depuis ma naissance jusqu'à ce jour, je « n'ai pu mériter de la voir. » Alors le saint lui faisant, avec de l'huile bénite, une croix sur les yeux, dit : « Au nom de « Jésus-Christ notre rédempteur, que tes yeux s'ouvrent. » Et à l'instant ses yeux furent ouverts, et il était dans l'admiration à la vue des merveilles que Dieu a répandues dans le monde et qui frappaient ses regards. Ensuite une femme, tourmentée de trois démons, comme elle le déclarait elle-même, fut amenée au saint reclus. Quand il l'eut bénie par un saint attouchement, et lui eut imposé sur le front le signe de la croix avec de l'huile consacrée, les démons la quittèrent, et elle se retira délivrée. Une autre jeune fille, tourmentée par l'esprit immonde, fut aussi guérie par sa bénédiction. Quand Hospice sentit approcher le jour de sa mort, il appela le prévôt du monastère (1), en lui disant : « Apporte des outils en fer pour « percer la muraille, et envoie des messagers à l'évêque de « la cité pour qu'il vienne m'ensevelir. Dans trois jours, « je sors de ce monde, et je vais au repos qui m'attend « et que le Seigneur m'a promis. » Après ces paroles, le prévôt envoya à l'évêque de Nice pour lui annoncer cette

(1) Le prévôt était chargé des intérêts temporels du monastère. *Præpositus* peut encore signifier *le prieur*, ou la seconde personne après l'abbé. Ici, l'abbé est Hospice lui-même.

nouvelle. Puis, un nommé Crescent s'approcha de sa fenêtre, et le voyant chargé de chaînes et rempli de vers : « O mon maître, dit-il, comment peux-tu supporter de
« si cruels tourmens avec tant de courage? — Il me for-
« tifie, répondit le saint, celui au nom duquel je souffre
« tous ces maux. Mais je te l'assure; je me dégage de ces
« chaînes, et je vais entrer dans mon repos. » Quand le troisième jour fut arrivé, il détacha ses liens, se prosterna pour prier; et après avoir prié fort long-temps avec larmes, il se plaça sur un banc, étendit les pieds, éleva les mains au ciel en action de grâces, et rendit l'esprit. Aussitôt tous les vers qui pénétraient ses saints membres disparurent. Cependant l'évêque Austadius étant arrivé, fit ensevelir avec le plus grand soin ce corps bienheureux (1). Je tiens tous ces détails de la bouche même de ce sourd muet guéri par Hospice, ainsi que je l'ai raconté. Il me cita de lui bien d'autres miracles encore; mais je n'ai pu en parler, parce que j'ai appris que sa vie avait été écrite par plusieurs auteurs.

VII. En ce temps mourut Ferréol, évêque d'Uzès, homme d'une grande sainteté, rempli de sagesse et de pénétration. Il avait composé quelques livres de lettres, comme s'il eût pris Sidoine pour modèle. Après sa mort, Albinus, ancien préfet, poussé par Dynamius, gouverneur de la Provence, s'empara de l'épiscopat sans l'agrément du roi.

(1) On ne trouve pas Austadius dans le catalogue des évêques de Nice. On voyait encore au xvii^e siècle, près de Ville-Franche, à trois milles de Nice, les débris d'une tour et d'une église consacrée à *Sans-Sospir*; c'est le nom corrompu de saint Hospice. Ces édifices furent abattus pour la construction d'une tour que Victor Amédée fit bâtir en cet endroit. (Tiré de Ruinart.)

Mais après en avoir joui à peine trois mois, comme il allait être dépossédé, il mourut. Ensuite Jovin, autrefois gouverneur de la Provence, reçut un diplôme du roi qui l'investissait de l'épiscopat. Mais il fut prévenu par le diacre Marcel, fils du sénateur Félix, qui, dans une assemblée des évêques de la province, fut élu par l'influence de Dynamius. Ensuite Marcel, attaqué violemment lui-même par Jovin, qui voulait le chasser du siège épiscopal, s'enferma dans la ville, et tenta de résister par la force ; mais comme il se sentait plus faible, il obtint la victoire par des présents.

VIII. Alors mourut aussi Éparchius (1), reclus d'Angoulême, homme d'une éclatante sainteté, par qui Dieu opéra beaucoup de miracles. D'un grand nombre, que je passe sous silence, je n'en citerai que quelques uns. Il était habitant de Périgueux ; mais, converti à la vie religieuse, il fut fait clerc, et vint à Angoulême, où il se construisit une cellule. Là, ayant réuni quelques moines, il se livrait assiduellement à la prière ; et si on lui offrait de l'or et de l'argent, il l'employait aux besoins des pauvres ou au rachat des captifs. Jamais, de son vivant, pain ne fut cuit dans sa cellule ; mais des dévots lui en apportaient lorsqu'il en avait besoin. De leurs offrandes il racheta un grand nombre de captifs. Souvent il détruisit, avec le signe de la croix, le venin des pustules malignes ; chassa, par la prière, les démons du corps de plusieurs possédés ; et la plupart du temps, par la douceur de ses paroles, commanda aux juges, plutôt qu'il ne les pria, d'être indulgens

(1) Vulgairement nommé *saint Cybar*. Il mourut le 1^{er} juillet, an 581.

envers les coupables. Telle était en effet la douceur de son langage, qu'on ne pouvait le refuser lorsqu'il sollicitait l'indulgence. Un jour qu'on menait pendre un voleur pris sur le fait, et accusé par les habitans de plusieurs autres crimes, comme larcins et homicides, Éparchius, instruit de cette nouvelle, envoie un de ses moines pour demander au juge la grâce du coupable. Mais comme le peuple s'élevait contre cette demande, en criant que, si on le relâchait, il n'y aurait plus de sûreté ni pour la contrée ni pour le juge, il ne put rien obtenir. Cependant le criminel est étendu sur la roue, frappé à coups de verges et de bâton, et condamné au gibet. Quand le moine, tout chagrin, eut fait son rapport à l'abbé : « Va, « lui dit ce dernier ; observe de loin : car, sache-le bien, « celui qu'un homme n'a pas voulu me rendre, Dieu me « le donnera par un effet de sa libéralité. Pour toi, quand « tu le verras tomber, prends-le sur-le-champ, et amène- « le au monastère. » Tandis que le moine exécutait ses ordres, le saint resta prosterné, et adressa au Seigneur ses larmes et ses prières, jusqu'à ce que la corde et les chaînes s'étant rompues, le pendu tomba par terre. Alors le moine le prit, et le présenta vivant aux yeux de l'abbé. Celui-ci, rendant grâce à Dieu, fit venir le comte, et lui dit : « Tu avais coutume de m'écouter avec bienveillance, « ô mon fils chéri ! pourquoi, plus dur aujourd'hui, n'as- « tu pas relâché l'homme dont je te demandais la grâce ? « — Je t'écoute volontiers, saint prêtre, répondit le juge ; « mais voyant le peuple s'insurger, je n'ai pu faire autrement, par crainte d'une sédition. — Eh bien ! dit le « reclus, tu ne m'as pas écouté, mais Dieu a daigné m'entendre ; et celui que tu as livré à la mort, il l'a rendu à « la vie. Tiens, ajouta-t-il, le voilà debout devant toi, en

« bonne santé. » A ces mots, le comte se précipite à ses pieds, étonné de voir vivant celui qu'il avait laissé à l'article de la mort. J'ai appris ce fait de la bouche même du comte. Éparchius fit encore beaucoup d'autres choses, qu'il serait trop long de raconter. Après quarante-quatre ans de réclusion volontaire, attaqué d'une légère fièvre, il rendit l'esprit (1). On le tira de sa cellule pour l'ensevelir; et un grand nombre de captifs, rachetés par lui, comme je l'ai dit ci-dessus, accompagnèrent ses funérailles.

IX. Cependant Domnol, évêque du Mans, tomba malade. Au temps du roi Clotaire, il avait gouverné un couvent de moines à Paris, dans la basilique de Saint-Laurent (2); et, comme du vivant même de Childebert l'ancien, il était toujours resté fidèle au roi Clotaire, qu'il cachait les messagers que ce prince envoyait souvent pour examiner l'état des affaires, ce roi attendait l'occasion d'un siège vacant pour l'élever aux honneurs de l'épiscopat. Quand l'évêque d'Avignon fut mort, Clotaire songea à Domnol pour le remplacer : mais, à cette nouvelle, le bienheureux se rendit à la basilique de Saint-Martin, où le roi Clotaire était venu pour prier, et y ayant passé toute la nuit en oraisons, il fit demander au roi, par les grands qui se trouvaient là, de ne pas l'éloigner de sa

(1) Il mourut le 1^{er} juin, an 581.

(2) Ce monastère, selon Ruinart et D. Bouquet, fut depuis l'église paroissiale du même nom dans le faubourg Saint-Denis. La basilique de Saint-Martin nommée plus bas est, selon les mêmes, le célèbre prieuré de ce nom, maintenant Conservatoire des Arts et Métiers. Il faut avouer qu'alors ces deux églises étaient assez loin de la ville; à moins qu'on n'explique *apud Parisius* par, auprès de Paris. Voyez plus bas, chap. 25.

présence comme un captif; de ne pas livrer un homme simple comme lui aux attaques de sénateurs sophistiques et de juges philosophes; assurant que cette place serait pour lui une cause d'humiliation plutôt que d'honneur. Le roi y consentit, et à la mort d'Innocent, évêque du Mans, il le nomma prélat de cette église. Mis en possession de l'épiscopat, il s'éleva par son mérite et ses vertus au plus haut point de sainteté, et rendit même à un boiteux l'usage du pied; à un aveugle, celui de la vue. Après vingt-deux ans d'épiscopat, se voyant cruellement tourmenté par l'épilepsie et par la pierre, il désigna pour lui succéder l'abbé Théodulf, et le roi approuva son choix. Mais peu après il changea d'avis, et fit élire à sa place Badegisil, maire du palais. Celui-ci fut tonsuré, passa par tous les degrés de la cléricature; et l'évêque étant mort quarante jours après, il lui succéda.

X. Dans ces jours-là, des voleurs entrèrent par effraction dans la basilique de Saint-Martin (1). Ayant appuyé contre la fenêtre de l'abside un treillage qui était placé sur le tombeau d'un mort, ils montèrent dessus, et entrèrent dans l'église en brisant les vitres; puis ils se retirèrent emportant beaucoup d'or, d'argent, et d'étoffes de soie : ils n'avaient pas craint de fouler aux pieds le saint tombeau où nous osons à peine appliquer nos lèvres. Mais la vertu du saint fit découvrir les sacrilèges par un châtiment terrible : car après avoir consommé leur crime, ils s'étaient rendus à Bordeaux, où, dans une dispute, un des deux tua son camarade. Ce fait avéré donna lieu de retrouver les traces du vol précédent; et

(1) Celle de Tours, comme l'indique la suite du chapitre.

on tira de leur hôtel l'argenterie mise en pièces, et les voiles de soie. Le roi Chilpéric, instruit de cet événement, ordonna qu'ils fussent garrottés et amenés en sa présence. Mais moi, craignant de voir périr des hommes pour la cause de celui qui pendant sa vie avait souvent prié pour sauver des coupables, j'adressai au roi une lettre de supplication pour leur éviter la mort, puisque nous ne les accusions pas, nous à qui il appartenait de les poursuivre. Le roi accueillit cette requête avec bienveillance, et leur laissa la vie. Quant aux objets précieux qui avaient été dispersés, il les fit soigneusement recueillir et replacer dans le lieu saint.

XI. A Marseille, Dynamius, gouverneur de la Provence, se mit à persécuter cruellement l'évêque Théodore. Et comme celui-ci se disposait à se rendre auprès du roi, il le fit saisir au milieu de la ville, le retint prisonnier, l'accabla d'outrages, puis enfin le relâcha. Or les cleres de Marseille complotaient avec Dynamius pour lui faire perdre l'épiscopat. Tandis que Théodore se dirigeait vers Childebert, il fut arrêté avec Jovin, ex-préfet, par ordre du roi Gontran. A cette nouvelle, les cleres de Marseille, remplis de joie de ce qu'il était déjà prisonnier, déjà exilé, hors d'état de retourner jamais à Marseille, s'emparent des maisons de l'église, inventorient les objets consacrés au service des autels, ouvrent les coffres, pillent les celliers; et, comme si l'évêque était déjà mort, s'approprient tous les biens de l'église, en chargeant le pontife de diverses imputations, qui, grâce au Christ, se sont trouvées fausses.

Childebert, après avoir fait la paix avec Chilpéric, envoya des députés au roi Gontran, pour lui redemander la

moitié de Marseille, qu'il lui avait donnée après la mort de son père. En cas de refus, il lui faisait craindre de perdre beaucoup pour avoir voulu retenir cette partie. Mais Gontran s'y refusa, et fit garder les routes pour que personne ne pût s'ouvrir un passage à travers ses états. Alors Childebert dirigea vers Marseille Gondulf, de race sénatoriale (1), qui de domestique (2) était devenu duc. Mais comme celui-ci n'osait traverser le royaume de Gontran, il vint à Tours. Je le reçus amicalement, et ayant reconnu en lui un oncle de ma mère (3), je le retins avec moi pendant cinq jours; puis, après lui avoir donné tout ce qui lui était nécessaire, je le laissai aller. Mais arrivé au terme de son voyage, il ne pouvait entrer dans Marseille, car Dynamius s'y opposait; et l'évêque, qui s'était joint à Gondulf, n'était pas reçu dans son église. Dynamius, d'accord avec les clercs, avait fermé les portes de la ville, et de là insultait également Gondulf et Théodore. Enfin, engagé à une conférence avec le duc, il vint le trouver dans la basilique de Saint-Étienne, hors de la ville. Or les portiers gardaient l'entrée de l'église pour en fermer les portes aussitôt que Dynamius serait introduit. Ce qui fut fait; et la troupe d'hommes armés qui accompagnait Dynamius resta en dehors sans pouvoir entrer. Celui-ci ne s'en aperçut pas. Après avoir parlé de diffé-

(1) Grégoire appelle familles sénatoriales, celles qui, du temps des Romains, avaient été admises dans le sénat. Ces sénateurs de province étaient appelés *sénateurs étrangers* (*peregrini*), et la plupart n'avaient jamais vu Rome. Peut-être aussi notre auteur appelle-t-il *sénateurs* ceux qui tenaient le premier rang dans leurs villes (Ruin.), c'est-à-dire ceux qui composaient les sénats ou curies des cités.

(2) Sur la fonction de domestique, voyez liv. iv, chap. 5, note b.

(3) Selon Lecoq, il était frère de saint Nisier, évêque de Lyon.

rentes choses auprès de l'autel, on s'en éloigne et on entre dans la sacristie. Dynamius y entra avec les autres. Alors ceux-ci le voyant séparé de tous ceux qui pouvaient le secourir, lui font des reproches terribles : puis, après la dispersion des satellites armés qui faisaient grand bruit en dehors depuis qu'on avait emmené leur chef, le duc réunit auprès de lui l'évêque et les plus distingués des citoyens pour entrer dans la ville. Dynamius, voyant tout ce qui se passait, demanda grâce, fit au duc plusieurs présens, et ayant promis par serment d'être désormais fidèle à l'évêque et au roi, il fut recouvert de ses vêtemens (1). Alors s'ouvrirent les portes de la ville et des églises; et tous deux, le duc et l'évêque, entrèrent dans Marseille, au milieu des acclamations, du son des cloches et des diverses bannières des grands officiers du roi. Les clercs complices de ce crime, à la tête desquels étaient l'abbé Anastase et le prêtre Procule, se réfugient dans la maison de Dynamius, demandant asile et protection à celui qui les avait soulevés. Néanmoins plusieurs d'entre eux, relâchés sous caution, reçurent ordre d'aller trouver le roi. Cependant Gondulf, ayant soumis la ville à la domination de Childebert et rétabli l'évêque sur son siège, retourna auprès de ce roi. Mais Dynamius, oubliant la foi jurée à Childebert, envoya des messagers au roi Gontran pour lui dire que l'évêque lui ferait perdre la portion de la ville qui lui appartenait (2), et que

(1) Il en avait peut-être été dépouillé, avec violence, par ceux qui venaient de lui arracher un serment.

(2) Il semble, par ce qui précède, que Gondulf avait réduit toute la ville sous l'obéissance de Childebert, pour punir Gontran de n'avoir pas voulu lui rendre la moitié qui lui appartenait. Le récit est aussi vague que devaient être peu précisés les droits de deux souverains sur une seule ville.

jamais il ne serait le maître de Marseille si on n'en arrachait cet homme. Gontran, ému de colère, ordonna, malgré le respect dû à la religion, qu'un pontife du Dieu tout-puissant lui fût amené chargé de chaînes, en disant : « Qu'on jette en exil l'ennemi de notre royaume, pour qu'il ne puisse nous nuire davantage. » Mais comme les soupçons de l'évêque étaient éveillés sur ce point, et qu'il n'était pas facile de le tirer hors de la ville, survint la solennité d'une dédicace pour un oratoire de la campagne, situé près de Marseille. Et lorsqu'il fut sorti de la ville, se rendant en grande hâte à cette fête, des hommes armés s'élançant tout à coup à grands cris d'une embuscade secrète, entourent le saint prélat, le renversent de cheval, mettent en fuite ses compagnons, enchaînent ses serviteurs, battent ses clercs, et le plaçant sur un mauvais cheval, sans permettre à aucun des siens de l'accompagner, l'emmènent pour le présenter au roi. Comme ils traversaient la ville d'Aix, Pientius, évêque de l'endroit, s'apitoyant sur le sort d'un frère, lui donna des clercs pour l'assister, et ne le laissa partir qu'après lui avoir fourni tout ce qui lui était nécessaire. Tandis que ces choses se passaient, les clercs de Marseille ouvrent de nouveau les maisons de l'église, fouillent dans les lieux les plus cachés, font l'inventaire de plusieurs objets, et transportent les autres dans leurs demeures. Cependant l'évêque, conduit devant le roi et trouvé innocent, eut la permission de retourner dans sa ville, où il fut accueilli avec de grandes acclamations de la part des citoyens. Mais de là naquit une profonde inimitié entre le roi Gontran et Childebert son neveu; et leur alliance ainsi rompue, ils se tendaient réciproquement des pièges.

XII. Chilpéric, voyant croître ces germes de discorde entre son frère et son neveu, appela le duc Didier, et lui ordonna de faire quelque méchanceté à son frère. Celui-ci se mit en marche avec une armée, et ayant forcé le duc Ragnovald de prendre la fuite, s'empara de Périgueux, exigea des habitans serment de fidélité, et se dirigea sur Agen. La femme de Ragnovald, apprenant la fuite de son mari et la soumission probable de cette dernière ville à la domination de Chilpéric, se réfugia dans la basilique du saint martyr Caprasius (1). Mais arrachée de cet asile et dépouillée de ses richesses et de sa suite, elle fut envoyée à Toulouse sous caution, et là se retira encore dans la basilique de Saint-Saturnin (2). Cependant Didier s'empara de toutes les villes de cette contrée appartenant à Gontran, et les soumit à l'empire de Chilpéric. De son côté, le duc Bérulf, apprenant qu'il était bruit parmi ceux de Bourges d'entrer sur le territoire de Tours, leva une armée et s'établit dans leur pays. Alors les cantons d'Yzeures et de Barrou (3), de la cité de Tours, furent cruellement dévastés. Puis ensuite on condamna sans pitié ceux qui n'avaient pu se trouver à cette expédition. D'autre part, le duc Bladaste marcha contre la Gascogne (4), et perdit la plus grande partie de son armée.

(1) Ou Saint-Caprais; en gascon, *Saint-Grapâsy*.

(2) A Toulouse, on l'appelle *Saint-Sernin*.

(3) Ce sont deux villages sur la Creuse, vers les limites de la Touraine et du Berri (Indre-et-Loire, arr. de Loches : *Yzeures*, canton de Preuilly; *Barrou*, canton de Pressigny-le-Grand).

(4) Selon Ruinart, il faut entendre ici par Gascogne le séjour primitif des Gascons dans les Pyrénées, et non la Novempopulanie, où ils s'établirent plus tard. Selon Valois, *Notice des Gaules*, c'est la Novempopulanie qui est désignée ici sous le nom de Gascogne. Mais les Gascons n'en étaient pas encore entièrement les maîtres, puisqu'ils

XIII. Loup, habitant de la ville de Tours, ayant perdu sa femme et ses enfans, demandait la cléricature ; mais son frère Ambroise s'opposa à son dessein, craignant que s'il se donnait à l'église, il ne l'instituât son héritière : il lui chercha donc une nouvelle épouse ; et son frère, cédant à ses mauvais conseils, fixa le jour où on devait se réunir pour les fiançailles. De là ils arrivèrent ensemble au château de Chinon, où ils avaient une maison. Mais la femme d'Ambroise, qui était une adultère, et qui, haïssant son mari, en aimait un autre d'un amour de prostituée, conspira contre la vie d'Ambroise. Les deux frères, donc, après avoir dîné ensemble, et bu du vin toute la nuit jusqu'à s'enivrer, se couchèrent ensemble dans un même lit. Alors l'amant de la femme d'Ambroise vint pendant la nuit, quand tous étaient accablés par le sommeil et le vin, et ayant allumé du feu avec de la paille pour voir ce qu'ils faisaient, il tira son épée, et en frappa Ambroise sur la tête, de manière que le glaive, lui traversant les yeux, alla percer même l'oreiller. Loup, réveillé par le coup, se voit inondé de sang, et s'écrie à haute voix : « Au secours ! au secours ! mon frère est assassiné ! » L'adultère, qui déjà se retirait après avoir consommé son crime, retourna vers le lit en entendant ces paroles, et se précipita sur Loup. Celui-ci résiste ; l'assassin le déchire de plusieurs blessures, l'accable, le frappe d'un coup mortel, et le laisse à demi mort. Personne de la maison ne s'aperçut de rien. Le lendemain matin, tout le monde était dans l'étonnement d'un si grand crime. Loup, trouvé encore vivant, raconta les choses comme elles s'étaient

les voit, liv. ix, chap. 7, descendre de leurs montagnes, ravager le pays, et regagner impunément leurs retraites.

passées, et rendit l'esprit. La courtisane ne s'imposa pas un bien long deuil; mais quelques jours après, elle se réunit à son amant, et partit avec lui (1).

XIV. La septième année du règne de Childebert (2), qui était la vingt et unième de Chilpéric et de Gontran, au mois de janvier, eurent lieu des pluies, des éclairs et de grands éclats de tonnerre. Des fleurs se montrèrent sur les arbres : l'étoile, que j'ai déjà nommée comète, apparut dans le ciel, au milieu d'un espace fort noir; et comme si elle eût été placée dans un trou, elle reluisait parmi les ténèbres, lançant des étincelles et une brillante chevelure. Il en partait un rayon d'une grandeur merveilleuse, qui apparaissait au loin comme la fumée d'un vaste incendie. Cette comète était visible à l'occident, dans la première heure de la nuit. A Soissons, dans le saint jour de Pâques, le ciel parut tout en feu, comme embrasé par deux incendies, l'un plus fort, l'autre moins considérable. Deux heures après ils se réunirent, et ayant jeté une vive clarté, ils disparurent. Dans le territoire de Paris, il tomba des nuages du sang véritable, qui s'attacha aux vêtemens de plusieurs personnes, et les souilla de telle sorte qu'elles s'en dépouillèrent avec horreur; et ce prodige se répéta en trois endroits de ce pays. Dans le territoire de Senlis, un homme, en se levant le matin, trouva sa maison toute tachée de sang à l'intérieur. Or cette année, une grande mortalité affligea la population; diverses maladies très malignes, accompagnées de bou-

(1) Il s'appelait Védaste-Avon. Voyez liv. vii, chap. 5.

(2) An 582.

tons et d'ampoules, firent périr un grand nombre d'habitans. Plusieurs, cependant, échappèrent à force de soins. Nous apprîmes aussi que, cette année, une maladie inguinale avait exercé ses fureurs à Narbonne; et qu'elle ne laissait aucun intervalle entre l'attaque et la mort du malade.

XV. Cependant Félix, évêque de Nantes, atteint de cette contagion, tomba sérieusement malade. Alors il appela près de lui les évêques voisins, et les supplia d'appuyer par leurs signatures un projet d'élection qu'il avait rédigé en faveur de Bourguignon son neveu. Quand cela fut fait, ils me l'envoyèrent. Bourguignon était alors âgé d'environ vingt-cinq ans. Arrivé auprès de moi, il me pria de venir jusqu'à Nantes, et, après lui avoir donné la tonsure, de le sacrer évêque à la place de son oncle qui vivait encore. Je m'y refusai, parce que je reconnus que les canons s'y opposaient. Je lui donnai cependant des conseils, et lui dis : « Nous trouvons écrit dans les canons, mon fils, que personne ne peut parvenir à l'épiscopat, s'il n'obtient d'abord régulièrement les degrés ecclésiastiques. Ainsi, mon très cher frère, retourne à Nantes, et demande la tonsure à celui qui t'a choisi. Quand tu auras reçu la dignité de prêtre, sois assidu à l'église; et lorsque Dieu voudra qu'il sorte de ce monde, tu monteras facilement au rang d'évêque. » De retour chez lui, il négligea de suivre mes conseils, parce que l'évêque Félix semblait aller un peu mieux; mais quand la fièvre eut disparu, ses jambes se couvrirent de boutons purulens; et le malade y ayant appliqué un trop fort cataplasme de cantharides qui les fit tomber en pourriture, termina ses jours dans la trente-troisième année

de son épiscopat, la soixante-dixième de sa vie (1). Nonnichius, son cousin, lui succéda, par la volonté du roi.

XVI. A la nouvelle de sa mort, Pappolen reprit avec lui sa nièce, dont il avait été séparé. Avant ce temps, elle avait été fiancée avec lui. Mais comme Félix différait toujours le mariage, Pappolen vint avec une troupe considérable, enleva la jeune fille de l'oratoire épiscopal, et se réfugia dans la basilique de Saint-Aubin. L'évêque Félix, ému de colère, après avoir circonvenu la jeune fille par ses artifices, la sépara de son mari, et l'ayant forcée de quitter l'habit du siècle, la confina dans un monastère à Bazas. Celle-ci envoya des émissaires secrets à Pappolen pour qu'il l'arrachât du lieu où elle était renfermée, et la reprit avec lui. Pappolen y consentit, enleva la jeune fille hors du monastère, et se l'attacha par les liens du mariage. Puis, muni d'un privilège royal, il n'eut plus à craindre les menaces des parens.

XVII. Le roi Chilpéric fit baptiser, cette année, beaucoup de juifs, dont plusieurs furent tenus par lui sur les fonts sacrés. Plusieurs d'entre eux cependant, purifiés de corps et non pas d'esprit, mentirent à Dieu, et retournèrent à leur ancienne perfidie (2); de sorte qu'ils observaient

(1) Félix mourut le 6 janvier 582. Il est honoré comme saint par ceux de Nantes. Notre auteur a parlé de lui peu favorablement, liv. v, chap. 5. M. Augustin Thierry, dans sa cinquième lettre sur l'histoire de France, a expliqué d'une manière plausible l'inimitié qui régnait entre Félix et Grégoire, tous deux hommes de mérite, et faits pour s'estimer.

(2) C'est-à-dire leur erreur : nous dirions aujourd'hui, leur religion : mais nous avons dû conserver l'expression même de notre auteur,

le sabbat en paraissant honorer le jour du Seigneur. Mais Priscus (1) ne put être engagé par aucun motif à la connaissance de la vérité. Le roi, irrité, le fit garder en prison, pour forcer du moins à croire, même malgré lui, celui qu'il ne pouvait amener à une foi volontaire. Mais celui-ci, au moyen de quelques présents, demanda un délai (jusqu'à ce que son fils eût épousé une juive de Marseille), et promit faussement d'accomplir ensuite les ordres du roi. Dans l'intervalle, une dispute s'éleva entre lui et Phatir, un de ces juifs convertis que le roi avait tenus sur les fonts de baptême : et comme un jour de sabbat Priscus, les reins entourés d'un suaire, sans aucun instrument de fer à la main, se rendait dans un lieu secret, probablement pour observer la loi de Moïse, Phatir, survenant tout à coup avec un glaive, l'égorgea, ainsi que ses compagnons, et après ce meurtre, se réfugia dans la basilique de Saint-Julien (2) avec ses serviteurs, qui se tenaient sur la place voisine. Tandis qu'ils y séjournaient, ils entendent dire que le roi, après avoir fait périr leur maître, les ferait tirer de la basilique, et tuer comme des malfaiteurs. Alors l'un d'entre eux, lorsque déjà leur maître avait pris la fuite, tire un glaive, égorge ses compagnons, et sort peu après de la basilique, son glaive à la main ; mais le peuple se jeta sur lui, et le massacra impitoyablement. Phatir, après en avoir obtenu la permission, retourna dans le royaume de Gontran, d'où il était

puisque'elle nous fait connaître le jugement qu'il portait des juifs et de leur croyance.

(1) Voyez chap. 5.

(2) Cette basilique est l'église de *Saint-Julien-le-Pauvre*, aujourd'hui chapelle de l'Hôtel-Dieu. La place voisine était probablement du même côté, sur la rive gauche de la Seine.

venu ; mais peu de jours après, il fut tué par les parens de Priscus.

XVIII. Les députés du roi Chilpéric, Ansovald et Domegisil, revinrent d'Espagne, où ils avaient été envoyés pour y prendre connaissance de la dot destinée à sa fille (1). En ces jours-là, le roi Leuvigild était à la tête d'une armée contre son fils Hermenegild, à qui il enleva la ville de Mérida. Nous avons dit, plus haut (2), comment ce jeune prince avait fait alliance avec les généraux de l'empereur Tibère. Cette circonstance fut pour les députés un obstacle qui retarda leur retour. Quand je les vis, j'étais inquiet de savoir comment la foi du Christ se soutenait encore dans le peu de chrétiens qui étaient restés en ce pays. Ansovald me répondit : « Les chrétiens qui
« sont maintenant en Espagne conservent dans sa pureté
« la foi catholique ; mais le roi emploie une nouvelle ruse
« pour la détruire. Il fait semblant de prier aux tombeaux
« des martyrs et dans les églises de notre culte, et dit :
« Je reconnais que le Christ est manifestement le fils de
« Dieu, l'égal du père ; mais je ne crois pas du tout que
« le Saint-Esprit soit Dieu, parce qu'on ne lit dans aucun
« texte qu'il est Dieu. » — Hélas ! hélas (3) ! quelle sentence inique ! quel sentiment empoisonné ! quel esprit dépravé !

(1) C'est-à-dire, que devait apporter à sa fille le prince avec qui on voulait la marier. C'était l'ancienne coutume des Germains, chez qui la dot était apportée, non par la femme au mari, mais à la femme par le mari (Tacit., *Germ.*, 6). Une excellente note de la traduction précédente fait sentir que cette coutume tenait la femme dans une dépendance servile à l'égard de son mari.

(2) Voyez liv. v, chap. 59.

(3) Ces paroles peuvent être considérées comme une réflexion de l'auteur, aussi bien que comme une réponse faite à Ansovald.

et que devient donc ce que dit le Seigneur⁽¹⁾ : *L'Esprit est Dieu* ⁽²⁾? et cette parole de Pierre à Ananie : *As-tu bien pu mentir au Saint-Esprit?* *Ce n'est pas aux hommes que tu as menti, c'est à Dieu* ⁽³⁾? et cette autre de Paul, rappelant les dons mystérieux du Seigneur : *C'est un seul et même Esprit qui opère toutes ces choses, distribuant à chacun ses dons comme il lui plaît* ⁽⁴⁾? Or celui qui fait ce qui lui plaît n'est soumis au pouvoir de personne. — Ansovald, s'étant rendu auprès de Chilpéric, y fut suivi d'une ambassade espagnole qui, de Chilpéric, alla trouver Childebert, et puis retourna en Espagne.

XIX. Le roi Chilpéric avait placé des gardes au pont de l'Orge ⁽⁵⁾, dans le Parisis, pour arrêter au passage les hommes du royaume de Gontran, et les empêcher de faire aucun mal : mais l'ancien duc Asclépius, instruit à l'avance de ces dispositions, vint fondre sur les gardes pendant la nuit, les tua tous, et ravagea cruellement le pays voisin du pont. A cette nouvelle, le roi Chilpéric envoya des messagers à tous ses comtes, ducs, et autres officiers, avec ordre de lever une armée et d'envahir le royaume de son frère; mais il en fut détourné par le con-

(1) Voyez, sur la divinité du Saint-Esprit, la dispute rapportée plus haut, v, 44. Ce sont les mêmes citations.

(2) Jean, iv, 24.

(3) Act., v, 3, 4.

(4) 1 Cor., xii, 11.

(5) L'Orge, sur la gauche de la Seine, au sud de Paris. Valois, *Notit. Gall.*, pense que ce pont pourrait être à Savigny ou à Juvisy. Pourquoi pas à Chatres, aujourd'hui Arpajon, qui est sur la grande route d'Étampes à Paris? Or, Étampes était à Gontran, ix, 20.

seil de plusieurs hommes de bien, qui lui dirent : « Ils ont mal agi; mais toi, sois plus sage : envoie des messagers à ton frère; et s'il veut réparer le tort qu'il t'a fait, ne cherche à lui causer aucun mal. S'il s'y refuse, tu verras ensuite ce que tu dois faire. » Chilpéric, se rendant à ces raisons, contremanda l'armée, et envoya une ambassade à son frère. Gontran répara le mal, et demanda une réconciliation complète à son frère qu'il aimait.

XX. Cette année mourut Chrodin, homme remarquable par la bonté de son âme et sa piété; prodigue d'aumônes, soutien des pauvres, il enrichissait les églises, et nourrissait les clercs. Souvent il établissait à neuf des habitations de campagne, plantait des vignes, bâtissait des maisons, mettait des terres en culture; puis invitait des évêques dont les revenus étaient modiques, et après le repas il leur distribuait charitablement, avec des hommes et des terres, les maisons elles-mêmes, pourvues d'argenterie, de tapisseries, d'ustensiles, de domestiques et de serviteurs, en leur disant : « Que tout cela soit donné à l'église, afin que les pauvres qui en seront nourris m'obtiennent grâce auprès de Dieu. »

Nous avons encore appris sur cet homme beaucoup d'autres bonnes actions qu'il serait trop long de raconter. Il mourut âgé de soixante-dix ans (1).

XXI. Cette année, des signes se montrèrent une seconde fois. La lune s'éclipsa. Dans le territoire de Tours, du sang véritable coula d'un morceau de pain rompu. Les

(1) Les louanges du duc Chrodin ont été chantées par Fortunat, liv. ix, pièce 16.

murs de Soissons s'écroulèrent. A Angers, la terre trembla. Des loups entrèrent dans les murs de Bordeaux, et dévorèrent des chiens, sans aucune crainte des hommes. Des traits de feu parcoururent le ciel en divers sens. La ville de Basas fut consumée par un incendie qui détruisit l'église et les maisons qui en dépendaient. Cependant tous les vases sacrés, à ce qu'on nous dit, furent sauvés des flammes.

XXII. Le roi Chilpéric, ayant envahi certaines villes de son frère (1), y établit de nouveaux comtes, et ordonna que les tributs de toutes ces villes lui fussent remis : ce qui fut, dit-on, exécuté. Dans ces jours-là, Nonnichius, comte de Limoges, fit saisir deux hommes, porteurs de lettres au nom de Chartier, évêque de Périgueux, dans lesquelles le roi était fort maltraité. On y lisait, entre autres choses, que l'évêque se plaignait d'être tombé du paradis en enfer, en passant de l'obéissance de Gontran sous la domination de Chilpéric. Or le comte envoya au roi les lettres avec les hommes étroitement gardés; mais le roi, sans s'irriter, voulant discuter la vérité ou la fausseté de ces imputations, envoya à l'évêque l'ordre de paraître en sa présence. Quand celui-ci fut arrivé, le roi lui représenta les hommes et les lettres, et lui demanda s'il les avait envoyés. L'évêque le nia. On demanda aux porteurs de qui ils les tenaient; ils nommèrent le diacre Fronton. Interrogé sur le compte de ce diacre, l'évêque répondit qu'il était son ennemi déclaré, et qu'on ne devait point douter que ce ne fût une méchanceté de la part d'un

(1) Les villes prises avant l'affaire de pont de l'Orge, comme Périgueux et Agen. Voyez liv. vi, chap. 12.

homme qui s'était souvent montré envers lui hostile et injuste. A l'instant le diacre fut amené; et, interrogé par le roi, il chargea l'évêque en disant : « J'ai dicté cette lettre par l'ordre de l'évêque. » Celui-ci se récria, en disant que cet homme cherchait souvent des artifices pour le perdre et le faire dépouiller de l'épiscopat. Alors le roi, ému de compassion, recommanda sa cause à Dieu, et les renvoya tous deux, priant l'évêque de pardonner à son diacre, et le suppliant de prier Dieu pour lui. Ainsi Chartier fut renvoyé avec honneur dans sa ville épiscopale. Deux mois après, Nonnichius, auteur de ce scandale, mourut d'un coup de sang; et comme il était sans enfans, ses biens furent accordés par le roi à différentes personnes.

XXIII. Ensuite, après la mort de tant d'enfans, il naquit un fils à Chilpéric. A cette occasion, le roi adoucit la rigueur des prisons, fit ôter les fers aux captifs, et défendit d'exiger les amendes dues au fisc par ceux qui avaient manqué à leur service; mais cet enfant devint plus tard la cause d'un grand mal.

XXIV. De nouvelles querelles s'élevèrent contre l'évêque Théodore. En effet Gondoald, qui se disait fils du roi Clotaire, revint de Constantinople, et aborda à Marseille. J'ai cru devoir rappeler brièvement quelques détails sur son origine. Il était né en Gaule; avait été élevé avec le plus grand soin, et instruit dans les lettres; et conservait, comme les rois de cette famille, sa chevelure entière déployée sur ses épaules : il fut présenté au roi Childbert (1) par sa mère, qui lui dit : « Voici ton neveu,

(1) Childbert l'ancien, frère de Clotaire. Il paraît qu'en effet Gon-

« fils du roi Clotaire; mais comme il est odieux à son « père, prends-le sous ta protection, parce qu'il est de « ton sang. » Comme Childebart n'avait point de fils, il l'accueillit, et le gardait à sa cour. Cette nouvelle fut annoncée au roi Clotaire, qui dépêcha des messagers vers son frère pour lui dire : « Envoie-moi cet enfant, que je le « voie. » A l'instant, Childebart lui envoya le jeune homme. Quand il l'eut devant les yeux, Clotaire lui fit couper sa chevelure, en disant : « Cet enfant n'est pas de moi. » Après la mort de Clotaire, il fut accueilli par le roi Charibert; puis Sigebert, l'ayant attiré auprès de lui, le fit raser de nouveau, et l'envoya dans la ville d'Agrippine, maintenant nommée Cologne (1). Il s'échappa encore de cet endroit, et ayant laissé croître ses cheveux, il alla trouver Narsès, alors gouverneur de l'Italie. Dans ce pays il prit une femme, dont il eut plusieurs enfans; puis se rendit à Constantinople. De là, invité, dit-on, par un certain personnage (2), à revenir en Gaule, il aborda à Marseille, et fut accueilli par l'évêque Théodore. Il en reçut même des chevaux, et alla se réunir à Mummol. Mummol était alors, comme nous l'avons dit ci-dessus (3), dans la ville d'Avignon. Quant au duc Gontran, il se saisit de l'évêque Théodore, et le fit retenir en prison, lui reprochant

dovald était fils de Clotaire et d'une femme de basse condition : mais Clotaire refusait de le reconnaître, peut-être parce qu'il suspectait la fidélité de cette femme.

(1) *Colonia Agrippinensis*, fondée par Agrippine, mère de Néron. Tacit., *Ann.*, xii, 27. On s'habitua, plus tard, à ne la nommer que *Colonia*.

(2) Ils étaient deux, à ce qu'il paraît : Mummol et Gontran Boson. Voyez chap. 26.

(3) Chap. 1.

d'avoir introduit un étranger en Gaule, et d'avoir voulu par là soumettre le royaume des Francs à la domination impériale. Mais l'évêque produisit, à ce qu'on assure, une lettre signée par les grands du royaume de Childebert, en disant : « Je n'ai rien fait de moi-même ; tout m'a « été ordonné par mes seigneurs et maîtres. » L'évêque était donc gardé dans une cellule ; et on ne lui permettait pas d'approcher de l'église. Une nuit, tandis qu'il adressait une fervente prière au Seigneur, la cellule brilla d'un éclat extraordinaire, de sorte que le comte qui le gardait fut saisi d'une grande frayeur ; et on vit au-dessus de sa tête un globe de la plus vive lumière pendant l'espace de deux heures. Le lendemain matin, le comte racontait cette merveille aux autres personnes qui l'accompagnaient. Ensuite Théodore fut conduit vers le roi Gontran, avec l'évêque Épiphanes, qui, pour fuir les Lombards, s'était établi à Marseille ; et qui se trouvait impliqué dans cette affaire. Examinés par le roi, ils ne furent point trouvés coupables : cependant le roi les fit toujours garder à vue, et l'évêque Épiphanes mourut en cet état, après beaucoup de tourmens. Quant à Gondoald, il se retira dans une île de la mer, pour attendre l'événement. Le duc Gontran partagea les trésors de Gondoald avec un des ducs du roi Gontran, et emporta, dit-on, en Auvergne, une immense quantité d'or, d'argent et d'autres objets précieux.

XXV. La huitième année du roi Childebert (1), la veille des calendes de février, un dimanche, dans la ville de Tours, la cloche sonnait les matines, et le peuple se

(1) An 585.

levait pour se rendre à l'église, lorsque, d'un ciel couvert de nuages, avec la pluie tomba un grand globe de feu qui parcourut un long espace dans l'air, et jeta une si vive lumière, que l'on distinguait tous les objets comme en plein jour. Puis, le globe étant rentré dans le nuage, la nuit revint comme auparavant. Les eaux s'accrurent extraordinairement; et la Seine, unie à la Marne, causa une telle inondation autour de Paris, que beaucoup de naufrages eurent lieu entre la cité et la basilique de Saint-Laurent (1).

XXVI. Le duc Gontran, étant donc retourné à Clermont avec les trésors dont nous avons parlé plus haut, alla se rendre auprès du roi Childebert. Comme il en revenait avec sa femme et ses enfans, il fut arrêté et retenu par le roi Gontran, qui lui dit : « C'est toi dont les invitations pressantes ont amené Gondoald dans les Gaules, « et c'est pour ce motif que tu es allé à Constantinople « dans ces dernières années. » Le duc Gontran lui répondit : « C'est ton duc Mummol qui l'a lui-même accueilli et gardé « avec lui dans Avignon; mais donne-moi la liberté, je te « l'amènerai, et je me justifierai ainsi du fait que tu me « reproches. — Je ne te laisserai point partir, dit le roi, « avant que tu ne subisses la juste punition de ton crime. » Le duc, se voyant menacé de la mort, lui dit : « Voilà « mon fils; prends-le, et qu'il serve d'otage pour garantie « de tout ce que je promets au roi mon maître. Si je ne « t'amène Mummol, je consens à perdre mon fils. » Alors le roi le laissa partir, en gardant avec lui le jeune enfant. Le duc, ayant réuni des hommes de l'Auvergne et du Ve-

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note c.)

lai, marcha vers Avignon. Par les artifices de Mummol, on n'avait préparé sur le Rhône que des bâtimens en mauvais état. Ils y entrent sans défiance; mais arrivés au milieu du fleuve, les vaisseaux, chargés d'hommes, s'enfoncèrent. Dans cette situation critique, les uns échappèrent à la nage, quelques autres saisirent les planches mêmes des vaisseaux, et atteignirent le rivage; mais la plupart, moins adroits, périrent dans le fleuve. Cependant le duc Gontran arriva devant Avignon. Or Mummol, après son entrée dans cette ville, voyant qu'à l'exception d'un seul côté peu étendu, elle était protégée par le fleuve, avait détourné un bras du Rhône pour couvrir d'eau la partie restée sans défense. Il fit donc creuser en cet endroit des fossés d'une grande profondeur, et ces pièges furent dissimulés par les courans d'eau qui les remplissaient. Quand Gontran arriva, Mummol lui dit du haut des murs : « S'il est de bonne foi, que cet homme vienne d'un côté du fleuve et moi de l'autre, et qu'il me dise ce qu'il veut. » Arrivés tous deux sur la rive, séparés par le bras du fleuve, Gontran lui dit : « Si tu le permets, j'irai à toi, parce qu'il y a certaines choses sur lesquelles nous devons conférer en secret. — Viens, » lui dit Mummol, ne crains rien. » Gontran entra donc dans le fleuve avec un de ses amis; mais comme celui-ci était chargé d'une lourde cuirasse, à peine eut-il atteint le fossé, qu'il s'enfonça sous les eaux, et ne reparut plus (1). Gontran enfonçait aussi, et était entraîné par la rapidité

(1) Je suppose que ces courans avaient peu de largeur, et semblaient à Gontran des ruisseaux facilement guéables. Probablement les bords en étaient peu profonds, et tout à coup un gouffre était formé par le fossé creusé d'avance, et rempli d'eau.

du courant, lorsqu'un de ceux qui étaient présents, lui présentant sa lance de manière à ce qu'il pût la saisir, le ramena au rivage. Alors, après s'être mutuellement accablés d'outrages, Mummol et lui se retirèrent. Tandis que Gontran assiégeait cette ville avec l'armée du roi Gontran (1), cette nouvelle fut annoncée à Childebert. Ce prince, irrité de ce qu'il agissait ainsi sans son ordre, envoya Gondulf, nommé plus haut (2), qui fit lever le siège, et conduisit Mummol en Auvergne; mais peu de jours après, ce dernier revint à Avignon.

XXVII. Le roi Chilpéric, la veille des fêtes de Pâques, alla à Paris; et pour éviter les malédictions prononcées dans le traité conclu avec ses frères contre celui qui entrerait à Paris sans le consentement des autres (3), il entra dans cette ville, précédé des reliques de plusieurs saints; célébra les jours de Pâques avec beaucoup d'allégresse; et fit baptiser son fils, que Ragnemod, évêque de Paris, tint sur les fonts de baptême. Par son ordre, on le nomma Théodoric.

XXVIII. Marc le référendaire, dont nous avons parlé plus haut (4), après avoir amassé de grands trésors au moyen de contributions illégales levées sur les peuples,

(1) Valois pense qu'il faut lire *Childebert*, parce que l'Auvergne et le Velay obéissaient à ce prince. Mais d'abord tous les mss. donnent *Guntchramni*; ensuite, cette armée du roi Gontran, avec laquelle le duc fait le siège d'Avignon, est peut-être distincte de l'escorte composée des hommes de l'Auvergne et du Velay, avec laquelle il avait tenté précédemment de surprendre Mummol.

(2) Chap. 11.

(3) Voyez liv. VII, chap. 6.

(4) Liv. V, chap. 29.

saisi tout à coup d'une douleur de côté, se rasa la tête, prit l'habit de pénitent (1), et rendit l'âme aussitôt. Ses biens furent réunis au fisc. On trouva chez lui de grands amas d'or, d'argent et de beaucoup d'objets précieux : mais de tant de trésors il n'emporta rien que la perte de son âme.

XXIX. Les députés, revenus de l'Espagne, n'en rapportèrent aucune réponse positive, parce que Leuvigild était toujours en guerre contre son fils aîné. Dans le monastère de Sainte-Radegonde (2), une jeune fille, nommée Disciola, nièce du bienheureux Sauve, évêque d'Albi, mourut de la manière suivante. Elle était tombée malade, et les autres sœurs la soignaient assidument, lorsque vint le jour où elle devait quitter son corps. Vers la neuvième heure, elle dit à ses sœurs : « Voici que je me sens plus « légère; je n'éprouve plus de douleur. Il n'est plus né-
« cessaire que vous vous inquiétiez de moi pour me don-
« ner des soins; mais plutôt éloignez-vous, pour que je
« repose plus facilement. » Ses sœurs, l'entendant ainsi parler, se retirèrent un instant de sa cellule, et revinrent peu après. Elles se tenaient debout devant elle, attendant ce qu'elle allait leur dire. Disciola, les bras étendus, demanda à je ne sais qui sa bénédiction en ces termes : « Bénis-moi, saint serviteur du Très-Haut; car voilà trois
« fois que tu te fatigues aujourd'hui pour ma cause. Pour-
« quoi, ô saint! souffres-tu, pour une pauvre femme, des

(1) La tonsure était commune aux pénitens, comme aux clercs et aux moines. Concil. d'Agde, an 506, can. 15. Sidonius Apoll., lett. 24, liv. iv, et note de Sirmond.

(2) Monastère de la Sainte-Croix, à Poitiers, fondé par sainte Radegonde. Voyez liv. III, chap. 7.

« outrages si multipliés ? » Les sœurs lui demandèrent à qui elle s'adressait ; mais elle ne répondit rien. Puis, après un court intervalle, elle fit entendre un grand éclat de rire, et rendit l'esprit. Au même moment, un possédé, qui était venu devant la gloire de la sainte Croix (1) pour en obtenir sa guérison, saisit sa chevelure avec ses mains, et se frappa la tête contre la terre, en disant : « Hélas ! hélas ! malheur à nous, qui avons éprouvé un tel dom-
« mage ! Au moins, s'il nous eût été permis de plaider
« notre cause avant que cette âme ne nous fût enlevée ! » Les assistans lui demandèrent ce qu'il voulait dire : « Voici,
« répondit-il, l'ange Michel qui se charge de la jeune fille,
« et qui la porte dans le ciel ; et notre prince, que vous
« nommez le diable, n'y a point de part. » Ensuite, quand le corps eut été lavé, il devint si éblouissant de blancheur, que l'abbesse ne put trouver sous sa main aucun linge plus blanc que son corps. Cependant elle fut ensevelie dans un linceul propre, et livrée à la sépulture. Une autre jeune fille de ce monastère eut une vision, qu'elle raconta à ses sœurs. Elle croyait, dit-elle, parcourir une route ; et son vœu était d'arriver en marchant jusqu'à la fontaine vivante. Comme elle ne connaissait pas le chemin, un homme s'offrit à ses yeux, et lui dit : « Si tu veux aller
« à la fontaine vivante, je marcherai devant toi pour
« te guider. » Celle-ci le remercia, et le suivit. Tout en marchant, ils arrivèrent à une grande fontaine, dont les eaux brillaient comme de l'or ; à l'entour, les herbes, semblables à des pierres précieuses de mille couleurs variées, rayonnaient de toute la lumière du printemps ; et

(1) C'est-à-dire dans l'église même du monastère, dédiée à la sainte Croix.

cet homme lui dit : « Voici la fontaine vivante que tu as
« cherchée avec tant de peine. Abreuve-toi largement à
« cette source, afin qu'elle devienne en ta faveur une fon-
« taine d'eau vive jaillissant pour la vie éternelle. » Tandis
qu'elle buvait avidement de cette eau, d'un autre côté
venait l'abbesse, qui dépouilla la jeune fille, et la couvrit
d'un vêtement royal si brillant de lumière, d'or et de
pierreries, qu'on pouvait à peine en soutenir l'aspect. En
même temps, elle lui disait : « C'est ton époux qui t'envoie
« ces présents. » A la suite d'une telle vision, la jeune fille,
touchée de componction, demanda quelques jours après,
à l'abbesse, de lui préparer une cellule pour s'y enfermer.
Tout fut bientôt prêt, et l'abbesse lui dit : « Voici la cel-
« lule; que désires-tu de plus? » La jeune fille demanda
qu'on lui permît d'y vivre en recluse. Cette grâce lui est
accordée, et au milieu des vierges rassemblées, de leurs
saints cantiques, des cierges allumés, la bienheureuse
Radegonde la conduit elle-même par la main jusqu'au lieu
de sa retraite. Alors, disant adieu à tout le monde, elle
embrassa chacune de ses compagnes, et fut renfermée.
On boucha l'ouverture par où elle était entrée; et encore
aujourd'hui, dans cette cellule, elle se livre tout entière
à la prière et à la lecture.

XXX. Cette année (1), l'empereur Tibère quitta le
monde, et sa mort fut un grand sujet de deuil pour ses
peuples. Il était, en effet, d'une bonté parfaite, porté à
l'aumône, juste dans ses arrêts, prudent lorsqu'il fallait

(1) Nous sommes à l'année 585, la huitième année du règne de Chil-
debert (voyez chap. 25) ; mais il est prouvé que la mort de Tibère
est de 582.

juger; sans mépris pour personne, mais d'une égale bienveillance pour tout le monde, il aimait tous ses sujets, et en était généralement aimé. Quand il fut tombé malade, et qu'il désespéra de sa guérison, il appela l'impératrice Sophie, et lui dit : « Je le sens, j'ai rempli le temps
« que j'avais à vivre. Maintenant, aidé par ton conseil, je
« choisirai celui qui doit gouverner la république. Il faut,
« en effet, choisir un homme actif qui me remplace dans
« cette fonction suprême. » Sophie choisit un certain Maurice, en disant : « Cet homme est très actif et très habile.
« Souvent, dans des combats contre les ennemis de la ré-
« publique, il a remporté la victoire. » Elle parlait ainsi, dans l'espérance de l'épouser après la mort de Tibère : mais quand celui-ci connut le choix de l'impératrice, il fit revêtir sa fille des ornemens impériaux, et appelant Maurice, lui dit : « D'accord avec l'impératrice Sophie,
« je te choisis pour empereur. Afin de t'affermir sur le
« trône, je te donnerai ma fille en mariage. » La jeune fille approcha, et son père la remit à Maurice, en lui disant : « Que mon empire te soit donné avec cette jeune
« fille. Puisses-tu y trouver le bonheur, et n'oublier jamais
« de chercher tes plaisirs dans l'équité et la justice. » Maurice accepta la jeune princesse, et la conduisit à sa maison. Quand les noces eurent été célébrées, Tibère mourut. Après les jours donnés à la douleur, Maurice, orné du diadème et de la pourpre, s'avança dans le Cirque, où il fut salué par de vives acclamations; puis, ayant fait au peuple les largesses d'usage, il fut confirmé dans la possession de l'empire.

XXXI. Enfin le roi Chilpéric reçut de son neveu Childébert une députation, à la tête de laquelle était Egidius,

évêque de Reims. Lorsqu'ils furent introduits auprès du roi et qu'on leur eut accordé la parole, ils dirent : « Ton
« neveu te demande de maintenir absolument la paix que
« tu as faite avec lui ; mais il ne peut rester en paix avec
« ton frère, parce que celui-ci, après la mort de son père,
« lui a enlevé sa portion de Marseille, qu'il retient ses trans-
« fuges, et ne veut point les lui renvoyer. Aussi ton neveu
« Childebart veut maintenir intacte la bonne amitié qui
« est maintenant entre vous deux. — Mon frère, répondit
« Chilpéric, est reprehensible en plusieurs points ; car si
« mon fils Childebart veut se rendre un compte exact des
« choses, il trouvera que son oncle a été de connivence
« dans la mort de son père. » A ces mots, l'évêque Egi-
dius prenant la parole : « Si tu te joins à ton neveu, et
« qu'il se joigne à toi, tous deux marchant avec une ar-
« mée, vous tirerez promptement de votre ennemi une
« vengeance légitime. » Cet accord ayant été confirmé par
des sermens, on se donna des otages de part et d'autre, et
on se quitta. En conséquence, Chilpéric, comptant sur les
promesses de ces députés, mit en mouvement l'armée de
son royaume, et vint à Paris, où son séjour causa de grandes
dépenses aux habitans. Cependant le duc Bérulf, avec
ceux de Tours, d'Angers, de Poitiers et de Nantes, vint
sur les limites du Berri. Didier et Bladaste, avec toute
l'armée de la province, qu'on leur avait confiée (1), in-
vestirent le Berri d'un autre côté, après avoir cruelle-
ment ravagé les pays par où ils étaient venus. Chilpéric
voulut que l'armée qui venait le joindre traversât Paris.
Quand elle fut passée, il passa outre lui-même, et se
rendit au château de Melun, dévastant tout le pays par

(1) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note d.)

le fer et le feu; et quoique l'armée de son neveu ne fût pas venue le joindre, cependant des généraux et des députés de ce prince étaient avec lui. Alors il envoya aux ducs nommés ci-dessus des messagers pour leur dire : « Entrez dans le Berri, et avancez jusqu'à la ville, pour en exiger, en mon nom, le serment de fidélité. » Mais ceux du Berri, réunis au nombre de quinze mille hommes auprès de Château-Meillant (1), combattirent contre le duc Didier. Et là il se fit un si grand carnage, qu'il périt plus de sept mille hommes dans chaque armée. Les généraux, avec le reste de leurs gens, parvinrent jusqu'à la ville, pillant et ravageant tout le pays; et alors eut lieu une dévastation sans exemple dans le souvenir des hommes. Il ne restait plus ni maisons, ni vignes, ni arbres; mais tout était coupé, incendié, détruit. On enlevait des églises les vases sacrés, on brûlait les églises elles-mêmes. Cependant le roi Gontran, avec une armée, se présenta devant son frère (2), plaçant toute son espérance dans le

(1) Nous adoptons, avec Lebeuf et D. Bouquet, cette interprétation, plutôt que celle de *Mehun-sur-Èvre*, qu'avaient proposée Lecoing, Valois et Ruinart. L'armée de Bérulf avec ceux de Tours, Poitiers, Angers, Nantes, doit naturellement attaquer le Berri par le nord et par l'ouest : celle de Bladaste et Didier l'attaquent par un autre côté, probablement par le midi; et les habitants sont venus se réunir à un point voisin de la frontière pour s'y opposer. Ensuite, il semble que l'armée victorieuse parcourt un certain espace avant d'arriver à Bourges : or Château-Meillant est à une quinzaine de lieues de cette ville, tandis que Mehun en est très voisin. Enfin, l'attaque du Berri du côté du sud, par l'armée de Bladaste, est encore plus vraisemblable, si le gouvernement de Bladaste et de Didier, appelé *Provincia*, était la réunion des provinces méridionales conquises récemment par Chilpéric sur Gontran. Voyez la note précédente.

(2) Près de Melun, où nous avons vu que Chilpéric était posté avec une armée.

jugement de Dieu. Un jour, vers le soir, il envoya contre lui son armée, qui détruisit une grande partie de celle de son frère. Le matin, ils s'envoyèrent réciproquement des députés, et firent la paix, avec promesse mutuelle de s'en rapporter au jugement des évêques et des seigneurs : celui qui serait reconnu avoir dépassé les bornes de la loi devait payer à l'autre une composition. A ces conditions, ils se séparèrent en bon accord. Le roi Chilpéric, ne pouvant empêcher ses troupes de se livrer au pillage, tua de sa main le comte de Rouen; puis revint à Paris, abandonnant le butin et relâchant les captifs. Ceux qui assiégeaient Bourges, ayant reçu l'ordre de retourner chez eux, emportèrent tant de butin, que toute la contrée, à mesure qu'ils se retiraient, semblait absolument vide d'hommes et de troupeaux. Pareillement l'armée de Didier et de Bladaste, étant entrée sur le territoire de Tours, se signala par des incendies, des pillages, des homicides, comme on fait ordinairement en pays ennemi. Ils emmenaient les habitans captifs, et pour la plupart les renvoyaient après les avoir entièrement dépouillés. Ce désastre fut suivi d'une maladie sur les troupeaux, de sorte qu'il restait à peine une seule tête de bétail, et que c'était une nouveauté de voir une bête de somme ou d'apercevoir une génisse. Tandis que tout cela se passait, Childebart était avec son armée, réunie dans un même lieu. Une nuit, l'armée se souleva; le petit peuple fit entendre des murmures toujours croissans contre l'évêque Egidius et les ducs du roi, puis vociféra et s'écria sans ménagement : « A bas ces courtisans du roi qui vendent son « royaume, qui soumettent ses villes à un autre maître, « et livrent le peuple du prince à une domination étran- « gère! » A la suite de ces vociférations et d'autres sem-

blables, le matin étant venu, ils saisissent leurs armes, et courent à la tente du roi pour y surprendre l'évêque et les seigneurs, les accabler, les frapper, les déchirer avec le glaive. Averti de leur dessein, l'évêque prit la fuite, monta un cheval, et se dirigea vers sa ville épiscopale; mais le peuple le poursuivait à grands cris, lui jetant des pierres, et vomissant contre lui mille outrages. Ce qui le sauva, c'est qu'ils n'avaient pas de chevaux prêts. Cependant les montures de ses compagnons s'étant lassées, il continua seul sa course, dominé par une telle crainte, qu'un de ses souliers étant tombé à terre, il ne prit pas le temps de le ramasser; et parvenu en cet état jusqu'à la ville, il s'enferma dans les murs de Reims.

XXXII. Peu de mois auparavant, Leudaste (1) était arrivé dans le territoire de Tours, muni d'une autorisation du roi, pour y prendre femme, et y fixer son séjour. Il nous présenta aussi une lettre signée de plusieurs évêques, afin d'être admis à la communion : mais ne voyant pas de lettres de la reine, qui avait principalement contribué à le faire exclure de la communion, je différai de l'y admettre en disant : « Quand j'aurai reçu l'ordre de la « reine, alors je te recevrai sans hésiter. » Dans l'intervalle j'envoyai vers elle, et elle me répondit par un écrit ainsi conçu : « Obsédée par plusieurs personnes, je n'ai « pu faire autrement que de le laisser partir; mais je t'en « prie, qu'il n'obtienne de toi aucune réconciliation, qu'il « ne reçoive pas la communion de ta main, jusqu'à ce que « nous ayons décidé, après un plus mûr examen, de ce « qu'il convient de faire. » En relisant cet écrit, je crai-

(1) Ennemi personnel de notre auteur. Voyez liv. v, ch. 49 et 50.

gnis qu'on ne voulût l'assassiner. Je fis venir son beau-père, auquel je communiquai mes craintes, et je le suppliai de se tenir sur ses gardes jusqu'à ce que le ressentiment de la reine fût apaisé. Je lui donnais ce conseil sans arrière-pensée, et pour l'amour de Dieu; mais comme il était toujours mon ennemi, il le prit pour un piège, et refusa de tenir la conduite que je lui prescrivais. Ainsi fut justifié ce proverbe que j'ai entendu de la bouche d'un vieillard : « A un ami, à un ennemi, donne toujours « un bon conseil, parce que l'ami en profite, l'ennemi le « méprise. » Ayant donc dédaigné mes avis, il envoya un message au roi, qui était alors avec son armée sur le territoire de Melun, et il priait les soldats de supplier le roi pour qu'il daignât l'admettre en sa présence. Toute l'armée intercédant en sa faveur, le roi lui permit de se présenter, et Leudaste, prosterné à ses pieds, implora son pardon. « Agis quelque temps avec prudence, lui dit le roi, jusqu'à « ce que tu aies vu la reine et que tu t'accordes avec elle « sur les moyens de regagner ses bonnes grâces; car tu es « bien coupable à son égard. » Mais lui, toujours imprudent et léger, plein de confiance, parce qu'il avait obtenu d'être admis en présence du roi, suivit ce prince de retour à Paris, et un dimanche, au milieu de l'église, il se prosterna aux pieds de la reine en lui demandant pardon : mais celle-ci, frémissant de rage et maudissant son aspect, le repoussa loin d'elle, et, les yeux en larmes, s'écria : « Puisque je n'ai point de fils qui puisse soutenir ma cause « lorsque je suis accusée, c'est à toi, Seigneur Jésus, que « j'en confie la défense. » Puis se jetant aux pieds du roi, elle ajouta : « Malheur à moi, qui vois mon ennemi, et ne « peux avoir sur lui l'avantage ! » Leudaste ayant donc été repoussé du lieu saint, la solennité de la messe fut célé-

brée. Quand le roi sortit de l'église avec la reine, Leudaste les suivit jusqu'à la place (1), sans prévoir ce qui devait lui arriver. Il parcourait les maisons des négocians, se faisait montrer leurs marchandises, pesait de l'argenterie, et examinait divers objets précieux en disant : « J'achèterai ceci et cela, parce qu'il me reste beaucoup d'or et d'argent. » Il parlait encore lorsque des serviteurs de la reine arrivèrent subitement, et voulurent le garrotter; mais lui, tire son épée et frappe l'un d'entre eux. Alors les autres, émus de colère, saisissent leurs boucliers et leurs glaives, et se jettent sur lui. L'un d'eux lui assène un coup qui lui enlève en grande partie les cheveux et la peau de la tête. Comme il s'enfuyait par le pont de la ville, son pied ayant glissé entre les deux pièces de bois qui forment le pont, il se cassa la jambe, et fut alors arrêté. On lui lia les mains derrière le dos, et il fut remis à des gardes. Le roi le fit soigner par des médecins, pour que, guéri de ses blessures, il fût ensuite torturé par de longs supplices. On le conduisit dans une propriété du fisc, où la gangrène, qui se manifesta dans ses plaies, le réduisit à la dernière extrémité. Enfin, par ordre de la reine, on l'étendit à terre sur le dos, la tête appuyée sur une grande pièce de bois, et avec une autre on lui frappa sur la gorge. Telle fut la juste mort qui termina une vie remplie de crimes.

XXXIII. La neuvième année (2) du roi Childeberrt, le

(1) Cette place était près de l'église, c'est-à-dire de la cathédrale; remplie de marchands; près d'un pont. Dulaure conjecture, avec assez de vraisemblance, qu'elle était à peu près où se trouve le Marché-Neuf.

(2) An 584.

roi Gontran rendit de lui-même à son neveu la portion de Marseille qui lui appartenait. Les députés de Chilpéric, revenus des Espagnes, annoncèrent que la province de Carpitanie (1) avait été cruellement ravagée par les sauterelles, au point qu'il ne restait pas un arbre, pas une vigne, pas une forêt, pas une espèce de fruit ou de verdure, qu'elles n'eussent détruit. Ils disaient aussi que l'inimitié qui avait surgi entre Leuvigild et son fils s'accroissait toujours plus violente. Une maladie contagieuse dévastait avec plus de furie encore plusieurs endroits de cette contrée, mais exerçait surtout ses ravages à Narbonne (2). Depuis trois ans qu'elle avait envahi cette ville, elle s'était calmée, et déjà les habitans fugitifs y rentraient ; mais la maladie les frappa de nouveau, et en fit périr un grand nombre. La cité d'Albi fut aussi bien tourmentée par ce fléau. En ces jours-là on vit paraître, la nuit, du côté du nord, beaucoup de rayons, brillant d'un vif éclat ; ils convergeaient les uns vers les autres, puis se séparaient ; enfin ils s'évanouirent ; et le ciel, dans la région septentrionale, fut éclairé d'une si forte lumière, qu'on croyait voir naître l'aurore (3).

XXXIV. Une députation vint encore une fois de l'Espagne, avec des présens, pour arrêter avec le roi Chilpéric l'époque où, d'après les conventions antérieures, il donnerait sa fille en mariage au fils (4) du roi Leuvigild.

(1) Maintenant partie de la Nouvelle - Castille. Tolède en était la capitale.

(2) Narbonne et les autres villes de la Septimanie étaient alors attribuées à l'Espagne, parce qu'elles obéissaient aux Visigoths. (Ruin.)

(3) D'où est venu à ce phénomène le nom d'*aurore boréale*.

(4) Recared, frère d'Herménegild, à qui Rigonthé avait été promise. Voyez chap. 18.

L'époque fixée, et toutes choses convenues, l'envoyé se retira; mais le roi Chilpéric, en quittant Paris pour se rendre dans le Soissonnais, éprouva un nouveau chagrin. Son fils, qu'il avait fait baptiser l'année précédente (1), mourut de dyssenterie. C'est ce qu'annonçait cette flamme échappée des nuages, dont j'ai parlé plus haut. Alors ils revinrent à Paris accablés de douleur, ensevelirent l'enfant, et envoyèrent après l'ambassadeur, le priant de revenir pour ajourner l'époque convenue; car, disait le roi : « Le deuil est dans ma maison; comment célébrerai-je les noces de ma fille? » Il voulut même envoyer en Espagne une autre fille (2) qu'il avait eue d'Audovère, et qu'il avait placée dans le monastère de Poitiers; mais il renonça à ce projet, surtout à cause de la résistance de la bienheureuse Radegonde, qui disait : « Il ne convient pas qu'une jeune fille vouée à Jésus-Christ retourne aux voluptés du siècle. »

XXXV. Tandis que ces choses se passaient, on annonce à la reine que l'enfant qu'elle avait perdu était mort victime de maléfices et d'enchantemens, et que le préfet Mummol (3), dès long-temps odieux à la reine, était complice de ce crime. Il arriva aussi qu'un jour, à la table de Mummol, un courtisan du roi se lamentait de ce qu'un enfant qu'il chérissait avait été attaqué de dyssenterie. Le préfet lui

(1) Théodéric. Voyez chap. 25 et 27.

(2) Basine, qui excita tant de troubles dans ce monastère, comme on le verra plus bas, liv. ix, chap. 39.

(3) Il ne faut pas le confondre avec le patrice Mummiol, général de Gontran, depuis peu passé au service de Childebert, et dont il a été question si souvent. On croit que celui-ci était préfet ou maire du palais de Chilpéric.

répondit : « J'ai à ma disposition une herbe qui, prise en « breuvage, guérit toute personne malade de dyssenterie, « fût-elle désespérée. » Ces paroles, rapportées à la reine, l'enflamment d'une nouvelle fureur. Cependant elle fait saisir plusieurs femmes de Paris, les applique à la torture, et à force de coups les contraint de déclarer ce qu'elles savaient. Celles-ci se confessent sorcières, attestent qu'elles ont fait périr plusieurs personnes, et ajoutent cette circonstance, que je prétends incroyable : « Nous avons sa- « crifié ton fils, ô reine ! pour obtenir la vie de Mummol. » Alors la reine redouble la rigueur de leurs tortures, et fait tuer les unes, brûler les autres ; ou les attache à des roues en leur brisant les os. Puis elle se retira avec le roi dans la maison royale de Compiègne, et là, lui révéla tout ce qu'elle avait appris sur le préfet. Le roi se le fit amener par des serviteurs, et l'interrogea ; puis ils le chargèrent de chaînes et le livrèrent à différens supplices. On le suspendit à une poutre, les mains liées derrière le dos, et on lui demanda ce qu'il savait de ces maléfices. Mais il n'avoua aucun des faits que nous avons rapportés plus haut. Seulement il déclara avoir souvent reçu de ces femmes, des onguens et des breuvages qui devaient lui procurer la faveur du roi et de la reine. On le détacha donc du poteau. Alors il appela l'exécuteur et lui dit : « Annonce au roi mon « maître, que je ne sens aucun mal des tourmens que « j'ai subis. » A ces mots, le roi s'écria : « N'est-il pas « vrai qu'il est un sorcier, s'il n'a rien souffert de tous « ces châtimens ? » Alors on l'étendit sur des roues, et on le frappa avec de triples courroies, jusqu'à ce que les bourreaux fussent lassés ; ensuite on lui enfonça des bâtons pointus dans les ongles des mains et des pieds.

Et lorsqu'il n'avait plus à attendre que le coup du glaive, levé sur lui pour lui trancher la tête, il obtint de la reine grâce pour sa vie; mais il eut à subir une humiliation aussi cruelle que la mort. Car, placé sur un chariot, il fut envoyé dans la ville de Bordeaux, lieu de sa naissance, mais dépouillé de tous ses biens. Frappé en route d'un coup de sang, il put à peine arriver à sa destination; et peu de temps après, il rendit l'esprit. Ensuite, la reine ayant pris le trésor (1) de son enfant, fit jeter au feu ses vêtemens et tout ce qu'elle put trouver de ses effets, même en soie (2) ou de toute autre étoffe, et les détruisit entièrement. On prétend qu'il y en avait la charge de quatre chariots. Quant aux objets d'or et d'argent, elle les garda après les avoir fait fondre pêle-mêle dans une fournaise ardente, afin qu'il ne restât rien d'entier qui pût lui rappeler son fils et sa douleur.

XXXVI. Étherius, évêque de Lisieux, dont nous avons parlé précédemment (3), fut chassé de sa ville, puis y

(1) On voit par là que le trésor d'un prince renfermait non seulement de l'or et de l'argent, mais des habits, des étoffes et d'autres objets précieux.

(2) Cette expression prouve que la soie était alors chose très rare. On sait qu'elle ne devint commune en France que dans le xvii^e siècle.

(3) Il n'est question nulle part, dans les ouvrages de Grégoire de Tours, de cet Étherius; d'où Lecointe en a inféré que ce chapitre, qui d'ailleurs manque dans la plupart des manuscrits, était, comme beaucoup d'autres, une interpolation. Sans vouloir prononcer sur cette question, sujette à controverse, nous dirons que Ruinart, pour défendre l'authenticité de ce chapitre, rappelle que, dans un autre chapitre non suspect, iv, 16, notre auteur, en nommant Tétricus, évêque de Langres, ajoute de même : *cujus memoriam fecimus*, quoiqu'il ne soit pas nommé auparavant dans son histoire. Mais du moins il en avait fait mention dans un autre opuscule; au lieu que Éthérius

retra, de la manière suivante. Il avait un clerc, originaire du Mans, dissolu, aimant les femmes, et livré à la gourmandise, à la fornication et à toute espèce de vices immondes. Comme il entretenait commerce avec une femme mariée, une vraie prostituée, il lui fit couper la chevelure, l'habilla en homme, et l'emmena dans une autre ville, pour éviter tout soupçon d'adultère au milieu de gens inconnus. Cette femme était de race libre et née d'honnêtes parens. Ses proches, ayant, plusieurs jours après, découvert ce qui s'était passé, s'agitèrent avec empressement pour venger la honte de leur famille : ayant trouvé le clerc, ils l'enchaînèrent et le retinrent prisonnier ; mais firent brûler la femme. Ensuite, dominés par l'exécration soif de l'or, ils s'occupèrent de vendre le clerc, c'est-à-dire de trouver quelqu'un qui le rachetât : sinon il était destiné à une mort certaine. Étherius, instruit de toute l'affaire, fut touché de compassion ; il donna vingt pièces d'or, et le délivra de ce péril imminent. Quand il eut été ainsi rendu à la vie, le clerc se donna pour docteur dans les lettres, et promit à l'évêque que, s'il lui confiait des enfans, il en ferait des savans accomplis. L'évêque, ravi de ce qu'il entendait, réunit les enfans de la ville, et lui confia le soin de les instruire. Déjà il était en honneur auprès des habitans ; il avait reçu de l'évêque une terre et des vignes ; il était invité dans les maisons des parens dont il instruisait les fils : mais, retournant à ses honteux penchans, oublieux de tout ce qu'il avait souffert autrefois, il jeta un regard de concupiscence

n'a jamais été nommé par lui ; à moins que ce ne soit dans un ouvrage perdu.

sur la mère d'un de ses élèves. Cette femme vertueuse, s'en étant plainte à son mari, ses parens réunis firent subir au clerc de rudes tourmens, et voulurent même le tuer. L'évêque, encore une fois ému de compassion, lui adressa de douces réprimandes, le délivra, et le rétablit dans ses fonctions. Mais cette âme perverse ne put jamais se tourner au bien : au contraire, il devint l'ennemi de celui qui l'avait si souvent racheté de la mort. Il se joignit donc à l'archidiacre de la cité, qui (1), se déclarant digne de l'épiscopat, complota de tuer l'évêque. Puis ayant pris un clerc à gages pour le frapper d'un coup de hache, ils se mettent à courir partout, à parler bas, à former des liaisons secrètes, à faire des offres, afin que, si l'évêque venait à mourir, l'archidiacre lui succédât. Mais la miséricorde divine prévint leur perfidie, et sa bonté déjoua promptement les complots criminels de ces hommes injustes. Un jour que l'évêque avait réuni des ouvriers dans un champ pour le faire labourer, le clerc dont nous avons parlé, le suivait avec sa hache. Le saint homme ne se doutait de rien ; enfin, il s'en aperçut : « Pourquoi donc, lui dit-il, me suis-tu « si assidûment avec cette hache ? » Celui-ci frappé de crainte, se jette à ses genoux, en disant : « Prends cou-
« rage, prêtre de Dieu. Apprends que j'ai été envoyé
« par l'archidiacre et le précepteur pour te frapper de ma
« hache. Souvent j'ai voulu le faire, et lorsque je levais
« le bras pour asséner le coup, mes yeux se couvraient

(1) Par la construction de la phrase latine, on croirait que c'est le clerc professeur qui veut devenir évêque ; mais l'archidiacre étant, par son rang, plus près de cette dignité, devait y avoir des prétentions plus fondées. Nous avons adopté le sens suivi par le traducteur précédent.

« de ténèbres ; mes oreilles se fermaient, et tout mon
« corps tremblait, agité par un frisson ; mes mains étaient
« sans force, et incapables de servir mes projets. Mais
« quand j'avais abaissé mon bras, je ne sentais plus aucune
« souffrance. J'ai reconnu que le Seigneur est avec toi,
« puisque je n'ai pu te faire le moindre mal. » A ces mots,
l'évêque pleura, imposa silence au clerc, et de retour à sa
maison, se mit à table pour souper. Le repas terminé, il se
reposa dans son lit, autour duquel étaient plusieurs autres
lits pour ses clercs (1). Ses ennemis s'étant défiés du clerc
qu'ils soudoyaient, songèrent à exécuter par eux-mêmes
leur projet sacrilège et machinèrent un autre complot
soit pour le faire périr violemment, soit pour le charger
d'un crime qui pût l'exclure de l'épiscopat. Tandis que tous
dormaient, vers minuit, ils se précipitent dans la chambre
où couchait l'évêque, criant à haute voix qu'ils ont vu
une femme sortir de sa chambre, et qu'ils l'ont laissée
aller en s'empressant de courir à l'évêque. Et certaine-
ment c'était une action et une pensée diabolique, d'im-
puter un tel crime à un évêque de cet âge, car il avait
alors environ soixante-dix ans. A l'instant même (or le
clerc, dont il a été question, était réuni de nouveau avec
eux) l'évêque est chargé de chaînes par les mains de
celui dont le cou avait été plusieurs fois par lui dégagé
de ses liens ; et gardé sévèrement par celui qu'il avait
souvent délivré de la fange des prisons. Reconnaisant
que ses ennemis l'avaient enfin emporté sur lui, étroite-
ment garrotté, il implora avec larmes la miséricorde du

(1) Les canons voulaient que les évêques eussent continuellement avec eux des témoins de leur conduite privée. (S. Grégoire-le-Grand, liv. iv, épît. 44.)

Seigneur. Bientôt ses gardiens tombèrent accablés par le sommeil, et ses liens s'étant brisés par miracle, il sortit de sa prison sans aucun mal, lui si souvent le libérateur de ceux qui lui avaient fait du mal. Ensuite il s'échappa, et se retira dans le royaume de Gontran. Après son départ, ses ennemis conspirant avec plus de liberté, s'empresrent d'aller trouver le roi Chilpéric pour lui demander l'épiscopat. Ils allèguent plusieurs chefs d'accusation contre leur évêque, et ajoutent : « Reconnais, ô roi très-glorieux, la vérité de nos paroles, en ce que, par crainte de la mort due à ses crimes, il s'est réfugié dans le royaume de ton frère. » Le roi, sans les croire, leur ordonna de retourner dans leur ville. Sur ces entrefaites, les citoyens affligés de l'absence de leur pasteur, et convaincus que tout ce qui s'était passé avait été l'œuvre de l'envie et de l'avarice, se saisirent de l'archidiacre et de son satellite, les maltraitèrent, et demandèrent au roi de leur rendre leur évêque. Chilpéric envoya des députés à son frère, l'assurant qu'il n'avait trouvé rien de répréhensible dans l'accusé. Alors le roi Gontran, qui était d'ailleurs bon et miséricordieux, lui fit plusieurs présens, et envoya des lettres à tous les évêques de son royaume, afin qu'ils donnassent, pour l'amour de Dieu, quelque consolation à l'étranger. Et celui-ci, en traversant les villes, reçut des prêtres de Dieu, tant de secours en or et en vêtemens, qu'à peine put-il rapporter dans sa ville épiscopale tout ce qu'il avait reçu; et alors fut accompli ce mot de l'apôtre : *Pour ceux qui aiment Dieu, tout concourt au bonheur* (1). Car ce voyage en pays étranger, lui apporta des richesses, et l'exil accrut ses ressources.

(1) Rom. VIII, 28.

Puis à son retour il fut accueilli avec grand honneur, au point que tous pleuraient de joie et bénissaient Dieu qui avait enfin rendu à l'église un tel évêque.

XXXVII. Lupence, abbé de la basilique de Saint-Privat, martyr, dans la ville de Gabale (1), mandé par la reine Brunehaut, se présente devant elle. Il avait été accusé, dit-on, par Innocent, comte de cette ville, d'avoir parlé de la reine avec irrévérence. Mais après un mûr examen, reconnu non coupable du crime de lèse-majesté, il reçut ordre de se retirer. A peine avait-il commencé à se mettre en marche, qu'il fut pris de nouveau par le même comte, et conduit à la maison royale de Ponthion, où il fut cruellement tourmenté; puis relâché une seconde fois, avec permission de retourner chez lui, comme il venait de dresser sa tente sur les bords de l'Aisne (2), son ennemi se précipita encore sur lui, le terrassa, lui coupa la tête et la mit dans un sac chargé de pierres qu'il jeta dans le fleuve. Ensuite il attacha le reste du corps à une grosse pierre, et le plongea dans l'abîme. Peu de jours après, quelques bergers l'ayant aperçu, le tirèrent de l'eau et lui rendirent les honneurs de la sépulture. Tandis qu'on préparait ce qui était nécessaire pour ses funérailles, sans que l'on pût savoir qui il était, surtout parce qu'on ne trouvait point la tête qui avait été coupée, tout-à-coup, survint un aigle qui tira un sac du fond du fleuve, et le déposa sur la rive. Les assistans pleins d'admiration

(1) Voyez liv. iv, chap. 40. Lupence est ordinairement appelé *saint Louvent*.

(2) On ne conçoit guère comment de Ponthion, près de Vitry, il se dirige vers l'Aisne pour retourner en Gévaudan : à moins que *rediret* ne signifie qu'il devait retourner auprès de la reine.

prennent le sac, et cherchant avec curiosité ce qu'il contenait, trouvent la tête de la victime; de sorte qu'elle fut ensevelie avec le reste du corps. On dit que maintenant, il apparaît en ce lieu une lumière toute divine; et que si un malade prie avec confiance auprès de ce tombeau, il s'en retourne guéri.

XXXVIII. Théodose, évêque de Rhodéz, successeur de saint Delmace, mourut vers ce temps : et telles furent les disputes et les querelles élevées dans cette église, au sujet de son successeur à l'épiscopat, qu'elle fut presque entièrement dépouillée de ses vases sacrés et de ses richesses les plus précieuses. Cependant, le prêtre Transobad fut rejeté; et Innocent (1), comte de Gévaudan, élu évêque par la protection de la reine Brunehant. Mais à peine en possession de son évêché, il attaqua Ursicin, évêque de Cahors, lui reprochant de retenir certaines paroisses qui appartenaient à l'église de Rhodéz. Et comme la dispute devenait plus vive en se prolongeant, quelques années après, le métropolitain (2) réunit à Clermont une assemblée des évêques de la province, d'où émana un jugement, qui rendit à Ursicin des paroisses que, de mémoire d'homme, l'église de Rhodéz n'avait jamais possédées (3) : ce qui fut exécuté.

(1) Celui dont il vient d'être question dans le chapitre précédent. Voyez liv. x, chap. 8.

(2) C'est-à-dire l'évêque de Bourges, Sulpice (non pas Sulpice-Sévère l'historien, mort vers 420), dont il est question dans le chap. suivant. Les suffragans de l'évêché de Bourges étaient : Clermont, Limoges, Cahors, Rhodéz, Albi, Javols (depuis *Mende*), et Saint-Paulien en Velay (plus tard *le Puy*). Ces diocèses composaient la province ecclésiastique de Bourges, ou première Aquitaine.

(3) Voyez *Éclairciss. et observ.* (Note c.)

XXXIX. Remi, évêque de Bourges, mourut. Après sa mort, une grande partie de la ville fut consumée par un terrible incendie, qui détruisit tout ce qui avait échappé aux ravages de la guerre (1). Ensuite Sulpice fut promu dans cette ville à la dignité épiscopale, par la faveur du roi Gontran. Comme plusieurs lui offraient des présents, le prince répondit à ceux qui ambitionnaient cet évêché : « Ce n'est ni la coutume de mon gouvernement, de vendre à prix d'argent le sacerdoce ; ni « votre devoir, de l'acheter par des présents. Craignons, « nous, d'être déshonoré par amour infâme du gain ; vous, « d'être comparés au magicien Simon. Mais conformément « à la volonté de Dieu, Sulpice sera votre évêque. » Ainsi engagé dans la cléricature, Sulpice fut chargé, comme évêque, de cette église. C'est un personnage tout-à-fait remarquable ; issu des plus nobles sénateurs des Gaules ; instruit à fond dans les belles-lettres, ne le cédant à personne dans l'art des vers. C'est lui qui fit assembler le synode dont nous avons parlé plus haut, relativement aux paroisses dépendantes de Cahors.

XL. Un envoyé, nommé Oppila, arriva d'Espagne, apportant beaucoup de présents au roi Chilpéric. En effet, le roi des Espagnols craignait que Childebert ne levât une armée pour venger l'outrage de sa sœur, parce que Leuvigild avait jeté en prison son fils Hermenegild, qui avait épousé la sœur de Childebert (2), et que celle-ci était restée entre les mains des Grecs. Oppila étant arrivé à Tours le saint jour de Pâques, nous lui demandâmes

(1) Voyez chap. 51.

(2) Ingonde, fille de Sigebert : v, 39.

s'il était de notre religion. Il répondit qu'il croyait ce que croient les catholiques. En conséquence, il se rendit avec nous à l'église, et assista jusqu'à la fin, à la solennité de la messe : mais il ne fit point la paix avec nous (1), et ne voulut point participer au sacrifice (2). Je reconnus ainsi qu'il avait menti en se disant catholique. Néanmoins je l'invitai à ma table : il accepta ; et comme je lui demandais avec instances ce qu'il croyait, il répondit : « Je crois le Père, le
« Fils et le Saint-Esprit, unis dans une même vertu. — Si
« telle est ta croyance, comme tu le prétends, qui t'a empê-
« ché de prendre part aux sacrifices que nous offrons à Dieu ?
« — Parce que, dit-il, vous employez mal le mot *gloire* dans
« vos répons : conformément à l'apôtre Paul, nous disons :
« gloire à Dieu le père par le Fils ; vous, vous dites :
« gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, tandis que
« les docteurs de l'église nous apprennent que le Père a
« été annoncé au monde par le Fils, comme le dit Paul
« lui-même : *Au roi des siècles, immortel, invisible, seul*
« *Dieu, honneur et gloire dans les siècles des siècles,*
« *par Jésus-Christ notre Seigneur* (3). » A cela je ré-
pondis : « Que le Père ait été annoncé par le Fils, c'est
« une vérité connue de tout catholique, je pense : mais
« tout en annonçant le Père au monde, le Fils s'est montré
« Dieu par sa puissance : or ce fut une nécessité à Dieu
« le père, d'envoyer son fils au monde pour lui faire con-

(1) C'est-à-dire, il ne voulut point recevoir le baiser de paix.

(2) Ne communia point.

(3) 1. Timoth., 1, 17. Il est remarquable que ces mots sur lesquels s'appuie Oppila, *per Jesum Christum Dominum nostrum*, ne sont pas dans le texte ; et Grégoire ne lui reproche pas une citation inexacte. Voyez une discussion du même genre avec un autre envoyé de Leuvigild : v, 44.

« naître Dieu; et le forcer, puisqu'il n'avait point cru aux
 « patriarches, aux prophètes et au législateur lui-même,
 « de croire du moins au Fils. C'est pour cela qu'il est né-
 « cessaire de rendre gloire à Dieu, sous le nom des trois
 « personnes. Ainsi nous disons : gloire à Dieu le père qui
 « a envoyé le Fils ; gloire à Dieu le fils, qui par son
 « sang a racheté le monde ; gloire à Dieu, Saint-Esprit,
 « qui sanctifie l'homme après sa rédemption. Mais toi
 « qui dis : gloire au Père par le Fils, tu privas le Fils
 « de sa gloire ; comme s'il ne partageait pas la gloire de
 « son Père, parce qu'il l'a annoncé dans le monde. Le
 « Fils, comme nous le disons, a annoncé le Père au
 « monde ; mais plusieurs n'ont point cru en lui ; témoin,
 « Jean l'évangéliste : *Il est venu* (1) *chez lui et les siens*
 « *ne l'ont pas reçu. Mais à tous ceux qui l'ont reçu*
 « *il a donné le pouvoir de devenir enfans de Dieu,*
 « *c'est-à-dire à tous ceux qui croient en son nom.*
 « Toi qui discrédites l'apôtre Paul (2), et ne comprends
 « pas le sens de ses paroles, remarque comme il parle
 « prudemment et selon l'intelligence de chacun : écoute
 « comme il prêche au milieu des nations incrédules, sans
 « paraître imposer à personne un fardeau trop pesant,
 « lorsqu'il dit, par exemple, à quelques uns : *Je ne vous*
 « *ai nourris que de lait et non pas de viandes solides :*
 « *vous ne pouviez alors les supporter ; vous ne le pouvez*
 « *pas encore* (3). *Car la nourriture solide est pour les*
 « *parfaits* (4). Il dit à d'autres : *Je ne vous ai prêché*

(1) Jean, 1, 12.

(2) En l'appelant en témoignage pour appuyer des opinions hérétiques.

(3) 1. Cor., III, 2.

(4) Hebr., V, 14.

« *que le Christ, et le Christ crucifié* (1). Maintenant que
 « *veux-tu, hérétique?* parce que Paul a prêché seulement
 « *Jésus-Christ crucifié*, doutes-tu de la résurrection du
 « *Christ?* remarque plutôt sa prudence, et reconnais son
 « *adresse* lorsqu'il dit à d'autres qu'il voyait plus robustes
 « *dans leur foi : Si nous avons connu Jésus-Christ cru-*
 « *cifié, maintenant nous ne le connaissons plus* (2).
 « *Prétendras-tu donc, accusateur de Paul, si ta folie va*
 « *jusque-là, que le Christ n'a pas été crucifié?* mais, je
 « *t'en prie, laisse ces vaines subtilités, pour écouter de*
 « *meilleurs conseils. Applique un collyre sur tes yeux*
 « *malades, et reçois la lumière de la prédication de*
 « *l'apôtre. En effet, selon les hommes, Paul parlait*
 « *d'abord plus humblement, pour les élever ensuite au*
 « *sommet de la foi la plus sublime, comme il le dit*
 « *ailleurs : Je me suis fait tout pour tous, afin d'être*
 « *utile à tous* (3). Eh quoi! un homme, un être mortel,
 « *n'accordera pas la gloire au Fils, que le Père, lui-même,*
 « *non pas une, mais deux et trois fois, a glorifié du haut*
 « *du ciel?* Écoute ce qu'il dit dans les cieux, lorsque le
 « *Saint-Esprit descendait sur son fils baptisé par la main*
 « *de Jean : Celui-ci est mon fils bien-aimé, dans lequel*
 « *j'ai mis toute mon affection* (4). Si tu as les oreilles
 « *assez bouchées pour ne pas entendre ces paroles, crois*

(1) 1. Cor., II, 2.

(2) 2. Cor., V, 16. Le texte porte *secundum carnem*, au lieu de *crucifixum*; c'est le même sens. Jésus-Christ souffrant et crucifié est toujours Jésus-Christ fait homme et habitant sur la terre. Maintenant nous ne le connaissons plus comme homme, mais comme dieu. Telle est, je crois, la pensée de l'apôtre.

(3) 1. Cor., IX, 22. Le texte dit : *ut omnes facerem salvos*.

(4) Matth., III, 17.

« du moins les apôtres quand ils rappellent ce qu'ils ont
 « entendu, lorsque Jésus transfiguré conversait dans sa
 « gloire avec Moïse et Élie : du milieu d'une nuée lu-
 « mineuse le Père fit entendre ces mots : *C'est là mon*
 « *fils bien-aimé; écoutez-le* (1). — A cela l'hérétique
 « répondit : Dans tous ces témoignages, le Père ne parle
 « pas de la gloire du Fils; seulement il déclare qu'il est
 « son fils. — Si tu l'interprètes ainsi, repris-je, je te
 « produirai un autre témoignage où le Père rendit gloire
 « au Fils. Quand le Seigneur, arrivé au moment de sa
 « passion, disait : *Mon père, glorifiez votre fils, pour*
 « *que votre fils vous glorifie à son tour* (2), que lui
 « répondit le Père du haut du ciel? ne dit-il pas : *Je l'ai*
 « *glorifié et je le glorifierai encore* (3)? Voici que le
 « Père le glorifie de sa propre voix, et toi tu t'efforces
 « de lui enlever sa gloire : tu le voudrais, on le voit
 « bien, mais tu n'en as pas le pouvoir. Car toi qui te
 « fais l'accusateur de l'apôtre Paul, écoute-le, ou plu-
 « tôt écoute le Christ, parlant par sa bouche : *Que toute*
 « *langue confesse que le Seigneur J.-C. est dans la*
 « *gloire de Dieu le père* (4). Si donc la gloire lui est
 « commune avec le Père, s'il réside dans la même gloire
 « que le Père, comment veux-tu le déshonorer en lui
 « ôtant sa gloire? ou pourquoi les hommes ne devraient-
 « ils pas lui rendre gloire sur la terre, lui qui règne
 « aussi glorieux que le Père dans le ciel? Nous confes-
 « sons donc le Christ vrai fils du vrai Dieu; et parce

(1) Matth., xvii, 5, et 2. Petr., i, 17.

(2) Jean, xvii, 1.

(3) Jean, xii, 28. Ces paroles ont été prononcées avant la passion, et par conséquent ne répondent pas aux précédentes.

(4) Philip., ii, 11.

« qu'ils n'ont qu'une seule divinité, ils n'ont aussi qu'une seule gloire. » A ces mots, je gardai le silence, et la dispute fut terminée. Ensuite Oppila se rendit auprès du roi Chilpéric; et lui ayant offert les présens envoyés par le roi des Espagnols, il retourna en Espagne.

XLI. Chilpéric ayant appris que son frère Gontran avait fait la paix avec son neveu Childebert, et qu'ils voulaient lui enlever les villes dont il s'était emparé par violence, se retira avec tous ses trésors dans la ville de Cambrai, et y porta avec lui tout ce qu'il avait de plus précieux. Il envoya aux ducs et aux comtes des cités l'ordre de mettre en état les murs des villes, d'enfermer leurs richesses, leurs femmes et leurs enfans derrière de solides remparts; et de se défendre eux-mêmes vigoureusement, s'il était besoin, de manière à ce que l'ennemi ne pût leur faire de mal; ajoutant : « Si vous perdez quelque chose, vous en recouvrerez davantage, quand nous nous vengerons de nos ennemis. » Il ne savait pas que la victoire est dans la main de Dieu! Ensuite il mit plusieurs fois son armée en mouvement, et lui ordonnait toujours de s'arrêter en deçà des frontières. Dans ces jours-là, il lui naquit un fils, qu'il fit nourrir dans sa maison de Vitry⁽¹⁾, « de peur, disait-il, que s'il était vu en public, il n'éprouvât quelque mal et ne mourût. »

XLII. Cependant, le roi Childebert partit pour l'Italie. A cette nouvelle, les Lombards craignant d'être

(1) C'est le *Vitry* près de Douai, où fut tué le roi Sigebert : iv, 52. Ce fils est Clotaire II, qui lui succéda.

détruits par son armée, se soumirent à sa domination (1), lui donnèrent beaucoup de présens, et promirent d'être de fidèles sujets. Ayant obtenu d'eux tout ce qu'il voulait, le roi revint dans les Gaules, et fit mettre en mouvement une armée qu'il dirigea sur l'Espagne; mais il s'arrêta. Il avait reçu de l'empereur Maurice, dans les années précédentes, cinquante mille sous d'or pour chasser les Lombards d'Italie. L'empereur, apprenant qu'il avait fait la paix avec eux, redemandait son argent (2). Mais Childebert, confiant dans ses forces, ne voulut pas même lui répondre à ce sujet.

XLIII. En Galice, il se passa de nouveaux événemens que nous allons raconter. Herménegild, comme nous l'avons dit plus haut (3), toujours ennemi de son père, résidait dans une ville d'Espagne (4), avec son épouse, appuyé de l'alliance de l'empereur et de Mir, roi de Galice. Apprenant que son père s'avancait contre lui avec une armée, il tint conseil sur les moyens de le repousser ou de le tuer; ignorant, le malheureux, qu'il attirait sur sa tête le jugement de Dieu, en formant de tels projets contre un père, même hérétique. Après une délibération sur ce sujet, il choisit entre plusieurs milliers de soldats, trois cents hommes armés, et les enferma dans le château d'Osser (5), dont l'église contient des

(1) Soumission purement nominale, comme celle des Bretons; comme le fut plus tard celle des Bavares.

(2) Voyez des lettres à ce sujet. D. Bouquet, tom. iv, p. 82-88.

(3) Liv. v, chap. 39.

(4) Séville, dont l'évêque saint Léandre avait été envoyé à l'empereur Tibère, pour implorer son appui contre Leuvigild. (Ruin.)

(5) Probablement près de Séville; mais on ignore en quel endroit :

fontaines qui se remplissent miraculeusement; afin que son père, effrayé et lassé par cet obstacle dès sa première attaque, fût vaincu plus facilement par l'armée nombreuse qui était derrière. Leuvigild apprenant cette ruse, fut long-temps dans une grande perplexité. « Si je « vais là, se dit-il, avec toute mon armée, cette foule « réunie en un seul corps sera cruellement maltraitée « par les traits de mes ennemis. Si j'y vais avec peu « de monde, je ne pourrai vaincre cette troupe d'élite. « Cependant j'irai avec tous mes soldats. » Et s'approchant de ce lieu, il écrasa les guerriers, et brûla le fort, comme nous l'avons déjà dit (1). Quand il eut remporté la victoire, il apprit que le roi Mir marchait contre lui à la tête d'une armée. Il l'enveloppa, et lui fit promettre par serment de lui être fidèle pour l'avenir. Puis, s'étant fait des présens l'un à l'autre, ils retournèrent chacun chez eux. De retour dans sa patrie, Mir peu de jours après se mit au lit et mourut (2). Sa maladie avait été causée par les mauvaises eaux de l'Espagne, et l'insalubrité de l'air. A sa mort, son fils Eurich (3) sollicite l'alliance du roi Leuvigild, et lui ayant fait les mêmes sermens que son père, il monta sur le trône de Galice. Cette même année, Audica, son parent, fiancé à sa sœur, vint avec

c'est peut-être l'*Arsa* des anciens, dans la Sierra-Morena. La suite prouve que ce fort était dans les défilés des montagnes. Notre auteur, liv. 1, chap. 24, des *Miracles des Martyrs*, place cette ville en Lusitanie. — Quant aux fontaines miraculeuses qu'elle renferme, ce sont celles dont il a été question liv. v, chap. 17. Voyez la note *b* à ce sujet.

(1) Voyez liv. v, chap. 59.

(2) An 582.

(3) Ou Eboric. Remarquez qu'il ne devient roi que sous le bon plaisir de Leuvigild. La nationalité des Suèves touchait alors à sa fin.

une armée, se saisit de sa personne, le fit clerc, et lui imposa de force la dignité de diacre ou de prêtre. Pour lui, ayant épousé la femme de son beau-père (1), il devint roi de Galice (2). Leuwigild fit prisonnier son fils Herménegild, et l'emmena avec lui à Tolède; puis le condamna à l'exil. Mais il ne put retirer sa bru des mains des Grecs.

XLIV. Cette année, les sauterelles sortant de la province de Carpitanie (3) qu'elles avaient ravagée pendant cinq ans, et suivant la route publique, se portèrent dans une autre province voisine. Elles occupaient en longueur un espace de 150 milles, et de 100 milles en largeur. Cette année, plusieurs prodiges apparurent dans les Gaules, et de grands désastres eurent lieu pour les peuples. Au mois de janvier on vit naître des roses. Autour du soleil, parut un grand cercle, mêlé de diverses couleurs, comme on en voit dans l'arc-en-ciel, à la suite de la pluie. Une gelée blanche brûla les vignes; un ouragan qui vint ensuite, détruisit en plusieurs lieux les vignes et les moissons, et une sécheresse obstinée consuma ce qu'avait épargné la grêle. Il ne parut que des fruits chétifs sur quelques vignes; sur les autres, rien du tout: de sorte que les hommes, irrités contre Dieu, ouvrirent les enclos de leurs vignes, et y introduisirent des troupeaux et des bêtes de somme, en y joignant, les malheureux! des imprécations contre eux-

(1) Sisegonthe, veuve de Mir. An 583.

(2) Lui-même fut, en 585, dépouillé et fait prêtre par Leuwigild, qui anéantit la puissance des Suèves en Espagne. (*Chron. d'Isidore.*)

(3) Chap. 35.

mêmes : « Que jamais, disaient-ils, qu'à tout jamais, ces « vignes ne produisent de sarmens! » Les arbres qui avaient donné leurs fruits en juillet, en produisirent d'autres en septembre. Une maladie se jeta encore sur les bestiaux, tellement qu'il n'en resta presque plus.

XLV. Cependant, à l'approche des calendes de septembre, une grande députation de Goths vint trouver le roi Chilpéric. Lui-même, de retour à Paris, ordonna de prendre plusieurs familles des maisons du fisc, et de les placer sur des chariots. Comme un grand nombre pleuraient et ne voulaient pas partir, il les fit retenir en prison, pour pouvoir plus facilement les forcer de partir avec sa fille. On prétend que plusieurs, désespérés, terminèrent leur vie par la corde, craignant d'être enlevés à leurs parens. En effet, on séparait le fils du père, la mère de la fille, et tous partaient avec de profonds gémissemens et des malédictions; et dans Paris régnait une désolation comparable à celle de l'Égypte. Plusieurs même d'une naissance meilleure, contraints de partir, firent des testamens, où ils abandonnaient leurs biens aux églises; et ils demandèrent qu'aussitôt que la jeune fille serait entrée en Espagne, on ouvrît leurs testamens, comme s'ils étaient déjà dans le tombeau. Cependant il arriva à Paris des députés du roi Childebert, pour recommander à Chilpéric de ne rien distraire des villes qu'il tenait du royaume de son frère (1); de ne donner en présent à sa fille aucune partie des trésors de Sigebert; de ne toucher ni aux esclaves, ni aux chevaux, ni aux bœufs de labour, ni à rien enfin de ce qui lui

(1) Sigebert, père de Childebert.

avait appartenu. On dit qu'un de ces députés fut tué secrètement. On ne sait par qui : mais on soupçonnait le roi. Chilpéric promit de ne toucher à rien de tout cela; et dans une réunion des principaux Francs et des autres fidèles, il célébra les noces de sa fille (1). Puis, il la remit aux ambassadeurs des Goths, et lui donna de grands trésors. Mais sa mère y ajouta une si grande quantité d'or, d'argent et d'habits précieux, que le roi à cette vue pensa qu'il ne lui restait plus rien. La reine, s'apercevant de son émotion, se tourna vers les Francs, et leur dit : « Ne croyez pas, guerriers, qu'il y ait là rien des trésors des rois précédens. Tout ce que vous voyez est pris de ce que je possède en propre, parce que mon très glorieux roi m'a fait beaucoup de largesses : j'y ai ajouté le fruit de mon travail; et une grande partie vient des revenus que j'ai tirés, soit en nature, soit en argent, des maisons qui m'ont été concédées. Vous-mêmes, m'avez enrichie de plusieurs présens; et vous en voyez là une partie. Mais il ne s'y trouve rien provenant des trésors publics. » Et le roi abusé crut à ses paroles. Telle était la multitude des objets en or et en argent, et des autres choses précieuses, qu'ils faisaient la charge de cinquante chariots. Les Francs, de leur côté, offrirent beaucoup de présens. Les uns donnèrent de l'or; d'autres de l'argent; quelques uns des chevaux; la plupart des vêtemens; en un mot, chacun fit son offrande selon ses moyens. Enfin la jeune fille fit ses adieux, après bien des larmes et des baisers. Comme elle franchissait la porte, un essieu de sa voiture se brisa; et tous crièrent *malheur!* ce qui fut interprété par quelques personnes comme un pré-

(1) Voyez liv. VII, chap. 9.

sage. Elle s'éloigna de Paris ; et à huit milles de cette ville , elle fit dresser ses tentes. Dans la nuit, cinquante hommes se levèrent, et ayant pris cent des meilleurs chevaux , autant de freins d'or , et deux grands plats (1), s'enfuirent et se retirèrent auprès du roi Childebert. Et pendant toute la route, quiconque pouvait s'échapper, s'enfuyait avec tout ce qu'il avait pu ravir. On exigea aussi, de toutes les villes que traversait le cortège, de grands préparatifs pour subvenir à sa dépense ; car le roi défendit que le fisc y contribuât en rien : tous les frais étaient supportés par les pauvres (2), imposés extraordinairement. En outre, comme le roi craignait que son frère ou son neveu ne tendissent en route quelque piège à sa fille, il la fit escorter par une armée. Or avec elle étaient de grands personnages : le duc Bobon, fils de Mummolen, avec son épouse, en qualité de paranymphe ; Domegisil et Ansovald : son majordôme était Waddon, qui avait gouverné autrefois le comté de Saintes : le reste de la troupe allait au-delà de quatre mille. Quant aux autres ducs et aux autres chambriers qui étaient partis avec elle, ils la quittèrent à Poitiers. Les autres poursuivant leur route, allaient comme ils pouvaient : et dans leur chemin il se commit tant de pillages, tant

(1) Nous adoptons la leçon *catinis*. Nous avons vu que des plats d'argent, *discus*, III, 7, qui étaient peut-être des espèces de surtout, *missoria*, VI, 2, étaient des objets d'ornement auxquels les rois tenaient beaucoup. Dans les présents de Childebert à Théodebert on voit figurer des plats, *catinis*, III, 24.

(2) Expression vague. S'agit-il ici seulement des pauvres des églises, c'est-à-dire des petits propriétaires dépendans de l'église (voy. note c, liv. V), ou des pauvres en général : de ceux qui possédaient le moins, soit clercs, soit laïcs, et qui payaient toujours le plus, parce qu'ils étaient les plus faibles ?

de déprédations, qu'on ne saurait les compter. Ils dépouillaient les cabanes des pauvres; dévastaient les vignes, coupant et emportant les ceps avec les grappes; enlevaient les troupeaux et tout ce qu'ils pouvaient trouver; et ne laissaient absolument rien partout où ils passaient. Alors fut accomplie la parole du prophète Joel : *La chenille a mangé les restes de la sauterelle, le ver les restes de la chenille, et la nielle les restes du ver* (1). Il en fut de même à cette époque, où l'ouragan détruisit les restes de la gelée; la sécheresse brûla les restes de l'ouragan; et l'ennemi emporta les restes de la sécheresse.

XLVI. Tandis qu'ils cheminaient ainsi en pillant, Chilpéric, le Néron et l'Hérode de notre temps (2), se rendit à sa maison de Chelles, éloignée de Paris d'environ cent stades, et s'y livra à la chasse. Un jour qu'il revenait de chasser, à l'entrée de la nuit, au moment où on l'aidait à descendre de cheval, et qu'il tenait encore la main appuyée sur l'épaule d'un serviteur, un homme s'approchant, le frappa sous l'aisselle d'un coup de couteau, puis d'un second coup lui perça le ventre; et le sang s'échappant à grands flots de sa bouche et de sa blessure, il rendit à l'instant son âme criminelle (3). Quelle fut sa malice dans ses actions, on l'a vu par

(1) Joel., 1, 4. Le texte est ainsi conçu : *residuum cruce comedit locusta, et residuum locustæ comedit bruchus, etc.*

(2) Sans vouloir faire l'apologie de ce roi, nous ne le voyons pas, d'après le récit même de notre historien, beaucoup plus cruel que la plupart des princes de son temps. C'est Frédégonde qui est, sans contredit, le véritable monstre de cette époque.

(3) En 584.

les récits qui précèdent. Souvent il dévasta et incendia un grand nombre de contrées : et il n'en ressentait aucune douleur; il en était plutôt joyeux, comme autrefois Néron, lorsqu'il déclamait des tragédies au milieu de son palais en feu (1). Souvent il punissait des hommes injustement, pour avoir leur bien. De son temps, peu de clercs arrivèrent à l'épiscopat. Il était adonné à la gourmandise, et faisait un dieu de son ventre. Il prétendait que personne ne le surpassait en prudence. Il composa aussi, comme disciple de Sedulius, deux livres (2), dont les vers clochent sans pouvoir se tenir sur leurs pieds; car, par ignorance, il a mis des syllabes brèves pour des longues et des longues pour des brèves. Il écrivit encore divers opuscules, des hymnes, des oraisons pour la messe, dont on ne peut faire aucun usage. Il avait en haine tout ce qui intéressait les pauvres; il invectivait continuellement contre les prêtres du Seigneur; et dans son particulier, ne trouvait pas de texte plus fécond pour ses dérisions et ses plaisanteries, que les évêques des églises. L'un, selon lui, était léger, l'autre superbe; celui-ci était trop riche, celui-là trop ami des plaisirs: l'un était fier, l'autre orgueilleux. Il ne haïssait rien tant que les églises. Il disait ordinairement : « Voici que notre fisc est « appauvri : nos richesses ont passé aux églises. Il n'y a « plus de rois que les évêques : notre dignité est perdue « et a passé aux évêques des cités. » Et en se plaignant ainsi, il annulait souvent des testamens écrits en faveur des églises; souvent aussi il foulait aux pieds les privilèges

(1) Sueton., vi, 38; mais ce n'était pas son palais qui était en feu, c'était toute la ville.

(2) Voyez liv. v, chap. 45.

accordés par son père, comme s'il ne restait personne pour exécuter sa volonté. Quant aux actes de débauche et de luxure, on n'en peut imaginer aucun qu'il n'ait accompli en réalité. Il cherchait toujours de nouvelles inventions pour tourmenter le peuple. A ceux qu'il trouvait coupables, il faisait arracher les yeux; et dans les ordonnances qu'il envoyait aux juges, relativement à ses affaires, il ajoutait : « Si quelqu'un méprise nos ordonnances, qu'on le punisse en lui arrachant les yeux. » Comme il n'aima jamais véritablement personne, il n'était aimé de personne : aussi quand il eut expiré, tous les siens l'abandonnèrent. Mallulf, évêque de Senlis, qui depuis trois jours était sous une tente (1) sans avoir pu le voir, ayant appris sa mort, s'approcha, le lava, le couvrit de vêtemens honorables, et après avoir passé la nuit à chanter des hymnes le transporta sur un bateau, et l'ensevelit à Paris dans la basilique de Saint-Vincent (2). Cependant la reine Frédégonde avait été délaissée dans l'église cathédrale (3).

Fin du livre sixième de Georges Florent, autrement dit Grégoire, évêque de Tours. Grâce à Dieu.

(1) Fait à remarquer : il n'y avait pas d'hôtelleries publiques pour les voyageurs.

(2) Ce fut depuis, comme on sait, l'abbaye Saint-Germain.

(3) L'auteur des *Gestes des Francs*, ch. 35, et, après lui, Aimoin, III, 56, attribuent la mort de Chilpéric à Frédégonde, qui craignait la vengeance du roi pour ses amours avec Landri. Childebert, en demandant Frédégonde à Gontran, VII, 7, semble aussi l'accuser de ce crime. Cependant Sunnigisil, qui s'avoua coupable de la mort de Chilpéric, X, 19, ne chargea pas Frédégonde. Elle-même l'impute à Ebérulf, chambrier de Chilpéric, VII, 21. (*Note de Ruinart, au ch. 95 de l'Hist. abrégée, par Frédégaire.*)

ÉCLAIRCISSEMENTS

ET OBSERVATIONS.

LIVRE PREMIER.

NOTE a, PAGE 7.

VICTORIUS était d'Aquitaine (on dit même de Limoges), et florissait au milieu du cinquième siècle. Ayant été chargé de fixer le jour de la pâque, il trouva que le cycle lunaire de dix-neuf ans, dont se servait l'église grecque, était plus sûr que celui des Latins. L'ayant multiplié par le cycle solaire de vingt-huit ans, il en composa un canon pascal de 532 ans, plus ample que tous ceux qu'on avait imaginés jusqu'alors. Il le fait commencer au consulat des deux Geminus, rapporté par lui à l'année de la passion, et le finit en l'an 559 de l'incarnation, selon notre ère vulgaire. Il acheva son ouvrage en 457. Le cycle de Victorius eut beaucoup de réputation, et fut le plus suivi par les Latins; il se conserva long-temps dans les églises des Gaules.

Il suffisait, d'après ce cycle, d'avoir les jours de pâques pendant 532 ans, après lesquels ces jours étaient supposés revenir constamment les mêmes. L'ère de Victorius commençait à la vingthuitième année de notre ère vulgaire; de sorte qu'en retranchant vingt-sept années de celle-ci, on a celle de Victorius. Voyez *Hist. littér. de la France*, tom. II, p. 424-428; *Nouveau traité de Dipl.*, tom. IV, p. 684-686, et tom. V, p. 367; *Art de vérif. les Dates*, tom. I, p. xxij, in-fol. Voyez surtout Gill. Boucher, de *Doctrina tempor.* comment. in *Victor*.

NOTE b, PAGE 10.

Le mot celtique *aripennis* servait à exprimer, soit une mesure de longueur, soit une mesure de surface. Grégoire de Tours lui-

même nous fournit des exemples de cette double acception. Le premier, dans le passage qui a donné lieu à cette note; le second, au livre v, chap. 29, où l'*aripennis* est une mesure agraire.

NOTE c, PAGE 12.

Gennade, dans son livre des *Hommes illustres*, cite parmi les ouvrages de Sulpice Sévère, une *Chronique*. Je crois que, sous ce titre, il désigne son *Histoire sacrée*. Cependant je n'y lis pas qu'Isaac ait été conduit par son père sur le mont Calvaire pour y être immolé. *Ruinart*.

NOTE d, PAGE 12.

La Genèse (chap. 36, vers. 33) nomme Jobab parmi les descendants d'Ésaü, et la plupart des Pères ont cru que ce Jobab était le même que Job. On lit à la fin des exemplaires grecs et arabes du livre de Job, et dans l'ancienne Vulgate latine, ces mots : « Job a demeuré dans l'Ausite, sur les confins de l'Idumée et de l'Arabie. *Son premier nom était Jobab....* Il était fils de Zara, « des descendants d'Ésaü et de Bozra.... Après Balar, roi de la « ville de Denaba, régna Job, autrement appelé *Jobab*, etc. » Cette généalogie est admise par les anciens Pères grecs et latins. Voy. D. Calmet, *Dict. de la Bible*, au mot *Job*.

NOTE e, PAGE 13.

Dans le livre de Job (dern. chap., dern. vers.), on lit que Job vécut encore 140 ans après sa guérison; les versions syriaque et arabe portent 146 : il en est de même de la version grecque, où il est dit que la vie entière de Job fut de 240 ans, ce que ne portent pas les autres versions. *Ruin.*

NOTE f, PAGE 14.

Voyez ce que nous disons aux notes h-k.

NOTE g, PAGE 14.

Babylone d'Égypte serait aujourd'hui le Caire, si l'on en croyait D. Ruinart, suivi par D. Bouquet et par M. Guizot; mais le Caire ne correspond point à l'ancienne Babylone. Babylone fut, sous

le nom de *Fostât*, la capitale de l'Égypte depuis l'an 640 jusqu'à l'an 969. Alors elle perdit ce titre, qui fut acquis à la ville du Caire, nouvellement fondée sur la même rive du Nil, un peu plus au nord. Son nom actuel est *Masr-el-A'lyqah*, que les voyageurs modernes ont traduit par *Vieux Caire*. Voyez *Descript. de l'Égypte*, état moderne, tom. II, part. II^e, p. 741-743.

NOTES *h-k*, PAGE 15.

Au moment où nous allions mettre sous presse la note *f* et les notes *h-k*, M. Letronne a bien voulu nous fournir le commentaire qui suit, et que nous nous empressons de substituer à celui que nous avions préparé.

h. — « Cette idée sur la destination des pyramides est aussi rapportée par Benjamin de Tudela (p. 202, éd. de Lempereur), et M. S. de Sacy remarque que c'était une opinion commune en Égypte au neuvième siècle (*Rech. sur le nom des pyramides*, dans le *Mag. encyclop.*, sixième année, tom. VI, p. 449). Les écrivains arabes l'ont généralement adoptée; mais le passage de Grégoire de Tours, écrit vers 580 à 590, bien avant l'invasion des Arabes, prouve qu'elle est plus ancienne qu'on ne l'a cru. Elle ne peut donc provenir, comme on l'a supposé, d'une confusion de mots tirés de la langue arabe. Dans l'*Etymologicum magnum* (voce *Πυραμίδες*, p. 697, Sylb.), on trouve une explication qui revient à peu près à celle de Grégoire de Tours : *πυραμίδες δὲ πάλιν λέγονται ὠρεῖα βασιλικὰ σιτοδόχα, ἃ κατεσκεύασε Ἰωσήφ.* « On appelle encore « pyramides des magasins royaux pour le blé, que Joseph fit « construire. » Cette notion repose, à n'en point douter, sur une fausse étymologie du mot *pyramides*, que l'on dérivait du grec *πυρός*, *froment*; en effet, Étienne de Bysance dit que les *pyramides* ont été nommées ainsi des *blés* (*ἀπὸ τῶν πυρῶν*) que le *roi* (lequel?) y avait entassés, ce qui amena la famine en Égypte (voce *Πυραμίδες*). Cette étymologie peut remonter assez haut chez les Grecs d'Égypte. Quant à l'idée que *Joseph* était l'auteur de ces greniers, elle provient très probablement des Juifs alexandrins, fort empressés de lier l'histoire d'Égypte à la leur, et de faire jouer un grand rôle aux Hébreux dans ce pays; de là une foule de tradi-

tions analogues qu'ils cherchèrent à accréditer. C'est ainsi que , selon Josèphe , Abraham avait enseigné aux Égyptiens l'astronomie et les autres sciences (*Ant. Jud.*, 1, 8, 2) ; et que , selon Artapanus , la fille d'Abraham , nommée Merrhis , avait épousé un roi d'Égypte appelé Chénéphrès (*Ap. Euseb.*, *Pr. Ev.*, ix, 27, p. 432). La tradition dont il s'agit naquit à la fois de l'étymologie tirée de *πυρός* et de ce que raconte la Bible des grands amas de blé faits par Joseph. Les pyramides devinrent les greniers où ce patriarche avait entassé la récolte des sept années d'abondance. » *Letronne.*

i-k. — « Dans un ouvrage publié il y a vingt-deux ans (en 1814), j'ai conjecturé que ce fleuve , qui venait de l'orient vers l'occident et vers la mer Rouge , devait être le bras du Nil ou le canal qui débouchait dans le golfe de Suez (*Rech. sur Dicuil*, p. 15, 16). Cette conjecture me paraît maintenant de tout point invraisemblable ; il y a là plus d'une difficulté grave dont je ne m'étais pas rendu compte , et dont il me semble à présent bien difficile de donner une solution entièrement satisfaisante.

« Si l'on admettait que Grégoire de Tours , n'ayant pas été dans le pays et écrivant sur ouï-dire , s'est trompé quant à l'orientation de ces points , et a mis l'occident où il fallait l'orient , et réciproquement , on aurait une explication complète du passage , car tout serait à sa place. Supposons , en effet , que Grégoire eût dit : *Antedictus vero fluvius ab OCCIDENTE veniens ad ORIENTALEM plagam versus mare Rubrum vadit , ab ORIENTE vero stagnum sive brachium de mare Rubro progreditur , vadit contra OCCIDENTEM , etc.*, tout serait exact.

« Le premier membre exprimerait le cours du Nil , qui , dans les géographes anciens , Pline entre autres , venait de l'occident de l'Afrique , se dirigeant à l'orient vers la mer Rouge.

« Le deuxième donnerait la direction du golfe de Suez , qui s'avance au nord de la mer Rouge , dans le sens du S. E. au N. O.

« L'erreur commune aux quatre passages serait d'autant plus explicable , qu'une première erreur a pu entraîner les autres.

« Il se pourrait , néanmoins , que la notion exprimée dans le

premier membre se rattachât à l'opinion qu'on se faisait , à cette époque , sur l'origine du Nil.

« On sait que l'un des fleuves du paradis terrestre, le *Géon*, qui environnait toute l'Éthiopie, ὁ κυκλῶν πᾶσαν τὴν Αἰθιοπίαν (*Gen.*, 11, 13), passait pour être le Nil, d'après un passage de Jérémie (11, 18). Mais comme on plaçait le paradis à l'orient de la terre, on admit que le Nil était en même temps l'*Indus* ou le *Gange*. Cette opinion, qu'on trouve déjà dans Josèphe (*Antiq. Jud.*, 1, 1, 3), devint générale parmi les premiers auteurs chrétiens. Or, pour expliquer comment un fleuve de l'Inde pouvait être le même que le Nil, on supposa qu'il passait sous la mer indienne, dans un canal souterrain, en coulant *de l'orient à l'occident vers la mer Rouge*, et venait reparaître dans les montagnes de l'Abyssinie; c'est ce voyage qu'indique Théophile d'Antioche (*ad Antolyc.* 11, p. 101, c.), et qu'explique clairement Philostorge (*Hist. eccles.*, 111, 10).

« Cette route singulière pourrait bien avoir été exprimée par les mots *ab oriente veniens ad occidentalem plagam, versus Rubrum mare vadit, etc.*, dont se sert Grégoire de Tours.

« Cependant, comme le membre de phrase qui suit (*ab occidente vero, etc.*), reste encore inexplicable, dans cette hypothèse, je préfère admettre l'autre explication, comme plus complète et plus simple, et rejeter le tout sur une erreur de Grégoire de Tours. »
Letronne.

NOTE 1, PAGE 15.

Clysma est, dans Ptolémée, une forteresse située sur le golfe Arabique; on l'a généralement retrouvée dans le *Colzum* actuel, presque à l'extrémité septentrionale du golfe de Suez. La *Description de l'Égypte*, et les cartes jointes à cet ouvrage, la placent un peu au sud de *Colzum*, mais toujours sur le bord de la mer. Voyez, dans le même ouvrage, un Mémoire sur la *géographie comparée et l'ancien état* des côtes de la mer Rouge, 3^e partie, par M. de Rozière, *Antiq. mém.*, tom. 1. Dans la plupart des cartes d'Égypte publiées depuis d'Anville, *Clysma* est mise à tort sur la côte occidentale du golfe Héroopolite ou de Suez.

NOTE *m*, PAGE 17.

Le manuscrit de l'abbaye de Cluny porte 442 ans ; mais ce chiffre serait inexact comme celui du texte , suivant D. Bouquet , qui compte 505 ans depuis la naissance d'Abraham jusqu'à la sortie d'Égypte. L'*Art de vérifier les Dates* s'éloigne de ces calculs , et met 726 ans entre ces deux termes.

NOTE *n*, PAGE 22.

Hadr. de Valois fait remarquer, dans sa Notice des Gaules , que les deux circonstances rapportées ici par Grégoire de Tours sont également fausses : 1°. selon le témoignage de Dion Cassius, Lyon aurait été fondée par Lucius Planus ; 2°. Lyon n'aurait pas reçu le titre de *très noble* à cause du grand nombre de ses martyrs , mais à cause de sa splendeur et de la puissance de sa colonie. *Ruin.*

NOTE *o*, PAGE 23.

Tertullien , dans son *Apologétique* , rend le même témoignage que Grégoire de Tours ; Eusèbe parle aussi des Gestes envoyés à Tibère par Pilate (*Hist., lib. II, cap. 2*). Orose dit (*lib. VII, cap. 2*) que Pilate écrivit à Tibère et au sénat touchant la passion et la résurrection du Christ , touchant ses miracles et ceux que ses disciples opérèrent en son nom. *Ruin.*

NOTE *p*, PAGE 24.

La plupart des Pères grecs ou latins disent que Jacques fut fils de Joseph , et d'une autre femme que Marie ; mais cette opinion est combattue par saint Jérôme : et en effet la mère de Jacques , citée dans l'Évangile , vivait encore au temps de la passion de Jésus-Christ. Il faudrait donc supposer, ou que Joseph l'avait répudiée pour épouser Marie , ou qu'il eut deux femmes à la fois ; ce qui est également faux. *Ruin.*

NOTE *q*, PAGE 25.

Du temps de saint Justin, les Gestes de Pilate se trouvaient dans toutes les mains (voyez ci-dessus, note *o*) ; mais ceux qui sont parvenus jusqu'à nous sont évidemment controuvés. *Ruin.*

NOTE *r*, PAGE 25.

Voyez, sur la mort d'Hérode Agrippa, outre les Actes des Apôtres, ch. 12, les *Antiq. judaïq.* de Josèphe, lib. XII, cap. 8. Grégoire de Tours confond ici Hérode-le-Grand, ou l'Ascalonite, avec Hérode Agrippa. Ce qu'il dit se rapporte au premier, comme on l'apprend de Josèphe (*Bell. jud.*, lib. II) ; il en est question aussi dans Eusèbe et dans Rufin, *Hist.*, lib. I, cap. 8. *Ruin.*

NOTE *s*, PAGE 27.

Telle fut l'opinion de quelques anciens écrivains chrétiens ; mais elle a été réfutée par Tertullien et par un grand nombre d'autres Pères. Polycrate, évêque d'Éphèse, qui avait vu les disciples de saint Jean, assure, dans une lettre rapportée par Eusèbe, lib. V, cap. 24, que ce saint était mort, et qu'il fut enterré à Éphèse. *Ruin.*

NOTE *t*, PAGE 29.

C'est avant et non après Irénée, et avec l'évêque Pothin, que ces quarante-huit martyrs furent exécutés. Grégoire de Tours rapporte leurs noms, lib. I, de *Glor. martyr.*, cap. 49. Nous n'avons pas les Actes authentiques d'Irénée. *Ruin.*

NOTE *u*, PAGE 29.

Les Actes de saint Saturnin font connaître l'époque de sa mission dans les Gaules ; mais ils ne contiennent rien de relatif aux autres évêques cités ici, et dont l'arrivée dans le même pays eut lieu en différens temps. Grégoire de Tours, qui les croyait tous arrivés ensemble, a conclu à tort de la date certaine indiquée dans les Actes de saint Saturnin, la date de l'arrivée des autres évêques. *Ruin.*

NOTE *v*, PAGE 32.

Corneille mourut l'an 252, sous le règne de Dèce, probablement à Civita-Vecchia, et non à Rome, comme plusieurs l'ont prétendu. Cyprien fut décapité près de Carthage, l'an 258, sous l'empire de Valérien et de Gallien. *Ruin.*

NOTE *x*, PAGE 32.

Quelques savans disent que les anciens Gaulois désignaient sous le nom de *Vasso* le dieu Mars; d'autres ont conjecturé que ce temple était consacré à Mercure, d'après un passage de Pline l'ancien, liv. III, ch. 7, qui rapporte que, de son temps, Zénodore construisit, en Auvergne, un grand temple en l'honneur de ce dieu. *M. Guizot.*

NOTE *y*, PAGE 33.

Saint Prix, suivant le second auteur de sa Vie, écrivit les Actes de Cassius, Victorin et autres saints. Grégoire de Tours a aussi parlé de ces personnages, dont la fête est marquée dans les anciens martyrologes. *Ruin.*

NOTE *z*, PAGE 33.

Dans un mémoire sur l'étendue et les limites du territoire des *Gabali*, et sur la position de leur capitale *Anderitum*, M. Walckenaer retrouve *Anderitum*, non dans Javols, mais dans *Anterieux*, sur les limites des départemens de la Lozère et du Cantal. *Mimas* ou *Mimate*, Mende moderne, n'était, dit-il, qu'un bourg quand saint Privat, premier évêque connu des Gabalitains, se retira dans une caverne de la montagne voisine. « Mais dès lors, dit-on, le « siège épiscopal des *Gabali* fut transféré à *Mimas*. » Du reste, M. Walckenaer retrouve le *Gredone castrum* dans le village de Grès-le-Château, à une lieue ouest de Mende. *Mém. de l'Acad. des Inscript., nouvelle série*, tom. v, p. 385.

NOTE *aa*, PAGE 34.

On pense que c'est aujourd'hui la ville de Hongrie nommée *Szombatel* ou *Stain am Angern*. Cluvier cependant croit que l'an-

cienne *Sabaria* existait où se trouve aujourd'hui la ville de Sarwar, que les Allemands appellent Rotenthurn, à trois lieues au-dessous de Szombatel, au confluent du Güns et du Raab. *Ruin.* — M. Guizot s'est décidé pour Szombatel, quoique l'opinion de Cluvier soit la plus généralement admise.

NOTE *bb*, PAGE 35.

C'est le célèbre évêque Jacques, qui délivra, l'an 350, Nisibe, ville de Mésopotamie, assiégée par Sapor, roi des Perses. Du reste, il faut lire ici Constantin au lieu de Constance. *Ruin.*

NOTE *cc*, PAGE 36.

Les auteurs diffèrent sur l'année et sur le jour de la mort de saint Hilaire. Voyez la Vie placée à la tête de ses œuvres (*n.* 113 *et sqq.*), où cette question est longuement débattue. Il paraît cependant qu'il est mort le 13 janvier 368. *Ruin.*

Saint Jérôme et les autres Pères parlent avec éloge de Mélanie, qui se fit remarquer surtout au temps de Valens, en protégeant et en cachant les chrétiens persécutés. Elle cacha pendant trois jours, dit-on, cinq mille moines qui fuyaient les cruautés du tyran.

« On a fait remarquer que Grégoire de Tours avait mal entendu la Chronique de saint Jérôme, lorsqu'il a donné au fils de Mélanie le nom d'*Urbanus*. S. Jérôme a dit que ce fils était *prætor urbanus*, préteur de la ville. » *Ruin.*

NOTE *dd*, PAGE 38.

Chantoïn ou Chantoën. Là exista plus tard un monastère de filles, de l'ordre de saint Augustin. Il en est encore question plus bas, liv. II, chap. 21. Dans la suite, ce monastère fut donné aux Carmes déchaussés. Le Légonus dont il est question est-il le même que saint Linguinus, qui fut enterré dans l'église de Saint-Vénérand, selon Savaron, *Catal. eccles. Claram. lib. I, cap. 10*? Ce savant pense qu'il s'agit plutôt ici du martyr Liminius. En effet, dans l'église de Saint-Légonce repose le même saint que Savaron croit être le Légonus de Grégoire de Tours. Voyez l'ouvrage cité, liv. II, chap. 13. *Ruin.*

NOTE *ee*, PAGE 43.

Ce consulat désigne l'an 397, qui fut, selon le P. Le Cointe, *Ann. eccl. fr.*, tom. 1, *ad ann.* 498, la dernière année de saint Martin. Scaliger, *de Emen. temp. lib.* vi, pense que ce saint mourut l'an 395; d'autres assignent d'autres dates. Voyez à ce sujet la dissertation de V. C. Jos. Antelmi. *Ruin.*

NOTE *ff*, PAGE 43.

Sulpice Sévère rapporte, dans la Vie de saint Martin, que ce saint fut moine dans un monastère près de Poitiers. Grégoire de Tours alla visiter ce lieu, célèbre par les miracles qui s'y étaient opérés, comme il le rapporte lui-même, *de Mirac. S. Mart.*, cap. 30. Il se nommait *Locociacum*, aujourd'hui Ligugé. *Ruin.*

NOTE *gg*, PAGE 45.

Suivant Sulpice Sévère, *Vie de saint Martin*, chap. 8, on doit admettre plusieurs évêques entre saint Gatien et saint Martin. En parlant d'un autel d'un faux martyr renversé par saint Martin, il dit que cet autel avait été élevé par les évêques ses prédécesseurs. Or ce fait ne pouvant être imputé à Gatien, premier évêque de Tours, il faut qu'il y en ait eu d'autres entre lui et saint Martin. *Ruin.*

LIVRE SECOND.

NOTE *a*, PAGE 49.

Ce chapitre a donné lieu à beaucoup de critiques. Quelques savans ont pensé que notre auteur avait confondu Briction, dont il est question dans Sulpice Sévère, à la fin de son troisième Dialogue, avec Brice, successeur de saint Martin, tandis que, selon eux, ce sont deux personnages différens; mais D. Ruinart justifie complètement sur ce point Grégoire de Tours, et démontre qu'il ne faut voir dans Brice et dans Briction qu'un seul et même personnage. Il réfute également l'opinion de ceux qui veulent que tout ce premier chapitre ait été ajouté par une main étrangère à l'ouvrage de notre historien.

NOTE *b*, PAGE 63.

Quelques auteurs pensent que cet *Aravatius* est le même que *Servatius*, évêque de Tongres, et rapportent aux incursions des Vandales la désolation des Gaules, que Grégoire de Tours attribue aux Huns ; mais, comme de tous les manuscrits de l'*Histoire des Francs* que j'ai pu voir, celui de l'abbaye du Bec seul, et le seul manuscrit de *Gloria confessorum*, cap. 72, de Clermont, portent *Servatius*, je souscris volontiers au sentiment de ceux qui distinguent ces deux personnages l'un de l'autre, et qui font vivre le premier *Servatius* au quatrième siècle, et celui dont parle ici Grégoire de Tours au siècle suivant. Voyez Had. de Valois, *Hist. Franc.*, tom. II, préf. *Ruin.*

Le manuscrit de Cluny et le ms. *B* de la Bibliothèque Royale, qui n'ont pas été connus de D. Ruinart, portent l'un et l'autre *Servatius* ; mais il faut dire que ces deux manuscrits offrent presque constamment les mêmes variantes, et paraissent avoir été copiés l'un sur l'autre.

NOTE *c*, PAGE 65.

Voyez sur ce siège d'Orléans Sidoine Apollinaire, liv. VIII, lett. 15. La lettre où il en est question est adressée à Prosper, successeur d'Agnan. Voyez aussi les vies de saint Agnan, dans lesquelles est rapporté le voyage de ce saint à la ville d'Arles.

NOTE *d*, PAGE 66.

Il s'agit ici de Théoderic, roi des Visigoths, qui régna de l'an 419 à l'an 451. Thorismond, son fils, qui commença à régner un an après la mort de son père, fut tué par ses frères l'an 453, comme le dit plus loin notre auteur. *Ruin.*

NOTE *e*, PAGE 66.

Nous ne rapporterons pas les différentes opinions des critiques sur la position du *campus Mauriacus* de Grégoire de Tours ; seulement nous rappellerons qu'Had. de Valois place les champs de *Mauriac* près de Troyes et de Pont-sur-Seine, où il prétend que s'engagea d'abord un léger combat, qui fut suivi d'une bataille générale dans les plaines de Châlons ; et nous ajouterons qu'en

1834, l'Académie des Inscriptions a accordé une mention honorable à M. Tourneux, auteur d'un Mémoire sur le même sujet, dans lequel il est dit que la bataille qui décida du sort de l'invasion fut livrée à 7,000 toises environ et au N. E. de Châlons-sur-Marne, l'armée des Huns s'étendant de la redoute de Nantivet au village de Lachappe, qui serait l'ancien *Mauriacum*.

NOTE *f*, PAGE 68.

Ce roi des Francs était-il Mérovée, qui, après la mort d'Aétius, porta la guerre dans la première Germanie et dans la deuxième Belgique, comme il est dit dans le panégyrique adressé par Sidoine à son beau-père? *Ruin.* Voyez, dans les œuvres de Fréret, son Mémoire sur l'*Origine des Français, et leur établissement dans la Gaule*. Hist., tom. v et vi, in-18.

NOTE *g*, PAGE 73.

Had. de Valois pense qu'au lieu de Jovinianiens qui est dans le texte, on devrait lire Jovianiens. Selon D. Ruinart, il faudrait peut-être lire Joviniens, du nom de Jovin, dont il est question un peu plus bas.

NOTE *h*, PAGE 74.

La ville de Vienne était alors une des plus importantes des Gaules. Ammien Marcellin loue la beauté des villes de la province viennoise et de Vienne en particulier. *Hist., lib. xv, cap. 11*. Martial dit de cette ville :

*Fertur habere meos, si vera est fama, libellos
Inter delicias pulchra Vienna suas.*

Lib. vii, epigr. 87.

Elle fut métropole dès le commencement du troisième siècle, et elle est regardée par Eusèbe comme l'une des plus considérables des Gaules. *Hist. ecclés.*, liv. v, ch. 1. Plusieurs empereurs ont daté des lois de leur palais de Vienne.

NOTE *i*, PAGE 75.

Les Francs avaient un roi. Serait-ce celui que nos historiens appellent Pharamond ou Faramond, et qu'ils font père de Clodion

et fondateur de la monarchie? L'auteur du *Gesta Francorum*, qui écrivait sous le roi Thierry II, appelle Clodion fils de Pharamond, et il a été suivi par Roricon, etc. Dans la chronique de Prosper, sous l'an 26 d'Honorius ou 420 de Jésus-Christ, il est dit que Pharamond *régne dans la France*; et auparavant, à l'an 4 de Théodose ou 382 de Jésus-Christ, on lit : *Priamus regnat in Francia*. Eugène, dont parle ici Grégoire de Tours, fut tué l'an 394; il est étonnant, toutefois, qu'il ne se trouve rien de relatif à Pharamond dans Grégoire de Tours ni dans Frédégaire. — Du reste, Had. de Valois (lib. II, *Rer. Franc.*, p. 87) accuse Grégoire de Tours d'ignorance, en ce qu'il a entendu, dans ces phrases de Sulpice Alexandre, *Genobaude, etc., ducibus et Marcomere duce*, le mot *dux* dans le sens de dignité ducale, et comme si les Francs avaient eu des ducs au lieu de rois; tandis qu'il est certain que, par les mots *Genobaude, etc., ducibus, Marcomere duce*, Sulpice Alexandre entendait seulement indiquer que les Francs firent la guerre *sous la conduite* de Marcomer, de Génombaude, etc. D'ailleurs, il résulte de Claudien, de Paulin dans la vie de saint Ambroise, et de Sulpice lui-même, qui les nomme non seulement *regales*, mais même *subreguli*, que ces chefs des Francs étaient rois. Le même auteur fait remarquer ailleurs (*in addend. ad tom. I*) qu'Attila et Bleda, rois des Huns, sont quelquefois appelés *regales* par Priscus. *Ruin.*

L'autorité d'Had. de Valois est en général d'un grand poids; cependant sa critique nous paraît peu fondée. 1°. Grégoire de Tours n'a point, selon nous, entendu positivement le mot *dux* dans le sens de dignité ducale : rien chez lui ne prouve qu'il ne l'ait pas compris dans le sens de *chef militaire*. Il y a plus, ce mot n'avait guère que ce dernier sens du temps de Grégoire de Tours. 2°. Il ne faudrait peut-être pas trancher aussi positivement la question relative aux titres de *regales* et de *subreguli*, que le fait Had. de Valois; car Grégoire de Tours, beaucoup plus rapproché du temps de Sulpice Alexandre, était sans doute à portée d'être bien fixé sur le véritable sens de ces mots à cette époque, et cependant il n'ose leur assigner la signification de *roi*, malgré la bonne envie qu'il en aurait. Du reste, il est certain que les Francs avaient des rois pour les gouverner; mais il y avait chez eux des hommes puissans, des

guerriers éprouvés qui se déclaraient chefs volontaires d'expéditions aventureuses, et menaient à leur suite d'autres guerriers volontaires comme eux. Voyez César, *de Bello Gallic.*, lib. VI, cap. 23; Tacite, *de Morib. Germ.*, c. XIII. Génomauve, Marcomer, etc., ne seraient-ils pas quelques uns de ces chefs aventureux que César et Tacite nomment *principes*? et leurs soldats ne seraient-ils pas de ces suivans que Tacite appelle *comites*? Voyez, du reste, dans les œuvres de Fréret, le Mémoire dont nous avons déjà parlé.

NOTE j, PAGE 77.

Qu'appelait-on *Gaule ultérieure* et *Gaule citérieure* au temps de Renatus Profecturus Frigeridus? Il est difficile de le dire positivement. Les uns ont pensé que par *Gaule ultérieure* il fallait entendre la partie de la Gaule située au-delà du Rhône relativement à l'Italie; les autres, que ce nom ne s'appliquait qu'à la partie du pays située au-delà, c'est-à-dire au nord de la Loire. Le passage de Grégoire de Tours convient également aux deux suppositions; car Mayence, où Jovin se trouvait alors, selon le témoignage d'Olympiodore, appartiendrait toujours à la *Gaule ultérieure* dans l'un comme dans l'autre cas. Mais des textes positifs condamnent la dernière opinion; car, dans la vie de saint Éloi, Limoges est placé dans la *Gaule ultérieure*. D. Vaissette, dans son *Histoire du Languedoc*, exprime l'opinion que la division de la Gaule en *ultérieure* et *citérieure* est la même que celle qui a été faite en *Gaules proprement dites* et en *sept provinces*, et qu'il n'y avait point de *Gaule ultérieure* et *citérieure* prise d'une manière absolue, mais seulement d'une manière relative; en sorte que la partie que chacun habitait était pour lui *Gaule citérieure*, l'autre partie *Gaule ultérieure*. Ce sentiment a l'avantage de concilier tous les textes; car alors l'auteur de la vie de saint Éloi, qui se trouvait dans la deuxième Lyonnaise, devait appeler *Gaule ultérieure* l'Aquitaine première, où était située Limoges, et qui était l'une des sept provinces. On pourrait aussi entendre par *Gallia citerior* la Gaule cisalpine, et par *Gallia ulterior* la Gaule transalpine, toujours par rapport à Rome.

NOTE k, PAGE 78.

La Thuringe étant placée relativement à la Gaule au-delà du

Rhin, Had. de Valois pense qu'on doit lire dans Grégoire de Tours : *Ayant ensuite traversé le Mein (transacto Mæno)*, rivière qu'il faut passer, en effet, pour aller de Pannonie en Thuringe. Guill. Morel dit avoir vu un ancien manuscrit qui portait *Thoringorum vel Tungrorum*; d'où quelques savans modernes, adoptant cette leçon et lisant par conséquent *transacto Rheno*, ont pensé que les Franes traversèrent le Rhin et s'établirent dans la Gaule au pays des Tongriens. Voyez sur tout ce chapitre la note *m* ci-après.

NOTE *l*, PAGE 78.

Il y avait chez les anciens deux espèces de chroniques : les unes, qui marquaient les temps d'après les consulats, étaient appelées *consulaires*, et c'est d'une de ces chroniques que parle ici Grégoire de Tours; les autres, dans lesquelles les dates se fondaient sur un autre système de calcul, étaient appelées simplement *chroniques*. *Ruin.*

NOTE *m*, PAGE 78.

Les avis étant partagés sur la situation du pays appelé *Thoringia* par Grégoire de Tours (voyez ci-dessus note *k*), ils devaient l'être également sur la position du château de *Disparg*, placé *in termino Thoringorum*. Les uns retrouvent ce château dans Dunsburg sur le Rhin, d'autres dans Asbourg, d'autres dans Dunsborch, entre Bruxelles et Louvain; quelques autres, enfin, veulent que ce soit Dietz, à six lieues à l'est de Coblenz. *Ruin.*

Ce chapitre, comme on voit, a beaucoup occupé les savans : ils ne pouvaient comprendre, en effet, que les Franes, sortis de Pannonie, traversassent le Rhin pour se rendre en Thuringe; et que Disparg se trouvant en Thuringe, c'est-à-dire outre Rhin, les Romains s'étendissent, depuis ce lieu, vers le midi jusqu'à la Loire. Les uns, et Had. de Valois à leur tête, ont dit qu'il fallait conserver dans Grégoire de Tours *Thoringia*, mais lire *transacto Mæno*, et non *Rheno*; car c'est réellement le Mein qu'il fallait traverser pour aller de Pannonie en Thuringe. M. Guizot a suivi cette correction. D'autres ont dit, et parmi ceux-ci figure l'abbé Dubos, qu'il fallait conserver *transacto Rheno*, mais lire *Tungria* et *Tungri*, au lieu de *Thoringia* et de *Thoringi*. Cette seconde

correction a de même été adoptée par M. Guizot; mais l'une et l'autre présentent également de grandes difficultés. En effet, si on lit, avec Had. de Valois, le *Mein* et la *Thuringe*, on placera Disparg dans la Germanie; et alors comment comprendre la fin du passage : *Dans ces mêmes contrées, vers le midi jusqu'à la Loire, habitaient les Romains?* D'un autre côté, si on lit le *Rhin* et le *pays de Tongres* avec Dubos, on placera Disparg dans la Gaule, et alors c'est le commencement du passage qui devient intelligible; car il est constant qu'à leur sortie de Pannonie, si du moins ils sont sortis de Pannonie, les Francs ne s'établirent pas immédiatement dans la Gaule, puisqu'on les voit d'abord fixés sur la rive droite du Rhin. Si l'on admettait, comme M. Guizot, les deux corrections, et qu'on lût le *Mein* et le *pays de Tongres*, alors il paraîtrait étrange que notre historien eût parlé seulement du *Mein* sans rien dire du Rhin, dont le passage eût dû le frapper davantage. Si l'on veut à toute force maintenir la leçon des manuscrits, qui, à l'exception du manuscrit cité par Morel, sont unanimes sur ce point, et si l'on veut défendre le récit de Grégoire de Tours, qui dans tous les cas laisse beaucoup à désirer, sinon du côté de l'exactitude, au moins du côté de la précision, il nous semble qu'il faut admettre : 1°. que les Francs, dans leur émigration, se sont avancés jusque dans la Gaule, en passant le Rhin, pour s'établir sur la gauche de ce fleuve, d'où ils auront été chassés ensuite par les Romains, et obligés par eux de passer dans la Thuringe; 2°. que les Romains réoccupèrent, après l'expulsion de ces barbares, la rive droite du Rhin jusque près de Disparg, et que de ces pays ils s'étendaient vers le midi jusqu'au Rhin, et du Rhin jusqu'à la Loire. Mais cette explication supposerait que du temps de Clodion, ou au moins jusqu'à l'an 432, les Romains conservaient des positions dans la Germanie.

NOTE n, PAGE 83.

L'abbé Dubos pense que notre auteur a écrit *III anno*, et que le premier *I* a été changé en *V*, ce qui a fait *VIII*; car, dit-il, il est certain que déjà Majorien était reconnu empereur dans les Gaules, et qu'Egidius avait été créé maître de la milice lorsqu'il fut mis à la place de Childéric. Or, les Gaules ne reconnurent le

pouvoir de Majorien qu'à la fin de l'année 458, et par suite Egidius ne commanda aux Francs qu'en 459 et jusqu'en 463, époque du rétablissement de Childéric. Suivant le P. Pagi, Childéric revint en 464, et Egidius mourut en 465. *Bouq.*

NOTE o, PAGE 85.

Au livre x, chap. 31, Perpétue est désigné comme sixième évêque de Tours depuis saint Martin; cette différence vient de ce que notre auteur ne tient pas compte ici de Justinien et d'Armence, qui pendant quelque temps tinrent la place de Brice. *Ruin.*

NOTE p, PAGE 86.

La description que fait ici Grégoire de Tours de l'église élevée par saint Perpétue, sur le tombeau de S. Martin, donne à penser que cette église fut bâtie sur un plan depuis long-temps inusité pour ces sortes d'édifices; il fallait que la partie qui entoure l'autel eût reçu un très grand développement aux dépens de la nef, pour qu'il y eût dans cette partie trente-deux fenêtres et vingt seulement dans la nef. On ne peut guère se rendre compte de cette disposition des fenêtres, qu'en supposant que l'église de Saint-Martin avait été construite sur un plan à peu près semblable à celui de l'église du Saint-Sépulchre à Jérusalem : on sait que, dans cette dernière église, la partie où se trouve l'autel forme un vaste cercle, tandis que la nef est proportionnellement beaucoup moins étendue.

Du reste, au temps de l'épiscopat de notre auteur, plusieurs des églises que Perpétue avait bâties à Tours avaient déjà été ruinées par le temps ou par le feu, et celle de Saint-Martin était de ce nombre. Grégoire la fit reconstruire, la première ou la seconde année de son épiscopat, vers l'an 575, puisqu'il y reçut le duc Gontran deux ans après qu'il eut été fait évêque de Tours; ou peut-être, comme le dit Levesque de La Ravalière, *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, tom. xxvi, p. 631, note d, faut-il supposer que l'église dans laquelle Gontran et Mérovée se retirèrent était l'ancienne église, qui périt par un incendie dont Grégoire n'a point fait mention, et qu'il rebâtit dans les dernières années de son épiscopat, vers l'an 590. Voyez la planche et l'explication placées à la fin du volume.

NOTE 9, PAGE 87.

L'église bâtie, au cinquième siècle, par saint Namatius ou Namace, devint la proie des flammes lorsque la ville de Clermont fut enlevée par Pepin au duc d'Aquitaine Eudes ; elle fut peu de temps après rebâtie, mais avec beaucoup moins de magnificence, par un évêque dont on ignore le nom. A cette seconde église appartenaient les deux grosses tours carrées qui surmontent la porte occidentale de la cathédrale actuelle, bâtie sur l'emplacement des deux premières églises. Cette cathédrale fut commencée l'an 1248 ; et l'on fit, dit-on, servir à sa construction les matériaux de l'ancien temple gaulois connu sous le nom de Vasso. Voyez ci-dessus, liv. I, ch. 30. Cette cathédrale ne fut amenée au point où on la voit aujourd'hui qu'au seizième siècle : encore la nef est-elle restée inachevée et peu en proportion avec le reste de l'édifice. Voyez Audusier, *Histoire de la ville de Clermont*, tom. I, p. 102, ouvrage manuscrit conservé à la Bibliothèque du Roi, sous la cote *Supplément fr.*, 675.

NOTE 1, PAGE 88.

Ce chapitre a beaucoup exercé la critique : dom Bouquet lui a consacré une très longue note, dont nous donnerons ici la substance. « Suivant Grégoire de Tours, dit le savant bénédictin, Childéric, après avoir tué le comte Paul, s'empara d'Angers ; et c'est ainsi que la chose a été entendue par Frédégaire, par l'auteur du *Gesta Francorum*, par Aimoin, et par tous ceux qui ont traité de l'histoire des Francs. Mais comment se peut-il, continue dom Bouquet, que Childéric, qui tout à l'heure, réuni aux Romains et au comte Paul, faisait la guerre aux Goths, ait si vite abandonné les Romains, et réuni ses armes à celles d'Odoacre pour attaquer le comte Paul et se jeter sur Angers ; que, bientôt après, il soit revenu aux Romains pour combattre avec eux Odoacre ; qu'enfin, il ait de nouveau abandonné les Romains pour contracter alliance avec Odoacre ? Qui croira jamais que, dans un si court espace de temps, Childéric ait joué tant de rôles divers ? » Dom Bouquet regarde ce passage comme inexplicable, et se contente de rapporter l'interprétation qu'ont voulu en donner le P. Pagi et l'abbé Dubos, mais sans adopter leurs sentimens.

La difficulté ne nous paraît pas invincible. On sait par Eumènes, *Panegy. in Constantium Chlor.*, cap. 21 ; — *in Constantin.*, cap. 5, 6 ; par Ammien Marcellin, *Hist.*, lib. xvii, cap. 8 ; par la *Notice des dignités de l'Empire*, et par les lois romaines, que des Francs furent, à diverses époques, transportés ou reçus par les Romains dans le nord de la Gaule, où ils devinrent de véritables sujets de l'Empire. Childéric pouvait donc commander à des Francs, et d'autres Francs pouvaient marcher sous le comte Paul. Au moyen de cette distinction, le texte de Grégoire de Tours devient clair, et peut se traduire ainsi : « Le comte Paul, avec les Francs sujets de l'Empire, combat les Visigoths ; Childéric, avec ses Francs, fait la guerre sous les murs d'Orléans, et se ligue avec Odoacre contre le comte Paul et ses Francs. Il tue le comte Paul et s'empare d'Angers ; quelque temps après, les Romains et les Francs sujets de l'Empire battent les Saxons et prennent leurs îles. Enfin, Odoacre et Childéric marchent ensemble contre les Allemands. » Voilà du moins comment nous entendons le passage de Grégoire de Tours.

NOTE s, PAGE 100.

L'abbé Dubos pense qu'il s'agit ici des Tongriens, et il fait une longue dissertation pour le prouver, *Hist. crit.*, liv. II, ch. 7, et liv. IV, ch. 2. Ses raisons ne nous paraissent pas très solides ; nous croyons que Grégoire de Tours a bien réellement voulu parler ici des Thuringiens, comme dans les chapitres 4 et 7 du livre III, où il raconte les guerres des fils de Clovis avec le même peuple. Voyez la note m ci-dessus.

NOTE t, PAGE 110.

La loi des Bourguignons a reçu, du nom de Gondebaud, celui de *loi gombette* ; quoiqu'il soit douteux que, du moins dans sa forme actuelle, ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer, ce code soit l'ouvrage de Gondebaud. Il est probable que Gondebaud forma un premier code composé des lois portées par ses prédécesseurs et par lui-même ; mais il paraît certain que ce code fut refondu par son fils Sigismond, et qu'il reçut même plus tard plusieurs additions.

NOTE *u*, PAGE 112.

D. Ruinart suppose qu'il s'agit ici de Nestorius, et que c'est ce nom qu'il faut lire au lieu de celui de Sabellius. En effet, les hérésies de Nestorius et d'Eutychès firent alors grand bruit, et furent condamnées et anathématisées ensemble par le cinquième concile d'Orléans, de l'an 549; mais, par cette raison même, il est difficile d'admettre qu'un nom aussi connu que celui de Nestorius ait été remplacé par celui de Sabellius, qui était également très célèbre, et qu'on ne pouvait guère confondre avec un autre.

NOTE *v*, PAGE 114.

L'abbé Dubos rapporte cette entrevue à l'an 504; d'autres pensent qu'elle eut lieu l'an 506, peu de temps avant la guerre entre les Francs et les Visigoths. D. Bouquet, d'accord en cela avec les auteurs de l'histoire du Languedoc, la place à l'an 498 ou à l'année suivante, « parce que, dit-il, les lettres qu'écrivit Théodéric, roi d'Italie, pour réconcilier Clovis avec Alaric, sont antérieures à l'an 500. »

NOTE *x*, PAGE 126.

Il n'est pas tout-à-fait exact de dire que Clovis mourut cinq ans après la bataille de Vouglé, car cette bataille eut lieu en 507, et Clovis mourut en 511; ni que sa mort se rapporte à la onzième année de l'épiscopat de Licinius, car le prédécesseur de Licinius, l'évêque Vérus, vivait encore l'an 506, puisqu'il assista par représentant au concile d'Agde, tenu cette même année.

LIVRE TROISIÈME.
NOTE *a*, PAGE 141.

C'est l'an 534, selon la chronique de Marius, évêque d'Avanches, que les rois francs s'emparèrent de la Bourgogne; cependant les évêques d'Autun, de Vienne et d'Augst, assistèrent au second concile d'Orléans, tenu l'an 533. Ces villes, qui appartenaient

au royaume de Bourgogne, avaient été prises, l'an 532, par Childeberr et Clotaire. Had. de Valois, *Rer. francic.*, liv. vii, tom. i, p. 378 et suiv., pense même que tout le pays passa cette année sous la domination des rois Childeberr et Clotaire, qui le partagèrent entre eux sans en rien donner à Théoderic, parce qu'il avait refusé de faire cause commune avec eux. L'abbé Dubos, *Hist. crit.*, liv. v, ch. 8, prétend que la guerre, commencée en 532, ne fut terminée qu'en 534; que Théoderic, après avoir refusé d'y prendre part, se réunit à Childeberr l'an 533, et qu'après la mort de Théoderic, son fils Théodeberr entra en partage avec ses oncles: ce qui est conforme à la chronique de Marius, dans laquelle on lit que, sous le consulat de Justinien IV et de Paulin, c'est-à-dire l'an 534, « les rois franes Childeberr, Clotaire et Théodeberr, « s'emparent de la Bourgogne, et, après avoir mis en fuite le roi « Godomar, ils partagent son royaume. »

NOTE b, PAGE 163.

Il est nécessaire de rectifier ici les faits rapportés par Grégoire de Tours.

Théoderic survécut à Anaflède, sœur de Clovis, et laissa en mourant une fille nommée Amalasonte, qui épousa Eutharic. Amalasonte, après la mort de son mari, prit la tutelle de son jeune fils Athalaric, et gouverna sagement le royaume des Ostrogoths. Ce fils étant mort, l'an 534, elle épousa, pour l'associer à l'Empire, son cousin Théodat, qui, afin de régner seul, l'exila dans une île du lac de Bolsène, où il la fit étrangler au bout de quelque temps. Ce fut sous le prétexte de venger cette mort que Justinien déclara la guerre aux Ostrogoths.

Ce n'est pas dans les circonstances décrites par Grégoire de Tours, ce n'est pas même par Théodat que l'argent dont il est question ici, a été donné aux rois des Franes. Théodat, pour séparer les Franes du parti de Justinien et pour les attacher à sa cause, s'était engagé à leur payer une forte somme et à leur abandonner la Provence, que possédaient les Osirogoths; mais ce projet n'avait pas encore été exécuté lorsque ce roi perdit le trône; et ce fut Vitigès, son successeur, qui livra aux Franes l'argent promis ainsi que la Provence. Il soumit aussi à leur domi-

nation les Alemans qui étaient venus s'établir en Italie après la bataille de Tolbiac.

NOTE c , PAGE 164.

« Les événemens sont défigurés et les temps confondus dans ce récit. 1°. Ce ne fut point sous le règne de Théodebert, mais en 553, sous celui de son fils Théodebald, qu'eut lieu la grande expédition dont parle ici Grégoire de Tours, et dans laquelle les bandes barbares, sous la conduite de Buccelin et de Leutharis, pénétrèrent jusqu'à l'extrémité de l'Italie. En 540, Théodebert, se retirant d'Italie, y avait, à la vérité, laissé ou renvoyé le duc Buccelin à la tête d'une armée; mais rien n'indique qu'à cette époque les Francs aient dépassé les contrées septentrionales. 2°. Tout porte à croire que Buccelin, duc des Alemans placés sous la domination des rois d'Austrasie, entreprit la seconde expédition, non par ordre du roi Théodebald, mais pour son propre compte, et à la tête d'une multitude de Barbares qu'attirait en Italie le désir du pillage, comme aux premiers temps de leurs invasions dans l'Empire. 3°. Enfin, Buccelin ne fut point toujours vainqueur des Grecs et de Narsès; il succomba, au contraire, près de Capoue, comme le dit ailleurs Grégoire lui-même, et fut tué dans la bataille. Plusieurs autres chefs francs, alemans, thuringiens, se ruèrent, vers la même époque, sur l'Italie, appelés tantôt par les Ostrogoths, tantôt par les Grecs, et ne servant ni l'un ni l'autre parti. La guerre et le climat dévorèrent ces bandes errantes, qui ne formèrent aucun établissement; et s'il fallait en croire Agathias, il ne resta de celle de Buccelin que cinq hommes qui parvinrent seuls à retourner dans leur pays. » *M. Guizot.*

LIVRE QUATRIÈME.

NOTE a, PAGE 173.

« Si Clotaire veut imposer une taxe sur les biens de l'église ,
 « l'évêque Injuriosus ne s'y oppose point comme à une entreprise
 « contraire à la liberté de la nation , mais comme à un sacrilège.
 « Il oublie qu'il est citoyen , pour ne parler qu'en évêque , qui
 « croit que les possessions de l'église sont le patrimoine de Dieu
 « et des pauvres. »

(Mably, *Observat. sur l'Hist. de France*, liv. 1, chap. 3.)

Qu'importe ? mais nous voyons , dans cette circonstance du moins ,
 qu'une taxe ne peut être imposée par le roi que du consentement
 des parties intéressées. Il faut que les évêques souscrivent l'ordon-
 nance pour qu'elle ait , en quelque sorte , force de loi.

NOTE b, PAGE 174.

Sur le rang et les fonctions des *domestiques* à la cour de nos
 anciens rois , on ne peut établir rien de certain. On les voit régir
 des domaines royaux comme intendans (Marculf, liv. 11, form. 52);
 régler d'avance les dépenses nécessaires lorsque le roi devait se
 rendre à un plaid solennel (Grég. de Tours, liv. x, chap. 28). Ils
 sont nommés à la suite des grands du royaume, *optimates*, avec
 les comtes, les majordômes, les graffions, les chanceliers, etc.,
 dans la préface de la loi des Bourguignons, et au titre 88 de la loi
 des Ripuaires. Dans ce dernier passage ils sont nommés avant les
 comtes. Ils assistaient aussi le roi dans ses jugemens ; ce que prou-
 vent Marculfe (liv. 1, formule 25), un plaid de Clovis III (Ma-
 billon, *de Re diplomat.*, liv. vi, n° 19), et un autre de Childe-
 bert III (*ibid.*, n° 24). Dans ces deux pièces, les domestiques
 sont également nommés à la suite des *optimates*, et après les
 comtes. Enfin, il paraît qu'ils administraient quelquefois des pro-
 vinces : *Ut sex provinciæ quas..... totidem agunt domestici, sub*
illius administratione solius regerentur (*Auctor vitæ S. Arnulfi*
episc. Metensis, cap. 4). On peut donc dire que leurs attributions
 variaient selon le bon plaisir du prince, à la personne duquel ils
 étaient attachés pour le servir en toute occasion.

A la cour des empereurs d'Orient, ils étaient soumis à un chef appelé *comte des domestiques* : mais il ne paraît pas que ce titre ait été en usage auprès de nos rois.

Voyez le *Glossaire* de Ducange, au mot *Domesticus*.

NOTE c, PAGE 175.

La phrase latine doit être regardée comme une parenthèse, car elle n'explique en rien la précédente. Elle semble même la contredire. L'auteur vient d'appeler *regnum* le domaine de ces petits souverains; et cependant, ajoute-t-il, ils ne sont pas qualifiés de *rois*. En effet, qu'ils fussent comtes ou rois aux yeux du roi des Francs, ils n'en étaient pas moins maîtres absolus chez eux, malgré les paroles de soumission que la force leur arrachait quelquefois (Voyez liv. ix, chap. 18). Rappelons-nous aussi que les comtes de Bretagne ne possédaient alors que la partie la plus occidentale de cette contrée. Rennes et Nantes ne leur appartenaient pas; car on les voit attaquer souvent ces deux villes (liv. v, chap. 30, 32). Vannes même semble avoir été pour eux une acquisition récente en 578 (liv. v, chap. 27). Ainsi les souscriptions des évêques de ces trois villes au concile d'Orléans, en 511, ne prouvent rien en faveur de la domination que Clovis pouvait exercer sur les Bretons. La soumission, du reste purement nominale, de la pointe occidentale de la Gaule, *Cornu Galliae* (Frodoard, Chron., an 919), ou de la basse Bretagne, datait probablement de la réunion des Armoriques avec les Francs, vers 497.

NOTE d, PAGE 176.

Civitatem Arvernam est la ville même, nommée aussi *Arverna urbs* (iii, 12); *Arvernus urbs* (ii, 13); *Arvernum* (iv, 11, et *passim*). Le nom de *Clarus mons*, ou *Clermont*, se trouve pour la première fois dans le 4^e continuateur de Frédégaire, chap. 125 (Voyez de Valois, *Notice des Gaules*, au mot *Arverni*). Encore s'agit-il d'un fort, *castrum*, distinct de la ville, *Arverna urbs*, à laquelle peu à peu il communiqua son nom. Cependant, pour abrégér, nous avons employé en français le nom de *Clermont*, tout en reconnaissant l'anachronisme.

NOTE *d*, Supplément à la note 1, PAGE 177.

Ordinatores semble signifier les administrateurs, ceux qui sont chargés des intérêts temporels de l'évêché, qui veillent à ses revenus, qui en règlent l'emploi, etc.; *Ministri*, ceux qui secondent l'évêque dans ses fonctions spirituelles; les archiprêtres et les archidiaques (Ducange, *Gloss.*). Il aurait mieux valu peut-être traduire ce dernier mot par *Vicaires*.

NOTE *e*, PAGE 178.

D'après la lecture attentive des chap. 6, 7, 15, 26, du liv. iv, 5, 47, du liv. v, et d'autres de notre auteur, on peut établir les points suivans, relativement au mode en usage à cette époque pour l'élection d'un évêque. Pour qu'elle fût régulière ou canonique, quatre choses devaient y concourir :

1°. Le choix du clergé et du peuple de la ville épiscopale : *consensio, electio*. Rédigé par écrit en forme d'acte, il s'appelait *consensus*, et était envoyé au roi (Voy. note *m*).

2°. La confirmation de ce choix par le roi : *confirmatio, ordinatio*. Cette dernière expression semble se prendre, dans Grégoire de Tours, quelquefois pour la simple désignation faite par le roi d'un sujet qu'il voulait porter à l'épiscopat; plus souvent pour la confirmation de l'élection d'un évêque, ou sa nomination définitive par le roi; quelquefois enfin pour son sacre et son installation.

3°. Le sacre du nouvel évêque, par un ou plusieurs autres évêques : *consecratio, benedictio episcopalis, ordinatio*.

4°. L'installation dans sa cathédrale, faite également par d'autres évêques.

C'était donc le choix du clergé qui indiquait l'évêque à élire; et souvent le roi confirmait ce choix. L'évêque nommé était sacré ordinairement par les évêques de la province métropolitaine; quelquefois néanmoins, comme au chap. 7, par des évêques de toute autre province, choisis exprès par le roi. Mais le roi n'approuvait pas toujours le choix du clergé, et nommait à la place tel ou tel autre qui était plus en faveur à la cour, ou plus fortement recommandé. L'art. 1^{er} de l'édit de Clotaire II en 615, résume tout ce

que nous venons de dire : « Ut episcopo Decedente, in loco ipsius, « qui a metropolitano ordinari debet cum provincialibus, a clero « et populo eligatur; et si persona condigna fuerit, per ordinationem principis ordinetur; vel certe si de palatio eligitur, per meritum personæ et doctrinæ ordinetur. »

On voit, par le chap. 6, que les évêques auraient voulu diminuer l'influence du roi dans les élections, et sacrer celui qui avait été désigné d'abord par le choix du clergé; comptant bien obtenir ensuite l'agrément du roi, dont l'approbation ne serait devenue ainsi qu'une vaine formalité : comme il arriva plus tard pour les papes, qui firent notifier leur élection à l'empereur, sans douter le moins du monde de leur consentement.

Il résulte de tout ceci, que le choix des évêques, sous la première race, appartenait définitivement au roi; et que le pape de Rome n'y était absolument pour rien.

NOTE f, PAGE 179.

Athanagild, révolté contre Aguilá, avait appelé à son aide l'empereur Justinien, qui envoya en Espagne le patrice Libère. Par son secours, Athanagild resta vainqueur. Aguilá fut tué; et Athanagild lui succéda, l'an 554. Mais ensuite, voulant se débarrasser de ses auxiliaires, il leur fit une guerre dont il ne vit pas la fin; car ils ne furent entièrement expulsés de l'Espagne que sous le règne de Suintila, vers 623 (Voyez la *Chron. des Gots*, par Isidore de Séville, ère 592, selon l'édition de Labbe). En retranchant 38 ans (car on sait que l'ère d'Espagne précède de 38 ans l'ère vulgaire), on a l'an 554 pour l'avènement d'Athanagild. L'édition de cette chronique donnée à la suite de Jornandès (*Lugduni Batavor.*, 1597), et qui s'arrête à l'avènement de Sisebut en 612, dit, en parlant de cette armée romaine : « Adversus quos huc usque confligitur. Nam « frequentibus antea præliis cæsi, nunc vero multis casibus fracti ac « diminuti sunt. » Ils existaient donc encore, quoique bien affaiblis, en 612. L'édition donnée par Labbe (*Nov. bibl. Mss.*, t. 1, p. 61) va jusqu'à la 5^e année du règne de Suintila, c'est-à-dire 626, et s'exprime ainsi sur cette même armée romaine, toujours à la même ère, 592 (554), époque de l'avènement d'Athanagild : « Adversus quos huc

« usque conflictum est. Frequentibus antea præliis cæsi; nunc vero
 « multis casibus fracti ac finiti. » Ce qui suppose leur expulsion
 définitive encore récente en 626. L'auteur dit en outre de Suintila,
 ère 659 (an. 621) : « Romana castra perdomuit... Urbes residuas,
 « quas in Hispaniis Romana manus agebat, prælio conserto obti-
 « nuit. » L'expulsion des Romains doit donc être placée entre 621
 et 626. *L'Art de vérifier les dates* la met en 623. L'auteur de la
 chronique a-t-il donné, à quatorze ans de distance, deux éditions
 du même ouvrage, ou un continuateur a-t-il changé son texte ?

NOTE g, PAGE 181.

Rebellantibus signifie, ou que les Saxons recommençaient la
 guerre comme des ennemis peuvent le faire, ou qu'ils se révoltaient
 comme des alliés ou des sujets mécontents. On ne peut douter qu'il
 ne faille adopter le second sens, puisqu'on voit plus bas, chap. 14,
 qu'ils payaient un tribut annuel aux rois d'Ostrasie. Mais depuis
 quand étaient-ils devenus leurs tributaires ? C'est peut-être après
 la défaite des Thuringiens par Clovis, ou au plus tard après la
 destruction du royaume de Thuringe par Thierry, en 529.

Quant à l'époque de cette révolte des Saxons, elle est marquée
 à l'an 555 de la chronique de Marius; mais cette même chronique
 place le ravage de la Thuringe par Clotaire, en punition des se-
 cours donnés aux Saxons, après la seconde expédition de Clotaire
 contre eux, en 556. C'est une erreur vraisemblablement, puisque
 Clotaire fut vaincu dans cette seconde guerre (voy. chap. 14), et
 qu'il n'aurait guère pu se venger des auxiliaires de ses vain-
 queurs.

NOTE h, PAGE 183.

Sollius noster est Caius Sollius Apollinaris Sidonius, évêque
 de Clermont, mort en 484, par conséquent compatriote de Gré-
 goire de Tours, également natif d'Auvergne.

La citation est du liv. 1, épître 2, adressée à Ecdicius. L'au-
 teur dit, en parlant de Séronat : « Totum quod concupiscit quasi
 « comparat; nec dat pretia contemnens, nec accipit instrumenta
 « desperans. »

Les deux phrases de Sidonius et de Grégoire sont également obscures. Pour ne nous occuper que de la seconde, la difficulté réside à la fois dans le mot *instrumenta*, et dans la tournure du second membre, qui semble correspondant au premier. Point de doute sur le sens du premier membre : « Nec dabat pretia contemnens. » Il ne payait pas le prix [de ses acquisitions], par mépris [pour les vendeurs]. En conservant la même tournure pour le second, on aura : « et ne recevait pas *instrumenta*, par désespoir. » Mais de quoi désespérait-il ? et que faut-il entendre par *instrumenta* ? La traduction de M. Guizot s'exprime ainsi : « Il n'en donnait pas le prix par dédain, et n'en prenait point d'acte de vente, faute d'espoir qu'on pût le regarder comme légitime. » Mais l'expression *dare instrumenta* se retrouve quelques lignes plus bas, et signifie évidemment que Cautin veut se faire livrer les titres de propriété. « Rogabat ut ei chartas... daret. Nisi instrumenta daret, ... necari jussit. Sed ille... nunquam præbuit instrumenta... Nisi has chartulas proderet. » Plus haut il est dit : « Per chartas... Chrotechilidis... proprietatem aliquam possidebat. » Ici *chartæ* et *instrumenta* sont à peu près synonymes. Quoique notre auteur écrive mal, cependant aurait-il, presque dans la même phrase, donné au même mot deux significations aussi différentes : Acte de la vente qu'on lui fait : titre de propriété appartenant à un autre ? ou, si l'on veut conserver le même sens à ce mot dans les deux passages, se serait-il contredit au point de dire de cet homme, d'abord qu'il ne prenait pas d'acte de vente, par désespoir ; ensuite, qu'il fait tout pour obtenir d'Anastase un acte de vente, ou de donation forcée, qui puisse garantir son droit de propriété ?

Cette considération m'a fait adopter le sens qu'on lit dans notre traduction ; comme si l'auteur avait voulu dire : « et, non accipiens instrumenta, desperabat. »

Je laisse à de plus habiles le soin de fixer irrévocablement le sens de cette phrase, qui pêche ou par l'expression ou par la tournure.

NOTE i, PAGE 188.

Regnum Franciæ suscepisset. Cette France est évidemment le royaume de Théodebald, l'Ostrasie, et non pas l'ensemble de tous les royaumes des Franes, puisque Childebert n'est pas encore

mort ; puisque c'est en parcourant ce royaume de nouvelle acquisition que Clotaire apprend la révolte des Saxons. Pourquoi l'Ostrasie, en particulier, est-elle appelée France ? Les royaumes de Clotaire et de Childebart qui , réunis , furent depuis la Neustrie , ne s'appelèrent-ils pas aussi de ce nom ? Il est probable que l'Ostrasie prit d'abord et conserva plus long-temps cette dénomination spéciale, parce qu'elle renfermait la France primitive , Germanique , au-delà du Rhin , où avaient régné Priam , Faramond , Clodion (Prosper, Aquit. Chr.) ; puis les pays en deçà du Rhin où s'établirent d'abord les Francs lors de leurs premières invasions.

On voit dans l'histoire le nom de *France* s'avancer, pour ainsi dire, et s'étendre de l'est à l'ouest, puis du nord au sud, à mesure que les établissemens des Francs deviennent plus puissans et plus durables. Mais on sait que la Loire fut long-temps la limite où s'arrêta cette dénomination. Le reste était la Gaule (Voyez la note 16 de l'Introduction de notre édition d'Abbon, p. 269, 270). On y trouve onze acceptions différentes du mot *France* ; mais ce nom , appliqué à l'Ostrasie seule , n'y est pas. Il faudrait l'ajouter après le n° 1.

NOTE l, PAGE 189.

C'est bien là le caractère d'un peuple barbare tel qu'étaient les premiers Francs. Ils sont soumis à leurs rois, quand ceux-ci les mènent au combat ou au pillage ; pour peu que les rois semblent mollir, les sujets se croient en droit de leur faire la loi. Les Ostrasiens particulièrement, comme plus barbares, plus rapprochés de leur indépendance primitive, ayant eu moins de contact avec la servilité romaine, étaient moins disposés à obéir à leurs rois. Témoins l'expédition de Leutharis et Beucelin, entreprise malgré la volonté du roi Théodebald, en 554 (voyez Agathias) ; voyez aussi notre auteur, liv. vi, chap. 4 et 31.

NOTE m, PAGE 190.

Nous avons vu, note e, sur l'élection des évêques, que lorsque le peuple et le clergé d'une ville s'étaient accordés sur le choix d'un évêque, on rédigeait par écrit un acte de cet accord, appelé *consensus*, puis on le faisait passer sous les yeux du roi, en le

priant de confirmer ce choix (Voyez la formule de cette demande, Marculf, liv. 1, n° 7). Le roi envoyait l'ordre de sacrer et d'installer, soit celui qu'on lui avait demandé, soit tout autre, par un diplôme appelé *præceptum* ou *præceptio* (Ce dernier mot se trouve à la fin de ce chapitre. Voyez-en la formule, Marculf, 1, 5). Il faisait encore savoir sa volonté par une autre forme de diplôme appelée *indculus*, dont on peut voir la formule dans Marculf, liv. 1, n° 6. La différence entre le *præceptum* et l'*indculus* consistait, selon Bignon, en ce que le premier était signé de la main du roi, peut-être scellé de son anneau, et par conséquent avait une bien plus grande autorité. Le second n'était en quelque sorte qu'une lettre d'avis non scellée. (Tiré de la note de Ruinart sur ce passage.)

NOTE n, PAGE 194.

Divitiam Civitatem. Plusieurs manuscrits et la plupart des éditions portent *Mustiam*, *Niustiam*, *Nutiam*.

Divitia, peut-être Deutz, vis-à-vis Cologne, au-delà du Rhin. *Nutia* serait plutôt Nuitz, un peu plus bas, mais en deçà.

L'auteur remarque, comme une preuve de l'animosité des Saxons, qu'ils pénètrent jusqu'à Divitia. Cette ville, quelle qu'elle soit, était probablement au-delà du Rhin; car il n'omettrait pas de dire qu'ils passent ce grand fleuve, barrière naturelle des peuples de la Germanie. D'ailleurs, si les ravages s'étaient étendus en deçà, Clotaire aurait eu des preuves certaines de leur rébellion, tandis qu'on lui en parle comme d'un bruit qui se répand, et non comme d'un fait qui s'est passé sous les yeux des Ostrasiens de Gaule. Nous avons donc dû préférer la leçon *Divitia*; et sans prétendre garantir l'identité de ce lieu et du village de Deutz, nous n'hésitons pas à le croire sur la rive droite du Rhin. Le mot *Francia*, dans ce passage, doit s'entendre seulement de la France Germanique, partie de la France Ostrasienne.

NOTE o, PAGE 200.

On peut remarquer ici que le sort règle le partage des royaumes entre les quatre frères.

Ce n'est que par ce chapitre que nous savons quelle était la capitale des quatre royaumes des fils de Clovis (Voyez liv. III,

chap. 1). Mais , comme nous l'avons fait observer en cet endroit , il serait bien difficile de déterminer au juste l'étendue de chacun de ces royaumes. Ce pourrait être l'objet d'une dissertation particulière, dont voici les points à établir :

1°. Possessions de Clovis dans les Gaules , au moment de sa mort. Étendue de son empire.

2°. Étendue et domaines des royaumes de ses quatre fils.

3°. Quelle part , soit du royaume d'Orléans , en 524 , soit de la Bourgogne , en 534 , soit de la Provence , en 540 , chacun des trois rois qui survécurent à Clodomir , ajouta-t-il à son royaume primitif ?

4°. Quelle fut la part des quatre fils de Clotaire I^{er} , en 561 ?

5°. Comment le royaume de Chérebart fut-il partagé entre ses trois frères ?

Voici , d'une manière approximative , d'après Le Gointe et Pagi , la division des provinces et des cités de la Gaule entre les quatre fils de Clovis.

1°. Thierry , avec l'Ostrasie , c'est-à-dire la France Germanique et tous les pays de la Gaule entre le Rhin et la Meuse , possédait Reims , Châlons-sur-Marne , Troyes ; et au-delà de la Loire , Clermont , Rhodéz , Cahors , Albi , dans la première Aquitaine ; et Uzès dans la Narbonnaise. Après la mort de Clotaire I^{er} , Sigebert paraît avoir eu de plus Avignon , une partie de Marseille , et ce que les Francs avaient conservé de leurs conquêtes en Italie.

2°. Clodomir , roi d'Orléans , possédait cette ville , Tours , une partie du Berri et la ville de Bourges , Nevers , Tonnerre , l'Anjou , le Maine et la Gascogne ; Gontran y ajouta tout l'ancien royaume de Bourgogne , et une partie de la Provence. Mais quelques villes de Clodomir en furent distraites. Tours , par exemple , appartint à Charibert.

3°. Childebert , roi de Paris , avait Paris , Meaux , Senlis , Beauvais ; la seconde Lyonnaise ; Rennes , Nantes , Vannes , et quelques villes de l'Aquitaine. Charibert eut de plus Tours , le Querci , l'Albigeois , et une partie de la Provence.

4°. Clotaire eut Soissons , Laon , Saint-Quentin , Amiens , tout le pays entre la Somme , la Meuse et l'Océan , et une partie de l'Aquitaine.

Mais les démembremens du royaume de Clodomir après le pre-

mier partage, et du royaume de Charibert après le second, jettent une grande confusion dans cette partie de la géographie politique de notre histoire.

NOTE *p*, PAGE 243.

Comment Charésigil et Sigila, serviteurs de Sigebert, sont-ils frappés avec lui, au milieu de son armée? Sont-ce les deux émissaires de Chilpéric qui, après avoir assassiné le roi, se jettent sur ses principaux officiers? Mais, encore une fois, comment cela est-il possible au milieu de l'armée de Sigebert, surtout si, comme le dit Aimoin, III, 12, les deux assassins furent aussitôt mis en pièces par les soldats du roi? Charégisil et Sigila furent-ils blessés en voulant défendre Sigebert, ou en voulant venger sa mort sur la personne des assassins, qui alors les auraient frappés en se défendant eux-mêmes? ou bien enfin, Chilpéric avait-il dans l'armée de Sigebert un parti qui, voyant ce roi mort, se déclara ensuite contre lui et ses affidés? Cette supposition n'est pas sans vraisemblance. Sigila avait probablement mérité la haine de Chilpéric, comme conseiller de Brunehaut, à l'influence de laquelle sur l'esprit de Sigebert on attribuait l'animosité de celui-ci contre Chilpéric.

NOTE *q*, PAGE 243.

« De la mort de Théodebert l'Ancien à celle de Sigebert, on compte 29 ans. » Voyons si ce calcul est exact.

Sigebert meurt la 14^e année de son règne. Clotaire était mort la 51^e année de son règne; par conséquent, 50 ans pleins après la mort de Clovis; en 561. Théodebert est mort 37 ans après Clovis, en 548 : de 37 à 50, la différence est 13; ce qui joint aux 14 ans de Sigebert, fait 27 ans pour l'espace écoulé depuis la mort de Théodebert jusqu'à celle de Sigebert. Plusieurs manuscrits donnent 28 ans, ce qui se rapproche de notre calcul.

La mort de Clovis étant fixée à l'an 511, les autres dates se déterminent d'elles-mêmes :

Mort de Théodebert, 37 ans après : 548; date fixée par Marius dans sa chronique, et adoptée par l'*Art de vérifier les dates*.

Mort de Clotaire, 13 ans après : 561; adopté par les mêmes.

Mort de Sigebert, 14 ans après : 575 ; date dont on convient généralement.

NOTE 1, PAGE 244.

Nous ne voulons pas justifier les dates et les époques données ici par notre auteur, encore bien moins fonder dessus un système de chronologie. Mais ses nombres étant une fois admis, nous prétendons que les sommes ne sont pas aussi défectueuses qu'on l'a cru. Cela tient aux différentes leçons des manuscrits, qui sont loin de s'accorder sur ces nombres.

Ceux qui sont donnés à la fin de ce livre, tels que les ont admis D. Ruinart et D. Bouquet, font bien la somme de 5774.

De la création au déluge.....	2242 ans.
Du déluge à la naissance d'Abraham.....	942
D'Abraham à la sortie d'Égypte.....	462
De l'Exode à la construction du temple...	480
De là à la captivité.....	390
De la captivité à la passion de J.-C.....	668
De là à la mort de saint Martin.....	412
Total.....	5596

De la mort de saint Martin à celle de Clovis.	112
De là à la mort de Théodebert.....	37
De là à la mort de Sigebert.....	29
Total.....	5774 ans.

A la fin du 1^{er} livre, qui s'arrête à la mort de saint Martin, on devrait trouver 5596 ans ; et cependant le texte de Ruinart donne seulement 5546. Mais c'est par la faute des lecteurs ou des copistes de manuscrits, qui, au lieu de LXLVI, pour exprimer 96 (comme à la fin de ce 4^e livre, les années de la construction du temple à la captivité sont exprimées ainsi, CCCLXL, 390), ont lu DMDXLVI. Le manuscrit de Corbie donne 7d (c'est-à-dire DMD), LXLVI, 5596.

Voyons maintenant si quelques uns des nombres donnés par Grégoire de Tours sont fondés en raison.

1°. Jusqu'au déluge, 2242. C'est le calcul selon le grec, adopté par tous les anciens chronologistes.

2°. A la naissance d'Abraham, 942 ans. En y joignant 75 ans, âge de sa vocation, on a 1017 ans. C'est le calcul du samaritain.

3°. A la sortie d'Égypte, 462 ans. Il faut y comprendre les 75 ans d'Abraham avant sa vocation. Reste donc 387 ans pour l'intervalle de la deuxième à la troisième époque. L'hébreu en donne 430.

4°. A la fondation du temple, 480. Calcul d'Ussérius et de la Vulgate.

5°. A la captivité, 390. En y joignant les 70 ans de captivité qui entrent ordinairement dans le nombre des années de cette époque, on trouve 460 ans. *L'Art de vérifier les dates* en admet 462.

6°. A la passion de J.-C., 668 ans. En déduisant les 70 ans de captivité, ou plutôt 76, selon Grégoire, reste 592; puis 37 ans de la vie de J. C., on trouvera 555 pour cette époque, qui est seulement de 536 ans. Mais remarquons que le manuscrit de Corbie donne ici 648 ans, ce qui nous donne en dernier résultat 535 ans.

On voit que ce système de chronologie pour les temps qui précèdent J.-C. n'est pas moins raisonnable que beaucoup d'autres. Mais depuis cette époque ses calculs sont dénués de toute base : 412 ans après la passion de J.-C. pour la mort de saint Martin; et 112 ans de plus pour arriver à celle de Clovis, rejetteraient cette mort jusqu'en l'année 557 de J.-C., c'est-à-dire près d'un demi-siècle trop tard.

Ne cherchons donc point à établir une chronologie d'après les données inexactes de notre auteur. Nous nous contenterons de suivre, non celle de Ruinart adoptée par Bouquet, mais celle de *l'Art de vérifier les Dates*.

LIVRE CINQUIÈME.

NOTE a , PAGE 255.

Arisitensis vicus.

Mandajors (*Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, tom. v, p. 336) pense que cet évêché était situé entre ceux d'Uzès et de Vabres, et occupait à peu près la même étendue que plus tard le diocèse d'Alais, détaché de celui de Nîmes, en 1692. Le diocèse d'*Arisitum*, après avoir eu quelques évêques, avait été réuni à celui de Nîmes, au temps de Charlemagne. Il est certain que la ville d'*Arisitum*, si toutefois elle est la même que *Arisidium*, était voisine d'Uzès, et par conséquent assez loin de Rhodéz. Un manuscrit cité par Meurisse, *Hist. des Évêques de Metz*, en 1634, dit : « Hæc « civitas Ucetia sita est in provincia Narbonensi prima, item præ- « dicto *Arisidio* vicina. » Cependant Grégoire dit que les quinze paroisses de cet évêché étaient revendiquées par Delmace, évêque de Rhodéz; ce qui les suppose contiguës à l'évêché de Rhodéz. Aussi D. Vaissette place *Arisitum* dans le Rouergue même. Il cite (*Hist. du Languedoc*, tom. III, p. 157) une charte de Guillaume, comte de Rouergue, de l'an 1207, où sont énumérés les villages suivants, composant l'Arsaguez : « Buzens, Gallac, Provenquières, Séverac-l'Église, Ligons, Gagnac, Laissac, Monferran » (Aveyron, arr. de Milhau, canton de Laissac), et il pense que l'Arsaguez est l'ancien *Vicus Arisitensis*, ou l'*Arsat*, du nom duquel, peut-être, *Laissac* nous retrace quelques vestiges. Ce pays a pu tirer son nom de la *Serte*, affluent de l'Aveyron, dans le voisinage de laquelle sont les villages mentionnés ci-dessus.

Y avait-il donc un évêque pour si peu de paroisses? Selon le même D. Vaissette, ce pays avait été repris sur les Goths par Clotaire, en 560. Comme c'était une conquête nouvelle, enlevée à un peuple arien, on aura jugé à propos d'y établir un évêque, pour ramener les habitans à la vraie doctrine. Cet évêché, après avoir été régi par quelques évêques, dont trois sont nommés par Valois (*Notice des Gaules*, au mot *Arisitum*), fut réuni probablement à l'évêché de Rhodéz, comme l'évêché de Selle détaché de celui de

Poitiers, y fut rejoint peu après (iv, 18). Ainsi, dans un autre ordre de choses, La Rochelle, récemment enlevée aux protestans, avait formé presque à elle seule un gouvernement militaire (l'Annis), dont le chef ne recevait des ordres que du roi; il en était de même de la petite province de Roussillon, nouvellement conquise sur les Espagnols; tandis que d'autres gouvernemens, comme la Champagne, la Normandie, la Guienne, etc., occupaient une vaste étendue de territoire.

NOTE b, PAGE 275.

Ces fontaines qui se remplissaient miraculeusement, étaient dans l'église d'Osset en Espagne (Voy. liv. vi, chap. 43). C'étaient des baptistères, comme il y en avait dans toutes les églises, qui se trouvaient remplis d'une manière surnaturelle le Samedi-Saint, seul jour où, dans l'origine, étaient baptisés les catéchumènes. Le baptême de Clovis un jour de Noël fut une exception, suivie depuis en France et en Angleterre. Il y avait de ces baptistères miraculeux à Embrun, d'après le Martyrologe d'Adon, cité par Le Cointe (*Annal. ecclésiast. des Franks*, ann. 497, n° 3): « Baptisterium... » in sacrosanctis Paschalis festi vigiliis, divina virtute, singulis « annis, aquis subitis inundatur, et per septem ejusdem solemnibus tatis dies, gratia exuberante permanet. »

De ce que ces fontaines s'étaient remplies d'elles-mêmes à une certaine époque, c'était donc, selon Grégoire, une grande preuve en faveur de l'opinion qui plaçait la fête de Pâques à cette même époque.

NOTE c, PAGE 297.

Selon Carpentier (*Suppl. au Gloss. de Ducange*), les pauvres de l'église, appelés aussi *Matricularii* (Greg. Tur. vii, 29), étaient nourris par elle et attachés à son service pour des travaux de toute espèce.

Juniores, selon Ducange, étaient les clercs au-dessous des sous-diacres, ceux qui avaient été admis aux ordres mineurs, et qui, par conséquent, étaient attachés à l'église par des fonctions religieuses.

M. Guérard propose de traduire ainsi le passage en question :

« Chilpéric fit exiger son ban (1) de tous les petits possesseurs et
« de tous les officiers subalternes de l'église. »

Tous les pauvres de l'église étaient-ils possesseurs? c'est peu probable. Il y avait donc, en quelque sorte, plusieurs classes de pauvres, parmi lesquels les plus distingués étaient comme des vassaux de l'église, qui lui devaient pour leur fief un service quelconque, plus relevé sans doute à proportion que la condition du pauvre était moins humble.

NOTE d, PAGE 317.

« La Loire fut plus grosse que l'année précédente, parce que le torrent du Cher vint s'y réunir. »

Quel sens donner à cette phrase? Le Cher auparavant ne se jetait-il pas dans la Loire? Où aurait-il coulé? Dans l'Indre? mais l'Indre se jette aussi dans la Loire; l'Indre, accru par le Cher, aurait dû grossir la Loire de la même quantité d'eau.

Le Cher, qui coule pendant un certain espace parallèlement à la Loire, et à peu de distance, se déborda-t-il alors, et se réunit-il temporairement à la Loire, avant sa jonction avec ce fleuve, par exemple, à partir de Tours?

Ou bien, est-ce alors que se forma, près de Tours, le premier des canaux, ou bras de rivière, par lesquels le Cher se joint à la Loire avant de se réunir définitivement avec elle? On conçoit qu'au moment où il versa dans la Loire une partie des eaux du Cher, il dut accroître notablement cette partie de la Loire, depuis Tours jusqu'à la jonction définitive du Cher. Dans cette hypothèse, j'adopterais assez volontiers la leçon *ab amne superiore*, donnée par un manuscrit. La Loire devint tout à coup bien plus forte au-dessous de Tours que dans la partie supérieure de son cours. Songeons toujours que c'est à Tours qu'est placé notre historien.

(1) Le ban des rois, pour défaut de service à la guerre ou de comparution dans les assemblées publiques, était, sous les rois carolingiens, une amende fixe de soixante sous d'argent. (B. G.)

Lettres inventées par Chilpéric.

On peut douter que la véritable forme de ces caractères nous ait été conservée, tant les manuscrits diffèrent entre eux. Celui de Corbie, le plus ancien de tous ceux que nous avons pu consulter, les représente telles que nous les avons insérées dans notre texte. Le manuscrit reg. B, ainsi : ω , γ , Z, A. La plupart des éditions, ainsi : O Ψ Z II. Aimoin, liv. III, chap. 40, par ces quatre lettres grecques, plus différentes des autres : ω , χ , θ , ϕ . Lesquelles adopter de préférence? D. Rivet (*Hist. littéraire de la France*, tom. III, p. 342) pencherait plus volontiers pour celles d'Aimoin. Et nous sommes assez de son avis : en effet, quoique nous ne puissions non plus savoir au juste quels sons il voulait représenter par ces lettres, on peut cependant conjecturer, d'après les différens textes, que c'étaient σ long, *H* aspiré, *Th*, *W*, sons qui se trouvent à peu près rendus par les caractères d'Aimoin. Le projet de Chilpéric, comme l'a fort bien remarqué M. Augustin Thierry, dans sa 6^e Lettre sur l'Histoire de France (*Revue des deux Mondes*, 1^{er} décembre 1836), n'était pas aussi absurde que semble l'insinuer notre historien. Il voulait représenter, avec des caractères approchant de ceux des Romains, des sons germaniques, qu'on ne pouvait autrement exprimer dans la langue latine.

Du reste, ces lettres eurent la même fortune que celles de Claude (Suét., *Claud.*, 41, et Tacit., *Ann.*, XI, 14), et ne survécurent pas à leur inventeur. En effet, les peuples ne consentent jamais volontiers à changer leur langue ou les caractères de leur écriture. Les Francs pouvaient avoir besoin d'exprimer leurs formes germaniques en latin ; mais les Romains ne sentaient pas la nécessité d'adopter ces mots et ces formes barbares, ni par conséquent, des signes nouveaux, propres à les représenter plus commodément. Cette lutte entre les deux langues dans les parties occidentales de la Gaule, se termina, comme on sait, à l'avantage du latin, qui finit par prédominer et par faire disparaître chez ces Francs de l'ouest leur langage primitif ; tellement qu'au IX^e siècle, on appelait les Neustriens Francs Romains, pour les distinguer des Francs Tudesques ou Ostrasiens.

LIVRE SIXIÈME.

NOTE a, PAGE 344.

Nous avons traduit *legitimam ætatem*, par l'âge de la majorité. Cet âge, sous la première race, était-il déterminé? On sait que, par une ordonnance de Charles V (août 1374), la majorité de nos rois fut fixée à quatorze ans (Voy. *Ordonn. royales*, tom. vi, p. 26, et tom. vii, p. 518). A propos de cette ordonnance, le président Hénault prétend que, dans les deux premières races, le roi n'était majeur qu'à vingt-deux ans. Où l'a-t-il vu? Dupuy, dans son traité *de la Majorité de nos Rois* (in-4°, 1655), commence par dire (p. 2) qu'il n'y a rien d'assuré sur ce point pour les deux premières races. Pour ces rois, en effet, la majorité devait commencer plus tôt ou plus tard, selon que le jeune prince se sentait plus ou moins capable de porter les armes, et de marcher à la tête d'un peuple remuant et belliqueux. L'expression *legitimam* semble indiquer cependant un âge fixé par la loi, ou du moins par la coutume.

NOTE b, PAGE 346.

Le Seigneur a régné par le bois. Les mots *a ligno* ne se trouvent pas dans la Vulgate (*Ps.* 95); de même que le grec des Septante et l'hébreu disent simplement : *Le Seigneur a régné.* Cependant quelques personnes ont pensé que des rabbins avaient retranché ces mots du texte hébreu. En effet, la plupart des anciens Pères citent ce passage comme Grégoire de Tours. L'hymne de la Passion par Fortunat, le rappelle dans les mêmes termes :

*Impleta sunt quæ concinit
David fidelis carmine,
Dicens : In nationibus
Regnavit a ligno Deus.*

Le Psautier qui a, dit-on, appartenu à saint Germain, évêque de Paris, et qui est conservé à la Bibliothèque Royale comme un de nos plus précieux manuscrits, offre les mots *a ligno* d'une manière encore assez lisible. (Tiré de Ruinart.)

NOTE c, PAGE 376.

Des naufrages eurent lieu entre la cité et la basilique de Saint-Laurent.

Selon Ruinart, Mabillon, D. Bouquet, cette basilique n'est autre que l'église actuellement paroissiale de Saint-Laurent, dont il a été question, chap. 9 de ce livre. Ils se fondent sur un diplôme de Childebart III, donné par Mabillon (*Diplomat.*, VI, n° 28, p. 482), où il est dit que le marché qui se tenait anciennement dans le bourg de Saint-Denis avait été transporté près de Paris, entre les basiliques de Saint-Laurent et de Saint-Martin. D. Tous-saints-Duplessis, auteur des *Nouvelles Annales de Paris*, pense que cette église de Saint-Laurent était au sud, peut-être sur l'emplacement de Saint-Séverin. Mais pourquoi, à propos d'un débordement de la Seine qui ne s'étendrait que jusqu'à Saint-Séverin, ou environ, l'auteur dirait-il que la Seine et la Marne produisirent une inondation extraordinaire autour de Paris?

Quelques uns ont pensé (Mabillon, *Diplomat.*, p. 309, liv. IV, n° 110) qu'un bras de rivière se détachait de la Seine, à peu près vers le fossé de la Bastille, et tournait autour de la ville. Un courant d'eau, qui fut depuis le grand égout de Paris, existait, il est vrai, au nord de Paris. Mais était-ce, comme le prétend Dulaure (*Hist. de Paris*, tom. I, p. 29), un ruisseau venu de Ménémon-tant, ou bien un bras de la Seine? Dans cette dernière hypothèse, comme il s'échappait de la rive droite, à un endroit où les eaux de la Marne se distinguent encore de celles de la Seine, peut-être lui aura-t-on conservé le nom de Marne, par la même raison que souvent on appelait Marne le bras septentrional de la Seine au pont Notre-Dame (Valois, *Notice des Gaules*, p. 441, au mot *Parisiorum Urbs*). On conçoit alors que le fleuve principal et ce courant, qui en était une dérivation, s'étant débordés à la fois, ont pu couvrir tout le terrain, alors à peu près vide, compris entre nos boulevards et la cité; d'ailleurs il était moins élevé que le sol actuel. Et cette plaine ainsi submergée a dû occasionner bien des accidens pour les navigateurs.

NOTE *d*, PAGE 383.*Provincia sibi commissæ.*

Nous n'avons pas admis la leçon *commissio*, ce qui signifierait que l'on avait confié à ces deux généraux le commandement de l'armée de la Provence. D'après la conduite que tiennent les Ostrasiens à l'occasion de cette guerre, il est probable qu'ils n'auraient pas souffert de laisser une partie des leurs sous les ordres des généraux de Chilpéric. C'est donc, non l'armée, mais la province qui leur a été confiée. Mais quelle est cette province?

Ce n'est pas la Provence, partie de l'ancienne province romaine, et qui obéissait alors à Childebert, roi d'Ostrasie; car les généraux de Chilpéric, Bladaste et Didier, n'en auraient pu être les gouverneurs ou les chefs.

Nous voyons dans Adrien de Valois, *Notice des Gaules*, au mot *Provincia*, que l'on désignait quelquefois sous ce nom tout le midi de la Gaule; que, selon Raimond de Agiles en parlant des Croisés, on appelait ordinairement *Provinciales*, les Bourguignons, les Auvergnats, les Gascons, et les Gots, par opposition avec les peuples du nord, appelés exclusivement *Francigenæ*.

On peut donc croire que *Provincia* signifie ici la réunion des pays enlevés récemment à Gontran par Chilpéric, dans l'ancienne Gaule Romaine méridionale, comme le Limosin, le Périgord, l'Agénois, et dont le gouvernement ou la défense avait été confiée à Bladaste et à Didier: ce qui rend plus vraisemblable l'attaque du Berri par ces deux généraux, du côté du sud, et justifie l'interprétation de *Castrum Mediolanense* par *Château-Meillant*, plutôt que par *Mehun-sur-Èvre*, près de Bourges.

NOTE *e*, PAGE 398.

On rend à Ursicin, évêque de Cahors, des paroisses que l'église de Rhodéz n'avait jamais possédées.

Commençons par dire que le texte me paraît équivoque. Est-ce à Ursicin, est-ce à Innocent que l'on rend les paroisses en litige? M. Mandajors, dans le Mémoire sur *Arisitum*, dont nous avons parlé, note *a* du liv. v, pense qu'elles furent adjudgées à Innocent,

évêque de Rhodéz. Telle avait été aussi notre opinion, avant même d'avoir lu ce Mémoire; mais nous nous sommes rangé à l'avis contraire, d'après M. Guérard. En effet, ces paroisses, il est vrai, n'avaient jamais appartenu à l'église de Rhodéz; mais on les conteste à celle de Cahors: il faut un jugement pour rendre à cette dernière la possession entière et incontestable de ces mêmes paroisses; ce qui justifie suffisamment l'expression *reciperet*, qui produit ici l'équivoque. Elles deviennent irrévocablement des paroisses de l'évêché de Cahors; et, en effet, au chapitre suivant, l'auteur rappelle ce jugement, *pro parochiis Cadurcinis*: ce qui signifie, ce me semble, qu'elles étaient restées paroisses de Cahors après le jugement, comme elles l'étaient auparavant. Il aurait dit *Rutenensibus*, si elles eussent été adjugées à l'évêché de Rhodéz.

Maintenant, est-il possible de conjecturer quelles étaient ces paroisses? Valois et Mandajors soupçonnent que ce sont celles qui composaient l'évêché *Arisitensis* (v, 5). Mais si cet évêché était composé des paroisses nommées dans la note *a* du liv. v, comment l'évêque de Cahors aurait-il pu les revendiquer et les garder, ou même les régir pendant quelque temps, en supposant qu'elles aient été rendues à l'évêque de Rhodéz? Elles sont à l'est du Rouergue. Convenons, ou que l'*Arisitensis* n'est pas tel que nous l'avons supposé, ou plutôt, qu'il ne s'agit pas ici de cet évêché, surtout en adoptant l'opinion qu'elles restèrent définitivement à l'évêque de Cahors.

ÉCLAIRCISSEMENTS

SUR LA RESTITUTION DE L'ÉGLISE MÉROVINGIENNE DE SAINT-MARTIN DE TOURS.

D'après les descriptions d'églises de l'époque mérovingienne que nous rencontrons dans les auteurs, d'après le petit nombre de monumens de cet âge reculé du catholicisme qui ont survécu, nous devons croire qu'il existait alors une grande variété dans la forme et la disposition des édifices consacrés au culte, et que la plupart des plans qu'avaient pu fournir les édifices profanes des Romains, basiliques, thermes, prétoires, cénacles, avaient été adaptés à cette nouvelle destination. L'espèce d'anarchie qui régna d'abord dans les règles propres à la disposition des églises nous rend difficile l'intelligence des descriptions qui s'en trouvent dans les historiens, d'autant plus qu'après l'an 1000 on vit s'établir une extrême rigueur de discipline dans la construction des églises, et que les grands modèles auxquels nous nous reportons involontairement quand nous voulons nous représenter une église très ancienne, ne remontent pas en général au-delà des premières années du XI^e siècle, à l'exception des basiliques de Rome, lesquelles appartiennent toutes au type dont la prescription caractérise le renouvellement qui suivit l'an 1000 de notre ère.

Tels sont les motifs qui nous ont fait étudier avec attention la description que Grégoire nous a laissée de l'église de Saint-Martin de Tours. Afin de se faire une idée nette de cette description, il fallait d'abord fixer la valeur des expressions dont l'historien a fait usage. La lecture de l'article de Du Cange, au mot *capsum* ou *capsa*, ne laisse point de doute sur le sens réel de cette dénomination ; bien que quelques titres paraissent avoir confondu *capsum* avec *capetium* ou le *chevet*, il faut reconnaître dans le *capsum* la partie antérieure et oblongue des basiliques, laquelle, avec sa couverture en dos-d'âne ou hémisphérique, présente la forme d'un

sarcophage romain, d'une véritable *caisse*. Ainsi donc, si *capsum* est la grande nef, ou la réunion des trois *nefs*, *altarium* ne peut être que la partie voisine de l'autel, ce que l'on a depuis appelé le *chœur*. Dans cette hypothèse tout-à-fait justifiée par la valeur étymologique des mots, on ne peut s'empêcher d'être frappé, à la lecture de Grégoire, de la disproportion qui existait, dans l'église de Tours, entre le nombre des colonnes de l'*altarium* et celui des colonnes de la nef. Si l'église consacrée à saint Martin avait été une basilique ordinaire, le chœur ou l'abside, comparativement très peu développé, n'aurait pu recevoir qu'un petit nombre de colonnes, et ici nous trouvons soixante-dix-neuf colonnes dans l'*altarium*, et quarante-une seulement dans la nef. Il faut donc admettre une disposition dans laquelle l'*altarium*, ou le chœur, ait joué le rôle principal, et où la nef ait été entièrement subordonnée. Le motif de cette disposition, nous l'avons cherché dans la destination même de l'édifice, et dans les causes qui, suivant Grégoire, avaient déterminé à bâtir une nouvelle église de Saint-Martin. Il fallait, en effet, un grand espace pour contenir la foule des pèlerins qui se pressaient autour des reliques miraculeuses du saint, et un plan circulaire, pareil à celui des premiers baptistères, répondait mieux que tout autre à ce besoin. Ce qui nous a confirmé dans la conjecture que nous avons faite à cet égard, c'est la disposition exactement semblable de l'église du Saint-Sépulchre, telle qu'on la trouve dans les voyageurs, et particulièrement dans l'ouvrage du P. *Amico* (*Trattato delle piante de' sacri edifizii di Terra Santa*; Florence, 1620, p. in-fol. chap. xxii et suiv.). Dans ce dernier édifice, qui a été renouvelé à diverses époques, mais qui a dû conserver dans la partie voisine du sépulchre sa disposition primitive, on trouve une rotonde soutenue par plusieurs ordres de colonnes et d'arcades, au centre de laquelle est le tombeau de Jésus-Christ, et cet arrangement s'accorde parfaitement avec la description que Grégoire nous a laissée de l'*altarium* de Saint-Martin de Tours. A ce grand parti d'une rotonde, au centre de laquelle le tombeau de saint Martin aurait été placé, il suffit d'ajouter un *capse* ou une *nef* donnant accès à l'édifice, et l'on obtiendra un résultat des plus vraisemblables et des plus satisfaisants.

Telle est la pensée que m'avait suggérée la lecture de notre vieil

historien. M. Albert Lenoir, architecte, dont l'érudition égale le talent, a bien voulu donner un corps à ma conjecture en dessinant le plan et la coupe restitués que nous joignons à ce volume. Ce plan est aussi conforme que possible à la description de Grégoire; toutefois, M. Lenoir n'a point tenu compte de la quarante-unième colonne qui aurait existé dans le *capse*, et il a modifié le texte de l'historien en ne donnant que 50 pieds au lieu de 60 à la largeur de la nef. Ce nombre de soixante est en effet difficile à combiner avec le reste de la disposition. Si on attribue ce diamètre à la rotonde, cette partie de l'édifice semble beaucoup trop étroite; si on reporte la mesure au *capse*, le *capse* est évidemment trop large et pour la rotonde, et pour sa propre hauteur au-dessous du plafond, qui n'est que de 45 pieds. Il est bien entendu que M. Lenoir a partout supposé deux rangs de colonnes au-dessus l'un de l'autre, et dans la rotonde un autre double rang plaqué contre la muraille circulaire, ce qui est tout-à-fait conforme au goût d'architecture qui a régné dans les premiers siècles du christianisme, ainsi que peut en convaincre, entre autres exemples, l'église de Saint-Marc à Venise. Voici d'ailleurs quel est le rapport des colonnes et des fenêtres admises par M. Lenoir dans sa restitution, avec le compte de Grégoire de Tours.

Altarium, selon Grégoire.
79 colonnes.

Altarium, selon M. Lenoir,
Double rang des colonnes pla-
quées. 32
Double rang des colonnes sou-
tenant le portique et la galerie. . . 36

68

Auxquelles il faut joindre deux
colonnes pour soutenir l'arc de la
petite abside, et huit ou neuf co-
lonnes au tombeau du saint, ci. . 11

Total égal. . . . 79

(Pour admettre cette dernière supposition, il faut diminuer le nombre de colonnettes qui, dans la restitution de M. Lenoir, dé-

corent le rang supérieur de l'édicule placé au-dessus de la Confession.)

Capse, suivant Grégoire.

41 colonnes.

Suivant M. Lenoir,

Double rang de colonnes formant trois nefs et deux galeries supérieures comme dans les basiliques, en tout 40 colonnes; la 41^e peut avoir été isolée et faisait sans doute partie des *ambons*. M. Lenoir ne fait pas figurer dans le compte de Grégoire les colonnes qui devaient décorer le porche de l'église, et, effectivement, l'historien ne semble parler que de l'intérieur de l'édifice.

Quant aux fenêtres, qui, suivant Grégoire, étaient au nombre de cinquante-deux, trente-deux dans l'*altarium*, et vingt dans le capse, pour établir une harmonie complète entre ce compte et la restitution de M. Lenoir, il faut supposer deux rangs de trois fenêtres chacun à la petite abside de l'*altarium* (ces deux rangs ne sont point indiqués dans le plan), et reporter à la façade les deux fenêtres qui sont remplacées sur les côtés du capse par les deux portes accessoires.

CH. LENORMANT.

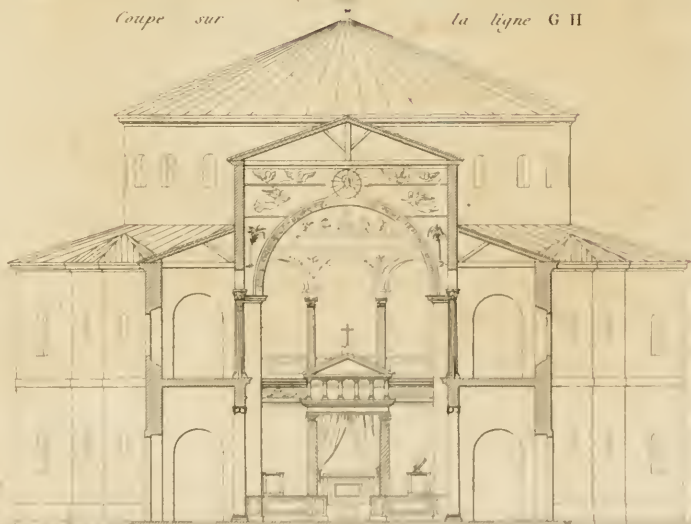
- A *Altarium.*
 B *Capsa*
 C *Porche.*
 D *Salle du Chapitre*
 E *Pastoforia.*

Echelle du Plan.

10 20 30 40 50 peds.

La coupe est au double

Coupe sur la ligne G II



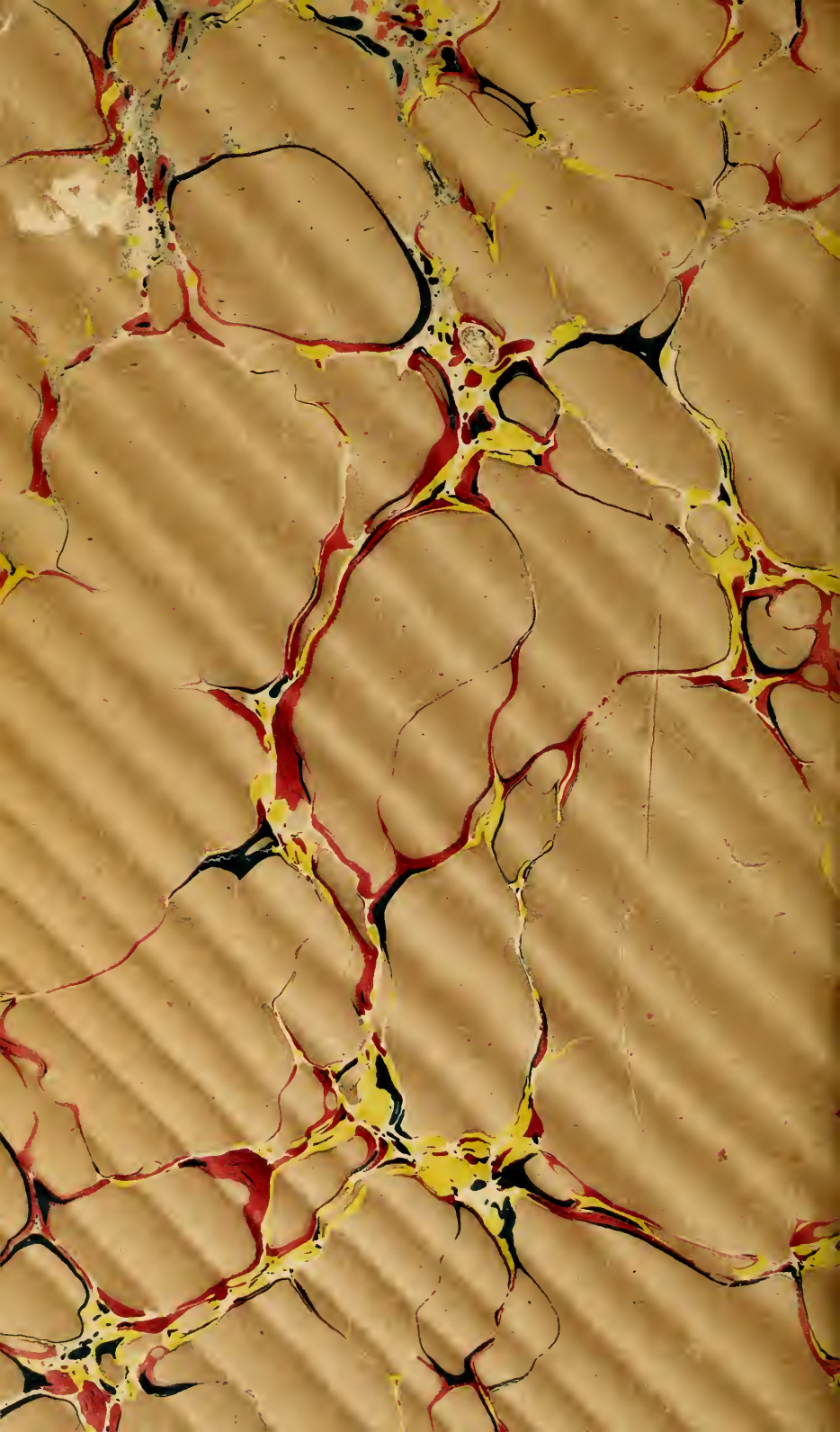
ERRATA.

- Page 22, note 2, quarantième, *lisez* quarante-quatrième.
37, aux notes, (Ruïn.), *lisez* (Bouq.).
52, note 3, même correction.
53, note 1, même correction.
64, note 1, même correction.
70, ligne 1, fut à l'âge de trois ans, etc., *lisez* fut, pendant trois ans, retenu en otage auprès d'Alaric, puis chez les Huns.
118, ligne 25, Sigebert Claude, *lisez* Sigebert le boiteux.
120, note 2, ligne 2, Lecoïnte, *lisez* Le Cointe.
151, *supprimez* la note 2, *qui offre un grave anachronisme*.
171, ligne dernière, Mummole, *lisez* Mummol.
176, note 4, liv. iv, 37 et 45, *lisez* liv. iv, 57 et 51.
200, note 2, *ajoutez* : selon Ruinart, l'expédition des Huns eut lieu en 562 ; celle de Chilpéric, en 564.
215, *placez une* note (1), *se rapportant à la dernière ligne du chap. 31* : Marius, dans sa chronique, parle de cette peste à l'année 571. La note (1) deviendra la note (2).
255, *supprimez* la note (4). Voyez p. 218.
383, ligne 25, l'armée de la province, qu'on leur avait confiée, *lisez* : l'armée de la province qui leur était confiée.
-









DC
64
G714
1836
t.1

Gregorius, Saint, Bp. of
Tours
Histoire ecclésiastique
des Francs

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

